POLISH ACADEMY OF SCIENCES

GEOGRAPHIA POLONICA



29

PWN—POLISH SCIENTIFIC PUBLISHERS

Editorial Board

STANISŁAW LESZCZYCKI (Editor-in-chief)
KAZIMIERZ DZIEWOŃSKI, JERZY KOSTROWICKI
JANUSZ PASZYŃSKI, PIOTR KORCELLI (Secretary)
TERESA ŁIJEWSKA (Assistant secretary)

Address of Editorial Board

KRAKOWSKIE PRZEDMIEŚCIE 30,
00-927 WARSZAWA
POLAND

Printed in Poland

http://rcin.org.pl

POLISH ACADEMY OF SCIENCES
INSTITUTE OF GEOGRAPHY

LISTE
IV

GEOGRAPHIA POLONICA

29

PWN — Polish Scientific Publishers • Warszawa 1974

http://rcin.org.pl

MODERNISATION DES CAMPAGNES
ACTES DU IVe COLLOQUE FRANCO-POLONAIS
DE GEOGRAPHIE
AUGUSTÓW (POLOGNE) SEPTEMRRE 1973

Volume rédigé par
Jerzy Kostrowicki, Jerzy Grzeszczak
et Marcin Rościszewski

http://rcin.org.pl

Table des matières

LISTE DES PARTICIPANTS 5

LE IVe COLLOQUE FRANCO-POLONAIS DE GÉOGRAPHIE . . 9

I. L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES RURAUX ET DE L'HABITAT RURAL

Pierre Brunet : L'évolution récente des paysages ruraux français . . 13
Maria Kiełczewska-Zaleska : L'origine et la différenciation des types d'habitat rural en Pologne 31
Pierre Flatrès : Problèmes d'aménagement dans les régions d'habitat dispersé de l'Europe de l'Ouest 43

II. LES TRANSFORMATIONS DES CAMPAGNES SOUS L'INFLUENCE DES FACTEURS EXTÉRIEURS

André Fel : Types d'évolution démographique de la France rurale . . 55
Stanisław Berezowski : Le monde rural face aux processus d'urbanisation en Pologne 63
Jerzy Grzeszczak : Le rôle de d'industrie dans les processus de la modernisation des campagnes et de l'agriculture (à la lumière de l'accroissement de la population à double activité) 71
Maria Dobrowolska, Bronisław Górz : Différenciation régionale du niveau de modernisation de la campagne dans le secteur de l'économie paysanne individuelle (problèmes méthodologiques) 81
Janina Szewczyk : Influence du développement des services ruraux sur le réseau de l'habitat et sur le rôle des petites villes (les cas des districts de Gorlice et de Żuromin) 103
Michel Bonneau : Tourisme et transformations des campagnes dans l'Ouest de la France : l'exemple de l'habitat 119
André Soulier : Tourisme et mutations rurales dans l'arrière-pays languedocien 131
Jean-Pierre Michel : Le tourisme rural : une solution partielle à la rénovation rurale du Massif Central 141
Franciszek Wiktor Mleczko : Urbanisation, modernisation, ou...? . . . 153

III. LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

Anna Szemberg : Les tendances actuelles des changements dans la structure des exploitations de l'agriculture polonaise 157
Nicole Mathieu : Quelques aspects principaux des transformations récentes de la structure sociale dans les campagnes françaises 169
Jean-Claude Bontron : Evolution des systèmes de production et besoins de main d'oeuvre dans l'agriculture française 181
Yves Guermond, Jean-Pierre Massias : L'évolution de l'utilisation agricole du sol en Normandie 193

http://rcin.org.pl

Roman Kulikowski, Jacek Szyrmer : Changements récents de l'utilisation du sol en Pologne 205
Przemysław H. Dąbrowski : Les changements survenus dans les années 1960-1970 dans le niveau et la structure de la production agricole commercialisée des exploitations paysannes 219
Marie-Louise Aubry : Les marchés du bétail en Bretagne 251
Jack Gilbank : La modernisation de la viticulture française 261
Jean-Pierre Peyon : La coopération agricole en France 271
Corentin Canevet : Les modifications dans l'organisation économique de l'agriculture en Bretagne au travers de l'évolution du mouvement coopératif 285
Jacqueline Bonnamour : Régions agricoles et modernisation de l'agriculture française 295
Jerzy Kostrowicki : Les transformations dans la répartition spatiale des types d'agriculture en Pologne et essai du pronostic de l'évolution ultérieure 307
Władysława Stola : Etudes régionales sur la typologie de l'agriculture polonaise 331

IV. LES EXEMPLES RÉGIONAUX

Roger Livet : Quelques aspects de la modernisation agricole dans le Sud-Est de la France 343
Agnès Guellec : Les mutations récentes de l'agriculture en Bretagne . 351
Władysława Stola, Roman Kulikowski : Les transformations de l'agriculture de la voïevodie de Białystok au cours des vingt dernières années 363
Wilhelm Peter : Problèmes de la campagne et de l'agriculture dans la voïevodie de Białystok 375
Bohdan Wilamowski : Le renouvellement de l'agriculture et de l'aménagement spatial sur les territoires du Nord-Est de la Pologne . . . 379
Wiesława Tyszkiewicz : Problèmes agricoles de la Cujavie et du Pays de Chełmno 399

V. LA MODERNISATION DES CAMPAGNES DANS LES PAYS DU TIERS MONDE

Pierre Marthelot : Le remodelage des exploitations agricoles en Algérie 419
Marcin Rościszewski : Essai de typologie des espaces ruraux dans le Tiers Monde en vue de leur modernisation 427
Maksymilian Skotnicki : A propos des inégalités régionales dans les pays sous-développés 441

http://rcin.org.pl

PARTICIPANTS FRANÇAIS

Mme *Jacqueline Bonnamour*
Professeur à l'Université de Paris I

M. *Michel Bonneau*
Assitant à l'Université des Sciences et Techniques de Lille

M. *Pierre Brunet*
Professeur à l'Université de Caen

Mme *I. Brunet*

M. *Anlré Fel*
Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand

M. *Pierre Flatrès*
Professeur à l'Université de Haute-Bretagne à Rennes

Mme *I. Flatrès*

M. *Yves Guermond*
Matre-assistant à l'Université de Rouen

M. *Roger Livet*
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Mme *Nicole Mathieu*
Chargée de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique à Paris

M. *Pierre Marthelot*
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Paris

PARTICIPANTS POLONAIS

M. *Jerzy Kostrowicki*
Professeur à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

M. *Stanisław Berezowski*
Professeur à l'Ecole Centrale de Planification et de Statistique, Varsovie

M. *Przemysław H. Dąbrowski*
Professeur à l'Institut d'Economie Rurale, Varsovie

Mme *Maria Dobrowolska* *
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Pédagogiques, Cracovie

M. *Stefan Golachowski*
Professeur à l'Université Bolesław Bierut, Wrocław

Mme *Alina Gołębiowska*
Inspecteur des finances à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

http://rcin.org.pl

M. *Bronisław Górz*
Maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes Pédagogiques, Cracovie

Mme *Julitta Grocholska*
Maître de recherches à l'Instutut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

M. *Jerzy Grzeszczak*
Professeur à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Mme *Maria Kielczewska-Zaleska*
Professeur à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

M. *Roman Kulikowski*
Maître-assistant à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Mme *Eugenia Kwiatkowska*
Professeur à l'Université Nicolas Copernic, Toruń

M. *Franciszek Wiktor Mleczko*
Professeur à l'Académie d'Agriculture, Varsovie

Mlle *Ewa Nowosielska*
Maître de recherches à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

M. *Tadeusz Olszewski*
Professeur à l'Université de Łódź

M. *Janusz Paszyński*
Professeur à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

M. *Marcin Rościszewski*
Professeur à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Mme *Janina Saloni*
Maître de conférences à l'Université de Varsovie

M. *Maksymilian Skotnicki*
Chargé de cours à l'Université de Varsovie

Mme *Władysława Stola*
Maître de recherches à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Mme *Anna Szemberg* *
Professeur à l'Institut d'Economie Rurale, Varsovie

Mlle *Janina Szewczyk*
Maître de recherches à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

M. *Jacek Szyrmer*
Maître-assistant à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Mme *Wiesława Tyszkiewicz*
Maître de recherches à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

---

* Absence excusée

http://rcin.org.pl

M. *Józef Wierzbicki*
Maître de conférences à l'Académie d'Agriculture, Varsovie
M. *Bogdan Wilamowski*
Professeur à l'Académie Agro-Technique, Olsztyn
M. *Andrzej Wróbel*
Professeur à l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

LE IV^{e} COLLOQUE FRANCO-POLONAIS DE GÉOGRAPHIE

Le IV^{e} Colloque franco-polonais de géographie s'est tenu en Pologne du 10 au 22 septembre 1973 comme la continuation des rencontres bilatérales commencées en 1963 et poursuivies en 1965 et 1969.

Le Colloque était organisé par l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences. Le programme du Colloque et sa préparation au point de vue scientifique et organisationnel a été élaboré par un Comité se composant de M. J. Kostrowicki, Mme W. Tyszkiewicz, M. J. Grzeszczak et M. M. Rościszewski.

Les délégués français étaient au nombre de 9, représentant les centres universitaires de Paris, d'Aix-en-Provence, de Clermont-Ferrand, de Rennes, de Caen, de Rouen et de Lille. La délégation française était présidée par Mme J. Bonnamour, vice-directrice de l'Institut de Géographie de l'Université de Paris I et secrétaire de la Commission de Typologie Agricole de l'U.G.I.

Le nombre des participants polonais s'élevait à 25 personnes, représentant l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, les instituts universitaires de géographie de Varsovie, de Łódź, de Wrocław et de Toruń, l'Académie d'Agriculture de Varsovie et l'Académie Agro-Technique d'Olsztyn, l'Institut d'Economie Rurale et l'Ecole Centrale de Planification et de Statistique de Varsovie ainsi que l'Ecole des Hautes Etudes Pédagogiques de Cracovie. La délégation polonaise était présidée par M. J. Kostrowicki, vice-directeur de l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, président de la Commission de Typologie Agricole de l'U.G.I.

Le IV^{e} Colloque a été consacré aux problèmes de *modernisation des campagnes.*

Le programme du Colloque comprenait des débats et discussions à Augustów (voïévodie de Białystok), ainsi que des voyages d'étude liés aux thèmes débattus, en Pologne du Nord-Est et du Nord, pour y prendre connaissance des changements de l'agriculture et de l'habitat.

Avant d'aller à Augustów, le 10 septembre les délégués français guidés par Mme J. Grocholska ont d'abord visité Varsovie. Puis, ils se sont rendus à l'Institut de Géographie où M. J. Kostrowicki leur a présenté les travaux de la Section de Géographie Agricole. Puis, ils ont été reçus par M. S. Leszczycki, directeur de l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences, au cours d'une réception offerte aux participants au Colloque. A la réception était présent M. le Conseiller culturel de l'Ambassade de France à Varsovie.

Les 11 et 12 septembre a eu lieu la première partie du voyage d'étude. L'itinéraire passait par Mińsk Mazowiecki, Liw (château des ducs de Masovie), Drohiczyn (vallée du Bug), Bielsk Podlaski et Hajnówka à Białowieża, où les participants au Colloque ont visité le Parc National. Puis on s'est rendu par Łosinka et Narew au village de Ryboły, où les participants ont eu l'occasion à prendre connaissance des changements survenus du fait de l'abandon de l'assolement triennal du sol et du remembrement des terres, à l'exemple de l'exploita-

http://rcin.org.pl

tion de M. M. Ignatiuk. Ensuite, ils ont été accueillis au Conseil National de la Voïevodie à Białystok, où M. W. Peter, directeur du Bureau du Plan Régional, les a renseignés sur les plans de développement et d'aménagement de la voïevodie. L'itinéraire de Białystok à Augustów passait par Mońki, Osowiec (marais de la Biebrza) et Grajewo.

Les débats à Augustów se composaient de 6 séances qui se sont tenues les 13, 14 et 15 septembre.

Les débats ont été ouverts le 13 septembre par M. J. Kostrowicki. Après les allocutions de bienvenue, les rapports de la première séance consacrée à l'*évolution des paysages ruraux* ont été présentés par :

— M. P. Brunet : *L'évolution récente des paysages ruraux français,*

— Mme M. Kiełczewska-Zaleska : *L'origine et la différenciation des types de l'habitat rural en Pologne,*

— M. S. Berezowski : *Le monde rural face aux processus d'urbanisation en Pologne,* et

— M. P. Flatrès : *Problèmes d'aménagement dans les régions d'habitat dispersé de l'Europe de l'Ouest.*

La deuxième séance consacrée à l'*évolution de l'habitat rural* était présidée par M. P. Brunet. Des rapports ont été présentés par :

— Mme J. Szewczyk : *Influence du développement des services ruraux sur le réseau de l'habitat et sur le rôle des petites villes (le cas des districts de Gorlice et de Żuromin),* et

— M. A. Fel : *Types d'évolution démographique de la France rurale.*

Les deux séances suivantes se sont tenues le 14 septembre.

La troisième séance concernant la *modernisation de l'agriculture* était présidée par M. P. Flatrès. Des rapports ont été présentés par :

— Mme J. Bonnamour : *Régions agricoles et modernisation de l'agriculture française,*

— M. J. Kostrowicki : *Les transformations dans la répartition spatiale des types d'agriculture en Pologne et essai de pronostic de l'évolution ultérieure,* et

— Mme W. Stola : *Etudes régionales sur la typologie de l'agriculture polonaise.*

La quatrième séance concernant l'*évolution des structures agraires* s'est tenue sous la présidence de M. S. Berezowski. Des rapports ont été présentés par :

— M. P. Dąbrowski (rapport de Mme A. Szemberg qui n'a pas pu participer au Colloque) : *Les tendances actuelles des changements dans la structure des exploitations de l'agriculture polonaise,*

— Mme N. Mathieu : *Quelques aspects principaux des transformations récentes de la structure sociale dans les campagnes françaises,*

— M. P. Marthelot : *Le remodelage des exploitations agricoles en Algérie,* et

— M. M. Rościszewski : *Essai de typologie des espaces ruraux dans le Tiers Monde en vue de leur modernisation.*

Dans la matinée du 15 septembre s'est tenue la cinquième séance souss la présidence de M. M. Rościszewski. Quatre rapports sur l'*évolution de l'utilisation des terres et de la production agricole* ont été présentés par :

— M. R. Livet : *Quelques aspects de la modernisation agricole dans le Sud-Est de la France,*

— M. P. Dąbrowski : *Les changements survenus dans les années 1960—1970 dans le niveau et la structure de la production agricole commercialisée des exploitations paysannes,*

— M. Y. Guermond (rapport préparé en collaboration avec M. J. P. Massias) : *L'évolution de l'utilisation agricole du sol en Normandie,* et

http://rcin.org.pl



Phot. 1. Les débats à Augustów (phot. J. Szyrmer).



Phot. 2. À l'issue du Colloque : Mme Mathieu, M. Kostrowicki et Mme Bonnamour (phot. S. Berezowski).

http://rcin.org.pl



Phot. 3. Les participants au Colloque pendant une excursion aux environs d'Augustów (phot. S. Berezowski).



Phot. 4. Un moment de détente rustique à la Forêt de Białowieża.

http://rcin.org.pl

— M. J. Szyrmer (rapport préparé en collaboration avec M. R. Kulikowski) : *Changements récents de l'utilisation du sol en Pologne.*

Dans l'après-midi du 15 septembre l'excursion a visité les environs d'Augustów. Puis s'est tenue la sixième et dernière séance du Colloque sous la présidence de Mme J. Bonnamour. Deux rapports sur les *transformations des campagnes sous l'influence des facteurs extérieurs* ont été présentés par :

— M. J. Grzeszczak : *Rôle de l'industrie dans les processus de la modernisaton des campagnes et de l'agriculture ; problèmes de la croissance de la population à double activité*, et

— M. M. Bonneau : *Tourisme et transformations des campagnes dans l'Ouest de a France ; exemple de l'habitat.*

Au total dix-neuf rapports ont été présentés à Augustów. Une dizaine d'autres rapports ont été préparés pour le Colloque : les uns et les autres sont publiés dans le présent volume [1].

Les débats ont été l'occasion d'une discussion animée et féconde pour tous les participants. La discussion fut close par Mme J. Bonnamour et M. J. Kostrovicki. A la fin des débats à Augustów un protocole final a été adopté, précisant les modalités des contacts ultérieurs. En voici le texte :

"Le IVe Colloque franco-polonais de géographie a eu lieu en Pologne du 10 au 22 septembre 1973, avec la participation de Mme *J. Bonnamour* (chef de la délégation française), *P. Flatrès, P. Brunet, R. Livet, Y. Guermond,* Mme *N. Mathieu,* pour les représentants de la France, avec la collaboration de *A. Fel, P. Marthelot et M. Bonneau,* et avec la participation de Mrs. *J. Kostrowicki* (chef de la délégation polonaise), *S. Berezowski, P. Dąbrowski,* Mme *M. Dobrowolska, S. Golachowski, B. Górz,* Mme *J. Grocholska, J. Grzeszczak,* Mme *M. Kiełczewska-Zaleska, R. Kulikowski,* Mme *E. Świątkowska, F. Mleczko, T. Olszewski, J. Paszyński, M. Rościszewski,* Mme *J. Salon, M. Skotnicki,* Mme *W. Stola,* Mme *A. Szemberg,* Mlle *J. Szewczyk, J. Szyrmer,* Mme *W. Tyszkiewicz, J. Wierzbicki, B. Wilamowski* et *A. Wróbel,* pour les représentants de la Pologne.

Vingt communications françaises et polonaises ont été présentées et discutées à Augustów au cours des séances de travail pendant lesquelles la liberté des discussions a permis un large échange de vues sur *La modernisation des campagnes.* Une intéressante excursion a permis de visiter les voïevodies de Varsovie, de Białystok, d'Olsztyn et de Bydgoszcz ; les informations sur la mise en valeur de ces régions ont pu être exposées et discutées au cours de ces visites.

Les participants ont tiré un bénéfice évident de cette rencontre : sur le plan méthodologique, des confrontations entre les techniques utilisées pourront permettre une harmonisation de certaines recherches, en particulier sur l'analyse de l'agriculture et l'étude de l'organisation des services; sur le plan de la connaissance de leurs pays respectifs, les géographes ont beaucoup gagné : malgré des différences évidentes, la Pologne et la France représentent deux pays de même échelle, l'un et l'autre extrêmement variés et marqués par l'histoire. Le décalage chronologique de certains traits de l'évolution — diminution de la population agricole, mécanisation de l'agriculture, etc. ... permet d'éclairer pour chacun des deux pays un passé plus ou moins lointain et de mieux prévoir les difficultés et les possibilités de l'évolution ultérieure.

Lors des séances de travail et des excursions, par suite de la complexité des problèmes traités, de l'interférence entre urbanisation et modernisation des campagnes, les efforts ont essentiellement portés sur l'analyse des processus d'évolution sans que puissent être abordés de façon fondamentale les problèmes de l'aménagement rural. Celui-ci exige aussi bien une maîtrise du milieu naturel qu'un équilibre entre les fonctions traditionnelles et les fonctions nouvelles (industrie, récréation ...) de l'espace rural ; il ne pourrait être envisagé sans l'organisation de réseau urbain. Aussi les participants pensent-ils que *l'aménagement rural* pourrait-être l'objet du Ve Coloque franco-polonais qui doit se tenir en France selon les modalités prévues par les relations culturelles entre nos deux pays.

---

[1] Les éditeurs du volume tiennent ici à remercier M. Claude Rosenfeld de l'Université de Paris VII qui les a aidés dans le travail ingrat de la correction des textes.

http://rcin.org.pl

Les participants remercient les autorités polonaises et les autorités françaises d'avoir permis l'organisation de cette rencontre.

La publication des actes de ce Colloque est confiée à l'Académie Polonaise des Sciences qui a l'obligeance d'en accepter la charge".

Le protocole a été signé par Mme J. Bonnamour, au nom de la délégation française, et par M. J. Kostrowicki, au nom de la délégation polonaise.

Les débats terminés, les participants au Colloque se sont rendus le 16 septembre dans la matinée pour la deuxième partie du voyage d'étude, dans la voïevodie d'Olsztyn et de Bydgoszcz.

L'itinéraire conduisait par Ełk et Orzysz à Giżycko, où pendant un trajet en bateau sur les lacs de Mamry on a pris connaissance des conditions du développement du tourisme et de l'aménagement touristique de cette zone. Dans le district de Kętrzyn, les participants au Colloque ont visité les Combinats des Exploitations Agricoles d'Etat de Nakomiady et de Garbno.

Le jour suivant, le 17 septembre les participants ont visité la Station d'Expérimentation Agricole de l'Académie Agro-Technique d'Olsztyn — à Łężany, sous la direction de M. M. Łaguna, directeur de la Station. A Olsztyn les participants au Colloque ont été accueillis par M. T. Krzymowski, vice-recteur de l'Académie Agro-Technique. Puis, M. B. Wilamowski, directeur de l'Institut d'Economie et d'Organisation d'Agriculture a prononcé une conférence sur le renouvellement de l'agriculture et de l'aménagement spatial dans le Nord-Est de la Pologne. En allant d'Olsztyn à Toruń, les participants ont visité le champ de la bataille contre les chevaliers teutoniques (1410), de Grunwald.

Le 18 septembre a été consacré à une visite du Pays de Chełmno (voïevodie de Bydgoszcz). Les participants au Colloque ont visité l'Exploitation Agricole d'Etat de Raciniewo, sous la direction de M. Z. Kaniewski, directeur de l'Exploitation. Ils ont aussi visité une exploitation individuelle appartenant à M. J. Stefański, au village d'Osnowo. Pendant l'excursion, Mme E. Kwiatkowska et M. J. Falkowski de l'Université de Toruń ont attiré l'attention des participants sur la localité d'Unislaw qui s'est urbanisée sous l'influence des établissements industriels situés à la proximité, ainsi que sur les monuments historiques de la ville de Chełmno. Dans l'après-midi, après une visite de la ville de Toruń, les participants ont été accueillis à l'Institut de Géographie de l'Université Nicolas Copernic, par M. R. Galon, directeur de l'Institut.

Le dernier jour du voyage d'étude, le 19 septembre a été destiné à visiter la Coopérative Agricole de Production de Plebanka (district d'Aleksandrów Kujawski), sous la direction de M. S. Gregorek, président de la Coopérative. Les résultats obtenus par la Coopérative ont particulièrement intéressé les participants au Colloque. Après avoir vu la Coopérative de Plebanka, ils sont revenus à Varsovie le long de la Vistule, par Ciechocinek, Włocławek et Płock.

La préparation du voyage d'étude se trouvait entre les mains de M. R. Kulikowski — pour la voïevodie de Białystok, de M. J. Szyrmer — pour la voïevodie d'Olsztyn, et de Mme W. Tyszkiewicz — pour la voïevodie de Bydgoszcz. Les informations détaillées sur le trajet, ont été données par M. J. Kostrowicki, M. S. Berezowski, M. P. Dąbrowski et M. J. Szyrmer.

Après la fin du Colloque, la délégation française s'est rendue pour une excursion (20 et 21 septembre) à Cracovie, sous la conduite de Mme K. Bielecka. Dans l'après-midi du 22 septembre la délégation française est repartie de Varsovie pour la France.

Wiesława Tyszkiewicz, Jerzy Grzeszczak,
Marcin Rościszewski

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES PAYSAGES RURAUX FRANÇAIS

PIERRE BRUNET

A côté des synthèses relatives à l'origine des principaux aménagements agraires français qui furent brossées avant ou après la dernière guerre mondiale et auxquelles restent attachés les noms de Marc Bloch, Roger Dion, André Meynier et Etienne Juillard un essai de représentation cartographique des paysages ruraux fut présenté en 1962 [9, 30, 43, 21, 20]. Réalisé à l'échelle du 1/ 1 000 000e il s'appuyait sur la couverture de photographies aériennes dont les prises de vue s'échelonnaient au long des six années précédentes. La classification tenait compte de la morphologie agraire, de l'habitat, des formes d'enclos et de l'utilisation du sol non agricole. Depuis vingt ans des transformations, ici légères, là rapides et profondes, ont changé cette image au pas accéléré de la diminution de la population rurale, de la contraction du nombre des exploitations agricoles, du renouvellement des systèmes de production. Cette analyse voudrait en dégager et en localiser les principaux traits.

I. RECUL ET DÉSAGRÉGATION DU BOCAGE DANS LES RÉGIONS ATLANTIQUES

Quelle que soit la dimension de leurs mailles, les paysages d'enclos caractérisent le Nord-Ouest français. Cet aménagement agraire ne s'est vraiment achevé qu'à la fin du XIXe siècle, aussi les modifications qui l'atteignent actuellement sont-elles vivement ressenties. La cause fondamentale du déclin réside dans le fait que les fonctions traditionnelles du talus ou de la haie sont tombées en désuétude. La disparition des chevaux élimine les ajoncs semés sur les levés de terre, les hydrocarbures gazeux ou liquides ont remplacé le bois de chauffage, le fil de fer barbelé ou électrifié constitue une barrière efficace pour le bétail. Or quoiqu'il ait perdu ses rôles l'enclos n'en exige pas moins un entretien, taille des arbres, réparation des talus, dont on ne ressent plus que la charge accentuée par la dépopulation rurale. D'autre part l'attention des agriculteurs s'oriente de plus en plus vers les exigences économiques d'accroissement des rendements et, dans ces pays de petites exploitations fréquentes, d'agrandissement des superficies agricoles. Dans cette perspective la mécanisation exige des parcelles de plusieurs hectares alors que l'enclos fige le dessin agraire, et la "faim de terres" fait considérer avec envie la surface occupée par les talus [0.5 à 1 hectare au maximum par kilomètre de talus ; 20 000 hectares dans le département de la Manche]. D'élément nécessaire au paysage rural la haie et le talus sont devenus des éléments encombrants pour l'agriculteur. De même au long des routes ou près des carrefours la haie forme-t-elle des obstacles

http://rcin.org.pl

à la visibilité et à la sécurité de la circulation automobile. Or le travail demandé par la destruction du talus ou de la haie a pratiquement cessé d'être une protection depuis que l'usage de deux instruments, le bulldozer et la tronçonneuse, a été généralisé. Et depuis 1950, dans le cadre des aides à l'agriculture, des subventions sont accordées pour l'arasement des talus.

Le recul est le plus prononcé en Bretagne où il a d'abord commencé. Il y a pris des formes classiques dont les effets sont de plus en plus importants sur le paysage : le talus pelé dont les arbres ont été remplaçés par des piquets, la disparition des haies à l'intérieur d'une propriété pour diminuer le nombre des parcelles, le remembrement d'une commune entière qui peut aboutir à des résultats très variés. On peut aussi distinguer plusieurs périodes successives. De 1950 à 1960 l'arasement individuel des talus l'emporte tandis que commencent les remembrements impitoyables dans un climat d'opinion très favorable. Puis, entre 1960 et 1968 s'ouvre la grande période des remembrements qui aboutissent tantôt à substituer un openfield à habitat dispersé comme dans Morbihan, tantôt s'efforcent de conserver quelques talus arbustifs comme dans les Côtes-du-Nord, le rôle des politiques départementales ayant un effet certain [34, 36, 24, 38, 47, 70, 64, 42, 18]. Depuis, les remembrements sont devenus difficiles à réaliser car ils se heurtent à la double opposition des agriculteurs qui préfèrent attendre la fin du mouvement de concentration des exploitations et des propriétaires citadins influencés par les campagnes pour la protection des paysages. Les résultats diversifient la carte des paysages ruraux bretons. Certains ont échappé aux transformations, tels les champs ouverts littoraux du golfe normanno-breton consacrés à la culture des légumes, en dépit de leur exiguité parcellaire. A l'opposé le Morbihan et le plateau de Loudéac ont été largement métamorphosés en campagnes découvertes à champs massifs. Ailleurs les retouches sont moins systématiques. Dans l'Ouest et le Centre des Côtes du Nord les remembrements ont accru la taille des parcelles et supprimé beaucoup de haies ainsi que les travaux individuels. Ces derniers seuls ont arasé 20 738 km de talus. Dans le Finistère méridional souvent quelques brise-vent ont été conservés. En Ille-et-Vilaine les talus ont été très dénudés et le long des grandes routes démolis sur de longues distances. Il ne faut pas oublier, partout, l'élargissement et l'extension des chemins ruraux. Ainsi la carte actuelle, encore mouvante, reflète plus des politiques locales et des initiatives individuelles que des relations sociales et économiques.

La Normandie n'est entrée dans ce mouvement qu'avec retard car à la différence de la Bretagne elle avait abandonné les labours. Il y a fallu attendre le remplacement partiel des prairies par des cultures fourragères dans le but d'intensifier les productions animales pour que le processus se déclenche sous sa forme individuelle de suppression de haies à l'intérieur d'ilôts de propriétés. Il se réalise au hasard des dispositions foncières mais évite les fortes pentes impropres à cette nouvelle utilisation du sol. Il ne se manifeste guère dans le Pays d'Auge où régnaient de grandes parcelles sinon par un traitement des haies plus sévère autour des champs de maïs. Les effets ont par contre été géographiquement notables dans certains secteurs littoraux du Nord-Cotentin conquis par les cultures légumières. Les remembrements sont encore limités à quelques échantillons mais ceux en cours essayent de rechercher un équilibre entre les besoins du regroupement parcellaire et un respect d'une partie des haies.

Un mouvement d'opinion aux motivations complexes quoiqu'il invoque surtout l'écologie s'est en effet développé. Des justifications nouvelles ont été avancées à l'appui du maintien du paysage bocager : drainage, protection contre l'érosion, contre le vent, esthétique. Toutes ne sont pas démontrées, toutes ne

http://rcin.org.pl

s'intègrent pas à la combinaison agricole. Et enfin le bocage n'est pas homogène. En Loire-Atlantique on a souligné que les finages bocagers avaient souvent un aménagement moderne alors que les finages de villages plus ou moins ouverts étaient atteints d'un "délabrement agraire" et appelaient une réorganisation. La prolifération de l'habitat le long des routes représente d'ailleurs une autre forme de désorganisation.

II. REMANIEMENTS DANS LES CAMPAGNES DÉCOUVERTES DE LA FRANCE DU NORD

Le quart nord-oriental de la France et les plateaux ligériens offrent des contrastes dont les plus accentués relèvent de transformations bien antérieures : constitution d'un grand parcellaire par les exploitations importantes du Centre du Bassin parisien, du Vermandois ou du Berry au XVIII^{e} et XIX^{e} siècle, abandon de friches immenses sur les plateaux calcaires de Bourgogne et de Lorraine depuis un siècle, conversion à la prairie aménagée en grands parcs ceints de fil de fer dans les dépressions lorraines entre les deux guerres mondiales. Cependant depuis deux décennies les modifications ne manquent pas.

(a) Les remembrements ont simplifié la morphologie agraire mais n'en ont pas supprimé les nuances

Après 1941 les opérations de remembrements ont débuté lentement avant de trouver un rythme de croisière annuel de 250 000 ha de 1950 à 1960, puis de 320 000 de 1960 à 1964, et de 500 000 ha de 1966 à 1970. Depuis un fléchissement apparaît. L'essentiel des superficies remembrées affecte les terres labourables des campagnes découvertes (Fig. 1-3). Mais les nouveaux openfields ne se ressemblent pas, tant la structure de la propriété et des exploitations, les sols et la disposition des diverses natures de cultures interviennent pour modifier des ambitions semblables d'agrandir et de regrouper les parcelles.

Dans les régions de grandes exploitations et de propriétés pas trop morcelées, telles le Berry, la Beauce, le Vexin, la Brie occidentale, le Valois, le Soissonnais, le Vermandois, le remembrement n'a fait que régulariser le dessin des propriétés par rapport au parcellaire d'exploitation en légalisant des champs de 7 à 10 hectares au moins, ordonnés en damier ou en puzzle. Mais quand les structures foncières s'amenuisent (Alsace, Gâtinais, Amiénois) les parcelles ne dépassent guère une longueur de 300 mètres, restent allongées et atteignent péniblement un hectare. L'organisation parcellaire en quartiers demeure agrandie, simplifiée. Le réseau de chemins se ramifie, et dans les régions crayeuses qui n'entrainent pas de frais élevés d'établissement il peut même abandonner sa disposition rayonnante pour une grille quadrangulaire. Ailleurs, en Artois, Lorraine, le module se place entre 2 et 3 hectares et l'ancienne armature s'efface derrière un mélange de champs-blocs et de quartiers. Les remembrements suppriment certains traits du paysage. En Picardie crayeuse les rideaux des versants sont souvent tranchés. Dans le Sud-Est du Bassin parisien ils ont achevé la disparition des noyers qui donnèrent une allure arborée à ces campagnes ouvertes.

A l'intérieur de chaque région le remembrement s'est heurté à des résistances qui l'ont retardé ou ont atténué ses résultats. En Alsace les collines de loess, de sol homogène, de labours omniprésents et dotées d'une aristocratie paysanne de moyens exploitants en ont tiré le meilleur parti. Par contre les contrastes

http://rcin.org.pl

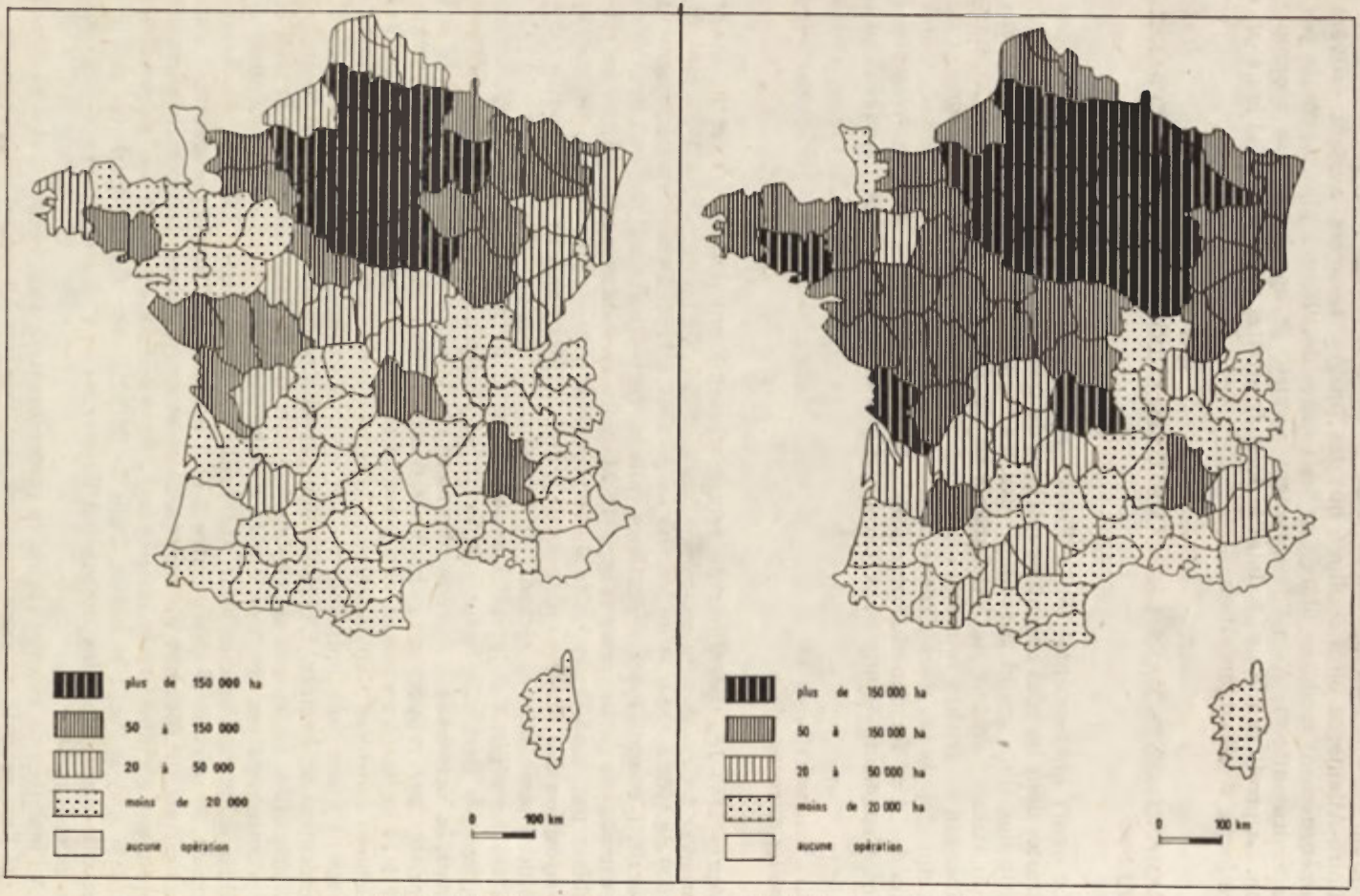


Fig. 1. Superficies remembrées au 1 I 1965 et au 1 I 1972

http://rcin.org.pl

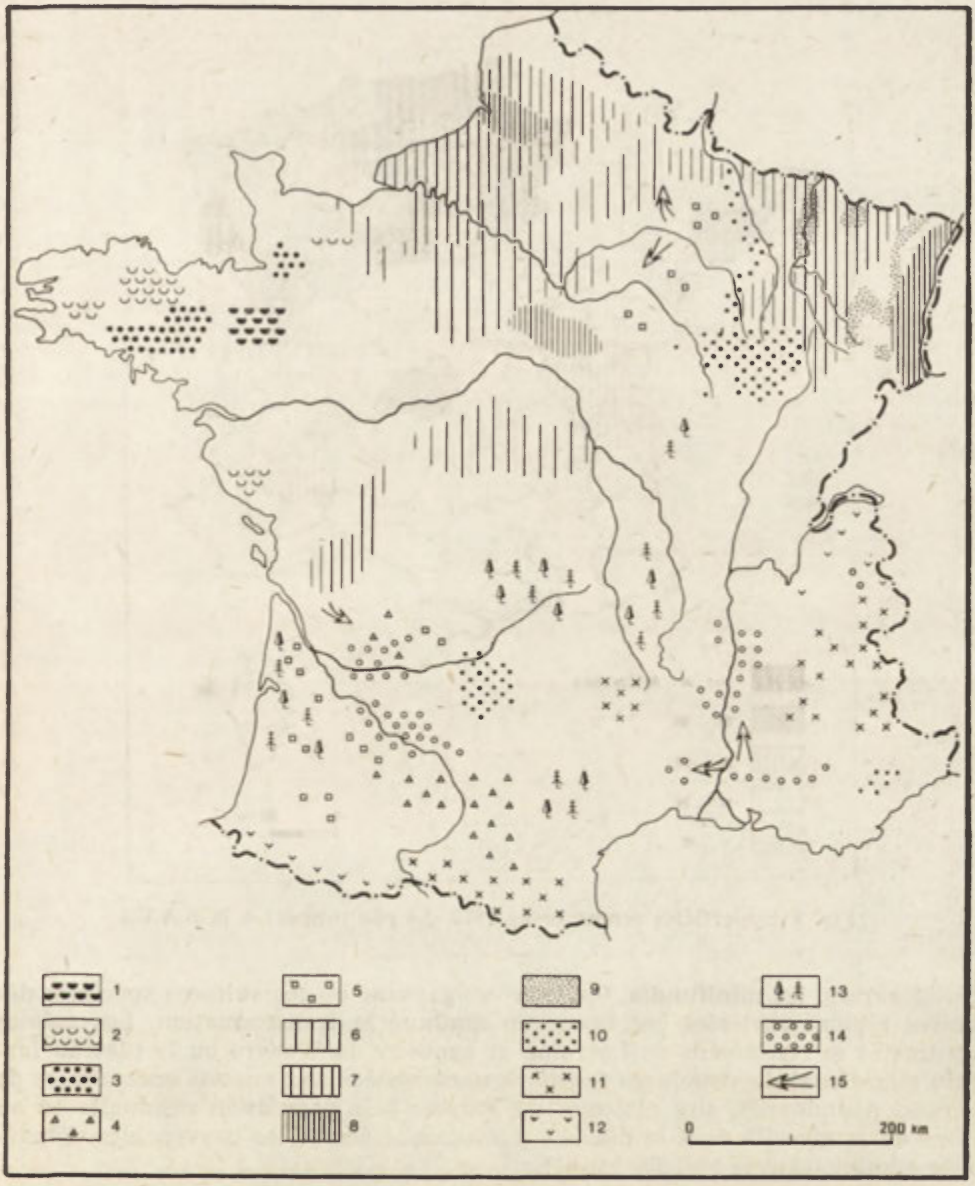


Fig. 2. Esquisse des transformations récentes du paysage rural

1 — talus du bocage dégarnis de leur végétation; 2 — arasement d'une partie des talus; 3 — arasement systématique des talus; 4 — disparition de paysage toulousain; 5 — défrichements importants; 6 — remembrement des champs ouverts en damier de parcelles de 7 à 10 ha; 7 — Id., en quartiers et blocs de parcelles de 2 à 3 ha, 8 — Id., en quartiers de parcelles d'un ha; 9 — friches sociales; 10 — friches et taillis des plateaux calcaires, 11 — forte déprise montagnarde; 12 — faible déprise montagnarde; 13 — reboisements importants, 14 — vergers; 15 — extension de quelques aménagements agraires

http://rcin.org.pl

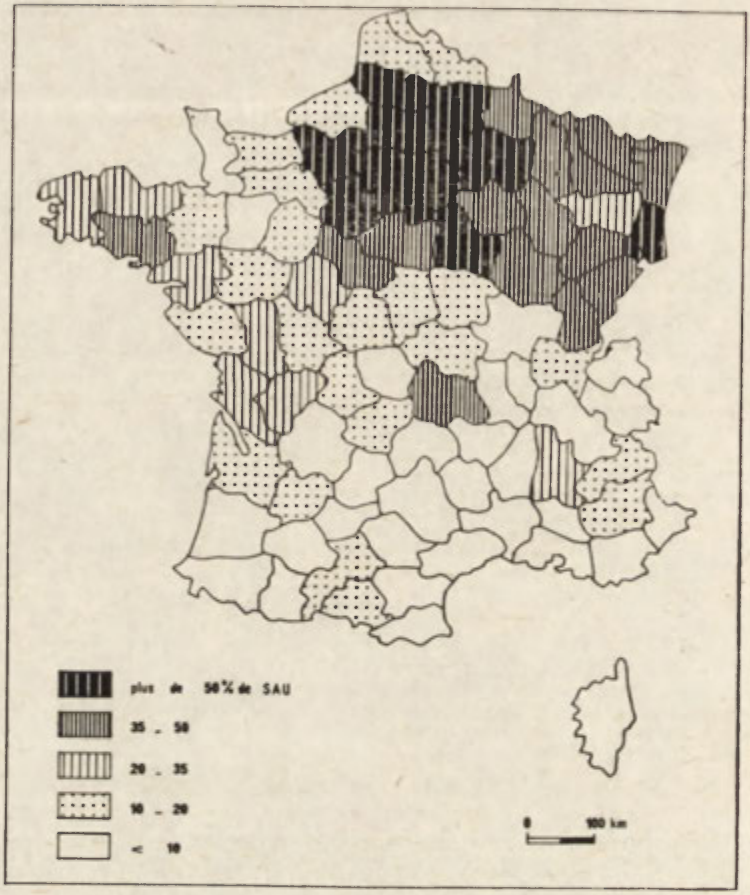


Fig. 3. Superficies remembrées 1971 (% par rapport à la S.A.U.)

pédologiques, les minifundia, les ouvriers-paysans ou les cultures spéciales des autres régions agricoles ont beaucoup diminué la transformation. Les mêmes contrastes se retrouvent en Lorraine et opposent la Woevre ou le plateau lorrain méridional de structures foncières modernisées aux cuestas encombrées de vergers abandonnés, aux plateaux du Barrois à la population résiduelle ou au Nord de la Moselle dont le dialecte germanique écarte les paysans des démarches administratives [69, 23, 58, 61].

(b) Les stigmates de la déprise

Certains sont déjà anciens tels les 550 000 hectares de friches ou de médiocres taillis qui recouvrent les plateaux calcaires de Bourgogne et de Lorraine. Une Société des Friches et Taillis de l'Est fut constituée en 1962 pour récupérer 150 000 hectares, très peu en culture, la majorité en pâturage à moutons et le reste en reboisement. Mais les difficultés étaient grandes (exiguité des parcelles, biens sans maîtres, indivisions) pour regrouper les propriétés avant de transformer. Et au bout de quelques années, les encouragements faiblissant, la société a renoncé à ses projets après quelques réalisations modestes de surfaces pastorales ou de replantation en vigne (vignoble de Toul).

http://rcin.org.pl

Moins étendues mais en progression les friches sociales témoignent du passage à l'activité industrielle de nombreux petits agriculteurs. Le phénomène a atteint un point avancé dans les vallées alsaciennes des Vosges parsemées d'usines. Les labours sont devenus exceptionnels, les prés de fauche sont recouverts de friches ou transformés en sapinières ou en peupleraies, les genêts et les ronces envahissent les pâturages communaux. Les maisons s'étalent autour des villages dans ce paysage négligé. Dans la Lorraine septentrionale minière une auréole qui correspond à des déplacements de une à deux heures a une majorité d'ouvriers-paysans ou d'ouvriers. Ils n'exploitent plus que quelques champs, les prairies surtout. Les mauvaises terres, les parcelles éloignées du village, les lisières de forêt, les vignes passent à la friche qui peut couvrir un tiers du sol. Par contre dans la région du Nord, les lotissements ouvriers, les corons des houillères ont déplacé la population et empêché le phénomène de l'ouvrier-paysan. On n'y rencontre pas de friche sociale.

Dans l'Est du Bassin parisien la très vieille symbiose entre les deux aspects des finages, les bois et les cultures, disparaît. Les agriculteurs ne s'intéressent plus à la forêt et négligent le pâturage ou l'exploitation d'affouage. La forêt devient le domaine des forestiers. Et le taillis s'efface progressivement derrière une fûtaie renaissante.

Jusqu'à une distance de 150 à 200 km de Paris les citadins recherchent des résidences secondaires pour les fins de semaine. Après la phase de réutilisation des bâtiments anciens, le stade des constructions neuves a été vite atteint. Dans presque toutes les vallées des maisons de styles hétéroclites et des chalets préfabriqués s'égaillent en désordre sur les versants [8, 52, 39, 55, 56, 10, 35].

(c) Les transformations de la Champagne

Depuis 1950, 72 000 ha de savarts couverts de pins noirs ou de pins sylvestres ont été défrichés. La Champagne crayeuse qui était une région boisée trouée de clairières ne conserve plus que des minces lisières d'arbres à la périphérie des finages et dans les camps militaires. Ces défrichements ont profité aux grandes exploitations qui ont beaucoup augmenté en nombre et doublé leur superficie. Un certain nombre de fermes isolées ont même été construites.

En même temps le doublement des ventes de champagne a provoqué une large extension du vignoble qui est passé de 10 000 à près de 15 000 ha. Il gagne des régions nouvelles [autour de Sézanne, le vallée de l'Ardre, le Nord-Ouest de la Montagne de Reims] sous forme de grandes plantations appartenant aux négociants, et s'étoffe dans son domaine traditionnel [26, 54, 25].

III. LA CONQUÊTE DES BASSES TERRES DU SUD-EST PAR LES VERGERS

A l'intérieur des massifs montagneux qui occupent le quart sud-oriental de la France, les couloirs de basses terres (vallées du Rhône et de ses affluents, plaines languedociennes et provençales) relevaient de modes d'aménagements ruraux très diversifiés. L'évolution du dernier siècle avait eu tendance à accentuer ces contrastes, de la plaine d'Aléria abandonnée aux buissons du maquis jusqu'au tapis monotone des vignobles languedociens, tandis que les plaines rhodaniennes perdaient le caractère de champagnes arborées que leur conféraient les lignes de mûriers. Depuis quelques décennies certains de ces paysages ont été profondément modifiés alors que d'autres conservaient un remarquable immobilisme.

http://rcin.org.pl

(a) Les arbres fruitiers réoccupent la vallée du Rhône

Le moteur de cette transformation a été l'irrigation par aspersion dont la diffusion au Nord d'Orange a atténué l'ancienne opposition des systèmes de cultures rhodaniens. Un rôle particulier revient donc aux travaux d'aménagement hydraulique de la Compagnie Nationale du Rhône, même si depuis 1952 sa vocation agricole a été réduite à la reconstitution du potentiel agricole et au rétablissement de l'écoulement de l'eau. Les expropriations des terres basses et fertiles pour les canaux d'amenée, les centrales et les zones industrielles qui ont porté sur 12 000 hectares ont été compensées par de vastes remembrements dans les plaines de Donzère et Montélimar (près de 20 000 ha) et la création de réseaux d'irrigation pour réaménager les nappes (principalement à Donzère, Beauchastel). Mais l'effet le plus bénéfique a sans doute été la protection des terres autrefois inondées (environ 8 900 hectares).

L'avancée des arbres fruitiers (pêchers et accessoirement pommiers, poiriers, abricotiers) s'est effectuée à partir du centre de la vallée de l'Eyrieux, constitué à la fin du XIX^{e} siècle et entré en expansion à partir de 1940. Elle a suivi trois étapes qui correspondent à des localisations différentes. Dans un premier temps, jusqu'en 1950, de petits vergers ont été créés sur les basses terres non menacées et facilement irrigables à partir des nappes (plaines de Valence et des Baix, environs de Montélimar). Ils soulignaient l'opposition des terrasses sèches toujours consacrées à l'association céréales—luzerne. La seconde phase a été celle des grands vergers supérieurs à 50 hectares qui furent installés dans les îles ou les espaces inondables maintenant protégés. Enfin le même type monte sur les terrasses. Seuls échappent la partie intérieure de la plaine de Valence au pied du Vercors dont les sols à calcaire actif éliminent le pêcher, et le bassin de Montélimar en partie. D'autre part, au Nord du confluent de l'Isère, si dans la vallée la fréquence des paysans-ouvriers a contribué à maintenir le paysage de *coltura promiscua*, de ci de là altéré par la négligence ou la friche, de nouveaux vergers se sont multipliés sur le plateau vivarais jusqu'à 450 mètres d'altitude. Pêchers tardifs et cerisiers y remplacent landes et bois de pins défrichés et s'ajoutent aux exploitations de polyculture en même temps qu'apparaissent près des fermes les hangars à toit de tôle ondulée. Ce mouvement général qui semble avoir atteint son apogée, à cause des difficultés actuelles de la commercialisation renverse donc l'idée que dans les plaines du Rhône moyen le mistral interdisait les arbres fruitiers en dehors des sites d'abri. Il montre aussi le rôle de propagateurs joué par les agriculteurs de la vallée de l'Eyrieux et les facteurs favorables offerts par ces plaines : dimension moyenne des exploitations et habitat dispersé [6, 28, 31].

La multiplication des vergers déborde même la vallée principale et se rencontre dans de nombreuses vallées affluentes : celle de l'Ardèche en aval d'Aubenas, celle de la Drôme au pied du Vercors et surtout celle de la Durance. Cette dernière bénéficie des travaux de l'Electricité de France dont les grands barrages régulateurs [Serre-Ponçon] ont permis d'étendre les périmètres irrigués. En plusieurs secteurs le long de la vallée, et tout spécialement autour de Manosque les grands vergers ont occupé des centaines d'hectares. Ils ont aussi profité de la dotation en eau accrue des canaux de la Haute Crau où 2500 ha ont été conquis [2, 48].

On les retrouve encore, associés au vignoble dans la plaine orientale de la Corse. Depuis 1957, et à l'image des bonifications sardes, un plan confié à la Société pour la Mise en valeur de la Corse s'efforce de récupérer 90 000 hectares de cette plaine abandonnée. L'idée d'en faire une huerta arboricole a été quelque peu bousculée par l'installation de nombreux agriculteurs d'Algérie qui

http://rcin.org.pl

y ont reconstitué une nouvelle Mitidja principalement consacrée à la vigne. Un paysage géométrique parsemé de maisons et de grandes caves blanches a remplacé les maquis de myrtes et de cistes [65, 66, 17].

(b) L'extension de quelques paysages ruraux anciens

Le Comtat est un de ces paysages originaux avec ses maisons dispersées, ses canaux et ses parcelles allongées E-O bordées sur leurs longs côtés de haies de cyprès qui protègent les cultures maraîchères du vent desséchant. Ce pseudo-bocage n'est pas entièrement figé. Depuis dix ans les cyprès qui donnaient leur marque esthétique au paysage sont attaqués par un champignon parasite, et à la suite d'une curieuse désaffection ils sont remplacés par des peupliers qui pendant l'hiver et le printemps ne formeront qu'un piètre abri pour les plantes délicates. D'autre part les vergers remplacent les primeurs sur les terres saturées de toxines par une longue culture intensive et envahissent les basses terres argileuses (paluds de Noves, Althen). Cependant le phénomène le plus important est l'expansion de ce type d'aménagement agraire grâce aux nouvelles possibilités d'irrigation. Ainsi la régularisation du régime de la Durance ayant renforcé le débit du canal de Carpentras, les jeunes agriculteurs de Carpentras ont étendu le paysage comtadin sur les garrigues de St. Ponchon et Sarrians (275 ha) ; de même plus au nord il gagne le périmètre du canal de Pierrelatte. Mais son champs d'expansion le plus vaste est lié aux travaux de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc, dont le but est la reconversion économique de cette région grâce au levier d'un canal d'irrigation au débit de 75 m^3/seconde prélevés sur le Rhône. Vis à vis du vignoble le projet représente un pari car il suppose une souplesse des mentalités, l'existence d'une trésorerie assez à l'aise pour amortir deux matériels, l'abandon d'une vie quasi urbaine et de rythmes de travail peu éprouvants. Aussi le canal traverse-t-il de longues sections de vignobles qui refusent ses eaux. Celles-ci ont été utilisées par les regions médiocres libres de vignes, plaines trop humides ou terrasses caillouteuses, tels la plaine de Pazac, les environs de Mauguio et surtout la Costière du Gard. Les rapatriés d'Algérie qui cherchaient de nouvelles terres y ont contribué. L'irrigation a permis ainsi un élargissement de l'espace cultivé et par une véritable inversion l'inertie du vignoble a rejeté les secteurs irrigués sur les côteaux de terres sèches. L'exemple le plus saisissant en est la Costière. Tandis que les parcelles proches des villages étaient remembrées pour dépasser la taille d'un hectare, les friches étaient aménagées en exploitations groupées de 20 à 40 hectares par regroupement ou partage ce qui entraînait la multiplication de fermes dispersées. Le système agricole de vergers et de cultures maraîchères protégés de haies de cyprès et de caniers a complété la similitude avec le paysage comtadin [50, 68, 6]. Dans le delta de Camargue, un autre paysage de rizières de grande taille associé à des grosses exploitations aux bâtiments isolés est apparu en 1942. A l'abri d'un tarif douanier d'abord, puis en situation de concurrence, il s'est étendu sur près de 30 000 hectares dont les deux tiers dans le Delta et le reste en amont, le long de la Crau ou vers le Languedoc. Entre les levées alluviales jalonnées de saules ou de peupliers et les marais à phragmites, les anciens pacages ont été transformés en vastes casiers nivelés.

Enfin, paradoxe dans un pays qui tire avantage de sa latitude méridionale, les serres chauffées introduisent leurs surfaces brillantes parmi les cultures et les vergers depuis 1964. La clémence de l'hiver y diminue les frais de chauffage tout en maintenant un bon ensoleillement. Mais les horticulteurs doivent rechercher les légumes de contre-saison ou les fleurs. On les rencontre près des

http://rcin.org.pl

villes ou le long des grandes routes en périmètres irrigués, principalement en Languedoc oriental (environ 400 000 m²), en Roussillon et dans la vallée du Gapeau [1, 16].

Face à ces régions en évolution rapide, et quels que soient les changements économiques qui les affectent, le Roussillon, la plus grande partie du Languedoc viticole et la Basse-Provence forment des domaines de stabilité des paysages ruraux. Devant le peu d'enthousiasme des agriculteurs des bassins de Provence pour l'eau du Verdon que la Société du canal de Provence leur propose, celle-ci a dû s'orienter vers la clientèle industrielle et l'alimentation urbaine [49].

IV. LES RETOUCHES MULTIPLES DES PAYSAGES AQUITAINS

Les paysages ruraux aquitains ont toujours rendu difficile la tâche de ceux qui tentaient de grandes synthèses à cause de leur complexité. M. Bloch et R. Dion par exemple les avaient interprétés de manières opposées. Seules la masse forestière des Landes et les campagnes découvertes des larges couloirs des vallées y introduisent des ensembles plus simples. Depuis vingt ans les transformations ont apporté de multiples et sérieuses retouches.

(a) La destruction et la reconstitution de la forêt landaise se sont accompagnées d'une inversion de la répartition des terres et des bois

De 1938 à 1952, une succession de grands incendies a détruit environ 400 000 hectares de pinèdes, soit près de la moitié du plus grand massif forestier français. La négligence dans l'entretien des fossés de drainage qui favorisait la remontée du plan d'eau et la prolifération des touffes inflammables de molinie, la raréfaction des troupeaux ovins qui n'assuraient plus le nettoyage du sous-bois, en furent les causes profondes. Aussi les larges interfluves centraux dépourvus d'écoulement naturel en constituèrent-ils les victimes principales. Depuis 1949 la forêt a été reconstituée par régénération spontanée ou par vastes réensemencements. Mais le système de production a été profondément modifié : la forêt pour la résine est devenue une forêt pour le bois sans que les essences arbustives aient été changées. Deux conséquences en ont découlé. D'abord un réseau routier très ramifié a été ouvert pour permettre à la fois le débardage des bois et la lutte contre le feu. Ensuite le lien qui unissait le gemmage et les petites métairies de cultures a été rompu. Les métairies ont été abandonnées et leurs terres reboisées, surtout celles éloignées des villages. Ainsi disparaissent peu à peu les anciennes clairières installées sur les sites bien drainés des versants de vallées. A proximité de l'agglomération bordelaise, des stations touristiques littorales ou de quelques centres industriels (Roquefort), le passage à l'agriculture à temps partiel conduit au même résultat. Mais la crainte des incendies avait fait décider la création d'amples couloirs cultivés qui quadrilleraient le massif et dont la réalisation avait été confiée en 1958 à la Compagnie d'Aménagement des Landes de Gascogne. A l'image de quelques initiatives antérieures l'intention était de créer des exploitations moyennes de 70 hectares consacrées au maïs, aux engrais verts et à l'engraissement des bovins. Le rapatriement des agriculteurs français d'Afrique du Nord fournit les colons et (en 1968) 144 exploitations couvrant 8000 hectares avaient été installées. Cependant le quart de cette superficie était déjà abandonné devant des résultats financiers déficitaires et les difficultés de la maîtrise de l'eau sur ces anciennes landes d'interfluve inondées l'hiver et asséchées l'été. Fort heureusement le relais fut pris par des agriculteurs du Centre du Bassin parisien et des négociants qui, soit dans le cadre de la Compagnie, soit à titre individuel

http://rcin.org.pl

ont défriché de très grandes exploitations vouées à la monoculture du maïs grâce à une forte mécanisation (tracteur, matériel de récolte, asperseurs géants utilisant la nappe phréatique) et à une main-d'oeuvre étrangère. Ainsi les domaines boisés les derniers sont-ils devenus de grands blocs géométriques de culture sur environ 30 000 hectares [57, 32].

(b) Les progrès de la grande exploitation simplifient le dessin agraire

Traditionnellement en Aquitaine les propriétés importantes étaient divisées en exploitations familiales, les métairies, ce qui contribuait à la dispersion de l'habitat et au morcellement de la morphologie agraire. Simultanément l'orientation polyculturale maintenait une utilisation du sol très diversifiée, parfois adaptée aux variations pédologiques très rapides et aux différences d'exposition. Ainsi dans les collines de terrefort du Toulousain, autour de la métairie isolée les petites parcelles étaient jalonnées de haies destinées à retenir le sol le long des courbes de niveau, un bois de chênes pour les porcs couvrait une partie du versant septentrional tandis qu'une vigne se chauffait au Sud, des lignes d'arbres sinueuses suivaient les prés des fonds de vallon. Une refonte du système de gestion des propriétés, dont l'initiative revient en large part aux rapatriés d'Afrique du Nord, a remplacé le métayage par la grande exploitation directe, mécanisée et tournée vers 2 ou 3 cultures principalement céréalières. Un paysage nouveau a surgi. Par l'abandon de nombreux bâtiments, l'habitat dispersé s'est réduit. Les parcelles supérieures à 5 ou 10 hectares ont imposé leur style, les haies et les boqueteaux ont été arasés, les prairies planes ont été converties en labours. Par contre les versants raides retournent à la friche et les bas fonds sont plantés de peupliers. Le damier des grands champs ouverts a été plaqué sur ces collines hier encore diversifiées. Le mouvement a pris le plus d'ampleur en Lauragais et entre l'Hers et l'Ariège, il demeure partiel dans le Terrefort tarnais, il n'apparait que de ci de là sur les hautes terrasses de la Garonne, le Gers ou les plateaux périgourdins [19].

(c) L'extension des vergers

La dispersion de pêchers, pruniers ou noyers parmi les labours ou les vignes contribuait à donner une allure arborée aux paysages aquitains. Cette originalité a reculé rapidement tandis que les vergers spécialisés de tailles variables se répandaient sur une grande échelle depuis 1950. Certains propagent des arbres traditionnels. Le prunier d'ente a connu un véritable renouveau en Agenais, dans la basse vallée du Lot, sur les coteaux entre Villeneuve et Agen, en petites parcelles de un à deux hectares intégrées au cadre polycultural. De même les replantations de noyers en Périgord qui sont l'oeuvre soit d'agriculteurs (vallée de la Dronne, bordure du Massif Central), soit de citadins aisés autour des villes (Périgueux, Sarlat). On pourrait en rapprocher l'extension depuis 1970 du vignoble charentais de vins blancs autour de Cognac qui s'est accru de 20 % (13 000 ha) à la suite du développement des ventes de cognac et de l'irruption des capitaux anglo-saxons parmi les négociants.

Cependant la poussée majeure est due aux vergers de pêchers, pommiers et poiriers. Elle a pris deux formes. Tantôt quelques hectares surtout de pêchers sont introduits dans de petites exploitations, comme celles de la basse vallée du Tarn à tendance viticole ou celles des coteaux du Bas-Quercy, de l'Agenais oriental, du Nord du Gers. Tantôt des vergers de quelques dizaines à plusieurs centaines d'hectares consacrés aux pommiers et secondairement aux pêchers et pruniers ont été créés par des agriculteurs rapatriés ou des

http://rcin.org.pl

négociants. On les rencontre dans la vallée moyenne de la Garonne, la basse vallée de la Dordogne et en cas moins fréquents dans les vallées du Tarn, du Lot, de l'Isle et des rivières gersoises. Ces parcelles d'arbres de basse-tige, de forme géométrique et de taille variable sont désormais un élément notable du paysage puisque les nouveaux vergers dépassent 25 000 hectares. L'Agenais et les régions voisines les ont accueillis en majorité tandis que dans le Toulousain les sols asphyxiants des terreforts et le vent d'autan empêchaient leur propagation [44, 46, 13, 3].

(d) Flux et reflux de l'espace agricole

Malgré le dépeuplement rural les reflux récents sont rares en Aquitaine. Seuls les Causses du Quercy, autour de Gramat et de Martel, retournent à de médiocres taillis de chênes qui prolongent ainsi ceux du Périgord oriental et du Sarladais. Malgré la reconnaissance de leur qualité les plantations de lavande n'ont pu enrayer ce mouvement et elles ne se maintiennent en petits champs dispersés qu'au Sud du Lot. Par contre des spéculations nouvelles ont provoqué une faim de terre et certains terroirs jusqu'alors méprisés ont été défrichés. Sur les plateaux périgourdins, les cultures se cantonnaient dans les vallons secs remblayés de grèzes calcaires et abandonnaient aux châtaigneraies les croupes à sol acide dérivé des formations éluviales tertiaires. Le succès de la culture du fraisier a déclenché le défrichement des taillis de châtaigniers sur plus de 1000 hectares. Dans les pays de l'Adour la culture hautement rémunératrice des semences de maïs hybrides provoque les mêmes effets. De vastes clairières sont ouvertes dans les landes ou les taillis des hautes terrasses d'alluvions anciennes au Nord de Pau ; des landes communales sont vendues ou louées ; des pinèdes de reboisement sont mises en culture en Chalosse [59, 45].

V. LA DÉPRISE AGRICOLE DES MONTAGNES

Depuis un siècle la diminution accentuée de la population des montagnes a renversé un long mouvement amorcé depuis le milieu du Moyen-Age et qui avait abouti à un remarquable aménagement rural. Cette dépopulation s'accompagne d'une déprise humaine sur les paysages. Les activités nouvelles, industrie puis tourisme, n'ont pas les mêmes relations étroites avec les conditions naturelles et contribuent au bouleversement de ces paysages. Les formes et les localisations de ces modifications nourrissent l'étude dynamique de l'espace montagnard contemporain.

Le phytogéographe P. Rey en a tenté une synthèse récente dans la chaîne des Pyrénées [67]. Chaque élément de l'ancien équilibre agro-sylvo-pastoral est affecté de manière particulière. A l'intérieur de l'étage agricole les cultures qui occupaient les versants bien exposés (soulanes) retournent d'autant plus vite à l'inculture qu'elles sont éloignées des villages et situées sur des pentes fortes. La lande s'installe d'abord, rapidement étoffée d'arbustres à partir des murettes éboulées — les pinèdes s'avancent. Et dans la moitié orientale de la chaîne (Corbières, Cerdagne, etc.) des morsures d'érosion se développent. Sur les prés de fauche de l'ombrée, et parfois de la soulane, c'est l'abandon du réseau d'irrigation qui conduit par excès d'eau à la prairie mouilleuse et par défaut à une lande à genêt, ajonc et fougère, tandis que partout les haies s'empâtent d'accrues latérales. Dans l'étage forestier les clairières de pâturages

http://rcin.org.pl

sont rongées par la progression périphérique des arbres et autour des cabanes en ruines les touffes de ronces accueillent les semis de hêtres ou de sapins. Enfin sur l'étage pastoral la lande subalpine à rhododendron et genêt purgatif envahit d'immenses alpages négligés. La disposition relative de ces terroirs d'abandon et des terroirs encore utilisés permet de distinguer des modèles géométriques de la déprise. Tantôt l'abandon est concentrique, et selon le type de relief en cuvette ou en plateau il donne des modèles en "coquilles" ou en "coupoles", tantôt il suit les vallées principales et les escarpements monoclinaux et dessine des "écharpes" ou des "berceaux" quand les versants sont rapprochés. Dans les hautes vallées où le village et les basses terres occupent une position réduite et excentrée par rapport aux alpages la déprise prend la forme d'une "goutte" étirée. La relation entre ces modèles et les principaux types de reliefs pyrénéens explique qu'on rencontre de préférence les "cuvettes" dans les Corbières, les "coupoles" dans le massif de Mouthoumet, le pays de Sault, la basse Ariège, les "écharpes" le long du front nord-pyrénéen, les "berceaux" dans les zones plissées, les "gouttes" dans la haute chaîne. Mais l'intensité du dépeuplement et la dégradation des conditions de la vie pastorale du climat océanique au climat méditerranéen superposent un autre trait majeur qui est l'atténuation progressive de la déprise de l'Est à l'Ouest. D'autres facteurs interviennent encore. Selon leurs fonctions les petites villes peuvent accentuer ou atténuer le phénomène. Il semble que les villes à activités tertiaires (Foix) accélèrent la déprise alors que les centres industriels la freinent grâce aux ouvriers-paysans [41, 29].

Dans les Alpes, où l'altitude et les formes du relief commandent des paysages ruraux étagés assez comparables, l'évolution économique a été plus complexe. La transformation des alpages en révèle la démonstration. Dans l'ensemble leur utilisation décline sans qu'il y ait d'abandon complet, les troupeaux d'ovins transhumant ayant tendance à remplacer partiellement les bovins locaux. Mais les situations régionales sont très variées. Dans les Préalpes du Nord où, à cause de l'altitude moyenne, les alpages ne sont pas très étendus le recul est prononcé. De 1950 à 1965 plus du quart de ceux du Chablais ont été abandonnés. On rencontre toutes les formes de l'abandon partiel caractérisé par des chalets encore entretenus mais aussi par l'envahissement des petits épicéas, des genêts sagittés, jusqu'à l'abandon complet lorsque la lande à rhododendron et aulne vert ou les enrésinements se substituent à l'herbe tandis que les chalets écroulés simulent des éboulis. Il suffit d'un accès difficile, du manque d'eau sur certains plateaux karstiques, d'une taille trop exigüe, d'un propriétaire négligent ou d'une vallée proche abondamment pourvue en prés de fauche pour que l'étage forestier et l'étage alpin referment leur emprise sur les anciens alpages. Les massifs internes qui en offrent les plus vastes étendues sont placés dans des situations très différentes selon le mode d'appropriation. Le système de la "grande montagne" collective, caractéristique de la Tarentaise, est à la fois favorable au maintien en état de ces pâturages grâce à leur séparation des labours et des prés de fauche de la vallée et à leur utilisation plus ample, et fragile devant les grandes stations de ski qui recherchent leur étendue et leur structure foncière simple. Aussi vie pastorale et abandon à l'aménagement sportif se côtoient-ils. Par contre le système de la 'petite montagne" familiale de la Maurienne conduit généralement à l'abandon. Il dissociait les cultures de la vallée de l'étage alpin consacré au pâturage et au pré de fauche; la substitution des prés aux cultures entraîne l'abandon de l'alpage tandis que le morcellement foncier écarte les promoteurs de grandes stations de sport d'hiver [63, 14].

http://rcin.org.pl

Mais les bouleversements les plus profonds affectent les fonds de vallée, et les pentes inférieures. En Oisans, de 1955 à 1970, si les alpages ont reculé de moins de 10 % (2600 ha), la déprise de la surface agricole utile en dehors des alpages a atteint près de 50 % (2943 ha sur 6024). Dans les secteurs industrialisés (Maurienne, Oisans) usines et lotissements ont complété l'habitat ancien en hameaux. Ailleurs, dans les vallées atteintes par le tourisme, le phénomène se retrouve dans certaines vallées pyrénéennes (Ossau), la transformation est subtile. L'habitat prolifère (maisons individuelles, résidences secondaires, colonies de vacances, hôtels) soit autour des hameaux et villages, soit en ordre dispersé au hasard des acquisitions de terrains. Sollicités par d'autres activités les agriculteurs se raréfient, mais la spéculation foncière empêche toute réorganisation agricole. Les cultures reculent au profit des prairies alors que paradoxalement de nombreux systèmes d'irrigation sont désorganisés. Rares sont les sections où apparaissent des vergers de pommiers et poiriers (Tarentaise, moyenne Durance). Des paysages désordonnés se substituent à la logique des aménagements agricoles traditionnels. Seul le Sillon alpin se maintient mieux [62, 7, 27, 40].

Sur les plateaux du Massif Central l'évolution suit d'autres modalités. Les plus vastes espaces relèvent des régions en dépeuplement prononcé et continu. Le territoire agricole s'y contracte. Les landes et les bois remplacent les cultures et submergent les bâtiments de fermes en ruines. Dans le Morvan la forêt gagne 800 à 900 ha par an, au point d'être ressentie comme une menace par les agriculteurs. Dans le Sud-Ouest (Montagne Noire, Sidobre, Monts de Lacaune) les plantations de résineux atteignent 15 000 hectares. En Lozère où plus de 50 000 ha de terres agricoles ne sont pas utilisées le Fond Forestier National a entrepris de reboiser 31 000 ha. En Auvergne et Limousin la S.O.M.I.V.A.L. (Société pour la mise en valeur de la région Auvergne-Limousin) encourage des plantations sur 10 000 ha environ. Partout l'extension forestière bouleverse les paysages. Elle les désorganise aussi, car très souvent les plantations sont une oeuvre individuelle de propriétaires émigrés qui cherchent un revenu de terres incultes en profitant des avantages financiers officiels. On reboise donc souvent les meilleures terres plus que les landes. Ce paysage forestier en "timbre-poste", si fréquent dans la Montagne limousine, le Livradois, les Monts du Forez, les Ségalas, interdit tout remembrement et décourage toute réorganisation des exploitations. Localement les transformations se réalisent dans l'incohérence; sur une même commune on rencontre des reboisements et des défrichements effectués dans le cadre de propriétés différentes, des finages de hameaux en cours de déprise autour des maisons abandonnées ou transformées en résidences secondaires et d'autres finages en progrès ou les parcelles sont agrandies et le bocage aéré. Un trait assez général est l'abandon des petites vallées étroites. Il est rare que les cas de reprise dépassent l'échelle individuelle et transforment une petite région comme le Nord du Causse de Larzac où depuis 15 ans par défrichement ou reprise d'incultes les labours ont doublé de superficie avec leur cortège de murgers d'épierrement. A ces paysages de déprise anarchique s'opposent quelques régions agricoles encore peuplées (versant septentrional des Monts Dore, Devès basaltique). Le Naucellois, en Ségala, en fournit un exemple. Malgré la présence croissante des friches et des broussailles dans les petites exploitations des vieux, les autres exploitations s'agrandissent par location et constituent d'amples îlots de cultures en supprimant talus et haies vives. Autour du bourg les maisons neuves des retraités et des fonctionnaires se multiplient. Les villes exercent des influences variés sur le paysage rural proche. Parfois elles main-

http://rcin.org.pl

tiennent l'habitat résidentiel sans jouer un rôle agricole: tel est le cas d'Aurillac, dont le bassin profite seulement des avantages de la situation [33, 11, 51, 4, 22, 12, 37, 5, 60]. Ailleurs, et c'est le cas le plus fréquent autour de Clermont-Ferrand, de Thiers, des centres industriels de Combrailles, les ouvriers créent des auréoles d'agriculture à temps partiel qui ont pour signes une déprise d'un tiers à la moitié des surfaces cultivées, l'abandon des coteaux viticoles les plus raides, la prépondérance des prairies naturelles mal entretenues. Mais dans la vallée du Gier, la tradition ancienne de l'industrie stéphanoise évite de la faire considérer comme une rupture par rapport à la vie agricole. Aussi rencontre-t-on près de la moitié des exploitations agricoles à revenus mixtes, tenues souvent par des hommes jeunes, et qui se spécialisent dans la culture des cerisiers, l'élevage laitier ou les parcs d'animaux de boucherie. Ce sont elles qui ont assuré les progrès récents des vergers. On retrouve là les formes de la *Sozialbrache* qui ne sont pas des friches [53, 15].

*
* *

Cette analyse n'épuise pas tous les aspects des transformations. En particulier elle laisse dans l'ombre l'amputation de l'espace agricole par le développement des villes et des voies de communications. Certes on n'ignore pas les directions de poussée de l'agglomération parisienne, ses villes nouvelles, ses grands ensembles immobiliers et ses nouveaux aéroports. Certaines études ont apporté des précisions. La perte dans la région du Nord atteint 300 à 750 ha par an ; la vallée du Rhône a abandonné 16 000 ha sans compter les emprises urbaines ; le territoire agricole a diminué de 18 % en 12 ans dans la dépression stéphanoise. Mais nous ne disposons pas d'une comptabilité des reculs de l'espace rural qui permette d'en mesurer l'importance exacte et les rythmes.

Un grand balancement n'en apparaît pas moins. Dans toute la moitié septentrionale défrichements forestiers et arasement des haies dénudent les paysages, élargissent les horizons, atténuent les oppositions traditionnelles. Au contraire la déprise et l'arboriculture irriguée donnent un visage de plus en plus arboré à la France méridionale.

Ces transformations traduisent-elles une modernisation des campagnes françaises? La réponse ne peut être que nuancée. Elle est affirmative pour tous les remodelages qui dilatent la taille des parcelles d'exploitations, pour toutes les créations de nouveaux finages cultivés, pour toutes les nouvelles utilisations du sol qui accompagnent les réseaux d'irrigation. Mais aussi, que de reboisements anarchiques, de friches insidieuses, de vallées montagnardes désorganisées! Parmi les grandes compagnies d'aménagement, à côté des réalisations de celle du Languedoc, combien ont renoncé à tout aménagement d'envergure et se contentent d'opérations ponctuelles (Limousin-Auvergne, Landes, Gascogne, Provence). Ces réponses contrastées reflètent la réorganisation en cours des paysages ruraux français qui échappent de plus en plus au vieux dualisme bocage-campagne découverte pour s'exprimer en termes dynamiques.

Université de Caen

BIBLIOGRAPHIE

[1] Ballester-Bascoul, S., Carriere, P., Mourot, E., L'agriculture de serre en Languedoc oriental, *Bull. Soc. Langued. Géogr.*, 4, 1970, p. 293-313.

[2] Barbier, B., Irrigation et développement agricole en moyenne et basse Durance alpestre, *Méditerranée*, 3, 1962, p. 65-80.

http://rcin.org.pl

[3] Belot, Cl., Le pays du cognac, une entreprise en pleine expansion, *Norois*, 77, 1973, p. 105—128.
[4] Bertrand, G., Société rurale et réaménagement agricole dans le Ségala tarnais, *Rev. Géogr. Pyr. S. O.*, 33, 1962, p. 137—161.
[5] Beteille, R., Difficultés et promesses de modernisation d'un canton du Ségala, le Naucellois, *Rev. Géogr. Pyr. S. O.*, 43, 1972, p. 45—69.
[6] Bethemont, J., *Le thème de l'eau dans la vallée du Rhône*, St. Etienne 1972.
[7] Billet, J., La haute Maurienne, *Rev. Géogr. Alp.*, 54, 1966, p. 43—71.
[8] Blanc, A., Le problème des friches, *Rev. Géogr. Est*, 3, 1963, p. 179—182.
[9] Bloch, M., *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo 1931.
[10] Bonnamour, J., L'arrondissement de Sens en 1964, *Rev. Géogr. Est*, 5, 1965, p. 407—428.
[11] Bonnamour, J., *Le Morvan, la terre et les hommes*, Paris 1966.
[12] Bonnaud, P., Observations sur les paysages ruraux du massif forézien, *Trav. Inst. Géogr. Clermont-Ferrand*, 31, 1967, p. 1-20.
[13] Bonnet, J., La basse vallée du Tarn, *Rev. Géogr. Pyr. S. O.*, 40, 1969, p. 13-24.
[14] Bozon, P., Estivage, affouragement et habitat rural dans les hautes vallées de Maurienne, *Rev. Géogr. Alp.*, 56, 1968, p. 359-365.
[15] Bozon, P., L'agriculture dans un milieu industrialisé et urbanisé. La vallée du Gier, *Rev. Géogr. Lyon*, 47, 1972, p. 227-257.
[16] Brun, F., La culture sans sol de la Crau (Var), *Méditerranée*, 4, 1965, p. 219-228.
[17] Brun, F., La société rurale "pied noir" en Algérie et dans le Midi méditerranéen, *Centre Géogr. Etud. Rech. Médit.*, 3, 1972, p. 49-52.
[18] Brunet, P., *Transformation des systèmes de culture et du paysage rural dans le Cotentin*, Colloque de géographie agraire, Rennes 1963, p. 107-121.
[19] Brunet, P., *Les campagnes toulousaines*, Toulouse 1965.
[20] Brunet, P., *Carte des paysages ruraux. Atlas national de l'Aménagement du Territoire*, Paris 1966.
[21] Brunet, P., Dionnet, M. C., Présentation d'un essai de carte des paysages ruraux de la France, *Bull. Ass. Géogr. Franç.*, 1962, p. 98-103.
[22] Calmes, R., Adaptation et modernisation agricole dans une commune du Bas--Ségala : Saint-Just-sur-Viaur, *Rev. Géogr. Pyr. S. O.*, 39, 1968, p. 299-322.
[23] Christians, Ch., La réorganisation agraire en Basse-Alsace et dans sa bordure vosgienne, *Bull. Soc. Belge Etud. Géogr.*, 28, 1959, p. 197-251.
[24] Clos-Arceduc, I., Sur la destruction du bocage, *Etud. Rur.*, 3, 1961, p. 99-101.
[25] Colin, G., Le dynamisme du vignoble champenois, *Rev. Géogr. Est.*, 8, 1968, p. 337-354.
[26] Colin, G., Un grand département agricole, La Marne, *Trav. Inst. Géogr. Reims*, 7, 1971, p. 3-16.
[27] *Conséquences du déclin agricole et démographique dans l'espace montagnard*, C.E.R.A.F.E.R., Grenoble 1971.
[28] Coustary, A., Transformations récentes de l'agriculture fruitière dans la moyenne vallée du Rhône, *Rev. Géogr. Lyon*, 41, 1966, p. 129—154.
[29] Delnomdedieu, L., Le Val d'Ariège, *Rev. Géogr. Pyr. S.O.*, 40, 1969, p. 65-79.
[30] Dion, R., *Essai sur la formation du paysage rural français*, Tours 1934.
[31] Dubesset, P., Choix agricoles et caractères du climat dans la région du Rhône moyen, *Rev. Géogr. Lyon*, 47, 1972, p. 137-165 et 297-326.
[32] Duboscq, P., Une nouvelle agriculture dans les Landes de Gascogne, *Rev. Géogr. Pyr. S.O.*, 44, 1973, p. 185—206.
[33] Fel, A., Espace rural dans les montagnes d'Auvergne, in : *L'aménagement de la montagne*, Acad. Pol. Sci., Centre Sci. Paris, 87, Warszawa 1971, p. 119-126.

http://rcin.org.pl

[34] Flatrès, P., La deuxième "révolution agricole" en Finistère, *Etud. Rur.*, 8. 1963, p. 5-55.
[35] Flatrès, P., L'évolution de l'agriculture dans la région du Nord, *Hommes et Terres du Nord*, 1, 1964, p. 7-21.
[36] Flatrès, P., Réflexions sur la débocagisation, in : *L'habitat et les paysages ruraux d'Europe*, Liège 1971, p. 129-144.
[37] Grivet, S., La vie rurale dans le canton de Craponne, *Trav. Inst. Géogr. Clermont-Ferrand*, 44, 1972, p. 31-40.
[38] Guellec, A., Le remembrement rural dans le département des Côtes-du-Nord, *Norois*, 18, 1970, p. 295-314.
[39] Guery, F., Agriculture et industrie dans les Vosges alsaciennes, *Rev. Géogr. Est*, 2, 1962, p. 327-344.
[40] Hourcade, B., *La vie rurale en Haut-Ossan*, Pau 1970.
[41] Jalbergue, P., Les structures géographiques des Pyrénées ariégeoises entre Foix et Lavelanet, *Rev. Géogr. Pyr. S. O.*, 40, 1969, p. 47-63.
[42] Joannes, S., Laneel, M. J., *Remembrement et aménagement rural dans le Calvados*, Caen 1972 (ronéot).
[43] Juillard, E., Meynier, A., Planhol, X. de, Sautter, G., *Structures agraires et paysages ruraux. Un quart de siècle de recherches françaises*, Nancy 1957.
[44] Kaiser, B., Vers une révolution fruitière en Moyenne-Garonne, *Rev. Géogr. Pyr. S.O.*, 31, 1960, p. 205-228.
[45] Lacaze, R., La culture de la lavande dans le Quercy, *Rev. Géogr. Pyr. S.O.*, 36, 1965, p. 39-52.
[46] Lepagnot, L., Le marché-gare d'Agen-Boé, *Rev. Géogr. Pyr. S.O.*, 37, 1966, p. 218--230.
[47] Les talus. *Penn ar Bed*, 41 (1965), 2.
[48] Livet, R., Problèmes de colonisation rurale actuelle dans le Sud-Est français, *Com. Trav. Hist. Sci., Bull. Section Géogr.*, 1963.
[49] Livet, R., Aspects récents de l'aménagement hydraulique en Provence, *Bull. Soc. Géogr. Liège*, 6, 1970, p. 1-20.
[50] Livet, R., *A propos du paysage rural comtadin*. Communication au colloque de Pérouse, 1973.
[51] *Lozère, étude départementale d'aménagement rural*. Direction departamentale de l'Agriculture 1972.
[52] Marbach, J., *Le développement récent de la friche dans les campagnes bas-rhinoises*, Strasbourg 1960.
[53] Migon, Ch., L'agriculture à temps partiel dans le département du Puy de Dôme, *Trav. Inst. Géogr. Clermont-Ferrand*, 40, 1971, p. 1-41.
[54] Montanbaux, G., La grande agriculture champenoise au Sud-Ouest de Châlons sur Marne, *Trav. Inst. Géogr. Reims*, 7, 1971, p. 17-34.
[55] Muller, P., Contrastes de peuplement et de niveau de vie dans le Nord de la Moselle, *Rev. Géogr. Est*, 6, 1966, p. 229-268.
[56] Pagney, P., La région comprise entre la forêt de Chaux et la forêt de la Serre, *Rev. Géogr. Est*, 8, 1968, p. 229-236 et 9, 1969, p. 3-126.
[57] Papy, L., Le "désert landais", *Rev. Géogr. Pyr. S. O.*, 44, 1973, p. 129-149.
[58] Peltre, J., L'évolution des structures foncières rurales en Lorraine, *Bull. Soc. Géogr. Liège*, 5, 1969, p. 1-24.
[59] Pijassou, R., Regards sur la révolution agricole en Dordogne, Périgueux (1967).
[60] Pilleboue, J., Le Nord du Causse du Larzac, *Rev. Géogr. Pyr. S. O.*, 43, 1972, p. 453-468.
[61] Planhol, X. de, L'openfield à noyers dans le Sud-Est du Bassin parisien, *Rev. Géogr. Est*, 5, 1965, p. 473-482.

http://rcin.org.pl

[62] Rambaud, Ph., Vincienne, H., *Les transformations d'une société rurale : La Maurienne*, Paris 1964.

[63] Reffay, A., Vie pastorale d'une moyenne montagne : Le Chablais, *Rev. Géogr. Alp.*, 55, 1967, p. 401-468.

[64] Renard, J., Les bocages face au remembrement, *Cah. Nant.*, 6, 1973, p. 35-57.

[65] Renucci, J., Tentatives de mise en valeur agricole de la Corse, *Rev. Géogr. Lyon*, 36, 1961, p. 139-153.

[66] Renucci, J., Boulversements dans une société rurale traditionnelle. *Centre Géogr. Etud. Rech.Médit.*, 3, 1972, p. 45-48.

[67] Rey, P., Les conséquences écologiques de l'inculture pyrénéenne, in : *Conséquences écologiques d'une regression de l'agriculture*, Marvejols 1970, p. 25-38.

[68] Richez, J., Les transformations des structures agraires sous l'influence de l'irrigation sur le plateau de Garons (Gard), *Méditerranée*, 6, 1965, p. 201-218.

[69] Rieucau, L., Où en est le remembrement rural en France ? *Etud. Rur.*, 18, 1965, p. 69-78.

[70] Rabin, R., *Le remembrement rural dans le Morbihan et ses conséquences*. Thèse 3e cycle, Rennes 1972 (dactyl.).

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

L'ORIGINE ET LA DIFFÉRENCIATION DES TYPES D'HABITAT RURAL EN POLOGNE

MARIA KIEŁCZEWSKA-ZALESKA

La modernisation de l'agriculture s'exprime non seulement par la transformation des techniques de la production agricole mais correspond également à l'évolution des installations permanentes, c'est-à-dire de l'habitat rural, des bâtiments de ferme, das maisons d'habitation, de la disposition des routes et des champs. Les processus de modernisation dépendent aussi de la structure du réseau de l'habitat rural formé au cours de l'histoire. J'ai songé donc qu'il serait utile pour nos débats de présenter les types d'habitat existant en Pologne et d'expliquer les tendances actuelles de leur transformation.

La richesse et la diversité des formes de l'habitat rural est chez nous remarquable. Il est donc difficile d'en fixer une typologie car elles sont liées à l'évolution historique du pays [1].

On peut distinguer deux types de réseaux formés à l'époque du féodalisme où dominait l'assolement triennal. Leurs différences dépendent de la méthode selon laquelle le défrichement a été accompli.

Au X^{ème} siècle, c'est-à-dire au commencement de son histoire connue par des sources historiques écrites, la Pologne était un pays couvert par des forêts vierges. Dans ces forêts il y avait cependant des clairières, plus ou moins grandes, sur lesquelles on avait pratiqué l'agriculture depuis des siècles déjà, ce qui est prouvé par des fouilles archéologiques. Les champs des clairières ont donné le nom au pays. On peut comparer le nom de la Pologne dérivé du nom des champs *pola* dans les clairières avec le nom français de la Champagne. La tribu des *Polanie* a habité le centre de la Grande Pologne qui se trouvait dans les environs de Kruszwica, Gniezno et Poznań. Les fouilles archéologiques, les noms des villages ainsi que les différents noms des champs, prouvent que l'agriculture, comme base de l'économie, était en Pologne déjà développée parmi les différentes tribus bien avant le X^{ème} siècle.

L'organisation de l'Etat polonais au X^{ème} siècle, la concentration du pouvoir absolu dans les mains du roi ont provoqué l'intensification de l'économie et la colonisation interne.

Au XIII^{ème} siècle commence l'époque des grands défrichements et de la nouvelle organisation du réseau de l'habitat. C'était lié à l'introduction sur les territoires polonais de la loi dite " allemande " qui s'expliquait par le passage de l'économie agricole basée sur la rente en nature à l'agriculture basée sur

[1] Les études synthétiques de ce phénomène ont été préparées par différents auteurs : B. Zaborski, St. Pawłowski, M. Dobrowolska, M. Kiełczewska-Zaleska, J. Burszta.

http://rcin.org.pl

la rente payée en monnaie. Dans la structure du réseau actuel de l'habitat on peut distinguer en Pologne deux grandes régions qui sont liées à l'organisation différente que connaissait l'habitat à cette époque.

La ligne qui sépare ces deux régions longe la bordure des Sudètes et des Carpathes. Au nord de cette ligne s'étendent les plaines sur lesquelles les tribus des *Polanie*, des *Mazowszanie*, des *Ślęzanie*, des *Pomorzanie* et des *Wiślanie* avaient organisé dans leurs régions historiques un réseau d'habitat assez dense sur les clairières.

Au commencement ce processus de transformation était lié à l'agrandissement de la superficie des terrains cultivés. On a défriché les forêts qui entouraient les villages. On a aussi beaucoup réduit les forêts qui, séparaient les territoires des différentes tribus vivant dans les plaines. La fin du Moyen Âge se caractérise par l'organisation des champs en soles-quartiers liée à l'assolement triennal ou bien selon le système de deux champs soles-quartiers (*Gevannflur*).

Dans ces temps-là les villages n'étaient pas grands. Une superficie cultivée de 1 à 15 *włóka*, c'est-à-dire d'environ 500 hectares était exceptionnelle. Le village avait la forme du village-rue où l'habitat entourait une place ovale plus ou moins régulière.

On peut bien illustrer la genèse de ce type d'habitat en analysant les cartes du XVIII-ème siècle concernant des villages de la Masovie. Ces cartes montrent qu'à cette époque le processus d'évolution des villages n'était pas encore terminé ; on peut aussi observer les villages en train de constituer leur parcellaire. Les villages Królowa Wola, Regny et Kuchary constituent ici de bons exemples. On remarque comment les soles sont organisées. Elles sont défrichées inégalement dans la forêt ; l'effort des paysans n'était donc pas égal et c'est pourquoi le front de défrichement est zigzagant. Dans ce temps à la fin du XVIIIème siècle une grande partie des forêts n'était pas encore défrichée. Les soles étaient divisées en lanières et se dirigeaient vers le centre du village. Le village Królowa Wola (Fig. 1) constitue un bon exemple des champs formés dans quatres différentes directions. Le village Regny présente un exemple des deux champs élaborés, creusés dans la forêt (Fig. 2). L'habitat dans les villages mentionnés était toujours concentré.

Le village de Kuchary présente un exemple de transformation encore moins avancé. Ce village situé au millieu des grandes forêts a commencé le défrichement au XVI-ème siècle. A cette époque le village constituait une propriété royale. Le processus de défrichement n'était pas encore très avancé même à la fin du XVIII-ème siècle, ce qu'on peut voir sur la carte ci-jointe (Fig. 3). Le processus de défrichement ne s'est pas poursuivi à cause des sols sablonneux. On voit cependant comment les trois soles étaient projetées : chacune était entourée par la forêt. Bien que les soles-quartiers soient éloignées de l'habitat, le village est resté concentré au millieu de l'espace cultivé. C'est là un fait toujours caractéristique quant à l'organisation des structures agraires en Masovie jusqu'au XVIII-ème siècle.

On peut supposer que ce processus se déroulait d'une manière analogue, mais beaucoup plus tôt dans d'autres régions de la Pologne occidentale. Au XVIII-ème siècle le défrichement y était plus avancé ; les cartes du début du XIX-ème siècle ne montrent plus de forêts séparant les villages ou de lanières partiellement défrichées. Au XIII-XIV-ème siècle la situation pouvait ressembler à celle de la Masovie du XVIII-ème siècle. Le processus de défrichement a laissé sur les plaines de la Pologne comme reliquat un réseau dense de villages concentrés, situés au milieu de leurs champs. Ces villages n'étaient pas

http://rcin.org.pl

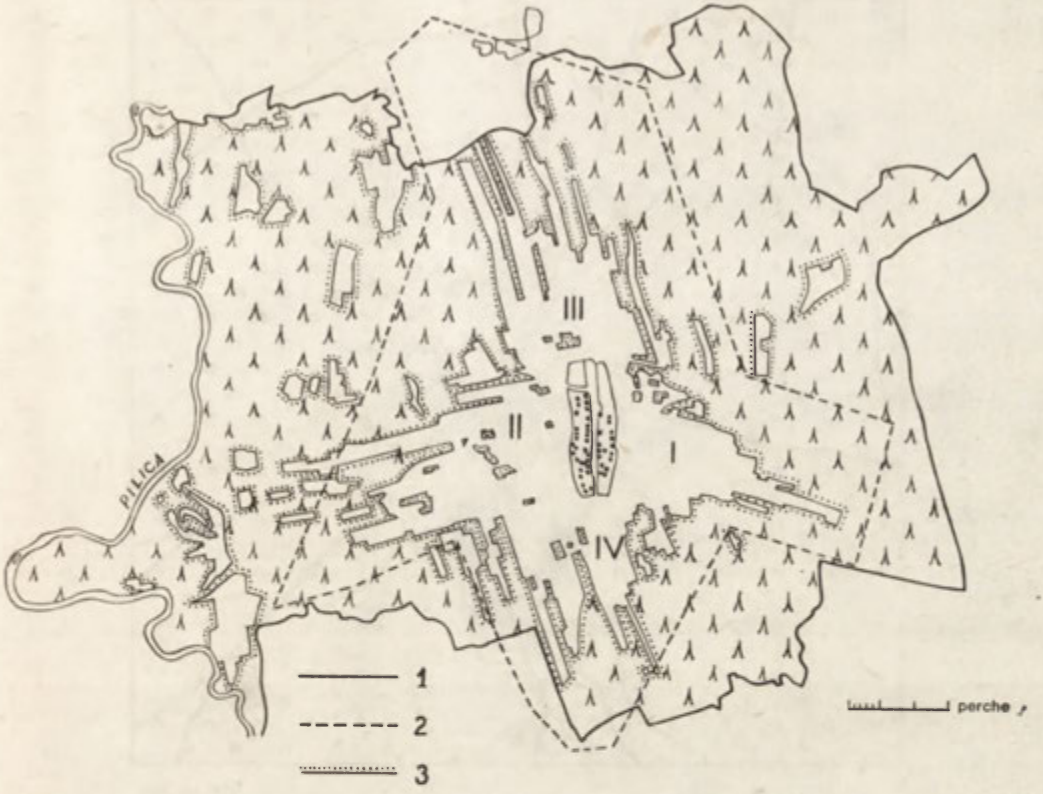


Fig. 1. Le village de Królowa Wola (district de Rawa Mazowiecka). Le champs se sont développés par un défrichement inégal des différents propriétaires au millieu de la forêt. Les habitations se trouvent au centre du territoire.

1 — l'ancienne limite du village de 1790, 2 — la nouvelle limite du village établie en 1837, 3 — la limite des terres cultivées en 1790

grands. Ils comptaient en général moins de 500 ha et ils étaient situés à une distance de 2 à 3 km les uns des autres. Un réseau concentrique des routes s'est formé qui conduisait vers les champs ou vers d'autres villages. Ce type du réseau de l'habitat concentré, avec des villages d'une grandeur moyenne continue d'exister dans une grande partie du pays.

Ce type d'habitat est aussi bien développé à l'est dans la région de Podlasie et de Białystok. Il y fut créé au XVI-ème siècle comme conséquence de la grande réforme agraire : la mensuration en " mansi " (*pomiara włóczna*) qui a réglé de nouveau l'ancien habitat plus ou moins dispersé. Les nouveaux villages concentrés avec des champs en trois soles-quartiers avaient une forme qui est devenue régulière et normalisée. Ces villages ont pratiqué l'assolement triennal jusqu'en 1968. Après le remembrement en 1968 ce type d'économie agraire fut supprimé. La structure des villages concentrés au milieu des champs est quand même préservée.

Dans la deuxième région (la zone des Sudètes et des Carpathes) les villages sont aussi liés au défrichement mais leurs structures étaient du type *Waldhufendorf*, où chaque ferme était située auprès de son champ. L'habitat dans ces

http://rcin.org.pl

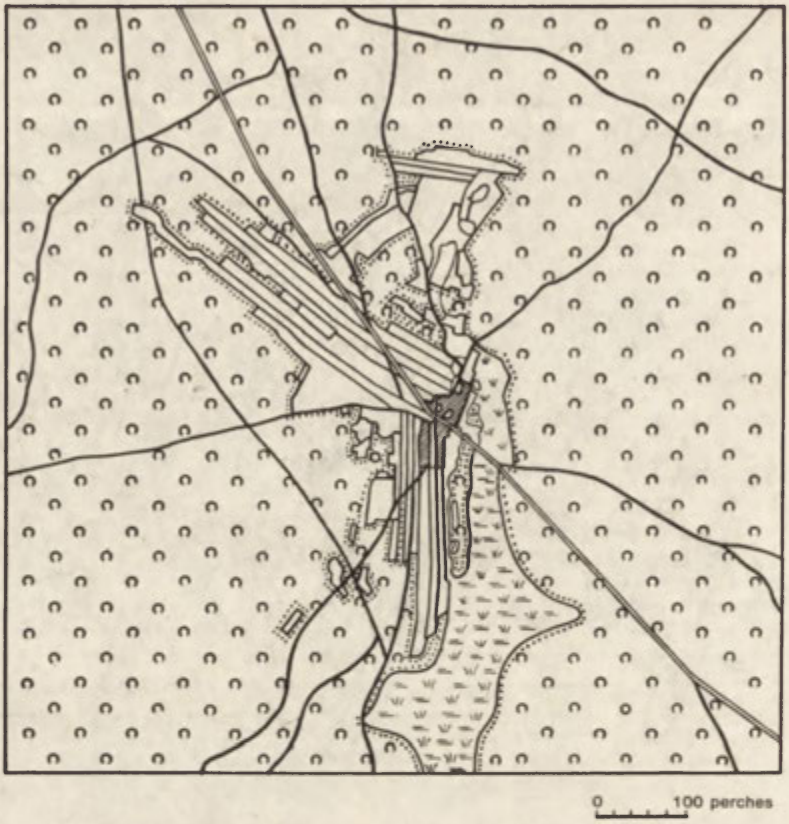


Fig. 2. Le village de Regny (district de Brzeziny). Il y a deux champs défrichés entourés de forêts. Etat en 1825.

villages était moins concentré. Les maisons étaient placées le long des routes d'une façon moins serrée. Les routes suivaient les vallées. Dans les montagnes les grands villages agglomérés se situent dans le vallées des rivières et cette forme topographique joue un grand rôle dans leur évolution jusqu'à nos jours. Dans la formation de ces villages le rôle de la population de provenance allemande était plus grand. Les noms des villages de provenance allemande témoignent qu'ils avaient été fondés autrefois " in crudo radice ". Les nomes des villages ont été plus tard polonisés, p. ex. Schönberg et Schonwald sont devenus Szymbark ou Szynwald. Au sud de la Pologne, bien que la structure de champs ait été transformée plus tard par de grandes réformes agraires à l'ouest et par l'évolution lente liée à l'héritage et la division des champs, les grands villages, très longs et plus ou moins concentrés, sont caractéristiques de cette région et se sont conservés jusqu'à nos jours.

La période du développement des domaines au XVI-XVIII-ème siècle a introduit de nouveaux éléments dans le réseau de l'habitat. Mais le système de l'habitat concentré n'a pas été entièrement transformé. Cette période a contribué à une augmentation de la densité des villages et de la superficie des terres arables au dépens des forêts, mais elle n'a pas provoqué un changement des villages mêmes, qui restaient concentrés au milieu de leurs champs.

http://rcin.org.pl

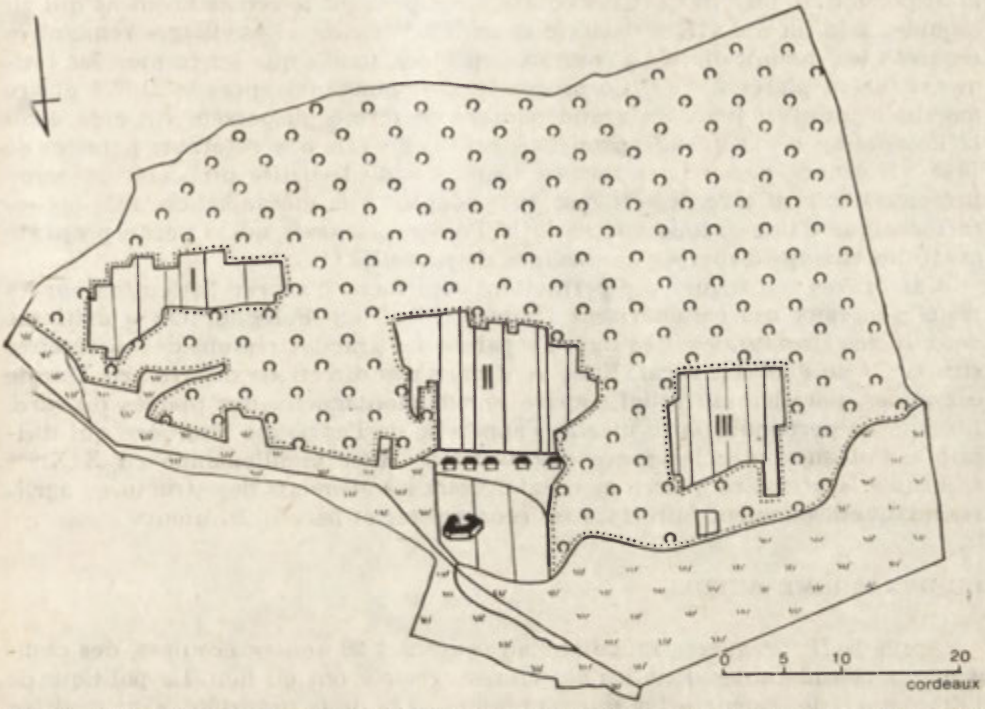


Fig. 3. Le village de Kuchary (district de Ciechanów). Les trois soles — découlant de l'assolement triennal — sont petites et chacune d'elles est entourée par la forêt. La structure des trois champs est donnée d'après une carte de 1782.

Le type d'habitat dispersé commençait à se développer au XVI-ème siècle grâce au colons hollandais. Ils s'installèrent d'abord dans l'embouchure de la Vistule et avancèrent plus tard le long de la vallée. Encore plus tard, au XVIII-ème siècle, les colonies dispersées appelées dans quelques parties centrales de la Pologne *holendry* ou *rumunki*, se sont répandues sur d'autres terrains marécageux ou sablonneux. Dans cette période l'habitat dispersé formait donc de petits îlots. C'était une dispersion primaire sur des terrains nouvellement colonisés.

Les grands changements dans le réseau de l'habitat de l'époque féodale ont été introduits au XIX-ème siècle. L'affranchissement des paysans au XIX-ème siècle a eu comme résultat d'un côté l'organisation de la grande propriété foncière et de l'autre la formation des fermes des petits propriétaires dont le nombre avait tendance à se multiplier comme conséquence de la division de la propriété à cause de l'héritage. La pression démographique qui était marquée au XIX-ème siècle surtout sous l'occupation russe et autrichienne a contribué à la création d'un réseau plus dense de l'habitat et au morcellement plus poussé de la propriété paysanne. C'est au XIX-ème et au XX-ème siècle que le nombre des fermes dispersées a augmenté énormément. Cette dispersion secondaire évoluait surtout grâce au parcellement de la grande propriété et la division de la propriété paysanne liée à l'héritage. Les nouvelles techniques agricoles, l'évolution de l'économie individuelle et la liquidation de l'assolement triennal ont facilité le reflux des fermes de l'habitat concentré vers les champs nouvellement formés et contribué à une dispersion de l'habitat. C'est pourquoi

http://rcin.org.pl

la dispersion de l'habitat fut introduite aussi pendant le remembrement qui fut organisé à la fin du XIX-ème siècle et au XX-ème siècle. Les villages remembrés reçurent les champs divisés et mesurés en blocs, tandis que les fermes, les bâtiments furent placés à côté. Ce processus s'est poursuivi après la II-ème guerre mondiale jusqu'en 1951. Un grand nombre de fermes dispersées fut créé après la liquidation de la grande propriété privée du fait des réformes agraires de 1945. La grande densité des fermes dispersées de la petite propriété paysanne présente une structure défectueuse, mal adaptée à la mécanisation. Elle est caractéristique d'une grande partie de la Pologne centrale où la petite propriété avait des champs dispersés en dizaines de parcelles [2].

Ces brèves remarques me permettent seulement d'attirer l'attention sur les traits généraux qui caractérisent l'habitat rural en Pologne. On a distingué deux lignes structurales. Ces lignes séparent les grandes régions des différentes structures de l'habitat rural. Elles vont dans des directions différentes. Une de ces lignes, parallèle au relief, sépare le sud montagneux des plaines du nord. L'autre est perpendiculaire et elle s'approche de l'ancienne frontière qui divisait la Pologne entre les zones d'occupations russe et allemande en XIX-ème s. jusqu'à la première guerre mondiale. Voilà les éléments des structures agraires auxquelles doivent faire face les économistes et les planificateurs.

LE DYNAMISME ACTUEL

Après la II-ème guerre mondiale, au cours des 28 années écoulées, des changements considérables dans les structures agraires ont eu lieu. La politique de l'Etat envers le secteur privé qui représente 85 % de la propriété, s'est modifiée au fil des ans. Il y a eu 1° — la période de la division de la propriété et de l'augmentation du nombre des petites fermes et de l'habitat dispersé (jusqu'à 1951 6 millions d'hectares dont 3,6 millions dans les terres de l'ouest ont été divisés); 2° — la période de la collectivisation forcée (jusqu'à 1956) qui avait pour seule conséquence la concentration des champs ; 3° — une période d'équilibre sans stabilisation ; 4° — à partir de 1967 on observe une politique plus rationnelle de l'État qui propose au secteur privé ainsi qu'au secteur socialisé de créer des exploitations les plus viables du point de vue économique dans les conditions actuelles. De leur côté l'État, ainsi que les organisations et institutions officielles offrent à ces processus une aide importante.

La coopération des agriculteurs se fait au sein des Cercles Agricoles qui exercent une grande influence sur le progrès de la mécanisation impulsé par l'État. Les agriculteurs s'inscrivent aux Cercles volontiers. Les coopératives agricoles de production ne sont pas très nombreuses, mais leur situation matérielle devient meilleure.

Le remembrement des champs de la petite propriété paysanne organisé actuellement, est la preuve de la nouvelle orientation de la politique de l'Etat. Le remembrement des champs fut arrêté en 1951, mais en 1967 il a recommencé après une certaine réorganisation. Le remembrement des champs de la petite propriété constitue une condition " sine qua non " pour que l'on puisse penser à améliorer la production et les profits des paysans. En 1968 on estimait la superficie à remembrer à 4,1 millions d'hectares. C'est surtout les voïevodies de Lublin, de Varsovie, de Kielce, de Cracovie de et Białystok qui ont les plus

[2] La répartition des fermes dispersées en Pologne (avec une carte) est présentée dans l'article : M. Kiełczewska-Zaleska, La répartition et l'origine des fermes isolées en Pologne, *Geographia Polonica*, N 16, 1969, pp. 61-71.

http://rcin.org.pl

grandes superficies à remembrer. Cette action a fait actuellement des progrès remarquables (Tableau 1).

Avec le remembrement on réorganise souvent la structure et l'étendue des petites exploitations. Par la création de conditions plus favorables à leur existence on observe une augmentation de leur superficie. Une grande partie des terres abandonnées, rassemblées dans les Fonds d'Etat, intermédiaire dans la disposition des terres abandonnées, est vendue ou louée aux petits propriétaires (en 1972 env. 63 %). Les paysans achètent la terre et agrandissent leur propriété surtout au centre et à l'est du pays. La taille moyenne d'une petite exploitation agricole privée est actuellement de 6,7 hectares. On suppose que pendant les 15 à 20 années prochaines cette étendue va augmenter jusqu'à 11 à 15 hectares (d'après R. Manteuffel). En même temps le nombre des fermes privées de moins de 2 hectares va diminuer. En 1970 il y en avait 2,1 millions et on suppose qu'en 1990 ce chiffre va diminuer presque de moitié.

TABLEAU 1. Remembrement et échange des terres réalisés dans les années 1968-1972

Année	Remembrements des terres			Echange des terres			Total		
	Nombre de villages	Nombre de participants	Superficie en ha	Nombre de villages	Nombre de participants	Superficie en ha	Nombre de villages	Nombre de participants	Superficie en ha
1968	411	19 770	184 774	954	4 140	46 715	1 365	23 910	231 489
1969	552	37 925	298 102	956	5 643	41 258	1 508	43 568	339 360
1970	698	54 462	335 603	1 125	4 562	36 885	1 823	59 024	372 488
1971	781	64 006	323 631	1 318	3 134	27 716	2 099	67 140	351 347
1972	584	48 564	258 776	1 340	3 773	31 808	1 924	52 337	280 584
Total	3026	224 727	1 400 886	5 693	21 252	184 382	8 719	245 979	1 585 268

Le remembrement est lié à l'organisation des fermes d'État (PGR) et à l'échange des terres. On a observé dans les dernières années une certaine concentration des terres dans les exploitations agricoles de l'État. L'évolution industrielle et l'urbanisation du pays ont détaché une grande partie de la jeunesse rurale de la vie à la campagne. On peut parler d'un véritable exode de la jeune génération vers les villes après la II-ème guerre mondiale. Les fermes, qui à la fin du XIX-ème et a au commencement du XX-ème siècle avaient un surplus de main d'oeuvre passent maintenant à l'État du fait du manque actuel de la main d'oeuvre. Le vieillissement de la population rurale se fait sentir et entraîne le danger du déclin des fermes familiales. On observe cet état de choses surtout dans les voïevodies de Gdańsk, de Koszalin, d'Olsztyn et aussi de Bydgoszcz. A cause du vieillissement de la population rurale on voit le besoin d'une plus forte augmentation de la superficie des fermes d'État. Le nombre des fermes d'État n'est pas grand; elles occupent 15 % de la surface cultivée du pays. Cette surface grandit lentement depuis les 4 dernières années. Les chiffres suivants présentent la situation (Tableau 2).

Les exploitations agricoles de l'Etat sont mieux équipées en machines. Elles ont des bâtiments neufs. Les investissements visant à développer l'élevage ont été favorisés. Le manque de main d'oeuvre dans ces fermes et la grande fluidité des travailleurs a entraîné une évolution plus rapide des investissements pour le bien-être des travailleurs ruraux dans les dernières années. Des mai-

http://rcin.org.pl

sons d'habitation modernes ont été construites et équipées en eau et gaz. On a organisé toutes sortes de services. Dans beaucoup d'exploitations d'État on a aménagé des maisons pour les travailleurs en retraite.

Les plus grands changements dans les structures spatiales du réseau de l'habitat sont donc liés à l'évolution des fermes d'État. Ces changements se manifestent par l'apparition des grands blocs de champs, par la concentration de la population dans les villages mieux équipés avec des maisons à deux ou trois étages. Le problème le plus discuté par les planificateurs est la question de la taille la plus favorable de ces fermes et le degré de concentration de la population.

TABLEAU 2. Exploitations agricoles d'Etat

Année	Nombre	Superficie totale	Utilisations agricole
		en milliers d'hectares	
1960	7876	3015,5	2424,9
1965	8828	3301,4	2660,4
1970	7716	3528,6	2878,0
1971	7794	3585,4	2940,0

Les exploitations d'État sont plus nombreuses à l'ouest et au nord du pays. Dans la voïevodie d'Olsztyn on peut trouver des exemples de concentration des fermes d'État, surtout au nord dans le district de Kętrzyn, où les sols sont excellents. Dans le delta de la Vistule, sur des terrains bas appelés *Żuławy* la réorganisation des fermes est déjà très avancée.

Dans la voïevodie de Koszalin, se poursuit aussi la transformation de l'habitat sous l'influence de l'expansion des fermes d'État. Dans la région de Kujawy également, dans la voïevodie de Bydgoszcz, on peut voir des exemples de ce genre. Cependant dans d'autres régions, surtout au centre et à l'est du pays, ce phénomène n'est déjà le plus important et les transformations liées à la concentration des terres et de la population dans les villages plus agglomérés par l'évolution des fermes de l'État sont à peine entamées.

Dans les villages du secteur privé (fermes familiales), qui dominent dans le pays et occupent 85 % de la superficie cultivée, on observe plutôt une stabilisation du type ancien d'habitat. Cela ne veut pas dire que rien ne change. On construit beaucoup de maisons nouvelles dans les villages; on remplace les vieilles maisons mal équipées par des maisons en briques avec une toiture en carton bitumé. Ce processus est répandu surtout à l'est et au sud-est du pays où le niveau de vie à la campagne était autrefois le plus bas et où les chaumières primitives dominaient il y a quelques dizaines d'années. Maintenant ce caractère de la campagne change. Le rêve de générations s'accomplit sous nos yeux. Ce mouvement est avancé surtout dans les régions qui sont sous l'influence des villes et de l'industrie et où les exploitations agricoles à revenu mixte sont plus nombreuses. Le plus grand pourcentage des nouvelles maisons se trouve autour des grandes agglomérations urbaines mais on peut constater cette évolution dans tout le centre et à l'est du pays.

La construction des nouvelles maisons dans les villages n'est pas liée aux grandes transformations de la structure du réseau de l'habitat. Les nouvelles maisons sont bâties en majorité sur l'emplacement ou tout près de l'ancienne maison. Le type du réseau, la grandeur des villages et leur degré de concen-

http://rcin.org.pl

tration ne changent pas. Les constructions résultent de la volonté de la population et n'ont pas de plans de réorganisation préparés par des planificateurs. Cela n'améliore pas la structure déjà mauvaise de la propriété ni la grande dispersion de l'habitat rural. Ce processus ne peut pas être négligé. La structure de l'habitat qui n'est pas favorable à la grande mécanisation a prolongé de cette façon son existence. On ne peut guère penser la changer maintenant dans un court délai de quelques années. Une évolution très lente peut introduire quelques corrections. Ces transformations sont comprises dans les plans, mais leur réalisation, bien que la concentration soit désirée, est encore éloignée.

L'évolution de la concentration des villages du secteur agricole privé (fermes familiales) est liée (selon les plans) à la politique tendant à l'aménagement et à l'évolution des services à la campagne. Le besoin de services est très grand à la campagne et le niveau de vie de la population rurale dépend de leur développement. C'est là une condition nécessaire au progrès économique des paysans. J. Szewczyk dans son rapport met en lumière le problème d'évolution des centres des services pour la campagne. Dans cette communication je me limiterai seulement à signaler un phénomène qui confirme ma thèse d'une stabilisation assez longue du réseau de l'habitat existant en Pologne. C'est l'équipement de la campagne en énergie électrique (Fig. 4 et 5). Les deux cartes donnent une comparaison en pourcentage du nombre des habitations rurales possédant l'énergie électrique. Nous voyons, que dans toute la Pologne, presque tous les villages et un grand nombre de fermes isolées ont obtenu l'installation de l'électricité dans les dix dernières années. L'augmentation du nombre des villages qui profitent de cette source d'énergie est un grand succès créant des nouvelles possibilités de vie et de travail à la campagne. Les meilleures condi-



Fig. 4. L'équipement des habitations rurales en électricité. Les chiffres sont donnés en pourcentage pour l'année 1960 (d'après M. Kielczewska-Zaleska et Danuta Bodzak). Pour la légende cf. Fig. 5.

http://rcin.org.pl

tions de vie peuvent avoir une grande influence sur la stabilisation du réseau de l'habitat existant.

Il y a des régions où cette stabilisation est désirable, où la petite propriété a de plus grandes possibilités d'obtenir des profits économiques plus importants que la grande propriété d'Etat (p.ex. dans les montagnes, sur des terrains sablonneux, forestiers, dans les vergers autour des grandes agglomérations urbaines etc.).

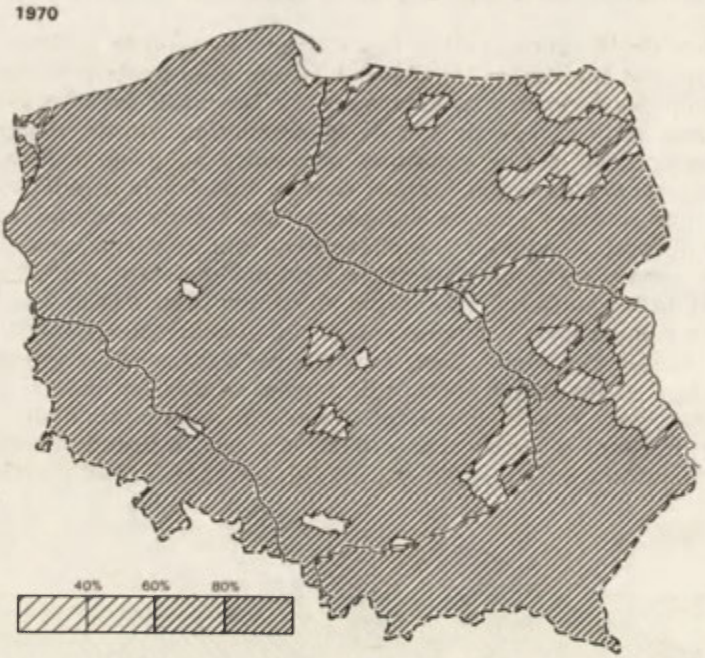


Fig. 5. L'équipement des habitations rurales en électricité. Les chiffres sont donnés en pourcentage pour l'année 1970 (d'après M. Kiełczewska-Zaleska et Danuta Bodzak).

En analysant les différents changements, qui se manifestent dans le paysage rural polonais, on doit encore mentionner le déclin des résidences seigneuriales et de leurs alentours, des parcs etc. La Pologne avait un habitat développé de ce type, fait lié à l'existence d'une nombreuse classe de la noblesse en Pologne qui a joué un grand rôle dans l'histoire du pays. Beaucoup de leurs résidences montrent une architecture de grande valeur. Ce sont des monuments d'art, construits par des architectes-artistes. La liquidation de la grande propriété privée de plus de 50 hectares fut réalisée en 1945. Depuis ce temps beaucoup d'anciennes résidences ne trouvaient pas d'utilisation convenable. Quelques unes, les plus éminentes, furent restaurées, aménagées, transformées en musées. D'autres furent transformées en écoles, maisons de retraite, bureaux, mais la majorité fut utilisée comme logements pour les familles des travailleurs agricoles. Ces résidences se trouvent souvent en ruines. Les parcs sont abandonnés, beaucoup de beaux arbres ont été abattus. De beaux alentours des châteaux ont été souvent dévastés. Le déclin de cette forme d'habitat,

http://rcin.org.pl

qui est lié au changement de la structure sociale, est bien visible encore dans le paysage rural.

Le dynamisme de l'évolution des exploitations d'Etat, la stabilisation du réseau des villages de la petite propriété privée, liés aux réformes agraires, le déclin des résidences seigneuriales sont les traits caractéristiques de la transformation actuelle du paysage rural polonais.

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

PROBLÈMES D'AMÉNAGEMENT DANS LES RÉGIONS D'HABITAT DISPERSÉ DE L'EUROPE DE L'OUEST

PIERRE FLATRÈS

A la ville de Lille, dans le Nord de la France passe une limite fondamentale dans la géographie de l'habitat de la zone tempérée de l'hémisphère Nord. Au Sud-Est de la ville, l'habitat rural est groupé en villages communaux, en paysage de champagne et l'on peut, de Lille à travers l'Artois, la Picardie, l'Est de la France, l'Europe Centrale et l'U.R.S.S. franchir l'ancien continent en toute sa largeur sans quitter les régions d'habitat groupé. Au Nord-Ouest de la capitale de la Frandre wallonne, en revanche, l'habitat agricole est dispersé en fermes isolées, dont le semis, tantôt non-organisé, tantôt planifié, s'étend jusqu'à la Mer du Nord. Au-delà du détroit, les fermes dispersées se rencontrent aussi dans toutes les Iles Britanniques. Au-delà de l'Océan, la colonisation ouest-européenne a étendu un habitat agricole dispersé à travers toute l'Amérique du Nord, *a mari usque ad mare*, d'un océan à l'autre.

La région flamande et britannique que cet itinéraire circumterrestre nous a fait traverser n'est qu'un secteur d'une longue frange ouest-européenne caractérisée par des faits de dispersion de l'habitat et qui s'étend en direction méridienne du Nord du Portugal au Nord de la Norvège. Cette bande originale est presque continue le long des rivages atlantiques, l'interruption la plus notable se trouvant en France, en Charente, où les champagnes à petits et moyens villages atteignent par endroits la mer. Le long de la Manche et de la Mer du Nord, d'autres avancées de l'habitat groupé en Normandie (surtout Campagne de Caen) et en Picardie, séparent une région de dispersion armoricaine d'une région de la Mer du Nord qui, commençant au Boulonnais, s'étend jusqu'au Nord-Ouest de l'Allemagne.

On pourrait y adjoindre le Danemark, pays de fermes dispersées lui aussi, et même la Suède. Mais ces deux pays scandinaves, à la différence de la Norvège, sont d'anciennes terres villageoises, où les villages, les *by*, de taille très moyenne au Danemark, minuscule en Suède, ont été plus ou moins complètement dispersés par les réorganisations agraires, les *skift* de l'époque moderne. L'Angleterre proprement dite, les bassins de Hampshire et de Londres, est dans le même cas. Cet ancien pays de champagnes villageoises (*champion country*) a été profondément remanié par les diverses phases des enclotures (enclosures), et, comme au Danemark, la tradition villageoise, malgré une certaine dispersion, y a perduré.

Vers l'intérieur du continent, la limite de notre bande méridienne de dispersion est fort irrégulière et de netteté variable. Tantôt le contraste est net avec les structures méditerranéennes ou médio-européennes (opposition du

http://rcin.org.pl

Minho et du Tras os Montes portugais), opposition déjà signalée de part et d'autre de Lille. Tantôt des îlots, des enclaves de champagne s'insinuent dans les régions de Marches (champagnes poitevines, campagnes normandes). Tantôt le passage se fait par transitions plus ou moins nettes (certains points de la périphérie boulonnaise). Parfois, la dispersion s'étend très loin vers l'intérieur, Aquitaine, Armorique, Pays-Bas et Nord-Ouest-Allemand, tantôt elle ne caractérise qu'une frange étroite (Nord Ibérique par exemple).

Nous choisirons dans cet ensemble étiré et complexe de la bande de dispersion ouest-européenne, un certain nombre de régions, de cas, situés dans les pays les plus anciennement, les plus authentiquement marqués par la dispersion, et dans ceux où les actions volontaires d'aménagement ont été les plus poussées et les plus organisées : Bretagne, Ouest britannique, Irlande, Flandres et Pays-Bas, nous contentant pour les autres de quelques notations, références ou comparaisons.

Mais, dans ces régions elles-mêmes, le fait de dispersion est plus divers et plus complexe qu'il ne parait. Une rapide analyse est ici nécessaire.

I. ANALYSE DES FAITS DE DISPERSION

L'analyse reposera sur deux principes, génétique et fonctionnel. Les deux sont d'ailleurs liés, les différentes fonctions de l'habitat rural s'étant affirmées en général successivement. Nous ne retiendrons d'ailleurs ici que les cas intéressant notre aire d'étude, laissant de côté les types d'organisation qui y sont inconnus.

La première fonction de l'habitat rural est génétiquement celle d'exploitation agricole. Ce sont les exploitations agricoles qui constituent le semis fondamental de l'habitat rural. Dans nos régions, ce semis est originellement et fondamentalement dispersé, soit en fermes rigoureusement isolées, soit en petits groupes de fermes (*clusters* des Anglais), pour lesquels le géographe britannique E. Evans a proposé le nom gaélique de *clachan*. Les deux formes sont associées, désignées de la même appellation dans les langues atlantiques (*ker* en breton, *baile* en gaélique, *gard* en norvégien). Toutes les transitions existent entre les deux types dans l'espace et dans le temps, telle ferme isolée pouvant donner naissance à un *clachan*, tel *clachan* se réduisant, par dépeuplement, à une ferme isolée.

Selon les périodes, les phases démographiques et agronomiques, les temps et les lieux, la proportion des fermes isolées et des *clachan* a pu varier, de même que la consistance des *clachan*. Mais toujours, depuis l'origine, dans les régions étudiées, le fait de dispersion a été fondamental. Partout les fouilles archéologiques signalent des restes de fermes de l'âge du fer (Norvège), du bronze ou du néolithique. L'une des plus belles séries est fournie par les archéologues au Cornwall qui ont mis au jour toute une série d'habitats allant du début du bronze, sinon du néolithique au haut moyen âge, à la veille même du *Domesday Book* qui inaugure la série des sources historiques [1].

Le point est fort important. Nous sommes ici en des pays où la tradition de dispersion de l'exploitation agricole (toujours plus ou moins de type familial) est non seulement séculaire, mais multi-millénaire. Il ne s'agit pas d'une évolution secondaire, de l'effet d'une réforme imposée, mais d'une tendance fondamentale, exclusive. L'Ouest britannique se distingue par là du Bassin de Londres où la dispersion est secondaire, consecutive aux enclôtures.

En dehors des exploitations agricoles vraies, complètes, se sont peu à peu établis des habitats agricoles dépendants, de petits exploitants dépourvus de

http://rcin.org.pl

train de culture, de " domestiques ", de journaliers et salariés divers. Ces habitats agricoles dépendants, où la fonction d'exploitation était réduite ou nulle, sont apparus dans les franges atlantiques, assez tard, surtout à l'époque moderne, 18e, 19e siècle, et ont eu parfois à l'origine le caractère d'habitats de fortune, de " *squatters* ", établis par empiètements sur les terres vagues ou communes. La coutume galloise extra-légale du " *ty-un-nos* ", maison d'une nuit était particulièrement caractéristique. Celui qui pouvait sur une lande commune, ériger en l'espace d'une nuit, une maison de façon que la fumée sorte par la cheminée le matin, était considéré comme propriétaire de sa maison et du sol alentour. Dans tous les cas, ces habitats dépendants se sont souvent établis à l'écart des exploitations, sur les landes, les bords des routes, les lisières des forêts, ou les rives des tourbières.

Enfin les fonctions non-agricoles, secondaire et tertiaire ne se sont traduites elles aussi que très tard dans l'habitat et les établissements spécialisés. Il faut cependant ici mettre à part les sanctuaires, multipliés dès l'époque de la christianisation, au haut moyen âge. C'est souvent d'ailleurs autour des sanctuaires que se sont développés, d'abord très timidement, les habitats non-agricoles : auberges, commerces, ateliers artisanaux, logements et bureaux des professions libérales et des fonctionnaires. Ce n'est guère qu'à la fin du 19e siècle que ces fonctions se sont multipliées et que les habitats correspondants se sont étendus.

La distinction de ces types fonctionnels, correspondant à autant de couches ou strates s'adjoignant les unes aux autres est indispensable pour une analyse véritable de l'habitat rural.

II. STRUCTURES ACTUELLES DE L'HABITAT DE L'EXTRÊME OUEST ET DES RÉGIONS DE LA MER DU NORD

Selon les régions, les trois éléments distingués prennent des formes plus ou moins variables, aboutissant à des combinaisons distinctes.

Pour *l'habitat d'exploitation agricole*, le semis fondamental de l'habitat, la dispersion, on l'a vu, est la règle partout. Seule varie la plus ou moins grande fréquence des clachan, et leur importance. Leur répartition actuellement est périphérique, type de répartition relique: littoraux et îles d'un côté, bordures et vallées des montagnes atlantiques de l'autre. Fait exception une partie de la Flandre orientale où des groupes de fermes parfois relativement importants, paraissent bien vivants.

L'habitat dépendant a connu une période d'expansion rapide et un court apogée vers le début de ce siècle. Selon les régions les maisons qui le constituent se sont éparpillées sur les landes (souvent en Bretagne), ou se sont échelonnées le long de routes (Flandre, par exemple sur les anciennes voies romaines rayonnant autour de Cassel, Galles), ou ont bordé le pourtour des tourbières (autour des grands " *bogs* " du Leinster en Irlande, par exemple). Très souvent l'on rencontre en une même région, en des proportions diverses, ces différents types de localisation.

L'habitat non agricole présente plus de diversité, allant d'une dispersion absolue nombreux districts de l'Ouest de l'Irlande; en Mayo et Connemara notamment), à une concentration absolue dans les chefs-lieux communaux ou paroissiaux (cas le plus fréquent des marges armoricaines, de la Flandre orientale et des Pays-Bas). Des formes intermédiaires sont fréquentes, notamment en Galles, en Cornwall et en Bretagne : concentration majoritaire au chef lieu communal (" *churchtown* " autrefois dans l'Ouest anglais, " bourg " dans la

http://rcin.org.pl

région lilloise et l'Ouest de la France), mais aussi habitats de route, surtout de carrefours. Le développement spontané d'habitats de route non-agricoles est une caractéristique de l'Ouest européen : Bretagne occidentale, où sur les principales routes l'on est toujours en vue d'une maison, Cornwall où dans les régions de carrières de longues agglomérations routières se sont développées, Galles (route de Menai Bridge à Holyhead, presque entièrement bordée de maisons dans sa traversée de l'île). Ce sont les routes de Flandre qui en offrent le cas le plus hypertrophié. La route nationale de Lille à Gand et Anvers, depuis la frontière française jusqu'au tunnel de l'Escaut n'est qu'une longue agglomération à peine coupée en deux ou trois endroits par de très courts morceaux de campagne.

Tels sont les éléments des structures d'habitat auxquelles les aménageurs actuels ont à faire face.

III. LE DYNAMISME ACTUEL DES STRUCTURES D'HABITAT

Une fois analysée la situation actuelle, la première préoccupation d'un aménagement doit être de saisir le dynamisme spontané des structures révélées par l'analyse. Ceci est toujours fait dans le domaine démographique. Mais dans le domaine de l'habitat rural ce n'est que récemment et localement que la préoccupation de l'évolution des structures s'est traduite par des recherches. Les aménageurs peuvent d'ailleurs se retourner vers les géographes qui eux non plus n'ont guère dans l'Europe atlantique multiplié les études précises à cet égard. De la sorte nous devons nous contenter de notations partielles et dispersées.

L'habitat agricole, contrairement à ce qui a été dit parfois, tend vers une dispersion accrue, par régression des clachan, et vers un isolement accru par disparition de nombreuses fermes. Partout *clachan* et groupes de fermes se réduisent et souvent ne sont plus représentés que par une exploitation moyenne. La considération de la superficie moyenne des finages des *clachan* (de 50 ha à à peine plus de 100), montre que seule la prolifération de petites exploitations a pu en faire des noyaux de population. Dans l'économie moderne il n'y a là place que pour une, rarement deux fermes.

Un autre élément intéressant est la constitution d'exploitations dissociées par réunion sous une seule direction, d'exploitations primitives situées dans des communes séparées. L'automobile, abaissant les distances, permet à un seul exploitant de gérer des fermes séparées par plusieurs dizaines de km. Le fait a été étudié en détail par M. Macé pour le département de la Mayenne [5]. Il concerne surtout les élevages d'embouche. Mais on en rencontre aussi des exemples en fermes de culture. Quoi qu'il en soit, le semis fondamental de l'habitat en est éclairci, mais non fondamentalement modifié. On n'a pas encore signalé en effet d'agriculteur abandonnant sa résidence sur l'exploitation pour aller habiter un bourg ou une ville. Le cas n'est pas exclu. S'il existe, il est exceptionnel. Un dernier trait renforce encore la tendance à la dispersion et l'impression d'isolement : naguère une exploitation abritait une famille relativement étendue avec plusieurs générations représentées, ascendants, descendants et collatéraux. Aujourd'hui de plus en plus ne reste sur l'exploitation que la famille conjugale restreinte : père, mère et enfants.

L'habitat dépendant, lui, est en pleine déroute. La disparition rapide des micro-exploitations dépendantes, la fusion des effectifs des salariés lui enlèvent sa raison d'être. Beaucoup de maisons d'ouvriers agricoles isolées, aban-

http://rcin.org.pl

données, tombent en ruine. Certaines sont reprises par des ouvriers migrants-journaliers ou par des citadins en quête de " fermettes ". Mais le caractère peu urbanisé de beaucoup des régions que nous étudions atténue l'importance de ces phénomènes. Après un extraordinaire développement du nombre des lieux habités, peut-être un doublement, au 19e siècle, l'on tend à revenir actuellement à l'état antérieur : à un semis moins dense d'habitats dispersés plus espacés. Les habitats dépendants au bord des routes sont parfois repris par des ouvriers ou employés, mais en Bretagne tout au moins, et aussi parfois en Flandre, il sont abandonnés et remplacés par des maisons plus vastes et plus confortables.

Pour les salariés qui subsistent, et dont certains, dans l'élevage notamment, sont des spécialistes aux salaires élevés, une enquête sur les lieux d'habitat mériterait d'être faite. Il est certain que leur résidence, en campagne, au bord d'une route, ou dans un bourg, tend à se détacher de l'exploitation, bien que l'élevage suppose la présence constante d'un responsable.

L'évolution de l'habitat non agricole est ici encore, la plus intéressante. Notons d'abord son importance croissante. Dans les régions développées et denses de l'Europe occidentale, la population agricole active est devenue minoritaire dans les campagnes. Pour la France le pourcentage de population active agricole par rapport à la population active rurale n'est que de 43 %, pour la région Nord de la France — départements du Nord et du Pas de Calais, il n'est que de 31 %. En Grande Bretagne la différence entre le pourcentage de population rurale (un peu plus de 20 %) et le pourcentage de population active agricole (4 %) mesure l'importance majoritaire de la population rurale non-agricole. Il en est de même en Belgique, aux Pays-Bas. Dans ces pays la population rurale non-agricole tend à augmenter en nombres absolus. C'est donc l'élément qui aura le rôle le plus dynamique dans l'habitat.

Ce dynamisme, dans les régions et dans la mesure où il peut se traduire spontanément, c'est-à-dire sans intervention des autorités, parait au point de vue de l'habitat, très éclectique.

Des constructions se font encore en ordre dispersé. Elles sont évidemment toujours desservies par un chemin ou une route, mais on ne peut pour autant, étant donné leur isolement, les qualifier d'habitat de route. Une fonction récréative nous donne deux exemples curieux de localisation de dancings. Dans les années 1950 l'une des salles de bal les plus modernes d'Irlande fut construite au milieu des tourbières de Mayo, drainant par auto et taxi une vaste clientèle éparpillée dans tout l'Ouest du Comté. En Bretagne occidentale le même phénomène s'est produit récemment sur une route secondaire du Sud Finistère, mais dans cette région plus urbanisée, des circuits de car sont organisés pour le ramassage des danseurs dans les villes voisines. Il s'agit évidemment ici d'une fonction originale. Mais des ateliers, des résidences modestes ou aisées sont aussi constamment bâties en pleine campagne en Bretagne, en Flandre, ou en Irlande, plus ou moins nombreuses selon le dynamisme économique et démographique propre de chacune de ces contrées. Pour les établissements commerciaux, évidemment, la situation au bord d'une route importante est un facteur de publicité non négligeable. D'où la floraison de multiples magasins, vitrines ou halls d'exposition de meubles, d'articles de sports, d'antiquités le long de la plupart des routes nationales. Assez curieusement, en Flandre Belge tout-au-moins, un certain esprit d'ostentation fait se multiplier le long des principales routes des résidences alliant le modernisme à une certaine somptousité baroque. Dans l'Ouest de la France, l'attraction de la route a abouti à des dédoublements d'agglomérations communales de " bourgs ". Lorsqu'une route nationale passe à proximité d'un " bourg ", les commerces nouveaux ou rénovés,

http://rcin.org.pl

les ateliers, les cafés, se multiplient au bord de la route tandis que s'étiole l'agglomération traditionnelle. La plupart des bourgs cependant, se maintiennent plus ou moins bien. La hiérarchisation de ces localités, toutefois, tend à s'accentuer. Les petits bourgs isolés, à la tête d'une commune agricole peu étendue, perdent avec l'exode agricole une part notable de leur clientèle. Leurs boutiques d'achats quotidiens en souffrent et se ferment. Dans les bourgs plus importants au contraire, l'exode agricole est en partie compensé par le développement de fonctions secondaires et tertiaires. D'autre part, des besoins nouveaux suscitent commerces et services nouveaux. En fait, la plupart des bourgs moyens se maintiennent. Enfin, certaines agglomérations dynamiques se développent, atteignent et dépassent les 2000 habitants agglomérés, qui, dans la classification statistique française les mettent au rang des villes. Dans certaines très grandes communes toutefois (ex. Languidic en Morbihan), en plus du bourg une agglomération secondaire se développe à la périphérie de la commune témoignant ainsi de tendances locales opposées à une très grande concentration des équipements.

Ce maintien ou cette croissance de nombreuses agglomérations rurales s'explique par un pouvoir attractif croissant sur une certaine catégorie de population. Autrefois salariés et retraités de l'agriculture vivaient en campagne. De plus en plus ils se fixent dans les bourgs. Attirant des éléments campagnards, les " bourgs " attirent aussi des éléments urbains suivant ce multiforme mouvement d'exurbanisation qui est l'une des caractéristiques originales des pays les plus développés. Enfin les localités rurales peuvent avoir aussi un dynamisme propre. De toutes façons, ces " bourgs " sont par leur origine et leur structure assez différents des " villages centres " définis dans les campagnes du Bassin Parisien.

Notons enfin quelques cas remarquables de localisations rurales de fonctions supérieures, processus lié d'ailleurs à une urbanisation dense et poussée : centre culturel (Darlington Hall en Devon), université (Université de Keele, qui a pris ce nom de village lors de sa constitution officielle par charte royale alors qu'elle était auparavant " University College of North Staffordshire "), musée (Musée Kroller-Muller aux Pays-Bas).

On assiste donc dans les campagnes de l'Extrême Ouest à des transformations importantes, à une mutation dans le domaine de l'habitat. L'habitat d'exploitation agricole reste fidèle au principe fondamental de la dispersion, et en même temps tend à se rapprocher de plus en plus du modèle parfait de l'habitat dispersé : fermes isolées habitées chacune par une famille conjugale. L'habitat dépendant se réduit et perd sa spécificité. L'habitat non-agricole se développe, mais suivant des modalités très diverses allant de la dispersion complète, jusqu'à des formes de groupement rappelant très superficiellement les " villages " de l'Europe moyenne mais ayant en fait une tout autre fonction. Cette mutation ne se fait pas partout de même façon. Selon le dynamisme agricole, selon l'environnement économique, selon la structure du réseau urbain, l'on peut voir les agglomérations non-agricoles avorter, s'étioler ou au contraire croître et prospérer jusqu'à atteindre un niveau urbain. Dans ces mutations diverses et parfois foisonnantes, tous les processus ne répondent pas aux canons classiques des aménageurs. Ni la multiplication d'implantations dispersées, ni les développements linéaires (*ribbon developpement*) ne sont pour leur plaire. Aussi leurs réactions sont-elles souvent critiques. Mais avant de passer en revue les politiques globales d'aménagement, il est bon de voir rapidement comment certaines administrations sectorielles ont réagi face aux problèmes d'implantation dans l'Extrême Ouest.

http://rcin.org.pl

IV. POLITIQUES SECTORIELLES D'AMÉNAGEMENT

Nous prendrons deux exemples : l'agriculture et l'enseignement. Nous commencerons par l'agriculture qui touche au semis fondamental de l'habitat.

Dans notre aire d'études, plusieurs pays mettent en oeuvre une réorganisation foncière touchant à l'habitat d'exploitation agricole : En Irlande, la Commission des Terres, *Land Commission,* qui a une double fonction de restructuration foncière et de remembrement parcellaire, a poursuivi dans le domaine de l'habitat la politique du *Congested District Board* qui l'avait précédée et qui lui-même suivait en ce domaine les principes des *Landlords* améliorateurs. Cette politique est très simple : supprimer les *clachan* et les remplacer par des fermes isolées, autant que possible alignées régulièrement suivant le principe du " rang " canadien. Cette politique n'est toutefois pas toujours suivie dans sa rigueur et certains *clachan* où les fermes étaient assez au large ont été épargnés.

En Norvège, il n'y a pas eu, comme en Suède ou au Danemark, de réorganisation agraire généralisée. Toutefois, des remembrements de groupes de fermes ont eu lieu. L'un des derniers a été celui d'Aga sur le Hardangerfjord [4]. Dans ce cas là aussi les fermes ont été reconstruites en ordre dispersé, alignées le long du fjord, chacune sur un lot selon le système du " rang ". Mais à Aga le vieux noyau n'a pas été démoli. Il a été conservé au contraire, comme musée en plein air.

Aux Pays-Bas l'action a été double : remembrement et création de polders. On sait que le remembrement néerlandais est une action compréhensive qui touche non seulement le parcellement et le réseau de voies, mais la structure foncière et l'habitat. Ici encore très généralement, la réorganisation de l'habitat a tendu à la dispersion. En particulier lorsque les anciennes exploitations se trouvaient à l'étroit sur les digues dans de longs alignements de maisons agricoles ou non, elles ont été reconstruites chacune sur son lot, au milieu des polders [1].

Pour la carte scolaire, les politiques à l'origine ont été assez diverses. Dans le Royaume Uni qui alors comprenait toute l'Irlande, l'implantation des écoles primaires a été, dans les pays de l'Ouest, très dispersée. En Irlande, notamment, pays où l'institution communale n'existe pas, la campagne a été littéralement saupoudrée de petites écoles, à clase unique, ou à classes très peu nombreuses, éparpillées et souvent complètement isolées de tout autre implantation. En Ecosse et en Galles, où la commune (*civil parish*), existe, mais a des attributions minimes, des écoles ont en général été implantées au centre communal, mais d'autres écoles ont été construites au bord des routes, isolées ou proches de groupements de carrefour, ou de chapelles non-conformistes. Dans l'Ouest français, l'école communale au chef-lieu a d'abord été la règle. Mais on s'est aperçu que dans les grandes communes, assez fréquentes en Armorique, elles étaient malaisément accessibles par les enfants des fermes et groupements les plus éloignés des " bourgs ". D'où la construction *d'écoles de hameaux,* parfois isolées en pleine campagne.

Depuis que la diffusion de l'automobile a rendu possible le ramassage scolaire, les petites écoles isolées ont été l'objet de beaucoup de critiques. Les autorités ont cessé de leur être favorables et la politique officielle est maintenant, partout, la fermeture des petites écoles isolées, surtout de celles à classe unique

---

[1] Exemples dans : *Landbouwatlas van Nederland,* Zwolle 1959.

http://rcin.org.pl

et le regroupement des élèves dans les écoles à classes plus nombreuses, au moins trois. Cette politique a été poursuivie assez rigoureusement dans la République d'Irlande, mais les nouvelles écoles à trois classes ont elles-mêmes parfois été localisées au bord d'une route, en dehors de toute agglomération (par exemple à Achill).

En Norvège, où la concentration a été très poussée, l'on s'est aperçu qu'on avait été trop loin ; les distances de ramassage, en milieu montagneux, étant trop grandes pour de jeunes enfants.

Dans l'un ou l'autre cas la politique des ministères, après avoir suivi la tendance générale à la dispersion des pays de l'Ouest, tend donc à renverser la vapeur et à favoriser une certaine concentration. Le fait est encore plus net dans les politiques d'aménagement global.

V. POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT GLOBAL

Il n'est pas dans notre propos d'analyser les institutions, les principes et les modalités de l'aménagement rural dans les différents pays considérés. Nous désirons uniquement montrer comment le milieu de l'Extrême Ouest de l'Europe pose aux organismes responsables des problèmes spécifiques et réagit aux initiatives des aménageurs.

Pour poser le problème, il faut rappeler que la dispersion pose des problèmes de desserte (electricité, eau, assainissement, ramassage scolaire) et peut poser des problèmes d'accessibilité de services et de relations sociales. Tout ceci la rend antipathique aux yeux des aménageurs qui la considèrent en général comme néfaste et voudraient la réduire, sinon la supprimer. Mais en fait la politique d'aménagement global intervient presque partout à un moment où la desserte des exploitations agricoles est soit achevée, soit largement entreprise, de sorte que la plupart des réseaux nécessaires et possibles sont déjà en place. Cette circonstance peut renforcer sinon justifier une résistance des intéressés à la concentration, qui nous l'avons vu, n'est guère dans leur tradition. Les actions d'aménagement se traduisent donc souvent par un conflit fondamental entre les aménageurs et leurs principes, d'une part, les habitants indigènes et leurs traditions d'autre part.

C'est en Irlande que la tendance à la dispersion est allée le plus loin. Ce n'est guère que là que l'on trouve des exemples étendus de dispersion absolue de l'habitat de toutes fonctions. D'autre part, là où existent des agglomérations rurales — et il y en a malgré tout un assez grand nombre — celles-ci sont souvent récentes et implantées artificiellement (créations des *Landlords* aux 18e et 19e siècles). D'autres sont incomplètes (petits groupements de carrefours). Le besoin d'une structuration de la vie rurale s'est fait sentir très tôt et certaines organisations privées s'en sont préoccupées (par exemple *Muintir na tire*, organisation rurale catholique). Déjà le *Limerick Rural Survey* en 1963 sans toucher au semis des exploitations agricoles, souhaitait une concentration des services en quelques centres[2]. Les auteurs s'inspiraient des études françaises strasbourgeoises et parisiennes sur les " villages centres ", sans se rendre compte qu'un gros " bourg " actif est tout autre chose qu'un " village centre ". Jusqu'ici ces projets sont restés largement des voeux pieux et le dynamisme de dispersion que nous avons déjà noté a continué. Toutefois l'attitude des auto-

[2] Voir *Rural Ireland* publication de Muintir na tire et Limerick Rural Survey 1963.

http://rcin.org.pl

rités s'est récemment concrétisée par des mesures restrictives, comme vient de le montrer Verrière [7]. Les Conseils de Comté en Irlande du Nord et dans la République ont décidé " de ne plus construire de logements sociaux isolés ". Ceux-ci doivent être adjoints à des groupements déjà existants. Etant donnée la structure très lâche de l'armature des campagnes d'Irlande et la multiplicité des groupements parfois minuscules, ces mesures auront des effets assez limités. D'ailleurs des mesures plus vigoureuses susciteraient certainement en l'état actuel, une très vive opposition.

En Grande Bretagne, la tradition et la pratique de la " planification physique " sont beaucoup plus anciennes et plus fortes qu'en Irlande. Mais elles se heurtent dans l'Ouest, aux mêmes problèmes. En fait les principes de planifications, les modèles d'aménagement ont été pensés et établis par les bureaux londoniens habitués aux campagnes anglaises où, certes, existent des fermes dispersées, mais où les villages communaux ont cependant conservé une bonne partie de leur rôle. D'où l'application de modèles avec lesqueles nous sommes familiers : villages-centres, périmètres d'agglomération bien définis autour des villages etc. Il faut préciser toutefois que tous les textes législatifs et réglementaires concernant l'aménagement respectent les exploitations agricoles quelle que soit leur localisation. Non seulement elles se maintiennent, mais encore elles pouvent se développer et construire, tous les bâtiments nécessaires à leur bonne marche économique. Tout au plus dans les parcs nationaux et les régions pittoresques (*areas of outstanding natural beauty*) l'aspect des constructions est-il controlé pour qu'il ne heurte pas trop l'environnement.

Tous ces principes sont mis en vigueur dans les plans d'aménagement de comtés et les plans paroissiaux. Dans l'Angleterre proprement dite les difficultés sont minimes. Mais dans les pays de l'Ouest : Cornwall et Devon, Galles notamment, les schémas et modèles ne correspondent pas aux structures existantes. Le Devon a été l'un des premiers comtés à vouloir mettre en pratique la théorie des " villages-centres " en désignant des " king villages ". Dans ce pays où il n'existe pas de vrais " villages ", mais seulement un réseau hétérogène et hiérarchisé de bourgs petits ou gros, l'expérience n'a pas eu de suites. En Cornwall, c'est la décision des autorités londoniennes de n'approuver que des programmes municipaux de constructions importants (plusieurs dizaines de maisons) qui a soulevé des tollés. " On veut nous imposer trente maisons " disaient les gens de telle ou telle paroisse, " mais nous n'en avons pas besoin. Ce qu'il nous faut c'est six maisons, et si on ne nous les accorde pas, on oblige nos concitoyens soit à rester mal logés, soit à émigrer ". Le conflit entre les modèles pensés à la capitale et le dynamisme local de la dispersion apparait ici nettement. En Galles, dans le comté d'Anglesey qui fusionne actuellement avec les autres comtés nord gallois pour former le Guynedd, aucun centre ne s'est imposé, et les équipements se dispersent entre cinq ou six localités. Là encore la tendance à la dispersion s'est imposée [2].

En revanche grâce à une politique stricte en matière de permis de construire, les développements linéaires routiers ont été bloqués.

Il est un domaine toutefois où une solution typiquement britannique contribue largement à résoudre un problème délicat: c'est celui de la protection des sites et espaces naturels. En plus des réserves dépendant de divers organismes, les propriétés du *National Trust*, société de droit privé, sans but lucratif, acquises peu à peu, et gérées par cet organisme forment sur toutes les aires sensibles un chapelet de terres et de sites protégés.

Les Pays-Bas pratiquent la politique d'aménagement la plus poussée. Les principes, tels qu'ils apparaissent dans la loi nationale d'aménagement et les

http://rcin.org.pl

" plans de districts " (" streek-plans ") qui en déroulent rappellent, mais en plus strict, les principes britanniques[3]. L'on ne touche pas aux exploitations agricoles. L'on respecte la hiérarchie des localités rurales, petites ou grandes. Mais chacune se voit désigner une aire d'extension bien délimitée, de forme trapue, pour éviter les urbanisations en tentacules. Les plans arrêtent rigoureusement tout développement le long des routes — tel qu'il se poursuit en Belgique. Ils interdisent d'ailleurs pratiquement toute nouvelle implantation isolée, hors des localités existantes. Les aires de résidences aisées dans des parcs, notamment celles qui se sont développées sur les bourrelets de poussée du glacier rissien, du Nord d'Utrecht aux abords d'Arnhem, sont gelés comme espaces verts. Bref, une politique qui sans procéder à une concentration proprement dite, et en respectant la complexe et subtile hiérarchie des agglomérations tertiaires rurales, s'oppose rigoureusement à tout dynamisme de la dispersion. Jusqu'ici cette politique semble réussir. Les habitudes de discipline du peuple néerlandais, liées à la lutte séculaire contre l'eau et à l'obéissance aux injonctions du *Waterstaat* aide beaucoup. Mais il faut penser aussi que les développements prévus un peu partout suffisent amplement aux besoins d'expansion qui peuvent se manifester. La densité rurale, le réseau serré d'agglomérations favorisent aussi l'application de ces plans. Il faut signaler toutefois que la planification néerlandaise a renoncé à établir sur le territoire national de vastes camps militaires. De même, elle ne semble guère avoir tenu compte du phénomène : résidences secondaires. Il est vrai que des Néerlandais de plus en plus nombreux en établissent en France.

Tels paraissent donc être les principaux éléments de la planification néerlandaise en vieille terre. Mais les Pays-Bas disposent dans leurs nouveaux polders d'un champ d'expériences sur table rase [3]. Pour les premiers polders (*Wieringermeer polder* et *Noord-oost polder*) les principes suivis ont correspondu à peu près à ceux que nous avons déjà exposés. Mais la réalisation qui se termine de la colonisation de l'Oostefijk-Flevoland a marqué plusieurs innovations, toutes allant dans le sens de la concentration. D'abord l'habitat dépendant, représenté par les maisons des salariés qui, dans les premiers polders étaient accolées aux exploitations, est désormais concentré dans les agglomérations. Ensuite, pour les exploitations elles-mêmes, on tente l'expérience de séparation de l'atelier agricole, qui reste sur les champs et de l'habitation qui peut se trouver dans une agglomération. Il est vrai que ceci n'est prévu que pour les fermes de culture, sans élevage. Les fermes d'élevage, requérant une présence constante, resteraient intégrées (ateliers et habitations). Enfin la hiérarchie et le réseau des agglomérations ont subi des modifications importantes dans le sens de la concentration. Le premier projet (1954) prévoyait 12 agglomérations dans un polder de 54 000 ha. En 1958, on n'en était qu'à 8, en 1959 à 6. Finalement en 1965, on a décidé de ne retenir que les 4 centres déjà construits ou en cours de construction [6]. Les premiers centres primaires avaient été prévus respectivement pour 1000 et 1500 habitants. Actuellement, on prévoit de les gonfler jusqu'à 5000 habitants. Les aménageurs pensent en effet qu'au dessous de cette dimension les localités ne peuvent offrir ni la qualité des services, ni l'animation souhaitable dans le monde moderne. Mais on note déjà des récriminations des exploitants qui se trouveraient bien loin des nouvelles plus grandes mais moins accessibles agglomérations.

---

[3] *Deuxième rapport relatif à l'aménagement des Pays-Bas.* La Haye 1966. *Streekplan* en cours de publication par les services de planologie des différentes provinces.

http://rcin.org.pl

Ce survol de tentatives et réalisations diverses nous a donc montré que malgré des principes identiques plus ou moins communément admis, les réalisations d'aménagement dans l'extrême Ouest sont assez dissemblables. Partout on sent, plus ou moins accusée, l'opposition entre les traditions de dispersion des habitats et l'optique de concentration des aménageurs.

Dans la France de l'Ouest les études d'aménagement engagées avec un grand retard par rapport à la Grande Bretagne et aux Pays-Bas, sont actuellement menées très activement. Les études se font d'ailleurs à plusieurs niveaux simultanément (schéma d'aménagement national), projets régionaux comme le schéma d'aménagement du littoral breton, plans de districts ruraux (PAR), plans communaux (POS). Les principes généraux sont évidemment ceux de la planification française, dont les modèles ont été pensés surtout en fonction des champagnes du Bassin Parisien. Dans la pratique une assez grande liberté d'adaptation est reconnue aux responsables. Ceux-ci ont la plupart du temps essayé de tenir compte des conditions originales dans lesquelles ils avaient à travailler. Le système des COS (Coefficients d'occupation des sols) en vigueur est d'ailleurs plus souple que les systèmes britanniques ou néerlandais. Mais les difficultés demeurent considérables, notamment en Bretagne occidentale. Cette région, en effet, cumule de très vives tendances à la dispersion, même dans les secteurs secondaires et tertiaires, et une densité rurale et un dynamisme économique qui sans atteindre aux niveaux des Pays de la Mer du Nord sont cependant supérieurs à ceux des campagnes de l'Ouest britanniques. De plus la pression pour un espace récréatif et consacré aux résidences secondaires, très forte sur le littoral, devient aussi sensible à l'intérieur.

Aussi c'est sans doute là que les problèmes seront les plus difficiles à résoudre. La tendance naturelle des habitants est de considérer comme constructible tout l'espace équipé — au moins en électricité — c'est-à-dire pratiquement tout l'espace agricole. La tendance des aménageurs est évidemment tout opposée. La recherche des compromis nécessaires est délicate et doit tenir compte des multiples variétés de densité et de dynamisme. Les exploitations agricoles demeurant, comme ailleurs, en l'état, on cherche à organiser le développement de l'habitat non-agricole (résidentiel permanent ou temporaire) en " hameaux ", soit par " densification " de petits groupements déjà existants, soit par création (sur le littoral notamment).

Dans la Loire Atlantique cette politique a été particulièrement affirmée, en reconnaissant un échelon intermédiaire entre les chefs-lieux communaux et les fermes isolées. Il est vrai que les communes y sont particulièrement étendues et que beaucoup de maisons agricoles s'y regroupent en longs " villages " lâches, distendus, mais de notable importance. Ceci apparait comme très raisonnable, mais les groupements existants sont en fait très divers : *clachan* agricoles en voie de résorption, habitats dépendants reliques, ou au contraire habitats secondaires et tertiaires de route en voie de prolifération. Il est probable qu'une adaptation plus poussée au dynamisme local, requerrait une analyse délicate et la mise au point de modèles affinés (*néo-clachan* résidentiels, avec une disposition tantôt nucléaire, tantôt linéaire ; centres infra-communaux de services, voies-parcs et voies vitrines etc.).

En conclusion, constatons que l'originalité multimillénaire de l'Extrême Ouest européen, se poursuit jusque dans la mutation actuelle des fonctions et de l'habitat et jusque dans les problèmes modernes d'aménagement.

Université de Haute Bretagne, Rennes

http://rcin.org.pl

BIBLIOGRAPHIE

[1] *Cornish Archaeology*, Truro.
[2] Flatrès, P., Problèmes de développement et d'aménagement à Anglesey, *Cah. Soc. Econ.*, 1966.
[3] Flatrès, P., Le polder Flevoland de l'Est, *Hommes et Terres du Nord*, 1967.
[4] Frimannslund Holmsen, R., Aga in Hardanger, in : A. Sømme, *Vestlandet Geographical Studies*, Bergen 1960.
[5] Mace, G., L'éclatement des exploitations dans la Mayenne, *Bull. Ass. Géogr. Franç.*, nov.-déc. 1972.
[6] *Rijkdienst voor de Ijsselmeer polders.* Guide d'excursion 1966.
[7] Verrière, A., *La population de l'Irlande, étude géographique.* Thèse ronéotée 1973, 230 p.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

TYPES D'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE RURALE

André Fel

La définition même de la population rurale devient de plus en plus obscure au fur et à mesure que progresse l'urbanisation. Au moins peut-on poser le problème de son *évolution numérique* à l'intérieur d'une limite administrative, nécessairement arbitraire. Nous avons adopté, dans ce qui suit, les normes de l'I.N.S.E.E. pour la période 1962-1968. Certaines comparaisons ont pu être faites avec la période précédente 1954-1962. Toutes les évolutions sont exprimées en pourcentage annuel de croissance ou de décroissance. Les communes rurales ont été regroupées dans le cadre administratif des arrondissements, ce qui ne manque pas d'appeler une réflexion critique : les espaces d'évolution démographique sont infiniment complexes et les moyennes enregistrées sur un arrondissement donnent une image bien schématique de la réalité. Cependant il n'était pas question, à l'échelle de la France, de prendre pour base les entités administratives de petite taille, cantons et surtout communes : la carte eût été plus fidèle mais peu lisible.

La variation annuelle de la population rurale s'exprime par une décroissance qui peut paraître assez faible : — 0,22 % entre 1954 et 1962, — 0,27 % entre 1962 et 1968. En fait, la carte (Fig. 1) montre surtout des différences régionales de comportement : bon nombre de régions perdent leurs ruraux au rythme annuel de 1 % et plus, alors que d'autres connaissent une progression indiscutable, les taches noires signalant les croissances supérieures à 1 %. Au premier cas se rattachent particulièrement une bonne partie du Massif Central ; mais aussi la Bretagne intérieure et occidentale, les pays de la Meuse etc. Au second, un vaste espace provençal, mais aussi bon nombre d'aires suburbaines (autour de Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, tout particulièrement). La lecture de la carte suggère immédiatement l'hypothèse que seules les campagnes " urbanisées " se peuplent encore, et que, loin des villes, les campagnes " profondes " sont vouées au déclin [1]. Encore faut-il préciser les mécanismes démographiques de l'évolution avant de tirer des conclusions aventurées.

LES TYPES D'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Nous avons retenu la méthode de classement logique des évolutions démographiques suggérée par la présentation même des statistiques de l'INSEE et employée avec succès par des géographes français [2]. L'évolution peut être posi-

[1] C'est l'idée directrice du livre de J. Jung, *L'aménagement de l'espace rural : une illusion économique*, Paris 1971.

[2] Voir P. Carrère et R. Dugrand, *La Région méditerranéenne*, Paris 1960, et surtout l'article de P. Duboscq, La mobilité rurale en Aquitaine, *Espace Géographique*, 1972, 1, p. 23-42.

http://rcin.org.pl

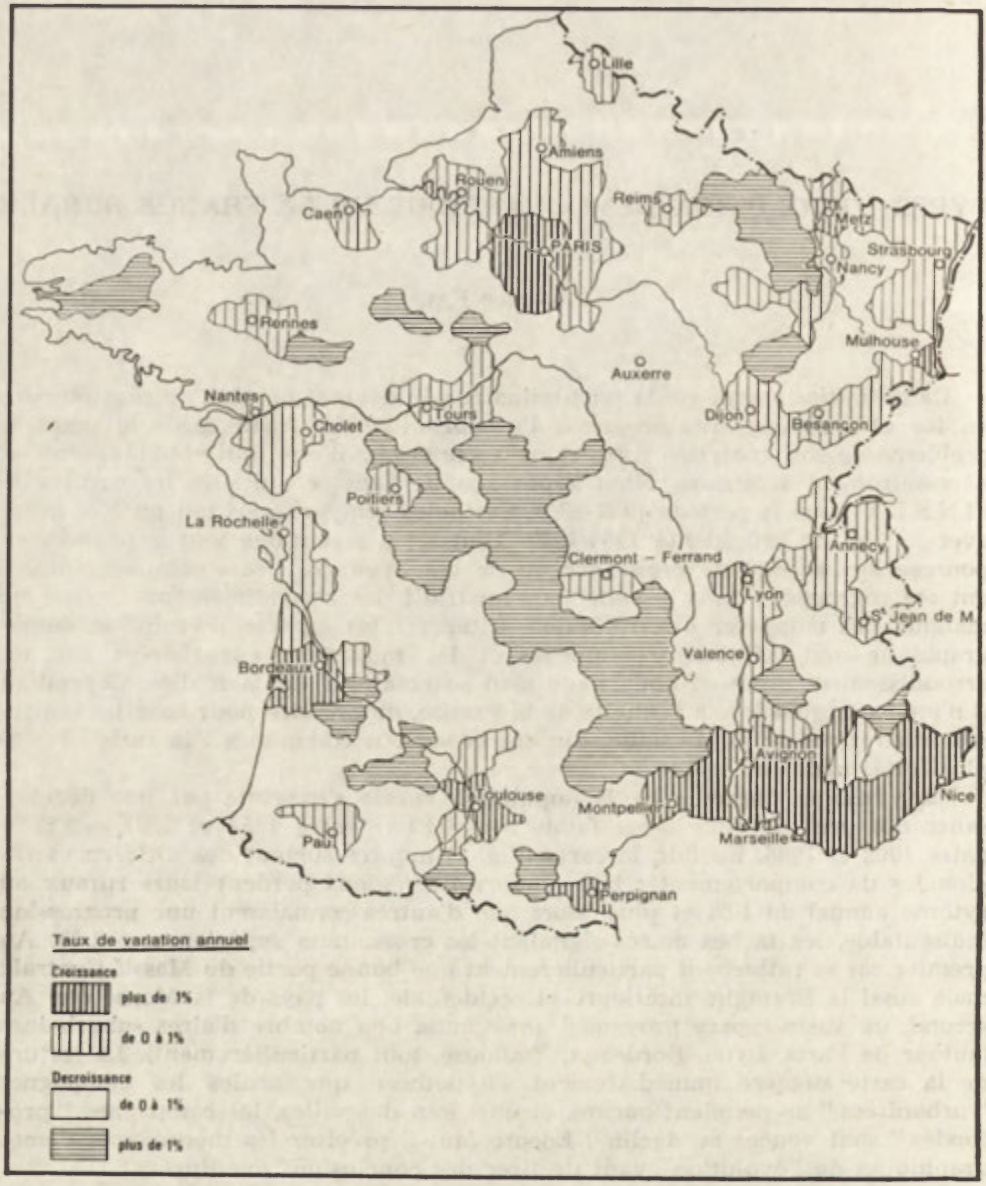


Fig. 1. Variation annuelle de la population rurale (1962-1968, par arrondissements)

tive ou négative. Dans chaque cas elle peut s'accompagner d'une immigration apparente — arrivées plus nombreuses que les départs — ou d'une émigration apparente. Dans chaque cas elle peut encore être liée à une balance naturelle positive — naissances plus nombreuses que les décès — ou négative. Il en résulte six types démographiques dont les frontières sont précises et qui s'ordonnent logiquement entre eux. La légende de la carte (Fig. 2) montre ces six types. Le type 1 connaît une croissance généralisée : l'espace démographique

http://rcin.org.pl

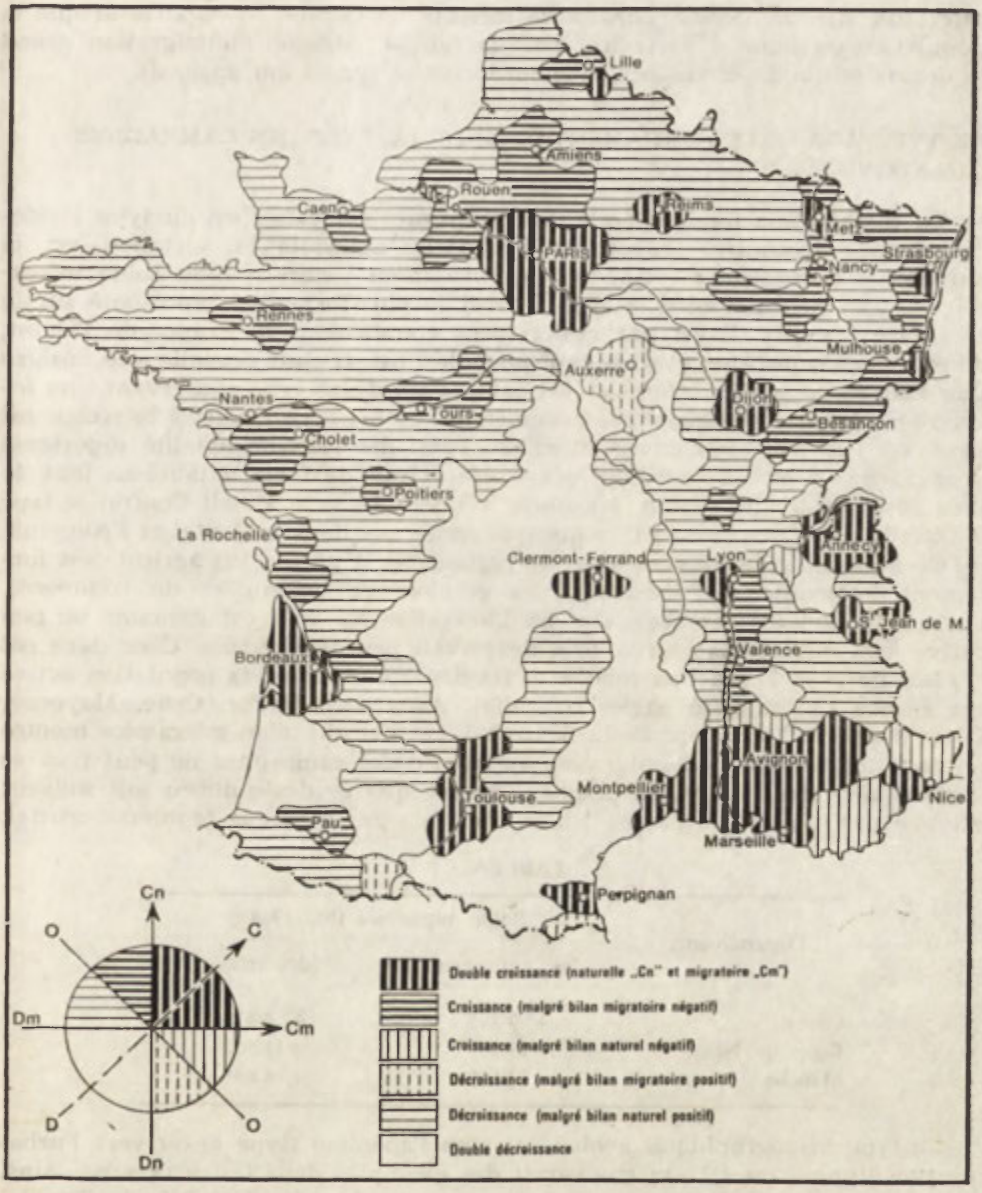


Fig. 2. Types démographiques des campagnes (1962-1968, par arrondissements)

considéré est à la fois attractif et fécond [3]. A l'inverse le type 6 est décroissant à la fois par émigration apparente et par déclin " naturel ", on pourrait le qualifier de répulsif et infécond. La combinaison complexe d'une démographie à la fois répulsive et féconde peut aboutir au type 5 — la population décroît, ou au type 2 — la campagne se peuple. Enfin les deux dernières types sont

[3] Sous ces adjectifs commodes (croissant, décroissant, attractif, répulsif, fécond, infécond) il faut évidemment considérer que chaque terme n'a une valeur que relative.

http://rcin.org.pl

attractifs mais inféconds. Lorsque la stérilité " naturelle " l'emporte et que la population continue à décroître, c'est le type 4 ; lorsque l'immigration prend le dessus et que la croissance s'instaure c'est le type 3 qui apparaît.

LE TYPE AGRICOLE FONDAMENTAL (5) ET LE TYPE DES CAMPAGNES ABANDONNÉES (6)

La combinaison fondamentale des campagnes françaises est du type 5 : décroissance — fécondité — répulsion. A l'échelle nationale la variation est la suivante : décroissance — 0,27 % = accroissement naturel + 0,33 ; solde migratoire — 0,60 %. Aussi bien le type 5 est-il le plus fortement représenté sur le territoire français. Il est particulièrement étendu dans la France de l'Ouest, dans le Bassin parisien et dans la France de l'Est. Il nous rappelle que, malgré une émigration souvent intense, les campagnes de ce type conservent une fécondité relative (les naissances l'emportent sur les décès). Certes le temps est passé où l'on pouvait trouver en milieu rural des taux de natalité supérieurs à ceux des villes : aujourd'hui ces " réservoirs " de forte natalité se font de plus en plus rares (Cotentin, Mayenne, Vendée). Dans le Massif Central le type 5 s'efface peu à peu et ne garde quelque assise que dans le Cantal et l'Aveyron.

Ce type coïncide souvent avec les régions où la population agricole est fortement dominante. Les industries, les emplois de bureau et de commerce, manquent dans les campagnes et les bourgades. La ville est lointaine ou peu active. Les migrations journalières de travail peu développées. C'est dans ces régions de type 5 que l'on rencontre les départements où la population active est encore en majorité agricole (Cantal, Aveyron, Manche, Orne, Mayenne, Côtes du Nord, Morbihan, Deux Sèvres). L'examen du bilan migratoire montre un trait fondamental : l'émigration apparente des campagnes ne peut trouver son exutoire dans les villes proches. Encore que ce déséquilibre soit souvent atténué par rapport au passé, il n'en constitue pas moins le problème crucial.

TABLEAU 1

Départements	Solde migratoire 1962-1968	
	des campagnes	des villes
Cantal	− 9 395	+ 2 836
Côtes du Nord	−19 237	+11 502
Manche	−22 160	+ 4 695

Ce type démographique évolue-t-il vers l'abandon (type 6) ou vers l'urbanisation (type 2 ou 1)? On trouverait des exemples dans les deux sens. Ainsi en Bretagne, l'arrondissement de Rennes montre les effets positifs de l'emploi urbain sur les campagnes voisines (passage au type 2), alors que l'arrondissement de Guingamp perd son excédent naturel et passe au type 6. Dans la plaine de la Saône le contraste devient vif entre la Bresse de Louhans (qui passe de 5 à 6) et les environs de Besançon en voie de rajeunissement et d'expansion démographique.

Le type 6 (répulsif et infécond) apparaît bien comme le terme achevé d'une évolution qui a conduit les pays agricoles sur la voie du vieillissement accentué et du dépeuplement. Les caractéristiques précédentes (éloignement des emplois urbains, importance de l'activité agricole) restent valables mais le renouvellement démographique spontané ne se fait plus. On reconnaît sur la carte le rôle

http://rcin.org.pl

des conditions agronomiques défavorables (Alpes du Sud, Pyrénées, sables des Landes, terres acides et montagnards de Massif Central) mais il apparaît également que l'histoire démographique est largement indépendante de l'agronomie. Le vignoble de la région de Béziers, les pays de la Dordogne et du Lot appartiennent au type " d'abandon ", alors même que les conditions d'une renaissance agricole pourraient être techniquement envisagées. A ce stade c'est la démographie elle-même, c'est la rareté des hommes jeunes, qui fait office de frein et entretient une mentalité d'abandon.

LES CAMPAGNES ATTRACTIVES MAIS INFÉCONDES (TYPE 4 ET 3)

Le type 4 caractérise des populations rurales qui continuent à baisser, souvent très vieillies, mais qui commencent à se renouveler par excédent d'immigration. La carte montre le phénomène à l'oeuvre dans certaines montagnes méridionales, ainsi dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre ou encore dans les Pyrénées orientales (région de Céret). Un plus vaste ensemble se dessine au Sud-Est de Paris dans le région d'Auxerre (Yonne) et de Clamecy (Nièvre).

On aura reconnu, surtout avec le dernier exemple, le rôle fondamental des nouvelles activités de loisirs et de résidence des urbains. Les résidences secondaires se transforment en résidences principales pour retraités. Un certain essor du commerce suit le développement des nouvelles résidences. Cette intrusion d'une nouvelle population et d'un nouveau style de vie dans des campagnes agricoles vieillies ne va pas sans poser de graves problèmes. Il semble que dans la période de transition (type 4) les heurts soient particulièrement vifs. Ainsi s'expliqueraient — en partie — les opinions divergentes des géographes sur la valeur des nouvelles résidences en milieu rural. L'Yonne et la Nièvre encore très agricoles et vieillies, n'ont pas accepté encore complètement l'intrusion des urbains. La Provence (souvent du type 3) connaît une évolution bien plus avancée.

On remarquera surtout la faible importance de ces types 3 et 4 sur la carte : il ne faut sans doute pas attendre une révolution générale de la démographie rurale française par le biais du tourisme. Le chemin est long qui conduit de la résidence secondaire à la rénovation économique et démographique du village. C'est à une autre échelle, il est vrai, qu'il conviendrait d'examiner ces phénomènes. Ainsi dans le département du Lot — qui appartient globalement au type de " l'abandon " (6) — une analyse démographique plus fine ferait apparaître plusieurs cantons ruraux fortement renouvelés et appartenant au type 4 (Breteroux, Cahors-Nord, Puy-L'Evêque).

Le rôle du climat méditerranéen, " l'héliotropisme ", apparaît à l'évidence avec le type 3. Dans la région de Nyons, dans l'arrière pays de Nice, dans les campagnes du Var, le pas est franchi qui fait du nouvel arrivant le principal habitant des campagnes. Le Var représente actuellement le plus vaste ensemble de cette forme de reconquête des villages. Entre la montagne du Verdon et ses grandes solitudes (22 communes de type 6), et la côte méditerranéenne (plus de 50 communes " rurales " de type 1 en voie d'urbanisation extrêmement rapide), le type 3 caractérise tout un pays intermédiaire — du Nord de Brignoles à la région de Draguignan et Grasse. Les villages se peuplent, les commerces et les services se modernisent, le paysan provençal s'efface. Mais on doit souligner le caractère exceptionnel de cette nouvelle " urbanisation " des campagnes : en fait, les villes de la région sont largement étrangères à cette reconquête des campagnes.

http://rcin.org.pl

LES TYPES PÉRI-URBAINS (2 ET 1)

Il n'en vas pas de même avec les deux derniers types toujours liés aux activités urbaines régionales.

Le type 2, est, à cet égard, le plus difficile à caractériser. La carte montre bien qu'il s'épanouit autour des villes, mais plutôt à une certaine distance de celles-ci qu'à proximité immédiate. Dans sa nature même il existe quelque chose qui est en contradiction avec la démographie urbaine : le bilan migratoire est négatif et bien des jeunes quittent donc la région. Par contre la population augmente et les réserves " naturelles " sont positives : il faudrait examiner dans chaque cas cette notion de " réserve de jeunesse ". Est-elle due — encore — à une démographie agricole non déteriorée ? Est-elle due — déjà — à la population non agricole des campagnes?

Indiscutablement on doit faire une place importante à la fécondité traditionnelle des campagnes pour comprendre le type 2. C'est en Vendée, en Normandie, en Picardie, en Alsace, dans le Jura du Nord, toutes régions de forte fécondité paysanne que ce type s'inscrit le plus complètement. Mais à cette première condition s'en ajoute une seconde : les usines et les emplois urbains ne sont guère éloignés. Ils permettent à la balance migratoire de n'être point trop négative. Une bonne partie de la main-d'oeuvre peut rester rurale grâce aux migrations journalières de travail.

Dans cette rencontre de conditions diverses favorables au type 2, il conviendrait d'examiner la place tenue par les implantations industrielles récentes. Ainsi, la réussite des décentralisations d'usines dans l'Eure (en plein coeur de campagnes de type 2) est à la fois effet et cause de cette démographie particulière. Les usines recherchent ces régions denses, non loin de Paris. Les jeunes " qui auraient été tentés par l'émigration parisienne, s'arrêtent à Evreux ou à Louviers ". Mais l'émigration ne cesse pas pour autant : " certains jeunes qui, auparavant seraient restés à la terre vont à l'usine " ; et l'usine est urbaine. Il en résulte une grande mobilité dans ces campagnes, qui passent au stade de l'activité ouvrière dominante, sans perdre pour autant leur fonction agricole et ... leur émigration de jeunes agriculteurs [4].

On pourrait faire les mêmes remarques dans la plaine d'Alsace — très avancée dans ce type 2, dans le Jura du Nord, dans la région de Nantes et de Cholet, dans le département de l'Oise — sans doute le plus caractéristique au plan des statistiques ; l'émigration rurale, entretenue par une assez forte fécondité, n'a que peu de peine à être absorbée par les villes actives toutes proches. Depuis l'essor industriel du gaz de Lacq, l'arrondissement de Pau a quitté la situation démographique ordinaire des régions agricoles (type 5) pour passer au type 2. Ce sont bien là des campagnes en voie d'urbanisation.

Plus près de la ville, apparaît souvent le type 1 qui en a toutes les caractéristiques démographiques : croissance, fécondité, attraction. Les principales villes de France sont ainsi entourées de " campagnes " qui méritent souvent le terme de " banlieues résidentielles ". Dans certains cas, comme aux environs de Clermont-Ferrand, le type démographique 1 est très nettement circonscrit par l'auréole des migrations journalières de travail, c'est la ville et son emploi qui déterminent la réanimation démographique des campagnes. Mulhouse, Saint Jean de Maurienne montreraient les mêmes caractéristiques : banlieues d'ouvriers ou d'ouvriers-paysans qui doivent tout à la ville industrielle.

---

[4] Voir G. Burgel, La main-d'oeuvre des établissements industriels décentralisés. L'exemple de l'Eure, *Ann. Géogr.*, 1965, n° 404.

http://rcin.org.pl

CAMPAGNES AUTONOMES À DÉMOGRAPHIE PROGRESSIVE

Cependant le type démographique " attractif-fécond " peut déborder largement au delà des aires journalières du " ramassage industriel ". Ce type de campagne à démographie progressive mais largement autonome par rapport aux grandes usines, mériterait une étude approfondie tant son intérêt est grand pour qui se préoccupe de l'avenir du monde rural. Il y a là une sorte d'équilibre original qui doit peu au modèle habituel (urbanisation-industrialisation). On connaît bien le cas des plaines du Comtat : c'est l'agriculture intensive, les activités tertiaires induites (commerces, services) qui entretiennent une démographie de " type " urbain. Géographiquement, les pièces maîtresses de cette démographie sont des bourgades actives, sortes de villages-villes, qui assurent un relais indispensable entre l'agriculteur et la grande ville (G. Livet).

En montagne, le département de Haute-Savoie mériterait, lui aussi une étude particulière. Les statistiques démographiques disent clairement qu'on est passé d'un type 5, banal, à un type 1 " urbanisé ".

TABLEAU 2

Période	Campagnes de Haute-Savoie (taux annuel)		
	croissance naturelle	croissance migratoire	croissance totale
1954-62	+0,5	−1,0	−0,5
1962-68	+0,4	+0,1	+0,6

Bien entendu le gain annuel total est très faible (à peine 700 personnes supplémentaires), mais le renversement de la tendance est spectaculaire. Ce qui l'est davantage encore c'est la diffusion rapide du phénomène : sur 28 cantons ruraux 11 relèvent déjà du type 1. Il ne s'agit pas seulement des environs d'Annecy, de Thonon, de St. Gervais, mais encore de cantons sans centre urbain véritable (Boëge, Douvaine, St. Jeoire etc.). On comprend l'intérêt porté à la question de la petite ville, voire au " village-centre " dans certaines régions de France où les conditions sont réunies pour une réanimation des campagnes sous une forme diffuse.

*

* *

On retiendra de cette courte présentation que l'influence démographique de la ville sur la campagne doit être sérieusement nuancée selon les régions. Certes le rôle de la proximité des emplois urbains apparaît déterminant dans certains cas. Mais on ne doit pas oublier que la campagne a son histoire démographique régional. Le " réservoir " de la démographie agricole apparaît bien inégal.

Lorsque ce " réservoir " est vide (type 5 déclinant, type 6) on passe abruptement des campagnes abandonnées à des campagnes urbanisées. La France méridionnale et centrale abonde en contrastes de ce genre (Auvergne vide et région de Clermont-Ferrand, Cévennes et région de Montpellier, Haut-Var et collines touristiques méditerranéennes). Ces contrastes s'observent encore au Sud de Paris (repeuplement rapide de l'Yonne).

http://rcin.org.pl

Au contraire les régions de l'Ouest, du Nord du Bassin parisien, de la France de l'Est présentent une *gradation beaucoup plus harmonieuse* entre les campagnes agricoles (type 5), les campagnes en voie d'urbanisation (2), les campagnes urbanisées [1]. Il y a là de vieux traits de la démographie agricole que l'aménagement du territoire actuel ne peut pas ignorer.

Université de Clermont-Ferrand

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LE MONDE RURAL FACE AUX PROCESSUS D'URBANISATION DE LA POLOGNE

STANISŁAW BEREZOWSKI

INTRODUCTION

Parmi les éléments de la transformation de la Pologne socialiste contemporaine deux processus ont une importance primordiale : l'industrialisation et l'urbanisation. Tous les deux sont d'ailleurs étroitement liés, bien que l'industrialisation dépasse nettement l'urbanisation dans sa notion banale et traditionnelle. Au point de vue démographique — où l'on trouve les relevés statistiques les plus précis — l'industrialisation se reflète dans l'augmentation de la main d'oeuvre employée dans l'industrie, et l'urbanisation dans l'augmentation des effectifs des habitants des villes. Pourtant — comme nous nous en rendons bien compte — ce ne sont là que des critères fortement insuffisants, incomplets, qui ne rendent pas compte de l'ampleur des phénomènes.

Nous savons, qu'outre le développement des villes, l'urbanisation est un processus à plusieurs faces. L'augmentation du nombre des citadins se fait tout d'abord par l'accroissement de la population des villes (agglomérations urbaines) déjà existantes, et ensuite par la formation de villes nouvelles. L'autre face de l'urbanisation c'est un semis urbain dans le monde rural. Ce semis possède de son côté aussi plusieurs formes et ce sont justement ces formes qui font l'objet de notre analyse. Certains auteurs parlent à ce propos de la semi-urbanisation, les autres de l'urbanisation du monde rural, ce que nous considérons comme une expression plus juste.

Cette urbanisation du monde rural se réalise, elle aussi, sur plusieurs plans. On peut évidemment parler de l'urbanisation : (a) démographique (professionnelle), (b) fonctionnelle, (c) sociale, (d) du paysage rural. C'est justement l'analyse de ces quatre plans qui sera le sujet de notre communiqué. Cependant il faut exposer tout d'abord les doctrines de l'urbanisation et leur aspect général sur le fond du pays tout entier.

LES DOCTRINES DE L'URBANISATION

Ici il faut rappeler les tendances de la réalisation du principal objectif socialiste dans le domaine de l'habitat en général : la suppression de la contradiction entre la campagne et la ville.

Dès la naissance de la pensée socialiste, cet objectif fut rattaché au mot d'ordre de la liquidation de la division sociale du travail. Ces motifs apparaissent nettement dans les idées des communautés locales, des associations agro-industrielles suggérés par les socialistes utopiques : C. Fourier, R. Owen. Chez les auteurs du socialisme scientifique, la revendication de supprimer la contradiction entre la campagne et la ville constituait une attaque contre la situation

http://rcin.org.pl

désavantageuse de la campagne, de même que contre l'état et l'essence des grandes villes. Aspirant à une transformation socialiste, Engels préconisait la liquidation des grandes villes et l'union de l'industrie et de l'agriculture. Lénine parla en 1921 de la jonction de l'industrie avec l'agriculture à partir d'un nouvel habitat, mettant fin à la situation retardaire de la campagne, ainsi qu'au phénomène non naturel de l'agglomération d'immenses masses humaines dans les grandes villes. Les recherches de plusieurs urbanistes européens allèrent, elles aussi, dans le sens d'une décentralisation de l'habitat urbain. En Pologne, les premiers auteurs connus par leurs travaux dans ce domaine étaient J. Chmielewski et Sz. Syrkus (1935). On peut relever des idées analogues dans certaines conceptions des auteurs occidentaux [3].

Ces doctrines sont toujours actuelles mais leur réalisation se heurte toujours à différents obstacles. Regardons quelles sont les réalisations dans ce domaine en Pologne.

LES PROCESSUS GÉNÉRAUX DE L'URBANISATION DU PAYS

En décembre 1966, l'Office Central de Statistiques a fait savoir que, pour la première fois dans l'histoire de la Pologne, le nombre des citadins avait dépassé celui de la population rurale. Au commencement de 1973 la population des villes embrassait 53,2 % de la population globale. Ce pourcentage est réparti inégalement dans les différentes régions : le maximum se trouve dans la voïevodie de Katowice (77 %), le minimum dans la voïevodie de Rzeszów (28,5 %).

TABLEAU 1. Population rurale non-agricole en Pologne
(en pourcentage)

Régions	1950	1960	1970	
			pourcent	1950 = 100
Pologne	23	31	43	187
Białystok	10	15	22	220
Bydgoszcz	26	30	38	146
Gdańsk	33	36	45	137
Katowice	57	67	78	128
Kielce	16	25	40	250
Koszalin	18	26	38	210
Kraków	25	37	53	211
Lublin	10	16	26	260
Łódź	18	27	38	211
Olsztyn	21	27	34	162
Opole	43	48	59	149
Poznań	28	35	43	154
Rzeszów	15	27	44	293
Szczecin	18	26	35	194
Warszawa	19	26	38	200
Wrocław	30	40	52	173
Zielona Góra	27	36	49	181

Source : *Ludność, zasoby mieszkaniowe, indywidualne gospodarstwa* (Population, logement, ménages) GUS, Warszawa 1971.

http://rcin.org.pl

En 1950 la population des villes était de 9 243 000 personnes, tandis qu'au commencement de 1973 elle atteignait 17 639 000, c'est-à-dire une augmentation d'environ 90 %. Quand à la population rurale, dans cette même période, elle a un peu diminué (de 15 792 000 à 15 563 000 soit de 229 000, avec un maximum de 15 902 000 en 1966). On peut considérer cela comme une stagnation.

Mais — nous le savons — ces données statistiques ne sont que bien sommaires et ne reflètent pas l'ensemble du processus d'urbanisation du pays.

L'URBANISATION DÉMOGRAPHIQUE DU MONDE RURAL

En même temps que les différences sociales entre les villes et les villages diminuent, et que les relations économiques entre ces deux sphères démographiques ont déjà perdu leur caractère contradictoire, le monde rural reste toujours celui de l'agriculture et le monde urbain — toujours par son essence — garde les traits du milieu non-agricole. Donc, dans le domaine démographique, chaque augmentation du nombre de la population domiciliée à la campagne et travaillant hors de l'agriculture, doit être considérée comme une forme de l'urbanisation de la campagne.

Dans cette catégorie de la population rurale non-agricole il y a deux groupes de gens différents : ceux qui travaillent sur place, et ceux qui participent aux migrations vers les lieux d'emploi. Dans les statistiques publiées en Pologne il est très difficile de distinguer ces deux groupes. Nous pouvons présenter seulement :

(1) les données concernant la population rurale non-agricole par voïevodie (voir le Tableau 1) et par districts (*powiat* — voir Fig. 1), et

(2) le calcul estimatif des migrations alternantes quotidiennes de provenance rurale (Tableau 2).

Selon les données pour l'année 1950 en Pologne la population rurale non-agricole comptait 3,6 millions de personnes, c'est-à-dire 23 % de la population rurale. Jusqu'en 1970 ces effectifs ont augmenté jusqu'à 6,7 millions, c'est-à-dire à 43 % [2].

En comparant ces deux statistiques on peut constater que la population rurale non-agricole se compose des deux groupes (1970) :

travaillant sur place	— 5440 mille
travaillant ailleurs (presque entièrement dans les villes)	— 1260 mille
au total	— 6700 mille

Il en résulte que, statistiquement, presque un cinquième des ruraux qui travaillent hors de l'agriculture, possèdent leur lieu d'emploi en ville. Pourtant la réalité est un peu différente. On constate la formation d'une couche sociale importante de paysans-ouvriers, composée de personnes qui, tout en vivant dans leurs exploitations agricoles et en y travaillant partiellement, vont chaque jour en ville pour y " faire leur boulot ". Pour l'industrie en pleine croissance, les paysans-ouvriers constituent une réserve en main-d'oeuvre bon-marché, et cela pour deux raisons au moins :

(1) ils complètent effectivement leurs salaires avec des revenus agricoles supplémentaires ; (2) en repartant chaque jour à la campagne, ils ne demandent pas de mise de fonds pour la construction de logements et permettent ainsi d'augmenter les investissements industriels. Ce transfert quotidien de main-d'oeuvre de la campagne à la ville a été l'une des sources de l'accumulation de capital au stade de l'industrialisation accélérée.

http://rcin.org.pl

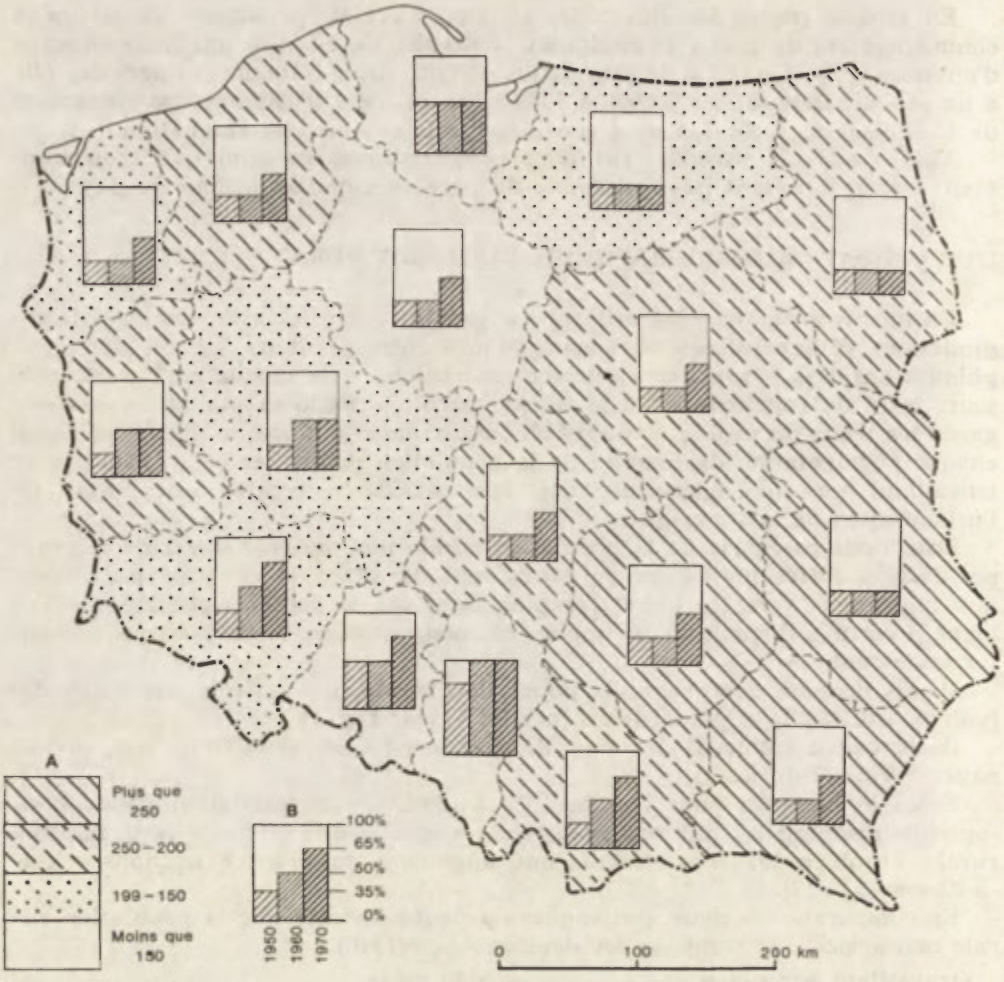


Fig. 1. Population rurale non-agricole

A — L'accroissement de la population rurale non-agricole dans la période 1950-1970 en pourcentage (1950 = 100), B — Le pourcentage de la population rurale non agricole

TABLEAU 2. Population affectée par les migrations alternantes (quotidiennes) en Pologne*

Années	Total en milliers	Domiciliés à la campagne	
		en milliers	en pourcents
1964	1514	1046	69
1968	1720	1220	70
1970	1806	1260	70
1972	1890	1340	71

* Calcul estimatif de l'auteur d'après les données de T. Lijewski [4] et E. Bujdens (ed.) [1].

http://rcin.org.pl

Il nous suffira d'indiquer le nombre des personnes qui vivaient dans leurs exploitations agricoles individuelles et travaillaient régulièrement en dehors de leur lieu de domicile pour illustrer l'importance de ce problème [5]. Mais en même temps il faut constater que c'est là aussi l'effet du retard de l'urbanisation proprement dite par rapport à l'industrialisation. Elle contribue à une urbanisation démographique partiellement apparente et indirecte, qui se manifeste presque uniquement par les changements dans la structure professionnelle de la population rurale.

La carte nous indique les changements dans la répartition spatiale de ce phénomène. On y voit que cette urbanisation est bien caractéristique des régions méridionales et occidentales de la Pologne.

L'URBANISATION FONCTIONNELLE DU MONDE RURAL

En dehors de ces migrations alternantes, nous observons aussi — bien entendu — le développement considérable du nombre des gens qui travaillent hors de l'agriculture à la campagne même. Ils sont quatre fois plus nombreux que ceux qui participent aux migrations alternantes. Nous avons nommé cette sphère de l'urbanisation : "fonctionnelle", puisqu'elle est liée aux changements des fonctions exécutées sur place. A vrai dire c'est une urbanisation plus réelle que la précédente. Elle est le résultat de la doctrine socialiste et de la politique du régime qui en découle. Comme nous l'avons déjà dit, il s'agit de la diminution des différences dans le niveau et le genre de vie de la ville et de la campagne. Dans la politique sociale en ce domaine, les investissements du secteur tertiaire jouent un rôle très important. Ce secteur étant divisé en deux parties différentes : les services pour la population rurale et ceux pour l'agriculture.

Les premiers embrassent les fonctions scolaires (l'action des mille écoles pour le millénaire de l'Etat polonais), commerciales (commerce coopératif avec un réseau de magasins relativement dense), artisanales (les forgerons d'autrefois remplacés par les mécaniciens et les electriciens), culturelles (maisons de la culture mieux aménagées), et enfin les services médicaux (extension des assurances sociales aux paysans individuels).

Ensuite, les services pour l'agriculture. Il s'agit ici de nombreuses institutions qui travaillent pour l'accroissement du rendement de cette branche de l'économie nationale. Dans ce domaine les résultats sont considérables. L'élément moteur, le plus important, est constitué par les stations d'Etat pour la mécanisation et la motorisation de l'agriculture (POM), dont le réseau, déjà suffisamment dense, se perfectionne sans cesse. Ensuite il faut mentionner les institutions coopératives bien connues de l'Entr'Aide Paysanne (*Samopomoc Chłopska*) et les Cercles Agricoles (*Kółka Rolnicze*), travaillant pour la distribution des engrais, des outils agricoles, des combustibles, etc. Bien entendu, les gens qui y travaillent ne peuvent pas être considérés comme un élément de l'urbanisation. Mais tout cela contribue énormement à l'augmentation du nombre des salariés dans les villages, même relativement petits. Pourtant, une certaine concentration est actuellement en cours, ce qui est lié à la nouvelle forme des villages (sièges sociaux des autorités des communes rurales créées au commencement de l'année en cours).

En conclusion il faut constater que l'urbanisation fonctionnelle, liée à l'urbanisation démographique est actuellement un phénomène important dans toutes les régions de la Pologne.

http://rcin.org.pl

L'URBANISATION SOCIALE DU MONDE RURAL

Dans la Pologne de l'entre-deux-guerres, le modèle des rapports sociaux ville-campagne était d'un caractère assez primitif. Ils révélaient une tendance unilatérale, à savoir l'influence prédominante de la ville sur la campagne, au point de vue économique, comme politique et socio-culturel. Cette prédominance a beaucoup diminué ; l'influence actuelle de la ville sur le monde rural est limitée et ne va pas jusqu'à provoquer à la campagne des changements de caractère universel et cumulatif [5].

L'économie paysanne a perdu son isolement et son autarcie, autrefois presque totale, mais elle revêt encore certains caractères de la situation de jadis. Le niveau culturel des paysans est très influencé par les contacts avec les villes et par le développement des télécommunications. Grâce à l'enseignement, qui s'étend de plus en plus à la campagne, ainsi qu'au service militaire obligatoire, le paysan commence à s'intégrer davantage dans la vie du pays.

Il est vrai que la société rurale polonaise est sortie du système de sa vie traditionnelle, mais elle se trouve encore dans un état de déséquilibre social, du fait de son inadaptation au système de la vie urbaine déjà bien cristallisé, et au progrès du reste de la société. On peu dire qu'au point de vue social le paysan polonais reste jusqu'à nos jours dans son milieu rural, bien que ce milieu soit actuellement plus développé, plus ouvert au monde.

La " transgression " socio-culturelle de la ville à l'égard de la campagne existe — il est vrai — mais en même temps on voit dans plusieurs villes polonaises une pénétration des coutumes paysannes, ce qui est lié au déplacement tout récent vers les villes de masses considérables de la population rurale. Une grande partie des jeunes paysans se trouvent brusquement arrachés à leur milieu traditionnel où persiste encore une puissante autorité patriarcale et un contrôle des comportements humains. En ville, ces jeunes obtiennent facilement du travail, bien rémunéré en général. Ils préfèrent occuper une position requérant un minimum d'effort. L'industrie, les entreprises modernes n'avaient au début que peu d'attraît pour les nouveaux arrivants. Ils avaient beaucoup d'argent et étaient loin du contrôle de leurs parents et de l'opinion locale. Dans ces conditions, on a vu apparaître une tendance à la persistance et même au développement des excès traditionnels du genre " fête de village " avec beaucoup d'alcool, etc.

En conclusion il faut souligner que la campagne est sortie de son isolement social et culturel sous l'influence de l'urbanisation générale du pays. On dénombre ici trois facteurs dont l'importance est considérable :

(1) la modernisation des exploitations paysannes,
(2) l'essor des moyens de télécommunications de masse,
(3) le développement du travail non-agricole de la population rurale.

L'URBANISATION DU PAYSAGE RURAL

En parlant de ce probleme il faut diviser la Pologne en deux zones différentes : a) purement rurale, b) sous l'influence des grandes villes.

Dans la première, l'urbanisation du paysage campagnard se manifeste par le remplacement des matériaux de construction facilement inflammables (bois, paille) par les matières réfractaires. Par conséquent, les fameuses et si pittoresques chaumières polonaises disparaissent vite ; il y a même une interdiction officielle de couvrir les nouvelles constructions de paille. Quant aux murs, le bois est remplacé de plus en plus par les briques et les éléments préfabriqués

http://rcin.org.pl

en béton. Tout cela contribue — évidemment — à la disparition du charme folklorique de la campagne polonaise, mais qu'y faire — c'est là une évolution inévitable.

Un fait caractéristique est à noter : la maison d'habitation est plus vite modernisée que les autres bâtiments de ferme paysans.

De plus, on voit aussi un certain remodelage du plan des villages paysans : de-ci de-là, les postes de services apparaissent au centre des unités d'habitat rural. Comme dans plusieurs régions de la Pologne l'habitat rural est dispersé, on commence quelquefois à encourager l'abandon des fermes isolées et même des plus petits hameaux, en donnant simultanément des privilèges aux investissements dans les centres d'habitat rural plus compacts.

Les zones qui restent sous l'influence des plus grandes agglomérations urbaines subissent une évolution plus accélérée mais en même temps, parfois, bien chaotique. Ici, grâce aux revenus considérables des paysans-ouvriers plus nombreux, les nouvelles constructions sont plus fréquentes. Puisque sur les territoires ruraux, même ici, les prescriptions de l'aménagement spatial et architectural ne sont pas très strictes, on est en présence de constructions semi-légales, dites " sauvages ", sans contrôle et approbation des autorités locales compétentes. Or, les réalisations de ce genre ne contribuent pas à une urbanisation rationnelle. Ici, les investissements ne donnent de bons résultats que dans le domaine de la production agricole (cultures maraîchères, élevage intensif, fleurs etc.), mais tout cela se fait sans une infrastructure adéquate et dans des conditions sanitaires et sociales parfois mauvaises. Ce sont d'ailleurs des faits bien connus dans les zones suburbaines de la plupart des pays de l'Europe et d'autres continents.

CONCLUSIONS

A l'époque actuelle l'urbanisation du monde rural en Pologne est bien avancée sur une grande partie de son territoire. Avant la dernière guerre mondiale, l'indice de surpeuplement de la campagne polonaise était l'un des plus hauts en Europe. On estimait que l'économie paysanne polonaise avait à sa charge plus de 5 millions de personnes actives mais pratiquement inutiles, superflues. Tout cela appartient déjà au passé. Pendant les années de l'immédiat après-guerre ce surpeuplement se faisait sentir dans les régions du Sud-Est. Maintenant on peut seulement parler de certaines réserves potentielles de main-d'oeuvre paysanne des quelques régions, surtout au nord du pays. La campagne polonaise est démographiquement pleine, c'est indéniable. Mais tout le monde reconnaît que la doctrine future de la configuration du monde rural polonais, et des autres pays de l'Europe de l'Est peut être basée sur la campagne aussi bien démographiquement " pleine " que " vide ".

Jusqu'à présent le processus d'urbanisation du monde rural dans notre pays se manifeste sur deux plans :

(1) Le progrès de l'urbanisation proprement dite, surtout par le développement des petites villes, centres locaux ; même aujourd'hui il existe dans la plupart des régions un problème de l'urbanisation des petites villes, qui représentent à la fois un caractère rural et urbain ;

(2) le semis urbain à travers la campagne polonaise, qui contribue à l'urbanisation partielle (semi-urbanisation) du monde rural.

L'élément le plus caractéristique consiste actuellement dans les migrations alternantes quotidiennes vers les lieux de travail urbains. Cependant l'industrialisation directe de la campagne et le développement des résidences secon-

http://rcin.org.pl

daires des citadins — facteurs importants dans d'autres pays, plus développés, ne jouent pas encore un rôle considérable.

En général il faut constater que ce sont des phénomènes positifs et favorisant le progrès. Pourtant les processus respectifs sont loin d'être achevés. La campagne polonaise change progressivement, avance dans les domaines : économique, social et culturel, mais elle reste nettement rurale. La nouvelle doctrine sociale et même spatiale est encore à préciser.

École Centrale de Planification et de Statistique, Varsovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] Bujdens, E., (Ed.), *Strefy wpływów dużych miast w świetle dojazdów do pracy* (Zones d'influence de grandes villes à la lumière du problème des migrations au travail), GUS, Warszawa 1973.

[2] Golachowski, S., Osadnictwo (L'habitat), en *Geografia ekonomiczna Polski*, PWN, Warszawa 1973.

[3] Goldzamt, E., Vers un nouvel habitat, *Perspectives Polonaises*, 1967, 4.

[4] Lijewski, T., *Dojazdy do pracy w Polsce* (Sum. : Commuting in Poland), Studia KPZK PAN, 15, Warszawa 1967.

[5] Turski, R., Les rapports ville-campagne, évolution et nouvelles tendances, *Perspectives Polonaises*, 1967, 4.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LE RÔLE DE L'INDUSTRIE DANS LES PROCESSUS DE LA MODERNISATION DES CAMPAGNES ET DE L'AGRICULTURE (À LA LUMIÈRE DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION À DOUBLE ACTIVITÉ)

JERZY GRZESZCZAK

Il semble que dans tous les pays du monde, les notions liées aux transformations de la campagne et de l'agriculture, transformations de caractère progressiste soient loin d'être précisées clairement. Il se peut également qu'en Pologne, encore plus qu'ailleurs, nous manquions de précision à cet égard, malgré les grands efforts accomplis pour bien définir les notions en question. Les causes en sont nombreuses. La cause la plus essentielle découle du fait qu'on observe des transformations progressistes de la campagne et de l'agriculture de " l'extérieur ", le plus souvent du point de vue de l'influence (sinon plus, de l'expansion) d'un seul facteur, d'ailleurs important. Ce facteur, c'est le plus souvent la ville, plus rarement l'industrie. D'où, la prédominance de la notion d'urbanisation et ses nombreux dérivés, dans la définition des transformations progressistes de la campagne et de l'agriculture.

Pour définir les transformations progressistes de la campagne et de l'agriculture j'emploierai dans le présent rapport la notion de modernisation. En même temps j'adopte un point de vue de " l'intérieur ", donc j'admets une définition qui considère généralement la modernisation comme un changement consistant en ce qu'un sujet socio-économique donné, prend des traits nouveaux, considérés comme plus modernes, et par là même meilleurs [10]. Dans ce sens la modernisation de la campagne et de l'agriculture englobe un large éventail de phénomènes et de processus. Dans le présent rapport, je me limiterai à quelques uns d'entre eux. Je vais choisir ceux dont la création et le déroulement ont été fortement impulsés par l'industrie, et qui favorisent directement ou indirectement les différentes fonctions de la campagne et de l'agriculture, fonctions conçues dans leur sens moderne, découlant de la division sociale du travail et considérées dans une période donnée comme fondamentales.

Après la guerre, au cours du développement socio-économique de la Pologne la part de la population rurale par rapport à la population globale diminue rapidement. Le nombre et la structure de la population agricole active évoluent. Dans les années 1960-1970, environ 2 % de cette population, soit 125 000 personnes ont quitté l'agriculture, tandis que la population active non agricole s'est accrue, dans la même période d'environ 3 millions de travailleurs. La structure de la population agricole active s'est considérablement modifiée de la manière suivante :

(1) La population agricole active du secteur socialisé s'est accrue de plus de 250 000, soit de près de 65 % ;

http://rcin.org.pl

(2) La population agricole active du secteur privé a diminué de près de 400 000 travailleurs, soit plus de 6 % (dont 280 000 aides-agricoles) ;

(3) Le nombre des salariés du secteur privé s'est accru de plus de 2 000, soit près de 6 %.

Dans le secteur socialisé cet accroissement du nombre des travailleurs agricoles a été noté dans toutes les voïevodies, sauf celle de Varsovie ; dans le secteur privé on n'a noté d'accroissement que dans 3 voïevodies : celles de Bydgoszcz, de Gdańsk et de Katowice.

Ces changements, aussi bien dans le secteur socialisé que privé visent finalement à utiliser d'une manière rationnelle les réserves de main d'oeuvre agricole (et non-agricole). Le problème du surpeuplement agraire reste en Pologne très aigu, bien qu'il se soit sensiblement atténué après la guerre. Dans cette situation, il semble que le progrès dans la voie de l'utilisation rationnelle de la main d'oeuvre, puisse être considéré comme la plus importante manifestation de la modernisation de la campagne et de l'agriculture.

On pourrait alors se demander dans quelle mesure les transformations précédentes sont liées à ce courant de modernisation qui puise ses forces dans les processus de l'industrialisation.

Commençons à analyser l'évolution de la population agricole active, c'est-à-dire la diminution des travailleurs agricoles du secteur privé. En Pologne, elle s'effectue surtout par l'accroissement de la population rurale à double activité. Cette catégorie de population correspond approximativement à la notion " paysans-ouvriers ". Au fur et à mesure que cette catégorie croît, la notion de " paysans-ouvriers " manque de précision et exige qu'on la subdivise en paysans-ouvriers proprement dits, ouvriers-paysans, ouvriers possédant une parcelle, paysans-artisans, paysans-fonctionnaires, etc. Ainsi dans les analyses générales on emploie le plus souvent la notion de " population à double activité ". Les recensements en Pologne considèrent comme population à double activité, tous les travailleurs faisant partie d'un ménage dont un membre est agriculteur.

Rares sont les pays du monde, où un habitant adulte sur trois de la campagne possède deux lieux de travail et deux sources de revenus [7]. En 1970 la population à double activité comptait 2,7 millions de personnes, soit 33 % de l'ensemble des actifs habitant sur les exploitations agricoles. Pour 2 % des travailleurs, le travail en dehors de l'exploitation constituait une source de revenus d'appoint. Pour 13 % il constituait la source principale de revenus, pour 18 % l'unique source de revenus. Parallèlement à l'accroissement de la population à double activité se manifeste un accroissement de la population rurale dont la principale source de revenus est le travail extra-agricole. En 1970, cette fraction de la population rurale s'élevait à 6,7 millions, soit 43 % de la population rurale totale (en 1960 — 4,7 millions, soit 31 %).

Dans les années 1960-1970 le groupe de la population à double activité s'est accru de 800 000 (environ), soit près de 45 % ; le groupe des actifs travaillant principalement hors de leurs exploitations s'est accru de 62 % ; celui des actifs travaillant exclusivement hors de leurs exploitations de 41 %, et le groupe trouvant dans le travail extra-agricole une source de revenus d'appoint a diminué de 14 %. L'augmentation de l'importance du premier groupe (celui des actifs travaillant principalement hors de leurs exploitations) se rencontre dans toutes les voïevodies (sauf dans celle de Szczecin) ; il a doublé dans les voïevodies de Cracovie, de Lublin et de Varsovie. L'accroissement du deuxième groupe (celui des actifs travaillant exclusivement hors de leurs exploitations) a été noté également dans toutes les voïevodies (sauf dans celle d'Opole). Le

http://rcin.org.pl

groupe des actifs travaillant accessoirement hors de leurs exploitations a diminué dans toutes les voïevodies (sauf dans celle de Varsovie). Les chiffres donnés indiquent un trait caractéristique du processus de la diminution de la population agricole active dans le secteur agricole non socialisé. Il s'exprime dans une tendance vers l'activation, la plus poussée que possible, hors de l'agriculture, — sans cependant quitter l'exploitation agricole. De cette forme d'" activation " professionnelle de la population découlent des conséquences bien définies pour la modernisation de la campagne et de l'agriculture. Nous en parlerons dans la suite de ce rapport.

La population à double activité se rencontre en particulier dans 3 voïevodies se caractérisant par une grande densité de population, un morcellement de la structure agraire, un degré d'industrialisation assez avancé, un réseau d'habitat et de transports développé. Ce sont (par ordre d'importance de la population à double activité) les voïevodies de Cracovie, de Rzeszów et de Katowice. Les trois places suivantes sont occupées par les voïevodies de Poznań, de Varsovie et de Kielce. Les voïevodies citées rassemblaient en 1970, 1,5 millions de travailleurs exerçant deux métiers, soit 55 % de ce type de population en Pologne. Dans les voïevodies de l'Ouest la part de cette population était considérable et augmentait notamment dans les voïevodies d'Opole, de Wrocław, de Zielona Góra et de Szczecin jusqu'à 40-45 % de la population agricole active.

La diminution de la population agricole active du secteur privé est principalement causée par le transfert d'une partie de celle-ci vers les professions non-agricoles. Aussi le développement de la mécanisation et d'autres services pour l'agriculture, qui provoquent l'augmentation du rendement du travail et diminuent le nombre de travailleurs indispensables dans l'exploitation, influent sur la diminution de cette population. En principe cependant la mécanisation et le développement des services sont des phénomènes secondaires découlant dans un certain sens du transfert de la main d'oeuvre vers les professions non-agricoles qui constitue le phénomène premier. Ce transfert s'opère principalement vers l'industrie. La main d'oeuvre rurale a rendu possible une industrialisation rapide dans la première phase du développement économique de la Pologne, après la guerre. Les réserves de cette main d'oeuvre sont devenus une des sources de l'accumulation primaire socialiste. Dans la phase actuelle de développement la population à double activité constitue toujours un produit de l'industrialisation, un problème de l'industrie. Sur les territoires où, dans les années 1960-1970, on a réalisé d'importants investissements industriels, le groupe de paysans pour lesquels le travail dans leur exploitation constituait la source principale de revenus a diminué de 3 à 4000 et parfois même de 5000 par district. Dans certains cas ceci équivalait à 20 % et plus de diminution. En même temps on a noté une forte augmentation du nombre des personnes travaillant principalement ou exclusivement hors de leurs exploitations. Dans les régions de Włocławek, Puławy, Konin, Tarnobrzeg, Płock, Lubin, Zgorzelec et Głogów cet accroissement a dépassé les 100 %, — dans 20 districts pour la catégorie des actifs travaillant principalement hors de leur exploitation et dans 15 districts pour la catégorie des actifs travaillant exclusivement hors de leur exploitation.

A l'échelle nationale, dans le groupe de la population rurale qui considérait le travail hors de l'exploitation comme la source principale de revenus, plus de 450 000 personnes (environ 42 % des actifs de ce groupe) ont travaillé en 1970 dans l'industrie. Les salariés des transports, des communications et de la construction occupaient une place plus faible.

http://rcin.org.pl

On admet généralement que la population rurale exerce en majorité sa seconde activité (non-agricole) en ville. Une telle opinion est souvent basée sur des recherches à macro-échelle et sur les statistiques concernant les migrations alternantes, présentant d'importantes lacunes. En 1967 déjà, les enquêtes menées chez 15 000 familles, dans 119 villages, ont démontré que — pour cette population à double activité — le nombre d'emplois non-agricoles à la campagne, est presque égal à celui des villes. Dans les groupes examinés, 53 % des personnes travaillant en permanence hors de l'exploitation agricole, se rendaient au travail dans la ville, 31 % travaillaient dans leur propre village, et 16 % dans un autre village. Presque 46 % des femmes professionnellement actives hors de l'exploitation, travaillaient dans leurs propres villages [19].

C'est justement le problème de l'emploi non-agricole de la population rurale dans les établissements localisés à la campagne, qui nous parait être très intéressant dans le contexte de la modernisation de l'agriculture et de la campagne. Ces établissements sont le plus souvent très liés aux besoins locaux de la campagne et influent sur sa modernisation d'une manière plus durable et plus directe. En ce qui concerne l'emploi, ils paraissent plus prédestinés à fixer le surplus de la main d'oeuvre rurale que des grandes entreprises dépassant l'échelle régionale. Ainsi notamment les recherches menées dans les Etablissements de Production d'Azote à Puławy ont démontré qu'ils employaient des paysans de la région surtout dans la première phase d'investissements. C'est dans cette phase qu'existait une grande demande de la main d'oeuvre non-qualifiée nécessaire à la construction de l'usine. Dans la phase de production, on avait plutôt besoin de cadres qualifiés qui sont venus d'autres régions [11].

En 1970, l'industrie localisée à la campagne employait environ 720 000 personnes, soit 15 % du total des travailleurs industriels (en 1965 — 11 %). Dans les années 1965-1970 le nombre d'emplois industriels à la campagne s'est accru de 55 %, tandis qu'il s'est accru dans les villes de 13 %, et dans tout le pays de 17 %. En 1970, pour chaque millier d'habitants de la campagne il y avait 46 emplois industriels (en 1965-29), on a donc noté un accroissement de cet indice de presque 60 % (dans les villes de 4 %). En ce qui concerne le travail féminin, l'indice de l'emploi industriel à la campagne s'est accru davantage encore, de 75 % (dans les villes seulement de 2,5 % et, contrairement à la campagne, il a été inférieur à l'indice général de l'accroissement de l'emploi industriel). Cet accroissement de l'indice du travail industriel féminin à la campagne mérite une attention particulière. Il constitue notamment l'un des facteurs préjugeant d'une relative stabilité de la catégorie de population à double activité dans la structure socio-professionnelle de la population. Certains pensent que les paysans-ouvriers travaillant en ville constituent une solution au problème de l'emploi pour les femmes, que la ville ne peut pour l'instant accueillir du fait de l'absence de travail pour elles [15]. Parallèlement à l'accroissement de l'activité professionnelle des femmes habitant la campagne ce problème deviendra encore plus difficile à résoudre.

Actuellement, prédomine l'opinion que le phénomène de la population à double activité (et surtout certains de ses aspects) a atteint des dimensions qui ne correspondent pas aux intérêts de l'économie nationale, et par là même ne sont pas conformes aux intérêts de la campagne et de l'agriculture. Ajuster ce phénomène à des dimensions adéquates constitue le problème d'une politique à long terme, bien réfléchie, qui pourrait développer les valeurs potentielles de cette fraction de la population. Ces valeurs pourraient être développées si la répartition de l'habitat et de l'industrie était plus rationnelle à l'échelle nationale, si les transports vers les lieux de travail étaient modernisés, si les

http://rcin.org.pl

services et la mécanisation des travaux ménagers étaient plus développés et enfin, si la journée de travail était raccourcie [3]. Le choix d'une politique adéquate envers la population à double activité est très important. Dans la structure socio-professionnelle, cette catégorie de la population est un élément stable, qui, longtemps encore aura une influence essentielle sur la structure socio-économique de la campagne et le développement de l'agriculture, en constituant un facteur actif de leur modernisation [8]. Actuellement, l'influence de l'industrie sur la modernisation de la campagne et de l'agriculture s'exprime le mieux dans la population à double activité. On pourrait définir cette catégorie métaphoriquement, mais sans aucune exagération, comme une porte (ou au moins un de ses vantaux) à travers laquelle les influences industrielles et la modernisation entrent à la campagne. Dans un certain sens cette modernisation se fait " malgré " l'industrie, parce que l'exercice de la seconde activité, du fait de la prédominance de l'industrie, relègue au second plan les besoins et les intérêts de la campagne et de l'agriculture [7]. Il faudrait encore mentionner ici que le degré de la participation directe de l'industrie dans le développement de la production agricole, n'est pas satisfaisant jusqu'à présent. L'industrie n'est pas suffisamment orientée vers la production pour le marché rural, pour les besoins de production agricole. Il est vrai que l'industrie fournit à l'agriculture environ 27 % de la valeur de l'apport matériel pour la production courante, mais ceci constitue à peine 2,9 % de la valeur de sa production globale. Dans les années 1960-1970, cette part a marqué même une légère tendance à la baisse [17].

Répondre amplement aux questions concernant les effets socio-économiques du travail extra-agricole de la population rurale, qu'à celles concernant les effets modernisant la campagne et l'agriculture, ne serait probablement pas possible avant un laps de temps considérable. Une littérature relativement ample au sujet de la population à double activité se caractérise par une différenciation exceptionnelle des opinions à ce sujet, opinions soit opposées soit concordantes dans divers points, chez les divers auteurs. Cette différenciation des opinions et des conclusions est souvent liée à l'échelle de recherche ; les travaux à petite ou tout au plus moyenne échelle prédominent. On rencontre beaucoup plus rarement des travaux à grande échelle, très difficiles à exécuter faute de données.

Les recherches aux différentes échelles sont loin de s'intégrer. C'est là que réside la cause principale du fait qu'on présente plusieurs changements constatés empiriquement à la campagne et dans l'agriculture, comme des effets directs du processus de l'industrialisation d'une région donnée, tandis que ces changements constituent en effet un résultat de la politique économique générale, mais dont le processus d'industrialisation ne constitue qu'un des facteurs d'évolution [5].

L'exode rural est considéré comme la condition élémentaire de la modernisation de la campagne et de l'agriculture [9]. Certains auteurs confirment que si le transfert de main d'oeuvre de l'agriculture vers les autres branches de l'économie (dont évidemment et surtout l'industrie) était sensiblement freiné, les effets négatifs d'une telle évolution auraient pu être profonds et multilatéraux.

Cependant, les transferts de travailleurs de la campagne vers les métiers non-agricoles, n'englobent pas uniquement ceux qui y sont superflus. Parmi la population à double activité se trouvent aussi bien un surplus absolu de la main d'oeuvre (surpeuplement non-lié), qu'un surplus relatif, et même que la main d'oeuvre nécessaire à l'agriculture. D'ailleurs, il n'est pas facile de définir

http://rcin.org.pl

ce surplus. En réalité au sein des petites exploitations agricoles pratiquant une agriculture commercialisée coexistent l'excédent et le déficit de main d'oeuvre. Cependant, et c'est là un fait indubitable, les cadres qualifiés sont largement déficitaires dans l'agriculture, d'où découle la nécessité d'employer un personnel plus grand qu'il faudrait [12].

Nous ne possédons pas de données statistiques amples et vérifiées, concernant la masse des salaires destinés à la population à double activité ainsi que la production agricole qu'elle fournit. C'est alors qu'on peut comprendre dans une grande mesure, pourquoi les opinions au sujet des revenus et des résultats de production obtenus par les exploitations agricoles bi-professionnelles ne sont pas unanimes.

On sait que des 3,4 millions de familles, dont un membre est actif sur l'exploitation agricole, la majorité tire son revenu de deux sources. Les revenus agricoles et non-agricoles concernent environ 2,9 millions de familles, dont 1,6 millions exploitent une superficie ne dépassant pas 2 ha [4]. Dans les années 1960-1970, le rythme d'accroissement des revenus de la production agricole s'élevait à environ 1,3 % par an, tandis que le même rythme pour les revenus non-agricoles était de 7,9 % [13]. Ces deux catégories de revenus pris globalement augmentaient de 3,1 % par an, pour un taux d'accroissement de 4,3 % par an dans les exploitations de moins de 2 ha [4]. Cela veut dire que le taux le plus élevé d'accroissement des revenus concernait le groupe d'exploitations qui englobait la plus grande partie de la population à double activité, aussi bien en nombre absolu (1,3 millions, soit 48 % du total de la population à double activité) que calculé pour 100 exploitations d'une catégorie d'exploitations donnée (environ 120 personnes).

Parallèlement à l'accroissement des revenus non-agricoles, survenaient des changements dans la structure de la consommation. Dans la période en question, la part de la consommation de la population rurale, couverte par les revenus non-agricoles est passée de 24 % à 36 %. En 1970 cette part s'élevait à 71 % dans les exploitations au-dessous de 2 ha ; 33 % — dans les exploitations de 2 à 7 ha ; 11 % dans les exploitations de plus de 7 ha [13].

Comment évaluer l'influence du caractère ambivalent de l'exploitation appartenant à un actif à double activité sur le niveau de sa production agricole ? Les opinions sont aussi très partagées. Un des rapports actuels à ce sujet affirme que : (1) dans le groupe des exploitations de moins de 2 ha, la production agricole à l'ha est en moyenne supérieure dans les exploitations des paysans-ouvriers ; (2) dans le groupe des exploitations de 2 à 5 ha, la production agricole est à peu près identique dans les exploitations purement paysannes et dans celles des paysans-ouvriers ; (3) dans le groupe des exploitations de plus de 5 ha, le niveau de production des exploitations des paysans-ouvriers est nettement plus bas. Le plus souvent on rencontre l'opinion qu'il n'existe pas de différences essentielles entre le niveau de production des exploitations paysannes et celles des paysans-ouvriers. En même temps, on souligne que le rythme du développement de la production est plus bas dans cette dernière catégorie des exploitations et parfois même (surtout dans des exploitations plus grandes) on y observe une stagnation, qui laisse prévoir une baisse du niveau de production. Ces prévisions sont liées au faible niveau d'investissements dans le domaine de la production, qui a été constaté dans les exploitations des paysans-ouvriers. Seulement dans de rares cas, les revenus provenant du travail extra-agricole sont destinés aux investissements de la production agricole. On investit surtout dans le domaine indirectement productif ou bien non-productif, à savoir : construction de logements, équipement ménager, instruction

http://rcin.org.pl

des enfants. Cependant ces investissements sont relativement importants et ont une importance considérable pour la modernisation de la campagne [7, 8].

Dans les années 1966-1968 les exploitations agricoles appartenant à la population à double activité, ont effectué 25 % des investissements de la construction dans le secteur privé à la campagne. En principe, il s'agissait de la construction de logements, mais pas exclusivement. D'ailleurs, on ne peut négliger l'influence que la réalisation des investissements d'habitation exerce sur la sphère directement productive. D'autant plus qu'ils constituent un bien durable qui peut être adapté à certaines fonctions nouvelles de la campagne en plein essor (récréation, tourisme, etc.).

La construction de logements à la campagne va de pair avec un équipement meilleur et plus moderne. Les exploitations des paysans-ouvriers sont en général mieux équipées en articles ménagers durables que les exploitations purement agricoles. Dans la voïevodie de Łódź on trouve dans les exploitations appartenant à la population à double activité environ 30 % de plus d'appareils de radio et de machines à coudre, et presque 50 % de plus de machines à laver, que dans les exploitations purement agricoles. Les exploitations des paysans-ouvriers avaient aussi 2,7 fois plus de frigidaires et 5 fois plus d'aspirateurs que les autres. En ce qui concerne les téléviseurs, et en général les biens les plus modernes, donc chèrs, les différences entre les deux catégories de population étaient encore plus marquées. En même temps, on a observé que plus l'exploitation appartenant à la population à double activité était grande, moins elle était équipée en appareils ménagers (contrairement à ce qu'on observe dans les exploitations purement agricoles) [2].

En me référant à tout ce que je viens de dire, je pourrais formuler une opinion générale que la population à double activité joue actuellement un rôle plus actif dans cette partie du processus de la modernisation de la campagne et de l'agriculture, qui ne s'exprime pas directement dans la production. Cette catégorie de population influe intensément sur la modernisation du niveau et de la structure de consommation de la campagne, aussi bien en ce qui concerne les besoins matériels que socio-culturels. Cette influence est le plus visible dans le domaine des biens d'usage durable. Ensuite, les revenus de cette population gagnés hors de l'agriculture contribuent à égaliser les disproportions dans la consommation des exploitations paysannes (dans les exploitations appartenant à la population à double activité la différence dans le revenu global pour un membre de famille, entre les exploitations les plus petites et les plus grandes est d'environ 40 %, tandis que dans les exploitations purement agricoles elle est de 60 %) [2]. Grâce à l'activité de cette catégorie de population, on note un progrès considérable sur la voie de l'uniformisation des besoins et des tendances de consommation, non seulement à l'échelle de la société rurale, mais à l'échelle de toute la société.

Ceci ne veut pas dire que le rôle de cette population dans le domaine directement productif soit sans importance. Souvent elle exerce une influence qu'on ne peut pas encore exprimer en nombres. Je pense au rôle qu'elle joue dans le processus de la diffusion des innovations liées à la production agricole. Ce rôle est en même temps lié au niveau et à la source de revenus de la population, au lieu de son second travail (établissement industriel, ville), et à l'étendue de ses contacts avec le monde extérieur, avec le niveau d'instruction de cette population, généralement plus élevé, et avec son âge moyen, généralement moins élevé. Dans les exploitations appartenant à la population à double activité, on observe, plus souvent que dans les exploitations purement agricoles, les essais de planification des travaux agricoles. Etant donné qu'on développe

http://rcin.org.pl

la production agricole, en général sans augmenter les investissements à long terme, on tend vers le remplacement du travail humain par le travail mécanisé. D'où, l'accroissement de la demande de ces exploitations pour les services liés à la mécanisation et leur pression exercée par exemple sur les cercles agricoles [13].

Je voudrais me pencher maintenant sur le problème, qui me paraît le plus important lorsqu'on parle du rôle joué par la population à double activité dans le domaine directement productif de l'agriculture. Nous admettons que la voie vers une agriculture paysanne hautement marchande, passe par l'augmentation de superficie des exploitations, par la modernisation de la structure agraire. Dans la décennie 1950-1960, les transformations de cette structure étaient nettement défavorables. Au cours des dernières années on a noté une certaine amélioration, car le nombre des exploitations individuelles a diminué, tandis que leur superficie moyenne a augmenté. Il est vrai, que la part et le nombre des exploitations très petites, parcellaires, se sont accrus, mais la superficie qu'elles occupent a diminué. C'est là une manifestation du processus d'ajustement des dimensions des exploitations aux besoins et aux possibilités des familles à double activité. Ce processus, dont l'importance pour la modernisation de la structure agraire est fondamentale serait évidemment plus rapide, s'il n'y avait pas d'obstacles dans le commerce de la terre [6, 13].

Dans mon rapport, je me suis concentré sur le côté positif du phénomène de la population à double activité. Ceci me paraissait évident dans la situation où il s'agissait de déterminer des facteurs influant sur la modernisation de la campagne et de l'agriculture, donc sur les transformations de caractère progressiste. Cependant, j'ai mentionné également qu'au moins certains des aspects de ce phénomène prennent des dimensions défavorables, ne correspondant pas aux intérêts de la campagne et de l'agriculture. Parmi ces aspects négatifs, citons en premier lieu le fait que les exploitations appartenant aux groupes de superficie supérieurs, commencent aussi à entrer dans la catégorie des exploitations appartenant à la population à double activité [7, 13]. Dans les années 1960--1970, la population à double activité se développait le plus rapidement dans le groupe des exploitations de 5 à 10 ha (accroissement de plus de 100 %) ainsi que dans celui des exploitations d'une superfice de 5 à 10 ha, il y a actuellement 140 %). Sur 100 exploitations d'une superficie de 5 à 10 ha, il y a actuellement 51 personnes professionnellement actives hors de l'agriculture, à mi-temps, principalement ou exclusivement (en 1960 — 24 personnes) ; sur 100 exploitations d'une superficie de 10 ha et plus il y a 36 paysans-ouvriers (en 1969 — 16 personnes). Ces chiffres cachent un danger potentiel d'affaiblissement des exploitations, moyennes et grandes, qui fournissent généralement une production agricole hautement commerciale et sont les plus prédestinées à utiliser les acquisitions de la science agronomique dans la production pratique. Il faudrait rappeler que parmi la population à double activité prédominent les gens jeunes (parmi les personnes habitant les exploitations agricoles et dont la source principale de revenus se trouve hors de l'agriculture — environ 50 % sont des personnes de moins de 40 ans) et les hommes (environ 70 % de la population à double activité). En ce qui concerne les groupes des exploitations dont on parle, ceci veut dire qu'elles peuvent perdre les gens le plus capables, instruits et actifs, qu'elles peuvent se " féminiser " excessivement, ce qui en conséquence rendra leur développement plus difficile et créera une situation ne favorisant pas l'utilisation de toutes les possibilités de production et intensification future de celle-ci.

Je me rends compte — au moins partiellement — du fait que mon rapport

http://rcin.org.pl

possède des lacunes et qu'il simplifie parfois le problème surtout en présentant les diverses opinions qu'on exprime au sujet de la population à double activité C'est cependant un problème éveillant de nombreuses controverses. D'ailleurs presque tous les travaux, traitant du problème de la population à double activité dans ses nombreux aspects et contextes, soulignent la grande diversité des opinions.

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie.

OUVRAGES CONSULTÉS

[1] Bednarz, S., Paradowski, S., *Charakterystyka ludności dwuzawodowej na wsi oraz kierunki działania w zakresie racjonalnej polityki zatrudnienia ludności rolniczej w układzie regionalnym* (Caractérisation de la population à double activité à la campagne et les orientations rationnelles d'une politique régionale de l'emploi agricole), KPZK PAN, Warszawa 1973.

[2] Gajewski, S., Wyposażenie w dobra trwałego użytku gospodarstw domowych na wsi (L'équipement en appareils ménagers à la campagne), *Wieś Współcz.*, 9, 1972, pp. 64-70.

[3] Golachowski, S., Goldzamt, E., éds., *Problemy osadnictwa robotniczego na wsi* (Les problèmes de l'habitat ouvrier à la campagne), PWN, Warszawa 1971.

[4] Gorzelak, E., Polityka rolna a dochody ludności rolniczej (Politique agraire et revenus de la population agricole), *Wieś Współcz.*, 4, 1972, pp. 52-64.

[5] Kłodziński, M., *Wpływ uprzemysłowienia na poziom i strukturę produkcji rolniczej* (L'influence de l'industrialisation sur le niveau et la structure de la production agricole), PWN, Warszawa 1972.

[6] Kłodziński, M., Gospodarstwa robotniczo-chłopskie w świetle dotychczasowych badań (Les exploitations des paysans-ouvriers à la lumière des recherches menées jusqu'à présent), *Zesz. Bad. Rejonów Uprzem.*, 55, 1972, pp. 216-240.

[7] Kolbusz, F., Rolnicza ludność dwuzawodowa w Polsce (La population agricole à double activité en Pologne), *Wieś Współcz.*, 7, 1973, pp. 58-67.

[8] Kolbusz, F., Ludność dwuzawodowa w procesie rozwoju kraju (La population à double activité et le développement du pays), *Nowe Drogi*, 8, 1973, pp. 63-72.

[9] Michna, K., *Rolnictwo a uprzemysłowienie* (Agriculture et industrialisation), PWN, Warszawa 1971.

[10] Nowakowski, S., Modernizacja — urbanizacja — industrializacja (Modernisation — urbanisation — industrialisation), *Kultura i Społecz.*, 4, 1972, pp. 51-61.

[11] Ohme, J., Struktura załogi Kombinatu Azotowego w Puławach w 1966 r. (Structure de l'emploi du combinat d'azote de Puławy en 1966), *Zesz. Bad. Rejonów Uprzem.*, 39, 1969, pp. 171-175.

[12] Padowicz, W., Perspektywiczna prognoza zmian w strukturze zatrudnienia (Prévisions à long terme des changements dans la structure de l'emploi), *Gosp. Plan.*, 5, 1973, pp. 331-338.

[13] *Raport o stanie i tendencjach rozwoju zjawiska ludności dwuzawodowej w Polsce* (Rapport sur l'état et les tendances de développement du phénomène de la population à double activité en Pologne), Instytut Rozwoju Wsi i Rolnictwa PAN, Warszawa 1972.

[14] *Regions under industrialization, Problems and research*, PWN, Warszawa 1971.

http://rcin.org.pl

[15] Skrok, W., Z badań nad społeczno-ekonomiczną strukturą wsi i rolnictwa (Recherches sur la structure socio-économique à la campagne et dans l'agriculture), *Wieś Współcz.*, 7, 1973, pp. 120-123.
[16] *Struktura demograficzna i zawodowa ludności, Gospodarstwa domowe* (Structure démographique et professionnelle de la population, Ménages), GUS, Warszawa 1972.
[17] Strużek, B., Węzłowe sprawy polityki rolnej (Les questions clés de la politique agricole), *Wieś Współcz.*, 4, 1971, pp. 23-34.
[18] *Les transformations de la campagne polonaise*, PWN, Warszawa 1973.
[19] Wyderko, A., Sytuacja społeczno-zawodowa ludności wiejskiej (Situation socio-prefessionnelle de la population rurale), *Wieś Współcz.*, 2, 1973, pp. 121-128.

http://rcin.org.pl

DIFFÉRENCIATION RÉGIONALE DU NIVEAU DE MODERNISATION DE LA CAMPAGNE DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE PAYSANNE INDIVIDUELLE (PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES)

MARIA DOBROWOLSKA, BRONISŁAW GÓRZ

INTRODUCTION

1) L'étude de la diffusion de la modernisation dans la campagne polonaise constitue un problème très complexe pour plusieurs raisons:

— niveau inégal de l'infrastructure technique, économique, sociale et culturelle des différentes régions du pays, résultant de leur développement historique ;

— diminution du potentiel économique et démographique après la II^{e} guerre mondiale, ainsi que le processus du repeuplement des Territoires Occidentaux ;

— contrastes entre l'économie socialisée des Territoires Occidentaux et du Nord et l'économie paysanne individuelle, dominante dans la majeure partie du pays.

En même temps, on ne saurait omettre la complexité des conditions du progrès social et culturel qui dépendait de l'existence de l'école polonaise à la campagne durant les périodes où la Pologne était partagée, ainsi que de l'activité des organisations et des associations sociales et politiques. L'analyse des processus de modernisation dans les domaines technique, économique, social et culturel ne peut être entreprise que par rapport à la situation qui existait dans les différentes régions du pays, au seuil de la Pologne Populaire [27]. Comparer la campagne silésienne, électrifiée vers la fin du XIX^{e} siècle avec la campagne de Białystok ou même la campagne de la Petite-Pologne, où l'électricité n'a été introduite qu'après la II^{e} guerre mondiale, devient irréel. De même, le progrès se manifeste différemment dans une économie individuelle et dans une économie socialisée. C'est pourquoi sur la base de l'ancienne modernisation technique des Territoires Occidentaux on observe actuellement un progrès plus rapide qu'ailleurs à cause de la socialisation de l'économie de cette région [25].

2) Dans cette situation il nous paraît opportun de rétrécir l'ampleur de nos recherches aux régions d'économie paysanne individuelle du sud de la Pologne, dont les bases historiques sont relativement homogènes. Ce territoire, aux conditions géographiques différenciées [5], renferme une série de micro-régions sociales et économiques, typiques de tout le pays.

Cette décision reflète en même temps notre conviction que le phénomène de modernisation est trop compliqué dans son contenu et trop différencié dans ses composantes pour qu'on puisse l'analyser d'après des indices statistiques moyens. Il exige qu'on se penche sur des petites unités d'habitat et même sur des exploitations représentatives.

http://rcin.org.pl

(3) Le présent article fait état de la première étape des recherches sur la différenciation des processus régionaux de modernisation. Nous nous y référons aux résultats de nos études à longue haleine, consacrées aux transformations sociales et économiques de la campagne de la Petite-Pologne. Les résultats de ces recherches basées sur les stages pratiques universitaires de deux semaines que tous les étudiants effectuaient depuis une quinzaine d'années, sur des ouvrages de diplômés et thèses de doctorat, ont fait ressortir une image très différenciée de la campagne petite-polonaise [7].

Le but du présent article est d'analyser les différentes méthodes et les voies menant à la découverte des processus, extrêmement complexes, de la modernisation de la campagne polonaise, ainsi qu'à la définition des différenciations de ces processus.

Le problème de la modernisation des villages présente pas mal de difficultés à cause des différences régionales et locales. Au début déjà se pose le problème de définir les notions de modernisation et d'urbanisation. La notion de modernisation est trop générale et sa portée imprécise. Elle est inadéquate pour la compréhension de l'essence et des orientations des métamorphoses survenant en Pologne et dans d'autres pays socialistes, face aux tendances fondamentales à la socialisation de l'économie. Ce terme ne permet d'apprécier que dans une mesure limitée le progrès dans des pays aux régimes sociaux différents.

Le progrès dans la modernisation présente en Pologne des stades différents, particulièrement avancés sur les territoires en voie d'industrialisation, ce qui rend difficile l'isolement des phénomènes de l'urbanisation et de la modernisation. Ces processus se chevauchent et se superposent mutuellement.

(4) On a démontré maintes fois que les processus d'urbanisation (tout comme ceux de la modernisation) se déroulent différemment dans différentes sphères d'activité humaine [30]. Le choix des critères et des mesures du progrès dans la modernisation devient alors difficile. Déjà les travaux de reconnaissance ont prouvé la nécessité des analyses d'activité séparées dans le domaine technique, économique, social et culturel. Il est essentiel de savoir s'il existe des relations, et lesquelles, entre le progrès technique, économique, social et culturel à la campagne ; lequel des facteurs est décisif et garantit aux villages leur progrès durable.

On pourrait obtenir une réponse à cette question, *primo* — à l'aide de l'analyse dynamique, en examinant les processus de la modernisation de la campagne ; *secundo* — à l'aide de l'analyse structurale qui définirait le niveau et les corrélations des éléments du progrès à la campagne ; et *tertio* — par les études monographiques des villages.

LA CAMPAGNE PETITE-POLONAISE DANS LE PROCESSUS DES MÉTAMORPHOSES (CONDITIONS ET FACTEURS DE TRANSFORMATIONS)

Un grand retard technique et économique — héritage des partages de la Pologne — caractérise la campagne petite-polonaise. Jusqu'à la II^{e} guerre mondiale y ont survécu plusieurs caractères de l'économie paysanne traditionnelle. Un progrès technique insignifiant, lié à un faible niveau d'industrialisation et d'urbanisation ne faisait que la consolider. L'accroissement naturel élevé et le surpeuplement rural qu'accompagnait le morcellement des exploitations provoquaient l'émigration paysanne saisonnière et définitive [2, 3, 4].

(1) *Modernisation technique.* La conception dynamique du développement montre les changements révolutionnaires s'opérant à la campagne sous l'in-

http://rcin.org.pl

fluence du progrès rapide de l'industrialisation, du reflux de la population rurale vers les occupations non-agricoles, ainsi que du développement du réseau énergétique et des transports.

(A) Le retard dans *l'électrification* de la campagne ainsi que les transformations rapides dans ce domaine après 25 ans de Pologne Populaire sont présentés sur la Figure 1.

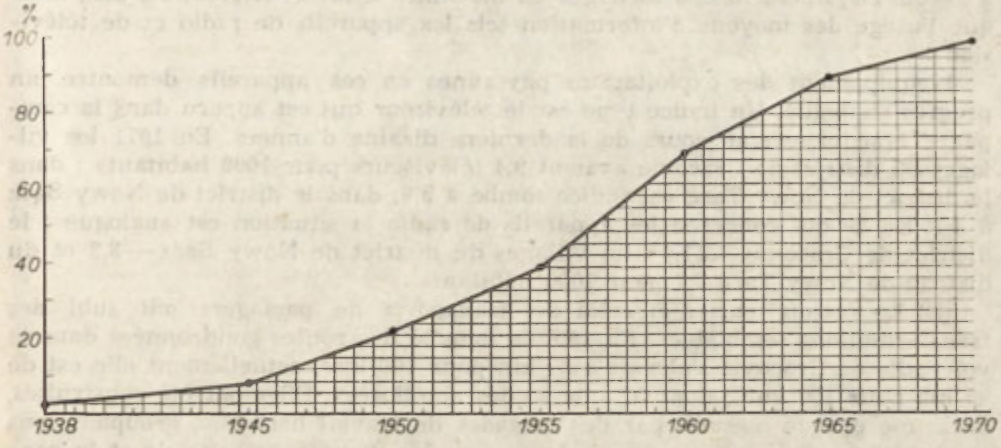


Fig. 1. Part des villages électrifiés dans la voïevodie de Cracovie entre 1938 et 1970

En 1947 les régions rurales n'étaient électrifiées que dans les districts industrialisés de Chrzanów et d'Oświęcim et seulement dans 20 à 25 % des villages. Le pourcentage des villages électrifiés dans les districts agricoles de Bochnia, de Proszowice et de Miechów était à peine de 1 à 5 %. Les villages des districts montagneux n'avaient pas d'électricité du tout. Même dans les années soixante le district de Nowy Targ n'avait que 10 % des villages électrifiés et le district de Myślenice — 14 %.

Après 25 ans de Pologne Populaire, en raison de la planification économique, le retard dans ce domaine a été rapidement surmonté. Dans la répartition spatiale du progrès de l'électrification aparaît une régularité sous forme de l'électrification rapide des villages situés à proximité des centres industriels. Ainsi, on observe un lien entre ses progrès et le système du réseau énergétique Rożnów-Czchów-Tarnów-COP (Rayon central de l'industrie), le long duquel on a électrifié les villages avant les années soixante. Les investissements de l'économie planifiée, tendant à égaliser les disproportions, ont mené en 1970 à l'électrification presque complète des villages de la voïevodie de Cracovie (92,4 % des fermes individuelles). Cependant, on observe jusqu'à présent le retard des zones montagneuses et l'absence d'électricité dans des hameaux et colonies isolés.

C'est seulement au cours des 10 dernières années que la campagne a adopté réellement le moteur électrique, ses machines et ses outils. Cependant le progrès dans ce domaine est inégal. Dans la partie occidentale, industrialisée, de la voïevodie, les conditions propices aux investissements mécaniques existaient déjà dans l'entre-deux guerres. Dans les districts montagneux on les introduit peu à peu avec le progrès de l'électrification rurale et avec le pourcentage croissant des exploitations possédant le moteur électrique. Au cours des années 1965-1970 on rencontre dans les villages cracoviens de plus en plus d'exploitations au dessus de 2 ha, qui possèdent des machines servant à la production

http://rcin.org.pl

végétale et animale (batteuses, hache-paille) qu'on ne rencontre que sporadiquement dans les villages montagneux [1].

Le réseau de l'habitat, la dispersion des habitations dans les terrains montagneux ainsi que le morcellement du parcellaire dans des exploitations naines jouent un rôle important dans tous ces processus.

L'état de l'électrification influe sur les conditions fondamentales de la vie, à savoir l'équipement des ménages en machines à laver, frigidaires, etc., ainsi que l'usage des moyens d'information tels les appareils de radio et de télévision.

L'équipement des exploitations paysannes en ces appareils démontre un progrès analogue. Un indice type est le téléviseur qui est apparu dans la campagne cracovienne au cours de la dernière dizaine d'années. En 1971 les villages du district de Cracovie avaient 9,4 téléviseurs pour 1000 habitants ; dans le district de Nowy Targ cet indice tombe à 5,9; dans le district de Nowy Sącz à 4,7. En ce qui concerne les appareils de radio la situation est analogue : le district de Cracovie — 11,4 ; les villages du district de Nowy Sącz — 8,2 et du district de Nowy Targ 7,7 pour 1000 habitants.

(B) Le *réseau routier* et celui des *transports* de passagers ont subi des transformations semblables. En 1957 la densité des routes goudronnées dans la voïevodie de Cracovie s'élevait à 35 km pour 100 km², actuellement elle est de 95 km pour 100 km² ; dont 5 % de routes améliorées. Elles ont été construites, dans une grande mesure, par des brigades de travail bénévole, groupant tous les habitants d'un village donné. Ici encore les districts industriels et la zone suburbaine de Cracovie ont l'indice le plus élevé, tandis que les indices des districts agricoles — de Proszowice et de Miechów, ainsi que ceux des districts montagneux : de Nowy Targ, de Limanowa et de Sucha sont inférieurs à la moyenne de la voïevodie. Ce progrès entraîne le perfectionnement du système des achats sur contrat et des livraisons à l'État, des travaux des champs et de l'activité des cercles agricoles (tracteurs).

Le développement du réseau routier a rendu possible l'essor des transports de passagers par autobus. Avant 1947 le réseau des communications régulières par route ne reliait en principe que les chefs-lieux de districts ; les districts de Żywiec, de Sucha, de Wadowice et de Proszowice ne possédaient pas de transport routier en commun.

La période des 25 dernières années a apporté des transformations rapides en ce domaine (Fig. 2). Le transport par autobus concurrence aujourd'hui le chemin de fer et le dépasse même par son importance. Son rayon englobe la plupart des villages et le nombre de parcours journaliers croît sans discontinuer. Dans les zones suburbaines les villages sont liés aux centres industriels et urbains constituant leur marché de travail, de production et d'échanges par la PKS (Communications d'État par Autobus) et la MKS (Communications Municipales par Autobus). Dans le district d'Oświęcim la moitié des villages sont reliés par la MKS, dans le district de Chrzanów 11 % des villages sont dans le rayon de la PKS, en plus 17 % des villages sont dans le rayon des che-

[1] Citons, à titre d'exemple, l'accroissement du nombre de tracteurs appartenant aux cercles agricoles et aux coopératives rurales du district de Cracovie : au cours de 1972 il s'est élevé de 367 à 428. En plus il y en avait 187 tracteurs appartenant aux exploitations individuelles et 10 utilisés en commun ; 26 % appartenaient aux exploitations de 2 à 4 ha, 19 % aux exploitations de 7 à 10 ha, 20 % aux exploitations de plus de 10 ha. Dans le village montagneux de Kamienica il y avait en 1970 seulement un tracteur (10 batteuses et 10 arroseuses). Il faudrait prendre en considération le rôle du moteur à combustion dans le progrès de la modernisation de l'agriculture. Le nombre de machines à traction mécanique et chevaline croît sans cesse aussi bien dans les exploitations individuelles que dans les cercles agricoles.

http://rcin.org.pl

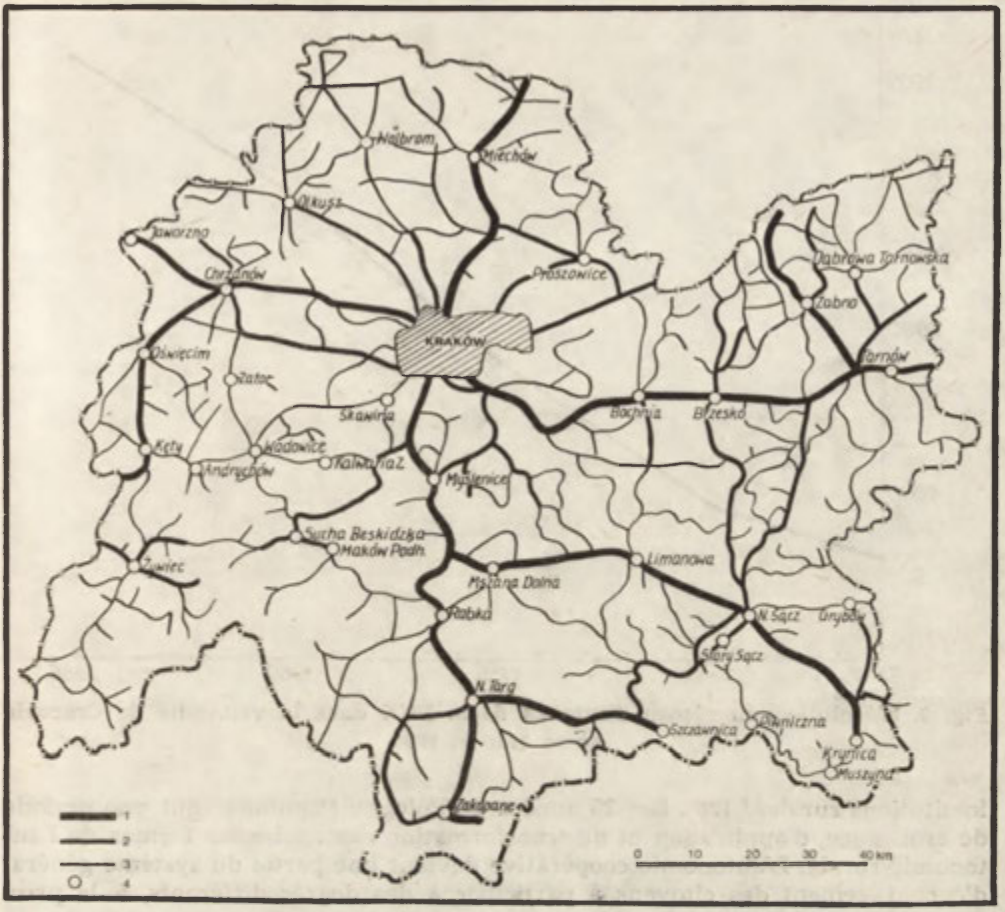


Fig. 2. Développement du réseau d'autobus de la PKS dans la voïevodie de Cracovie entre 1947 et 1970 (d'après M. Kozanecka).

1 — lignes existant en 1947, 2 — lignes mises en service dans les années 1948-1955, 3 — lignes mises en service dans les années 1956-1970, 4 — noeuds de communication principaux du réseau des lignes d'autobus

mins de fer (en possèdent des stations). Dans la zone suburbaine de Cracovie 10 % des villages possèdent des arrêts d'autobus de la MKS soit de la PKS.

L'état du transport routier en commun ne satisfait que d'une manière inégale aux besoins des villages en ce qui concerne les migrations alternantes de travail et le ramassage scolaire, ainsi que le transport des produits agricoles (lait, fruits, volaille etc.) et l'approvisionnement (Fig. 3).

L'actuelle étape de l'amélioration du réseau des communications par autobus se caractérise par une tendance à lier les villages aux centres sociaux et économiques, non seulement locaux et régionaux, mais aussi nationaux. Dans la région du sud de la Pologne les besoins du tourisme ont influé sur l'amélioration du réseau des lignes directes unissant les villages à Cracovie, Varsovie, Katowice et d'autres villes.

(2) Le développement de *nouvelles formes d'organisation sociale* accélère la modernisation de la campagne et de l'agriculture [19]. La modernisation économique est liée à la modernisation sociale, c'est-à-dire au nombre des

http://rcin.org.pl

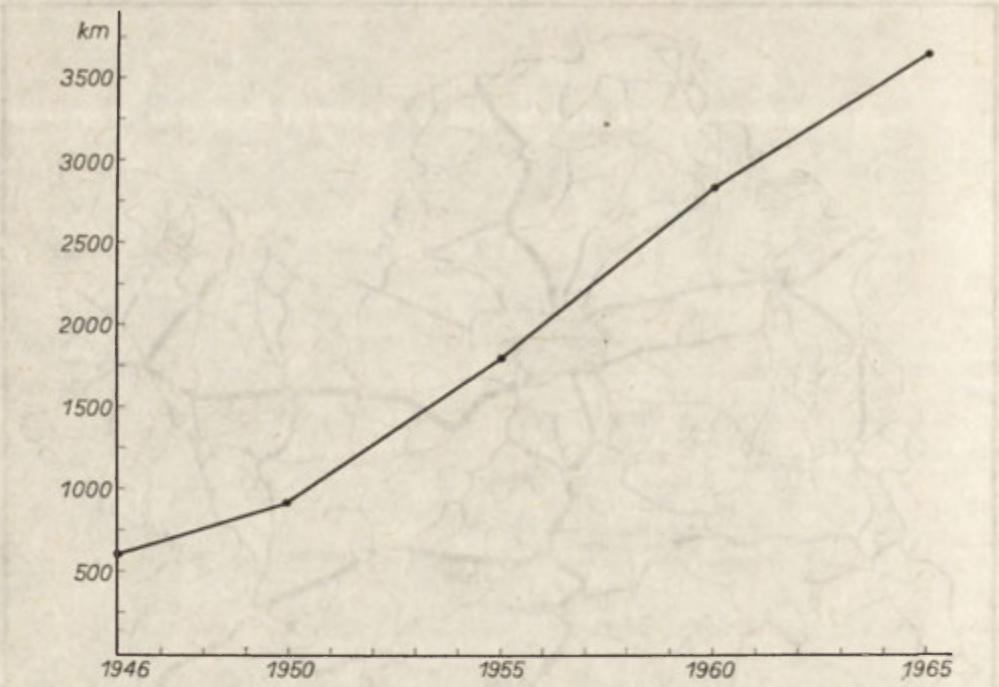


Fig. 3. L'évolution du réseau d'autobus de la PKS dans la voïevodie de Cracovie entre 1946 et 1965

institutions rurales [2] [26]. Les 25 années de Pologne Populaire sont une période de croissance, d'application et de transformation des anciennes formes de l'autonomie rurale. L'autonomie coopérative devient une partie du système général d'encouragement des citoyens à participer à des degrés différents, à la prise des décisions fondamentales [22].

Les cercles agricoles et les coopératives communales de l' " Entr'aide Paysanne " ainsi que les Coopératives d'Epargne et de Prêts (SOP) jouent un grand rôle dans le processus de modernisation de la campagne polonaise. Les bases d'activité de ces organisations existaient depuis longtemps en Petite-Pologne [2], cependant leur étendue et leur caractère ont changé.

(a) Les *cercles agricoles* constituent un des principaux instruments de l'État pour la socialisation de la campagne. Le rayon d'activité des cercles et leur importance pour la modernisation de la campagne se sont accrus au moment de la création du Fond de développement de l'agriculture en 1952, qui a rendu possible l'augmentation des moyens techniques dans le domaine de la mécanisation de l'agriculture. De 1960 à 1970 le nombre des membres de ces cercles a plus que doublé, englobant dans la majorité de la voïevodie de 80 à 100 % des communes. Le rôle des cercles agricoles dans l'augmentation du niveau agrotechnique et de la production agricole individuelle croît incessamment. Ils constituent une organisation autonome essentielle dans le domaine social et

[2] Le développement des associations et des organisations constitue une preuve que la vie rurale abandonne ses formes sociales traditionnelles, basées sur l'entr'aide de voisinage non-formelle, et réglée seulement par l'opinion publique et les traditions en tant que principe de coopération mutuelle. L'amélioration des récoltes moyennes est la conséquence du développement d'une organisation formelle.

http://rcin.org.pl

dans celui de la production dans l'économie paysanne de la campagne polonaise. En augmentant et en perfectionnant les qualifications professionnelles des agriculteurs ils ont fourni un grand apport à l'unification des aspirations et des efforts des paysans pour l'intensification de la production agricole et pour le développement social et économique de la campagne. Ils coopèrent dans la réalisation du programme des semences, de la fertilisation minérale, ainsi que dans la mise en valeur collective des terres agricoles et des exploitations individuelles sans héritiers (les plus récentes formes d'action). Ils collaborent avec les cercles des fermières, en organisant notamment des cours de gestion ménagère et agricole, en faisant la propagande en faveur de la lecture et de la presse agricole, etc. [3]

(b) Le rôle de direction des *Coopératives Communales de l' "Entr'aide Paysanne"* (GS) est lié à leurs multiples fonctions dans le domaine de l'approvisionnement et de la vente ainsi qu'à leur activité économique (bonifications, services de construction, de rénovation et autres), sociale et éducative (Clubs des Agriculteurs) [14]. En coopérant étroitement avec l'économie socialiste planifiée elles exécutent une série de tâches dans le cadre du système de ventes sur contracts de l'État. La répartition actuelle des coopératives GS, des postes d'achat et des stations de services est très souvent semblable à leur ancienne localisation et ceci en raison de la base technique et matérielle. La concentration des sièges des GS dans les villes et les villages de la partie occidentale urbanisée de la voïevodie ainsi que dans les régions touristiques rend difficile leur analyse quantitative.

Le nombre et la valeur des services remplis par les Coopératives Communales témoignent de leur rôle à la campagne [29].

(3) L'organisation des *services éducatifs, sociaux et culturels* influe sensiblement sur le processus de modernisation de la campagne. Une meilleure organisation des écoles primaires, l'élargissement de l'enseignement obligatoire à 8 classes ainsi que les facilités créées pour la jeunesse paysanne voulant continuer son éducation dans les écoles secondaires et professionnelles qui se trouvent dans de nombreuses localités accélèrent le progrès de la campagne. Le nombre de bibliothèques, de salles de lecture, de foyers et de maisons de culture croît harmonieusement dans les villages. Le développement des associations de jeunesse : sociales, économiques, culturelles et sportives ; l'organisation de nombreux clubs et foyers musicaux provoquent l'intégration de larges masses de la population paysanne à la vie de la nation. Les télécommunications et le développement de la radio et de la télévision accélèrent ces processus [4].

En raison de ces formes complexes d'activité on observe des changements survenant dans l'attitude de la population rurale envers : (a) la propriété de la terre et de l'exploitation, (b) les moyens de production sociaux, (c) les perspectives des changements structuraux de l'économie paysanne. Elle devient moins traditionnelle et de plus en plus rationnelle [1].

Une des énormes réalisations de Pologne Populaire a été l'inclusion, en 1972, de toute la population paysanne dans le système des Assurances Sociales. Ceci crée la base pour l'amélioration des conditions de santé et rend en même temps possible une large action prophylactique en faveur de l'hygiène et pour la salubrité dans les conditions difficiles de l'agriculture. Le service de santé rural (centres de santé et postes vétérinaires) organise des concours populaires

[3] Cf. W. Michna [19], ainsi que les informations de l'Association Régionale des Cercles Agricoles à Cracovie.

[4] Ces problèmes font l'objet des recherches approfondies ; nous en passons faute de place. Comparez entre autres articles dans *Wieś współczesna* (depuis 1956 ainsi que *Kultura i Społeczeństwo* (depuis 1965), et B. Gołębiowski [12].

http://rcin.org.pl

d'hygiène campagnarde ainsi que d'élevage du bétail et des porcs. L'importance de ces actions dans l'état actuel du retard sanitaire de la campagne, face au processus de féminisation du travail agricole et du vieillissement de la population, est de grande portée.

Cet ensemble d'activités devrait préparer la campagne, par l'organisation de sa base économique, technique, sociale et culturelle, à l'accroissement du rendement du travail et à une participation consciente dans le progrès matériel et dans la vie du pays.

Le Tableau 1 présente l'introduction à la campagne des éléments décisifs de la modernisation rurale.

TABLEAU 1. La direction, le rythme, et la continuité de la modernisation définis par quelques éléments d'organisation technique et socio-culturelle

Institutions, postes, organisations, établissements dans les villages de la voïevodie de Cracovie	Année de fondation	
	Rytro, village d'une région touristique et villégiature[1]	Łysa Góra, village d'une région agricole[2]
Gare de chemin de fer ; téléphone ; electrification	1886 ; 1922 ; 1935	électr. 1945-1946
Ecole primaire ; stade sportif	1887 ; 1936	XIX s.
Poste de pompiers	1928	+
Auberge scolaire ; station touristique	1933 ; 1938	–
Cercle des Ménagères Rurales	1938	+
Points de vente de détail	1945	+
Sylviculture	1945	–
Arrêt d'autobus PKS	1950-1955	1957
Maison touristique PTTK		–
Dispensaire ; pharmacie		1955
Electrification du village ; équipement en radio	1945/46 ; 1956	1945/46 ; 1956
Ecole de 8 classes ; gymnase	1950-1955	+
Filiale de la bibliothèque ; cinéma itinérant		+
Maternité d'Etat		–
Kiosques de journaux ; café-club		+
Cinéma permanent	1956	1953
Cercle Agricole	1958	
Garage des pompiers	1956	
Chaussée ; arrêt d'autobus MKS	1960-1965	1955-1962
Camps touristiques (470 places)		–
Gîtes ruraux (230 places)		–
Association de Sauvegarde du Château de Rytro		–
Ecole maternelle		–
Etablissement d'insemination artificielle	1967	–
Extension hôtelière de l'Auberge Rytro (27 places)	1967	–
Maison de repos (160 places)	1967	–
Ecole professionnelle d'Agriculture	1967	école prof. 1947/8
Maison de la culture	–	1965-1970
Réseau du gaz	–	
Association musicale ; orchestre ; choeurs folkloriques	–	1952
Etablissement industriel	–	1947-1949

[1] *Source* : Enquête

[2] *Source* : F. Mleczko [21].

http://rcin.org.pl

L'ANALYSE DE LA MODERNISATION D'APRÈS LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DOMINANTS DE L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE (DIFFÉRENCIATION RÉGIONALE DE CES TRAITS)

(1) *Dépouillement des traits caractéristiques dans les régions économiques fondamentales.* Un examen de la structure spatiale de la voïevodie de Cracovie dans sa diversité physique, économique et sociale précède l'analyse quantitative des traits caractéristiques de la modernisation de la campagne. Nous partons du principe que l'orientation et le degré de modernisation de la campagne sont liés au type de la région économique.

Les limites territoriales des régions : industrielle, touristique et de loisirs, agricole, avec la subdivision en zones, sont présentées sur la carte (Fig. 4).

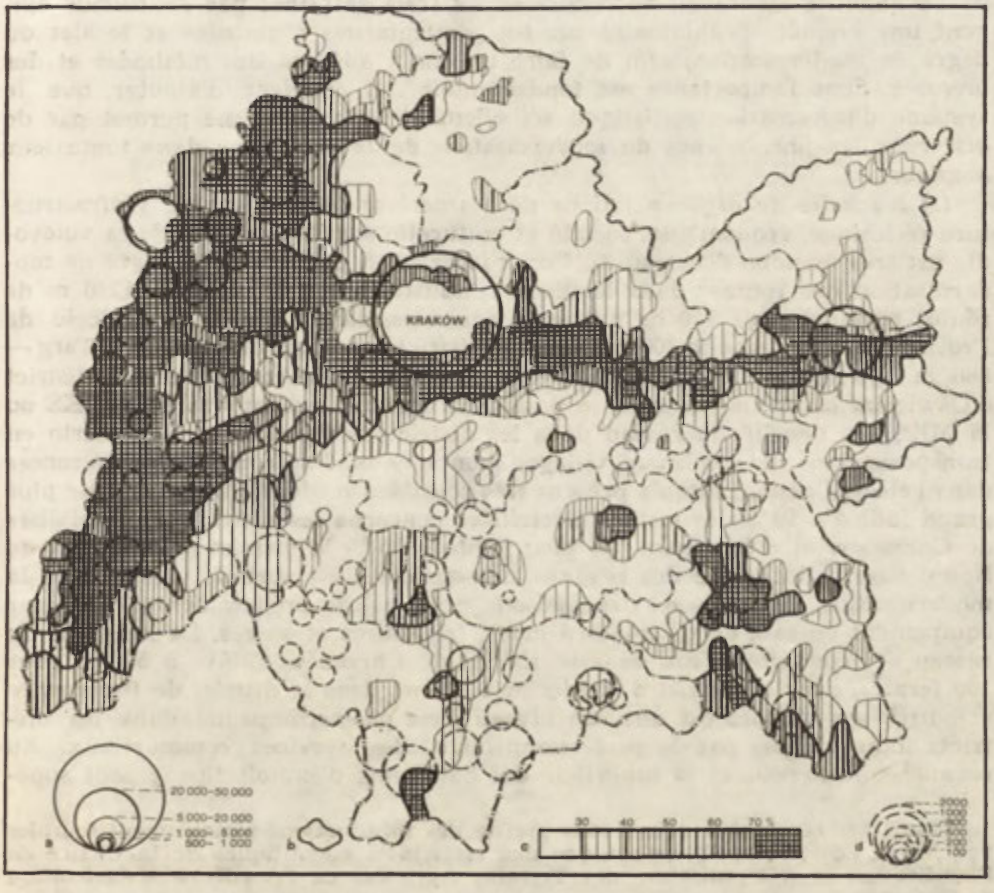


Fig. 4. Les traits caractéristiques des trois régions économiques de la voïevodie de Cracovie : la région industrialisée, la région agricole, et la région agricole et touristique

a — les principaux centres industriels dans la voïevodie de Cracovie; la grandeur du cercle est proportionnelle au nombre de travailleurs dans le centre industriel, b — limites des régions industrialisées de la voïevodie de Cracovie, c — pourcentage de la population non-agricole en 1970, d — les principaux centres touristiques de la voïevodie de Cracovie; la grandeur du cercle est proportionnelle au nombre de lits dans ledit centre

http://rcin.org.pl

Sur la carte de la région industrielle on a porté les centres industriels et les limites des zones urbanisées par des migrations alternantes, ainsi que le pourcentage de la population agricole et non-agricole.

Sur la carte des régions agricoles on a indiqué, en tant qu'un signe important du progrès de la modernisation, les orientations et l'intensité de la spécialisation de la production agricole, considérés globalement [5].

(2) *Choix des mesures. Echelle des différenciations.* Désirant présenter quantitativement le niveau de la modernisation, nous avons essayé de définir son progrès d'après les zones de modernisation de l'infrastructure technique, économique, sociale et culturelle de la campagne. En tenant compte des caractères spécifiques de ces zones, on a tâché de définir, par une note exprimée en points, la valeur d'un caractère donné par rapport à la surface des terres agricoles, ou au nombre des exploitations.

La quantité de travail nécessaire et les frais entraînés par les calculs exigent une enquête préliminaire sur les particularités régionales et locales du degré de modernisation, afin de faire un choix adéquat des méthodes et des mesures, dont l'importance est fondamentale [6]. Il convient d'ajouter que le système d'information statistique actuellement en vigueur ne permet pas de discerner les phénomènes de modernisation de la campagne dans toute leur ampleur.

(3) *L'échelle de différenciations des caractères particuliers* de l'infrastructure technique, économique, sociale et culturelle sur le territoire de la voievodie est très étendue (Tableau 2). Ceci concerne en particulier le degré de modernisation des routes ; dans le district industrialisé d'Oświęcim — 1240 m de routes revêtues pour 100 ha de terres agricoles, dans le district agricole de Proszowice — seulement 700 m, dans le district montagneux de Nowy Targ — 360 m. L'ampleur des communications routières en découle (dans le district d'Oświęcim la moitié des villages possèdent des arrêts d'autobus de la PKS ou la MKS), la densité du réseau dans les districts industriels et la desserte en transports dans de nombreux villages montagneux. Par contre les différences dans l'électrification, jusqu'à présent très sensibles tendent à s'égaliser. Le plus grand indice — 99% des fermes électrifiées concerne les districts industrialisés de Chrzanów et d'Oświęcim ; le plus faible — 85 % le district montagneux de Nowy Sącz. L'influence des revenus non-agricoles est surtout visible dans la modernisation des maisons (les maisons de 3 pièces prédominent), dans leur équipement en eau, en machines à laver, frigidaires et autres. La longueur du réseau des conduites d'eau dans le district de Chrzanów s'élève à 506 m pour 100 fermes, dans le district d'Oświęcim à 320 m, dans le district de Proszowice et autres son nombre est zéro. Ce niveau n'est pas accompagné dans les districts industrialisés par le perfectionnement des services commerciaux. En revanche, le niveau et la superficie des bâtiments d'exploitation y sont supé-

[5] Dans ces recherches nous avons profité des informations aimablement fournies par M. le Professeur Król ainsi que des matériaux scientifiques de la Chaire de Planification et d'Organisation des Terrains Agricoles de l'Académie d'Agriculture de Cracovie.

[6] On ne peut passer outre les doutes quant à la sélection des unités de mesure. Devrions-nous déterminer le degré de modernisation sur la base d'un trait dominant ou bien d'une somme des valeurs de traits ? Il n'est pas facile de le décider. Aussi bien tant la concentration des fonctions d'organisation que l'activité des individus, la base technique, les investissements, la valeur des services, etc., jouent leur rôle. " Chaque méthode analytique possède ses restrictions dans la connaissance de la réalité, chacune est basée sur certaines prémisses simplifiant les traits et en conséquence chacune contient un certain nombre d'écarts à la réalité ". Cf. M. Opałło [23, p. 147].

http://rcin.org.pl

TABLEAU 2. Quelques éléments caractéristiques du niveau de la modernisation des villages selon les districts de la voïevodie de Cracovie en 1970

Districts	% des fermes électrifiées	Longueur		% des villages possedant un arrêt			Nombre		% des logements aménagés en			Capital fixe des Cercles Agricoles pour 100 ha de labours en zlotys	Superficie des bâtiments d'exploitation en m² pour 100 ha de labours
		des chaussées en m pour 100 ha de labours	des conduites d'eau pour 100 fermes	de PKS	de PKP	de MKS	de personnes par chambre	de pieces par logement	eau courante	WC	gaz		
Bochnia	96,4	820	88	70,0	3,6	—	1,47	2,78	7,8	4,4	8,9	14 919	1479
Brzesko	95,3	868	22	63,8	2,5	2,5	1,59	2,61	4,8	3,2	1,2	19 422	1624
Chrzanów	99,2	1028	506	56,9	16,6	16,6	1,41	2,86	24,5	11,0	0,5	19 734	1713
Dąbrowa T.	90,9	838	81	52,0	5,7	—	1,59	2,63	4,9	3,7	—	18 193	1367
Kraków	90,7	915	212	45,0	10,0	10,0	1,49	2,76	11,7	7,3	2,3	19 062	1617
Limanowa	89,5	771	239	62,7	9,3	8,1	1,83	2,65	12,8	4,6	—	11 735	1154
Myślenice	90,3	614	53	71,7	1,2	—	1,63	2,86	12,6	3,7	—	14 020	1338
Miechów	97,0	662	151	47,9	7,2	—	1,42	2,61	7,8	2,4	—	20 580	1398
Nowy Sącz	84,9	772	100	53,8	8,1	13,7	1,89	2,74	9,8	4,6	—	10 074	1236
Nowy Targ	90,7	361	218	70,0	11,7	1,0	1,54	2,98	15,1	5,0	—	6 950	1036
Olkusz	97,6	980	377	60,0	2,5	—	1,43	2,75	12,7	5,7	0,8	12 250	1378
Oświęcim	98,7	1241	320	46,0	10,4	46,0	1,46	3,15	23,3	10,8	3,0	36 521	1840
Proszowice	97,1	700	—	56,7	4,2	1,7	1,46	3,00	6,0	3,7	—	22 931	1614
Sucha B.	94,3	838	26	74,3	17,9	—	1,52	3,01	32,6	4,8	—	16 016	1243
Tarnów	89,4	917	57	53,4	14,8	18,9	1,70	2,68	7,8	5,4	0,5	19 900	1334
Wadowice	96,4	1089	155	55,5	24,6	—	1,54	2,97	16,5	6,4	—	21 523	1494
Żywiec	96,7	998	271	83,0	20,0	2,8	1,60	2,80	28,5	7,2	—	20 930	1581

http://rcin.org.pl

rieurs : pour le district d'Oświęcim 1840 m² pour 100 ha de terres agricoles, dans celui de Chrzanów — 1713 m² tandis que dans des districts montagneux seulement 1036 m² (Nowy Sącz) et 1154 m² (Limanowa).

Ce qui frappe c'est le lien marqué entre le niveau et la qualité de l'organisation de l'infrastructure technique et économique de la région et le degré d'intensification de l'économie rurale. En exprimant ce lien par le degré de saturation de la région en institutions et services ruraux, on remarque que les indices les plus élevés correspondent aux districts à l'agriculture avancée : de Miechów et de Proszowice. Si on prend encore en considération les capitaux fixes des cercles agricoles et l'importance des bâtiments d'exploitation (nombre de m² de superficie pour 100 ha de terres agricoles), le nombre des points dans ces districts s'élève à 27. Les indices en question tombent conjointement dans les districts montagneux de Sucha et de Nowy Targ à 18 points [7]. L'indice du capital fixe des cercles agricoles est particulièrement élevé dans le district d'Oświęcim — 36 500 zlotys pour 100 ha de terres agricoles, tandis que dans le district de Nowy Targ seulement 6 900 et de Nowy Sącz — 10 000 zlotys.

Des contrastes importants apparaissent aussi dans le degré d'organisation des infrastructures sociale et culturelle. Ils sont liés : (1) au fond historique et à la tradition de l'activité sociale et culturelle, (2) à la répartition du réseau de l'habitat (dimensions et densité des villages), (3) aux prémisses de l'économie planifiée. Dans les districts urbanisés ce sont les villes qui remplissent les fonctions de service. Elles regroupent les centres vétérinaires, les sièges des directions des Coopératives Communales, des SOP, ainsi que les pharmacies, écoles professionnelles, etc. Les villages situés près des centres industriels profitent souvent des initiatives et des manifestations culturelles et éducatives, organisées par les établissements de travail (industriels, de transports, de construction, de services et autres).

Les interdépendances statistiques constatées ci-dessus autorisent, dans une certaine mesure, une évaluation synthétique du niveau de modernisation (des villages, des districts, et de la région) dans le cadre des sphères données. Nous l'avons fait pour 4 districts représentatifs, illustrant les régions sociales et économiques fondamentales de la voïevodie, à savoir : (a) région industrielle — sur l'exemple du district de Chrzanów, (b) zone suburbaine — district de Cracovie, (c) région agricole — district de Proszowice, (d) région à fonctions diverses : touristique et de loisirs, agricole et industrielle — sur l'exemple du district de Nowy Sącz.

Les statistiques ci-dessous montrent d'importantes différences selon le type de région économique (Tableau 3).

L'indice le plus élevé du progrès technique se rapporte au district de Chrzanów (48 % des villages), alors que les pourcentages sont très bas dans les autres districts (4 à 7 % des villages).

La modernisation de la base d'organisation de l'agriculture démontre aussi des contrastes considérables. Le plus bas niveau est représenté par le district de Nowy Sącz — 28,4 % des villages n'ont que deux points, 52 % des villages — ayant de 3 à 5 points. Par contre, les districts de Chrzanów et de Proszowice sont en tête avec 13 et 11 % des villages ayant de 9 à 11 points.

En ce qui concerne la modernisation des conditions de vie de la population le niveau est aussi très inégal. Le district industriel de Chrzanów mène ici

[7] Nous nous limitons pour le moment à certaines conditions techniques et d'organisation de la production agricole, ne disposant pas d'un matériel statistique complet concernant la voïevodie.

http://rcin.org.pl

TABLEAU 3. Différenciation du niveau de la modernisation des villages

Distr cts	Nombre des villages	Modernisation technique Nombre de points						Modernisation des conditions d'existence Nombre de points					Modernisation de la base d'organisation de l'agriculture Nombre de points					Modernisation socio-culturelle Nombre de points			
		0-2	3-4	5-6	7-8	9-10	>10	<4	4-5,9	6-7,9	8-9,9	>10	0-2	3-5	6-8	9-11	>11	1-2	3-4	5-6	7-8
Chrzanów																					
nombre	72	2	8	14	13	19	16	1	6	14	25	26	2	31	29	9	1	23	37	6	6
% des villages	100	2,7	11,2	19,4	18,0	26,4	22,3	1,3	8,4	19,4	34,8	36,1	2,7	43,0	40,3	12,7	1,3	32,0	51,4	8,3	8,3
Cracovie																					
nombre	196	3	39	83	58	11	4	7	46	104	23	13	12	88	80	16	—	74	98	12	12
% des villages	100	1,5	19,9	41,9	29,6	5,6	1,5	3,6	23,5	54,6	11,7	6,6	6,1	44,9	40,8	8,2	—	37,8	50,0	6,1	6,1
Nowy Sącz																					
nombre	197	45	62	47	28	6	8	35	90	50	17	4	56	102	32	1	5	67	99	19	11
% des villages	100	22,8	31,4	24,0	14,7	3,0	4,1	17,8	46,2	25,4	8,6	2,0	28,4	52,4	16,2	0,5	2,5	34,0	50,8	9,6	5,6
Proszowice																					
nombre	120	3	41	52	19	5	—	20	54	29	14	3	6	71	29	13	1	75	22	6	7
% des villages	100	2,6	34,1	43,4	15,8	4,2	—	16,7	45,0	24,1	11,7	2,5	5,0	59,1	24,3	10,8	0,8	60,9	18,3	5,0	5,8

http://rcin.org.pl

également avec 71 % des villages avec 8 à 10 points, contre le district de Nowy Sącz — 11 % des villages et de Proszowice — 14 % des villages.

L'infrastructure sociale et culturelle des villages, présentant d'ailleurs partout un niveau assez bas, est plus égalisée. Des villages peu modernisés prédominent ; 90 % des villages ont de 1 à 4 points.

La susdite analyse a fait ressortir la complexité des facteurs influant sur la différenciation spatiale du niveau de modernisation de la campagne, ainsi que les deux faits suivants : *primo* — une évidente dépendance entre le niveau et l'orientation de la modernisation et la fonction principale de la région ; *secundo* — des disproportions, typiques en général des processus contemporains du développement de la campagne polonaise, dans le progrès technique, le degré de l'organisation économique, sociale et culturelle, apparaissant au niveau d'un village et même d'une exploitation individuelle.

La campagne polonaise se trouve à des étapes différentes du développement de ses infrastructures techniques, et de son organisation sociale et culturelle. On observe le manque de coordination dans le temps entre les différents éléments de la modernisation. Ils ne sont pas simultanés et, malgré l'économie planifiée, souvent fortuits. Sur les territoires en voie d'urbanisation et d'industrialisation seulement, où ont lieu, à un rythme rapide, des processus interdépendants des transformations et où agissent des stimulateurs du progrès de modernisation différents, on observe une égalisation plus intense de son niveau.

(4) *La différenciation régionale du niveau et de l'organisation de la modernisation.* L'analyse statistique des valeurs des éléments exprimés par une somme des points pour chaque sphère de modernisation (par village) pour les différentes régions représentatives est complétée par l'analyse cartographique des compositions spatiales des villages modernisés. C'est seulement dans une telle analyse composée : statistique et cartographique, qu'apparaît la différenciation des villages ainsi que les facteurs et les corrélations des compositions spatiales du degré de modernisation.

(A) *Régions industrielles*

Nous analysons les caractères de la modernisation typiques de la campagne de la région industrielle de Cracovie et de Chrzanów, sur la base de l'exemple du district de Chrzanów, bien qu'ils apparaissent également dans d'autres régions de la Pologne du sud par nous examinées [6]. La concentration dans la partie occidentale du district des centres importants de l'industrie énergétique, houillère, métallurgique et chimique (Jaworzno, Chrzanów-Trzebinia-Siersza), exigeant aussi bien des forts investissements qu'une main-d'oeuvre abondante, a accéléré les processus de l'urbanisation de la campagne. Ils se caractérisent par un niveau élevé de l'infrastructure technique — réseau de transport et énergétique — accompagné par une grande densité de population. L'emploi des paysans en dehors de l'agriculture et la nécessité du remplacement du travail vif par le travail mécanisé, modernisent les exploitations. Le nombre des machines agricoles s'accroît. Le nombre des institutions rurales relativement peu élevé est lié à la concentration des fonctions des services ruraux dans les centres urbains et industriels.

Les villages de cette région ont atteint un niveau de confort plus élevé (pourcentage des maisons de 3 à 5 pièces, souvent à 1-2 étages, avec garage et salle de bain), et ils possèdent davantage d'institutions communales. La demande pour une main d'oeuvre qualifiée dans l'industrie et les autres secteurs, ainsi qu'un écoulement facile des produits agricoles, urbanisent la campagne

http://rcin.org.pl

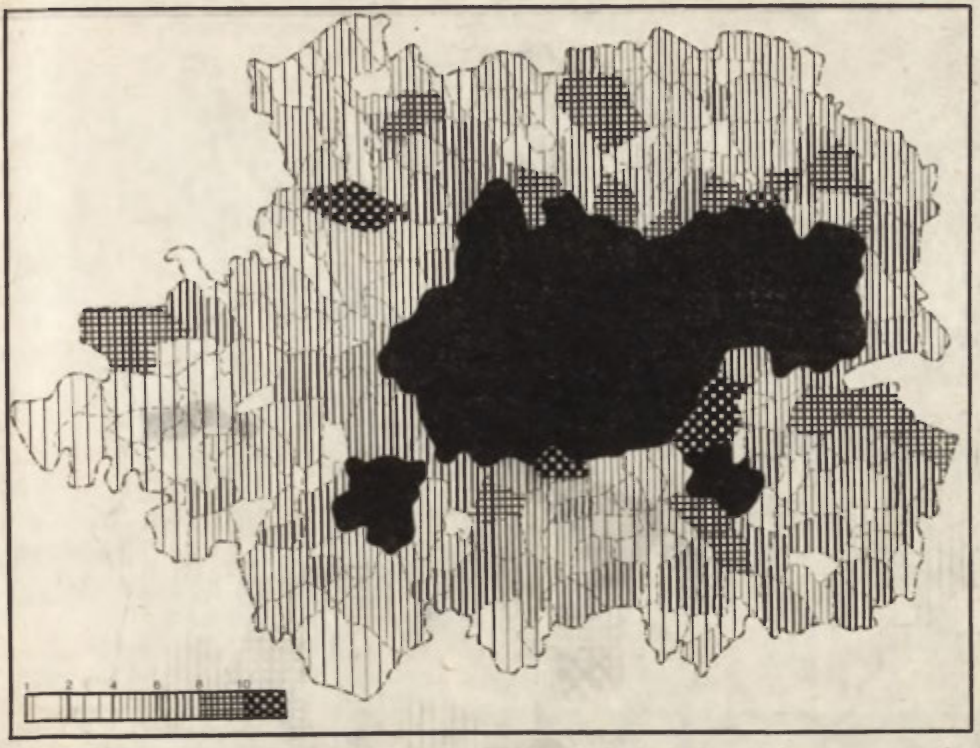


Fig. 5. Comparaison du niveau de modernisation de la technique à la campagne (état des routes, niveau d'électrification, état des communications ferroviaires et d'autobus, installation de conduites d'eau et de canalisations) dans le district de Cracovie. Niveau de modernisation de la technique à la campagne défini en fonction du nombre de points (0-10) ; en noir — implantations urbaines

et diversifient la division sociale du travail, en accélérant l'instruction professionnelle de la jeunesse.

On observe une forte contradiction entre l'intensité des caractères de l'urbanisation dans la région industrielle de l'ouest et la modernisation des terrains du SE du district. Elle démontre un grand progrès et sa diversité dépend de la valeur du sol et de la situation du village par rapport au marché de la production industrielle, du travail et de l'échange. Les ressources locales en charbon, calcaire et autres matières premières conditionnent aussi ici le progrès de l'urbanisation de la campagne.

(B) *Zone suburbaine de Cracovie*

La région agricole de Cracovie est une large zone suburbaine, où se forme une agglomération industrielle et urbaine. Elle remplit envers la ville les fonctions d'alimentation et de loisirs. Fortement différenciée, elle appartient à 3 unités physiques : le Jura cracovien, la région subcarpatique et la vallée de la Vistule. L'exploitation des gisements de sel, de gypse et de calcaire est la base de l'industrie de cette zone, où se sont développés deux centres satellitaires urbains et industriels de Skawina et de Wieliczka, ainsi qu'un centre moins important — le village de Zabierzów. La différenciation du degré de modernisation et d'urbanisation de la campagne est liée aux fonctions économique et résidentielle des secteurs suivants de la zone suburbaine : (a) secteur industriel

http://rcin.org.pl

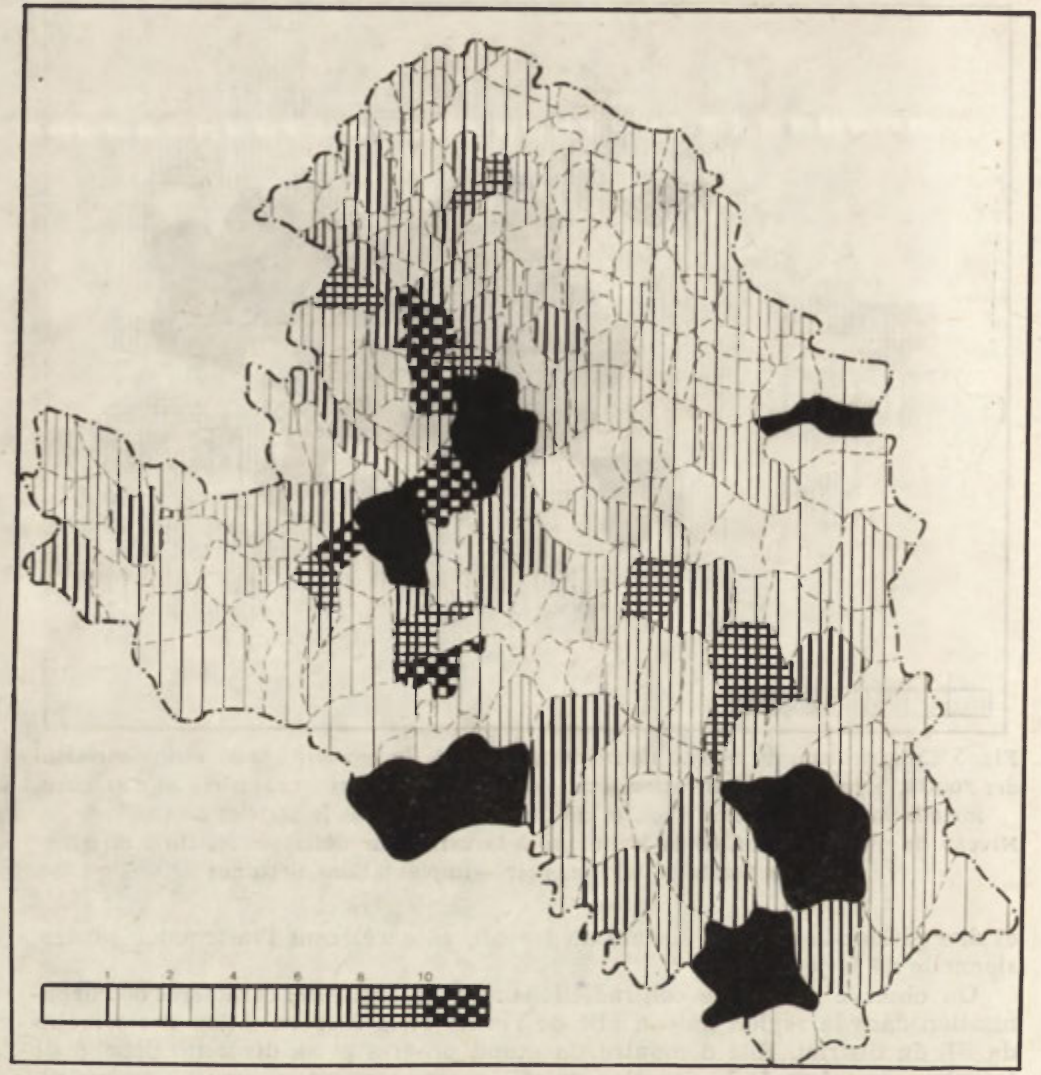


Fig. 6. Comparaison du niveau de modernisation de la technique à la campagne dans le district de Nowy Sącz (pour la légende cf. Fig. 5)

de Skawina et Wieliczka, (b) secteur agricole de l'ouest des villages de Liszki et Kaszów (exploitations dominantes de plus de 2 ha), (c) secteur d'élevage et céréalier du plateau de Miechów (sols fertiles et faible densité de population), (d) secteur agricole du SE, avec une orientation légumes-fruits, ainsi que : (e) secteur du NO aux fonctions supplémentaires touristiques et de loisirs [10].

La partie sud de cette zone est très privilégiée du point de vue des communications (accessibilité) ; elle se caractérise par la densité des voies de circulation et la fréquence des communications régulières par la PKS et la MKS (autobus) qui rendent possibles les migrations alternantes et le ramassage scolaire ainsi que l'échange de marchandises avec Cracovie, Skawina et Wieliczka (de 5 à 8 parcours par jour ; dans les parties de NO et SO ce nombre s'élève souvent à 10 par jour). Le progrès de l'urbanisation dans le secteur méridional s'exprime par

http://rcin.org.pl

la densité de population de 250 à 300 habitants au km², un indice élevé de population non-agricole (90-95%), et un niveau croissant de l'équipement des maisons et des institutions communales dans les villages de paysans-ouvriers.

La localité de Zabierzów s'urbanise aussi vivement en accumulant les fonctions de centre industriel, d'habitation et de services.

Le village de N et NO dans la microrégion agricole, dont l'état des routes et d'électrification était encore récemment très mauvais, comble peu à peu ses lacunes. Dans son cas, la modernisation est liée apparemment à ses fonctions agricoles et à la spécialisation de ses cultures : maraîchère, horticole et plantes industrielles. On observe aussi un accroissement rapide du nombre des postes d'achat et de transformation de produits agricoles, ainsi que de l'équipement des exploitations en tracteurs et machines auxiliaires (plus de 200 tracteurs). Cependant, on n'observe pas de progrès parallèle dans le domaine culturel et de l'éducation, ce qui est significatif.

Les villages du district de Cracovie sont en général faiblement munis en services culturels, éducatifs et commerciaux, étant donné la centralisation de ceux-ci à Cracovie et leur accessibilité facile, vu les migrations alternantes massives. On observe également dans le secteur agricole un bas niveau des services communaux et des investissements d'habitation. Ceci est lié au reflux de la jeunesse vers Cracovie-Nowa Huta, qui a touché lors des dernières années plus de 50 % des fermes dans les villages examinés.

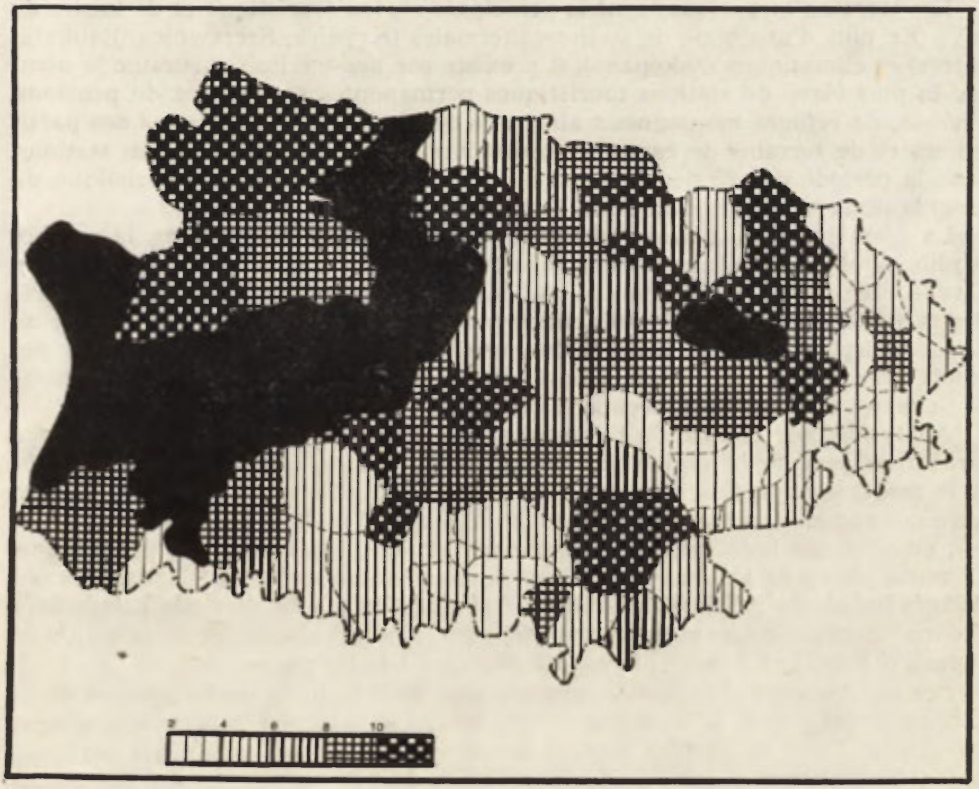


Fig. 7. Comparaison du niveau de la technique à la campagne dans le district de Chrzanów (pour la légende cf. Fig. 5)

http://rcin.org.pl

(C) *District de Proszowice*

L'agriculture, avec une grande participation des cultures maraîchères, joue le rôle principal dans l'économie du district, et par conséquent ses besoins influent sur l'orientation et le niveau de modernisation de la campagne. Depuis la création de Pologne Populaire on comble aussi des lacunes dans l'infrastructure technique — réseau routier et celui des transports. En 1970, il n'y avait plus de villages isolés du réseau de communications comme dans le district de Nowy Sącz. Ce qui frappe par contre, c'est qu'il n'y a pas de villages ayant une infrastructure technique très développée ; elle est faible dans 34 % des villages, moyenne dans 45 %.

Au cours des dernières années on observe aussi un progrès dans l'organisation de l'infrastructure des services ruraux et surtout dans l'approvisionnement en machines et leur concentration en Bases de Machines. Un dense réseau de postes d'achat a englobé 80 % des villages. L'arriération des conditions de vie — équipement des maisons et équipements communaux, constitue toujours un des traits caractéristiques du district. 80 % des villages ont des services sociaux et culturels peu développés. Cette situation change dans la zone de banlieue de Nowa Huta, à cause d'une augmentation dans les villages du nombre des paysans-ouvriers. Cette zone montre un niveau de modernisation plus élevé (11 % au total).

(D) *Régions touristiques et de loisirs aux fonctions complexes*

Les terrains carpatiques sont la principale région touristique et de loisirs du pays. En plus d'une série de stations thermales (Krynica, Szczawnica, Rabka et autres) et climatiques (Zakopane), il y existe sur des territoires ruraux le nombre le plus élevé de stations touristiques permanentes sous forme de pensions, d'hôtels, de refuges montagneux ainsi que de chambres à louer chez des particuliers et de terrains de camping saisonniers. Un essor rapide de ces stations, dans la période des 25 dernières années constitue un indice caractéristique du progrès de la modernisation de la campagne.

La première place revient ici aux districts de Nowy Targ — avec le nombre le plus élevé de chambres à louer chez des particuliers (11,7 mille), et de Nowy Sącz — avec les plus importantes stations permanentes de tourisme et de loisirs (4,8 mille places) et 2 mille chambres chez des particuliers. Le district de Żywiec dispose aussi de stations importantes avec 3,3 mille places dans des hôtels, refuges, etc. et plus de 2 mille places chez des particuliers. Les districts de Sucha et de Limanowa occupent des rangs éloignés [15].

Analysons, sur la base de l'exemple du district de Nowy Targ, les fonctions caractéristiques de la région touristique et de loisirs, influant sur le progrès de la modernisation à la campagne. 42 villages remplissent ces fonctions et sont reconnus comme localités touristiques et de loisirs. Sur leur territoire sont groupés, en plus des installations permanentes et des places chez des particuliers, 3,5 mille places de loisirs saisonnières. Ce sont notamment : (a) l'ensemble des villages du lac de Rożnów (à Gródek le nombre de places chez des particuliers et dans les installations permanentes dépasse 1,6 mille places), et (b) la vallée de Poprad (à Złockie 1,2 mille places, à Łomnica 1,4 mille places, etc.).

Les besoins du développement touristique accélèrent la modernisation de la campagne [24]. Les équipements techniques, sociaux et culturels prennent leur essor. Dans la période des 25 dernières années on a fait des investissements considérables pour le développement du réseau routier, des communications par autobus (la PKS et la MKS), la construction de canalisations, de maisons de tourisme ainsi que de la construction individuelle pour les buts tou-

http://rcin.org.pl

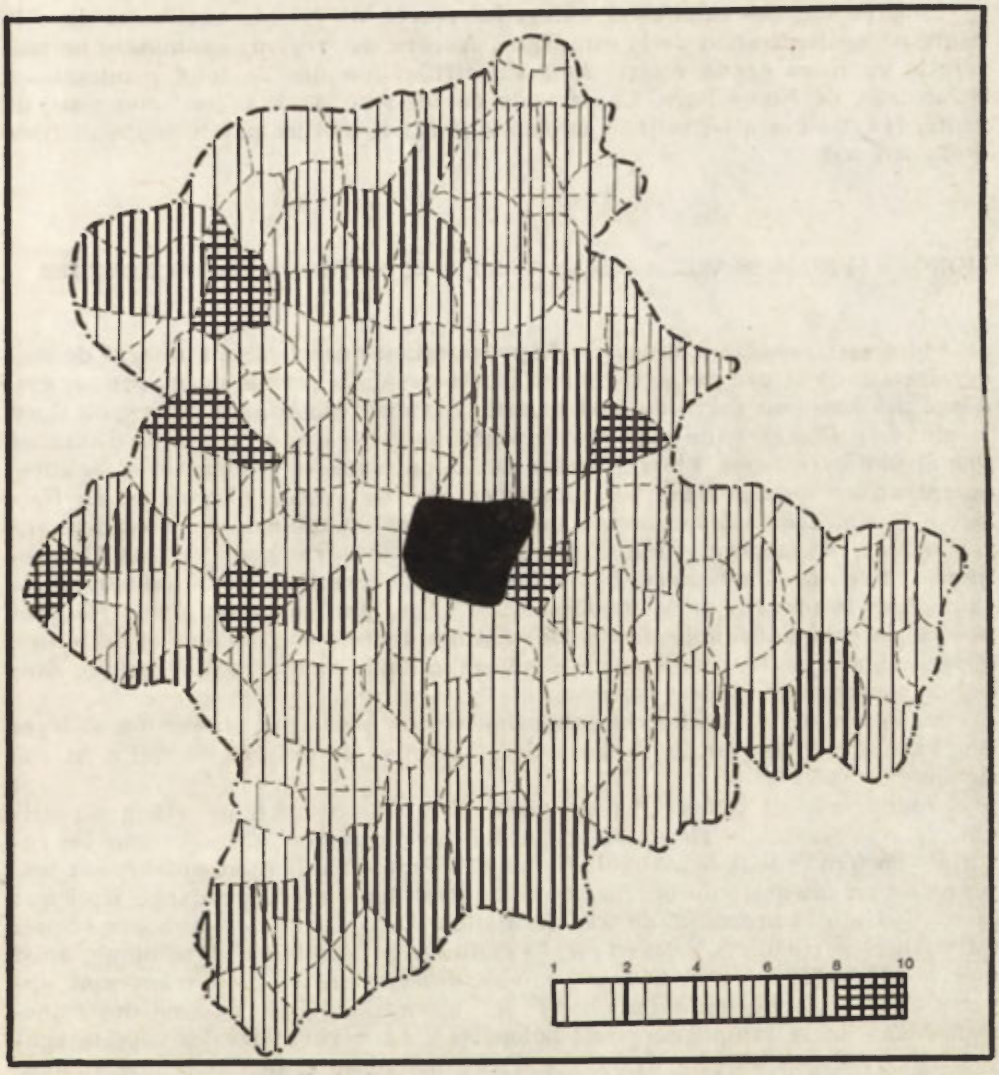


Fig. 8. Comparaison du niveau de la technique à la campagne dans le district de Proszowice (pour la légende cf. Fig. 5)

ristiques. Ce sont les prémisses de l'urbanisation de la campagne. On observe des transformations simultanées dans la structure professionnelle de la population, liées à l'emploi dans le secteur touristique. Elle sont accompagnées par un progrès culturel et éducatif de la campagne, accru par des contacts permanents avec le mouvement touristique de masse.

Cet état de choses influe considérablement sur l'intensité de la production agricole, en l'orientant vers l'horticulture et les cultures maraîchères, surtout autour du lac de Rożnów et dans le bassin et la vallée du Dunajec. Le potentiel industriel de la vallée est en même temps en constant accroissement. L'ensemble de ces facteurs influe sur la valeur élevée des indices de modernisation rurale dans toutes les sphères.

http://rcin.org.pl

La diversité des conditions naturelles a créé de grands contrastes dans le degré de modernisation de la campagne. Aucune des régions examinées ne manifeste un aussi grand retard dans l'électrification que la zone montagneuse du district de Nowy Sącz. Cette vaste étendue ne possède pas, non plus, de routes revêtues et n'est reliée que dans une faible mesure par la route au reste de la voïevodie.

MONOGRAPHIE DES VILLAGES EN TANT QUE MÉTHODE DE RECHERCHES

Notre essai, appliqué ci-dessus, de présentation quantitative du degré de modernisation de la campagne dans son aspect spatial a permis de mettre en évidence des zones au degré de modernisation avancé, ainsi que d'autres, où il est le plus bas. Il a servi de base aux conclusions générales et a permis d'avancer une série d'hypothèses. Elles trouvent leur appui dans les recherches ultérieures comparatives menées dans les voïevodies de Katowice, d'Opole et de Rzeszów [8], concernant notamment : (a) les liens et interdépendances avancés entre le degré de modernisation et d'urbanisation de la campagne et son éloignement des centres industriels, (b) les fonctions des établissements industriels locaux dans le progrès de la modernisation et de l'urbanisation, (c) le rôle des noeuds de communications, (d) la fonction des centres touristiques et de loisirs, e) la concentration des fonctions et des installations économiques et sociales dans une localité donnée [9].

Sur la base de ces recherches quantitatives on peut aussi choisir des villages représentatifs quant au degré de modernisation et de progrès, ce qui n'est pas sans importance.

L'étude monographique des processus de modernisation de villages particuliers, représentant différentes phases du développement est — comme les résultats en témoignent — particulièrement féconde. Elle permet notamment une présentation intégrale de tous les facteurs dans leur interdépendance ainsi que la continuité des processus de transformation. Dans les études monographiques de villages particuliers, basées sur la méthode historique et dynamique, ainsi que cartographique et statistique, suivies des recherches de terrain sont apparues des disparités dans les phases, les orientations et le rythme des transformations de la campagne petite-polonaise[8]. La répartition des aspects spatiaux des villages les plus avancés est très différente et demande une analyse fondamentale des divers facteurs [9].

Les facteurs complexes du progrès se sont manifestés surtout dans l'analyse détaillé d'un village de Łysa Góra [20, 21] et dans celle de 4 villages du district de Puławy [26], et du village de Żmiąca [28].

L'importance des recherches monographiques rurales apparait le mieux dans la géographie française [16].

Les monographies géographiques, ethnographiques, sociologiques et économiques de la campagne ont permis de pénétrer en profondeur les processus et les facteurs de ces transformations. En donnant un reflet complet des forces sociales, économiques et techniques, elles ont une importance particulière dans l'élaboration de systèmes théoriques [11].

---

[8] Cf. quelques dizaines de monographies des villages de la Petite-Pologne élaborées à la Chaire de Géographie Economique de l'Ecole des Hautes Etudes Pédagogiques de Cracovie.

http://rcin.org.pl

L'élaboration systématique de monographies de villages représentatifs à des stades différents de leur dévoloppement ainsi que l'analyse des caractères quantitatifs et qualitatifs de leur progression constitue une tâche importante de la géographie et des sciences qui lui sont apparentées [9].

Ecole des Hautes Etudes Pédagogiques, Cracovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] Adamski, W., Deux modèles de structure et de rapports sociaux à la campagne, en: *Les transformations de la campagne polonaise*, Wrocław—Warszawa—Kraków 1970, pp. 57-76.

[2] Bronikowski, W., Drogi postępu chłopa polskiego (Les chemins du progrès du paysan polonais), Warszawa 1934.

[3] Bujak, F., Rozwój wsi zachodnio-galicyjskiej w drugiej połowie XIX w. (Le développement de la campagne de la Galicie occidentale dans la deuxième moitié du XIXe siècle), *Przegl. Prawa i Admin.*, Lwów 1904.

[4] Bujak, F., Maszkienice, wieś powiatu brzeskiego. Rozwój od 1900 do 1911 (Maszkienice, village du district de Brzesko. Son développement de 1900 à 1911), *Rozpr. Wydz. Filozof. PAU*, Kraków 1914.

[5] Dąbrowski, P., Cadres régionaux de l'agriculture polonaise, *Etud. Rur.*, 1967, 25-26, pp. 5-40.

[6] Dobrowolska, M., Badania nad geografią osiedli południowej Małopolski (Recherches sur la géographie des localités de la Petite Pologne méridionale), *Roczn. Nauk. Dydakt. WSP Kraków*, 1958, pp. 93-192.

[7] Dobrowolska, M., Przemiany struktury społeczno-gospodarczej wsi małopolskiej (Sum. : Changes of the socio-economical structure of the village in Lesser Poland), *Przegl. Geogr.*, 31 (1959), 1.

[8] Dobrowolska, M., Dynamika przemian społeczno-demograficznych i osadniczych w Okręgu Siarkowo-metalurgicznym (Dynamisme de transformations sociales, démographiques et d'habitat dans la région minière du soufre et métallurgique), *Zesz. Kom. Bad. Reg. Uprzem. PAN*, 1968, 29.

[9] Dobrowolska, M., Przeobrażenia osadnictwa wiejskiego w województwie katowickim (Transformations de l'habitat rural dans la voïevodie de Katowice), en : *Studia nad ekonomiką regionu*, Instytut Śląski, Katowice 1972.

[10] Dobrowolska, M., Prochownikowa, A., Urbanizacja wsi a przemiany układów osadniczych (Urbanisation de la campagne et les transformations de schémas de colonisation), *Folia Geogr., ser. geogr.-oecon.*, 4, Kraków 1971, pp. 5-46.

[11] Dobrowolski, K., *Studia nad życiem społecznym i kulturą. Budowanie teorii życia społecznego i kultury* (Etudes de la vie sociale et de la culture. Construction de la théorie de vie sociale et de culture), Wrocław—Warszawa—Kraków 1966.

[12] Gołębiowski, B., Les aspirations socio-culturelles de la jeunesse rurale, en : *Les transformations de la campagne polonaise*, Wrocław—Warszawa—Kraków 1970, pp. 523-542.

[13] Humpich, B., *Sieć osadnicza powiatu wadowickiego. Struktura przestrzenna placówek usługowych* (Réseau d'habitat dans le district de Wadowice. Structure spatiale des centres de services), WSP, Kraków 1968 (mémoire de maîtrise).

[9] Au sujet des monographies intégrales de la campagne, basées sur l'observation des changements actuels et soulignant le processus de la désintégration de la société et de la culture paysanne traditionnelle, cf. A. Kutrzeba-Pojnarowa [18].

http://rcin.org.pl

[14] Hunek, T., Rola instytucji w procesie wzrostu rolnictwa (Le rôle des institutions dans le processus de développement de l'agriculture), *Wieś Współcz.*, 1965, 6.
[15] Jarowiecka, T., *Problemy rozwoju funkcji turystycznych w Polskich Karpatach Zachodnich* (Les problèmes du développement des fonctions touristiques dans les Carpathes Occidentales Polonaises), Komitet Badań Ziem Górskich PAN, Kraków 1971.
[16] Juillard, E., Géographie rurale française, *Etud. Rur.*, 1964, avril-septembre.
[17] Kutrzeba-Pojnarowa, A., *L'ethnographie et les recherches sur les modifications de la culture paysanne*, Third World Congress of Rural Sociology, Baton-Rouge, USA, August 1972.
[18] Kutrzeba-Pojnarowa, A., Problematyka zmian kultury chłopskiej w historycznych i współczesnych kierunkach etnografii polskiej (Problèmes des changements de la culture paysanne dans les orientations historiques et contemporaines de l'ethnographie polonaise), en : *Zmiany kultury chłopskiej*, Wrocław 1973.
[19] Michna, W., Wspólne zadania kół gospodyń wiejskich i Kółek Rolniczych (Les tâches communes des cercles de fermières et des cercles agricoles), *Wieś Współcz.*, 1967, 11.
[20] Mleczko, F., *Wieś rodzinna wzywa* (Le village natal appelle), Warszawa 1962.
[21] Mleczko, F. W., Dynamique sociale et professionnelle du village de Łysa Góra, *Etud. Rur.*, 1967, 25-26, pp. 199-206.
[22] Mleczko, F. W., Spółdzielczość pracy w procesie przemian gospodarczych i społecznych wsi (Coopératives du travail dans le processus des transformations économiques et sociales de la campagne), en : *Spółdzielczość pracy jako socjalistyczna forma gospodarowania*, Warszawa 1972, pp. 261-288.
[23] Opałło, M., *Mierniki rozwoju regionów* (Coefficients du développement des régions), Warszawa 1972.
[24] Soulier, A., Tourisme et mutations rurales dans le haut pays heraultais, en : *Problèmes agricoles et espace rural en Languedoc-Roussillon*, Laboratoire de Géographie Rurale de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Montpellier, 1969.
[25] Tepicht, J., L'agriculture paysanne et le développement de l'économie polonaise, *Etud. Rur.*, 1967, 25-26, pp. 49-109.
[26] Turowski, J., Bornus, A., *Drogi modernizacji wsi* (Voies de modernisation de la campagne), Warszawa 1970.
[27] Turski, R., Przemiany struktury społecznej wsi (Les transformations de la structure sociale de la campagne), en : *Struktura i dynamika społeczeństwa polskiego*, Warszawa 1970, pp. 207-247.
[28] Wierzbicki, Z., *Zmiąca w pół wieku później* (Żmiąca un demi-siècle après), Wrocław-Warszawa-Kraków 1963.
[29] Wojnicz, B., *Struktura przestrzenna GS "Samopomoc Chłopska" województwa krakowskiego z uwzględnieniem ich funkcji, działalności i obrotów* (Structure spatiale des Coopératives Communales de l' "Entr'Aide Paysanne" dans la voïevodie de Kraków, ses fonctions et activités), WSP, Kraków 1970.
[30] Ziółkowski, J., *Urbanizacja, miasto, osiedle. Studia socjologiczne* (Urbanisation, ville, localité. Etudes sociologiques), Warszawa 1965.

Dans cette bibliographie on a retenu surtout les publications qui s'occupent des *processus de modernisation* de la campagne. On y peut constater un manque considérable des études sur la *différenciation spatiale des processus et de la structure de modernisation de la campagne. Par contre, les études sur les processus d'urbanisation de la campagne*, constituant la force motrice de la modernisation, sont très nombreuses. Elles portent surtout sur les régions en voie d'industrialisation et sont organisées, depuis une quinzaine d'années, par le Comité de Recherches sur les Régions Industrialisées et, partiellement, par le Comité de l'Aménagement du Territoire, fonctionnant dans le cadre de l'Académie Polonaise des Sciences. La Section de Sociologie Rurale de l'Institut de Philosophie et de Sociologie de l'APS forme un troisième centre important des études susmentionnées.

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

INFLUENCE DU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES RURAUX SUR LE RÉSEAU DE L'HABITAT ET SUR LE RÔLE DES PETITES VILLES (LE CAS DES DISTRICTS DE GORLICE ET DE ŻUROMIN)

JANINA SZEWCZYK

INTRODUCTION

Les processus actuels liés à l'introduction, après la deuxième guerre mondiale, d'une économie planifiée socialiste dirigée centralement, ont introduit de grands changements dans la structure du réseau de l'habitat en Pologne. Plusieurs éléments structurels, tout à fait nouveaux, sont apparus et les anciens — reliquat des formations socio-économiques précédentes, ont évolué et se sont adaptés à une nouvelle réalité sociale et économique.

Un des facteurs essentiels, générateur de changements fondamentaux dans la hiérarchie du réseau local des villes et des villages, est le développement des services ruraux et agricoles, qui constitue le sujet du présent rapport.

L'équipe de la Section de la Géographie de l'Habitat et de Population de l'Institut de Géographie de l'Académie Polonaise des Sciences dirigée par Mme Kiełczewska-Zaleska, a commencé, en 1971, des recherches, prévues pour 5 ans, sur la typologie des petites villes et des villages ruraux et le rôle qu'ils jouent dans la formation du réseau local de l'habitat.

Dans le cadre de ces recherches a été élaborée une reconnaissance préliminaire du problème à l'échelle nationale. Les chefs-lieux de districts (*powiat*) et les petites villes de rang inférieur ont été englobés dans ce travail. Les villes, qui ont perdu au cours de l'histoire les droits urbains, mais ont gardé des caractères physionomiques et fonctionnels particuliers les distinguant des villages purement agricoles, ont été traitées à part, ainsi que les agglomérations spécialisées n'ayant pas un caractère urbain. Ce sont des agglomérations non-agricoles, possédant de petits établissements industriels ou bien d'autres fonctions non-agricoles, et constituant un élément à part dans le réseau local.

On a porté une attention particulière à l'analyse des changements de population dans ces unités d'habitat au cours des années 1950-1970, et sur le problème de la population non-agricole. Une série de cartes présente ces phénomènes particuliers.

A partir de 1972, ont été entamés des travaux détaillés sur le terrain dans les districts choisis. Je vais présenter ici leurs résultats sur l'exemple de deux districts : Gorlice et Żuromin.

CARACTERES GÉNÉRAUX DES DEUX DISTRICTS

Les districts énumérés appartiennent à deux régions différentes du pays. Chacun d'eux représente un type particulier de milieu naturel et a subi une évolution historique différente. Tous les deux possèdent des collectivités socia-

http://rcin.org.pl

les et culturelles différentes ; leur degré de développement économique est aussi différent.

Le district de Gorlice est situé au sud de la Pologne, dans la voïevodie de Rzeszów. Il est divisé en deux parties distinctes. La partie nord est un piémont de petites collines douces dont l'altitude atteint environ 500 m ; la partie sud, montagneuse est une partie des Bas Beskides située de 700 à 900 m au-dessus du niveau de la mer. Deux rivières assez importantes traversent le district dans la direction sud-nord, à savoir : la Białka — affluent droit du Dunajec et la Ropa — affluent gauche de la Wisłoka.

Dans le passé, le district de Gorlice faisait partie de la région historique de *Ziemia Biecka*, Pays de Biecz. Les premières habitations y ont été construites au Haut Moyen Age, mais la colonisation systématique n'a commencé qu'au XIII-ème et au XIV-ème siècles. Au cours des deux siècles suivants ce fut un pays peuplé et bien aménagé, surtout dans sa partie septentrionale, plus accessible et plus fertile. A cette époque quelques centres urbains furent créés le long des routes commerciales allant du nord du pays vers la Hongrie et la Moravie, et de l'ouest vers la Ruthénie.

Vers la fin du XVIII-ème et au XIX-ème siècles la plupart des fonctions urbaines des petites villes de cette région s'éteignirent. Le développement industriel capitaliste a freiné le travail de leurs nombreux ateliers artisanaux, qui ne pouvaient pas supporter la concurrence avec la production industrielle plus rapide et moins chère. Aussi le commerce disparut des petites villes. Seule la ville de Gorlice connut, dans la deuxième moitié du XIX-ème siècle, un essor, lié au développement dans son voisinage de l'industrie du pétrole. Ainsi, elle devint dans le dernier quart du siècle, le chef-lieu du district.

Quant aux autres villes, l'agriculture devint la principale branche de l'économie. Cependant il s'agissait d'une agriculture très morcelée où la superficie des exploitations en moyenne ne dépassait pas 2 à 3 ha de S.A.U. Les exploitations agricoles villageoises avaient en moyenne une superficie légèrement supérieure aux précédentes, d'environ 5 ha, avec un morcellement du parcellaire très accentué et des parcelles très dispersées. Le surpeuplement rural et l'absence d'emplois locaux non-agricoles ont entraîné la migration de la population vers les villes à la recherche de travail. Cet exode des habitants des petites villes et des villages a privé celles-ci des individus les plus entreprenants et les plus doués.

Dans la période de l'entre-deux-guerres, deux petites villes, Bobowa et Uście Gorlickie ont perdu le statut de ville. Depuis longtemps déjà, elles avaient le caractère de villages agricoles et seuls les marchés hebdomadaires qui s'y trouvaient les distinguaient des villages voisins. Bobowa a gardé, cependant, un plan urbain ; par contre Uście n'en a jamais eu.

Actuellement le district de Gorlice possède deux villes : son chef-lieu Gorlice, et la ville très ancienne de Biecz, jadis ville royale. Le nombre de villages est de 91, dont deux anciennes villes déclassées. Sa superficie est de 1 071,84 km² et le nombre d'habitants de 77 624. Dans le district prédominent des villages relativement grands ; 68,1 % des villages ont plus de 500 habitants, et la moitié de ce pourcentage sont constitués par des villages de 1000 à plus de 3000 habitants. Le plus grand village de Ropa a 3 068 habitants. Aussi la superficie des terroirs villageois est élevée. 43 villages, soit 47,3 % du total comptent plus de 10 km² chacun ; 10 d'entre eux plus de 15 km², et 9 plus de 20 km². Le plus grand village de Szymbark possède 27,14 km² de superficie (Tableau 1).

Dans le district domine le type de villages en groupement lâche, établis le long des routes qui suivent les vallées des torrents. Ce sont les anciens villages

http://rcin.org.pl

allongés de défrichement. Souvent, surtout dans la partie méridionale montagneuse du district, un village suit l'autre le long de la route, en formant de longues chaînes, occupant les vallées sur toute leur longueur.

Dans la littérature géographique polonaise ce type de village des régions montagneuses s'appelle village en chaîne (łancuchówka).

Les villages présentant un habitat plus compact y sont plus rares. Le second type d'habitat rencontré fréquemment correspond à des fermes de défrichement, dispersées sur toute l'etendue du terroir villageois chacune au milieu de ses terres. On les rencontre sur le terrain de tout le district, bien qu'elles soient plus nombreuses dans sa partie nord. Cette situation est liée au fait que cette partie est la plus industrialisée, et que à côté de la dispersion héritée du passé, il y existe une dispersion créée déjà après la deuxième guerre mondiale par les plus récents processus du développement industriel et de l'urbanisation, qui sont plus accentués dans cette partie du district. Ce type d'habitat est concentré surtout aux environs de Gorlice et de Biecz et le long de voies de communication plus importantes.

TABLEAU 1. Population des villages des districts de Gorlice et de Żuromin (villes exclues), d'après le Recensement général de 1970

District	Moins de 100 habitants	De 100 à 250 hab.	De 251 à 500 hab.	De 501 à 1000 hab.	De 1001 à 1500 hab.	De 1501 à 2000 hab.	De 2001 à 2500 hab.	De 2501 à 3000 hab.	Plus de 3000 hab.	Total
Gorlice	8	14	17	23	12	8	5	3	1	91
Żuromin	29	68	30	9	2	1	0	0	0	139

Le pourcentage élevé de la population rurale non-agricole témoigne de l'urbanisation considérable du district. Dans 34 villages il dépasse 50 % de la population totale. Dans la plupart des cas il s'agit des villages de la partie nord. La voie de chemin de fer qui y passe et le réseau routier assez bien développé créent pour la population locale de bonnes conditions pour les migrations alternantes, aussi bien dans le district que vers les centres industriels des districts voisins (Fig. 1).

La partie sud a un réseau routier moins développé à cause des conditions orographiques défavorables et n'a pas de chemin de fer. Par rapport à la partie nord la densité de population y est également moindre, et les migrations de travail y sont moins fréquentes.

Ainsi, comme on le voit, les deux parties du district de Gorlice diffèrent fortement sur plusieurs plans.

Le district de Żuromin, situé à la limite nord-ouest de la voïevodie de Varsovie présente un paysage différent. C'est un district nouveau, créé seulement en 1956. Il a été constitué par des fractions de 3 districts voisins : Mława, Sierpc (voïevodie de Varsovie) et Rypin (voïevodie de Bydgoszcz). Il est situé au nord de la plaine de la Mazovie et traversé par la vallée marécageuse de la rivière Wkra, qui est un prolongement de la vallée glaciaire (pradoline) de Raciąż. Celle-ci est bordée de deux côtés par des plateaux en pente douce (de 100 à plus de 200 m au-dessus du niveau de la mer). Ce sont les plaines de Płock et de Ciechanów. L'ensemble forme un paysage glaciaire de moraines de fond, couvert de dépôts de sandur et de dunes.

http://rcin.org.pl

Au Moyen Age, cette région était situé à la limite nord-ouest de la Mazovie historique, appartenant à la voïevodie de Płock de l'époque. Elle a été alors occupée dans sa plus grande partie par une forêt dense. Des sources du XIX-ème siècle parlent encore de grands complexes de forêts dans cette région.

La vallée de la rivière Wkra constituant une voie de communication naturelle de la région a été colonisée la première. C'est par là que passait la route commerciale de la Petite Pologne, par Płock vers Toruń et Gdańsk. C'est pour-



Fig. 1. La population agricole et non-agricole dans les localités rurales du district de Gorlice en 1970

1 — Frontière nationale; 2 — Limites de voïevodie; 3 — Limites des districts; 4 — Limites des communes; 5 — Chef-lieu de commune; 6 — Villes; 7 — Population agricole; 8 — Population non-agricole. *Elaboration*: D. Bodzak et W. Rzadkowski

http://rcin.org.pl

quoi toutes les villes de l'actuel district de Żuromin, sauf la ville de Kuczbork sont situées le long du cours de la rivière.

Le début de la colonisation de ce pays date de la fin du XII-ème et du XIII-ème siècles, c'est-à-dire sensiblement plus tard que dans le district de Gorlice. Il n'y eût pas de mouvements colonisateurs de large envergure organisés par grands féodaux, comme au sud ; la propriété de la petite noblesse prédominait. Pendant des siècles ces territoires constituèrent une région frontalière de la Prusse. Au début le la colonisation, la densité de population était faible ; ce n'est qu'au XV-ème et au XVI-ème siècles que les villages devinrent plus nombreux.

Tout comme dans le district de Gorlice, les petites villes regroupant le commerce et la production artisanale constituaient les centres de la vie économique et sociale pour les villages voisins, et jouaient le rôle de débouchés et de lieux d'échange commercial pour la population de la région. Un des secteurs importants de l'économie des petites villes était avec les secteurs précités l'agriculture. Elle constituait la source de revenus d'une partie importante de population. Trois villes seulement, à savoir Bieżuń, Poniatowo et Żuromin n'ont pas reçu, avec le régime municipal, des terres labourables en dot. Cependant, les sols peu fertiles ne leur ont pas permis d'atteindre un niveau agricole avancé. D'autre part la situation périphérique de la région, aussi bien par rapport aux frontières de la Mazovie, qu'à celles de la Pologne, a influé défavorablement sur son développement économique.

Toutes les villes ont été propriété privée. La noblesse, à la recherche de son profit, sollicitait auprès des princes un régime municipal pour leurs villages. Cependant rares étaient les villages qui avaient des conditions adéquates, et c'est pourquoi la plupart de ces villes ont perdu relativement tôt leur caractère urbain. Déjà au XVII-ème siècle Karniszyn et Lubowidz sont notés dans les annales comme villages. Un siècle plus tard ce fut le sort de Poniatowo. Les dernières à perdre les droits urbains ont été Bieżuń et Kuczbork. La plus jeune ville du district, Żuromin, qui a obtenu un régime municipal en 1765, l'a perdu au cours de la même année, en 1869.

Un bourg commercial, prospère — Zieluń, siège de la douane, avait un caractère éminemment urbain. Ses habitants vivaient principalement du commerce des céréales, du bétail et d'autres marchandises. Cependant Zieluń n'a jamais obtenu un statut urbain.

De toutes ces petites villes, seule Żuromin, a recouvré son régime municipal, après la première guerre mondiale. Actuellement c'est l'unique ville du district et son chef-lieu. En outre le district compte 139 villages, dont 5 anciennes villes et un ancien bourg.

En ce qui concerne la superficie du district, celle-ci est inférieure, d'environ un tiers, à celle du district de Gorlice et englobe 720,33 km². Le nombre d'habitants y est inférieur de moitié environ, à savoir 34 490, mais le nombre de villages est supérieur, à savoir 139. Aussi les petits villages prédominent. Les localités de plus de 500 habitants constituent à peine 8,6 %, tandis que 69,8 % d'entre elles sont de petits villages de moins de 250 habitants ; la superficie des terroirs est également sensiblement moindre que celle des villages de Gorlice (Tableau 1).

Le type, le plus souvent rencontré de village, est celui d'un petit village — rue à l'habitat compact. Les villages à l'habitat lâche, en lignes proviennent de la période postérieure. L'habitat dispersé constitue un pourcentage moindre qu'au sud.

http://rcin.org.pl

On y rencontre aussi bien une dispersion primaire découlant d'une colonisation forestière sur essarts, qu'une dispersion secondaire découlant du parcellement des grandes propriétés foncières et du remembrement des terres paysannes au XIX-ème et au XX-ème siècles.

Contrairement au district industrialisé de Gorlice, le district de Żuromin est typiquement agricole et dépourvu de matières premières d'importance nationale. En plus comme unité administrative c'est un district récemment constitué. L'héritage historique a marqué sa forte empreinte sur ce territoire. Sa position périphérique — il est situé aujourd'hui encore sur les limites de la voïevodie de Varsovie — le réseau existant de petites agglomérations, de mauvais sols, l'absence de chemin de fer, et un réseau routier insuffisant, freinent son développement industriel et ne favorisent pas le développement des activités. Le processus d'urbanisation y est faible. Dans les campagnes la population agricole prédomine nettement. Sur 139 villages, 4 seulement ont plus de



Fig. 2. La population agricole et non-agricole dans les localités rurales du district de Żuromin en 1970

1 — Limites de voïevodie; 2 — Limites des districts; 3 — Limites des communes; 4 — Chef-lieu de commune; 5 — Villes; 6 — Population agricole; 7 — Population non-agricole. *Elaboration*: D. Bodzak et W. Rzadkowski

http://rcin.org.pl

50 % de leur population vivant des revenus non-agricoles. Il s'agit de deux petites villes dégradées Bieżuń et Lubowidz, de l'ancien bourg Zieluń et d'une petite colonie forestière avec la maison du garde forestier — Majdany dans la commune de Syberia, qui compte seulement 21 habitants, vivant à 100 % de la sylviculture (Fig. 2).

Les recherches sur le terrain dans les deux districts ont eu lieu avant l'introduction, le 1 janvier 1973, des nouvelles unités administratives (*gmina*). A l'époque de nos recherches fonctionnaient encore d'anciennes unités administratives d'ordre inférieur, *gromada* ; le district de Gorlice en regroupait 21, le district de Żuromin — 12. Dans la suite de mon rapport, j'utiliserai ces anciennes unités.

LA RÉPARTITION DES SERVICES DANS LES VILLAGES ET LEUR INFLUENCE SUR LES RELATIONS INTERVILLAGEOISES

L'intensification de la production agricole après la dernière guerre et la mécanisation toujours croissante ont fait naître la nécessité d'organiser une base de services garantissant une réalisation adéquate des projets de la nouvelle politique agraire.

C'était une tâche d'autant plus pressante que l'agriculture polonaise s'appuie surtout sur des exploitations individuelles. Dans nos districts, la situation n'est pas différente. L'agriculture à grandes unités de production du secteur d'Etat et du secteur socialisé n'occupe dans les deux districts qu'un pourcentage infime de la S.A.U. totale. Dans le district de Gorlice il existe dans 3 villages des Exploitations Agricoles d'Etat (PGR) et dans un village une Coopérative Agricole de Production (RSP). Dans le district de Żuromin, il n'y a que deux exploitations d'Etat (PGR) et une coopérative (RSP). Evidemment chacune des localités-sièges de PGR ou de RSP possède en plus des exploitations individuelles. La taille moyenne de ces dernières est différente dans les deux districts. Pour celui de Gorlice, elle est de 3,42 ha, pour celui de Żuromin, de 7,97 ha, c'est-à-dire presque le double. Ces chiffres sont aussi très caractéristiques. La superficie moyenne des exploitations, sensiblement supérieure dans le district de Żuromin, témoigne de son caractère agricole. Dans le district de Gorlice, où la part de la population à double profession est relativement grande, les petites exploitations agricoles constituent pour cette population une source de revenus d'appoint.

Dans sa vie quotidienne, la campagne exige non seulement d'être bien pourvue en services multiples liés à l'organisation des travaux de champs et à l'assistance technique de l'agriculture, mais aussi en services d'autres domaines assurant aux campagnards un niveau de vie équivalent à celui des citadins. Ce sont les services du domaine commercial et alimentaires, les équipements sanitaires, culturels et scolaires, les services de transports et de télécommunications, ainsi que des services artisanaux et de production.

Un nombre suffisant de services non-agricoles ruraux, à côté des services agricoles proprement dits, créent des conditions optima et facilitent leur fonction principale, à savoir livrer au pays les quantités nécessaires de produits alimentaires. Ceci influe aussi favorablement sur la qualité de la production agricole.

Le niveau d'équipement des unités d'habitat en services non-agricoles et en services agricoles, est inégal. Leur hiérarchie dans l'organisation du réseau local dépend de la quantité et de la qualité des services par localité.

Dans nos districts l'état et le niveau d'équipement en services divers sont très différents, ce qui résulte des caractéristiques décrites précédemment et de

http://rcin.org.pl

la spécificité des deux districts. Mais le schéma d'habitat dans le cadre du réseau local y est le même.

Le rôle de Centres Supérieurs administratifs, réunissant tous les éléments du réseau local en une entité fonctionnelle, est rempli par les chefs-lieux de districts Gorlice et Żuromin. C'est dans ces deux villes que sont groupées les autorités administratives et économiques du district. Ce sont les centres des décisions concernant l'organisation de la vie économique et sociale des localités qui leur sont subordonnées. Les chefs-lieux de district jouissent aussi d'une plus grande concentration de services en tous genres, par rapport au reste du territoire administré. Généralement, le niveau des services y est supérieur. Cependant ceci n'est pas une règle absolue et dépend de l'initiative et du dynamisme des autorités locales ainsi que des habitants des villes en question. Il arrive qu'un centre subordonné distance, quant au niveau des services un chef-lieu de district, comme par exemple Bieżuń qui rivalise dans ce domaine avec Żuromin.

En ce qui concerne le classement des centres de degré inférieur, nos recherches ont démontré que c'est surtout l'activité dans le domaine des services économiques qui décide du rang des localités dans l'organisation du réseau local. Les services d'administration, vu les changements fréquents des découpages administratifs, ne constituent qu'une qualité de plus, élevant encore le rang d'un village.

Mme Kiełczewska-Zaleska distingue dans les services ruraux trois groupes. Le premier, est constitué par les *services dits universtls*, rencontrés presque dans chaque localité. Dans notre terrain d'étude le deuxième groupe est constitué par les *services fondament aux*, c'est-à-dire l'ensemble des installations et des unités de service assurant pleinement les fonctions fondamentales, principales. Le troisième groupe — *services de type plus général*, apparait plus rarement et les services qu'il regroupe sont localisés seulement dans certaines localités.

Ill est évident que la notion de " caractère universel d'un poste de services ", est relative et varie selon certains facteurs généraux, selon la spécificité du territoire donné et l'état de son aménagement. Ceci concerne, à un moindre degré des services moins répandus.

Sur la base d'une connaissance approfondie de la répartition des services des deux catégories citées et des limites de leur action, nous avons distingué sur les territoires des deux districts, 4 types de localités d'après leur degré dans la hiérarchie du réseau d'habitat local :

(1) Localités sans services. Ce sont surtout les plus petites unités d'habitat, situées sur les territoires faiblement peuplés ; la distance qui les sépare de centres équipés, au moins en services fondamentaux, est telle, que les habitants puissent en profiter sans obstacles ;

(2) Localités assurant les services universels. Les services de cette catégorie contribuent à la formation des relations locales les plus simples de rang inférieur, et qui sont appelés par Mme Kiełczewska-Zaleska, des relations élémentaires. C'est pourquoi on définit parfois ces services comme " élémentaires ". La fréquence d'apparition de ces services indique leur rayon d'action très restreint. La tendance à la concentration géographique de ces services est faible. Le plus souvent ces services élémentaires sont dispersés entre plusieurs villages voisins, et donc complémentaires pour ces services ;

(3) Localités assurant les services fondamentaux. L'ensemble des services de ce groupe est plus homogène dans les deux exemples. A ce type de localités appartiennent les villages possédant l'éventail des services suivants : pour la

http://rcin.org.pl

fonction commerciale — magasins alimentaires et industriels, centres d'achat de produits animaux livrés par les paysans (en particulier oeufs et lait), pour la fonction scolaire et culturelle — école primaire de 8 classes, bibliothèque, salle de cinéma, foyer de culture, club ou café-club, et pour celle de télécommunications — un bureau de poste.

Les localités assurant ces services, constituent des *centres du premier degré*. Ils satisfont aux besoins quotidiens, de première nécessité, de la population locale.

Dans les services fondamentaux la dispersion est également considérable. Les localités possédant la totalité des services de ce niveau, sont plutôt rares dans les deux districts analysés, et en particulier dans celui de Żuromin. Par contre, il existe des localités qui, bien qu'elles ne soient pas de rang supérieur, dépassent par leurs services le niveau des centres élémentaires.

Les services de cette catégorie exigent une fréquentation importante, c'est pourquoi les centres de services du premier degré unissent en un ensemble fonctionnel d'habitat des villages peu éloignés, à une distance ne dépassant pas 4 km, ce qui permet de s'y rendre à pied. Les deux districts sont dans ce cas. On rencontre cependant, dans le district de Gorlice, deux cas tout à fait isolés, qui s'écartent de cette norme. Les habitants de Nieznajowa et de Radocyna, les plus petites localités du district, situées dans la région frontalière de montagnes, sont éloignés de 12 km de Krzywa — centre fondamental bien équipé.

Les centres de services de cette catégorie sont d'habitude situés centralement par rapport aux territoires qu'ils desservent, et les localités liées fonctionnellement avec eux les entourent.

Une partie de ces centres, généralement ceux qui sont plus grands et mieux équipés, sont également centres administratifs de *gromada* ;

(4) "*Centres suprafondamentaux*" *assurant les services de type général*. Etant donné que les services de ce type n'exigent pas de relations très fréquentes de la part de la population locale, ils apparaissent plus rarement, mais leur rayon d'action est beaucoup plus vaste que pour les services fondamentaux.

Dans nos districts, à cette catégorie de services appartiennent en premier lieu, des institutions d'organisation économique et financière sur les territoires ruraux, soit les directions des Coopératives Communales de l'Entr'Aide Paysanne (GS), les Coopératives d'Epargne et de Prêt (SOP) ou les banques coopératives rurales. Ensuite, des centres sanitaires avec un personnel médical de quelques personnes, des pharmacies, des maisons de culture, des cinémas permanents, bibliothèques avec salle de lecture, des vétérinaires, des cliniques, etc.

Les localités assurant ces services, forment, dans le réseau local, des *centres de services du second degré*, occupant dans la hiérarchie une place qui vient aussitôt après le chef-lieu de district. Leur rayon d'action est le plus grand, puisqu'ils desservent le plus grand nombre d'unité d'habitat (jusqu'à quelques dizaines) dans deux ou plus *gromada (communes)*.

Cependant certaines localités, considérées dans nos districts comme centres du second degré, ne possèdent pas un éventail complet dans les services cités ci-dessus, en particulier ceux qui sont developpés à partir des centres villageois. Dans ces cas un ensemble formé par quelques services généraux complète les services fondamentaux. Dans cet ensemble se trouve toujours le facteur, le plus important de tous, qui confère à ces centres leur degré supérieur, à savoir une base de Coopérative d'Entr'Aide Paysanne (GS), accompagnée le plus souvent par une Coopérative d'Epargne (SOP).

Par contre, tous les centres de ce type sont en même temps sièges des autorités locales du degré inférieur (*gromada*).

http://rcin.org.pl

A côté des services cités, nous comptons parmi les services de type général encore d'autres services, qui sont cependant presque toujours liés aux directions des Coopératives de l'Entr'Aide Paysanne. Ce sont les magasins ruraux, les magasins spécialisés, les établissements alimentaires, les services spécialisés de branches plus rares, les établissements de production et autres. Parmi les institutions de services du second degré, citons aussi les écoles secondaires, mais leur localisation dépend aussi des facteurs non-économiques, dont je parlerai à propos du problème des petites villes.

Dans le district de Gorlice, la différenciation entre la partie nord et la partie sud se manifeste aussi dans le nombre de services. La partie montagneuse en a moins que la partie nord (piémont). En principe, le niveau des services y est également plus bas. Cependant, le district de Gorlice appartient dans son ensemble aux districts bien équipés en services.

Nous ne pouvons pas en dire autant du district de Żuromin, plus pauvre et moins bien aménagé. Son équipement général en services est moindre. Par contre on n'y observe pas de contrastes entre régions différentes comme dans le district de Gorlice. Cependant même ici, il existe une certaine différence entre les territoires nord-est et nord-ouest, qui ont un peu moins des services que les autres.

En ce qui concerne le premier type de localités, les deux districts ont le même nombre de localités sans services (Tableau 2). Dans le district de Gorlice elles se situent toutes dans la partie montagneuse du sud et dans la zone frontalière. Dans le district de Żuromin trois localités de ce groupe se trouvent dans la partie méridionale de celui-ci et deux dans sa partie nord-ouest.

TABLEAU 2. Le nombre des localités appartenant aux types hiérarchiques dans les deux districts

District	Localités sans services	Localités avec services élémentaires	Centres du II^{ème} degré fondamentaux	Centres du II^{ème} degré de type général	Nombre total de localités
Gorlice	5	58	21	7	91
Żuromin	5	107	23	4	139

Il faudrait ajouter qu'il s'agit des localités les plus petites. La plus grande, Psota — district de Żuromin, compte 57 habitants.

Dans les deux districts la plupart des localités appartiennent au deuxième type, avec services élémentaires. Dans le district de Gorlice la situation est meilleure parce que le niveau des services communs y est en général plus élevé. Par contre, dans le district de Żuromin, l'éventail des services communs est pauvre. Il se borne en principe aux 3 sortes de services : arrêts d'autobus de la Communication Routière d'Etat (dans 103 localités), postes d'achat de produits agricoles (dans 134 localités) et Cercles Agricoles — domaine des services agricoles (dans 123 localités).

On pourrait inclure dans cette catégorie aussi, des services commerciaux qui existent dans 94 villages, parmi lesquels 34 seulement ont des boutiques normales d'achats quotidiens. Les autres ont de toutes petites boutiques appelées auxiliaires. Elles sont moins bien approvisionnées, le choix et la quantité des marchandises y sont moindres.

Les services de télécommunications sont, dans le district de Żuromin, relativement plus nombreux. 77 villages possèdent le téléphone, mais un pour-

http://rcin.org.pl

centage encore assez grand, à savoir 34,5 % des localités du district n'a pas de télécommunications, même en tenant compte des bureaux de postes.

Un nombre trop petit des localités de ce district possèdent certains services principaux du groupe des services élémentaires. Par exemple, les écoles qu'on ne trouve que dans 49 localités, exception faite des centres du second degré, ou les bureaux de postes qui ne se rencontrent que dans dix villages à peine, exception faite également des centres supérieurs.

Ceci explique le nombre si élevé de localités à services élémentaires, par rapport au nombre si réduit de centres fondamentaux dans le district de Żuromin.

Les moins nombreux sont les centres du second degré. Dans le district de Gorlice, citons le cas de deux villes dégradées : Bobowa et Uście Gorlickie et de 5 villages : Lipinki, Łużna, Ropa, Rzepiennik Strzyżewski et Sękowa. Un seul de ces centres — Uście Gorlickie, est situé dans la partie sud du district (Fig. 3). Dans le district de Żuromin, les proportions sont renversées : 3 centres du second degré, Bieżuń, Kuczbork et Sławęcin appartiennent aux anciennes petites villes et seul Sławęcin est un village. Kuczbork et Sławęcin sont situés dans la partie ouest du district. Bieżuń et Lubowidz partagent entre eux l'approvisionnement en services de ce territoire.

La localisation des Directions des Coopératives (GS) de l'Entr'Aide Paysanne dans les villages — services du second degré, élève éminemment le rang de ces localités. Les GS sont la plus importante institution économique sur les territoires ruraux. Elles organisent en principe toute la vie économique et sociale des campagnes. Ces Coopératives d'Entr'Aide Paysanne organisent le réseau des boutiques, magasins, restaurants dans les villages ; elles fournissent et distribuent toutes les marchandises nécessaires aux paysans et organisent l'achat des produits agricoles livrés par les paysans. De plus elles gèrent les petits établissements industriels, tels que boulangeries, abattoirs et charcuteries, petites fabriques d'eaux gazeuses et centres d'embouteillage de bière, moulins, etc. De plus les Coopératives GS organisent les services agricoles, de transports, les services artisanaux etc. A côté de cette activité économique, elles développent une activité culturelle et éducative animée, en organisant des clubs, des conférences, des cours divers.

En principe, les sièges des coopératives GS constituent un lieu préférentiel pour l'exercice de leurs activités, ainsi ces localités-ci sont automatiquement les mieux équipées en services de tous genres.

Parmi les centres du second degré des villes dégradées occupent une place à part dans le réseau d'habitat du district.

Dans les deux districts elles jouent le rôle des centres du second degré, plus développés et plus actifs. Elles appartiennent au groupe des grandes localités et ont également un fort pourcentage de population non-agricole, employée surtout dans les services. C'est là que se trouvent des établissements industriels plus importants, comme notamment à Bobowa et Lubowidz, où est localisé l'unique établissement industriel du district employant un nombre élevé de travailleurs.

Elles ont encore l'avantage d'avoir un ancien plan urbain des rues, ce qui fait que les centres de services n'y sont pas tellement dispersés comme dans les villages. Notamment Bieżuń qui possède un centre de services historiquement constitué sur l'Ancienne Place du Marché (Stary Rynek), où se concentrent la plupart des services de la localité. Certains services se trouvent seulement dans les ruelles partant de l'ancienne place du marché et sur la seconde place du marché dit "Nouveau", où se trouvent aussi les boucheries de la ville. Aussi Kuczbork et Bobowa possèdent des centres analogues sur leur pla-

http://rcin.org.pl



Fig. 3. Les types de villages d'après leur rôle par rapport au réseau local de l'habitat dans le district de Gorlice

1 — Villages sans services; 2 — Villages avec services élémentaires (arrêt d'autobus de la PKS, téléphone, filiale de bibliothèque); 3 — Villages avec services élémentaires plus développés (services comme en 2 + école primaire, magasin ou kiosque d'alimentation); 4 — Villages de base, centres locaux de premier degré (services comme en 3 + poste, bibliothèque, magasin général); 5 — Villages de base plus développés avec point de vente des produits agricoles (vente à l'État ou aux organisations de la production par les exploitants); 6 — Villages centres locaux du deuxième degré — un échelon au dessus des villages de base (services comme en 5 + siège de la Coopérative communale de l'Entr'Aide paysanne et de la Coopérative d'épargne et de prêt, dispensaire, pharmacie, cinéma, maison de la cultura, maison du commerce rural, poste du service vétérinaire et autres); 7 — Villes; 8 — Frontière d'Etat; 9 — Limites de voïevodie; 10 — Limites de district; 11 — Ecole primaire de quatre classes; 12 — Ecole primaire de huit classes; 13 — Liaisons des différents ensembles ruraux constituant un organisme administratif; 14 — Direction des migrations scolaires quotidiennes; 15 — Desserte postale

Elaboration : M. Kiełczewska-Zaleska, D. Bodzak

http://rcin.org.pl

ces centrales de marché. A Lubowidz cette concentration urbaine des services est moins visible bien que leur concentration soit plus poussée que dans les villages centres.

Un atout supplémentaire des petites villes est toujours un nombre plus grand de services commerciaux de niveau généralement supérieur à ceux des centres villageois. Les petites villes ont toujours plus de marchandises et de meilleure qualité. Prenons comme exemple Bieżuń, où il y a 25 postes de vente de détail, dont 17 boutiques, et différents kiosques. Dans ce nombre se trouvent 12 boutiques spécialisées, que nous comptons, comme je l'ai déjà dit, parmi les services de degré supérieur, à savoir 2 épiceries et 9 boutiques spécialisées. Si on tient compte du fait que c'est une toute petite ville de moins de 2 000 habitants, le nombre des établissements commerciaux et leur diversité est exceptionnellement grand.

Les petites villes possèdent aussi un grand nombre d'ateliers artisanaux de services de différentes branches. Ce sont des établissements aussi bien du secteur socialisé que privé, et le nombre des seconds est toujours plus élevé. Bieżuń compte 15 ateliers artisanaux socialisés et 51 privés. On rencontre aussi cette proportion dans les autres villes.

Parfois, on y rencontre des ateliers de métiers rares, presque disparus aujourd'hui et qui jadis faisaient la renommée des anciennes villes.

Certains services de type général ont un rayon d'action limité administrativement, d'autres sont libres de toute réglementation. Ce sont, entre autres les services commerciaux et artisanaux. Ainsi leur niveau, leur approvisionnement peuvent décider du choix d'un centre comme lieu d'achat plus attractif au détriment d'autres localités d'un rang analogue.

Il y a cependant un domaine où les petites villes dominent indiscutablement les centres villageois d'un même degré de hiérarchie, — ce sont des services culturels et éducatifs. Toutes les recherches menées dans quelques districts l'ont prouvé indubitablement. C'est dans une petite ville que se trouve toujours le deuxieme collège secondaire de l'enseignement général, après celui du chef-lieu de district. Dans le district de Żuromin, le second lycée du district se trouve à Bieżuń ; dans le district de Gorlice les établissements secondaires se trouvent dans deux villes : Gorlice et Biecz et le troisième à Bobowa. D'ailleurs les établissements scolaires de cette dernière petite ville sont très réputés pour la qualité de leur enseignement. Les petites villes dégradées hébergent aussi une grande partie des écoles techniques secondaires. Les deux types d'établissements de Bobowa desservent non seulement une grande partie de son district mais aussi deux districts de la voïevodie de Cracovie : de Nowy Sącz et de Tarnów (Fig. 4).

Dans le district de Żuromin, l'unique maison de culture se trouve à Bieżuń. Tout récemment on a ouvert dans le village un Musée Régional ce qui est rare même à l'échelle nationale.

On pourrait en conclure que le rôle des petites villes dans un milieu rural formé historiquement, persiste bien qu'elles aient perdu leur régime muncipal.

La tradition des foires et marchés qui ont lieu encort aujourd'hui a aussi influé sur la position de petites villes parmi les centres du second degré et autres unités du réseau local.

Comme il découle du présent rapport, les villes dégradées manifestent actuellement une grande activité. Le nouveau réseau d'habitat constitue pour elles une chance importante de sortir de la stagnation ou du déclin, et de jouer un nouveau rôle en milieu rural et agricole. Le nouveau partage administratif a augmenté encore cette chance pour les villes des districts de Gorlice et de

http://rcin.org.pl

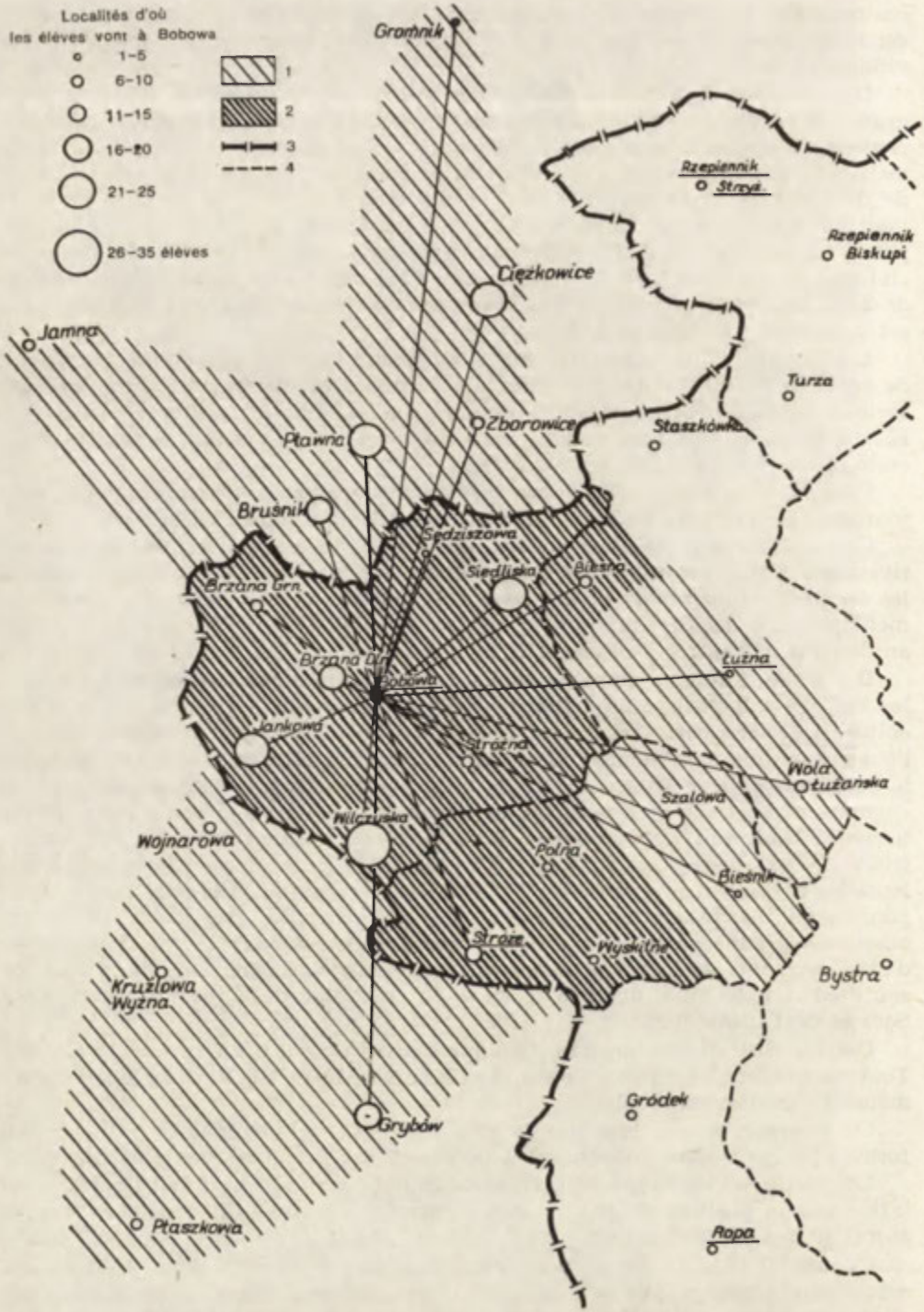


Fig. 4. Sphère d'influence de la petite ville dégradée de Bobowa dans le district de Gorlice, comme centre local de II-ème degré et les migrations journalières des élèves vers les écoles de Bobowa

1 — Sphère rapprochée d'influence des services de Bobowa; 2 — Sphère d'influence éloignée des services de Bobowa; 3 — Limites de voïevodie; 4 — Limites des communes (*gromada*)

http://rcin.org.pl

Żuromin, où tous les centres du second degré sont devenus chefs-lieux de nouvelles communes. Dans d'autres districts également ce sont surtout des anciennes villes qui deviennent sièges de communes. Il faudrait ajouter que les nouvelles unités administratives sont sensiblement plus grandes, aussi bien en superficie qu'en population que les anciennes unités *gromada*, qu'elles dépassent également en force économique et en autonomie.

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] Dziewoński, K., Procesy urbanizacyjne we współczesnej Polsce. Stopień poznania, próba syntezy (Sum. : Urbanization Processes in Contemporary Poland. An Attempt at a Syntesis), *Przegląd Geogr.*, 34(1962), 3, pp. 459-508.

[2] Chilczuk, M., *Sieć ośrodków więzi społeczno-gospodarczej wsi w Polsce* (Sum. : Rural service centres in Poland), *Prace Geogr. IG PAN*, 45, Warszawa 1963.

[3] Golachowski, S., *Studia nad miastami i wsiami śląskimi* (Sum. : Studies in Silesian Towns and Villages), Instytut Śląski w Opolu, Opole-Wrocław 1969.

[4] Jakubowicz, E., Lokalne zespoły osadnicze województwa opolskiego (Sum. : Local Settlements Complexes of Opole Voivodeship), en : *Struktury i procesy osadnicze*, Opole-Wrocław 1971, pp. 143-175.

[5] Kania, C., *Ośrodki więzi społeczno-gospodarczej osiedli w województwie opolskim a problem urbanizacji* (Centres des liens socio-économiques de localités dans la voïevodie d'Opole et le problème d'urbanisation), Biuletyn MZPPAiB Min. Szkol. Wyż., Materiały i Studia, IV, 5, Warszawa 1966.

[6] Kiełczewska-Zaleska, M., Zaplecze Tarnowa i jego struktura osadnicza (Sum. : The Region of Tarnów and its Settlement Strukture), *Prace Geogr. IG PAN*, 82, Warszawa 1971, pp. 183-200.

[7] Kiełczewska-Zaleska, M., Rola usług w kształtowaniu się sieci lokalnej I i II stopnia w powiecie gorlickim (Rôle des services dans la formation du réseau local de Ier et II-ème degré dans le district de Gorlice), *Dok. Geogr.* IG PAN (sous presse).

[8] Kiełczewska-Zaleska, M., Struktura sieci wiejskich jednostek osadniczych powiatu żuromińskiego (Structure du réseau d'habitat rural dans le district de Żuromin), *Dok. Geogr.* IG PAN (sous presse).

[9] Kiryk, F., Z dziejów miast zachodniej części ziemi bieckiej do r. 1520 (De l'histoire des villes de la partie occidentale de l'ancienne Terre de Biecz jusqu'à 1520), en : *Nad rzeką Ropą*, I, Kraków 1962, pp. 93-154.

[10] Kołodziejczyk, R., Zamiana miast na osady w Królestwie Polskim (Changements de villes en villages dans le Royaume de Pologne), *Kwart. Hist.*, 68(1961), pp. 191-200.

[11] Kuraś, St., Osadnictwo i zagadnienia wiejskie w Gorlickiem do połowy XVI w. (Colonisation et problèmes ruraux dans la région de Gorlice jusqu'à la moitié du XVI-ème siècle), en : *Nad rzeką Ropą*, III, Kraków 1968, pp. 61-93.

[12] Maik, W., Niektóre problemy badań nad układami osadniczymi (Sum. : Some Problems in Investigations of Settlement Patterns), *Czas. Geogr.*, 39(1968), 2, 157-171.

[13] Malisz, B., *Zarys teorii kształtowania układów osadniczych* (Sum. : Formation of Settlement Systems-Theory Outline), Arkady, Warszawa 1966.

http://rcin.org.pl

[14] Pazyra, St., *Studia z dziejów miast na Mazowszu od XIII do początku XX wieku* (Sum. : Etudes sur l'évolution des villes de la Mazovie depuis le XIII-ème jusqu'au début du XX-ème siècle), Lwów 1939.
[15] Pazyra, St., *Geneza i rozwój miast mazowieckich* (Genèse et développement des villes mazoviennes), Warszawa 1959.
[16] Reinfuss, R., Układy rolne i kształty wsi (Réseaux agricoles et formes de villages), en : *Nad rzeką Ropą*, II, Kraków 1965, pp. 13-28.
[17] Szewczyk, J., Ranga miasteczek zdegradowanych w systemie osadniczym powiatu gorlickiego (Le rang des villages dégradés dans le système d'habitat du district de Gorlice), *Dok. Geogr.* (sous presse).
[18] Szewczyk, J., Ranga byłych miasteczek w systemie osadniczym powiatu żuromińskiego (Le rang des ancienne villes dans le système d'habitat du district de Żuromin), *Dok. Geogr.* (sous presse).
[19] Szulc, H., Analiza osiedli wiejskich powiatu gorlickiego (Analyse des villages du district de Gorlice), *Dok. Geogr.* (sous presse).
[20] Ślawski, T., Gorlice w świetle źródeł i dotychczasowych badań (Gorlice à la lumière de sources et de recherches), en : *Nad rzeką Ropą*, I, Kraków 1962, pp. 9-38.
[21] Ślawski, T., Z problematyki społeczno-ekonomicznej Biecza i miast zachodniej części ziemi bieckiej w XVI i XVII stuleciu (Problèmes socio-économiques de Biecz et des villes de la partie ouest de la terre de Biecz au XVI-ème et au XVII-ème siècles), en : *Nad rzeką Ropą*, III, Kraków, 1968, pp. 155-202.
[22] Werwicki, A., Rola miast Gorlic i Biecza i osiedli wyspecjalizowanych w sieci osadniczej powiatu gorlickiego (Rôle des villes Gorlice et Biecz et des villages spécialisés dans le réseau d'habitat du district de Gorlice), *Dok. Geogr.* (sous presse).
[23] Werwicki, A., Rola Żuromina w organizacji lokalnej sieci osadniczej (Rôle de Żuromin dans l'organisation du réseau d'habitat local), *Dok. Geogr.* (sous presse).
[24] Zagożdżon, A., Morfologia osiedli województwa opolskiego (Sum. : The Morphology of Settlements of Opole Voivodeship) en : *Struktury i procesy osadnicze*, Opole-Wrocław 1971, pp. 331-372.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

TOURISME ET TRANSFORMATION DES CAMPAGNES DANS L'OUEST DE LA FRANCE : L'EXEMPLE DE L'HABITAT

MICHEL BONNEAU

Le tourisme se développe en milieu rural[1]. Son étude pose des problèmes de méthode difficiles à résoudre. Dans le cadre des régions de l'Ouest[2], de nouvelles formules d'hébergement pour les vacanciers ont été recherchées. Le développement des loisirs a entrainé des modifications importantes de l'habitat.

DYNAMISME ET ACTUALITÉ DU TOURISME EN ESPACE RURAL

Le tourisme et les loisirs à la campagne ne sont pas des choses nouvelles en France. Le sentiment de nature y a des racines profondes. Les citadins fortunés depuis longtemps déjà possédaient leurs " maison de campagne ". Néanmoins, depuis quelques années, on peut assister à un nouveau et spectaculaire développement de cet " agritourisme " (H. Desplanques). Le récent rapport du Conseil Economique et Social sur l'équipement touristique de la France met d'ailleurs l'accent sur la nécessité d'aboutir dans les années à venir à l'établissement d'un plan général de développement du tourisme rural. Pour faire face aux problèmes posés par la dispersion des organismes s'occupant du tourisme en espace rural, pour l'organiser et promouvoir les équipements récréatifs, l'association " T.E.R. " a été créée en 1971[3]. Elle a tenu pour la première fois un colloque national en novembre 1972 sur la promotion des "vacances vertes ", auquel participèrent des géographes de plusieurs universités françaises.

La reconversion des ruraux, et plus particulièrement celle des agriculteurs, à une activité touristique ne va pas sans poser quelques problèmes ; aussi l'association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme[4] a-t-elle été créée en 1965. De son côté, le Ministère de l'Agriculture s'intéresse de plus en plus à cette nouvelle fonction des campagnes ; il met en place des services d'études d'aménagement touristique de l'espace rural. Une meilleure connaissance du potentiel touristique des campagnes est actuellement possible grâce à la publication des résultats du recensement général de l'agriculture (1970). Il constitue une source de documentation fondamentale pour tous les chercheurs s'intéressant à la fonction récréative des campagnes.

---

[1] L'association " Agriculture et Tourisme " dont le but est de promouvoir le tourisme en milieu rural et d'aider les agriculteurs ayant une activité touristique sur leur exploitation a été créée en 1952.

[2] Régions de programme de Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire.

[3] Elle regroupe les fédérations des Gîtes de France, des Logis de France, les associations des Stations Vertes de vacances, les comités régionaux d'expansion des produits agricoles.

[4] A.F.R.A.T. — siège à Autrans (Isère).

http://rcin.org.pl

Ce développement du tourisme et des loisirs rencontre cependant un certain nombre de difficultés ; le milieu rural est encore insuffisamment équipé, mis en valeur et préparé ; les flux touristiques tendent à se concentrer dans les stations balnéaires, ce qui semble dû notamment au développement par les " mass-média " d'un stéréotype de vacances sur le thème " eau-soleil " et à la réalisation en France de grands aménagements touristiques littoraux (côte du Languedoc). Il n'en reste pas moins vrai que le tourisme rural existe : plus de 30 % des séjours de vacances d'été des Français en France en 1970, se sont déroulés à la campagne.

Cette fonction récréative est inégalement répartie dans les campagnes françaises et nous manquons d'études régionales [5] pour en présenter une synthèse. Les régions de l'Ouest semblent occuper une situation originale. L'exode rural y a été sensible ce qui constitue un potentiel important pour la fréquentation touristique ; la richesse des sites, leur variété ne sont plus à présenter ; la proximité de la mer en Bretagne et en Vendée, celle de la région parisienne pour les marges armoricaines semblent présenter un aspect non négligeable. L'intensification de l'agriculture, l'abandon de certaines spécialisations, le développement des élevages industriels, la contraction de la population rurale libèrent des bâtiments et des logements qui peuvent être aménagés pour les loisirs.

Au sein de notre domaine d'étude, il convient de distinguer une région correspondant à l'ensemble du Massif Armoricain où l'on trouve un habitat dispersé (fermes isolées), des groupements de fermes appelées " villages ", des bourgs enfin qui sont le lieu où se trouvent l'église, le cimetière, les services publics (mairie, école) et non publics, le tertiaire commercial. A cet " Ouest vrai " (P. Flatrès) s'ajoutent les marges orientales très variées, leurs structures d'habitat se rattachent à celles du Bassin parisien ; on y trouve de gros villages groupant agriculteurs et non agriculteurs (villages du Saumurois par exemple).

Des opérations de mise en valeur touristique de l'espace rural notamment dans le cadre de la " Rénovation rurale " [6] ont été lancées ; elles commencent à porter leur fruit (tourisme fluvial dans le Pays de Redon, itinéraires équestres, aménagement touristique des forêts, adaptation des bâtiments ruraux à l'accueil des touristes). Plusieurs parcs naturels régionaux ont été créés (Normandie-Maine, Armorique, Brière). Les aménagements routiers (plan routier breton), portuaires (ports de Roscoff, Cherbourg), aériens favorisent les échanges touristiques avec les autres régions françaises et les îles britanniques.

Comment appréhender les transformations opérées dans les campagnes sous l'effet du développement du tourisme et des loisirs ?

Une première démarche consiste à étudier la nouvelle répartition et la composition de la population et du peuplement. Le développement des loisirs à la campagne entraîne un flux touristique d'été ou de " fin de semaine " qui modifie la trame traditionnelle. Une nouvelle géographie du peuplement apparaît ainsi. La structure par âges, la composition socioprofessionnelle de la

---

[5] Malgré l'abondace des recherches géographiques entreprises sur ce thème mais qui sont encore trop récentes.

[6] La politique de " Rénovation Rurale " a été mise en place dans des zones définies par le décret du 24 octobre 1967. Elle constitue un complément aux programmes régionaux élaborés et appliqués dans le cadre du Plan. Ces aides supplémentaires concernent surtout l'agriculture, l'équipement, les Postes et Télégraphes, l'Education Nationale. La zone ouest comprend les quatre départements bretons, la Manche et 18 cantons de Loire Atlantique.

http://rcin.org.pl

population se trouvent modifiées. L'établissement à demeure des retraités [7] dans certaines communes renforce encore le poids des éléments âgés de la population. Les effets de ces modifications peuvent être importants. Certains d'entre eux (rentabilité des services et des équipements créés pour les ruraux, évolution des systèmes de culture) ont encore été jusqu'ici assez peu étudiés. D'autres concernant les incidences psychologiques, sociales, politiques, le sont davantage.

Une seconde démarche consiste en une étude de l'habitat et de ses transformations. Le développement des loisirs entraîne la création de formes d'hébergement spécifiques mais il amène aussi une adaptation des formes traditionnelles d'habitat à cette fonction récréative.

LES FORMES D'HABITAT POUR L'ACCUEIL DES TOURISTES ET VACANCIERS

(1) Peu de " formes commerciales " nouvelles car la rentabilité maximale des équipements paraît aléatoire en raison de la brièveté de la saison touristique. Une enquête auprès des hôteliers bretons (avril 1969) a montré qu'à l'exception des fins de semaine, le taux d'occupation des hôtels de l'intérieur était toujours inférieur à ceux des côtes nord et sud, quelle que soit la saison. Les capitaux extérieurs sont plus enclins à s'investir sur les littoraux (Vendée, côte normande) ; les capitaux locaux sont insuffisants, l'endettement de l'agriculture est important [8]. Aussi de nombreux hôtels situés à la campagne ou dans de petites localités disparaissent (Huelgoat, Landerneau). Quelques uns proches du littoral sont transformés en colonies de vacances (Trébeurden, le Conquet) ou en meublés (Val André-Pléneuf). Soixante hotels ont disparu entre 1946 et 1966 dans le seul département des Côtes-du-Nord. Les hôtels modernisés ou crées l'ont été essentiellement à proximité des grandes villes, sur les grands axes de circulation et sur les littoraux [9]. Les chaînes de prestige telles les " Relais de campagne " ou les " Châteaux-hôtels " ont permis la restauration ou le maintien de vieilles demeures, de manoirs, de prieurés. Ils sont assez nombreux dans l'Ouest ; malgré leur volonté de tirer parti des " sites sauvages, discrets, retirés, encaissés " ils sont presque tous situés à proximité des stations balnéaires, des grandes concentrations touristiques.

L'expansion des loisirs et du tourisme à la campagne a permis la création d'auberges rurales discrètes, de relais équestres ; ont ainsi été aménagés d'anciennes maisons forestières, d'anciens relais de postes ou quelques fermes (environs de la forêt du Cranou). Leur répartition est très diffuse ; il est quasi-impossible d'en établir un inventaire complet.

Se développent également des restaurants associés à des exploitations agricoles (fermes-auberges) profitant parfois de cadres historiques exceptionnels [10]. Ils permettent la remise en état de grandes demeures à l'abandon, la sauvegarde d'une partie du patrimoine architectural, tel le manoir de Moellien,

---

[7] Nous avons calculé que dans la commune de Caurel (Côtes-du-Nord), le poids des plus de 60 ans est passé de 8,1 % en 1901 à 17,8 % en 1936 et à 38 % en 1968. Il suit à peu près fidèlement le développement des résidences secondaires lié à l'aménagement récréatif du vaste plan d'eau de Guerlédan.

[8] Une enquête prospective de la Société pour promotion commerciale et technique de l'hôtellerie et du tourisme sur les localisations des futurs hôtels en Bretagne ne retient que les régions urbaines du littoral (1970).

[9] La chaîne " France-Ouest-Hôtels " rassemble des établissements situés presqu'exclusivement dans les stations balnéaires et les grandes villes de l'interieur.

[10] La Tour Duguesclin au Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine), le manoir de Moellien à Plonevez-Porzay (Finistère) sont les plus connus dans l'Ouest.

http://rcin.org.pl

vieille construction ruinée datant du 17-ème siècle ; sa restauration était presque achevée en 1965. De telles transformations restent exceptionnelles ; des " Maisons Familiales de Vacances " [11] (La Rousselière à Montreuil-Bellay) ou des " colonies de vacances " occupent également d'anciens châteaux.

Les créations de "Villages de Vacances " représentent les modifications les plus récentes et les plus nettes de l'habitat. Pour pallier l'insuffisance de la capacité d'hébergement touristique, pour répondre au désir de certains vacanciers de s'insérer dans des groupes organisés, pour permettre l'abaissement des coûts et des prix de revient et répondre aux besoins des travailleurs, divers organismes ont créé des villages de vacances [12] ; ceux-ci respectent les sites, s'efforçant toutefois de faire une recherche architecturale originale telles les formes insolites du village " Renouveau " de Beg-Meil. Le village " Arcoat " de Mur-de-Bretagne, ouvert en 1970 dans un parc de 17 ha, a des bâtiments bien intégrés au cadre naturel, l'indépendance de chaque famille y est respectée.

(2) L'habitat permanent est souvent mal adapté à l'accueil des vacanciers : pendant longtemps, l'habitat rural avait deux fonctions essentielles dans nos campagnes. D'une part, loger l'agriculteur (ou l'artisan) et sa nombreuse famille et domesticité ; d'autre part, servir " d'atelier agricole ". Ces deux fonctions traditionnelles sont de plus en plus en voie de régression. La famille rurale a diminué d'importance à la suite de l'exode vers les villes et elle a vieilli. Ainsi, en 1901 l'on comptait à Caurel 5,52 personnes par foyer, il y en a 3,36 en 1968. L'évolution de l'agriculture, l'intensification de certaines productions (porcs) entraînent le plus souvent un divorce entre l'atelier de production et l'ancien habitat (grange, écurie) qui n'est plus fonctionnel. La vieille ferme a parfois été totalement abandonnée au profit d'une maison plus moderne.

Cette double évolution se poursuit ; elle a permis de faire face à l'accueil des vacanciers.

La maison rurale privée d'une partie de ses occupants retrouve en été son animation en accueillant les parents ou les cousins partis à la ville. De 1965 à 1968, 48,7 % des séjours de vacances à la campagne, l'ont été chez des parents ou amis [13]. Pour répondre aux besoins de ces nouveaux venus, la maison rurale de l'ouest manque d'espace et de confort.

Les enquêtes effectuées sur le terrain, l'examen détaillé des statistiques de l'I.N.S.E.E., montrent que les campagnes de l'ouest ne peuvent exercer pleinement cette fonction en raison du sous-équipement de l'habitat traditionnel et de son ancienneté. En 1968, 41,3 % des résidences principales en France étaient équipées du " tout confort " [14]. Cette moyenne tombait à 32 % pour l'ensemble des régions de programme de l'Ouest. De même, si 38 % des logements français sont souspeuplés [15], ce chiffre tombe à 34 % pour l'Ouest alors que le rapport est inverse en ce qui concerne les logements surpeuplés (31 % pour la France, 36 % pour l'Ouest).

---

[11] Ce sont des formes d'hébergement en dur, adaptées aux vacances des familles, pratiquant des prix de journée particulièrement bas et demandant à leurs adhérents certains services plus ou moins lourds. Certaines sont utilisées comme " Institut Agricole " pendant la période scolaire et Maison de vacances pendant l'été.

[12] Encore peu nombreux des projets sont à l'étude pour tirer parti des vieilles maisons typiques de Bretagne centrale afin de les intégrer dans une sorte de " village nébuleuse ".

[13] En fait, le pourcentage est légèrement inférieur car l'INSEE indique dans la même catégorie les hébergements passés en clubs, villages de vacances.

[14] Un logement est dit " tout confort " lorsqu'il possède une cuisine, l'eau courante, des WC intérieurs et une baignoire ou une douche.

[15] Ayant 2 ou 3 pièces de plus que la norme d'occupation.

http://rcin.org.pl

De tels chiffres expliquent en partie la difficulté du développement des " chambres d'hôtes ", " chambres aménagées et équipées chez des agriculteurs [16] en vue d'accueillir des randonneurs itinérants et de leur offrir la nuitée ". Cette formule lancée et expérimentée dans l'Isère à l'occasion des Jeux Olympiques gagne d'autres régions. Elle s'apparente au " bed and breakfast " britannique. Or il n'y avait qu'une chambre d'hôte dans l'Ouest en 1970 (à Coray, Finistère), on en comptait une quarantaine en 1973. Leur implantation est liée en partie au passage des touristes britanniques (proximité de Dinard, retombées de la ligne Plymouth-Roscoff). Cette rapide croissance est due à l'aménagement de chambres neuves en dehors du logement traditionnel. Pour développer cette formule, les agriculteurs manquent de temps ; elle semble appellée pourtant à un développement important [17].

(3) Le développement de formules spécifiques : Un habitat permanent peu adapté à la fonction d'accueil, de nombreuses maisons rurales vides ou abandonnées à la suite du décès ou du départ de leurs anciens occupants, des bâtiments devenus inutiles à la suite des transformations de l'agriculture, ont conduit à la création et à l'aménagement de maisons réservées aux vacanciers : les "résidences secondaires " et les " gîtes ruraux ".

Selon l'I.N.S.E.E., les résidences secondaires sont des logements occupés seulement pendant une faible partie de l'année. Dans cette catégorie, sont compris tous les logements de vacances, notamment les maisons et logements loués ou à louer pour des séjours touristiques (à l'exclusion des hôtels). Il apparaît souhaitable de distinguer ce type de " maison de campagne ", que l'on pourrait qualifier de " résidence oisive " (M. Boyer) ou mieux encore de maison d'agrément, des autres formes de " meublés" [18]. Les "gîtes ruraux " ne sont qu'un type particulier de meublés, propre à l'espace rural [19] ; ils furent expérimentés pour la première fois vers 1950 dans les Basses Alpes. Plusieurs types peuvent être distingués : simple amélioration ou transformation profonde d'un ancien logement inoccupé (à la suite souvent d'une construction neuve) ; construction pure et simple d'un logement neuf devant servir ultérieurement à la retraite des propriétaires ; mutation radicale d'anciennes dépendances agricoles incluses dans des cours de ferme (poulaillers ou germoirs à pommes de terre transformés dans le Finistère en gîtes ruraux) ou de bâtiments isolés dans les champs (maisons de vigne, grange, dans le Saumurois).

Le développement des résidences secondaires est rapide en France ; leur parc augmente de 2,9 % par an, celui des logements principaux de 1,3 % seulement. Le nombre des gîtes ruraux en France a augmenté entre 1969 et 1973 de près de 50 % ; dans l'Ouest, pendant cette même période il a été multiplié par trois pour dépasser actuellement 1150 [20]. Les ruraux [21] peuvent bénéficier

[16] Condition qui n'est pas toujours respectée.

[17] La Chambre de Commerce de Morlaix a avancé le chiffre de 200 chambres d'hôtes qui devraient être trouvées dans les communes non balnéaires du Finistère intérieur.

[18] On réserve souvent le terme de résidence secondaire pour tout logement dont l'occupant, propriétaire ou locataire depuis plus d'un an, et ayant déjà une habitation principale, peut en disposer à tout moment de l'année.

[19] Un gîte rural est une maison ou un appartement rénové, plus rarement neuf, qu'un propriétaire a meublé, aménagé, à des fins de location pendant les vacances.

[20] Le développement du tourisme apparaît ainsi comme un puissant facteur de rénovation de l'habitat. Inversement, les travaux plus importants réalisés dans les résidences secondaires font que celles-ci ont souvent le plus grand pourcentage de logements construits avant 1870. Paradoxalement, le développement du tourisme est en même temps un facteur de maintien de l'habitat qui se dégrade ainsi moins vite (enquêtes personnelles dans le Saumurois et en Bretagne centrale).

[21] En ce qui concerne les exploitants et ouvriers agricoles, les agriculteurs retrai-

http://rcin.org.pl

d'une subvention du Ministère de l'Agriculture qui peut couvrir de 25 à 30 % du montant des investissements avec un plafond de 5000 F par gîte [22]. Chaque propriétaire peut recevoir cette aide pour deux gîtes seulement. Cette subvention est cumulable avec les subventions pour la restauration de l'habitat rural. Les caisses régionales de Crédit Agricole accordent des prêts à court terme (de 2 à 12 ans) au taux de 7 % couvrant de 50 à 75 % des dépenses à raison de 4 gîtes maximum par exploitation. Ces prêts sont limités à 30 000 F par gîte. La rentabilité de ces investissements n'étant pas toujours assurée, certains propriétaires équipent leurs gîtes d'un chauffage central afin de pouvoir les louer pendant toute l'année, surtout lorsqu'ils sont proches des grandes villes (Nantes, Rennes, Le Mans, Brest).

Ainsi, la volonté de tirer parti des anciennes constructions rurales apparaît de plus en plus grande. Le Comité de Développement agricole du Saumurois a entrepris d'améliorer les logements souvent vétustes réservés aux vendangeurs et occupés quelques semaines seulement (vallée du Layon notamment).

LES EFFETS GÉOGRAPHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME SUR L'HABITAT

Le développement de la fonction d'accueil à la campagne modifie l'habitat.

Au niveau de la maison individuelle, les transformations se marquent de différentes manières. La difficulté de trouver des matériaux anciens (granite, pierre de tuffeau) entraîne une certaine uniformisation des constructions par l'emploi des matériaux industrialisés (parpaings en ciment). On peut également assister à des évolutions aberrantes (toits couverts de chaume dans des régions n'ayant connu que le schiste, multiplication anarchique des " cabanons " autour de la forêt de Bercé). Les effets esthétiques ne sont pas toujours heureux sauf lorsque les murs sont crépis et peints en blanc comme cela se fait de plus en plus en Bretagne. Parfois, la restauration de ces anciennes maisons respecte l'architecture traditionnelle ; les résidences secondaires " les Gîtes de caractère " deviennent les témoins du passé alors que les habitations principales et les bâtiments agricoles se sont abatardis.

Les maisons rurales traditionnelles étaient souvent de petite taille ; le tourisme a modifié le volume des bâtiments ; ainsi la petite maison élémentaire du Val de Loire est devenue quadrangulaire : seule la façade maintenue et restaurée rappelle les anciennes origines agricoles (entrée du grenier transformée en fenêtre de chambre). Diverses enquêtes que nous avons pu réaliser en Anjou et en Bretagne centrale permettent d'affirmer que le développement du tourisme entraîne une amélioration du confort des maisons rurales. Les comparaisons entre résidences secondaires et résidences principales à cet égard (W.C. intérieur, baignoire et douche, eau courante) sont toujours favorables aux premières [23]. Ces transformations s'accompagnent souvent d'une modification profonde du plan intérieur, comme le montre l'exemple du gîte " Bel Air " de St-Michel-de-Chavaignes (Sarthe) (Fig. 1). Le confort de l'ancienne " borde " a été amélioré. Les grandes pièces d'autrefois ont été morcelées en plusieurs

---

tés et les artisans ruraux cotisant à la Mutualité Sociale Agricole. Les autres ruraux ou les citadins possédant des maisons rurales ne peuvent pas bénéficier de ces subventions.

[22] 7500 F en zone de rénovation rurale.

[23] Si l'on examine la seule présence d'une baignoire ou douche, on obtient les chiffres de 37 % contre 27 % à Caurel, de 62 % et 28 % dans les campagnes saumuroises.

http://rcin.org.pl

chambres. L'écurie a été transformée en salle de séjour, le hangar est devenu un garage.

Lorsque la maison est incluse dans un ensemble (plusieurs bâtiments dans une cour de ferme par exemple) comme à " Bel Air ", la disposition interne des bâtiments a été modifiée par suppression ou addition de constructions nouvelles. Dans le Finistère, on est passé ainsi du plan à cour demie ouverte à un plan à cour fermée.

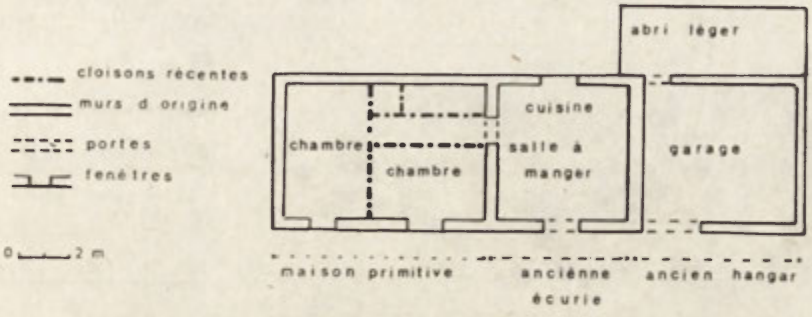


Fig. 1. Transformation d'une " borde " en gîte rural

L'exemple du " Verger " à Ruca [24] est à double titre exemplaire en raison le son importance et de la transformation totale de l'habitat agricole en habitat d'accueil touristique (Fig. 2). En 1966, le propriétaire rentre d'Afrique Noire et s'installe à Ruca où il vient d'hériter d'une petite exploitation. Il se lance dans la production de porcs puis de veaux ; il transforme certaines dépendances en étables plus fonctionnelles. L'échec de ces deux spécialisations, l'entraîne à reconvertir progressivement ses dépendances en gîtes ruraux et en chambres d'hôtes. Chaque gîte peut accueillir 4 personnes. L'aménagement des étables se fait en deux temps : d'abord le rez-de-chaussée (11 chambres, 1 salle de réunion, sanitaires) puis à partir de 1972 on construit un étage (9 autres chambres). Dans

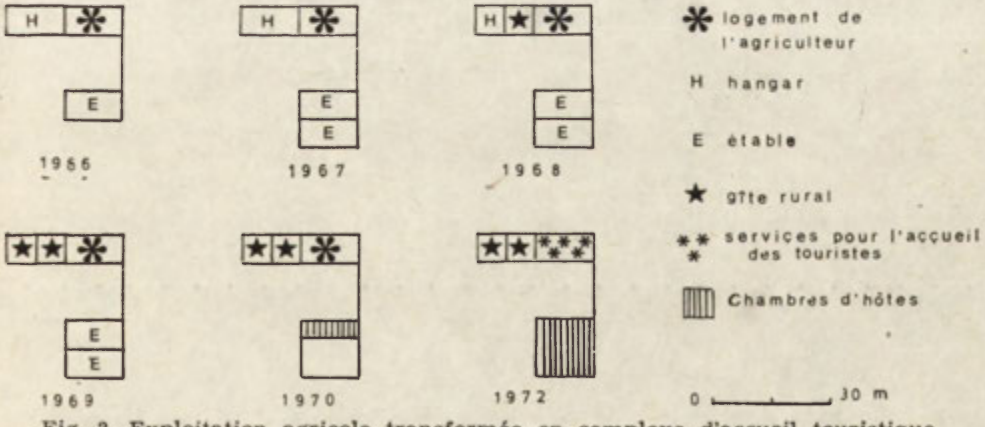


Fig. 2. Exploitation agricole transformée en complexe d'accueil touristique

[24] Commune agricole de 637 habitants à 30 km au NW de Dinan dans les Côtes-du-Nord.

http://rcin.org.pl

l'intervalle, l'ancien logement est abandonné. Le propriétaire reprend alors le café-épicerie du bourg. La vieille maison d'habitation est transformée en salle de réunion et de petit déjeuner. L'ancien agriculteur n'y conserve qu'une chambre pour l'été. La capacité d'accueil dépasse 50 personnes. Ultérieurement, le grenier sera transformé en logement en vue de la retraite. La reconversion est totale.

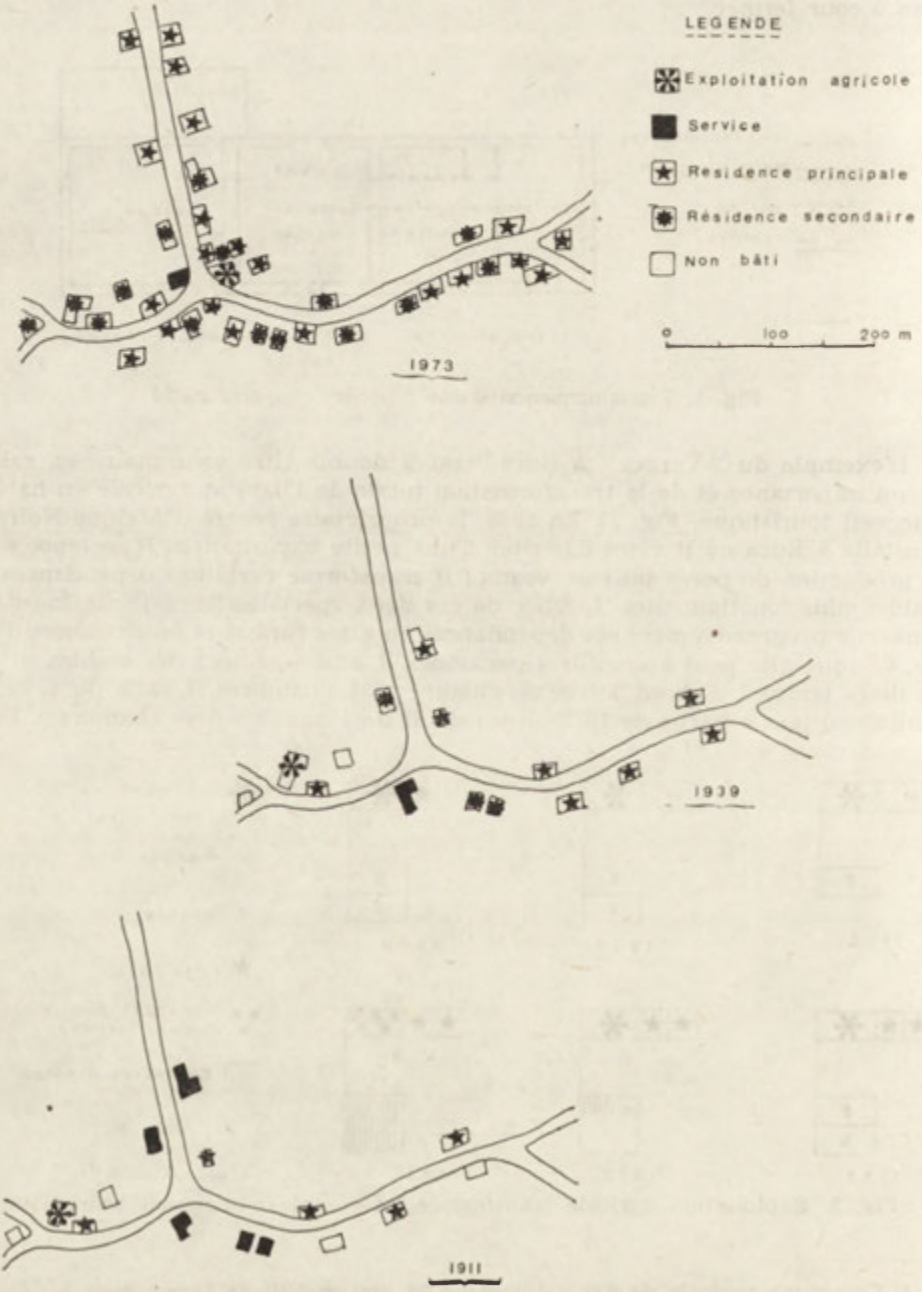


Fig. 3. Keriven : Evolution de l'habitat

http://rcin.org.pl

Au niveau du village et du hameau, le développement des résidences secondaires et des gîtes ruraux peut atteindre de grandes proportions. Leur nombre peut être plus important que celui des logements permanents. Le dynamisme de l'habitat visible dans le paysage est alors presqu'exclusivement lié à cette fonction récréative ; un espace bâti villageois se développe alors que la population de la région et même du bourg diminue. Ainsi, les villages et chefs-lieux de canton des Montagnes Noires deviennent des villages de retraités (Gourin, Glomel). Certains émigrés se sont fait construire des maisons de style américain comme à Roudouallec [25]. En pays d'habitat groupé, ce développement se fait dans les interstices de l'espace bâti traditionnel ou dans le cadre de lotissements communaux [26]. En pays d'habitat dispersé, lorsque le remembrement a entraîné le développement des chemins et le désenclavement de nombreuses parcelles la tendance à la dispersion s'accentue, favorisant ainsi un développement rubanné. Parfois cependant, un croisement de routes, un site agréable entraînent le bourgeonnement de petits noyaux.

L'exemple du " village " de Kériven nous permet de saisir l'importance des transformations de l'habitat (Fig. 3). En 1973, le village compte un taux de fonction résidentielle [27] de 40 % ce qui est énorme. Ce village peuplé essentiellement de retraités apparaît comme mort, un " village aux volets clos " (Ginier), ne s'animant qu'en été et qu'à l'occasion de " longs weekends " (Pâques, Premier mai, Pentecôte). En effet, 80 % des propriétaires de ces résidences secondaires habitent la région parisienne. Une enquête exhaustive sur place a montré qu'il s'agissait presque toujours des enfants des carriers qui habitaient le village au début du siècle [28]. Grâce aux documents cadastraux nous avons pu voir qu'en 1939, trois seulement de ces récidences servaient déjà à l'accueil dts citadins ; neuf d'entr'elles étaient des résidences principales ; en 1911, le village de Kériven ne comptait aucune résidence secondaire. Les services en liaison avec l'exploitation des carrières étaient importants (forgeron, couvreur, cabaretier). La première moitié du vingtième siècle a ainsi vu une transformation radicale du contenu du village, une " déruralisation " (A Blanc) en fonction du développement du tourisme et des loisirs.

Traduire l'importance des transformations de l'habitat sous l'influence du tourisme pour une vaste région est une chose complexe en raison de l'insuffisance des sources de documentation exhaustive. Nous avons pu cartographier quelques éléments des transformations de l'habitat dans les campagnes pour lesquels nous disposions d'une documentation concernant l'ensemble de la région, si incomplète soit-elle (villages de vacances, gîtes ruraux, chambres d'hôtes). La carte (Fig. 4) montre l'inégale présence du phénomène dans les différents secteurs de l'Ouest. L'extrême Ouest est priviliégié : le Finistère représente à lui seul plus de 40 % des gîtes ruraux ; notamment dans le sud, le tourisme rural y est très dynamique ; là est né le mouvement des gîtes dans l'Ouest ;

---

[25] La maison est d'abord utilisée comme résidence secondaire puis après sert de lieu de retraite et devient résidence principale, d'où la difficulté de suivre l'évolution du nombre de résidences secondaires. Cet accueil du " troisième âge " peut être considéré comme un aspect de la fonction récréative.

[26] Lotissements résidentiels des villages du Saumurois tels ceux du Thoureil, de Gennes.

[27] Rapport du nombre de résidences secondaires à celui des résidences principales. Il est de 20 % pour l'ensemble de la commune et 13,6 % pour le canton.

[28] L'exploitation de l'ardoise est une des plus anciennes activités de la commune. Elle animait les villages construits à proximité des carrières (Kériven, Kergofi, La Villeneuve). Elle déclina au début du siècle pour disparaître en 1924 avec la mise en eau du lac de Guerlédan.

http://rcin.org.pl

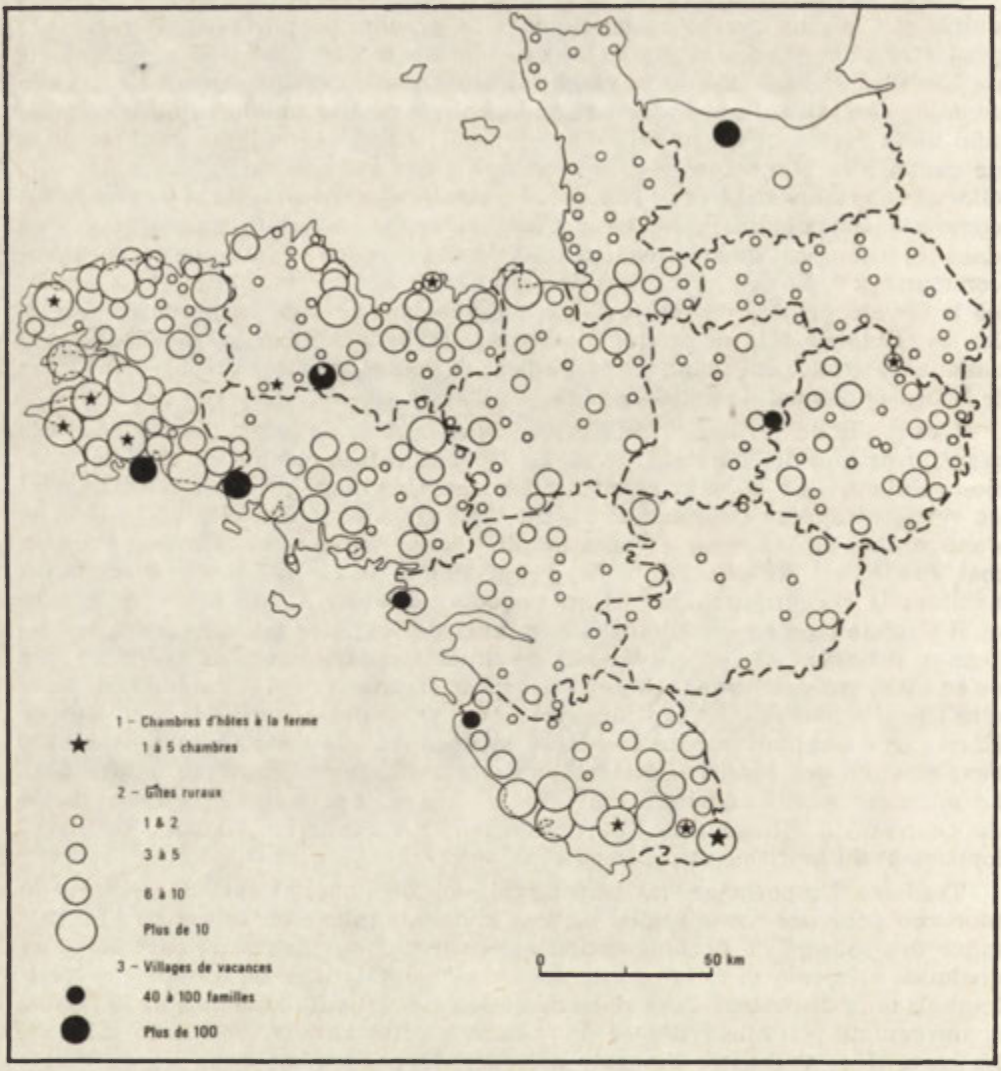


Fig. 4. Formes d'hébergement rural et villages de vacances dans l'Ouest

les 3 cantons de Plogastel-St-Germain, Fouesnant, Châteaulin représentent à eux seuls 42 % des gîtes du Finistère et 17 % de ceux de l'ensemble de l'Ouest. La proximité de la mer favorise les transformations de l'habitat ; celles-ci se manifestent également avec une certaine importance dans le Bocage normand, le Perche, les campagnes sarthoises, le pays de Redon, la Bretagne centrale, la Vendée intérieure. Ces mutations dépendent de l'action des hommes et de divers organismes d'aménagement rural. Aussi les observe-t-on même dans les campagnes de l'intérieur.

Si pendant longtemps, on a pu constater une certaine stagnation de l'habitat rural, le développement des loisirs et du tourisme en favorise la transformation. L'étude des régions de l'Ouest montre qu'à côté des mutations liées à l'évolution de l'agriculture, le tourisme représente un facteur important de

http://rcin.org.pl

changement. Selon la structure initiale et de l'habitat, l'importance relative du tourisme dans l'économie locale, l'initiative des hommes, la transformation a une intensité plus ou moins grande. Le phénomène encore à ses débuts semble appelé à s'amplifier avec le développement prévisible — de la fonction récréative des campagnes.

Université des Sciences et Techniques de Lille.

BIBLIOGRAPHIE

[1] Blanc, A., Résidences secondaires et déruralisation du village français, *Rev. Roumaine Géol. Géogr.*, 1970, n° 1, p. 117-121.
[2] Bonneau, M., Tourisme et habitat rural, *Revue de l'Association pour la culture par les Loisires et le Tourisme, Espaces*, 1971, n° 4, p. 23-26.
[3] Boyer, M., *Le tourisme.* Editions du Seuil, Paris 1972, 261 p.
[4] Castex, F., *L'équipement touristique de la France.* Editions France-Empire, Paris 1972, 604 p.
[5] Chadefaud, M., Une formule originale de tourisme social : les gîtes ruraux, *Cahiers du Tourisme*, Aix-en-Provence, 1968, 24 p.
[6] Desplanques, H., Une nouvelle utilisation de l'espace rural en Italie : l'agritourisme, *Ann. Géogr.*, 1973, p. 151-164.
[7] Durand, M.-G., L'association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme, *Rev. Géogr. Alp.*, 1968, n° 2, p. 377-380.
[8] Flatrès, P. et Brunet, L., *La région de l'Ouest (France de demain)*, P.U.F., 1964.
[9] Flatrès-Mury, H., *La notion de "bourg" en France.* Mélange Meynier, P.U.B., 1972, p. 563-572.
[10] Ginier, J., Le tourisme finistérien, *Norois*, 1971-1972, n° 71 et 72, p. 573-600 et 103-114.
[11] Leroux, P., Les vacances se concentrent dans les régions côtières. INSEE, *Economie et Statistique*, 1969, n° 4, p. 19-26.
[12] Notes et Etudes Documentaires — La documentation française. Paris, n° 3939-3940, 1972 : *Les résidences secondaires en France dans le cadre de l'habitat de loisir*, 88 p.
[13] Options Méditerranéennes — CIHEAM, 1970, n° 3, Paris — *Tourisme et monde rural.* 135 p.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

TOURISME ET MUTATIONS RURALES DANS L'ARRIÈRE-PAYS LANGUEDOCIEN

André Soulier

L'espace rural languedocien est actuellement le siège de transformations profondes et brutales qui affectent à la fois l'avant-pays et l'arrière-pays. Dans l'avant-pays representé par les villes, la côte et la plaine, les mutations en cours sont la rançon d'une expansion économique généralisée. Dans l'arrière-pays qui correspond approximativement à la garrigue et au piémont occidental du Massif Central, le principal facteur de " renaissance " est le tourisme.

Nous analyserons rapidement les effets du développement de cette nouvelle activité. Trois points seulement seront abordés : la mise en place d'une population nouvelle, la " métamorphose " de l'habitat rural et la diversification du marché foncier. Nos observations reposent tantôt sur l'étude exhaustive de vingt communes de l'arrière-pays localisées dans la partie Nord de l'Hérault entre les monts cristallins de l'Espinouse et les premiers chicots calcaires du Causse, tantôt sur des analyses globales portant sur l'ensemble du département de l'Hérault ou de la région de programme.

LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE POPULATION

L'arrière-pays se caractérisait autrefois par la diversité de ses activités économiques et une population relativement sédentarisée. L'espace " marginal " languedocien tend maintenant à se distinguer par le maintien d'une monoactivité ponctuelle : l'agriculture, et la venue massive à date régulière d'une population " flottante " qui comble temporairement les vides laissés par le départ des habitants permanents.

LA DÉSAGRÉGATION DES FORMES DE L'ÉCONOMIE ANCIENNE ET LA BAISSE DÉMOGRAPHIQUE

L'histoire contemporaine de l'arrière-pays est celle du déclin de ses activités traditionnelles. Il y a quelques années encore, le piémont était le pays de la houille (Graissessac, Alès, la Grand'Combe) tandis que le Lodévois regroupait une puissante industrie textile. L'agriculture assurait le maintien de sa population par une activité de subsistance associée à la collecte des châtaignes et à l'élevage du ver à soie. Dans la garrigue et dans les zones les plus favorisées, la culture de la vigne et de l'olivier constituaient un appoint non négligeable.

http://rcin.org.pl

Mais le développement de nouvelles sources d'énergie, la concurrence du textile artificiel, une concentration galopante jointe à une politique régionale d'investissement " obsédée par la viticulture " ont ruiné la plupart des entreprises. L'agriculture, victime de la maladie de l'encre et de la crise du phylloxéra, n'a pu résister à une économie de marché : les cheminées se sont éteintes, les magnaneries se sont tues et les murettes écroulées.

La crise des économies locales s'est traduite par un déclin démographique intense. La chute des effectifs est vertigineuse. De 1881 à 1968, les communes rurales de l'arrière-pays perdent la moitié de leurs habitants. Le déclin s'accompagne d'un vieillissement des populations résiduelles et d'un amenuisement de la population active. Dans la plupart des communes, les taux d'activité tombent de 36 % à 26 % ; la population employée dans l'industrie disparaît ; les départs s'accélèrent ; le solde migratoire est toujours négatif. Seule subsiste une population agricole qui semble davantage destinée à la " maintenance " qu'à la production proprement dite. C'est alors l'image classique des maisons abandonnées, des écoles fermées et des rues désertes.

Pourtant, ce cliché a cessé d'être le fidèle reflet de la réalité. Dès le samedi ou aux jours d'été, les volets s'ouvrent, les villages se repeuplent, les rues sont à nouveau animées. Aux populations permanente en voie de disparition, se substitue progressivement, sans conflit, une population saisonnière qui tend à devenir l'une des composantes majeures du peuplement de l'arrière-pays.

Vers un nouveau type de peuplement rural

Les recensements démographiques classiques méritent en effet d'être révisés ; ils ne tiennent pas compte des migrations estivales ou de week-end des villes vers la campagne. Or, comme nous allons le voir, le poids numérique de cette nouvelle population qui bâtit, dégrade ou aménage, induit des charges, apporte des recettes, devient de plus en plus important.

Nous avons dans cette optique recensé le *nombre de nuitées* passées par les touristes dans les 20 communes pré-citées au terme d'une enquête minutieuse auprès de chaque habitant [4].

Il est net que la population de l'arrière-pays varie fondamentalement et offre un visage différent selon qu'on l'observe en été ou en hiver. Tel village possédant 1000 habitants légaux au moment du recensement en a, par exemple, 2500 au mois d'août. Parmi les 227 800 nuitées liées au tourisme, recensées (dont les 2/3 en logements secondaires), 70 % se concentrent pendant les trois mois d'été (45 % au seul mois d'août).

Dans une optique opérationnelle et sans commettre de confusion entre population permanente et temporaire, il peut être instructif de tenir compte de cette nouvelle population dans la population totale rurale de façon à obtenir une population théorique de consommateurs uniformément répartis sur les 365 jours de l'année :

$$\frac{N \text{ nuitées}}{365} = N \text{ habitants théoriques supplémentaires.}$$

Dans les 20 communes échantillon, peuplées de 6557 habitants permanents en 1968, on obtient de la sorte 624 habitants théoriques supplémentaires, ce qui correspondrait à une augmentation théorique uniforme de 10 % environ.

Ainsi, les répercussions engendrées par la mise en place temporaire de nouvelles populations obligent à reconsidérer le poids démographique réel supporté par l'arrière-pays. Certes, la proportion obtenue ne constitue pas encore un pourcentage décisif mais il convient de tenir compte de sa cadence élevée d'augmentation. Il semble désormais illusoire de vouloir aborder la géoécono-

http://rcin.org.pl

mie des " espaces marginaux " sans tenir compte de cette donnée essentielle. En faisant figurer (après pondération) l'apport des populations temporaires, certains villages auraient retrouvé (en volume théorique) la quantité de population qu'elles avaient voici 15 ou 20 ans. Ainsi, le pittoresque village roman de Saint-Guilhem-le-Désert aurait par exemple autant de consommateurs qu'en 1946. La population est donc sur la voie du changement. A l'image de communautés rurales à faciès agricole, se substitue de plus en plus une population rurale temporaire à faciès " résidentiel " [1].

Naturellement, les populations appelées à combler les vides laissés par l'exode, sont issues des villes, mais un nombre important d'entre elles donnent en quelque sorte le " négatif " photographique de cet exode. Une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de logements secondaires héraultais [4] montrait en effet que dans 60 % des cas, les propriétaires interrogés étaient originaires de la commune. La deuxième enquête réalisée auprès de 680 chefs de famille des vingt communes citées précédemment, montrait que les retraités représentent 28 % de l'effectif, les commerçants 19 %, les professions libérales 18 %, les employés 14 %, les ouvriers et agriculteurs 8 %.

Les sites les plus réputés fixent préférentiellement la bourgeoisie nationale et locale qui hésite toutefois de moins en moins à s'étendre vers les lieux les plus éloignés. La distance par rapport aux villes proches joue enfin un rôle déterminant dans l'origine géographique de la clientèle.

VERS UNE " MÉTAMORPHOSE " DE L'HABITAT RURAL

L'arrivée d'un nouveau type de population entraîne des besoins nouveaux notamment dans le domaine de l'habitat. Celui-ci tend de plus en plus à s'éloigner de sa fonction traditionnelle.

Autrefois, l'habitat rural de l'arrière-pays était le reflet du terroir. La maison se caractérisait par une utilisation du matériau le plus proche, s'adaptait aux différents types de mise en valeur. C'était le plus souvent, la projection de " l'outil agricole ", mais aussi la demeure du paysan mineur. La diminution constante de la population agricole et le développement spectaculaire des résidences secondaires montrent que l'arrière-pays se plie de plus en plus à un mode de vie nouveau.

Les mécanismes du changement et la mise en place d'un nouveau type d'habitat

Dans l'arrière-pays, l'abandon massif de l'habitat permanent et de ses dépendances en permet la réutilisation pour la détente. La désertion s'est avérée la plus intense dans les communes les plus éloignées des axes de circulation. Quelquefois, l'habitat a même disparu complètement [2]. Aux alentours des années 1955-1960, le stock de maisons inoccupées en permanence était impressionnant. Dans les vingt communes de référence, le tiers environ des logements habitables était pratiquement abandonné. C'est au moment où la " vacance " immobilière de l'arrière-pays atteint cette inquiétante proportion que se manifestent les premiers offets du tourisme de masse et que se développe en Languedoc la ruée sur les résidences secondaires. Au cours de la période suivante, dont on peut situer le début vers les années 60, l'arrière-pays n'est plus qu'un marché

[1] Pour être exhaustif, il faudrait tenir compte du nombre croissant de retraités.
[2] En 140 ans, le village de Saint-Guilhem a vu disparaître 75 bâtiments (Source : cadastre).

http://rcin.org.pl

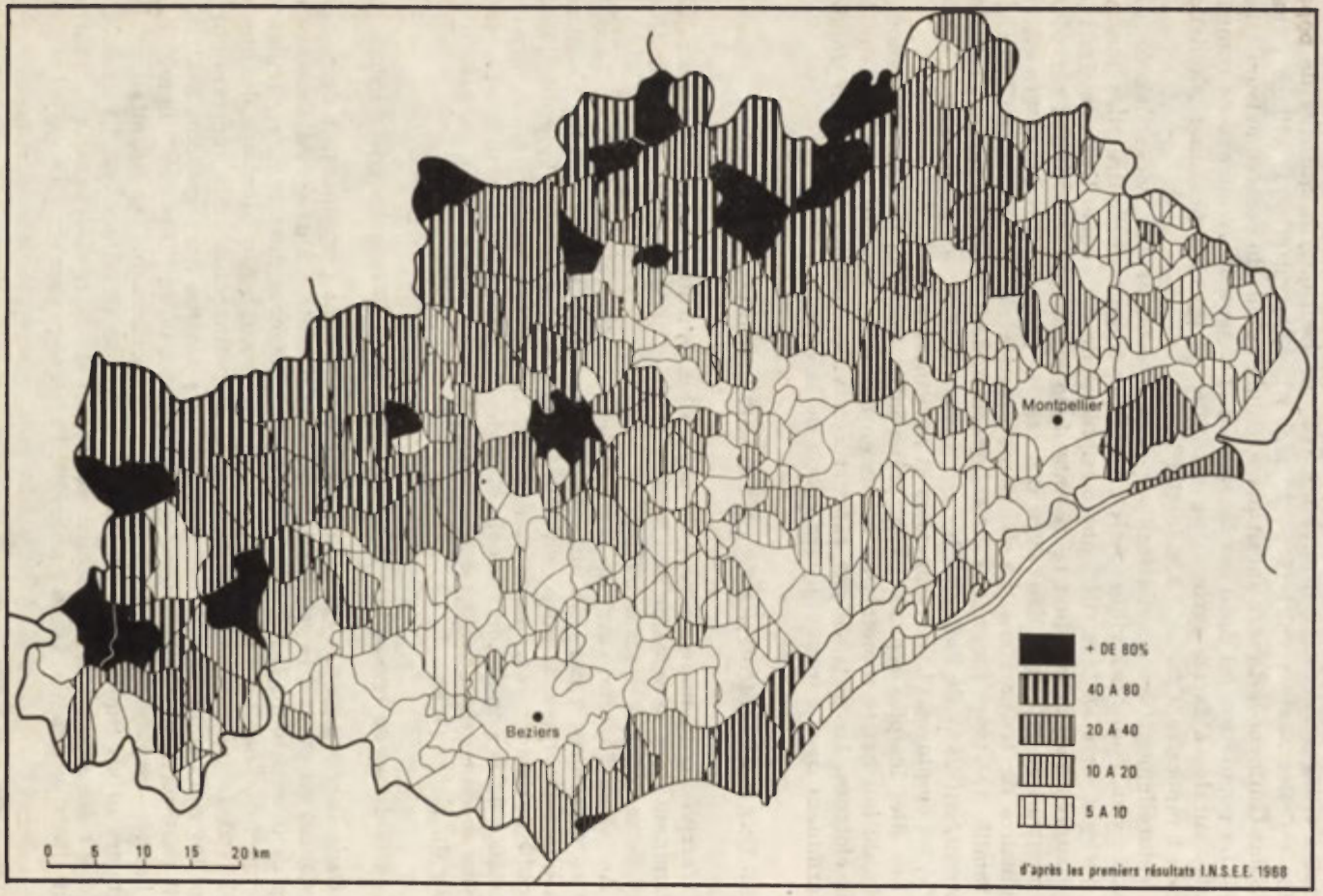


Fig. 1. Taux approximatif des résidences secondaires par commune en 1969 (Hérault) to $= \frac{RS}{RP} 100$

http://rcin.org.pl

où se déroule le complexe urbain d'appropriation et où apparaissent les premières opérations spéculatives.

De 1962 à 1968, les 12 cantons de l'arrière-pays héraultais ayant connu des variations de population négative, voient leur capital de résidences secondaires augmenter d'environ 20 % [4]. Dans les vingt communes étudiées, cette augmentation atteint 70 % ; ce qui représentait alors en moyenne 40 logements secondaires pour 100 principaux. La " reconquête " qui porte exclusivement sur des logements anciens approche parfois la " digestion totale " de l'habitat permanent. Nombreux sont maintenant les villages où les logements secondaires l'emportent largement sur les logements permanents.

Ainsi, dans l'arrière-pays, le poids croissant des logements de détente illustre-t-il l'ampleur des mutations en cours. Il est urgent de réviser la conception ancienne de l'habitat rural-agricole pour prendre conscience de son " éclatement " et de son adaptation à la nouvelle fonction des campagnes (Fig. 1).

Les formes de réoccupation et la transformation des " cellules villageoises "

Les formes de réoccupation découlent souvent du mode d'appropriation. Il s'agit fréquemment d'une habitation héritée donnant au logement secondaire un caractère relativement " passif " ; il s'agit aussi, de plus en plus, *d'achat volontaire*. Dans le haut Lodévois par exemple, sur 6 logements secondaires acquis entre 1954 et 1957, quatre mutations étaient liées à un héritage et deux à un achat volontaire. Entre 1966 et 1969, sur 72 logements devenus " secondaires ", 18 étaient dûs à un héritage et 54 à un achat. Le degré de dynamisme residentiel d'une commune ou d'une zone et sa situation sur le chemin des transformations qui en découlent, peuvent donc être mesurés non seulement par le " taux de résidence secondaire ", mais aussi par le ratio : logements secondaires achetés/logements secondaires hérités.

Il serait malgré tout inexact d'affirmer que la transformation de l'habitat traditionnel s'effectue exclusivement au profit des habitants des villes. Divers ruraux ont parfois compris l'intérêt de la *location* et trouvent dans cette forme d'activité un revenu d'appoint non négligeable. C'est ainsi par exemple qu'en 1972, les 213 gîtes ruraux du département de l'Hérault ont été occupés en moyenne 71 jours par an et qu'ils ont rapporté à leurs propriétaires 400 000 francs de location [2]. Cependant, cet intéressant revenu d'appoint semble insuffisant pour fixer les populations permanentes et empêcher l'éclatement ou la disparition des cellules villageoises traditionnelles [3].

Face à une telle " dynamique ", il est clair que nous assistons impuissants à un processus cumulatif de désintégration ainsi qu'à la disparation progressive du système de valeurs paysannes qui a façonné nos paysages avec lenteur durant des siècles.

Le cas de Saint-Jean-de-Buèges, pittoresque village de la vallée de la Buège, est un témoignage (Fig. 2, 3). Au XVIII[e] siècle, son économie était prospère : la préparation du charbon de bois, l'élevage caprin et ovin, l'existence d'une petite industrie textile lui assuraient un état démographique équilibré. Au XIX[e], le développement de la culture des vignes et surtout de l'olivier ne démentait pas le succès que venait d'ailleurs confirmer l'installation d'un atelier de bonneterie. Mais à la fin du XIX[e], à l'image de toute la garrigue, Saint-Jean est en crise ; l'arrivée des laines australiennes, la commercialisation poussée du " charbon de terre ", la crise du phylloxéra détruisent l'harmonie du village.

[3] On note en effet que l'essentiel des dépenses de consommation ne s'effectue ni chez l'agriculteur ni auprès du commerce local, mais dans le bourg centre [2].

http://rcin.org.pl

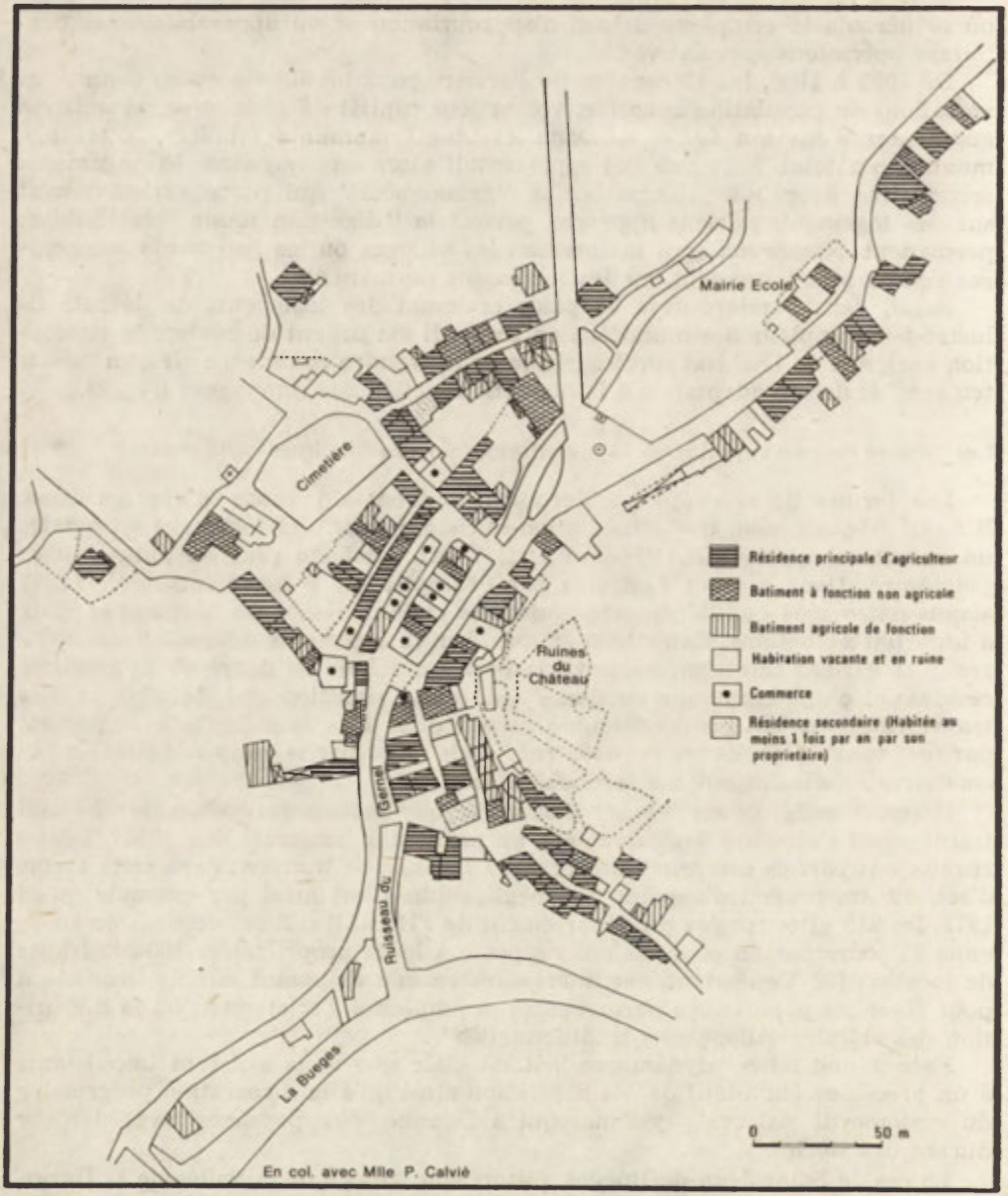


Fig. 2. St. Jean de Buèges en 1939

De 1880 à 1968, il perd 70 % de ses habitants. Au niveau du capital immobilier et de la vie même du village, les conséquences sont tragiques. La cellule villageoise se replie sur elle-même ; toute vie collective disparaît, les bâtiments se dégradent. Les commerces se rétractent : il y en avait 11 en 1914, il en reste trois en 1970. En 1939, 20 logements sont vacants ; en 1950, il y en a 48 dont 12 tombent en ruine. La même année, disparaît l'école communale. Cependant une phase de réoccupation se dessine. Les premiers acheteurs de résidences secondaires se manifestent, attirés par le site exceptionnel de Saint-Jean. La " recolonisation " s'étend progressivement au cours des années suivantes si

http://rcin.org.pl

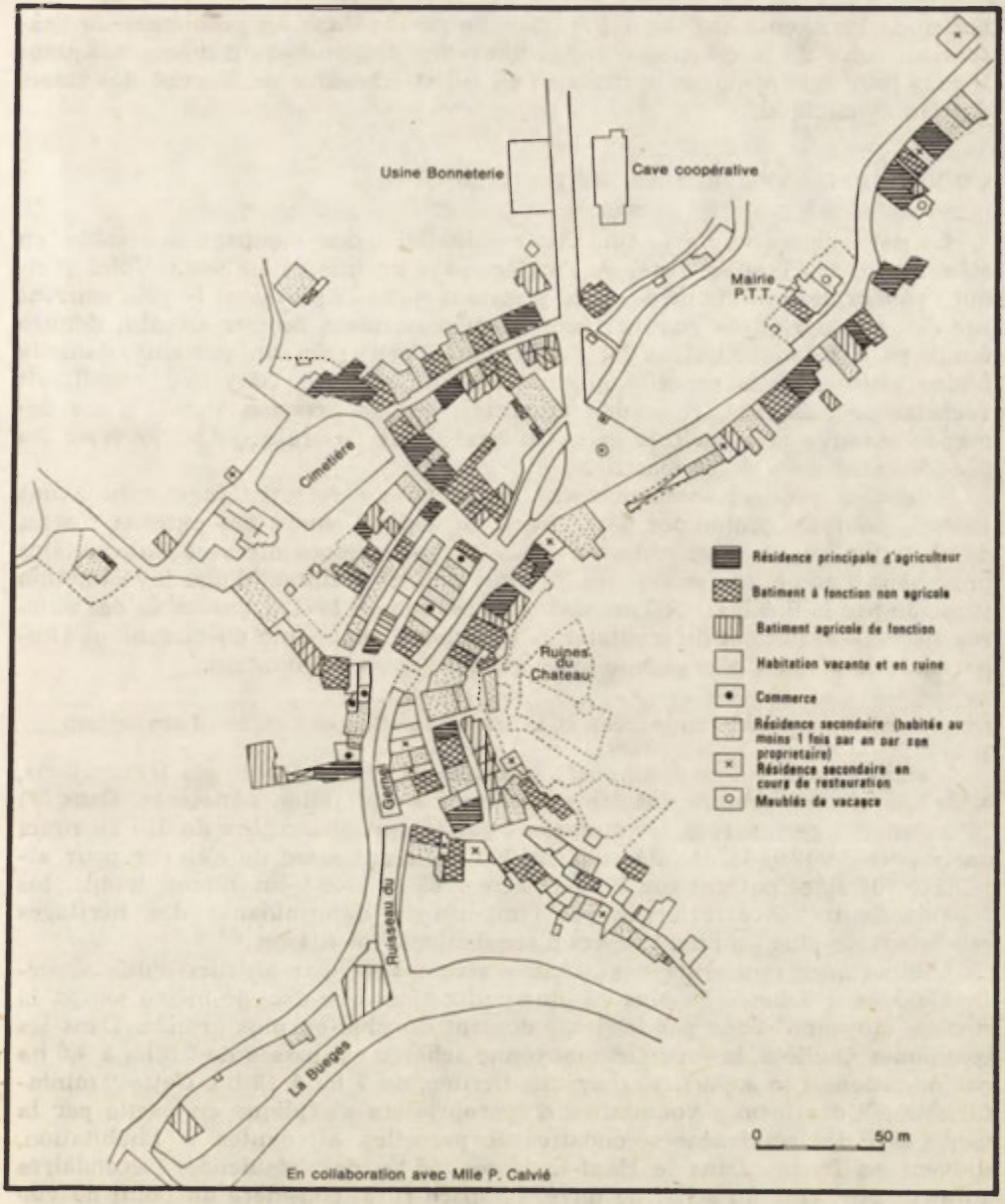


Fig. 3. St. Jean de Buèges en 1968-1969

bien qu'en 1968 seuls quelques logements sont inoccupés en permanence. De quatre en 1939, les habitations de détente sont passées à soixante en 1968. La structure du village s'est modifiée ; la population essentiellement urbaine a restauré les façades, décoré le village et adapté Saint-Jean à sa nouvelle fonction. Dans le bourg qui vit désormais au rythme des migrations dominicales et estivales, l'agriculture ne constitue plus qu'une survivance et le tissage un souvenir. C'est la remise en cause définitive d'un mode ancien d'organisation.

Toutefois, la " recolonisation " approche de son terme. Bien qu'importante,

http://rcin.org.pl

l'offre de logements anciens a été tarie. Se posent donc les problèmes de l'extension, voire de la création d'unités nouvelles dotées d'équipements adéquats. Il faut pour cela acquérir la maîtrise du sol et affronter un marché des terres devenu dynamique.

UN NOUVEAU TYPE DE MARCHÉ FONCIER

Le développement de la fonction résidentielle des campagnes semble en effet conférer à l'espace rural de l'arrière-pays un intérêt nouveau. Voici quelques années, les mutations de terre y étaient rares et portaient le plus souvent sur des appropriations par héritage. L'investissement foncier citadin, donnée familière aux languedociens [1] s'effectuait à peu près uniquement dans la plaine viticole où la capacité productrice de la terre convoitée constituait l'échelle de référence. Il semble désormais que la pression élevée d'une demande massive non agricole et extra-locale, soit en train de bouleverser les données anciennes de ce marché.

Afin d'en préciser sommairement les grandes caractéristiques, nous avons procédé pour les communes déjà citées, au dépouillement des extraits d'actes de mutation adressés au cadastre. Nous y avons ajouté diverses informations provenant d'une étude antérieure [3] ainsi que les résultats d'une investigation conduite par la S.A.F.E.R. : Languedoc-Roussillon en 1971. L'ensemble des sources disponibles permet de constater la turbulence choissante du marché et l'importance de plus en plus grande prise par les achats des citadins.

Le dynamisme croissant du marché et la transformation des modes d'acquisition

L'arrière-pays qui se distinguait autrefois par la rareté de ses transactions, a vu soudain son marché foncier connaître une animation croissante. Dans les 15 communes considérées, les mutations qui étaient au nombre de 529 au cours de la période 1950-54 et intéressaient 300 ha, n'ont cessé de s'élever pour atteindre 781 actes portant sur 500 ha entre 1965 et 1969 [4]. En même temps, les échanges autrefois caractérisés par l'importance déterminante des héritages revêtaient de plus en plus l'aspect d'acquisitions volontaires.

L'importance croissante des achats s'accompagne par ailleurs d'une superficie moyenne achetée de plus en plus petite alors que dans le même temps, la surface moyenne cédée par héritage devient de plus en plus grande. Dans les communes étudiées, la superficie moyenne achetée est passée de 5,6 ha à 4,5 ha par mutation et la superficie moyenne héritée, de 7 ha à 12 ha. Cette " miniaturisation " des formes volontaires d'appropriation s'explique en partie par la vente avec les résidences secondaires de parcelles attenantes à l'habitation, souvent en friche. Dans le Haut-Lodévois 56 % des résidences secondaires auraient provoqué un achat de terre. L'espace rural considéré du point de vue de sa non extensibilité et de ses capacités récréatives ou de détente devient de plus en plus une valeur refuge sûre.

Le " délestage " de l'agriculture

Dans l'arrière-pays, le dynamisme croissant du marché n'est pas le signe d'une augmentation de la demande de la part des intervenants traditionnels. Il est au contraire symptomatique d'un " délestage " du secteur agricole au

[4] L'année 1969 correspond dans ce cas au terme de notre documentation.

http://rcin.org.pl

profit d'agents externes d'origine citadine. Celui-ci se traduit notamment par l'importance grandissante des cessions d'agriculteurs.

Les cédants sont en effet essentiellement des agriculteurs ; ces derniers vendent le plus souvent possible de friches ou de terres de mauvaise qualité [1]. Dans la vallée de la Buège, le nombre de cessions effectuées par les agriculteurs qui était de 50 entre 1950 et 54, est passé à 80 entre 1950 et 1959 et à 95 entre 1965 et 1969 et portaient surtout sur de la garrigue inculte. Par voie de conséquence les acheteurs sont de plus en plus des non agriculteurs. A Saint-Guilhem entre 1950 et 1959, 60 % des acheteurs étaient des non agriculteurs ; entre 1959 et 1969, la proportion s'élevait à 85 %. Les acquéreurs non agriculteurs appartiennent en général aux professions libérales, cadres supérieurs et gros commerçants ; il faut également noter l'entrée en force de quelques sociétés publiques, agents régulateurs du marché ou de redistribution : l'O.N.F., la C.N.A. R.B.R.L., les S.A.F.E.R. [5]

S'il fallait en définitive tirer le bilan de ces appropriations, il y aurait lieu de souligner que le solde achat-vente s'établit en faveur des non-agriculteurs, et cela de plus en plus. Si la tendance devait se poursuivre dans l'arrière-pays, les agriculteurs finiraient par disparaître purement et simplement du marché dans des délais très courts.

L'extension de l'appropriation externe

L'appropriation foraine qui se manifeste par une dépossession de plus en plus marquée des populations autochtones prend elle aussi une extension croissante. Les cédants sont presque toujours des personnes domiciliées dans la commune siège de la parcelle mutée. Dans le Haut-Lodévois par exemple, au cours des 20 dernières années, 575 vendeurs sur 739 étaient des habitants du pays. En retour les acquéreurs sont principalement des citadins et cela de plus en plus. A Saint-Guilhem, 70 % des acquisitions foncières réalisées au cours de la dernière décade l'ont été par des non résidents.

Ainsi l'arrière-pays apparaît-il comme le lieu de prédilection d'un transfert de terres accéléré. Ce transfert, quelque temps limité au profit des grandes villes de la région, s'accompagne désormais d'une arrivé en force des capitaux étrangers. Selon une analyse exhaustive effectuée par le bureau d'études de la S.A.F.E.R. Languedoc, on notait qu'au 1er octobre 1971, 1000 étrangers avaient acheté 25 000 ha en Languedoc. Ces achats, concentrés dans l'arrière-pays le plus dépeuplé, qui ne représentaient que 2,2 % du marché des terres en 1964, en représentent maintenant 10 % ; 157 communes ont été concernées, ce qui correspond à une acquisition moyenne de 92 ha pour chacune d'entre elles [6]. Les étrangers acquéreurs sont principalement des Belges et des Hollandais. Deux d'entre eux — agents immobiliers — ont d'ailleurs défrayé la chronique locale en revendant à leurs compatriotes au prix fort, des lambeaux de garrigues achetés deux ane plus tôt à 830 F l'hectare.

Mais au-delà de l'anecdote, il y a lieu de mesurer l'importance que revêt une telle dynamique pour l'espace rural de l'arrière-pays. Qu'elle se traduise par une " agromanie " comme le biologiste américain qui cultive 2 ha de garrigues à Saint-Jean, qu'elle se traduise par l'acquisition d'une propriété d'agré-

[5] Office National des Forêts, Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône-Languedoc, Société d'Aménagement Foncier et Rural.

[6] D'après la S.A.F.E.R., les étrangers auraient acquis respectivement en 1964, 1965, 1966, 1967, 1968 et 1969 — 600 ha, 300 ha, 1 400 ha, 1 400 ha, 1 700 ha et 2 400 ha, soit 2,2 %, 1,2 %, 6,2 %, 5,7 %, 7,7 %, et 10,0 % de la surface mise en marché.

http://rcin.org.pl

ment ou la spéculation à grande échelle, ces achats reposent sur les virtualités récréatives d'un espace rural qui a désormais cessé d'être perçu en fonction de ses " performances agricoles ". L'espace rural autrefois " simple bien de production, devient désormais très largement un bien de consommation " [1].

* * *

L'espace rural de l'arrière-pays languedocien d'abord caractérisé par la mise en place d'un processus d'abandon se distingue désormais par une sorte de " recolonisation " à finalité récréative. Nous assistons à la reconquête rapide d'un capital immobilier voué à la ruine et à sa réutilisation sous forme d'habitat secondaire ; il en découle un gonflement considérable de la population d'été et de week-end qui correspondrait (pour les cas étudiés) à ce que donnerait en volume global un surplus de population permanente d'au moins 10 %. Simultanément, le marché des terres connaît une forte animation sous l'effet des achats massifs réalisés par les citadins.

Il en découle des menaces graves au niveau de la conservation des paysages. En s'accordant une liberté d'action trop grande, les nouveaux intervenants portent atteinte à l'esthétique des campagnes tandis que s'altère de façon irréversible l'image d'un paysage rural ordonnancé et harmonieusement intégré à son milieu.

La cadence accélérée de l'appropriation du sol par les citadins comporte elle aussi des perspectives inquiétantes ; car l'abandon de la terre par le paysan, occupant traditionnel, conduit presque toujours à la dégradation des sols. La murette s'écroule, le sol se ravine, la châtaigneraie disparaît, l'incendie est trop tard maîtrisé. Les partisans des thèses productivistes de l'agriculture devraient réfléchir sur les conséquences à long terme de cette perte de substance et sur les nécessités de maintenir une "nature " au service de l'homme.

Université de Montpellier
et Centre National de la Recherche Scientifique

BIBLIOGRAPHIE

[1] Berger, A., Lacombe, P., Soulier, A., Espace rural et transactions foncières, *L'Economie Méridionale,* 1970, n° 71.

[2] Bonhomme, M., *Les apports économiques du tourisme en milieu rural.* Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 1972 (document offset).

[3] Dugrand, R., *Villes et campagnes en Bas-Languedoc.* P.U.F., Paris 1963.

[4] Soulier, A., *Contribution à l'étude des fonctions résidentielles de la compagne languedocienne ; résidences secondaires et mutations rurales dans le département de l'Hérault.* Thèse de 3e cycle, Montpellier 1969, 230 p.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LE TOURISME RURAL : UNE SOLUTION PARTIELLE À LA RENOVATION RURALE DU MASSIF CENTRAL

JEAN-PIERRE MICHEL

A l'heure où l'agriculture de moyenne montagne semble abandonnée après un siècle d'exode rural à un élevage extensif de bovins " maigres " ou à une reconversion " structurelle " pour le lait — production la moins souhaitable dans la conjoncture actuelle — le grand public découvre le besoin de vivre plus près de la nature. Et le Massif Central, longtemps tenu à l'écart des grands courants touristiques, trop facilement assimilé aux ennuyeuses vacances à la campagne, n'est plus seulement un lieu de séjour dans la famille restéee au pays, ou un arrêt éventuel en quelques sites " méritant un détour " pour le tourisme de passage.

Le tourisme rural y permet la mise en valeur de vastes possibilités d'accueil : la déprise profonde dont il fut et reste l'objet a multiplié les bâtiments inutilisés ; la mécanisation tardive libère une partie de la main-d'oeuvre des exploitations agricoles ; le milieu invite à la détente et au repos ou aux longues randonnées ; la variété des sites touristiques et des paysages sont source d'activités multiples convenant à tous les goûts et toutes les classes sociales. L'agriculteur peut mettre à la disposition du citadin une partie de ses loisirs forcés. S'intégrer à la " société de consommation " et en " urbaniser " son mode de vie. Le touriste, de son côté, apporte une possibilité de survie aux services élémentaires moribonds et favorise la création d'activités de loisirs.

Le tourisme rural est-il une solution pour la rénovation rurale des pays de moyenne montagne où toute industrialisation moderne est utopique, faute de main-d'oeuvre, de capitaux et de voie de circulation facile ? Il ne semble pas être une panacée. Selon les conditions agraires, naturelles et sociologiques, son rôle varie profondément d'une petite région à l'autre. Certains secteurs ou certains sites, privilégiés du point de vue touristique sont souvent les plus défavorisés du point de vue agricole. En outre dans l'aménagement volontariste, on ne peut engager que des actions ponctuelles, à l'échelle de l'exploitation ou tout au plus à l'échelle du " pays ". La réussite dépend alors de la qualité de l'animation et de la participation de la population concernée. Or, les initiatives locales font trop souvent défaut ; ce sont des organismes officiels qui se révèlent outils de coordination et de réalisation, mais aussi et surtout instruments d'une révolution des esprits, seule capable d'assurer la croissance économique parallèlement à la protection de la nature.

http://rcin.org.pl

LE FAIBLE APPORT DU TOURISME TRADITIONNEL AU MONDE RURAL

La grande chance du Massif Central est de posséder tout ce qui manque aux citadins : l'air pur, le calme, l'eau vive et limpide, les grands espaces silencieux. Il possède en outre d'autres atouts spécifiques : des sites majestueux, un riche passé, des monuments célèbres, des paysages agraires particuliers et même des techniques agricoles proches de celles du début du siècle dans quelques exploitations. Une enquête statistique récente [5] fait apparaître que 79,5 % des communes rurales qui ont une activité touristique dans la région de programme Limousin, et 78,5 % dans celle de l'Auvergene, ont comme " attrait principal ou unique " la trinité " calme-repos-détente ". Mais ces possibilités touristiques, considérables au prix de quelques aménagements, sont encore sous-exploitées.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL SOUS-UTILISÉES

Dans les huit départements du Massif Central entièrement inclus dans la zone de moyenne montagne[1], 82,4 % des communes rurales ont une fonction touristique déclarée, avec un record de 100 % (192 sur 192) pour le département de la Lozère. Elles accueillent 9,6 % de la population saisonnière[2], mais sans doute 12 à 13 % pour l'ensemble du Massif Central compte tenu de régions comme les Cévennes ou le Vivarais non retenues dans le découpage départemental. L'ensemble se situe donc sur un plan comparable aux zones rurales des régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur-Corse (respectivement 11,9 et 11,7 %), juste après la Bretagne (15,3 %) et loin devant les autres régions.

En période de pointe, la population rurale augmente de 64 % — contre 58 % pour la moyenne française. Mais seule la Lozère avec un accroissement de population de 136 % soutient la comparaison avec la Haute-Savoie (151 %), la Bretagne (116 %) ou la Provence-Côte d'Azur-Corse (112 %). Différence d'autant plus sensible que la population locale est bien moindre dans le Massif Central.

Ce sous-peuplement relatif est un premier élément d'explication. Dans ce pays de faibles densités humaines et d'habitat dispersé, les communes, étendues, sont, faute de ressources, mal équipées. Or, si le citadin désire échapper aux " agressions " de la ville, il entend également retrouver durant son mois de vacances le confort qui lui est familier. Pourtant, 72 et 81 % des capacités d'accueil sont seulement utilisées dans les régions Limousin et Auvergne, en période de pointe (très peu en dehors des mois de juillet et août), hormis quelques centres et stations. La médiocrité du climat n'est pas une explication plus décisive : La Lozère, communes urbaines incluses, n'héberge que 96 000 touristes alors que les Gorges du Tarn reçoivent 400 000 visiteurs et l'Aven Armand 130 000.

Une absence de tradition et la médiocrité des structures d'accueil semblent être les raisons décisives qui justifient que le Massif Central demeure, pour l'essentiel, une région de tourisme de passage et de séjour dans la famille ou dans des résidences en propriété, comme le suggère le Tableau 1.

---

[1] Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Lozère et Aveyron.

[2] La population saisonnière est définie par l'enquête communale 1969-1970 " comme l'excédent de population dans la commune en période de pointe, ces personnes devant effectuer dans la commune un séjour d'une durée d'au moins une nuit ".

http://rcin.org.pl

TABLEAU 1. Composition de la capacité d'accueil des communes rurales et estimation de la population saisonnière accueillie

Circonscription administrative	Structures de la capacité d'accueil (en %)							Capacité d'accueil (personnes)	Population saisonnière (personnes)
	A	B	C	D	E	F	G		
Limousin	2,7	2,7	15,8	8,7	6,3	29,5	34,3	287 000	206 000
Auvergne	4,8	4,5	15,0	15,3	8,6	37,0	14,8	489 000	396 500
Lozère	5,5	6,4	4,4	10,1	10,8	62,8		89 800	?
France	3,8	2,6	26,1	16,0	6,9	31,2	13,4	—	—

(A — hôtel de tourisme; B — hôtel de préfecture + pension; C — camping; D — Gîte + maison familiale + V.V.F.; E — colonie de vacances; F — résidence secondaire; G — séjour chez l'habitant + divers)

Source : Le tourisme rural [5] pour le Limousin, l'Auvergne et la France; Lozère [6].

LES VACANCES FAMILIALES, LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DE RETRAITE : UN FAIBLE APPORT À L'ÉCONOMIE LOCALE

De toutes les formes d'accueil en milieu rural, celle qui engendre le plus la méfiance ou l'hostilité de la population locale est la résidence secondaire, car les citadins, ou les promoteurs, qui dominent le marché foncier ne tiennent souvent, faute de les connaître, aucun compte des besoins propres de la communauté où ils s'imposent.

Comme le démontrent les études de Hugh D. Clout [3] et de la Direction départementale de l'agriculture de Lozère[3], il faut distinguer les résidences de vacances et celles de week-end. Les résidences de week-end, propriété de la bourgeoisie des grandes agglomérations périphériques pour la plupart sont construites à proximité de ces dernières, sur les grands axes de circulation ou près de centres touristiques où la pratique du nautisme ou des sports d'hiver sont possibles ; centres dont l'essor récent est lié au développement de ce type de séjour, comme : Le Chambon-sur-Lignon, Aydat, Basse-en-Chandesse ou les stations du Forez. Il s'agit toujours de régions très dépeuplées où le coût de la construction ou de la reconstruction était à l'origine intéressant : vallées cévenoles pour les Nîmois, les Alésiens et les Montpellierains, Chaine des Puys et Mont Dore pour les Clermontois, Mont du Forez et Haute-Loire pour les Stéphanois et les Lyonnais. Les *résidences de vacances,* propriété de gens de classes sociales plus modestes, venus de toute la France et notamment de la capitale, sont davantage représentées dans des régions plus enclavées, mais aussi plus agricoles. Elles ont généralement été acquises par héritage et ce sont donc de vieilles demeures restaurées, disséminées à proximité des centres urbains locaux et des principales voies de pénétration. C'est aussi dans ces secteurs que l'on rencontre le plus grand nombre de séjours dans la famille, par des vacanciers de même origine.

Cette exigence commune de la proximité de bonnes voies de pénétration et de centres urbains, M. C. Bernard et F. Auriac l'ont retrouvée dans la localisation des résidences de retraite dans la montagne lozérienne et gardoise [1].

La conséquence le l'implantation de ces résidences secondaires et de retraite ne sont pas toujours bénéfiques pour le milieu rural qui les accueille. Si l'isolement recherché n'est que relatif, les exigences sur l'équipement à réaliser pour satisfaire les besoins de confort sont absolus et ne sont pas compen-

[3] Cf. *Lozère* [6], carte 49.

http://rcin.org.pl

sées par la minime participation financière aux recettes des Communes : 56 F par cote mobilière et par résidence, 108 F pour l'impôt foncier en moyenne par an en Lozère [4]. C'est l'une des causes les plus importantes de l'endettement des communes rurales, d'autant que la forte dispersion accroît le volume des dépenses de manière quasi géométrique. En outre, l'achat à prix élevé des terrains et des bâtiments entraîne une spéculation qui empêche les municipalités de constituer des réserves à bâtir, rend difficile l'installation de jeunes ruraux et peut inciter les agriculteurs à liquider leur exploitation pour un profit immédiat. Enfin, les fautes de goût dans la construction dénaturent souvent le paysage, le rendant moins attractif pour les vrais amoureux de la nature. Cependant cette fonction résidentielle de repos a des aspects positifs. Bien qu'il s'agisse en grande majorité de petites retraités, les retraités immigrés — pour la plupart des retours au pays — apportent des revenus supérieurs par rapport à ceux qui sont restés au pays après leur vie active.

Créatrice de peu d'emplois cette fonction résidentielle a le mérite, difficilement qualifiable, de préserver le maintien d'activités de service — petits commerces, artisanat du bâtiment — sans lesquelles la vie deviendrait problématique. Enfin l'entretien d'un patrimoine architectural fort menacé est assuré par le biais des réfections des bâtiments aménagés.

Mais là encore il faut distinguer entre résidences de week-end qui profitent peu au pays — puisque les achats sont faits à la ville avant le depart et les, constructions entreprises par des sociétés citadines — et les résidences de vacances qui favorisent l'activité des centres ruraux.

Ainsi il y a pour cette forme de tourisme ou de villégiature davantage superposition ou juxtaposition qu'intégration au milieu rural qui ne bénéfie que modestement et indirectement du développement de cette fonction résidentielle de repos. Celui-ci tend d'ailleurs à s'essoufler ; l'apparition sur le marché immobilier de résidences secondaires récemment aménagées semble l'indiquer. Leur attrait ne correspondrait-il pas davantage au plaisir de la nouveauté ou du bricolage, contrariée à moyen terme par celui du changement?

Notons enfin, que le type d'apports de cette forme de loisirs n'a rien de spécifique d'un milieu montagnard, mais qu'il se rapproche davantage par son mode de répartition dans l'espace — aire d'attraction périurbaine, dissémination selon les axes de circulation et quelques pôles de loisirs — au monde des campagnes, tel celui que l'on peut retrouver en Normandie par exemple [2].

LE FAIBLE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME HÔTELIER ET DU CAMPING

Autres formes d'accueil traditionnelles, le tourisme hôtelier et le camping-caravaning sont fort peu développés comme le montre le Tableau 1. Or si le premier s'adresse à une clientèle plutôt aisée et le second à une clientèle plutôt ouvrière, un point commun les rapproche, leurs adeptes sont essentiellement des gens qui rayonnent à partir d'un point fixe.

Alors que 26,1 % des modes d'hébergement en milieu rural sont, pour la France entière, le fait du camping, sa part relative tombe à 15,8 % en Limousin, à 15 % en Auvergne, et à 4,4 % en Lozère. Cette faible part générale aux zones de montagnes, l'altitude seule ne saurait l'expliquer même si l'exemple de la Lozère laisse à penser qu'il s'agit d'un facteur aggravant. En premier lieu, la statistique ne fait pas apparaître ni la part du camping sauvage important dans ces régions, ni celle du camping à la ferme, comptabilisés l'un et l'autre dans la catégorie " accueil chez l'habitant et divers ". Même en comptant comme la

[4] Source : Direction des impôts, en : *Lozère* [6], p. 59.

http://rcin.org.pl

D.D.A. Lozère un accroissement statistique, exceptionnel de 50 % pour ce département, la faiblesse relative demeure. La faute en incombe au mauvais équipement des campings ruraux : aucun camping trois étoiles en Lozère où la plupart des 34 terrains sont en somme des prairies équipées d'un bloc sanitaire. Dans le Puy-de-Dôme, les meilleurs campings — au demeurant surpeuplés — sont à la périphérie des centres urbains. Mais la faute incombe aussi à un mauvais calcul économique. Les commerces proches des terrains de camping pratiquent des prix abusifs ; ile découragent les couches les moins favorisées qui, malgré la promiscuité, préfèrent, compte-tenu de l'incompressibilité de leur budget vacances, les campings des grands centres, voire les campings du littoral méditerranéen où la concurrence des grands magasins permet l'abaissement des prix des produits alimentaires. Paradoxalement, en dehors des pêcheurs convaincus, l'expérience personnelle nous a montré que les campings sont surtout utilisés pour un long séjour [5] par des cadres moyens ou supérieurs. Nous verrons en cours d'analyse que ce n'est qu'un exemple de l'échec de la forme de tourisme social qui semblait devoir être la raison d'être de ces régions.

La qualité de l'hôtellerie est tout aussi déficiente. Conséquence de la durée limitée de la saison touristique qui ne dure que deux mois, en juillet et août, en dépit de prix très compétitifs et d'un effort pour abaisser les prix hors saison. Pour 5,4 % en Limousin, 9,3 % en Auvergne et 11,9 % en Lozère de capacité d'accueil hôtelière, on compte respectivement 2,7 %, 4,5 % et 6,4 % de capacité d'accueil en hôtel de préfecture. Les hôtels, étroitement localisés dans les petits centres urbains ou touristiques et dans les communes rurales pénétrées par des voies de communication importantes, ne peuvent se développer car les investissements exigés seraient peu en rapport avec la valorisation possible pour une si courte durée de la saison tourisique. Ceci est d'autant plus regrettable que la création hôtelière serait celle susceptible d'offrir le plus grand nombre d'emplois à la population locale.

TABLEAU 2. Création d'emploi en fonction du mode d'hébergement

Mode d'hébergement	Nombre d'unités	Nombre d'emplois créés
Hôtellerie et V.V.F.	10 lits	2
Meublés, gîtes	100 lits	2
Camping	100 touristes	1
Colonies de vacances	100 enfants	5

Les limites du tourisme hôtelier et du camping sont autant de freins à l'économie rurale, qui pourrait y employer une main-d'oeuvre saisonnière ; elle pourrait surtout y trouver des débouchés directs : vente de produits de la ferme, randonnées équestres, accueil à la ferme, etc... en raison du désir profond de cette clientèle de se rapprocher du milieu rural et de ces disponibilités financières. Ni l'un, ni l'autre, ne permettent à eux seuls de fixer une population permanente.

Ainsi les formes d'accueil traditionnelles du tourisme rural tendent à favoriser la constitution des centres touristiques spécifiques naturellement bien dotés pour les loisirs, mais sans lien avec le milieu rural, ou à entretenir des cen-

[5] La durée moyenne des séjours dans les campings de Lozère est de 2,9 nuits.

http://rcin.org.pl

tres urbains, parasites de ce milieu qui devient un espace de récréation des citadins sans profit direct pour les agriculteurs, ces derniers apportant davantage les charges qu'ils ne participent pas aux bénéfices financiers ou humains.

LE TOURISME RURAL EN MILIEU AGRICOLE

Le défaut des formes touristiques traditionnelles est de ne pas faire participer les populations agricoles. Or, cette participation est un moyen de leur fournir des revenus complémentaires et des contacts humains aptes à les maintenir à la terre en leur procurant des moyens de vivre, par la création de nouveaux marchés ou le développement de ceux existants ; et, surtout, en leur procurant des raisons de vivre, en leur rendant par le biais des échanges avec les citadins de l'intérêt pour leur mode de vie et pour les valeurs qui s'y rattachent.

Souvent copiées sur les pays alpins, les diverses formes du tourisme à la ferme ne se sont développées que ces dernières années.

DES REVENUS IMPORTANTS À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION ; DES BÉNÉFICES À L'ÉCHELLE HUMAINE

Dans ces formes de tourisme, il s'agit d'utiliser au mieux des terres et des bâtiments abandonnés et une certaine disponibilité de la main-d'oeuvre familiale libérée par la récente mécanisation.

L'exemple de l'Aveyron — d'où le mouvement est issu — démontre l'importance des revenus procurés à l'économie régionale par les adeptes du tourisme à la ferme (Tableau 3).

TABLEAU 3. Revenu des principales formes de tourisme à la ferme en Aveyron en 1970

Forme d'accueil	A	B	C	D
Investissement par unité	variable	très important	4 000 F	10 000 à 50 000 F
Revenu par unité	1 000 à 25 000 F	40 000 F	600 à 15 000 F	1 500 F
Revenu départemental direct	500 000 F	90 000 F	30 000 F	300 000 F
Revenu départemental induit	1 800 000 F	?	350 000 F	12 000 000

A — vacances insolites (stages chez les artisans aveyronnais) ; B — tourisme équestre ; C — camping à la ferme ; D — meublé ou gîte rural

Source : M.Y. Girard, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.

Cependant, l'apport essentiel est difficilement quantifiable. La mise en pratique de l'accueil à la ferme nécessite une amélioration des équipements immobiliers (sanitaires, téléphone, chauffage). Autant d'éléments de confort dont bénéficie directement ou indirectement la famille de l'exploitant. Bien que les investissements soient réduits dans la mesure où l'agriculteur qui bénéficie de subventions peut effectuer lui-même tout ou une partie de ces travaux à la morte saison la location saisonnière rentabilise modestement l'opération. L'essentiel du revenu est constitué, notamment pour les meublés et gîtes ruraux par la plus-value des propriétés bâties et par la vente de produits de la ferme. Mais, pour les exploitants les plus âgés ou les plus désabusés qui

http://rcin.org.pl

savent que leur exploitation ne sera pas reprise, l'intérêt de cette formule est surtout psychologique ; la location saisonnière fait revivre ou tout simplement vivre le pays pendant quelques semaines. Il s'agit d'un véritable désenclavement psychologique. Le mérite de la formule est de multiplier les contacts entre agriculture et locataires citadins, surtout à l'heure de l'apéritif, de veillées communes ou de l'offre d'aide pour quelques gros travaux, tels la fenaison.

Ainsi le calcul économique ne joue plus et on ne peut guère s'étonner ou s'indigner quand tel exploitant de la Terre de Randon accueille gratuitement des campeurs ou quand tel vieil exploitant des Cévennes offre à ses hôtes des produits de la ferme pour une somme équivalente au coût de location de sa clède. Des liens d'amitié se nouent ainsi qui peuvent avoir des prolongements épistolaires qui égayent les hivers. Souvent les mêmes familles reviennent plusieurs années ou sont remplacées par des proches.

Autre conséquence importante, les femmes sont directement concernées par ces activités. Sur la Causse Méjean, elles sont même les initiatrices au soin de l'" Association Le Méjean " qui regroupe les Caussenards décidés à accueillir des vacanciers pour les repas à la table de l'exploitant, la vente de produits de la ferme, la visite de l'exploitation, le camping à la ferme, la réception de groupes de cavaliers ou pour le pique-nique sur aire aménagée. Dès 1973, ces activités seront doublées par des activités culturelles : expéditions guidées de spéléologie, archéologie, etc., encadrées par des Lozériens venus de tous les horizons. Ainsi, seulement traversé par les visituers de l'Aven Armand voici quelques années, le Causse, en 1972, a triplé sa population en juillet et août. Et les femmes de l'Association organisaient des sorties de groupe à Paris ou en province. Forme intéressante d'accès aux loisirs au soin d'un pays d'élevage.

L'épanouissement n'est pas seulement humain, il est aussi technique. Toutes ces initiatives ne peuvent se concevoir qu'au sein de groupements. Les contacts ne se limitent plus aux délibérations du conseil municipal, aux cérémonies religieuses ou à l'entraide entre proches voisins. Le prolongement de l'action est tout naturellement la vulgarisation des techniques de cultures et d'élevage. Ce n'est pas un hasard si l'agriculture sur le Causse Méjean est dynamique au contraire de ces voisins : Causse de Sauveterre et Causse Noir où le tourisme rural n'est guère développé.

Un mode de vie plus riche en contacts humains, un isolement moins profond, des revenus supérieurs sont autant d'encouragements à la reprise de l'exploitation par les enfants. Enfin, l'accueil des vacanciers exige l'implantation proche d'activités de loisirs, sous forme d'équipements sportifs — piscine, courts de tennis, terrain de volley-ball — ou culturels — salle des fêtes — dont bénéficie la population locale, au double titre des loisirs et de la création d'emplois ou d'activités à temps partiel, dont l'artisanat rural qui trouve auprès des vacanciers un marché privilégié.

Cependant la formule présente certains risques : certains investissements sont d'une rentabilité problématique — surtout ceux liés au tourisme hippique — centre équestre ou gîte équestre. Seuls quelques exploitants, mieux dotés en capitaux au départ, ont la chance de pouvoir louer à l'année, condition *sine qua non* d'une rapide rentablisation. Peut-être le développement du ski de randonnée, qui a en outre l'avantage d'offrir un emploi temporaire aux jeunes agriculteurs, désoeuvrés en hiver, pourrait-il permettre une double saison. C'est un des efforts d'aménagement qu'entreprennent notamment le Parc National des Cévennes et la D.D.A. de Lozère sur le Mont Lozère et en Margeride. Enfin, l'agriculture peut devenir simple alibi. Quand l'accueil à la ferme et l'artisanat rural prennent une certaine ampleur sur une exploitation, l'agri-

http://rcin.org.pl

culteur d'un certain âge est tenté de ne faire que le minimum susceptible de justifier des subventions en attendant l'I.V.D. (Indemnité viagère de départ). Enfin, les revenus de ces activités masquent souvent les vrais problèmes de l'agriculture locale, ils freinent l'intervention spécifique souhaitable.

UNE EMPRISE INÉGALE SUR LE MONDE RURAL

Sans verser dans l'optimisme de certains agriculteurs qui après le succès de l'accueil à la ferme dans leur commune imaginent pour les années 90 un de leurs enfants sur l'exploitation, un autre aubergiste, un troisième propriétaire d'un centre équestre à proximité de leur ferme ; sans tomber dans l'extrême de " l'agritourisme " [6] qui consiste à conserver des jasseries sur le Forez à seule fin d'attirer des touristes ou, dans les Cévennes des paysans " jardiniers de la nature " — ce que tout agriculteur refuse au nom de sa dignité — force est de reconnaître que le tourisme a accéléré le processus de modernisation dans les sociétés rurales. Mais les résultats sont inégaux : selon les conceptions qui ont présidé à son développement, selon la plus ou moins grande participation des agriculteurs, et selon les attraits de la région.

En Auvergne et Limousin, une politique des centres de vacances

Alors que le sud du Massif Central avait une tradition de tourisme de passage, les régions Limousin et Auvergne ont tôt connu un tourisme traditionnel lié au thermalisme ; ces dernières années ont été réalisés des stations de sport d'hiver — avec deux saisons d'accueil — et des centres nautiques, grâce notamment à l'action de la SOMIVAL [7] qui a contribué à la création, achevée ou en cours, de 11 340 lits et de 2 400 places de camping [8]. Parallèlement à une industrialisation non négligeable autour des pôles urbains, le tourisme devient une activité essentielle pour l'économie de la région en passe d'être " une région urbanisée comme les autres " [9] ; mais une activité sans liens avec le milieu rural.

Cela tient en grande partie au type d'intervention de la SOMIVAL dont le rôle se partage en trois secteurs distincts : aménagement touristique, aménagement agricole et aménagement forestier sans que les actions soient nécessairement concertées. Mais une action touristique au niveau de l'exploitation n'entre pas, ou par accident, dans son domaine.

La station verte de Murat le Quaire, dans la haute vallée de la Dordogne, a été conçue d'abord pour les sports d'hiver. La réalisation a été confiée à la SOMIVAL par la municipalité. L'investissement de 10 millions de francs n'a rien apporté aux habitants. Aucun des 32 actifs saisonniers n'habite dans la commune : ils sont originaires de la région parisienne. Les fournisseurs sont des sociétés régionales. L'été, où le centre fait le plein, il n'existe aucun contact avec le milieu rural. Et malgré des prix " sociaux " la clientèle est " aisée ". Le complexe touristique de Saint-Rémy-sur-Durolle a été construit autour d'un plan d'eau de 14 hectares à 2 kilomètres du village, sans aucune participation des villageois, ni grand respect pour le site [10]. Ces réalisations se rapprochent

---

[6] L'expression est employée par H. Desplanques comme synonyme de tourisme agricole. Nous préférerions ne l'employer que pour les formes péjorées du tourisme agricole.

[7] SOMIVAL = Société de Mise en Valeur de l'Auvergne et du Limousin.

[8] Au 1 I 1971. Source : SOMIVAL.

[9] Cf. A. Fel [4], p. 17.

[10] Exemples de Murat-le-Quaire et de Saint-Rémy-sur-Durolle d'après D. Clary [2].

http://rcin.org.pl

de celles des grandes stations touristiques de haute montagne, faites par des citadins pour des citadins, au seul profit des promoteurs et avec un souci limité des paysages et des emplois locaux. On se saurait pourtant nier chez les ruraux une prise de conscience des possibilités de développement offertes : ainsi, à Lapleau (600 habitants, Corrèze) un village de vacances pour 200 personnes a suscité l'ouverture de 30 meublés, en moins de deux ans ; mais ces actions par ricochet restent limitées. Faute de législation propre, la mise en place des parcs naturels régionaux ne semblent pas procéder d'autres principes, au contraire du Parc National des Cévennes.

Un effort de rénovation rurale intégrée : Le Parc National des Cévennes

Avec une densité de population de l'ordre de l'unité au kilomètre carré — contre une trentaine en Auvergne — le problème dans la zone du parc se pose en des termes radicalement différents. Pour préserver un paysage minutieusement modelé par des siècles d'efforts humains, il faut conserver un minimum de population agricole active : celle-ci doit trouver à bref délai des revenus et des conditions de vie améliorés. Le tourisme à la ferme a semblé le plus apte à jouer ce rôle s'il est combiné avec une politique de structure.

Une exploitation du Causse Méjean, incluse dans la zone parc et sur laquelle vivent 9 personnes, élève 200 brebis-mères pour un revenu agricole de 26 800 F. Après intervention, elle bénéficiera d'un aménagement des parcours (clôtures et défrichements), de la construction d'une bergerie moderne ; la construction d'un gîte d'étape équestre, la remise à neuf de deux gîtes ruraux, la participation à la gestion d'une réserve de chasse et l'amélioration d'un kilomètre de voirie, l'installation du téléphone déjà réalisée permettront un revenu touristique. Atteindra-t-on un produit net de l'ordre de 37 500 F dans ces conditions de vie et de travail plus agréables ?

Une exploitation du Causse Méjean, incluse dans la zone parc et sur laquelle vivent 9 personnes, éléve 200 brebis-mères pour un revenu agricole de 26 800 F. Après interéention, elle bénéficiera d'un aménagement des parcours des sols mais on peut escompter une production à long terme ; on envisage une amélioration d'une zone de cueillette productive (myrtilles, ceps, pieds de chats) dont l'usage est réservé aux autochtones, l'aménagement d'une zone touristique à partir d'un lac qui doit, grâce à la création d'un réseau de voirie, retenir les campeurs de la zone périphérique [11].

Ainsi se trouvent étroitement liés les divers types d'actions entreprises : rénovation agricole, protection de la nature, reboisement, rénovation de l'habitat, équipement, aménagement touristique. Tout ceci nécessite la participation des habitants et favorise l'essor des villes de la zone périphérique, mieux reliées aux campagnes voisines et aux grandes agglomérations par le développement des deux aérodromes locaux : villes de passage, deviendront-elles villes de séjour ?

La population locale d'abord réticente est devenue favorable et coopérante dans l'ensemble. En Forez, autour du château de Goutelas, c'est au contraire la coopération de l'administration qu'il a fallu rechercher.

Goutelas, " une rénovation par la foi " [12]

A la devise "délassement, divertissement, développement " de la SOMIVAL s'oppose celle de l'équipe de Goutelas : " occuper, équiper, animer ".

[11] Exemples d'après *Plan zonal* [7].
[12] L'expression est de D. Clary [2].

http://rcin.org.pl

Dans cette région du Forez, la restauration du château médiéval de Goutelas par une équipe animée par un jeune avocat lyonnais natif du pays et regroupant jeunes, ouvriers, paysans, cadres, ecclésiastiques même a été le point de départ ; une fois restauré, le château devient un lieu privilégié de rencontre pour les associations et entreprises lyonnaises et stéphanoises. Sous l'animation de ce groupe, la région toute entière s'éveille. Le vignoble de la Côte du Forez, qui obtint l'appellation contrôlée en 1955, bénéficie du marché des visiteurs de Goutelas. Malgré l'absence d'aide de la Chambre d'Agriculture, un viticulteur, membre de l'équipe, parvient à créer la Cave Coopérative du Forez qui groupe 180 adhérents et qui, sans publicité, écoule toute la récolte. Des exploitations, hier marginales, deviennent rentables. Le vignoble, hier condamné, accroît sa superficie.

Véritables missionnaires, les membres de l'équipe de Goutelas sensibilisent l'opinion par des réunions et créent le GIRAF, Groupement d'Innovation Rural pour l'Avenir du Forez ; il a pour but de coordonner les actions des associations professionnelles et culturelles existantes. Les principes sont simples : valoriser et moderniser l'agriculture, développer le tourisme et la petite industrie à partir des seules possibilités locales. Le GIRAF favorise l'amélioration des structures d'exploitation en encourageant les demandes d'I.V.D., favorise une certaine spécialisation — comme la vigne — aux dépens de la polyculture traditionnelle, organise la commercialisation par le développement de coopératives (fromagères entre autres) ou de petites industries (alimentation et bois) et encourage enfin toutes les formes du tourisme à la ferme et de loisirs (festival annuel au château de Couzan).

Certes, il s'agit d'une réussite particulière, due à un groupe de syndicalistes ou de militants agricoles dans un milieu traditionnellement dynamique de petits vignerons. Il n'est pas sûr que la future génération suive l'exemple. Le plus grand mérite aura été, sans aide officielle, à partir d'une activité de loisir des plus ponctuelles, d'avoir transformé les mentalités et d'avoir réanimé l'économie rurale d'une petite région avant l'invasion stérilisante des résidences secondaires des Lyonnais et des Stéphanois.

Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur l'influence du tourisme rural dans le Massif Central : son essor ne date que des dix ou quinze dernières années, certaines réalisations sont au stade du projet, notamment dans les quatre parcs naturels régionaux et, dans une moindre mesure, dans le Parc National des Cévennes. Pourtant un certain nombre de constatations s'imposent d'elles-mêmes.

L'insuffisance des formes traditionnelles d'accueil détermine deux orientations opposées. La première conception "technocratique" vise à assurer la croissance régionale par le développement à proximité des grandes agglomérations périphériques de centres de vacances : la pratique des sports de loisir y est aisée, mais les campagnes ne participent pas au mouvement ; comme en haute montagne, les risques d'accélération de l'exode rural sont certains. La seconde conception, plus humaniste, cherche à maintenir la population en place en la faisant directement participer à l'accueil, en lui assurant tous les bénéfices de l'opération. Mais cette solution vaut ce que valent les hommes : la réussite dépend de la qualité des animateurs. Elle peut masquer les vrais problèmes de l'agriculture locale si l'animation n'est pas de qualité, si les exploitants ne sont pas jeunes et déterminés à demeurer sur leur ferme. Le désenclavement psychologique s'il apporte un mieux vivre n'est pas nécessairement source du bien vivre. L'action n'est-elle pas trop tardive et ne risque-t-elle pas d'être, sous cette forme, limitée dans le temps ?

http://rcin.org.pl

Le tourisme rural seul ne peut rénover la vie rurale en moyenne montagne. Ou bien il est inclus dans un effort d'aménagement global, spécifique de chaque petite région, ou bien il risque de devenir un monoactivité para-urbaine et le milieu rural actuel, un parc de loisirs saisonniers. En tout état de cause, les fonctions résidentielles et de récréation ne peuvent concerner l'ensemble du Massif Central ; les régions périphériques et les mieux équipées ou pénétrées sont favorisées. Ainsi le tourisme rural accentue-t-il les contrastes existants entre des domaines aux potentialités inégales : il vivifie les secteurs ayant franchi le cap de la deuxième révolution agricole ; les centres touristiques et les résidences secondaires fossilisent les secteurs les plus dépeuplés ; les régions paysannes sont à peine effleurées.

Université de Caen

BIBLIOGRAPHIE

[1] Bernard, M. C. et Auriac F., Les retraités en milieu rural. Exemple en montagne lozérienne et gardoise, *Bull. Soc. Langued. Géogr.*, avril-juin 1970, pp. 115-134.
[2] Clary, D., Tourisme en milieu rural : quelques réflexions sur un voyage d'étude, *Etud. Normand.*, 1971, 5, pp. 3-18.
[3] Clout, H. D., Second homes in the Auvergne, *Geogr. Rev.*, 1971, pp. 530-553.
[4] Fel, A., *Découvrir la France.* Ed. Larousse, Paris 1973, n° 51.
[5] Le tourisme rural : enquête communale 1969-1970, en : *Statistique agricole.* Ministère de l'Agriculture. Cahiers, 1972, 5, pp. 15-42.
[6] *Lozère, étude départementale d'aménagement rural,* Direction Départementale d'Agriculture, Lozère, janvier 1972.
[7] *Plan zonal du territoire du Parc National des Cévennes.* SAFER Lozère. Rapport d'activité, 1971, 1.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

URBANISATION, MODERNISATION, OU ... ?

Franciszek Wiktor Mleczko

L'urbanisation de la campagne ou sa modernisation ... lequel de ces termes devrait-on employer quand on décrit les transformations, l'évolution et le développement de la campagne d'aujourd'hui ? Cette question est discutée par les hommes de science français et polonais qui s'occupent des implications théoriques et pratiques qui résultent de l'emploi de ces termes.

J'aimerais donc retenir l'attention sur la proposition de traiter ces deux notions d'un point de vue dynamique, quant à leur sens et leurs fonctions, en partant des diverses phases de l'industrialisation de l'agriculture et de l'économie nationale dans son ensemble.

Alors urbanisation, modernisation, ou ... ?

Pendant la *première phase de l'industrialisation,* dite extensive, un certain nombre de branches de l'économie nationale, comme par exemple une partie de l'artisanat, du secteur des communications, de la construction — sont l'objet d'un processus d'industrialisation, partant de la machine à vapeur. Par contre, cette industrialisation ne se manifeste pas à la campagne. Il en résulte donc que les inégalités entre les villes et la campagne s'accentuent au dépens du village. L'industrialisation se manifeste par la construction de nouvelles villes et le développement rapide des cités qui existent déjà.

Et voilà la *deuxième phase de l'industrialisation*, une industrialisation intensive de certaines activités urbaines. Simultanément, l'agriculture s'industrialise (mécanisation, produits chimiques). Ce n'est qu'à ce moment-là, que les rêves d'une émancipation de la campagne peuvent être considérés comme réalisables. Par suite, on peut mettre un trait d'union entre cette émancipation et la notion d'urbanisation rurale.

Et voici la définition de cette urbanisation de la campagne, telle qu'elle est admise par les sociologues : c'est un processus culturel qui se traduit par le passage de la culture matérielle et spirituelle de type villageois, à la culture matérielle et spirituelle de type citadin.

Ce processus s'exprime par exemple :

— dans le domaine de l'économie de la production, où on observe deux phénomènes et notamment d'une part la spécialisation et la " professionnalisation " des agriculteurs et, d'autre part, l'apparition d'autres branches de la production et des services ;

— dans le domaine de la structure professionnelle de la population, par une plus grande hétérogénéité des emplois ;

— dans le domaine de l'habitat, par sa concentration relative et l'apparition de bâtiments nouveaux (parfois à étages), ainsi que par la création d'une nouvelle infrastructure et la formation d'un paysage différent de la campagne ;

http://rcin.org.pl

— dans le domaine socio-culturel, par une généralisation du train de vie et de son style (autres divertissements, autres coutumes et moeurs), et aussi par un nouveau type d'équipement (salle de bains, machine à coudre, réfrigérateur). D'un point de vue plus général, on observe le développement d'organisations et d'institutions villageoises dont la portée dépasse le village même et qui fonctionnent selon les mêmes règles que les organisations et les institutions urbaines.

Monsieur Kostrowicki a posé la question suivante : " Chaque changement intervenant à la campagne peut-il être considéré comme un élément de l'urbanisation de cette campagne ? "

Le sociologue répondra : " Oui, à condition qu'on introduise ainsi des formes de vie nouvelles qui auparavant déjà s'étaient développées dans les villes et, que leur introduction dans le village fasse ressembler la campagne à la ville. "

Dans ce sens, la brique et la salle de bains avec son eau chaude courante qui ne sont ni rurales ni citadines apparaissent à la campagne comme des objets ayant déjà fonctionné en ville. Il en est de même avec les services : si une coupe de cheveux n'est pas un service citadin ou villageois, il est néanmoins certain que la façon dont on organise les services de coiffeurs revêt un caractère citadin, quand on ne se fait plus couper les cheveux par son voisin, mais quand on se rend, comme ce voisin, chez le coiffeur du village. C'est de la ville à la campagne que vient cette nouvelle manière d'organiser les services, qui est un phénomène de son urbanisation. Ainsi comprise cette dernière a été longtemps considérée comme un élément positif de l'avancement social du village.

Et enfin, la *troisième phase de l'industrialisation*, qui dans la plupart des branches de l'économie nationale comporte à ses débuts, l'organisation du travail à la chaîne et plus tard, l'automation des processus élémentaires de la production. L'automation réduit considérablement la demande en main d'oeuvre et commence à freiner la construction des agglomérations urbaines démesurées qui surgissaient autrefois. Ces phénomènes sont acceptés avec sympathie par tous les gens qui se sont déjà familiarisés avec les conséquences négatives des grandes agglomérations. En même temps, la production agricole se modernise non seulement grâce à l'emploi de machines électriques et de substances chimiques, mais encore grâce au perfectionnement des processus biologiques. A l'échelle nationale, l'application des sciences biologiques dans la production crée un nouvel espoir de mettre fin à la dévastation de l'environnement naturel. A l'échelle de l'agriculture, branche de l'économie nationale la plus liée aux sciences biologiques, leur application donne une nouvelle chance à l'agriculture, à la campagne, aux villages.

Ce développement engendre des conceptions nouvelles de l'émancipation de la campagne selon lesquelles celle-ci ne se bornerait plus à imiter la ville et à la rattraper. Les partisans de ces nouvelles conceptions critiquent les différents aspects de l'urbanisation en soutenant :

— que cette urbanisation aboutit à unifier le village et la ville, sans déterminer une solution optimale ;

— que cette urbanisation s'exprime par une adaptation permanente de la campagne à la ville, à une poursuite continuelle, sans que la campagne puisse rattraper et dépasser la ville, sans qu'on crée le modèle d'un habitat nouveau et meilleur pour l'avenir.

Les gens, qui préfèrent les thèses extrêmes, affirment même que l'urbanisation de la campagne n'est plus un moyen de l'élever au rang de la ville, mais un moyen de maintenir la prépondérance de la ville.

http://rcin.org.pl

" Celui qui poursuit quelqu'un, sans se servir de raccourcis, ne fait que s'essouffler ".

Quant aux paysans eux-mêmes — une fois la première période d'enthousiasme passée — ils sont brefs et disent : " Ce qui vient de la ville n'est pas toujours bon ".

Voilà pourquoi les chercheurs, qui étudient les problèmes des transformations de la campagne, se servent de plus en plus de la notion de *modernisation de la campagne* en rejetant celle d'urbanisation de la campagne.

Cette notion est plus souple car :

— elle ne préjuge pas de ce que la campagne doit, ou ne doit pas être identique à la ville,

— elle suppose la continuation et la modernisation de ce qui avait de la valeur à la campagne,

— en même temps, la notion de modernisation étant plus plastique, peut être, chaque fois, précisée pour expliquer de quelle modernisation il s'agit.

Les partisans de l'emploi de la notion *urbanisation de la campagne* affirment, par contre, que l'étape actuelle de la modernisation de la campagne polonaise, s'accomplit par l'emploi des processus de l'urbanisation. Ce groupe de chercheurs, assez important en Pologne, constate que, pour le moment, la campagne n'a pas créé sa propre conception du développement. On aboutit donc à la question : " Est-ce que l'enthousiasme provoqué par les processus de l'urbanisation ne freine pas les recherches de voies autogènes de développement de la campagne ? "

La notion de " modernisation de la campagne " peut être attaquée. Elle suppose la continuation et le renouveau de ce qui était, mais on ne parle point du caractère de ce renouveau, on ne formule aucune idée directrice des transformations en cours, — alors que l'urbanisation répond à ces questions en disant que le village doit ressembler à la ville.

Il en résulterait donc, que si tous les processus de modernisation le faisaient ressembler de plus en plus à la ville, l'urbanisation serait une notion plus utile dans les recherches.

Tous les processus de la modernisation de la campagne — la dirigent-ils sur les voies de la ville ?

Je remplace la réponse par trois exemples.

I^er exemple :

Je connais un village de la voïevodie de Cracovie, où nous menons des recherches sociologiques depuis plusieurs années. Les habitants avec un crédit bancaire minime (et bien sûr remboursable) ont exécuté plusieurs travaux très importants. Par exemple :

— électrification de toutes les fermes,
— adduction du gaz à toutes les maisons d'habitation,
— reconstruction et modernisation de presque toutes les maisons,
— construction d'une route asphaltée,
— ils sont en train d'installer l'eau courante,
— ils font venir, au moins une fois par trimestre, un théâtre de Cracovie,
— ils ont créé leur propre ensemble folklorique de musique et de danse.

Ils refusent de transformer leur village en ville.

II^e exemple :

En Pologne, on connaît bien le sigle CPLiA, coopérative qui a ses artistes qui stylisent les produits folkloriques qu'elle vend. Elle exporte aussi les produits stylisés d'un art primitif (si l'on peut s'exprimer ainsi). La CPLiA reva-

http://rcin.org.pl

lorise ces valeurs. Les villageois n'ont aucune raison de considérer que tout ce qui est rural est moins bon que les produits des villes, puisque les produits stylisés par la CPLiA se vendent si facilement.

Les ensembles artistiques de chants et de danses " Mazowsze ", " Śląsk " et autres, extrêmement populaires à l'étranger, jouent un rôle semblable en revalorisant, modernisant et propageant les produits de la culture populaire et du folklore polonais.

III^e exemple :

Dans la voïevodie de Białystok, en partant du développement dynamique de l'agriculture et des riches traditions de la culture régionale, on s'efforce de transformer la ville de Białystok, en " Centre de la Région Agricole " — qui devancerait même les solutions les plus modernes aujourd'hui. Je cite quelques points de ce programme :

— accentuer le rôle du bois dans la construction et dans la décoration des intérieurs (" sentir le bois " — disent-ils) ;

— introduire les coutumes et moeurs rurales dans les centres, par excellence citadins, de culture tels que les cafés et clubs ;

— imprégner la ville de Białystok et toute la région d'un caractère nouveau (il s'agit d'un paysage, qui comme une oeuvre d'art aurait une influence reposante et calmante, et qui serait perçu comme quelque chose de normal par la population) ;

— réaliser l'idée d'une campagne organisée et active à l'échelle des villages et de la région, dont Białystok est le chef lieu.

Toutes ces initiatives ont un trait commun, elles ne rejettent que l'urbanisation de la campagne, pas au nom du passé, mais afin de " devancer le développement ". La campagne de la région de Cracovie, de même que celle de la voïevodie de Białystok, aspire à la modernisation, en partant d'un développement autogène. Et ceci en tenant compte de tout ce qui, dans le sentiment général, a toujours été et reste citadin, et encore, tout cela afin de se rattacher à l'avenir.

Quelles conclusions en découlent-elles pour les chercheurs qui pénètrent le milieu rural ? L'urbanisation ou bien le développement autogène de la campagne ? Dans quelle direction ce développement devra-t-il évoluer ?

Afin de répondre, il est indispensable de trouver un point de repère qui nous permettrait d'évaluer les avantages et les désavantages de la ville et de la campagne contemporaine et de suggérer la direction voulue du développement de ces deux milieux.

Cette évaluation est nécessaire pour pouvoir répondre à la question — urbanisation, développement autogène de la campagne, ou ... ? Sans cette évaluation, on doit accepter la notion de la modernisation qui va nous conduire vers un avenir sans que nous puissions déterminer l'aspect qu'il revêtira.

Académie d'Agriculture de Varsovie

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LES TENDANCES ACTUELLES DES CHANGEMENTS DANS LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS DE L'AGRICULTURE POLONAISE [1]

ANNA SZEMBERG

INTRODUCTION

La réforme agraire de 1944 a été le point de départ de profondes transformations dans la structure foncière de l'agriculture polonaise. Le caractère profondemment révolutionnaire de la réforme ainsi que sa réalisation conséquente, ont fait d'elle un des facteurs principaux du renforcement du pouvoir populaire. Y a contribué considérablement le fait que la réforme agraire a reconnu comme une tâche indivisible la répartition des terres entre les paysans et l'aide de l'Etat, permanente et diversifiée dans ses formes, aux exploitations nouvelles et agrandies.

La déconcentration de la structure des exploitations, due à la réalisation de la réforme agraire, a marqué à l'époque un progrès, permettant de liquider la grande propriété foncière et d'apaiser la soif de terre des paysans. Du fait de la réforme agraire, les exploitations moyennes par leur superficie et familiales par leur caractère socio-économique, ont obtenu une position dominante dans l'utilisation du sol. La réforme agraire a supprimé une énorme disproportion dans la répartition des terres, datant de l'avant-guerre et s'exprimant dans le fait que presqu' une moitié des terres appartenaient aux grands propriétaires fonciers qui ne constituaient qu'un pourcent de la population rurale. L'atténuation de cette répartition disproportionnée des terres a eu comme conséquence aussi une considérable atténuation des différences de classe.

La prédominance des exploitations moyennes dans la structure des exploitations est devenue la plus caractéristique dans les territoires de l'ouest et du nord, tandis que dans le reste du pays à côté des régions à propriété moyenne dominante (région centrale et orientale) subsistaient des régions à prédominance de la petite exploitation (région du sud-est), où la dimension moyenne d'une exploitation est deux fois moindre que dans les autres régions.

La réforme agraire a créé également un noyau de secteur socialisé agricole, sous la forme des exploitations agricoles d'Etat (environ 12 % des terres).

Dans la période suivante de 1950 à 1960, qui a été en même temps une période d'industrialisation accrue, certains processus nouveaux sont survenus dans la structure agraire et socio-économique des exploitations paysannes. Ce sont notamment : le partage de certaines exploitations existantes et la nais-

[1] Le terme utilisé en polonais pour l'étude de la structure des exploitations agricoles est " structure agraire ". Pour éviter des confusions avec la terminologie française on l'a traduit par " structure des exploitations ".

http://rcin.org.pl

sance de nouvelles, la transformation d'une partie des propriétaires des petites exploitations en paysans-ouvriers, ainsi que le passage d'un certain nombre des exploitations privées à l'économie socialisée. L'augmentation du nombre des exploitations a été considérable, à savoir 13 %, et découle surtout du parcellement des plus grandes exploitations. Plus de 70 % des exploitations créées dans cette période ne dépassaient pas 2 ha, ce qui a fait que le groupe des plus petites exploitations s'est accru dans la décennie 1950-1960, de presque deux fois. Ce qui caractérisait ces nouvelles exploitations, c'est que dans 80 % des cas, elles ne fournissaient que des revenus d'appoint supplémentaires à la famille. Un facteur décisif de ce processus a été le développement industriel du pays et une sorte de migration de la main d'oeuvre de l'agriculture vers les branches non-agricoles qui ont entraîné la multiplication des exploitations des paysans-ouvriers ou bien les parcelles cultivées par les ouvriers.

A côté de ce phénomène se déroulait en même temps un processus de partage des exploitations, dans sa forme traditionnelle, c'est-à-dire la simple division d'une exploitation agricole en deux ou plus, phénomène qui a été observé surtout dans la partie centrale et orientale du pays. Il faudrait ajouter qu'il englobait un nombre sensiblement moindre des exploitations et très souvent c'était un partage fictif. Le système des contributions d'alors, qui prévoyait une forte progression des impôts avec l'augmentation de la taille de l'exploitation, a joué à ce niveau un rôle stimulant. Ainsi, bien que le caractère du partage des exploitations en Pologne Populaire et ses suites pour la campagne se soient modifiés d'une manière fondamentale par rapport à l'entre-deux guerres (ils ne provoquaient pas le processus de prolétarisation des campagnes), les conséquences économiques de ce phénomène sont restées négatives et exigeaient une contre-action (par exemple la superficie moyenne des exploitations a diminué en Pologne au cours des années 1950-1960 de 0,5 ha, donc elle est passée de 5,2 à 4,7 ha).

La création de nouvelles exploitations n'a pas été l'unique processus réalisé au cours de cette période dans la structure des exploitations. On observait également de forts changements de superficie des exploitations, leur réduction et agrandissements. Des " anti-stimulants " fameux de cette période, qui freinaient le développement de la production agricole et de l'économie agricole en général (impôts et livraisons obligatoires croissants, approvisionnement insuffisant, diminution des revenus, incertitude générale liée au renforcement de la collectivisation) ont entraîné la domination des tendances vers la diminution de la superficie des exploitations, particulièrement parmi les exploitations les plus grandes. Le rythme de diminution des grandes exploitations est devenu très rapide surtout dans la Pologne centrale où la concentration des exploitations aux traits capitalistes était la plus grande. La tendance vers le passage des exploitations plus grandes en faveur de plus petites s'est étendue à une partie des exploitations moyennes, ce qui a apporté des changements négatifs relativement durables dans la structure des exploitations ainsi que des pertes essentielles dans le potentiel productif.

D'après les données du recensement de 1960, le nombre des exploitations de plus de 15 ha a diminué de 30 mille (plus de 20 %). Leurs terres ont augmenté les groupes des exploitations moyennes et petites.

En résumé, la catégorie fondamentale de l'agriculture — exploitations moyennes, a augmenté un peu, mais (au contraire de ce qui s'est passé pendant la période de réforme agraire) surtout grâce à la réduction des petites exploitations. La part des exploitations les plus petites s'est agrandie et la part des exploitations plus grandes a diminué. Ainsi la structure des exploitations pay-

http://rcin.org.pl

sannes s'est modifée dans un sens défavorable bien qu'à l'échelle nationale le caractère nuisible dudit phénomène ait été relativement peu important. Le changement fondamental quantitatif dans la structure des exploitations (accroissement du groupe au-dessous de 2 ha) n'a entraîné qu'un changement infime dans la structure de la propriété. (La part de ce groupe est passée de 4,8 à 6,5 %).

La réalité socio-économique de la structure de l'agriculture paysanne a subi dans cette période un changement qualitatif fondamental. La majeure partie des petites exploitations a été transformée en exploitations de paysans-ouvriers qui ont perdu leur caractère de " pauvreté " (dépendance de classe). Leur mode d'existence et leurs revenus ont changé, suivis de près par la transformation essentielle de leur position sociale.

Des transformations aussi fondamentales ont eu lieu dans la catégorie des grandes exploitations qui en majeure partie ont perdu leur caractère capitaliste. Le recensement de 1950 indiquait le nombre de 120 mille travailleurs salariés permanents, occupés dans l'agriculture privée. 10 ans après, ce nombre était de 34 mille, soit une diminution de presque 4 fois. On estimait dans les années soixante que le groupe des exploitations capitalistes ne constituait que 1 % de la totalité des exploitations.

C'est ainsi que les contradictions de classes cessent également d'être le pivot de la différenciation sociale de la campagne. La structure socio-économique perd ses traits traditionnels et l'exploitation familiale devient l'unique type d'exploitation individuelle purement agricole.

CHANGEMENTS DANS LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AU COURS DES ANNÉES 1960-1970

Au cours de la dernière décennie, l'evolution de la structure des exploitations est marquée par deux phénomènes importants. Primo, c'est l'arrêt de l'accroissement du nombre des exploitations, et secundo, c'est la tendance vers leur disparition. Face à un accroissement de 13 % dans les années 1950-1960, du nombre des exploitations, on observe, dans les années 1960-1970 une dimunution de 6 %. Actuellement nous avons donc 3 millions des exploitations de plus de 0,5 ha, contre 3244 mille en 1960 ; 2257 mille exploitations au-dessus de 2 ha contre 2414 mille en 1960. Dans ce dernier groupe se concentrent de 92 à 94 % des terres paysannes et sa part dans la production globale en découle. Les changements dans la structure des exploitations ont provoqué l'augmentation d'environ 5 % de la superficie d'une exploitation moyenne. Nous pouvons donc parler d'une nouvelle tendance, favorable dans l'évolution de la structure des exploitations.

Les changements dans la structure agraire des exploitations n'etaient pas uniformes ni identiques dans tout le pays. Aussi, il nous paraît opportun de continuer notre analyse régionale. La carte ci-jointe montre la division du pays en régions et le Tableau 1 donne une brève caractéristique de celles-ci.

La différence fondamentale entre les régions consiste surtout dans un rythme différent de changements structuraux, quoique de même sens (Tableau 2). Ainsi, quand dans la même période, le nombre total des exploitations a diminué de 6 %, dans le sud-est de la Pologne (région I) cette diminution a été de 4 %, dans les parties orientales et centrales du pays (régions II et III) de 8 à 9 % ; à l'ouest et au nord de la Pologne (region IV) de 12 %.

Observons maintenant cette nouvelle orientation de l'évolution dans le cadre des classes d'exploitation (selon la superficie). Dans les groupes de 0,5 à 2 ha et de 2 à 5 ha, on observe partout une diminution du nombre des exploi-

http://rcin.org.pl



Fig. 1. Division de la Pologne en grandes régions

TABLEAU 1. RÉGIONS DISTINGUÉES PAR RAPPORT AU PAYS EN 1970

Spécification	Total pays	Régions			
		I	II	III	IV
Pourcentage du nombre d'exploitations					
— à partir de 0,5 ha	3 015,1 mille	46,2	23,8	21,7	8,3
— à partir de 2 ha	2 256,6 "	49,2	27,5	21,2	8,4
de la S.A.U.	16 197 mille ha	33,1	28,5	25,9	12,5
de la population agricole globale	12 272,9 mille	44,3	23,4	23,2	9,1
de la population agricole active	6 400,6 "	46,1	25,0	21,1	7,8
Superficie moyenne d'exploitation en ha de S.A.U.					
— à partir de 0,5 ha	5,4 "	3,8	6,4	6,4	8,2
— à partir de 2 ha	6,7 "	5,0	7,2	8,3	10,4
Degré de socialisation en % de la S.A.U.	16,6 "	4,5	4,7	24,2	40,6

http://rcin.org.pl

tations. La plus grande extension de ce phénomène se situe en Pologne centrale et orientale (région II). Il faudrait souligner ici la différence entre cette région et les autres. Le nombre des exploitations jusqu'à 5 ha y diminuait presque deux fois plus rapidement que dans le reste du pays. Dans les 3 régions restantes les changements de ce groupe, ont été plus lents dans la région II et plus rapides dans les régions III et IV. Le groupe des exploitations de 5 à 10 ha, ne montre pas un dynamisme aussi uniforme que les groupes précédents. La région I se distingue particulièrement par une augmentation du nombre des exploitations (indice 106). Dans d'autres régions, le groupe des exploitations de 5 à 10 ha a décru et les différences régionales se sont creusées. Dans la région III, la diminution relative a été deux fois plus grande que dans la région II, et dans la région IV, plus de 4 fois plus grande. Autrement dit, dans la même période, dans la Pologne centrale et orientale, le groupe des exploitations de 5 à 10 ha, perdait une exploitation sur 16, dans la partie centrale du pays, une sur 7 et dans les parties ouest et nord, une sur 4. De même dans le groupe des exploitations les plus grandes (au-dessus de 10 ha) les tendances au changement n'étaient pas uniformes dans les régions particulières. Au sud et à l'est de la Pologne, le nombre de ces exploitations augmentait, tandis que dans le reste du pays on observait une légère tendance à la baisse (indice 99).

TABLEAU 2. Changements régionaux dans la structure des exploitations au cours des années 1960—1970

Groupes de superficie des exploitations en ha		Total pays	Régions I	II	III	IV
Changements du nombre des exploitations (1960 = 100)						
0,5 à 2,0		91	93	83	93	92
2,0 à 5,0		88	91	81	89	88
5,0 à 10,0		94	106	94	87	75
10 et plus		107	120	115	99	99
au-dessus de 0,5		93	96	92	91	88
au-dessus de 2,0		93	97	93	90	86
Changements dans la structure des exploitations (nombre des exploitations au-dessus de 0,5 ha = 100)						
	1960	25,6	31,5	15,0	26,3	22,7
0,5 à 2,0	1970	25,2	30,6	13,6	26,8	23,9
	1960	33,6	44,1	31,1	21,6	17,3
2,0 à 5,0	1970	31,9	41,8	27,6	21,1	17,4
	1960	28,9	21,1	38,3	33,1	32,6
5,0 à 10,0	1970	29,3	23,5	39,2	31,5	27,8
	1960	11,9	3,3	15,6	19,0	27,4
10,0 et plus	1970	13,6	4,1	19,6	20,6	30,9

Pour terminer, quelques observations relatives au groupe des exploitations de moins de 0,5 ha, qui ne constituent pas d'ailleurs des exploitations agricoles indépendantes mais plutôt des parcelles possédées par la population non-agricole. A l'échelle du pays les changements quantitatifs de ce groupe, au cours de la dernière décennie, s'expriment par l'indice 101, ce qui, en principe, signifie une stagnation, avec une infime tendance vers la croissance. Les indices de changement pour les régions particulières se présentent comme suit (1960 —

http://rcin.org.pl

100) : région I — 112, II — 82, III — 101, IV — 89. Dans la première région seulement le nombre de parcelles s'est accru, et ceci à cause de l'accroissement dans les voïevodies moins industrialisées, où leur nombre a été peu élevé jusqu'à présent.

L'orientation actuelle des changements pourrait être caractérisée, dans ses grandes lignes, comme suit : parmi les exploitations individuelles on observe des processus distincts de polarisation. Ils s'expriment par la stagnation (avec une légère tendance vers l'accroissement) du groupe au-dessous de 0,5 ha, une assez grande diminution du nombre des exploitations du groupe de 0,5 à 10 ha (avec une diminution plus rapide du groupe au-dessous de 5 ha et plus lente entre 5 et 10 ha), et l'accroissement du nombre des exploitations dans le groupe de plus de 10 ha, c'est-à-dire dans nos conditions, les exploitations les plus grandes. De ce fait on pourrait déjà observer certains décalages structuraux, visibles surtout dans le groupe des exploitations de 2 à 5 ha, dont la part a diminué de 2 points et dans le groupe des exploitations de plus de 10 ha, dont la part s'est accrue de 2 points.

Au cours de l'analyse se sont fait jour certains traits spécifiques de l'évolution de la structure des exploitations dans les diverses régions du pays.

Au sud-est de la Pologne les changements sont les plus lents. En plus on y note comme particularité à l'échelle nationale, l'accroissement du nombre des exploitations de 5 à 10 ha. Remarquons à ce propos que dans la région où une exploitation moyenne dépasse à peine 3 ha l'augmentation du groupe de 5 à 10 ha constitue de manière sûre un changement favorable et un progrès relatif (par rapport à l'état de choses actuel, très défectueux), bien qu'il soit difficile de considérer une exploitation de 5 à 10 ha comme l'exploitation de l'avenir. Ceci est aussi étroitement lié à une faible offre de terre dans la région à cause d'une forte prédominance de la petite propriété. Ce qui est caractéristique pour cette région, c'est aussi le rythme plus rapide d'accroissement du nombre des exploitations les plus grandes (indice 121), trois fois plus rapide que dans le reste du pays. En évaluant ce fait on ne peut oublier que ce groupe des exploitations avaient et ont toujours une part infime du total (environ 4 % des exploitations et environ 10 % des terres), donc les effets de ce dynamisme sont minimes.

La région centre-orientale (II) se caractérise par des tendances distinctes et relativement rapides (plus rapides que la valeur moyenne pour la Pologne) à l'amélioration de la structure agraire des exploitations. La diminution des parcelles et des exploitations au-dessous de 5 ha a été très rapide, des exploitations de 5 à 10 ha un peu moins. Dans le groupe des exploitations de plus de 10 ha des changements survenaient aussi vite, — l'accroissement relatif du nombre des exploitations y a été deux fois plus rapide que la moyenne nationale. Le groupe des exploitations de plus de 10 ha possède actuellement 40 % des terres dans cette région, et si on considère comme limite inférieure de la propriété moyenne une exploitation de 7 ha, — la part de la propriété moyenne y atteint 64 %.

Entre la région de la Pologne centrale (III) et la Pologne du nord-ouest (IV) il existe une ressemblance fondamentale qui fait que le caractère des changements y est tout à fait différent des autres régions. Ici l'amélioration de la structure agraire s'effectue parallèlement à la réduction du nombre des exploitations dans tous les groupes de superficie. Alors, ce qui distingue ces régions des autres c'est (1) une réduction relativement beaucoup plus grande du nombre des exploitations et (2) l'absence d'accroissement dans le groupe au-dessus de 10 ha (l'indice 99, par rapport à 1960 pourrait être considéré comme un symptome de stagnation avec une faible tendance vers la baisse). Dans cette situa-

http://rcin.org.pl

tion l'amélioration de la structure des exploitations dans la Pologne centrale et du nord-ouest s'effectue par la différenciation dans le rythme de réduction des exploitations dans les différents groupes de superficie. Un rythme rapide de réduction du nombre des petites exploitations et lent dans le groupe des grandes exploitations, donne finalement des changements favorables de la structure des exploitations. Etant donné cependant que l'amélioration de la structure y est accompagnée par un rétrécissement indubitable du secteur des exploitations individuelles, il serait difficile d'évaluer ces processus surtout ici, où la structure est relativement bonne, comme favorables sans restrictions, parce qu'ils renferment certains symptômes de dépeuplement rural. Il est vrai que le dépeuplement rural est un phénomène inévitable dans l'avenir, surtout dans certaines régions, mais actuellement il paraît plus équitable de créer des conditions et de mettre à l'oeuvre des moyens capables de freiner ces processus.

En remarquant cette ressemblance essentielle entre les changements dans la région III et dans la région IV, il ne faut pas perdre de vue l'existence des différences. Elles consistent en principe dans le fait que le rythme de réduction des exploitations dans les groupes de 0,5 à 10 ha est dans la Pologne centrale presque deux fois plus lent (indice 90) qu'à l'ouest et au nord du pays (indice 82, en prenant la valeur 100 pour 1960).

Les changements susdits, ont-ils influé sur les différences régionales précédentes ? Malgré une période trop brève pour préjuger des changements structuraux, on peut voir que les différences dans la structure des exploitations entre le sud-est de la Pologne et les autres régions se sont approfondies. Etant donné qu'au cours des années prochaines des changements radicaux du rythme des transformations régionales paraissent invraisemblables (il paraît en particulier improbable d'accélérer les changements dans la région sud-est) cette différence ne fera que s'accroître.

CHANGEMENTS DANS LE FACTEUR HUMAIN

Analyser tous les nombreux phénomènes et processus socio-économiques liés étroitement aux transformations de la structure des exploitations, est une tâche dépassant le cadre d'un seul rapport. Nous nous bornerons ici à examiner les changements démographiques, qui sont particulièrement essentiels et en principe primordiaux par rapport aux autres modifications de la structure des exploitations.

Au cours de la dernière décennie la population agricole dans toutes les régions a diminué selon un rythme égal, ou légèrement plus lent, que celui du nombre des exploitations, ce qui témoignerait d'une influence insignifiante — à l'échelle de l'ensemble de l'agriculture paysanne — des changements démographiques sur l'évolution de la structure agraire (Tableau 3). En jugeant d'après la connaissance des régularités fondamentales de l'économie paysanne, on pourrait également supposer que l'influence, généralement insignifiante de la réduction de la population a été davantage ressentie dans les plus grandes exploitations. Aussi à l'échelle régionale, l'influence des changements démographiques sur ceux de la structure des exploitations a été incomparablement plus forte pas tant là où la diminution était la plus grande, mais là où la main d'oeuvre était déjà moins nombreuse par rapport au territoire. Inversement, cette influence a été fortement moindre, là où la main d'oeuvre était plus abondante (et ceci indépendamment de la dimension de la réduction dans les années 1960-1970). La corrélation entre l'intensité des changements structuraux et la pression de la situation démographique devient plus claire quand on

http://rcin.org.pl

prend en considération des données en unités conventionnelles, qui reflètent d'une manière relativement fidèle par rapport à l'état de fait, non seulement le dynamisme mais aussi les réserves de la main d'oeuvre.

TABLEAU 3. Indices des changements démographiques dans les exploitations individuelles au cours des années 1960—1970

Spécification	Régions			
	I	II	III	IV
1. Changements quantitatifs de la population dans les exploitations agircoles de plus de 0,5 ha dans les années 1960—1970 (1960 = 100)	96	94	93	87
2. Changements quantitatifs de la population agricole active (à plein temps, à mi-temps, temporaire) dans les exploitations agricoles de plus de 0,5 ha dans les années 1960—1970 (1960 = 100)	98	97	98	93
3. Nombre de la population agricole active (à plein temps, à mi-temps, temporaire) pour 100 ha de S.A.U. dans les exploitations agricoles de plus de 0,5 ha — en 1960	53	35	29	22
en 1970	55	34	32	25
4. Emploi pour 100 ha de S.A.U. en personnes conventionnelles, dans les exploitations de plus de 2 ha — en 1960	38	25	21	19
en 1970	33	23	20	17
5. Part des agriculteurs de 60 ans et plus dans les exploitations de moins de 2,0 ha — en 1960	27,4	27,1	24,6	21,0
en 1970	26,1	27,1	27,0	25,7
6. Exploitations sans héritier en 1971, par rapport au nombre des chefs d'exploitation âgés (en %)	12,0	15,0	20,0	40,0
7. Terres reprises par l'Etat contre pensions, années 1968—1970 : part des régions particulières en %	1,3	5,8	43,5	49,4

Il en découle que, bien que la diminution des réserves de main d'oeuvre soit la plus grande dans le sud-est de la Pologne (de 5 personnes par 100 ha) elle partait d'une base de 38 personnes conventionnelles par 100 ha, aussi dans les transformations structurales elle a joué, en tant que facteur stimulant, un rôle moindre que dans les régions III et IV, où la diminution n'était pas si importante (de 1 à 2 personnes par 100 ha) mais partait d'un niveau égal a 50—60 % de celui de la région I.

Les réserves de main d'oeuvre par unité territoriale constituent un trait caractéristique différenciant les régions. Aussi l'importance de l'émigration permanente a-t-elle été différente dans chaque région. Au cours des 3 dernières années le reflux moyen brut de population a été (par 1000 habitants) de : région I — 28 personnes, région II — 34, région III — 42, région IV — 64. Il en résulte que le rythme de migration est inversement proportionnel aux réserves de main d'oeuvre existantes actuellement dans l'agriculture. Il faudrait en conclure que dans le plus proche avenir, dans les régions où l'agriculture est déjà maintenant faiblement fournie en main d'oeuvre, la diminution de celle-ci sera la plus rapide. Certains traits caractéristiques démographiques sont semblables dans toutes les régions, notamment la structure d'âge de la population agricole.

http://rcin.org.pl

Le processus de vieillissement de la population agricole a atteint tout le pays et trouve notamment son illustration dans le fait que 26 à 27 % des chefs d'exploitations ont dépassé 60 ans (Tableau 3). Au cours des cinq dernières années, ce processus a été particulièrement rapide au nord-ouest de la Pologne (régions III et IV), où les changements structuraux ont été les plus rapides. L'influence de ce processus sur l'évolution de la structure des exploitations est d'autant plus forte qu'un pourcentage élevé de ces agriculteurs ne possèdent pas d'héritiers : dans la région III — 20 % et dans la région IV — 40 % (Tableau 3). Ajoutons que la majorité des agriculteurs sans héritier n'ont pas de possibilité de vendre leur exploitation et ne voient qu'une seule issue pour s'assurer l'avenir, à savoir, rendre leur exploitation à l'Etat en échange d'une pension. Ceci explique dans une grande mesure le processus de diminution générale de la position de l'agriculture individuelle dans ces régions, dont l'expression est notamment le fait que la part de ces régions dans le nombre total des terres reprises contre une rente par l'Etat en Pologne au cours des années 1968-1970, est de 93 %, tandis que leur part dans le nombre total des exploitations est inférieure à 30 %. Si on supposait (et c'est là une supposition assez optimiste) qu'au cours des années à venir le rythme de ce processus se maintiendra dans ces régions à un niveau inchangé, la nécessité d'une intervention ultérieure de l'Etat et de son aide dans l'aménagement des terres de la région est ici absolument évidente. Dans cette situation on parait préjuger de la domination du secteur socialisé sur ces territoires. On peut également supposer que c'est ici que seront créés le plus tôt des conditions favorisant le développement de ce secteur. Si nos suppositions étaient justes, aurait lieu dans ce domaine un approfondissement ultérieur des différences régionales, d'autant plus que déjà actuellement, le niveau de socialisation de l'agriculture est un trait différenciant le plus fortement nos régions (Tableau 1) ; notamment le pourcentage de terres socialisées dans les régions I et II est six fois moindre que dans la région III et presque 10 fois moindre que dans la région IV.

PRONOSTIC DE L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS JUSQU'À 1990

Les matériaux présentés ici datent d'il y a deux ans. Dans l'intervalle la politique agraire a été considérablement modifée (libéralisation des ventes de terres, diminution de la progression des impôts, accroissement des livraisons de moyens de production pour l'agriculture, accroissement des prix des produits agricoles livrés par paysans, etc.) ce qui a trouvé un écho immédiat chez les paysans individuels. On note une grande animation dans le domaine foncier. On le voit surtout dans une demande croissante pour la terre, ce qui s'exprime par un nombre accru aussi bien des transactions de vente que de fermage. En même tempe l'offre de la terre (remise à l'Etat) a un peu diminué. Comme nous savons que le nombre des exploitations sans héritiers ne diminue pas mais croît, il faudrait supposer que les changements dans la politique agraire de l'Etat ont entraîné certains agriculteurs soit à prendre la décision de remettre à plus tard la remise de l'exploitation à l'Etat, soit à changement d'orientation et à rechercher d'autres solutions à l'impasse que constitue l'absence d'héritier.

Tous ces phénomènes ne sont qu'un côté des processus d'adaptation renforcés dernièrement. Ils ont aussi un revers ; l'accroissement des achats privés est égal à l'accroissement des ventes, l'augmentation du nombre de preneurs à bail est égale à l'augmentation des donneurs à bail. Il en découle que la demande

http://rcin.org.pl

nette ne peut être trop grande et ne réussira pas partout à absorber toute la terre disponible. Il faudrait alors compter avec un rétrécissement ultérieur de la position de l'agriculture individuelle sur certains terrains avec une nette amélioration simultanée de la structure de ces exploitations dont les propriétaires restent dans l'agriculture et y voient une source principale ou unique de revenus.

L'analyse des transformations structurales de la décennie 1960-1970, ainsi que des phénomènes nouveaux des 2 dernières années ont servi de base pour dresser un pronostic prospectif jusqu'à 1990. Dans cette période les changements de la structure des exploitations seront très accélérés et leur échelle grandira. Un stimulant fondamental (bien que non unique) de ces changements, sera une nouvelle situation démographique. Une dépression démographique qui approche et une demande de main d'oeuvre croissante dans les branches non-agricoles, causeront une forte diminution de la main d'oeuvre agricole, diminution qui s'accentuera avec le temps. Vers la fin de la période qu'englobent nos prévisions, l'emploi dans l'agriculture diminuera jusqu'à environ 50 % de l'état actuel. Le mécanisme du reflux de la population agricole changera un peu, lui aussi : jusqu'à 1975 tout comme précédemment, la baisse de la main d'oeuvre agricole sera surtout la résultat du passage des travailleurs à une catégorie dont l'emploi auxiliaire est agricole. Plus tard, le rôle de la migration définitive de la campagne vers la ville augmentera. Ces changements provoqueraient une réduction rapide du nombre des exploitations, et par suite l'accélération du rythme de concentration des terres dans les mains de leurs utilisateurs — agriculteurs. Il est évident qu'une politique agraire, stimulant ces processus d'amélioration de la structure des exploitations, sera une condition indispensable à sa réalisation. Le Tableau 4 illustre les résultats de notre pronostic.

Voilà les résultats fondamentaux de nos pronostics à l'échelle nationale. Nous prévoyons qu'en 1990, le nombre des exploitations agricoles au-dessus de 2 ha sera d'environ 1,6 millions. Ces exploitations utiliseraient environ 13 millions d'ha, ce qui signifie un accroissement de la superficie d'une exploitation moyenne à 9 ha. Il en découle que la réduction du nombre des exploitations sera de 30 %, de la superficie environ 18 %, et l'accroissement de superficie moyenne d'exploitation environ 80 %. Nous nous fondons pour faire ces prévisions sur les traits particuliers des transformations structurales des 20 dernières années. Nous prévoyons donc une diminution de 60 % des exploitations au-dessous de 5 ha, de 23 % dans le groupe de 5 à 10 ha, ainsi qu'un accroissement de plus de 30 % dans le groupe des exploitations de plus de 10 ha. Ainsi, dans le secteur individuel de l'agriculture dominerait le groupe des exploitations les plus grandes, aussi bien en ce qui concerne la superficie que la production (70-80 %). Les terres sorties de l'économie individuelle seront reprises aussi par l'Etat, ce qui signifierait un accroissement très considérable de la part du secteur socialiste dans l'agriculture. L'essor de ce secteur sera en plus secondé par la création des exploitations gerées en commun (type GAEC), organisées par les paysans à titre bénévole, qui pourraient ainsi abolir des barrières existantes dans l'échelle de production et le rendement du travail.

En ce qui concerne les changements régionaux de la structure, nous supposons que les différences inter-régionales constatées au cours des années 1960--1970 se maintiendront jusqu'à 1990, ce qui serait le résultat de la différenciation du rythme des changements dans les différentes régions. Il sera le plus lent dans la région I, plus rapide dans les régions II et III, et le plus rapide dans la région IV. C'est aussi là, que des changements seront les plus importants.

http://rcin.org.pl

TABLEAU 4. Résultats des pronostics des changements agraires jusqu'à 1990

Specification			Exploitations de 2 ha et plus total (en milliers)	Groupes de superficie en ha		
				2-5	5-10	10 et plus
				(en pourcentage)		
			Total pays			
Structure des exploitations	1970		2257 = 100	42,6	39,2	18,2
	1975		2115 = 100	39,0	39,8	21,2
	1985		1791 = 100	30,7	41,4	27,9
	1990		1590 = 100	23,1	42,9	34,0
Indices des changements du nombre des exploitations	1975-1970	(1970 = 100)	94	86	95	109
	1985-1975	(1975 = 100)	85	67	88	112
	1990-1985	(1985 = 100)	89	67	92	108
	1990-1970	(1970 = 100)	70	38	77	132
			Région I			
Structure des exploitations	1970		967 = 100	60,2	33,9	5,9
	1975		937 = 100	55,6	37,1	7,3
	1985		837 = 100	43,7	45,8	10,5
	1990		783 = 100	32,7	53,8	13,5
Indices des changements du nombre des exploitations	1975-1970		97	90	106	119
	1985-1975		89	70	110	129
	1990-1985		94	70	110	120
	1990-1970		81	44	128	186
			Région II			
Structure des exploitations	1970		622 = 100	32,0	45,3	22,7
	1975		576 = 100	25,9	46,0	28,1
	1985		487 = 100	18,3	40,9	40,8
	1990		431 = 100	12,3	34,6	53,1
Indices des changements du nombre des exploitations	1975-1970		93	75	94	115
	1985-1975		85	60	75	123
	1990-1985		89	60	75	115
	1990-1970		69	27	53	162
			Région III			
Structure des exploitations	1970		479 = 100	28,8	43,0	28,2
	1975		432 = 100	27,1	40,5	32,4
	1985		347 = 100	21,9	37,8	40,3
	1990		287 = 100	17,0	34,2	48,8
Indices des changements du nombre des exploitations	1975-1970		90	85	85	104
	1985-1975		80	65	75	100
	1990-1985		83	64	75	100
	1990-1970		60	36	48	104
			Région IV			
Structure des exploitations	1970		189 = 100	22,8	36,5	40,7
	1975		170 = 100	22,3	32,4	45,3
	1985		120 = 100	15,8	23,3	60,9
	1990		89 = 100	10,1	15,7	74,2
Indices des changements du nombre des exploitations	1975-1970		90	88	80	100
	1985-1975		71	50	51	95
	1990-1985		74	47	50	90
	1990-1970		47	21	20	86

http://rcin.org.pl

Jusqu'à 1990, le secteur paysan dans cette dernière région se rétrécira de plus de la moitié (47 % de l'état actuel). Ceci signifierait qu'au lieu de 190 mille exploitations actuelles il resterait environ 90 mille exploitations de plus de 10 ha de S.A.U. en moyenne. L'importance des groupes d'exploitation de moins de 10 ha serait marginale : 25 % des exploitations et un peu plus de 10 % des terres. La part du secteur socialiste passerait de 41 % actuellement à plus de 70 % de la S.A.U. de la région.

Dans la région renfermant le groupe des voïevodies centrales du nord au sud (III) les changements dans la structure des exploitations seront aussi très importants. Le nombre des exploitations passera de 480 mille actuellement à 290 mille, ce qui équivaudra au doublement de la part du secteur socialiste dans la S.A.U. de la région, qui sera d'environ 50 %. L'exploitation paysanne moyenne sera presque la même que dans la région précédente. A côté du groupe principal des exploitations de plus de 10 ha, le groupe des exploitations de 5 à 10 ha sera aussi assez nombreux (34 %), par contre l'importance du groupe des exploitations de 2 à 5 ha diminuera sensiblement (17 % des exploitations et 5 % des terres).

Les changements dans les régions I et II seront moins importants. Dans la région II on prévoit une diminution du nombre des exploitations de 30 % par rapport à l'état actuel (de 662 à 431 mille), ce qui ne causera cependant pas une diminution essentielle de la superficie occupée par le secteur paysan, étant donné l'accroissement parallèle du nombre des grandes exploitations qui reprendront les terres des groupes plus petits. Ainsi dans cette région nous prévoyons une diminution de 280 mille petites exploitations et un accroissement simultané du nombre des grandes exploitations de 88 mille. La superficie globale occupée par le secteur paysan diminuera donc insensiblement. Le secteur socialiste de cette région augmentera beaucoup plus lentement que dans d'autres régions, surtout quant aux formes qui demandent une économie collective. En résumant, nous prévoyons que dans la région II l'économie individuelle gardera son rôle dominant et améliorera la structure de ses exploitations.

La structure des exploitations de la région I subira aussi une certaine amélioration, bien que l'échelle des changements soit infime par rapport aux autres régions et la différence entre cette région et les autres augmentera de plus en plus. Bien que nous y prévoyions un accroissement presque double du nombre des grandes exploitations, une augmentation de près de 30 % du groupe des exploitations de 5 à 10 ha, à côté d'une diminution du nombre des exploitations les plus petites de près de 330 mille, le type dominant d'exploitation sera ici, tout comme actuellement, la petite exploitation. Ceci s'exprimera par les dimensions d'une exploitation moyenne, qui n'atteindra même pas 7 ha de S.A.U. Nous supposons également que la majorité des petites exploitations sera toujours la propriété des paysans-ouvriers.

Institut d'Economie Rurale, Varsovie

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

QUELQUES ASPECTS PRINCIPAUX DES TRANSFORMATIONS RÉCENTES DE LA STRUCTURE SOCIALE DANS LES CAMPAGNES FRANÇAISES

NICOLE MATHIEU

Les transformations sociales du monde agricole et du milieu rural français restent inséparables du destin de l'agriculture et de la formation d'un nouvel espace rural dans l'espace national. Les vingt dernières années ont été riches en bouleversements économiques ; un certain nombre d'étapes de développement du capitalisme ont été franchies : forte augmentation de la productivité agricole et réduction de la main-d'oeuvre employée dans le secteur primaire, surproduction dans la plupart des productions, ouverture de la Communauté Européenne d'abord à 6, puis à 9 participants, développement de la concurrence sur les produits industriels et agricoles, intervention croissante de l'état dans le domaine économique et dans l'aménagement du territoire. Il en résulte des transformations profondes des classes sociales rurales et de la nature de contradictions entre couches sociales et entre espaces géographiques : les mutations techniques et économiques de l'activité agricole ont modifié les rapports sociaux ; il en est de même du transfert continu de population vers les zones de concentration urbaine où se trouve la grande part des emplois secondaires et tertiaires.

Mais l'analyse géographique des structures sociales se heurte à deux difficultés majeures : d'une part, sur le plan théorique, la place de la paysannerie moyenne dans ce développement n'est pas clairement systématisée ; d'autre part, la diversité selon les régions des rapports sociaux antérieurs à l'accélération des mutations, entraîne obligatoirement des rythmes différents du processus en cours qui a atteint des étapes variables d'une région à l'autre ou d'une localité à l'autre.

Un telle analyse nécessiterait la convergence des recherches du géographe avec celles de l'historien, du sociologue et de l'économiste, l'apport spécifique du géographe consistant à définir les types régionaux de composition sociale, c'est-à-dire la projection des rapports sociaux dans l'espace. La question des " anciennes et nouvelles classes sociales dans les campagnes françaises " tout en demeurant une question centrale de la géographie rurale française n'a pas donné lieu à des systématisations générales depuis les articles de P. Coutin au colloque " Villes-Campagnes " [13] et de P. George dans les années 1963-1964 [17, 18]. On ne dispose à l'heure actuelle que d'analyses régionales de ces rapports sociaux dans les thèses régionales et d'un certain nombre de descriptions régionales et locales. Mais on ne peut se contenter d'accumuler ces descriptions sans répondre explicitement à la question des nouveaux rapports sociaux qui s'établissent en milieu rural.

http://rcin.org.pl

Cette communication ne peut prétendre à présenter une étude complète des transformations sociales dans les campagnes françaises. Le faire sous une forme exhaustive n'autoriserait qu'une quantification des changements dans la composition socio-professionnelle sans possibilité d'explication. Par contre, il nous semble possible malgré les lacunes de mettre en évidence les principales tendances qui ont modifié la composition des couches sociales de l'agriculture française, les nouveaux types régionaux qui s'en dégagent et les nouveaux rapports sociaux qui en découlent. Il ne s'agit là que d'un aspect des transformations sociales de l'espace rural, dont une autre face importante s'exprime par la contradiction entre espaces de forte urbanisation et espaces faiblement urbanisés et qui sont l'objet des travaux que nous menons par ailleurs.

L'AUGMENTATION DU TRAVAIL FAMILIAL DANS LE TRAVAIL AGRICOLE

Quelles que soient les critiques que l'on peut faire aux classifications en catégories socioprofessionnelles fournies par l'INSEE, ou à celles proposées par le Ministère de l'Agriculture dans les Recensements Généraux de l'Agriculture, celles-ci permettent de préciser et de localiser l'évolution des *rapports quantitatifs* entre les diverses catégories identifiées : chefs d'exploitation, aides-familiaux, salariés agricoles permanents, saisonniers, propriétaires exploitants, fermiers, métayers, exploitants en faire-valoir mixte. A partie de cette seule analyse, il est possible de mettre en évidence les principales *modifications quantitatives* des rapports sociaux dans les campagnes françaises.

La diminution rapide de toutes les catégories sociales liées à l'agriculture, qu'il s'agisse des chefs d'exploitation, des aides-familiaux ou des salariés, est un fait bien connu. Elle détermine l'évolution de la composition sociale du

TABLEAU 1. Evolution de la population active agricole selon le sexe et le statut

	Nombre d'actifs (milliers)			Taux annuel de diminution par période	
	1954	1962	1968	1954-62	1962-68
Hommes					
Exploitants	1643,9	1446,4	1227,1	1,6	2,7
Aides-Familiaux	697,3	406,1	298,0	6,4	5,0
Salariés	980,6	730,9	523,8	3,6	5,4
Total	3321,8	2583,4	2049,0	3,1	3,8
Femmes					
Exploitantes	276,0	230,3	167,9	2,2	5,1
Aides-Familiales	1366,6	962,0	771,2	4,3	3,6
Salariées	172,0	95,2	60,4	7,2	7,3
Total	1814,6	1287,4	999,4	4,2	4,1
Deux sexes					
Exploitants	1919,9	1676,7	1395,0	1,7	3,0
Aides-Familiaux	2063,9	1368,0	1069,2	5,0	4,0
Salariés	1152,6	826,1	584,2	4,0	5,6
Total	5136,5	3870,8	3048,4	3,5	3,9

Source : Recensements I.N.S.E.E.

http://rcin.org.pl

milieu rural, rendant de plus en plus restreint le poids des agriculteurs à la fois dans leur société locale et dans la société globale. Mais le fait principal à souligner est le renforcement incontestable au sein des couches de paysans d'un mode de production familial que traduisent à la fois la part relative plus importante de la main-d'oeuvre familiale dans la force de travail de l'agriculture et la proportion croissante d'exploitations exclusivement familiales. Le Tableau 1 est significatif à cet égard : la baisse du nombre des salariés agricoles est dans l'ensemble plus forte que celle des autres catégories, et son rythme s'accélère nettement. En 1968, les salariés ne représentent plus que 19 % de la population active agricole.

Les enquêtes du Ministère de l'Agriculture, malgré une définition différente de l'activité agricole [1] conduisent à des conclusions semblables. Le nombre de salariés permanents occupe dans le total des actifs agricoles une place plus faible en 1967 qu'en 1963 ; le nombre d'heures de travail salarial a fortement diminué et la place relative dans le total de la force de travail mesurée en P.A.T. [2] reste stable (Tableau 2) : 85 % des travaux agricoles sont effectués par les chefs d'exploitation et les membres de leur famille.

TABLEAU 2. Actifs travaillant sur les exploitations agricoles (travailleurs temporaires non comprsi)

	Personnes actives		Personnes—Années—Travail	
	milliers	%	milliers	%
1963				
Chefs d'exploitation	1899	39,7	1384	44,2
Membres de la famille	2416	50,5	1363	43,5
Salariés permanents	471	9,8	385	12,3
Total	4786	100	3132	100
1970				
Chefs d'exploitation	1588	41,3	1109	51,6
Membres de la famille	1924	50,0	761	35,4
Salariés permanents	335	8,7	280	13,0
Total	3847	100	2150	100

Source : Ministère de l'Agriculture

Ainsi, le développement de la mécanisation et l'introduction accélérée de multiples progrès techniques, en accroissant le capital d'exploitation, ont sans aucun doute entraîné le recul massif du système d'exploitation d'auto-subsistance [3] et l'augmentation des quantités commercialisées par exploitation ; mais ils n'ont pas nettement consacré le développement de la grande exploitation, ou tout au moins de l'agriculture salariale. Au contraire on a assisté au repli de nombreuses exploitations sur leur seule main-d'oeuvre familiale. La diminution du salariat agricole provient principalement de l'élimination de salariés employés il y 15 ans sur des exploitations de paysans moyens. En effet ceux-ci utilisaient de la main-d'oeuvre salariée pour assurer la stabilité du processus de production (avec un train de culture par exemple) à travers les vicissitudes

[1] Est actif sur l'exploitation quiconque a fourni un travail régulier même minime sur cette exploitation au cours de la période considérée. Cette définition est donc plus large que celle du R.G.P.

[2] P.A.T. = personne-année-travail, soit l'équivalent d'une personne à temps complet, 2400 heures en 1970 et 2800 heures en 1963.

[3] Qui persiste sous la forme d'exploitations retraite ou d'exploitations de survie.

http://rcin.org.pl

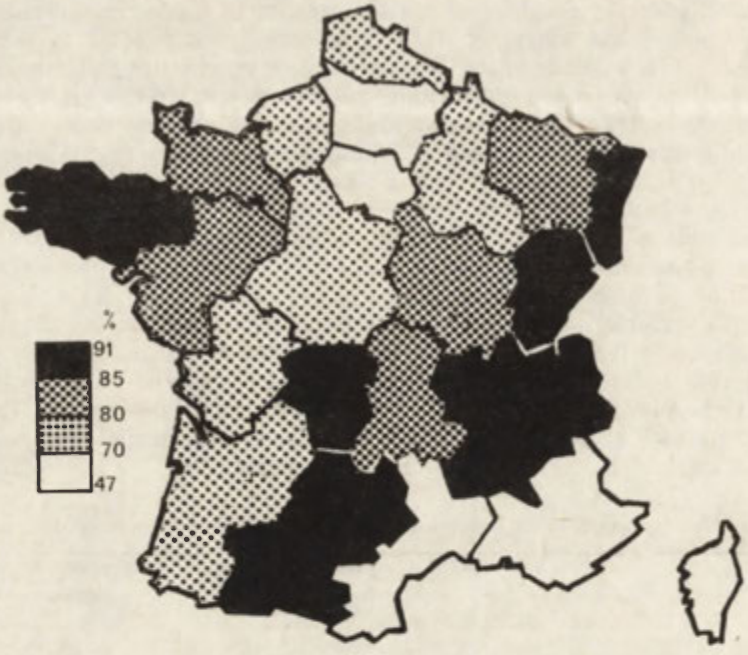


Fig. 1. Main d'oeuvre familiale en % de la main d'oeuvre agricole totale, 1968

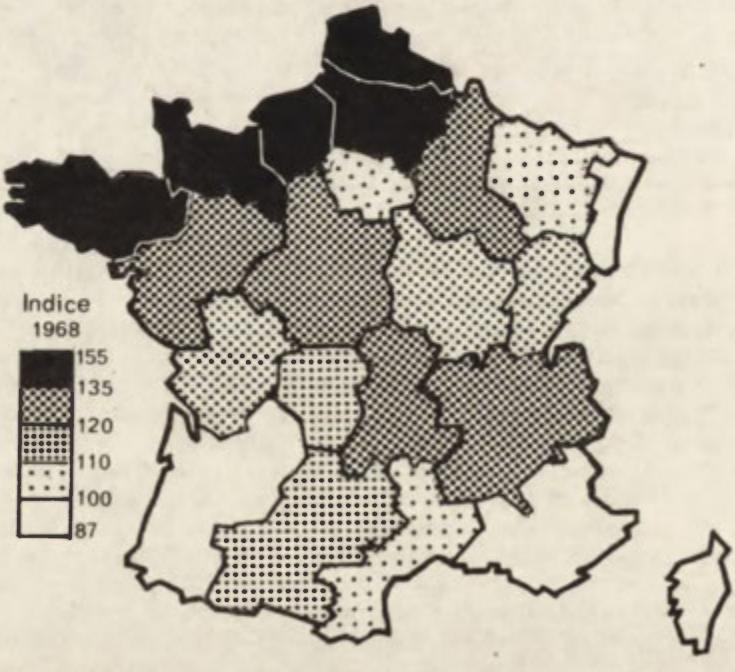


Fig. 2. Evolution de la part relative de la main d'oeuvre familiale dans la main d'oeuvre agricole totale, 1954-1968

http://rcin.org.pl

de la reproduction de la force de travail familiale (succession père-fils, nombre d'enfants en âge de travailler etc.). Ainsi toute une frange d'exploitants qui employaient de un à deux salariés (souvent 1 domestique et 1 servante) a aujourd'hui, du fait du développement du machinisme, supprimé ces postes de travail qu'ils sont incapables de rémunérer. Ils se replient entièrement sur la force de travail familiale, quitte à se suréquiper en matériel de traction et de récolte.

Les Figures 1 et 2 offrent une image des lieux de résistance et d'extension de l'agriculture artisanale et familiale ; ce sont ceux où le nombre de salariés diminue plus fortement que la moyenne française. Ce phénomène coïncide assez souvent avec un rapport du travail salarié dans le travail total inférieur à 30 % : ce sont l'Ouest, le Nord, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes.

LA RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Le développement de la mécanisation en agriculture n'a pas provoqué, en France, une augmentation de la spécialisation des travailleurs et de la division des tâches. Il a surtout eu pour effet de réduire le nombre de travailleurs nécessaires pour obtenir une production donnée. A l'inverse de ce qui s'est passé dans l'industrie, l'introduction du capital n'a pas entraîné un mouvement d'accroissement de la taille moyenne des entreprises (équipes de travail), ni une concentration ouvrière. De 2,67 travailleurs par exploitation en 1954, on passe à 2,31 en 1962, puis à 2,18 en 1968, et l'équipe de travail apparaît encore plus réduite si on ne considère que le nombre d'actifs à temps complet par exploitation, qui passe d'une moyenne de 1,03 en 1963 à 0,91 en 1970.

La réduction du collectif de travail n'est pas le seul fait de la régression du salariat ; elle affecte aussi l'équipe familiale et conduit à une modification considérable de la répartition du travail à l'intérieur de l'exploitation. En 1954, le nombre d'aides-familiaux dépassaient celui des chefs d'exploitation ; en 1968, les premiers en représentent plus que 43,4 % des actifs familiaux. La comparaison des P.A.T. familiales en 1963 et en 1970 va dans le même sens : en 1963, le travail familial se répartissait par moitié entre les exploitants et les membres de leur famille ; en 1970, les premiers assurent 60 % du travail total. Ainsi, la diminution plus rapide des aides-familiaux, généralement par l'élimination d'une génération [4], aboutit au fait que l'équipe de travail tend à se réduire au seul chef d'exploitation aidé de sa femme. Tandis que le nombre des entreprises comportant les deux unités de travail masculin préconisées par la loi d'orientation de 1960 se restreint, au point de devenir l'exception dans certaines régions. On ne possède pas encore les données permettant d'effectuer une comparaison systématique par région agricole des exploitations selon la composition et la taille de l'équipe de travail, mais il est probable que l'on constaterait une accentuation de la tendance déjà sensible pour les régions de moyenne montagne : les exploitations se réduisant au seul chef d'exploitation dominent. Peu à peu, et malgré les tentatives de regroupement au niveau de la main-d'oeuvre que representent les G.A.E.C. (Groupements agricoles d'exploitation en commun), ce type de " collectif de travail " gagne des régions où la densité des travailleurs familiaux était restée très forte par suite de la vitalité démographique et de l'absence d'emplois non agricoles de reconversion (Fig. 3 et 4).

[4] Cette séparation a été favorisée par la décohabitation des logements et par l'institution de l'I.V.D. (Indemnité Viagère de départ).

http://rcin.org.pl

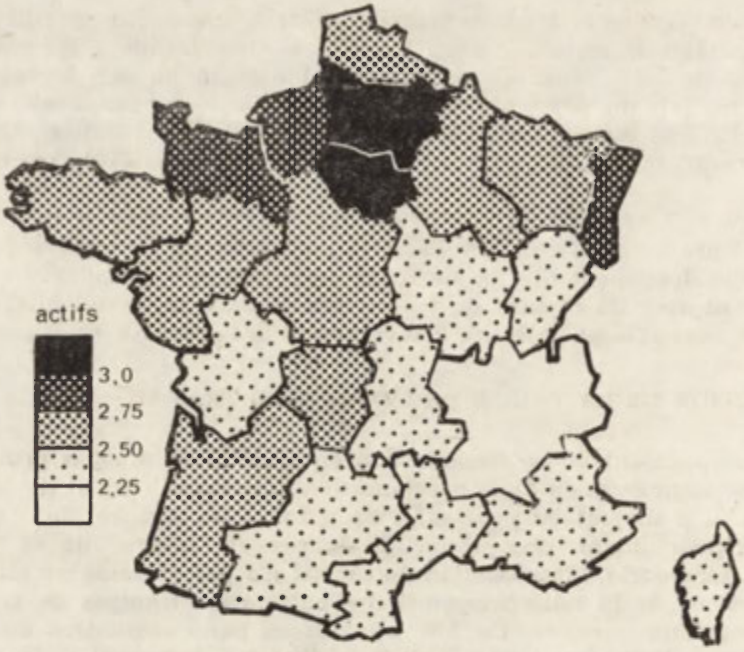


Fig. 3. Nombre moyen de travailleurs par exploitation, 1968

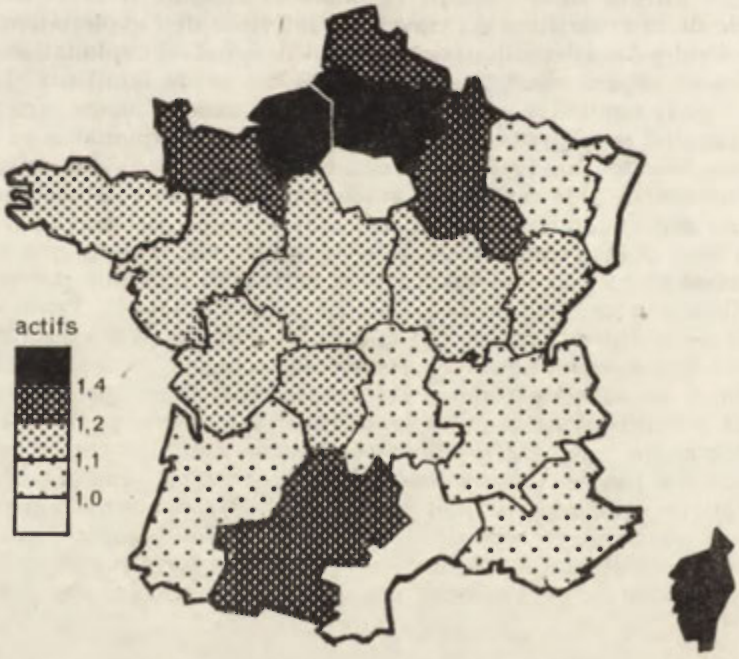


Fig. 4. Diminution depuis 1946 du nombre moyen de travailleurs par exploitation, 1946-1968

http://rcin.org.pl

Ainsi dans le même temps que s'effectue cette réduction de l'équipe de travail, même familiale, *le contenu des rapports sociaux* qui se nouent à l'occasion de la mise en oeuvre du processus de travail change ainsi que ceux qui régissent les rapports de proximité dans la société locale, rendent le rapport patron-salarié moins important que ceux entre co-exploitants.

Toutefois en même temps que s'effectue ce mouvement qui réduit le nombre de travailleurs par exploitation, se développent des emplois liés à la production agricole, soit par rejet hors de l'exploitation d'actes autrefois réalisés dans l'exploitation à l'amont ou à l'aval de la production (transformation des aliments du bétail, vinification, transformation du lait en crème, beurre, fromage, insémination, réparations de matériels, vente au détail etc.), soit par accroissement du nombre d'actes liés à la production agricole — diversification de la transformation des produits, conditionnement, augmentation de toutes les formes de contrôle (sanitaire, financier, fiscal, etc.), organisation du Crédit agricole, etc. En réalité, ce mouvement implique qu'une certaine division des tâches s'établit même si les agriculteurs détiennent en principe le contrôle d'une partie de ces formes d'organisation nouvelle de l'agriculture (coopératives, dont le crédit agricole, etc.). Il correspond à un transfert du salariat des exploitations agricoles vers des structures para-agricoles qui prennent en charge les tâches les plus industrialisables du processus de production. Ce fait entraîne également la formation de nouveaux rapports sociaux entre les couches de paysans et ces organismes, qui sont souvent contrôlés par l'Etat et par là même focalisent un certain nombre de conflits autrefois plus dispersés et personnalisés (maquignon, coquetier, notaire...).

UN MOUVEMENT D'APPROPRIATION PAYSANNE DES TERRES

Corrélativement à cette tendance au renforcement de l'exploitation familiale et à la réduction de l'équipe de travail de l'exploitation agricole proprement dite, on a vu se développer depuis l'après guerre un mouvement d'appropriation de la terre qui atteint presque toutes les couches de la paysannerie et presque toutes les régions [5]. Une première grande vague d'appropriation eut lieu tout au long du XIX^{e} siècle ; après un mouvement de désappropriation consécutif aux partages successoraux et à l'exode agricole, se dessine une deuxième vague de développement de la propriété paysanne. Les statistiques du Ministère de l'Agriculture permettent de quantifier ce mouvement ; en l'appréhendant comme il est généralement présenté, c'est-à-dire au seul plan de l'évolution de la surface exploitée en faire-valoir direct, on minimise les changements dans les rapports sociaux liés au statut juridique du chef d'exploitation. La progression du pourcentage de faire-valoir direct dans les surfaces a été continue depuis 1946 dans les régions où dominent les propriétaires exploitants et où la densité d'agriculteurs était la plus forte ; par contre, dans les pays de fermage, on observe un déclin ou une faible progression en début de période et une progression plus forte depuis 1963. Mais ce mouvement a été amorti et parfois même masqué par le fait des fermages consentis par les mutants agricoles, les héritiers (fermage familial) ou les retraités de l'agriculture sans successeurs. Le fait principal est que le nombre de chefs d'exploitation, propriétaires de la totalité ou d'une partie de l'exploitation qu'ils mettent en valeur, n'a cessé d'augmenter. D'une manière générale, les paysans rachètent

[5] Cf. A. Brun [8], D. Barthelemy et P. Boinon [1] et nos propres études sur les plateaux de Haute-Saône.

http://rcin.org.pl

la terre qu'ils soient petits propriétaires cherchant à s'agrandir ou qu'ils soient fermiers. On assiste donc à la regression d'un type de fermage correspondant à la *perception d'une rente foncière* (type plaines du Bassin Parisien, Charolais etc.) et au développement d'un fermage nouveau (fermage familial et de voisinage) qui a comme raison d'être la recherche d'une sécurité foncière et qui participe au renforcement de l'exploitation familiale que nous avons signalé précédemment. En effet l'exploitant, pour maintenir sa force de travail plus encore que son exploitation, doit nécessairement atteindre un noyau foncier minimum au-dessous duquel l'exploitation ne peut survivre, tout au moins dans une économie de marché [25]. Au dessous de ce seuil se maintiennent soit des exploitations-retraite très peu dépendantes du marché, soit des exploitations de double activité qui y échappent également.

Ce mouvement d'appropriation est donc un aspect essentiel qui modifie profondément les rapports sociaux dans les campagnes. La vieille opposition au propriétaire foncier n'a certes pas disparu et, lors des enquêtes sur le terrain, on la retrouve vivace chez les fermiers petits et moyens, chez les " métayers ", les " locataires " les basse-couriers, etc. Elle rassemble encore souvent les paysans, syndiqués ou non, dans des luttes contre " l'éviction " d'un fermier encore fréquente surtout dans les pays d'habitat dispersé. Mais de nouvelles contradictions se développent au sein de la paysannerie moyenne et petite par la nécessité même d'acquérir une surface en propriété, suffisante pour maintenir l'équipe de travail tout en intégrant le progrès technique. Dimension du collectif de travail et sécurité foncière sont les deux critères qui permettent de distinguer les exploitations familiales susceptibles de supporter les lois du marché de celles qui sont menacées. La concurrence concrète que se font les exploitations familiales au sein d'une même commune pour agrandir leur superficie fait apparaître des tensions sociales entre paysans moyens et entre ceux-ci et les petits exploitants. Ces tensions sont d'autant plus vives que l'habitat est concentré et que les possibilités de surveiller l'agrandissement de certains sont plus grandes. Ce phénomène explique en partie les conflits que provoque l'installation " d'étrangers " (" pieds-noirs ", agriculteurs expropriés se réinstallant, etc.) opposition d'autant plus forte que ceux-ci viennent généralement de régions où le prix de la terre est plus élevé et qu'ils provoquent localement une hausse. On peut également rattacher à ce phénomène les luttes contre les " cumulards ", c'est-à-dire les agriculteurs qui dépassent la surface maximum de cumul fixée pour chaque région agricole. Ainsi c'est de plus de plus au sein des couches moyennes de la paysannerie que les tensions sociales s'accentuent du fait du double mouvement de renforcement de l'exploitation familiale et de l'appropriation paysanne des terres.

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, VOIRE LOCAL D'UNE AGRICULTURE CAPITALISTE

Il ne faudrait pas cependant conclure de la mise en évidence de ces tendances que le capitalisme ne se développe pas en agriculture. Dans la formation sociale française on assiste en fait au développement concomitant de deux agricultures se rattachant à des modes de production différents : le mode de production capitaliste dans lequel l'agriculture utilise des salariés et où le chef d'entreprise ne participe pas ou peu au travail, et l'agriculture artisanale le plus souvent familiale, qui regroupe à la fois des petits paysans (exploitations de survie, paysans pauvres, etc.) et des paysans moyens.

http://rcin.org.pl

Le Tableau 3 montre que depuis 1946, les exploitations de plus de 5 salariés qui représentent aujourd'hui une forme incontestable d'entreprise capitaliste (leurs chefs y participent plus rarement au travail) occupent une part relativement stable dans l'ensemble des exploitations ayant des salariés. La diminution des emplois salariés permanents de 1946 à 1970 a affecté plus fortement la tranche des exploitations de 2 à 4 salariés que celle des 5 à 9 salariés, et encore moins celle des plus de 10 salariés, ce qui signifie, étant donné les progrès de productivité du travail entre les deux dates, un maintien relatif des exploitations de type capitaliste. Le nombre moyen de salariés des exploitations en utilisant 10 et plus, passe d'ailleurs de 17,9 en 1946 à 20 en 1970. Le phénomène de développement des exploitations capitalistes est assez difficile à saisir et à localiser. En effet, les critères sur lesquels reposent le classement des exploitations agricoles (critères de surface) sont insuffisants ; par ailleurs il est presque impossible de reconstituer une évolution, ne serait-ce qu'à l'échelon départemental du nombre des exploitations occupant plus de 5 salariés par exemple ; enfin des observations locales ont montré que le développement

TABLEAU 3. Exploitations ayant des salariés et nombre d'emplois salariés permanents en 1946 et 1970

Exploitations et emplois salariés		Nombre d'emplois salariés 1	2	3 et 4	5 à 9	10 et +
Exploitations ayant des salariés						
1946	Nombre	291 473	89 427	44 900	17 262	7 052
	%	64,7	19,9	10,0	3,8	1,6
1970	Nombre	137 054	29 071	14 686	6 501	2 511
	%	72,2	15,3	7,7	3,5	1,3
% de diminution 1946-1970		53	67,5	67,3	62,4	64,4
Emplois salariés permanents						
1946	Nombre	291 473	178 854	148 749	107 271	126 459
	%	34,2	21,0	17,4	12,6	14,8
1970	Nombre	137 054	58 142	48 843	40 626	50 295
	%	40,9	17,4	14,6	12,1	15,0
% de diminution 1946-1970		53,0	67,5	67,2	62,2	60,3

de certaines entreprises capitalistes échappait aux recensements statistiques dans la mesure où le développement se doublait d'un éclatement spatial [5, 22, 14]. On constate cependant à travers l'analyse cartographique de l'évolution des structures d'exploitation [6], une concentration de la structure des exploitations vers la grande exploitation dans le Bassin Parisien et surtout dans ses marges Est. Par ailleurs, la Fig. 5 montre une progression du salariat agricole, phénomène exceptionnel dans la tendance d'ensemble signalée plus haut, dans les départements proches de Paris, la Marne (vignoble champenois), la Manche, les Landes et quelques départements du midi, en particulier les Bouches-du-Rhône (exploitations agricoles de Camargue). Il y a une certaine coïncidence entre ces lieux du développement du salariat et les départements où se trouvent un grand nombre de salariés permanents étrangers. Dans ces quelques régions, le poids relatif des salariés dans l'ensemble de la main-d'oeuvre agricole augmente, ou se maintient, autrement dit une substitution de main-d'oeuvre s'y effectue au bénéfice de la main-d'oeuvre salariée.

http://rcin.org.pl

Il s'agit d'un développement tantôt régional lié à des meilleures structures de départ, tantôt local ou ponctuel lorsqu'il s'appuie sur la mise en valeur de nouveaux espaces agricoles (Landes, Champagne pouilleuse, Camargue, etc.) ou sur des investissements en installations fixes (serres, nurseries pour veaux). Il repose le plus souvent sur une spécialisation dans les productions : les exploitations capitalistes s'orientent presqu'exclusivement vers les productions céréalières, les cultures spéciales, parfois l'engraissement d'animaux pour la

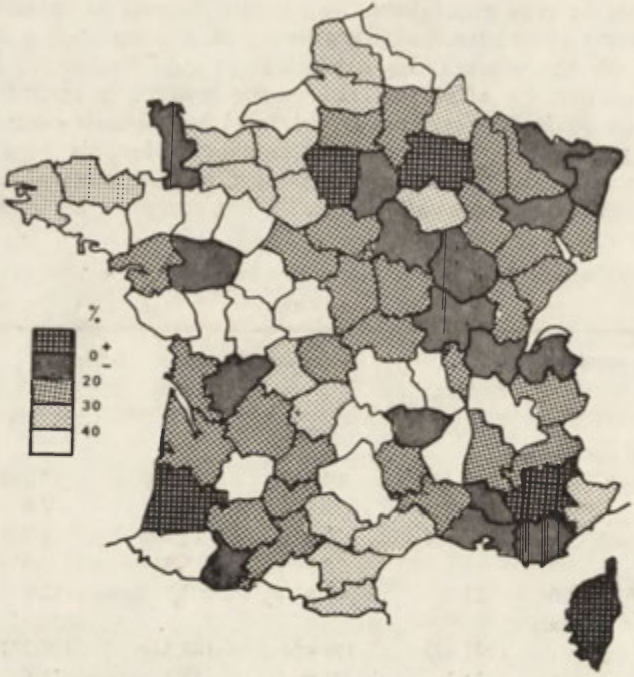


Fig. 5. Evolution du nombre de salariés permanents, 1963-1970 (*Source* : B.S. 1963, R.G.A. 1970)

boucherie (volailles, porcs, veaux), productions excédentaires mais pour lesquelles le processus de production est suffisamment maîtrisé pour que le revenu du travail soit correct, et la rémunération du capital effective. Par contre, là où la maîtrise technique ou biologique n'est pas suffisamment avancée (en particulier l'activité de naisseur dans l'élevage bovin ou ovin, la production laitière, etc.) et là où les prix ne sont pas garantis, le procès de production est assumé principalement par les entreprises familiales petites ou moyennes. Le développement de la grande exploitation capitaliste implique l'existence de la paysannerie moyenne et petite pour la réalisation de la totalité du procès de production agricole, compte tenu de l'interdépendance de certaines productions (céréales pour l'alimentation du bétail et élevage) et la façon " globale " dont est orientée la politique agricole (en particulier en ce qui concerne les prix).

*
* *

Ces faits entraînent des changements dans les rapports sociaux, et tout d'abord dans ceux entre salariés et patrons. Un travail très récent [7] a montré une aggravation certaine du fossé qui sépare ces deux catégories sociales. En

http://rcin.org.pl

effet, les ouvriers agricoles sont de plus en plus des étrangers, venus de pays où le chômage sévit (Marocains, Portuguais et Espagnols), dont le niveau de vie est très bas. Certes, par rapport à la période antérieure, les ouvriers agricoles ont des salaires et des conditions de logement améliorés, mais il n'existe plus de possibilités pour eux de sortir de leur condition sociale en devenant chef d'exploitation, promotion qui existait autrefois et que P. Coutin signalait encore après la guerre dans l'article déjà cité.

Malgré l'aggravation de ces contradictions, la dispersion des salariés agricoles et la survivance de l'ancien rapport personnalisé et patriarcal entre l'ouvrier et son patron, expliquent la rareté de leurs luttes et la faiblesse de leur syndicat. En deuxième lieu, la coexistence nécessaire pour l'agriculture capitaliste des grandes exploitations et des exploitations familiales explique l'absence de lutte directe malgré les oppositions de fait entre ces deux types d'agriculture, d'autant plus qu'une certaine division géographique s'est malgré tout réalisée entre les espaces à haut revenu agricole où l'agriculture capitaliste domine et la grande majorité des départements français où subsistent les exploitations familiales.

Il est évident que dans ce bref article il était impossible de décrire et d'analyser l'ensemble des transformations sociales affectant le monde paysan. Mais en mettant l'accent sur les tendances essentielles et sur les principales modifications qu'elles entraînent dans les rapports sociaux, nous pensons contribuer à la définition de nouvelles perspectives de recherches géographiques qui devraient évidemment être reprises de façon détaillée au niveau régional et local.

Université de Paris I
et Centre National de la Recherche Scientifique

BIBLIOGRAPHIE

[1] Barthelemy, D. et Boinon, P., *Le développement de la propriété paysanne dans le Châtillonnais de 1930 à 1972*. I.N.R.A., Dijon 1973, doc. ronéo., 40 p.

[2] Bloch, M., *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. A. Colin, Paris 1968, 5ème éd.

[3] Bontron, J. C., Mathieu, N. Velard, L., *Tableaux de l'Agriculture Française*. Paysans n° 61, Août-Septembre 1966 et n° 73-74 Août-Novembre 1968, 207 p.

[4] Bonnamour, J., *Le Morvan, la terre et les hommes*, Paris 1966.

[5] Bonnamour, J., L'éclatement des exploitations agricoles, *Bull. Ass. Géogr. Franç.*, 1972.

[6] Bonnamour, J., Bontron, J. C., Mathieu, N., *Etude cartographique et géographique de l'évolution des structures d'exploitations agricoles en France*, Cahier n° 1 du Laboratoire Associé de Géographie Humaine, Paris 1972.

[7] Bourquelot, F., *Les salariés agricoles en France. Evolution de leurs conditions de vie et de travail*. Thèse de doctorat de 3ème cycle sous la direction de P. Coutin, E.P.H.E., mars 1973.

[8] Brun, A., L'évolution du prix de la terre et de la répartition de la propriété foncière agricole, *Econ. Rur.*, 1973, 95.

[9] Brunet, P., *Structures agraires et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise*, Caen, Caron et Cie 1960.

[10] Brunet, R., *Les campagnes toulousaines*, Toulouse 1965, 727 p.

http://rcin.org.pl

[11] Coutin, P., La notion d'exploitation agricole familiale. L'exemple de la Limagne, *Ann. Econ. Soc. Civil.*, oct.-déc. 1943, pp. 342-346.
[12] Coutin, P., La structure sociale agricole de la France. *Le Mois d'Ethnographie Française*, 1950, 7, pp. 69-74.
[13] Coutin, P., Classes urbaines et classes rurales, en : *Villes et campagnes*. A. Colin, Paris 1953.
[14] Duboscq, P., L'exploitation familiale en Aquitaine Occidentale, *Rev. Géogr. Pyr. S.O.*, oct. 1969.
[15] Duboscq, P., Une nouvelle agriculture dans les landes de Gascogne, *Rev. Géogr. Pyr. S.O.*, avril 1973.
[16] Fel, A., *Les hautes terres du Massif Central. P.U.F.*, Paris 1962.
[17] George, P., Anciennes et nouvelles classes sociales dans les campagnes françaises, *Cah. Intern. Soc.*, vol. 37, 1964, pp. 13-22.
[18] George, P., Quelques types régionaux de composition sociale dans les campagnes françaises, *Cah. Intern. Soc.*, vol. 37, 1964, pp. 49-56.
[19] Gratton, P., *Les luttes de classe dans les campagnes*. Editions Anthropos, 1971.
[20] Gratton, P., *Les paysans français contre l'agrarisme*. Maspéro, Paris 1972.
[21] Lambert, B., *Les paysans dans la lutte des classes*. Le Seuil, Paris 1970.
[22] Mace, P., Les propriétés des marchands de bestiaux en Mayenne, *Ann. Géogr.*, 1972.
[23] Mainie, P., *Les exploitations agricoles en France*. Que sais-je, P.U.F., 1971.
[24] Mathieu, N., *Les transformations socio-économiques d'une commune rurale de 1820 à 1960*. Thèse de 3ème cycle, Paris 1966.
[25] Mathieu, N., *Essai de typologie dynamique des exploitations agricoles des plateaux de Haute-Saône*, Cahier n° 1 du Laboratoire Associé de Géographie Humaine, Paris 1972.
[26] Mendras, H., *La fin des paysans, rénovation et changement dans les campagnes françaises*, S.E.D.E.I.S., Paris 1967.
[27] Molard, A., *Rémunération du travail en agriculture*. Université des Sciences Sociales de Grenoble, octobre 1970.
[28] Pinchemel, P., *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*. A. Colin, Paris 1957.
[29] Servolin, A., *Aspect économique de l'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste. L'Univers politique des paysans*. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1972, 184.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

EVOLUTION DES SYSTÉMES DE PRODUCTION ET BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE DANS L'AGRICULTURE FRANÇAISE

JEAN-CLAUDE BONTRON

Deux thèmes se sont trouvés au centre des débats récents sur l'évolution de l'agriculture française et européenne : l'utilisation de l'espace agricole dont certains préconisent l'abandon partiel, le nombre des agriculteurs dont on se demande si la forte diminution actuelle va atteindre un palier [4].

Les changements dans l'utilisation des surfaces agricoles et le choix des productions végétales et animales entrainent une modification des besoins en travail [1, 2, 3] que celle ci réponde à l'évolution des marchés ou à la recherche d'une meilleure adaptation des disponibilités aux besoins de main-d'oeuvre, cette modification correspond à une intensification ou à une extensification des systèmes de mise en valeur agricole. Quelles liaisons existent au niveau régional entre l'utilisation du sol et les besoins de main-d'oeuvre agricole, entre leurs évolutions réciproques dans la période récente ?

L'ESTIMATION DES BESOINS THÉORIQUES DE MAIN-D'OEUVRE

Pour répondre à la question, il est nécessaire d'estimer les besoins théoriques de main-d'oeuvre. Nous avons tenté de la faire pour les années 1962 et 1968 selon les normes que nous allons essayer de justifier.

Les besoins de main-d'oeuvre sont estimés par l'intermédiaire de *normes de productivité du travail pour chaque culture et chaque catégorie de cheptel* : les normes ont été pondérées selon les régions. Le choix du niveau des techniques mises en oeuvre dans la combinaison productive est évidemment capital pour apprécier les résultats d'un tel calcul. Par hypothèse, le niveau de productivité retenu est celui atteint dans les exploitations agricoles bien gérées, ayant un choix de productions et une organisation du travail réduisant au maximum les pointes saisonnières, bon équipement mécanique, une dimension et une structure parcellaire qui ne constituent pas des contraintes notoires à l'obtention d'un niveau de productivité satisfaisant. Les variables intervenant dans le rapport terre-homme, restent donc régionalement les conditions naturelles et l'intensité des systèmes de production. Le milieu naturel demeure en effet une contrainte permanente pour la productivité du travail agricole : la pente réduit les surfaces mécanisables, la texture des sols influe sur la vitesse des matériels ; nous avons donc pondéré les temps de travaux selon les régions pour en tenir compte, sans pouvoir intégrer l'influence du climat dans l'état actuel de nos connaissances, bien que dans de nombreux cas, les aléas climatiques réduisent les périodes favorables aux travaux agricoles. Quant au système

http://rcin.org.pl

de production, son intensité est appréciée en fonction de l'importance relative des différentes cultures et de la charge en bétail. Le niveau géographique retenu pour les calculs a été le cadre départemental pour des raisons pratiques [1]. Les superficies affectées aux différentes productions et les effectifs de bétail sont ceux de la statistique agricole du Ministère de l'agriculture pour 1962 et 1968. Les normes de productivité ont été choisies sur la base des travaux des centres départementaux de gestion et d'économie rurale, d'études géographiques locales et de nos propres observations. Exprimées en terme d'hectares de culture, ou de têtes de cheptel nécessaires au plein emploi d'un homme elles paraitront élevées à certains, faibles à d'autres ; elles ne sont en réalité destinées qu'à l'élaboration d'un instrument de mesure permettant les comparaisons dans l'espace et dans le temps [2]. Enfin pour éliminer l'influence du progrès mécanique sur les besoins de main-d'oeuvre, dans le but de mesurer la seule incidence des changements d'orientation des productions, nous avons adopté les mêmes normes de productivité pour 1962 et 1968.

UNE TENDANCE GÉNÉRALE À L'EXTENSIFICATION DES SYSTÈMES DE MISE EN VALEUR AGRICOLE

La comparaison des besoins de main-d'oeuvre en 1962 et 1968 permet de mesurer l'évolution des systèmes de mise en valeur agricole et en particulier leur orientation vers l'intensification ou l'extensification. Ces changements peuvent revêtir un double aspect puisqu'ils se manifestent soit par une modification de la combinaison des productions, de la charge en bétail sur une même surface utilisée (intensification du système), soit par abandon d'espaces peu productifs pour l'urbanisation, par défrichement... (intensification de mise en valeur). La comparaison a donc été effectuée au niveau de plusieurs sous-ensembles : pour les terres labourables, surface agricole utilisée et surface agricole totale ; pour le secteur élevage (superficies fourragères cultivées, surfaces toujours en herbe, soins des animaux), pour le secteur " agriculture-forêt ", besoins totaux du département (Tableau 1).

Les terres labourables (Fig. 1)

C'est sur cette catégorie de la surface des exploitations que l'extensification est la plus grande. Les besoins en travail par hectare y ont diminué en moyenne de 8 % entre 1962 et 1968. Ce phénomène correspond à une régression de la polyculture pratiquée à des fins d'autoconsommation familiale, et surtout à l'abandon fréquent des cultures sarclées remplacées en tête de la rotation par des cultures moins exigeantes en travail (maïs, grain, colza, fourrages annuels...) La comparaison des superficies met en évidence de 1962 et 1968 la rapidité et l'ampleur de cette substitution (Tableau 2).

---

[1] Nous publions ici les données après les avoir regroupées par "Région-Programme" pour faciliter la lecture.

[2] *Normes retenues selon régions pour les différentes cultures* (en nombre d'hectares par homme) : blé de 60 à 80, maïs de 45 à 55, riz 6, plantes sarclées 6 à 12, plantes textiles 15, oléagineux 70, cultures industrielles diverses 1, plantes médicinales et à parfum 2 à 20, légumes secs de plein champ 70, cultures légumières et fruitières de plein champ 5, cultures fourragères 40 à 50, semences en culture principale 4 à 40, jachère cultivée 200, STH 80 à 300, vignes 3 à 10, pépinière 2, cultures fruitières 3 à 10, noyeraies 10, chataigneraies 20, oliveraies 10, cultures maraichères 3, cultures florales 1, oseraies 5, peupleraies 50, serres florales et maraichères 0,2, bois et forêts 60 à 150. *Normes retenues pour les animaux (nombre d'animaux par homme)* : vaches reproductrices 25 à 35, bovins à l'engrais 50, brebis 150 à 250, caprins 150.

http://rcin.org.pl

TABLEAU 1. Indices d'évolution des besoins de main-d'oeuvre en fonction des changements d'utilisation du sol et des effectifs animaux, 1962-1968 (indice 100 en 1962)

Régions	Besoin par hectare			Besoins du secteur élevage[2]	Besoins totaux de main-d'oeuvre
	de T.L.	de S.A.U.	de S.A.T.[1]		
Région Parisienne	86,3	91,0	86,1	69,8	84,1
Champagne	98,9	101,0	103,5	108,9	102,7
Picardie	107,5	109,2	107,8	110,4	107,0
Haute-Normandie	95,9	90,1	91,2	96,5	94,1
Centre	89,0	93,8	93,0	93,5	93,5
Nord	108,0	105,0	104,0	105,9	101,0
Lorraine	82,8	101,0	99,3	110,2	98,4
Alsace	82,9	90,8	92,1	97,3	92,0
Franche-Comté	79,3	99,3	93,5	104,1	93,9
Basse-Normandie	99,3	106,7	105,4	115,0	108,7
Pays de la Loire	94,4	94,6	92,9	114,8	96,5
Bretagne	84,9	95,0	96,4	118,6	97,6
Limousin	85,0	98,8	84,4	96,8	85,1
Auvergne	81,0	92,9	89,6	97,2	89,5
Poitou-Charentes	91,3	93,4	92,4	96,2	93,1
Aquitaine	99,2	96,8	98,3	99,7	96,5
Midi-Pyrénées	94,9	99,1	94,1	102,8	94,3
Bourgogne	76,5	89,0	91,0	98,2	92,1
Rhône-Alpes	91,2	96,2	92,2	92,7	91,2
Languedoc	93,9	107,3	100,0	79,2	100,0
Provence-Côte-d'Azur Corse	89,5	104,9	103,8	86,2	103,2
France	92,1	97,8	95,9	102,9	96,1

[1] Animaux compris.
[2] Surfaces fourragères + animaux (porcs et volailles non compris).

L'augmentation de la taille des exploitations, une plus grande mécanisation, certains progrès agronomiques comme la mise au point de variétés de maïs adaptées au climat du Nord de la France, ont permis un tel mouvement ; celui-ci est très accusé dans les régions de l'Est (Alsace, Lorraine, Franche-Comté), en Bourgogne et en Auvergne où la diminution des besoins de main-d'oeuvre à l'ha y est de l'ordre de 20%, mais il reste limité dans tout le Sud-Ouest, en Normandie et dans les pays de la Loire. Deux régions par contre intensifient leur production sur les terres en rotation : le Nord et la Picardie, essentiellement par l'accroissement des cultures légumières et de certaines plantes sarclées destinées à la consommation humaine (pommes de terre, petits pois, betteraves à sucre...) Il s'agit là de régions où la productivité des exploitations agricoles est élevée, où les industries alimentaires sont développées ; proches des deux grandes agglomérations urbaines françaises, elles ont pu bénéficier des progrès techniques les plus récents dans le domaine de la mécanisation des plantes sarclées. Cette orientation répond donc bien à une logique régionale spécifique.

Cette tendance à l'extensification de la rotation culturale se produit parallèlement à un recul quasi généralisé des terres labourables qui, pour l'ensemble

http://rcin.org.pl

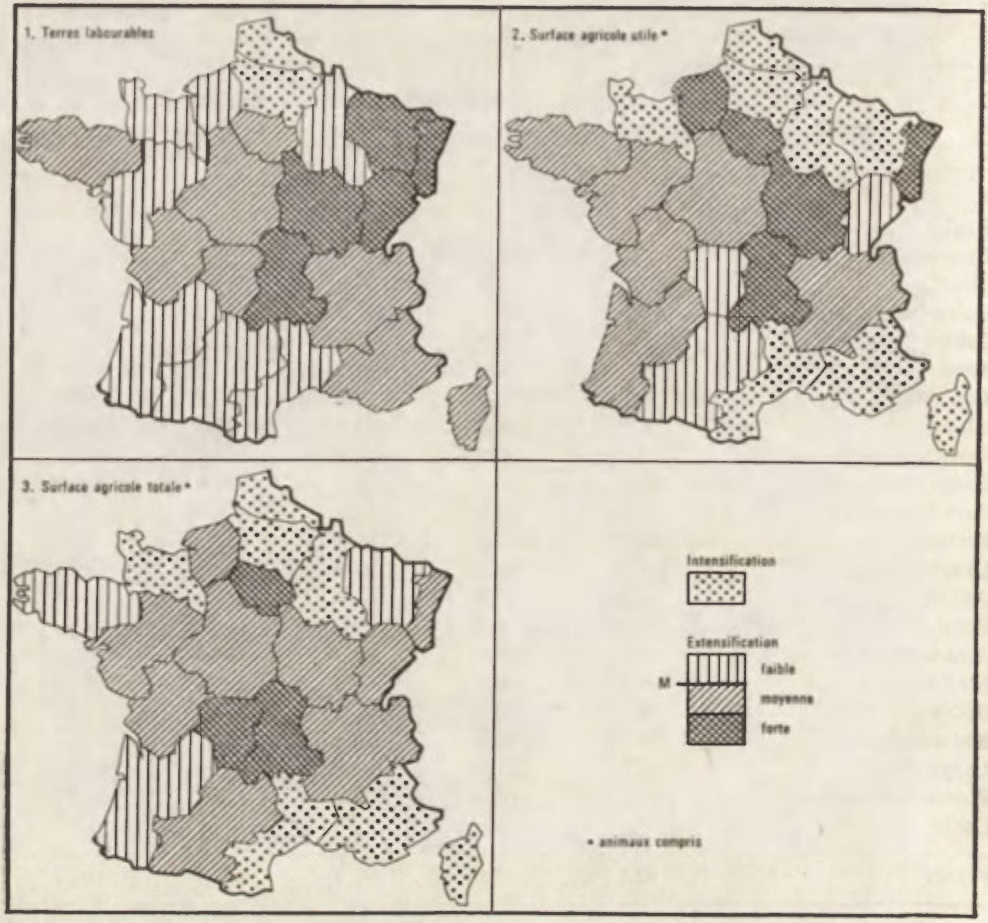


Fig. 1-3. Evolution des besoins en travail par hectare 1962-1968

TABLEAU 2.

Cultures	Superficies (ha)		% des terres labourables	
	1962	1968	1962	1968
Plantes sarclées	2 450 000	1 709 000	12,8	9,9
Oléagineux	136 900	275 400	0,4	1,6
Maïs-grain	860 700	1 011 400	4,5	5,9

Source : *Annuaire Statistique Agricole*

du pays, a porté sur 10 % des surfaces entre 1962 et 1968. Qu'il s'agisse de l'abandon de terres jusqu'alors cultivées dans des conditions difficiles ou de la mise hors rotation de prairies temporaires constituées dans la période 1956-1963 par retournement de prairies naturelles, le mouvement confirme la tendance profonde à une réduction des forces de travail consacrées aux produc-

http://rcin.org.pl

tions de l'assolement. Si le cumul des deux phénomènes est particulièrement net dans les régions de moyenne montagne comme le Limousin et la Franche-Comté, on constate à l'inverse que l'ensemble géographique où s'accroissent relativement les superficies labourées et l'intensité de la rotation (Nord, Picardie, Champagne) est celui où triomphent la grande culture céréalière et les cultures sarclées sur terres de limon.

La surface agricole utile et la surface agricole totale
(Fig. 2 et 3)

Si on considère la *surface agricole utile*, l'évolution des besoins en travail par unité de superficie dépend de l'utilisation des terres labourables, de l'élevage, mais également des cultures spéciales hors assolement (vigne, cultures fruitières...) qui jouent un rôle important dans certaines régions. Pour ce sous-ensemble, c'est la Picardie qui intensifie le plus ses systèmes de production (+9 %). A un moindre degré le Nord, la Champagne et la Basse-Normandie s'orientent dans cette voie, ainsi que les deux régions méditerranéennes grâce au développement des cultures maraichères et florales dont les serres sont la forme la plus exigeante en main-d'oeuvre. Pour la bordure atlantique, les régions du Centre et de Rhône-Alpes, le calcul laisse au contraire supposer une certaine extensification, celle-ci est particulièrement nette en Bourgogne où les besoins en travail par hectare de S.A.U. diminuent de plus de 10 % dans la période considérée.

Rapportée à la *surface agricole totale*, la variation des besoins conduit à des disparités régionales semblables. L'extension des bois et des landes, forme significative d'extension modifie toutefois la situation de trois régions : Midi-Pyrénées, Limousin, Franche-Comté, en réduisant les besoins en main d'oeuvre.

Le secteur élevage (Fig. 4)

Il nous a paru intéressant d'examiner à part l'évolution des besoins en travail de l'élevage. L'estimation regroupe à la fois ceux des animaux et ceux des surfaces fourragères (cultures fourragères, surfaces toujours en herbe fauchées et pâturées) ; la variation peut donc provenir de l'évolution des effectifs du cheptel et des modifications apportées dans la nature des surfaces fourragères (exploitation plus ou moins intensive). Les calculs concernant l'élevage traduisent de façon moins certaine les changements des besoins de main-d'oeuvre : d'une part, les statistiques sont plus sujettes à caution, d'autre part l'évolution des systèmes d'élevage peut difficilement être prise en compte à travers les seuls effectifs d'animaux. Globalement on constate une légère progression des besoins (3 % en 6 ans) ; elle recouvre en fait des évolutions régionales différentes et nettement contrastées.

Les besoins en travail du secteur élevage régressent nettement dans la zone méditerranéenne et la Région Parisienne (de 15 à 30 %), de façon moins sensible dans les régions de montagne (surtout les Alpes), et dans les départements de grande culture du sud du Bassin Parisien. Le mouvement est surtout le résultat de l'abandon de l'élevage bovin par de nombreuses exploitations, soit du fait de leur localisation dans des régions en définitive peu favorables à cet élevage, soit par une orientation accrue vers la céréaliculture dont toutes les études d'économie montrent la meilleure rentabilité au-delà d'un certain seuil de superficie.

http://rcin.org.pl

Trois blocs de régions aux caractéristiques très différentes connaissent au contraire une progression des besoins du secteur élevage ; celle-ci est due davantage à l'augmentation de la charge en bétail (per ha) qu'à l'extension des surfaces fourragères. Le phénomène est particulièrement net dans les trois régions de l'Ouest (Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire) où le taux est de l'ordre de +15 % : l'augmentation du cheptel est la seule façon d'accroitre la dimension économique des exploitations dans cette zone de surpeuplement agricole et de pression foncière. En Champagne et Lorraine (accroissement + de 10 %) une évolution semblable se manifeste dans des conditions de structures (prédominance d'exploitations moyennes) et de peuplement (faibles excédents de main-d'oeuvre) pourtant très différente. Le troisième secteur est constitué du Nord et de la Picardie où malgré la forte productivité des cultures pratiquées (céréales, cultures industrielles), l'élevage continue à se développer.

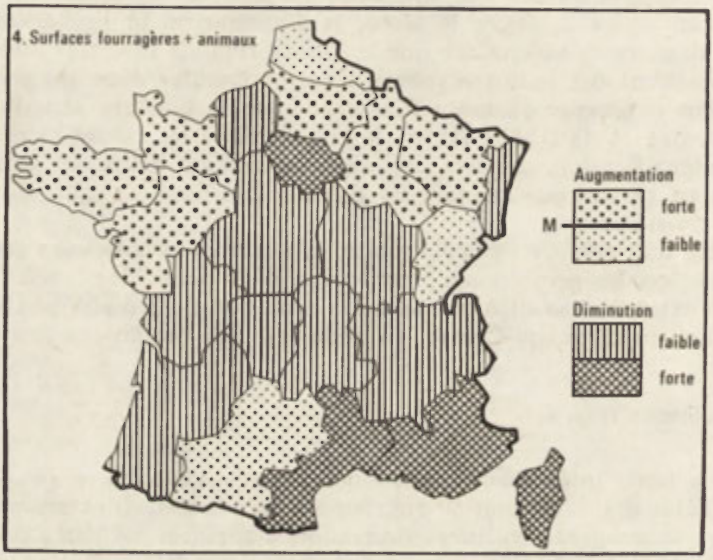


Fig. 4. Evolution des besoins en travail du secteur élevage

Besoin global de main d'oeuvre (Fig. 5)

L'estimation aux deux dates considérées du besoin global de main-d'oeuvre agricole (Tableau 3) fait ressortir pour 1968 un chiffre inférieur de 3,9 % à celui de 1962 donc, dans l'ensemble, une *extensification des systèmes de production et des modes d'utilisation du territoire par rapport au travail.* La répartition régionale des indices de variation met cependant en évidence des évolutions nettement différenciées par le sens de cette évolution et par la combinaison des facteurs de variation des besoins en travail. Ceux-ci peuvent en effet résulter de changements affectant les superficies utilisées, la combinaison de culture adaptée ou le changement en bétail.

C'est ainsi que dans un bon nombre de régions l'évolution du besoin en travail traduit une mise en valeur plus intensive de l'espace agricole départemental. Trois ensembles géographiques aux caractéristiques bien différentes sont

http://rcin.org.pl

dans ce cas : le Nord-Est avec les départements de bonnes structures de la Picardie, de la Lorraine et de la Champagne mais aussi celui du Nord moins favorisé sur ce plan ; une partie de l'Ouest (Basse-Normandie, et sa bordure sud) dont les petites exploitations pratiquent surtout l'élevage laitier ; le littoral méditerranéen où prédominent les cultures permanentes. A l'opposé, l'extensification marque de façon très nette (la baisse des besoins en travail y est supérieure à 10 %) les régions de montagne et demi-montagne (Alpes, Massif-Central, Jura) et les secteurs de grande culture du sud de Paris (Beauce, Sologne). Le Sud-Ouest apparait une fois de plus comme une région de contrastes avec un éventail de comportements départementaux qui mesure bien les incertitudes de l'orientation agricole de cette région.

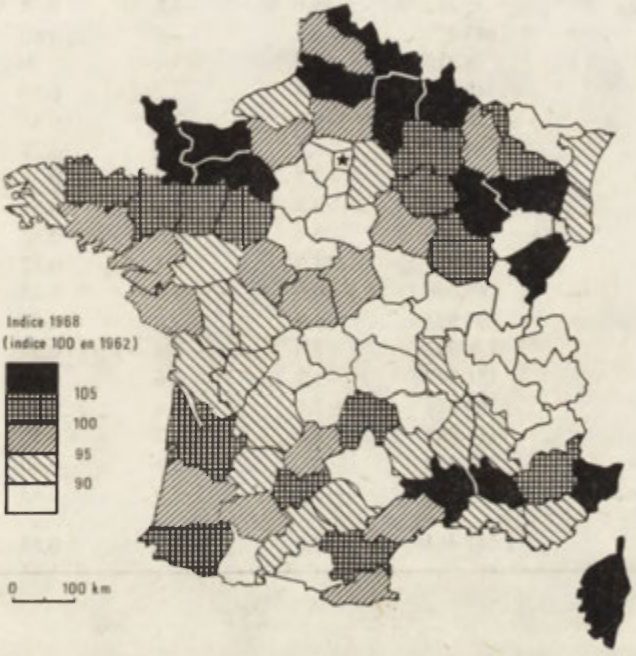


Fig. 5. Evolution des besoins théoriques de main d'oeuvre agricole permanente 1962-1968

L'examen des facteurs de variation, ses besoins dans les divers cas d'évolution montre qu'ils jouent le plus souvent dans le même sens (Fig. 6). Les régions qui accroissent leur besoin global de main-d'oeuvre, le font par une intensification qui porte généralement sur les cultures et sur l'élevage (Nord, Picardie, Basse-Normandie) parfois aussi sur l'extension des surfaces cultivées (défrichements champenois). L'extensification porte par contre sur tous les domaines de la mise en valeur agricole dans les deux régions du Massif Central (Limousin et Auvergne). Dans quatre d'entre elles cependant, Franche-Comté, Bretagne, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, les gains en travail réalisés sur le secteur des productions végétales (essentiellement par le recul des plantes sarclées) sont reportés sur un développement de l'élevage.

Les différents aspects de cette évolution des formes de mise en valeur agricole conduisent à se demander dans quelle mesure ils se rattachent à l'évolution de la population agricole elle-même.

http://rcin.org.pl

TABLEAU 3. Evolution des besoins en travail et surpeuplement agricole, 1962-1968

	Besoins théoriques de main-d'oeuvre agricole 1968	% d'évolution des besoins de main-d'oeuvre agricole 1962-1968	% de diminution des actifs agricoles 1962-1968	Indice de productivité de la main-d'oeuvre agricole 1962	Résorption de l'exédent de main d'oeuvre agricole 1962-68 (%)
Région Parisienne	29 321	−15,9	−3,4	0,89	23
Champagne	60 912	+2,8	−3,2	0,73	100
Picardie	66 287	+7,1	−3,5	0,66	100
Haute-Normandie	37 362	−5,9	−3,6	0,54	44
Centre	105 479	−6,5	−4,6	0,60	73
Nord	58 716	+1,0	−3,4	0,50	52
Lorraine	49 761	−1,6	−3,2	0,59	100
Alsace	28 638	−8,0	−3,5	0,43	67
Franche-Comté	34 062	−6,1	−4,5	0,53	65
Basse-Normandie	60 161	+8,7	−3,0	0,36	39
Pays de la Loire	135 546	−3,5	−3,4	0,51	47
Bretagne	127 080	−2,4	−4,0	0,42	47
Limousin	43 817	−14,9	−4,4	0,47	35
Auvergne	65 066	−10,6	−4,0	0,43	39
Poitou-Charentes	103 931	−6,9	−3,8	0,62	66
Aquitaine	138 922	−3,5	−4,4	0,54	60
Midi-Pyrénées	131 597	−5,7	−4,6	0,52	52
Bourgogne	68 626	−7,9	−4,4	0,59	54
Rhône-Alpes	114 099	−8,8	−4,7	0,50	47
Languedoc	93 537	0	−3,8	0,60	58
Provence-Côte-d'Azur	94 653	−3,2	−2,6	0,63	70
France	1 647 483	−4,0	−3,9	0,53	

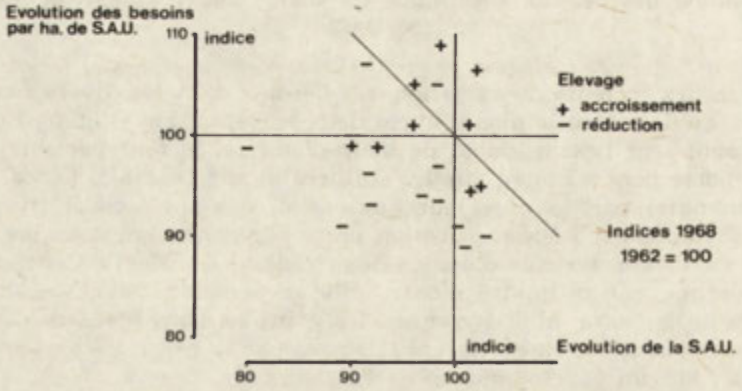


Fig. 6. Evolution de la S.A.U. régionale et des besoins de travail par unité de surface et pour l'élevage

http://rcin.org.pl

UNE ÉVOLUTION INSUFFISANTE POUR CORRIGER LES DISPARITÉS RÉGIONALES DU SURPEUPLEMENT AGRICOLE

Sans vouloir essayer d'expliquer les raisons pour lesquelles on assiste à des évolutions régionales différentes de l'intensification de l'agriculture, il nous a paru utile de rechercher les liaisons entre ces phénomènes et la baisse de population active agricole d'une part, mais aussi le niveau d'emploi de la main-d'oeuvre agricole dont on connait la moindre productivité.

Changements dans les systèmes de mise en valeur et évolution de la population agricole

La Figure 7 montre qu'il existe une *liaison certaine entre le rythme de diminution de la population active agricole et l'évolution des besoins de main d'oeuvre agricole* saisie à travers celle de l'intensité de l'utilisation du sol et des systèmes de production [3]. Les fortes diminutions de population active agricole entre 1962 et 1968 (Rhône-Alpes, Centre, Midi-Pyrénées, Franche-Comté...) se sont accompagnées d'une très nette extensification de l'agriculture ; par contre l'intensification signalée plus haut dans les Régions du Nord, de la Champagne, de la Picardie et de la Basse-Normandie s'accompagne d'une diminution d'actifs agricoles inférieure de près de moitié sur l'ensemble de la période.

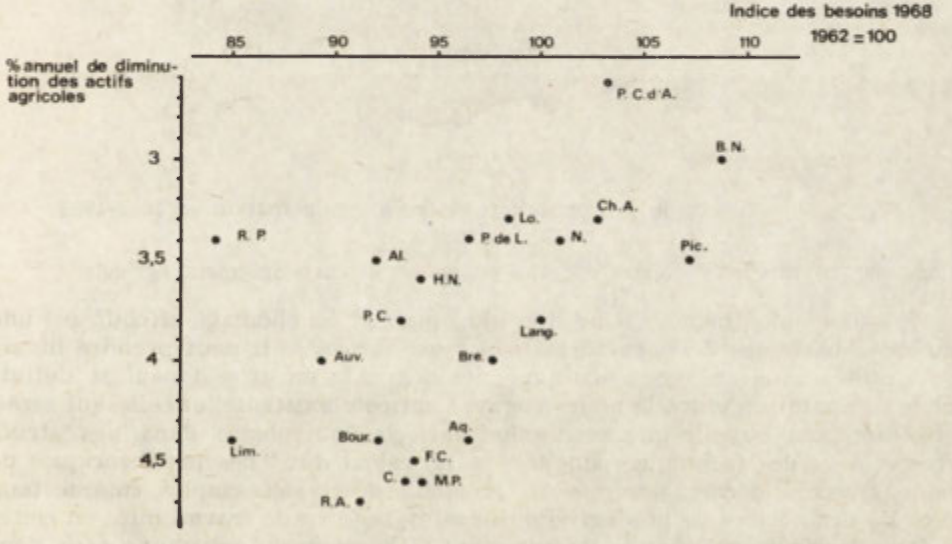


Fig. 7. Diminution de la population active agricole et évolution des besoins théoriques de main d'oeuvre

R. P. — Région parisienne; Ch. A. — Champagne-Ardenne; Pic. — Picardie; H. N. — Haute-Normandie; C. — Centre, N. — Nord; Lo. — Lorraine, Al. — Alsace, F. C. — Franche-Comté, B. N. — Basse-Normandie, P. de L. — Pays de la Loire, Bre. — Bretagne, Lim. — Limousin, Auv. — Auvergne, P. C. — Poitou-Charentes, Aq. — Aquitaine, M. P. — Midi-Pyrénées, Bour. — Bourgogne, R. A. — Rhône-Alpes, Lang. — Languedoc-Roussillon, P. C. d'A. — Provence-Côte d'Azur

[3] Dans la Région Parisienne (qui s'écarte sensiblement de la droite de corrélation) les difficultés du recensement statistique de certaines cultures très spécialisées (serres etc.) conduisent probablement à une sous-estimation des besoins de main-d'oeuvre pour 1968.

http://rcin.org.pl

Rien ne permet de dire dans quel sens joue la relation de cause à effet ; il faut toutefois souligner que ce phénomène met en évidence le rôle d'un facteur interne à la branche agricole, souvent sous-estimé dans l'explication régionale des mouvements de population de ce secteur de l'économie (Fig. 8).

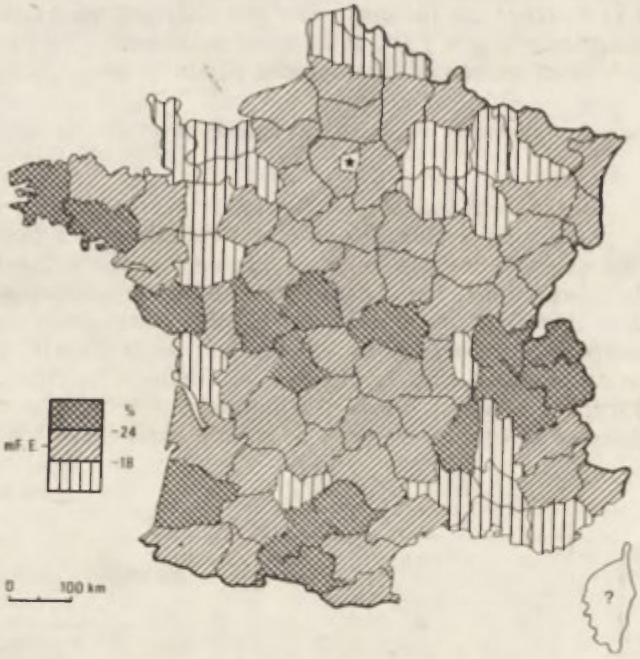


Fig. 8. Diminution de la population active agricole masculine 1962-1968

Changements dans les systèmes de mise en valeur et surpeuplement agricole

Le sous-emploi, même s'il ne se traduit pas par un chômage effectif, est une des caractéristiques des structures françaises agricoles. Il peut prendre diverses formes ; nous en avons distingué des degrés [4] ; en gros il peut se définir par la comparaison entre la main-d'oeuvre agricole existante, et celle qui serait suffisante pour obtenir une production agricole équivalente dans des structures et avec des techniques améliorées. Le calcul des " besoins théoriques de main-d'oeuvre " permet une mesure regionale de ce sous-emploi, compte tenu du choix des normes de productivité. En effet, la force de travail mise en oeuvre dans l'agriculture, dont le Recensement Général de l'Agriculture nous donne une estimation par l'intermédiaire des P.A.T. (Personnes-Année-Travail), peut être comparée à l'effectif de main-d'oeuvre qui ressort de nos calculs ; cette comparaison indique le " degré de productivite " actuelle des travailleurs agricoles. On peut alors se demander si les changements apportés dans les formes de mise en valeur agricole, visent à améliorer la productivité d'une main-d'oeuvre parfois largement excédentaire comme le montrent les calculs pour les régions de l'Ouest et les départements de montagne et demi-montagne.

La mise en relation au niveau régional des " degrés de productivité " et de l'évolution des besoins théoriques de main-d'oeuvre, montre que les regions

[4] Chômage. Emploi à temps partiel. Sous-productivité de la main-d'oeuvre. Sous-emploi technologique [1].

http://rcin.org.pl

qui intensifient leur agriculture sont celles qui obtenaient déjà la meilleure productivité de leur force de travail (Fig. 9) ; cependant les régions à faible productivité du travail voient leurs systèmes de production devenir plus extensifs. Les changements dans la mise en valeur ne corrigent donc pas les disparités régionales du sous-emploi de la main d'oeuvre, bien au contraire. Dans la période 1962-1968 ils ont favorisé la résorption du surpeuplement agricole dans les régions les mieux placées (Champagne, Picardie) alors que l'extensification aggravait l'excédent de main-d'oeuvre de régions comme l'Auvergne et le Limousin. Il semble bien que le retard technique et structurel de l'agriculture dans les régions où le surpeuplement agricole est accentué, entraine une extensification, et les empêche d'accéder au plein emploi des travailleurs.

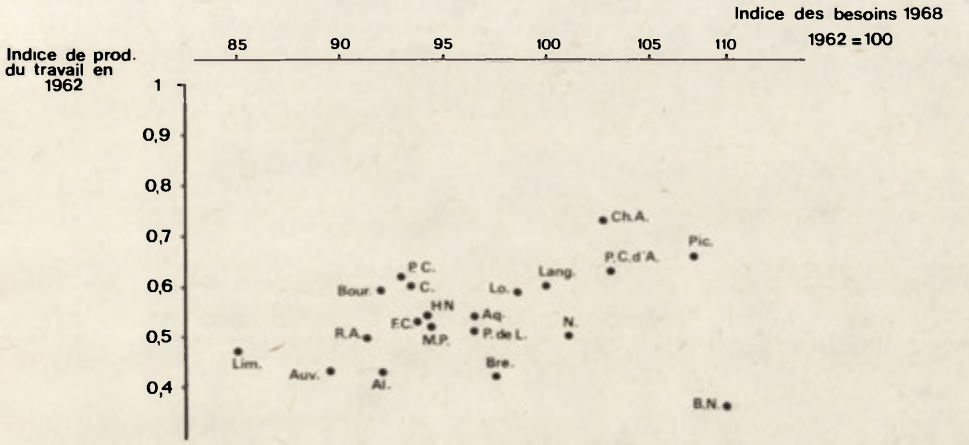


Fig. 9. Evolution des besoins théoriques de main d'oeuvre et niveau de la productivité du travail (Abréviations voir Fig. 7).

Les changements dans les formes de mise en valeur agricole apparaissent bien liés dans le court terme au rythme de diminution de la population active agricole. En fait ils ne traduisent pas une meilleure adaptation aux situations régionales du sous-emploi agricole et s'accentue de la sorte le décalage entre régions d'agriculture riche et d'agriculture pauvre.

Université de Paris I

BIBLIOGRAPHIE

[1] Bontron, J. C., *Le surpeuplement agricole en France. Essai d'évaluation régionale par l'intermédiaire du sous-emploi.* Centre de Recherches Economiques et Sociales Appliquées, Paris 1966.

[2] Bontron, J. C. et Mathieu, N., La population agricole. Evolution au cours du V^e Plan, *Paysans* 1966, n° 60.

[3] Coutin, P., Réflexion sur la population active masculine techniquement nécessaire en agriculture, *Cahiers de l'ISEA*, AG, 4, 1964.

[4] *Le rapport Vedel.* S.E.L.F., Paris 1969.

[5] Mansholt, S., *Le plan Mansholt.* SECLAF, Paris 1969.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

L'ÉVOLUTION DE L'UTILISATION AGRICOLE DU SOL EN NORMANDIE

YVES GUERMOND ET JEAN-PAUL MASSIAS

Un recensement général de l'agriculture a eu lieu en France en 1970. Une période de 15 ans s'était écoulée depuis le recensement précédent (1955). Entre ces deux dates, les systèmes d'exploitation ont été profondément modifiés ; l'objet de ce travail est de comparer les résultats de ces recensements pour l'utilisation du sol.

On a utilisé les données par commune (puisque c'est la plus petite circonscription administrative) pour un certain nombre de départements. Seuls les résultats concernant le département de la Seine-Maritime ont été donnés ici, à titre d'exemple. Ces données étaient les suivantes : 0 — surface agricole utile, 1 — cultures industrielles, 2 — blé, 3 — orge, 4 — maïs-grain, 5 — autres céréales, 6 — cultures fourragères, 7 — maïs-fourrage (pour 1955 cette donnée a été remplacée par la betterave fourragère), 8 — légumes, 9 — herbe permanente.

On pouvait songer à produire une série de cartes par cultures, mais il a semblé plus intéressant d'essayer de mettre en évidence les différentes façons dont ces cultures se combinent. Une représentation synthétique de l'utilisation du sol en 1955 permet en effet de mieux voir l'évolution globale en 1970.

Un premier essai sur les résultats par région agricole pour l'ensemble de la France a permis de tester deux méthodes de traitement de l'information [1]. La première méthode, baptisée UT.SOL 1, était une carte par bandes alternées, fondée sur l'écart-type du pourcentage de chaque culture par rapport au terroir moyen français. La deuxième méthode — UT.SOL 2 — a donné de meilleurs résultats ; c'est elle qui est employée ici pour l'étude au niveau communal. Cette méthode est inspirée des travaux de Weaver sur le Middle West américain [4].

LE PROGRAMME UT.SOL 2

Waever commence par classer les pourcentages de chaque culture dans chaque circonscription par ordre décroissant, puis il détermine la combinaison de cultures la plus caractéristique : les 2 premières, ou les 3 premières, etc. Il compare pour cela la répartition observée à un *modèle théorique*, ce qui a l'avantage de fournir la même référence pour tous les pays et pour les diverses époques. Les répartitions standard sont les suivantes :

100 %	monoculture		
50 50	combinaison à	2	cultures
33.33 33.33 33.33	„	3	„
25 25 25 25	„	4	„
20 20 20 20 20	„	5	„

http://rcin.org.pl

16.67 16.67 16.67 16.67 16.67 16.67 . . . . . combinaison à 6 cultures
14.29 etc. . . . . „ 7 „
12.50 etc. . . . . „ 8 „
11.11 etc. . . . . „ 9 „

On retient pour chaque circonscription la répartition théorique qui a la plus faible variance par rapport à la répartition réelle, en calculant :

$$s^2 = \frac{Sd^2}{n}$$

où d est la différence entre le pourcentage observé et le pourcentage théorique, et n le nombre de cultures dans la combinaison.

Dans le cas français, on s'est aperçu que ce calcul privilégiait les répartitions les plus dispersées ; on a préféré calculer $s^2 = Sd^2$. Même ainsi, et sans tenir compte de *l'ordre* dans lequel se classent les cultures caractéristiques (par exemple 912 et 921), les combinaisons obtenues étaient trop nombreuses (15 en 1955 et 30 en 1970) pour permettre une cartographie intéressante. Il a été indispensable d'opérer des regroupements autour des 6 types les plus répandus.

Contrairement à la solution adoptée par Weaver, deux communes dont le *nombre* de cultures est différent, mais dont les cultures sont semblables, ont été intégrées au même sous-ensemble, alors que des communes dont les cultures sont différentes ont été séparées, même si le nombre de cultures caractéristiques est le même.

TABLEAU 1.

```
C       UTSOL2 76 1955
        COMMON NCOUL (800)
        DIMENSION A(9), IC(9), B(9)
        READ (6, 100)M
100     FORMAT (1X, 13)
        DO 10 N = 1, M
        READ (6, 150) K1, K2, SAU, (A(I), I = 1,9), X1, X2, X3, X4, X5, X6
150     FORMAT (1X, I2, I3, 1X, F4.0, 5F3.0, F4.0, F3.0, F2.0, F4.0, F3.0, *2F2.0, 3F3.0)
        A(1) = A(1)+X1+X4+X6
        A(6) = A(6)-(A(5)+X1+X2+X3+X4+X5)
        A(5) = A(5)-(A(2)+A(3)+A(4))
        A(8) = A(8)+X3
        IF(SAU.EQ.O.) GO TO 10
        DO 1000 I = 1,9
1000    A(I) = (A(I)*100.)/SAU
        IC(1) = 1
        DO 20 K = 2,9
        X = A(K)
        J = K
50      IF(X-A(J-1)) 40, 30, 30
30      A(J) = A(J-1)
        IC(J) = IC(J-1)
        J = J-1
        IF(J-1) 40, 40, 50
40      A(J) = X
20      IC(J) = K
        DO 60 I = 1,9
```

http://rcin.org.pl

```
      B(I) = O.
      DO 70 J = 1, I
70    B(I) = B(I)+(A(J)−100.) /FLOAT (I)) **2
60    B(I) = B(I)
      PETIT = B(1)
      K = 1
      DO 80 I = 1,9
      IF(PETIT−B(I)) 80, 80, 90
90    PETIT = B(I)
      K = I
80    CONTINUE
      DO 200 I = 1, K
      IF(IC(I).EQ.9) GO TO 210
20)   CONTINUE
      NCOUL (K2) = 4
      GO TO 10
21)   IF(K.EQ.1) GO TO 220
      DO 250 I = 1, K
      IF(IC(I).EQ.1) GO TO 260
25)   CONTINUE
      DO 230 I = 1, K
      IF(IC(I).EQ.2) GO TO 240
23)   CONTINUE
      DO 270 I = 1, K
      IF(IC(I).EQ.3.OR.IC(I).EQ.6) GO TO 280
27)   CONTINUE
      DO 290 I = 1, K
      IF(IC(I).EQ.5) GO TO 300
29)   CONTINUE
      GO TO 10
24)   DO 310 I = 1, K
      IF(IC(I).EQ.3) GO TO 300
31(   CONTINUE
      DO 330 I = 1, K
      IF(IC(I).EQ.5) GO TO 340
33(   CONTINUE
      GO TO 320
22(   KO = 1
      GO TO 350
26(   KO = 6
      GO TO 350
28(   KO = 2
      GO TO 350
30(   KO = 3
      GO TO 350
32(   KO = 4
      GO TO 350
34(   KO = 5
35(   NCOUL(K2) = KO
10    CONTINUE
      CALL CARTE
      CALL EXIT
      END
```

http://rcin.org.pl

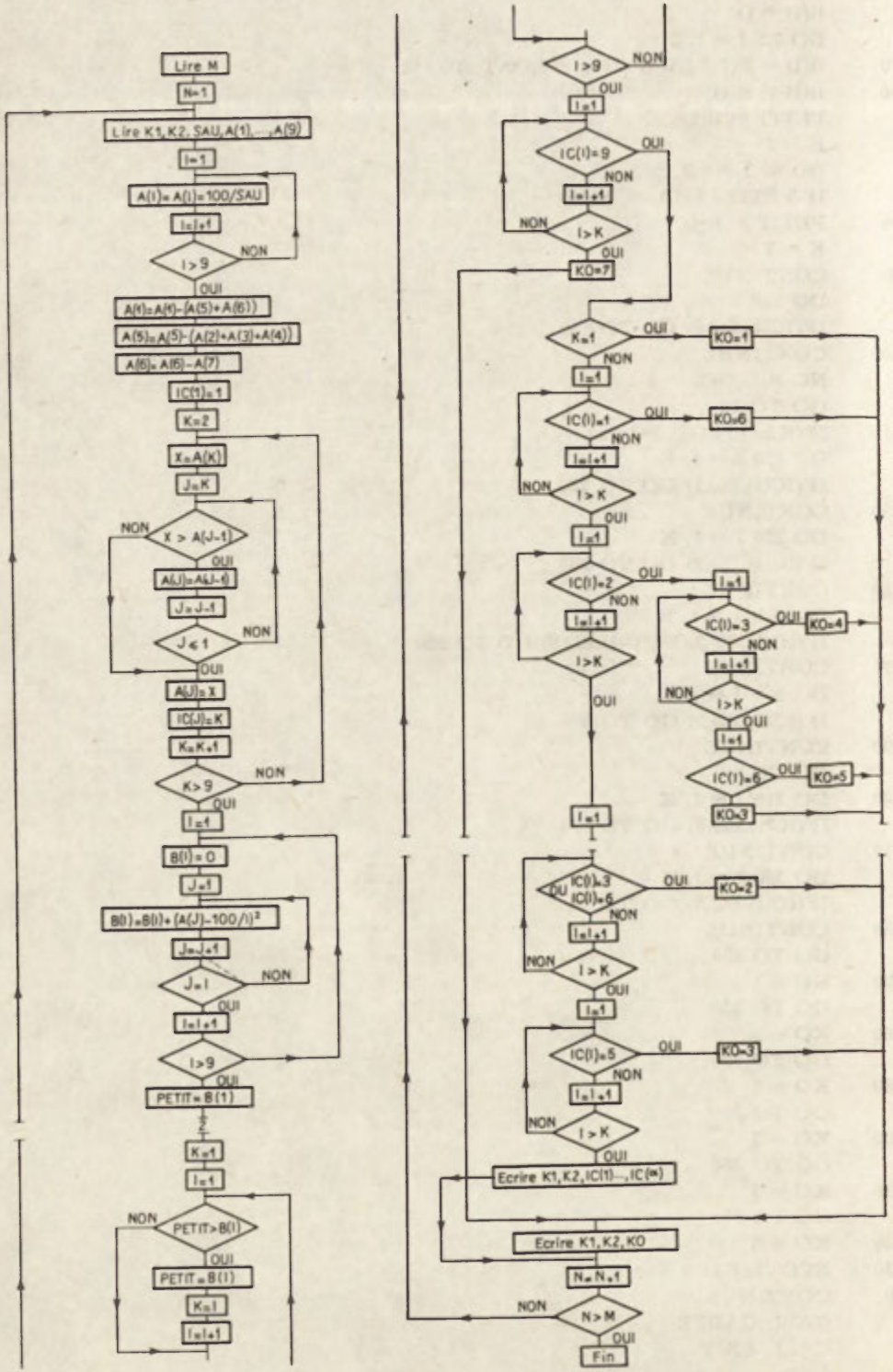


Fig. 1. Organigramme pour le traitement des données 1955

http://rcin.org.pl

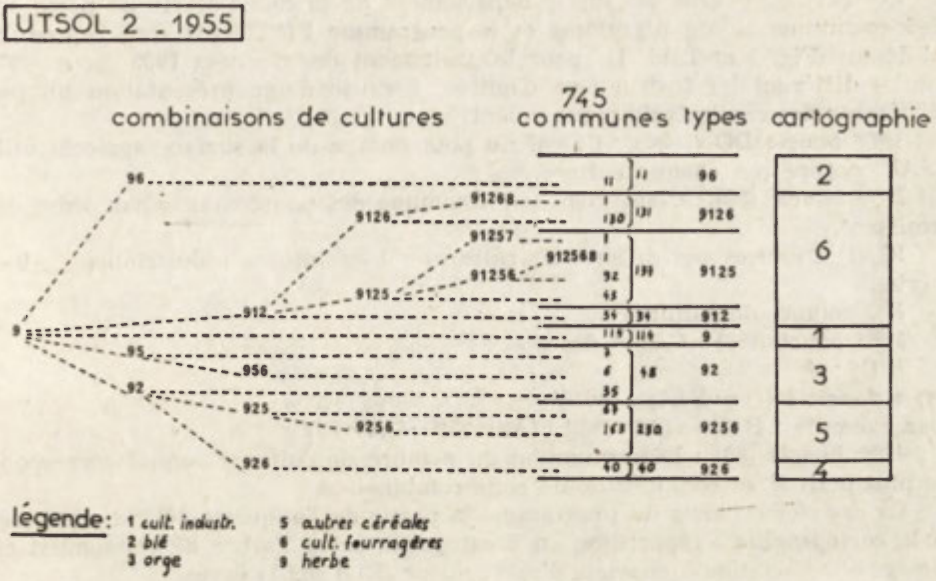


Fig. 2. Arbre de classement 1955

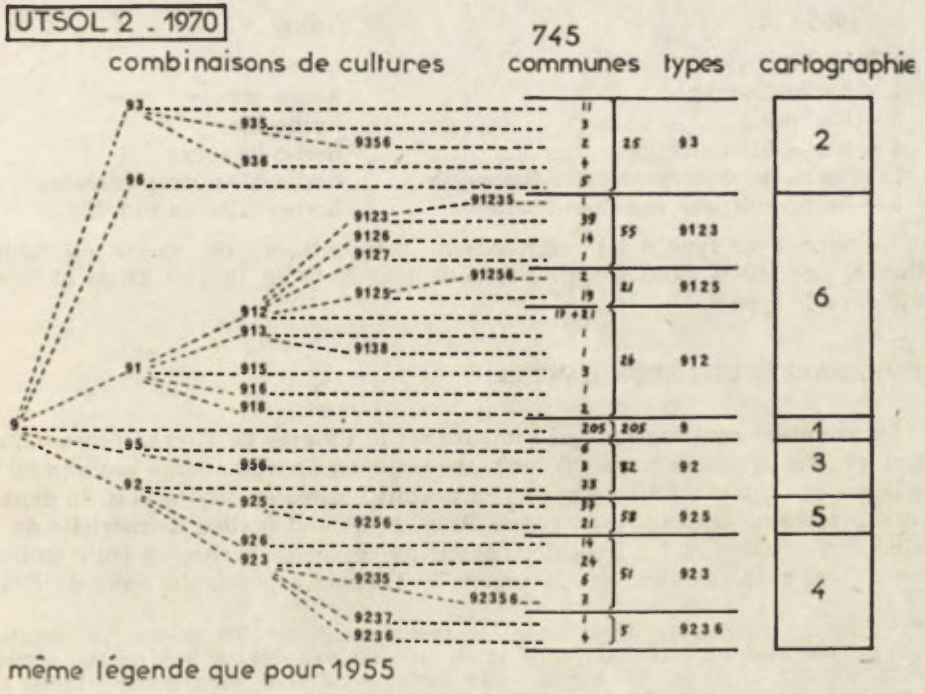


Fig. 3. Arbre de classement 1970

http://rcin.org.pl

Le travail présenté ici sur le département de la Seine-Maritime porte sur 745 communes. L'organigramme et le programme FORTRAN sont reproduits ci-dessus (Fig. 1 et Tabl. 1), pour le traitement des données 1955 (pour 1970 seules diffèrent les instructions d'entrée, à cause d'une présentation un peu différente des résultats du recensement) :

1ème *boucle* DO (1000) : Calcul du pourcentage de la surface agricole utile (SAU) occupé par chaque culture.

2ème *boucle* (20) : Classement par commune des pourcentages par ordre décroissant.

IC (I) : indices des différentes cultures : 1 — cultures industrielles ..., 9 — herbe.

K : nombre de cultures.

3ème *boucle* (60) : Calcul des $s^2 = Sd^2$

B (I) : s^2

on a donc : $B(I) = S(Aj - 100/i)^2$

par exemple : $B(3) = (A1-33)^2+(A2-33)^2+(A3-33)^2$

4ème *boucle* (80) : Détermination du nombre de cultures auquel correspond le plus petit s^2, et composition de cette combinaison.

La deuxième partie du programme (à partir de l'étiquette 80) est consacrée à la *cartographie* : répartition en 6 catégories selon l'arbre de classement ci-dessus et affectation à chacune d'une couleur (KO) sur la carte.

Les deux arbres de classement présentent les résultats obtenus pour 1955 et 1970, c'est-à-dire le nombre de communes concernées par chaque combinaison observée et la manière dont ont été opérés les regroupements pour obtenir les 6 catégories cartographiées. La légende des deux cartes, dessinées par le programme de cartographie automatique CARTOMECA, correspond à ces regroupements :

1955	1970
1 — herbe	herbe
2 — herbe-fourrages	herbe-orge
3 — herbe-blé	herbe-blé
4 — herbe-blé-fourrages	herbe-blé-orge
5 — herbe-blé-autres céréales-fourrages	herbe-blé-autres céréales
6 — herbe-cultures ind.-blé-fourrages	herbe-cultures ind.-blé

Du type 1 au type 6 les combinaisons comprennent de moins en moins d'herbe : de 100 % dans le type 1 à seulement 25 % en 1955 et 25 ou 33 % en 1970 dans le type 6.

COMPARAISON DES DEUX CARTES

La première constatation qui s'impose est le progrès de *l'herbe permanente*, ainsi que des systèmes herbe-blé et herbe-orge, où l'herbe occupe environ 50 % de la surface totale[1]. L'herbe permanente était limitée en 1955 à l'est du département (terrains argileux du Pays de Bray) et au sud (vallée industrielle de la Seine entre Rouen et Le Havre). A partir de ces pôles herbagers cette utilisation du sol s'est étendue vers la région de Dieppe, à partir du Pays de Bray,

[1] Pour l'ensemble du département le recensement de 1970 donne les résultats suivants par rapport à 1955 (total de la surface agricole 448 000 ha) : herbe permanente +35 900 ha, orge +23 200 ha ; par contre — cultures fourragères −15 000 ha, betteraves fourragères −6000 ha, lin (classé parmi les "cultures industrielles") −6000 ha.

http://rcin.org.pl

et vers l'intérieur du département, à partir de la vallée industrielle. Les conditions sont cependant fort différentes dans ces diverses régions. La région herbagère du Pays de Bray correspond à des communes rurales dont le retard est assez général : ce sont par exemple les communes les moins bien desservies en eau et en électricité [3]. La région de Dieppe et la région proche de la vallée

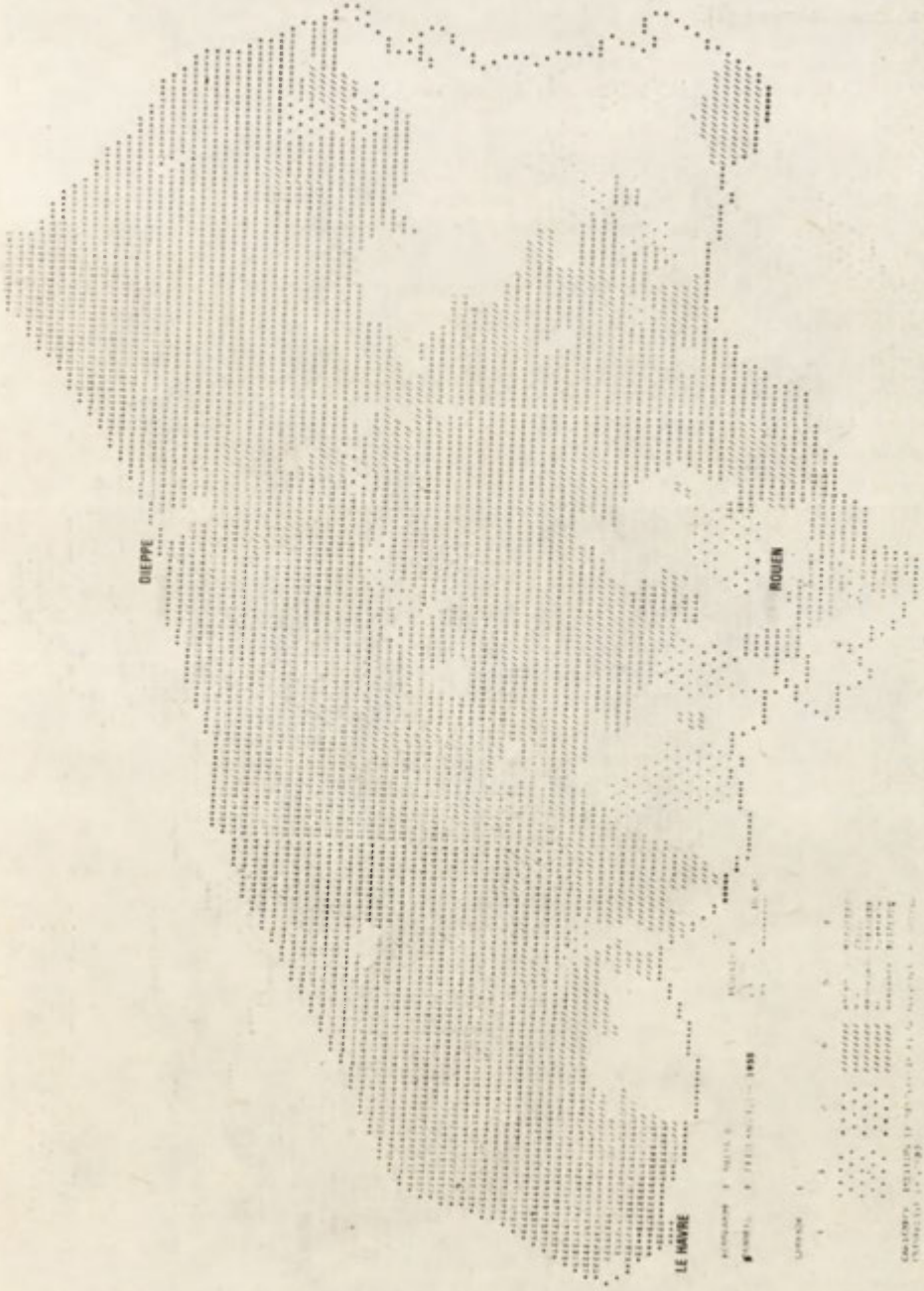


Fig. 4. Carte des combinaisons 1955 (pour la légende cf. Fig. 2)

http://rcin.org.pl

de la Seine sont au contraire très fortement influencées par le développement urbain (nombreux ouvriers migrants et développement des lotissements urbains).

A l'inverse, la région littorale entre Le Havre et Dieppe, très peu herbagère, correspond à d'excellentes terres agricoles et à de bonnes structures d'exploitation : c'est la seule région du département où la majorité des communes ont été remembrées [3].



Fig. 5. Carte des combinaisons 1970 (pour la légende cf. Fig. 2)

http://rcin.org.pl

Dans une assez large mesure on peut donc estimer que le progrès de l'herbe est lié à une diminution de l'intensité de l'utilisation du sol à proximité des centres urbains. D'autres éléments peuvent cependant être pris en considération :

— l'abandon du trèfle incarnat qui, dans le système traditionnel de la région, était pâturé par des vaches attachées au piquet [2], et déplacées à intervalles réguliers. Les agriculteurs ont remplacé ce système, très coûteux en main-d'oeuvre, par des prairies " temporaires " (ray-grass, fétuque) qui ont pu devenir des prairies permanentes ;

— les recensements peuvent présenter des erreurs de définition : certaines prairies ont pu être appelées " temporaires " en 1955 et " permanentes " en 1970. De plus des micro-exploitations (entièrement herbagères) ont été recensées en 1970, à la suite d'un travail minutieux de recherches, qui n'avait pas été fait en 1955. Ces erreurs, sans être négligeables, ne peuvent toutefois expliquer les importantes différences constatées.

Une deuxième constatation, liée à l'observation précédente concernant le trèfle, est le déclin des *cultures fourragères*. On les trouvait en 1955 dans les combinaisons 96 (catégorie 2) et 926 (catégorie 4), où elles sont souvent remplacées maintenant par l'orge (93 et 923) et dans les catégories 5 et 6, où elles sont maintenant beaucoup moins fréquentes.

Enfin, on assiste à un déclin des *céréales secondaires* (avoine et mélanges) : 9256 et 9125 évoluent souvent en 912 (herbe-cultures industrielles-blé). D'une façon plus générale, on constate une tendance à la *simplification de l'utilisation du sol* : les combinaisons à 4 cultures sont moins fréquentes, au profit des combinaisons à 3 cultures. La combinaison 912, par exemple, ne concernait que 34 communes en 1955 : elle en concerne maintenant 218.

PROLONGEMENT DU PROGRAMME : LA MATRICE D'ÉVOLUTION

De 1955 à 1970, l'importance de la catégorie 5 (herbe-blé-autres céréales-fourrages) a fortement diminué : elle portait sur 230 communes en 1955 et sur 58 seulement en 1970.

Les autres catégories se sont au contraire étendues :

1. (herbe)	de	114	communes	en	1955	à	205	en	1970
2. (herbe-fourrages, puis orge)	„	11	„	„	„	„	25	„	„
3. (herbe-blé)	„	48	„	„	„	„	82	„	„
4. (herbe-blé-fourrages, puis herbe-blé-orge)	„	40	„	„	„	„	56	„	„
5. (herbe-cultures ind.-blé)	„	302	„	„	„	„	319	„	„

Afin d'obtenir le détail des passages d'une catégorie à l'autre entre les deux dates, on a établi un autre programme, qui nous donne la matrice d'évolution reproduite ci-dessous (Tableau 2). En colonnes on trouve le nombre de communes selon la partition 1955 (15 combinaisons différentes) et en lignes le nombre de communes selon la partition 1970 (30 combinaisons).

Les communes qui étaient presque totalement en herbe en 1955 (catégorie 1) ont rarement changé de système. Celles qui avaient un système herbe+cultures fourragères (catégorie 2), l'ont abandonné au profit de la monoculture de l'herbe. Par contre, ce système (en particulier le système herbe+orge) est pratiqué en 1970 surtout par des communes qui étaient en 1955 dans la catégorie 5 (herbe-blé-autres céréales-cultures fourragères). Une situation voisine se retrouve pour la catégorie 3 (herbe-blé). Les communes de la catégorie 4 (herbe-blé-

http://rcin.org.pl

TABLEAU 2. Matrice d'evolution: 1955-1970

1955 / 1970	96*	91268 9126* 91257 912568 91256* 9125* 912*	9*	95* 956* 92*	925* 9256*	926*	Nombre total de communes en 1970	Catégories regroupées en 1970
93			1	2	4 4		11	
935					1 2		3	
9356					1 1		2	2
936			1		3		4	
96*				1 2	1 1		5	
91235					1		1	
9123		6 8 11 4			5 4	1	39	
9126*		7 6 1					14	
9127		1					1	
91256*		1			1		2	
9125*		5 4 4			1 5		19	
912*		95 1 60 17 20	1	1 2	3 16	2	218	6
91	1	1 5 2 2	1	1	1 1	2	17	
913		1					1	
9138		1					1	
915		1 1 1					3	
916		1					1	
918		1	1				2	
9*	9	2 2 1 5	106	3 2 25	18 16	16	205	1
95*					2 4		6	
956*					2	1	3	3
92*	1	8 2 2 1	3	1 5	12 26	12	73	
925*		2 1 1			8 22	3	37	
9256*		1 1			2 17		21	5
926*		1		1 1	2 9		14	
923		1 3		1	4 12	3	24	
9235					6		6	4
92356					1 6		7	
9237					1		1	
9236					1 3		4	
Nombre total de communes en 1955	11	1 130 1 1 92 43 34	114	7 6 35	67 163	40	745 Communes	
Catégories regroupées en 1955	2	6	1	3	5	4		

* l'astérisque indique les combinaisons qui se retrouvent aux deux dates.

http://rcin.org.pl

-fourrages) sont placées fréquemment en 1970 dans la catégorie 1 (herbe) ou 3 (herbe-blé). Les communes de la catégorie 5 (herbe-blé-autres céréales-fourrages) se retrouvent à peu près dans tous les types en 1970, mais surtout en herbe seule ou herbe et orge. Enfin, dans la catégorie 6 on note surtout une simplification du système : ainsi 9126 et 91256 deviennent 912.

Un certain nombre de cartes ont été établies à partir de la matrice d'évolution. Trois d'entre elles [2] sont présentées au colloque :

— *L'évolution vers l'herbe.* Les communes qui n'avaient pas le système herbager en 1955 et qui l'ont adopté depuis, faisaient partie des catégories suivantes en 1955 : 2 — herbe-fourrages, 3 — herbe-blé, 4 — herbe-blé-fourrages, 5 — herbe-blé-autres céréales-fourrages, 6 — herbe-cultures industrielles--blé-fourrages.

— *L'abandon du système céréales diverses et fourrages.* Les communes de la catégorie 5 (herbe-blé-autres céréales-fourrages) en 1955, qui ayant abandonné ce système, pratiquent les systèmes suivants en 1970 : 1 — herbe, 2 — herbe-orge ou herbe-fourrages, 3 — herbe-blé, 4 — herbe-blé-orge, 5 — herbe--cultures industrielles-blé.

— *Les simplifications des systèmes en grande culture.* Les communes qui ont adopté le système herbe-cultures industrielles (91) ou herbe-cultures industrielles-blé (912) en 1970 avaient en 1955 les combinaisons suivantes : 1 — une seule culture caractéristique (monoproduction de l'herbe), 2 — deux cultures, 3 — trois cultures, 4 — quatre cultures, 5 — cinq cultures.

La première carte montre qu'il y a 3 types d'évolution vers l'herbe : une contagion herbagère à l'est, dans le Pays de Bray et sa périphérie ; la constitution d'une ceinture herbagère autour du Havre et de Dieppe sur de bonnes terres qui étaient autrefois consacrées aux cultures industrielles et au blé (catégorie 6) — le phénomène illustre parfaitement l'influence urbaine ; le développement herbager autour de Rouen et à proximité de la vallée de la Seine est du même ordre, mais il se fait dans des communes où les systèmes précédents étaient assez variés, et où l'herbe avait déjà une certaine place.

On vérifie également, sur la troisième carte, que la catégorie 6 s'est fortement modifiée. Dans la plupart des communes du littoral, où les cultures dominent en 1955 comme en 1970, on ne trouve plus à cette dernière date que l'herbe, les cultures industrielles et le blé (912), alors qu'on y pratiquait précédemment 4 ou 5 cultures : herbe-cultures industrielles-blé-fourrages et céréales secondaires (9126, 9125, 9256, 91256).

*
* *

On avait la chance de disposer ici de deux recensements suffisamment séparés dans le temps [3] pour que des différences significatives apparaissent dans ce domaine de l'utilisation du sol où l'évolution est relativement lente. La période 1955-1970 a été marquée en France comme partout par un bouleversement très grand des techniques et par la recherche d'un accroissement de la productivité du travail tel qu'on a pu parler d'une " deuxième révolution agricole ". Ce bouleversement technique a entraîné la diminution des cultures fourragères

[2] Pour des raisons techniques il nous n'a pas été possible de les publier dans ce volume (Réd.).

[3] Il faut signaler à ce sujet que l'exploitation des données a été très libéralement facilitée par les Services Statistiques du Ministère le l'Agriculture qui nous ont laissé utiliser les bandes magnétiques des résultats communaux pour le recensement de 1970 et les documents d'archives (que nous avons recopiés sur bande) pour le recensement de 1955.

http://rcin.org.pl

(principalement de la betterave et du trèfle, remplacés en partie par l'orge et le maïs), la simplification de l'utilisation du sol et l'orientation vers deux systèmes très différents : l'herbe permanente qui correspond à des disponibilités limitées en travail, et à l'opposé des productions très mécanisées (blé) ou à produit brut élevé (les cultures industrielles). L'herbe est partout présente ici, même dans les régions de grande culture, à cause du climat favorable et de la généralisation de l'élevage laitier. L'étude précise de cette évolution, pour un grand nombre de petites circonscriptions administratives, imposait l'utilisation de l'informatique.

Université de Rouen

BIBLIOGRAPHIE

[1] Guermond, Y. et Massias, J. P., L'utilisation du sol en France : Comparaison de deux méthodes de traitement de l'information, *L'Espace Géographique* (à paraître).

[2] Frémont, A., *L'élevage en Normandie*. Thèse. Caen 1967.

[3] *Schéma d'Aménagement Rural de la Seine-Maritime*. Direction Départementale de l'Agriculture. 1972.

[4] Weaver, J. C., Crop combination regions in the Middle-West, *Geogr. Rev.*, 44 (1954), 2, p. 175-200.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

CHANGEMENTS RÉCENTS DE L'UTILISATION DU SOL EN POLOGNE

ROMAN KULIKOWSKI, JACEK SZYRMER

En Pologne, la superficie qui se prête à l'aménagement est un bien limité. Il est indispensable de l'utiliser d'une manière rationnelle, d'autant plus que le chiffre de population du pays croît et croissent aussi ses besoins. Or, pour améliorer l'utilisation du sol, il faudrait connaître d'abord sa différenciation spatiale actuelle, ses conditions, ses moyens et ses effets. Ainsi, avec l'introduction de l'économie planifiée, il y a plus de 20 ans, ont paru les premiers travaux concernant les méthodes d'utilisation du sol [16, 8, 9, 11, 19]. Sur la base de ces travaux on a publié en 1957 une carte générale de l'utilisation du sol en Pologne à l'échelle de 1 : 1 000 000, ainsi qu'une série d'instructions et de cartes de l'utilisation du sol à l'échelle détaillée du 1 : 25 000. En 1971 on a publié une instruction pour préparer une carte générale de l'utilisation du sol à l'échelle du 1 : 200 000 [12].

Jusqu'à présent on n'a pas préparé de cartes à l'échelle du 1 : 25 000 et du 1 : 200 000 pour de vastes étendues du pays, on n'a pas refait les cartes pour un espace donné, un certain laps de temps écoulé. La carte générale à l'échelle du 1 : 1 000 000 n'a pas été non plus refaite. C'est pourquoi l'image cartographique de la répartition des formes principales de l'utilisation du sol, dont nous disposons, ne nous permet de faire qu'une analyse statique de la différenciation spatiale des diverses formes de l'utilisation des terres. Nous ne pouvons pas par contre saisir ni les tendances ni le dynamisme des changements en cours.

Au cours des dernières années, dans le cadre du problème prioritaire " Bases de l'aménagement spatial du territoire " l'Institut de Géographie de l'A.P.S. a mené des travaux sur le bilan et l'analyse des besoins en ce qui concerne les formes fondamentales de l'utilisation du sol. Sur la base de ces recherches a paru en 1972 un bilan de l'utilisation du sol en Pologne présentant l'état pour le 31 décembre 1970 [6] par districts (*powiats*) et comportant un classement supplémentaire par villes, localités et communes. La classification des formes de l'utilisation du sol du bilan en question est riche et englobe 17 catégories. Les auteurs de ce rapport ne disposent cependant pas d'un bilan analogue pour les années précédentes et c'est pourquoi il a été décidé de tracer les tendances de changements en ce qui concerne les formes de l'utilisation du sol à l'échelle des voïevodies et de présenter ensuite d'une manière plus détaillée les changements dans l'orientation de l'utilisation des terres arables. A l'appui d'une telle décision citons les deux faits suivants : primo — les terres arables sont une forme dominante de l'utilisation du sol en Pologne et constituent presque une moitié

http://rcin.org.pl

de la superficie du pays ; secundo — la structure interne de l'utilisation des terres labourables se caractérise par une différenciation prononcée dans le temps et dans l'espace.

La comparaison des données du Tableau 1 indique que les superficies agricoles et boisées prédominent, et occupent 90,1 % de la superficie totale du pays. Il faudrait cependant observer que les processus d'urbanisation et d'industrialisation ainsi que le développement de l'infrastructure technique entraînent peu à peu la diminution de la S.A.U.

TABLEAU 1. L'utilisation du sol en Pologne en 1970

Utilisation du sol	Pologne au total	
	en milliers d'hectares	en pour cent
Superficie totale	*31 266,3*	*100,0*
Superficie agricole utilisée	19 568,9	62,6
Forêts et superficies boisées	8 611,1	27,5
Eaux	794,0	2,6
Terrains miniers	27,6	0,1
Terrains des transports	887,3	2,8
Terrains d'habitations	693,0	2,2
Divers	264,1	0,8
Terrains improductifs	368,9	1,2
Superficie compensatrice	51,4	0,2

Source : Bilan de l'utilisation du sol en Pologne, *Dok. Geogr.* 1972, 2, p. 18.

Ce sont justement les terrains industriels et urbains (miniers, d'habitations, des transports qui sont les plus " agressifs " par rapport aux autres et dont l'accroissement a été le plus rapide au cours des décennies écoulées. En 1971 la superficie totale de la S.A.U. a diminué de 4,6 % par rapport à l'année 1959 (Tableau 2). Sur un total de 17 voïevodies, dans 14 la S.A.U. globale a diminué. La diminution a été la plus forte dans les voïevodies septentrionales (de Koszalin 12,3 %, de Szczecin 9,0 % et d'Olsztyn 8,7 %), et les voïevodies du sud-est (de Rzeszów 12,3 % et de Cracovie 8,1 %). De toute la Pologne, la seule voïevodie de Łódź a noté un accroissement relativement grand de sa S.A.U. à savoir de 3,4 % par rapport à 1959. Un état voisinant l'équilibre a été observé dans les voïevodies de Kielce et d'Opole — accroissement respectif de 0,1 et 0,3 %. Cette diminution de la S.A.U. a été accompagnée par une augmentation de la surface des forêts (Tableau 2), liée le plus souvent au boisement des sols les plus faibles. Ainsi avec l'accroissement de la surface boisée, la structure d'âge des forêts, déjà plutôt défavorable, devenait encore plus mauvaise.

En ce qui concerne les terres arables, on observe des changements aussi importants. La superficie totale des terres arables a diminué dans la période en question de 6,4 % de la superficie du pays. Dans ce cas également les plus grandes pertes ont été notées dans les voïevodies septentrionales (de Szczecin 12,1 %, de Gdańsk 11,1 %, d'Olsztyn 8,6 % et de Koszalin de 6,7 %) et la voïevodie de Rzeszów (15,0 %). On a noté dans trois voïevodies seulement une légère augmentation des terres arables : dans les voïevodies de Łódź — 3,5 %, de Lublin 1,4 % et de Kielce 0,6 %, où la superficie boisée s'est accrue très légèrement.

http://rcin.org.pl

Ces changements quantitatifs de la superficie globale des terres arables dans la période 1959-1971 ont été accompagnés par de grandes modifications des modes de leur utilisation. Aussi le rôle et la part des différentes cultures ont changé considérablement. C'est pourquoi nous avons mis un accent particulier dans le présent rapport, sur l'analyse de l'évolution des orientations de l'utilisation des terres arables. Selon nous, l'orientation de l'utilisation des terres arables, étant une image généralisée de la structure des cultures, constitue un reflet des relations réciproques et des proportions entre les groupes fondamentaux de cultures et les cultures qui dominent dans le cadre de ces groupes. Ainsi cette orientation constitue déjà par elle-même une reconnaissance préliminaire des orientations de la production végétale des terrains examinés.

TABLEAU 2. Changements dans l'utilisation du sol en Pologne dans les années 1959-1971 (année 1959 = 100)

Voïevodies	Superficie Agricole Utilisée					Forêts	Autres terrains et terrains improductifs
	Total	Terres arables	Vergers	Prés	Pâturages		
Pologne	*95,4*	*93,6*	*125,0*	*104,0*	*96,6*	*112,8*	*98,1*
Białystok	94,8	95,4	100,0	95,7	90,0	119,6	89,6
Bydgoszcz	96,8	96,0	100,0	109,4	85,7	112,2	98,2
Gdańsk	94,0	88,9	80,0	116,0	111,0	112,6	104,7
Katowice	97,3	95,8	154,5	110,0	81,1	105,4	100,7
Kielce	100,1	100,6	140,0	119,4	67,9	106,8	82,1
Koszalin	87,7	83,3	50,0	100,0	135,7	120,1	102,5
Kraków	91,9	94,1	153,8	100,0	61,1	114,2	121,7
Lublin	97,2	101,4	83,3	98,1	57,8	110,7	98,7
Łódź	103,4	103,5	145,5	122,2	79,3	108,7	63,9
Olsztyn	91,3	81,4	50,0	97,8	158,0	120,7	104,6
Opole	100,3	96,9	75,0	111,5	171,4	102,4	92,9
Poznań	95,0	93,5	112,5	113,0	79,5	111,3	112,9
Rzeszów	87,7	85,0	88,9	108,3	87,7	120,3	139,2
Szczecin	91,0	87,9	66,7	95,4	129,0	116,3	108,9
Warszawa	98,7	98,3	190,0	115,3	80,2	111,0	95,2
Wrocław	95,6	87,0	71,4	102,3	239,3	108,8	105,0
Zielona Góra	92,8	85,3	75,0	102,4	212,5	106,7	105,8

Source : *Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), GUS, 1960 et 1972.

Le plus souvent, pour déterminer l'orientation de l'utilisation des terres arables il faut définir des éléments principaux (soit des plantes, soit des groupes de plantes) dans la structure de la superficie cultivée. On connaît de très nombreuses méthodes de détermination de la procédure appliquée pour la définition des orientations de l'utilisation des terres arables [2-4, 7, 10, 12-15, 17, 18, 20]. Parmi les plus répandues citons celles appliquées naguère en Pologne basées sur la définition du pourcentage de chaque culture ou chaque groupe de cultures [7, 10, 14]. Cependant, les auteurs qui appliquent ces méthodes ne sont pas toujours d'accord quant aux familles de pourcentages, ce qui rend impossible la comparaison des résultats obtenus par les divers auteurs.

http://rcin.org.pl

Parmi d'autres méthodes de recherche des éléments principaux de la structure, la plus utilisée est la méthode de Weaver [15, 20] et ses modifications [3, 5, 16-18, 20]. Cette méthode consiste à déterminer un modèle de la combinaison d'éléments en comparant des modèles théoriques aux modèles empiriques et, à choisir la combinaison la plus rapprochée au modèle théorique. Pour définir le degré de ressemblance entre modèle théorique et modèle empirique, Weaver a appliqué une méthode statistique d'examen des écarts de la moyenne et la formule de variance :

$$\delta = \frac{\sum d^2}{n},$$

où d — est la différence entre la superficie effectivement occupée par une culture donnée et la superficie théorique dans un modèle théorique donné, n — nombre de cultures dans le modèle théorique donné.

Cette méthode, qui par rapport aux méthodes de pourcentages mentionnées, constitue un grand pas en avant, possède cependant une série de défauts. Elle ne permet de faire des comparaisons ni dans le temps, ni dans l'espace, étant donné qu'elle examine des écarts de la moyenne, — et les moyennes sont différentes pour diverses périodes et divers terrains. Elle déçoit à l'examen des structures où la structure occupant la plus grande superficie n'en occupe cependant pas assez pour qu'on puisse la considérer comme monoculture ; tandis que des cultures l'accompagnant occupent des superficies si petites qu'on ne peut pas les traiter sur le même pied que la culture dominante comme cultures principales. D'autre part la méthode en question demande aussi beaucoup de travail (grand nombre de calculs) ce qui parle également en sa défaveur.

En voulant perfectionner la méthode de Weaver, de nombreux chercheurs, ont essayé d'y apporter des modifications. Une des plus connues est la modification de Thomas [18] qui, au contraire de Weaver, compare un nombre fixe d'éléments empiriques, dans la méthode classique il est variable, avec des modèles théoriques hiérarchiques. Ce nombre est toujours égal au nombre de tous les éléments de la structure empirique donnée, ce qui garantit qu'aucun des éléments essentiels n'a été omis. Cependant en appréciant la modification de D. Thomas, M. S. Siddiqi [17] trouve que les résultats obtenus ne sont pas très différents de ceux obtenus à l'aide de la méthode de Weaver classique. Par contre cette modification exige beaucoup plus de travail et par l'introduction de principes supplémentaires convenus pour déterminer les combinaisons, elle devient plus subjective.

S. M. Rafiullah [16] a été le suivant à modifier la méthode de Weaver. A son avis, le défaut principal de cette méthode consiste en ce qu'on introduit dans le modèle des traits dominants sur le même pied que des traits secondaires, parce que de moindres différences négatives dans le prototype ont plus d'importance que des différences positives beaucoup plus grandes. Rafiullah applique donc dans sa modification une nette démarcation entre les différences négatives et positives et introduit dans le modèle théorique une valeur médiane (*medium reference*) qui lui est propre, et qui joue un rôle de délimitation entre les éléments principaux et secondaires d'une structure donnée.

Sur la base de ces principes Rafiullah prépare le modèle suivant :

$$\ddot{o} = \frac{\sum D^2 p - \sum D^2 n}{N^2}$$

où Dp — différence positive des valeurs empiriques et de la médiane du modèle théorique, Dn — différence négative des valeurs empiriques et de la médiane du modèle théorique, N — nombre d'éléments dans le modèle hiérarchique.

http://rcin.org.pl

D'après l'auteur de cette modification, la meilleure combinaison est celle à laquelle correspond la plus grande valeur positive d'écart, exprimé par ladite formule.

Les résultats obtenus par la méthode Rafiullah se caractérisent par un plus petit nombre d'éléments de combinaison, parce qu'on les limite aux éléments décidément principaux.

Chronologiquement la première modification de la méthode de Weaver a été faite par un géographe japonais Doi Kikukazu, et présentée par lui en 1957, dans un travail consacré aux recherches sur la structure industrielle du Japon. Sa modification prévoit le remplacement de la formule de variance utilisée par Weaver $\frac{\Sigma d^2}{n}$ par une formule de la somme de carrés de différences d^2 et l'utilisation du tableau de l'analyse de déviations (*deviation analyses table*) pour déterminer des modèles de combinaisons. Ce tableau de l'analyse de déviation a été publié en Pologne pour la première fois dans un travail de K. Bielecka [3] consacré à l'analyse des modifications de la méthode Weaver.

L'application par Kikukazu Doi de la formule de la somme de carrés de différences Σd^2 en partant du principe que la moindre valeur de cette expression donne un modèle recherché, permet de distinguer dans des structures examinées des éléments réellement principaux. De plus, le tableau de l'analyse de déviations, une fois fait, simplifie beaucoup la procédure de détermination des combinaisons, diminuant ainsi considérablement le travail nécessaire.

Dans le présent rapport, on a utilisé pour déterminer les orientations de l'utilisation des terres arables, la méthode dite de quotients successifs, en la fondant dans une grande mesure sur une méthode utilisée dans le survey polonais de l'utilisation du sol [7, 8]. On a appliqué aussi le groupement et la classification de cultures élaborées par J. Kostrowicki et basées sur des traits agro-techniques [8, 10, 13].

D'après cette classification l'orientation de l'utilisation des terres arables est caractérisée par les proportions mutuelles entre trois groupes fondamentaux de cultures :

(1) Cultures intensificatrices (surtout sarclées et industrielles) demandant un grand apport de travail et des amendements apportés aux sols ; elles constituent des avant-récoltes excellentes pour les plantes se succédant en rotation.

(2) Cultures extractives (surtout céréalières) ne demandant pas beaucoup de soins, mais épuisant les sols. Pour prévenir la dégradation des sols leur culture demande des rotations adéquates.

(3) Cultures structurifères (surtout papilionacées) ne demandant pas beaucoup de soins. Vu leurs aptitudes naturelles à fixer l'azote atmosphérique, elles enrichissent les sols, leur donnent une structure grumeleuse et constituent une très bonne avant-récolte pour les cultures se succédant dans la rotation.

Dans le cadre du groupe des plantes intensificatrices, on a distingué encore les plantes industrielles, étant donné leur destination différente.

Dans ce travail on a utilisé des matériaux statistiques des recensements successifs de 1958, 1965 et 1970 ; l'unité administrative pour laquelle on déterminait des orientations de l'utilisation des terres arables, était le district (*powiat*).

Le rôle des différents groupes de cultures a été déterminé à l'aide de la méthode des quotients successifs. Cette méthode consiste en ceci que la somme d'hectares occupés par les groupes particuliers de cultures est divisée successivement par 1, 2, 3, 4, 5, etc., et ensuite on adopte comme significatif le nombre,

http://rcin.org.pl

établi d'avance, des plus grands quotients. Voici un exemple expliquant bien ledit procédé (Tableau 3).

TABLEAU 3. Unité X pour laquelle est déterminée l'orientation de l'utilisation des terres arables

Plantes	Nombre d'hectares	quotients					
		1	2	3	4	5	6
Plantes intensificatrices (I)	180	180[2]	90[5]	60	45	36	30
pommes de terre	100						
betteraves à sucre	40						
maïs	20						
légumes	20						
Plantes extractives (E)	240	240[1]	120[3]	80[6]	60	48	40
blé	100						
seigle	90						
avoine	40						
orge	10						
Plantes structurifères (structurantes) (S)	100	100[4]	50	33	25	20	17
trèfle	60						
luzerne	40						

Pour caractériser les orientations on a pris ici 6 quotients successifs les plus grands. Comme l'a démontré la pratique, le nombre de quotients ne devrait pas être trop élevé, pour prévenir l'apparition des cultures secondaires, différenciant excessivement les orientations. D'autre part ce nombre devrait être suffisant pour saisir convenablement les proportions entre des groupes particuliers. En même temps, il doit être divisible au maximum, afin qu'il puisse refléter des états d'équilibre entre différents groupes. en ne favorisant aucun d'eux.

Dans le cadre de chacun des groupes (I, E, S) on a défini une culture dominante et des cultures co-dominantes, si elles occupaient au moins 60 % de la superficie occupée par la culture relativement dominante.

Les cultures industrielles ont été marquées sur cartes par des signes supplémentaires, si elles occupaient plus de 30 % de la superficie des plantes intensificatrices.

Nous pouvons donc noter la susdite orientation, donnée à titre d'exemple comme suit :

$$I_2 st + E_3 tv, sc + S_1 tp, ms^1$$

Ensuite, on nomme les orientations, selon les plantes dominantes dans le cadre de groupes principaux, dans l'exemple ci-dessus c'est une orientation blé-seigle-pommes de terre-trèfle-luzerne. Parmi les avantages essentiels de cette méthode, par rapport aux méthodes de pourcentages et à la méthode Weaver, que nous avons relatée ici, sous sa forme classique et modifiée, citons la comparabilité absolue de ses résultats dans le temps et dans l'espace. En plus, elle introduit dans l'orientation adoptée les éléments vraiment principaux,

[1] Les symboles des cultures sont basés sur leurs noms botaniques : *tv* — froment, *sc* — seigle, *st* — pommes de terre, *tp* — trèfle, *ms* — luzerne, *av* — avoine.

http://rcin.org.pl

et vu la simplicité de sa procédure et de ses calculs, elle demande peu de travail.

La répartition des orientations de l'utilisation des terres arables est présentée ici sur 3 cartes, préparées à l'aide d'une méthode identique pour 3 périodes : 1958, 1965 et 1970.



Fig. 1. Orientations dans l'utilisation des terres arables, 1958 (pour la légende cf. Fig. 2)

La nette dissemblance de ces trois cartes témoigne des changements essentiels survenus dans la structure des cultures en Pologne, au cours des dernières années. Pour faciliter la caracterisation de ces changements, on a groupé les orientations définies selon la part des cultures principales.

Dans le cadre des orientations éminemment extractives (céréalières) ont disparu les orientations extensives seigle-avoine avec participation des pommes de terre (I_1st+E_5sc,av) qui apparaissaient en 1958 dans la partie nord de la voïevodie de Białystok. De même les orientations extensives avec une forte prédominance du seigle et la présence des pommes de terre (I_1st+E_5sc), commencent à disparaître : 11 en 1958, 3 en 1965 et 0 en 1970. Les plus grands changements concernent cependant les orientations céréalières et céréales-plantes

http://rcin.org.pl

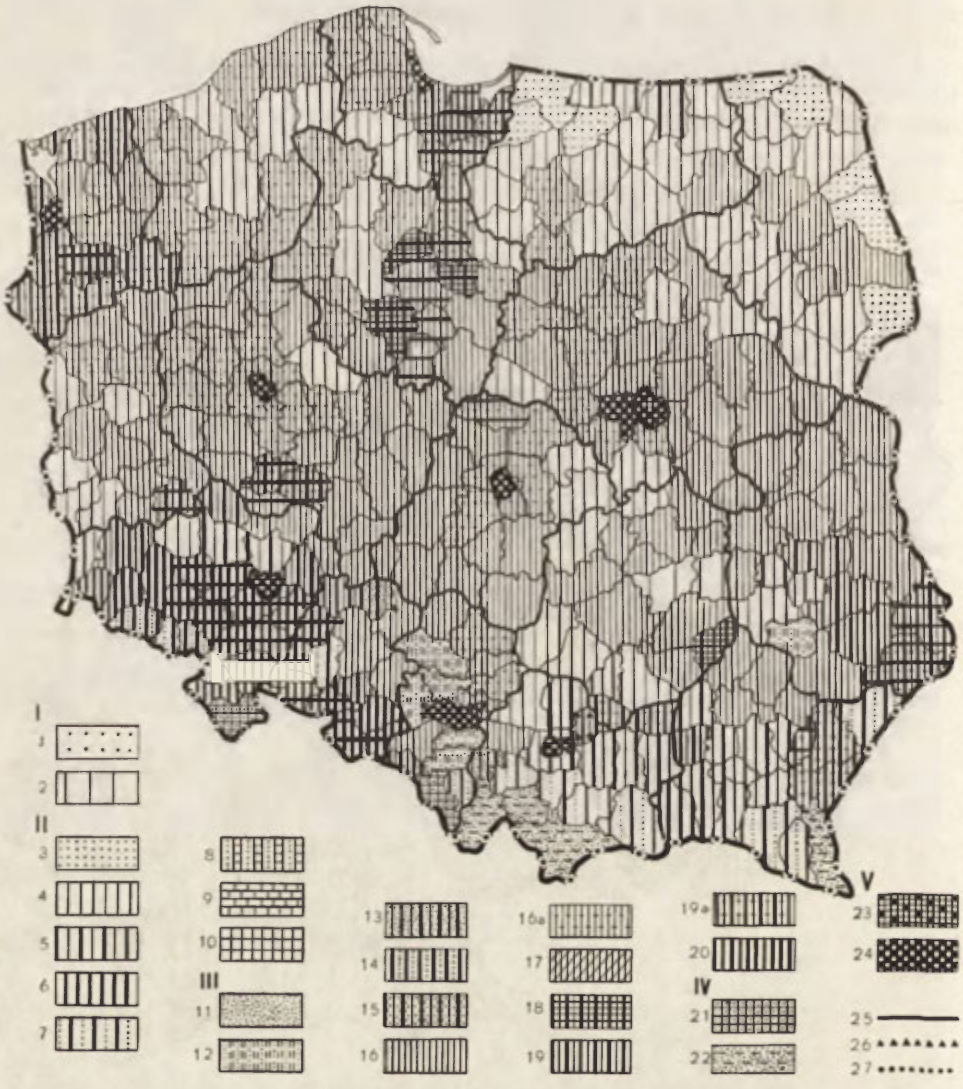


Fig. 2. Orientations dans l'utilisation des terres arables, 1965

I. Orientations hautement céréalières: 1 — prédominance du seigle-avoine avec pommes de terre; 2 — prédominance du seigle avec pommes de terre

II. Orientations céréalières: 3 — seigle-avoine avec pommes de terre et trèfle; 4 — seigle avec pommes de terre et plantes fourragères; 5 — froment-seigle avec pommes de terre et trèfle; 6 — froment avec pommes de terre et trèfle; 7 — froment-seigle-avoine et froment-avoine avec pommes de terre et trèfle; 8 — froment-avoine-orge et seigle-avoine-orge avec pommes de terre et trèfle; 9 — orge avec pommes de terre et trèfle; 10 — seigle-orge avec pommes de terre et trèfle

III. Orientations céréales-plantes sarclées: 11 — orge-pommes de terre avec trèfle; 12 — seigle-avoine-pommes de terre; 13 — froment-seigle-avoine-pommes de terre avec trèfle; 14 — froment-avoine-pommes de terre avec trèfle; 15 — orge-avoine-pommes de terre avec trèfle; 16 — seigle-pommes de terre; 16a — seigle-pommes de terre avec plantes fourragères; 17 — froment-avoine-plantes fourragères associées-pommes de terre avec trèfle; 18 — froment-orge-seigle-pommes de terre avec trèfle; 19 — froment-seigle-pommes de terre; 19a — froment-seigle-pommes de terre avec plantes fourragères; 20 — froment-pommes de terre et froment-pommes de terre avec trèfle ou luzerne

http://rcin.org.pl



Fig. 3. Orientations dans l'utilisation des terres arables, 1970 (pour la légende cf. Fig. 2)

sarclées. Les orientations : seigle avec pommes de terre et cultures fourragères (trèfle, lupin ou autres cultures fourragères) qui, en 1958, occupaient de vastes espaces de la Pologne centrale, nord-est et nord-ouest, n'ont subsisté en 1965 que sur un terrain limité de la partie nord-est du pays. Sur les autres terrains elles n'étaient représentées que par des districts dispersés et ne formaient plus de complexes importants. En 1970 elles n'apparaissaient que dans 17 districts à peine, et se concentraient en Poméranie Occidentale.

Du fait d'une diminution graduelle de la culture de l'avoine, ont disparu également les orientations extensives avec prédominance de cette céréale ($I_1st+E_4av+S_1tp$) qui apparaissaient en 1958 dans 5 districts des Karpates. Leur

IV. Orientations céréales-plantes sarclées et fourragères; 21 — froment-avoine-pommes de terre-trèfle; 22 — avoine-pommes de terre-trèfle

V. Orientations plantes sarclées-céréales et plantes sarclées; 23 — pommes de terre-seigle; 24 — pommes de terre-légumes et légumes. Orientations avec une part élevée des plantes industrielles; 25 — orientations avec betteraves à sucre; 26 — orientations avec tabac; 27 — orientations avec colza

http://rcin.org.pl

place a été occupée plus tard par des orientations mixtes : avoine — ou froment-avoine-trèfle (6 districts en 1965, 4 en 1970). Le rétrécissement des espaces occupés par des orientations peu intensives céréalières (142 districts en 1958, 84 en 1965, 62 en 1970) a été accompagné par l'expansion des orientations mixtes plus intensives : plantes sarclées-céréales avec participation des plantes fourragères ($I_2+E_3+S_1$) ou sans (I_2+E_4). Dans ce groupe, prédominent des orientations seigle-pommes de terre (I_2st+E_4sc) et seigle-pommes de terre avec trèfle ($I_2st+E_5sc+S_1tp$), en supplantant des orientations moins intensives : seigle avec participation de pommes de terre et du trèfle ($I_1st+E_4sc+S_1tp$) ou d'autres cultures fourragères.

En 1970 ce groupe d'orientations s'est encore élargi, cependant, vu les conditions climatiques exceptionnelles qui eurent pour résultat des pertes de cultures d'hiver, la part de l'avoine s'est accrue fortement parce qu'elle a pris la place des blés d'hiver, trempés et détruits. De ce fait parmi les orientations mixtes céréales-plantes sarclées est apparue assez généralement une orientation seigle-avoine-pommes de terre avec trèfle ($I_2st+E_3sc,av+S_1tp$). Pour les mêmes raisons sur une partie des espaces cultivés des voïevodies de Lublin et de Białystok sont apparues des orientations avec plantes fourragères mélangées, inconnues précédemment dans la région.

Dans les années 1965-1970 le nombre des districts où dominaient des orientations à caractère encore plus intensif s'est accru : froment-seigle-pommes de terre ($I_2st+E_4tv,sc+S_1tp$), froment-pommes de terre (I_2st+E_4tv), froment-betteraves à sucre ($I_2bs+E_3tv+S_1tp$) ainsi que blé-pommes de terre-betteraves à sucre ($I_2bs,st+E_3tv+S_1tp$). En 1958, les orientations avec betteraves à sucre apparaissaient dans 14 districts, en 1965 dans 24, en 1970 dans 33 districts et s'étendaient sur de vastes parties des voïevodies de Wrocław, d'Opole et de Lublin ainsi que dans des districts isolés des voïevodies de Poznań, de Rzeszów et de Łódź.

L'accroissement de l'aire de culture de l'orge de brasserie et du colza a fait naître après 1958 et 1965 de nouvelles orientations : blé-orge-seigle-pommes de terre, blé-orge-seigle-avoine-pommes de terre et blé-orge-betteraves à sucre-colza, à Żuławy et dans les districts de Pyrzyce, Myślibórz, Nysa et Prudnik.

En 1970, ont paru également quelques orientations avec l'orge, aussi bien dans le groupe des orientations céréalières que mixtes céréales-plantes sarclées. Il faudrait expliquer ceci, de même que le cas précédent de l'augmentation de l'aire de l'orge dans les régions où elle ne jouait pas précédemment un rôle plus important, par des conditions climatiques particulièrement défavorables en 1970 pour les blés d'hiver. Leur place a été donc prise par des céréales de printemps, surtout l'avoine et l'orge.

Les orientations intensives suburbaines, apparaissant presqu'exclusivement dans les frontières administratives des villes et sur lec espaces avoisinants, dits zones agricoles de banlieue, constituent un problème à part. Dans les 3 périodes analysées, ces orientations sont représentées par de très nombreuses variétés, avec une prédominance plus ou moins forte des pommes de terre et des légumes. Des changements observés ici concernent en règle générale l'accroissement des cultures maraîchères de plein champ (l'aire des cultures sous verre de légumes et de fruits s'étant accrue sensiblement surtout dans la zone suburbaine de Varsovie), en faisant naître toute une série de nouvelles orientations légumes-pommes de terre, légumes ou légumes par excellence, etc.

En 1970 dans les districts avoisinants du Centre Industriel de la Haute Silésie a paru une nouvelle orientation intensive seigle-pommes de terre (I_3st+E_3sc), qui devait couvrir les besoins du marché de cette grande agglo-

http://rcin.org.pl

mération urbaine, en pommes de terre, surtout pommes de terre nouvelles et légumes.

En résumant tout ce que nous venons de dire, il faudrait observer que les plus grands changements dans l'utilisation des terres arables en Pologne, survenus dans la susdite période, sont liés aux divers processus de l'intensification de l'agriculture, qui entraînent l'accroissement général de la part des plantes intensificatrices — donnant une plus grande production par unité de surface, auprès d'une diminution simultanée de la part des plantes structurifères (structurantes). Cependant, il faut constater que le rythme de cette diminution, très rapide dans les années 1958-1965 s'est ralenti sensiblement dans la période 1965-1970.

Pour expliquer l'essence de ces changements il faudrait encore analyser les modifications et les décalages dans le cadre de chacun des trois groupes de cultures. Ainsi, par exemple dans le groupe des plantes intensificatrices, en plus de l'accroissement de leur rôle dans la formation des orientations des terres arables en Pologne, on a noté, surtout dans certaines régions, des changements importants dans leur structure intérieure.

L'accroissement marqué de la part de ce groupe dans les voïevodies de Wrocław, de Poznań, de Bydgoszcz, de Gdańsk et dans la partie sud-est de la voïevodie de Lublin, est dû surtout à une forte expansion des plantes industrielles ; tandis que le même accroissement dans les voïevodies de Łódź, de Varsovie, de Kielce et dans la partie nord de la voïevodie de Lublin résulte de l'augmentation de l'aire de culture des pommes de terre, auprès d'un accroissement simultané infime de la part des cultures industrielles.

La diminution de la part des cultures structurifères (surtout dans les années 1958-1965) est un reflet de l'accroissement des cultures intensificatrices. Bien que généralement, cet accroissement témoignant de l'intensivité de l'utilisation des terres arables, soit un phénomène positif, — le fait qu'il a été obtenu au prix de la diminution des cultures des plantes structurifères importantes du point de vue agrotechnique, auprès de l'aire des céréales presque inchangée, diminue sa valeur. Il faudrait cependant ajouter qu'on a réduit l'aire des cultures structurifères, en éliminant surtout des plantes peu intensives et faiblement productives, à savoir, séradelle et lupin, ainsi que d'autres plantes annuelles comme vesce, pois de champs, etc. Par contre, l'aire des papilionacées vivaces est stabilisée, voire même élargie. Ainsi, dans la période examinée, la part du trèfle dans la structure des cultures de la partie nord et sud de la Pologne (voïevodies de Cracovie, de Rzeszów, d'Opole et de Wrocław) s'est accrue nettement. Dans les voïevodies de Poznań, de Wrocław et de Bydgoszcz se sont formées de nouvelles orientations avec la participation de luzerne, ce qu'il faut considérer comme un changement positif, vu la grande valeur fourragère de cette plante et le caractère abondant de ses récoltes.

La diminution de l'aire des plantes du groupe des structurifères, surtout annuelles, est sûrement provoquée par l'augmentation de productivité des herbacées permanentes, liée au processus de modernisation de leur culture (améliorations et aménagement de vastes prairies et pâturages). Une nette régression du lupin et de la séradelle, employés souvent comme engrais vert, est partiellement liée à l'emploi accru des engrais minéraux et organiques. Certains signes nous permettent de supposer (bien qu'il n'y ait pas de données à ce sujet dans les recensements) que ces plantes ne sont plus cultivées comme culture principale, mais plutôt en culture dérobée.

Pour expliquer à fond des transformations dans les orientations de l'utilisation des terres arables en Pologne, ainsi que tous les problèmes qui en dé-

http://rcin.org.pl

coulent, sur la base de l'analyse des changements de la structure, il nous manque des données complètes. Il faudrait élargir considérablement le champ de nos recherches, surtout aux problèmes de l'économie agricole et de la politique agraire en particulier. C'est un fait indubitable que les recherches sur les orientations de l'utilisation des terres arables posent ces problèmes et invitent à leur chercher une solution.

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] Biegajło W., Jankowski W., Land use mapping in Poland, *Geogr. Pol.*, 22, 1972, pp. 105-112.

[2] Biegajło W., Kulikowski R., Kierunki użytkowania gruntów ornych. Studium porównawcze na przykładzie Polski, Czechosłowacji i Węgier (Sum : Crop combinations. A comparative case study of Poland, Czechoslovakia and Hungary), *Przegl. Geogr.*, 44 (1972), 3, pp. 539-547.

[3] Bielecka K., Metody określania elementów wiodących w strukturze. Modyfikacja metody J. C. Weavera (Sum. : Methods applied for the definition of the structures leading elements. Further modifications of J. C. Weaver's method), *Przegl. Geogr.* 43 (1971), 1-2, pp. 19-36.

[4] Coppock J. T., Crop, livestock and enterprise combination in England and Wales, *Econ. Geogr.*, 40 (1964), 1, pp. 65-81.

[5] Doi Kikukazu, The industrial structure of Japanese prefectures, en : *Proceedings of the IGU Regional Conference in Japan, 1957*, pp. 310-316.

[6] Grocholska, J. (éd), Bilans użytkowania ziemi w Polsce (Bilan de l'utilisation du sol en Pologne), *Dok. Geogr.*, 1972, 2, 135 p.

[7] Instrukcja szczegółowego ujęcia użytkowania ziemi (Instruction du levé détaillé de l'utilisation du sol). Ed. III, *Dok. Geogr.*, 1962, 3, 130 p.

[8] Kostrowicki J., O metodach opracowania materiałów zdjęcia użytkowania ziemi (Sur méthodes de l'élaboration de matériaux du levé de l'utilisation du sol.), *Biul. KPZK PAN*, 1966, 2, pp. 219-235.

[9] Kostrowicki J., Problematyka geograficzno-rolnicza szczegółowego zdjęcia użytkowania ziemi Polski (Sum. : Geographic agricultural problems of the detailed survey of land utilization in Poland), *Przegl. Geogr.*, 32 (1960), 3, pp. 227-279.

[10] Kostrowicki J., Some methods of determining land use and agricultural "orientations" as used in the Polish land utilization and typological studies, *Geogr. Pol.* 18, 1970, pp. 93-120.

[11] Kostrowicki J., The Polish detailed survey of land utilization. Methods and techniques of research, *Dok. Geogr.*, 1964, 2. 76 p.

[12] Kostrowicki J., Kulikowski R., Przeglądowe zdjęcie użytkowania ziemi (projekt instrukcji) (Levé général de l'utilisation du sol, projet d'instruction), *Dok.* 1971, 2, 27 p. + code de signes.

[13] Kulikowski R., Zmiany w kierunkach użytkowania gruntów ornych w Polsce w latach 1958-1965 (Sum. : Changes in crop combinations pattern in Poland between 1958-1965), *Przegl. Geogr.*, 41 (1969), 2, pp. 281-286.

[14] Mącznik-Stola W., Kierunki użytkowania gruntów ornych w województwie białostockim (Sum. : Crop combinations in the Białystok voivodship), *Przegl. Geogr.*, 36 (1964), 1, pp. 143-155.

http://rcin.org.pl

[15] Nawłoka-Bielecka K., Badania Johna C. Weavera nad strukturą przestrzenną rolnictwa (Sum. : Investigations of John C. Weaver on the spatial structure of agriculture), *Przegl. Geogr.*, 34 (1962), 4, pp. 773-779.

[16] Rafiullah S. M., A new approach to functional classification of towns, *The Geographer*, vol. 12, 1965, pp. 40-53.

[17] Siddiqi M. F. Combinational analysis, a review of methodology. *The Geographer*, vol. 14, 1967, pp. 81-99.

[18] Thomas D., *Agriculture in Wales during the Napoleonic Wars*, Cardiff 1963.

[19] Uhorczak F., *Polska przeglądowa mapa użytkowania ziemi 1 : 1 000 000* (Carte générale de l'utilisation du sol, 1 : 1 000 000) A. Textes, B. Cartes, Prace Kartogr., 17, 1969, 35 p.

[20] Weaver J. C., Livestock units and combination regions in the Middle West, *Econ. Geogr.*, 32 (1956), 3, pp. 237-259.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES ANNÉES 1969–1970 DANS LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION AGRICOLE COMMERCIALISÉE DES EXPLOITATIONS PAYSANNES

Przemysław H. Dąbrowski

La répartition spatiale de l'agriculture intéresse non seulement les géographes spécialisés dans cette branche de l'économie nationale, mais aussi les agronomes et les économistes agraires, au moins certains d'entre eux. Ces non-géographes auxquels n'échappait pas le rôle de l'élément espace dans l'agriculture, l'économie agricole et la production vivrière, limitaient leurs recherches, aussi bien en Pologne que dans d'autres pays, surtout à l'utilisation du sol, à la structure des ensemencements à la répartition du bétail, etc. Ils ne s'occupaient que rarement et sélectivement des éléments agraires, techniques, d'organisation et de production. Évidemment ceci ne facilitait pas une synthèse, cette synthèse que doit être — entre autres — la délimitation des régions agricoles. D'ailleurs, en formalisant la procédure même de délimitation, on choisissait aussi certains des susdits éléments, en s'efforçant, il est vrai, qu'ils ne soient pas corrélatifs.

Pour les buts scientifiques ceci est — admettons — suffisant. La connaissance de la différenciation spatiale de l'agriculture, selon un quelconque caractère, est précieuse et d'autant plus valable si ce caractère est un des principaux et si on dispose de nombreux travaux concernant plusieurs caractères et diverses périodes comparables entre eux.

Il est cependant difficile, sinon impossible, d'utiliser les résultats des recherches de ce type dans une activité économique pratique, dans la planification et dans les prévisions.

Grâce à la cartographie, à la description et l'analyse, nous savons quelles sont les limites des différentes cultures et des races des animaux. Nous en déduisons la différenciation du niveau des récoltes, l'existence de tendances régionales variées ; nous y trouvons une confirmation des corrélations entre certaines cultures et le milieu naturel ou la structure agraire, entre les récoltes et la fumure, etc. D'ailleurs ce n'est pas seulement une confirmation que nous y trouvons, mais aussi une quantification de ces corrélations, qui n'est ni empirique, ni théorique, mais basée sur des données statistiques de masse, élaborées cartographiquement. Ceci est non seulement intéressant et même parfois passionnant, mais aussi vraiment important et précieux, bien que parfois insuffisant pour la synthèse des aspects spatiaux de la production agricole, pour la connexion des recherches avec la vie économique courante et la planification du développement de l'agriculture.

Un Atlas Agricole de la Pologne, que nous sommes en train de publier à l'Institut d'Economie Rurale et dont les cartes déjà parues sont à la disposi-

http://rcin.org.pl

tion des participants au Colloque, constitue d'ailleurs un exemple de l'attitude présentée dans les grandes lignes ci-dessus.

Les observations critiques susmentionnées découlent de l'intérêt que je porte depuis longtemps à la production agricole commercialisée et à sa répartition. Sur les cartes agricoles synthétiques on rencontre, bien que rarement, des essais de caractérisation des régions agricoles par leur production marchande principale. Le plus souvent les auteurs ne possèdent pas de données numériques détaillées sur la vente des produits agricoles dans le cadre des divisions administratives et doivent se servir des enquêtes indirectes. Une situation exceptionnelle dans ce domaine existe, autant que je sache (sans mentionner ici le fait que dans les " Tableaux de l'Agriculture Française " de la revue " Paysans " on trouve les cartes de la répartition régionale de la production agricole commercialisée des principaux produits agricoles par régions — programme), aux États Unis de l'Amérique du Nord, où le niveau et la structure des ventes sont depuis longtemps attentivement suivis. C'est pourquoi aussi bien dans le travail " Agricultural regions of the USA " (Haystead et Fitt, 1955) que plus tard chez Higgby, les auteurs ont pu se baser sur la valeur des produits agricoles vendus dans chaque état, en caractérisant leurs orientations de production. Dans un travail récent (A modern geography of the United States, R. Estall, 1962) on insiste également sur le fait que les transformations générales de l'offre et de la demande, si importantes du point de vue de l'analyse des tendances du niveau et de la structure de la production agricole des pays entiers, sont encore plus essentielles à l'échelle régionale. Et ceci, non seulement face à la structure des besoins différents des régions données, mais aussi à cause de la variabilité des facteurs économiques et technologiques, ce qui change la balance concurrentielle des prix dans différentes régions, d'où des modifications dans la structure de la production agricole.

Les statistiques agricoles polonaises donnent des informations sur les ventes de quelques produits agricoles principaux (céréales, pommes de terre, betteraves à sucre, lait, bovins, porcins, oeufs) mais seulement par voïevodie et seulement pour l'ensemble de l'agriculture, c'est-à-dire le secteur d'État, le secteur coopératif et le secteur privé pris ensemble. Or, pour une analyse de type agro-géographique on a, tout d'abord, besoin d'une échelle plus détaillée (districts, dont le nombre en Pologne dépasse 300). Ensuite, il faudrait analyser séparément tous les secteurs de l'agriculture, vu les proportions diverses de leurs facteurs de production et la répartition spatiale différente de chaque secteur. Enfin, il serait impossible de se limiter à quelques produits principaux à l'échelle globale, étant donné qu'il existe des branches de production qui dominent, ou au moins occupent une position essentielle localement, bien qu'à l'échelle nationale elles ne représentent qu'un pourcentage infime.

Cependant de telles statistiques détaillées ne sont pas publiées — elles seraient trop vastes — ce qui oblige à recueillir les informations nécessaires en fournissant un grand travail et à l'aide de moyens importants et dans certains cas cela exige des enquêtes et des évaluations supplémentaires.

Nous avons fait des premières recherches basées en leur temps sur des données incomplètes et peu exactes provenant de 1955. Les résultats ont été si encourageants que nous avons répété nos recherches sur le matériel de 1959-1960, et nous les avons reprises, une fois de plus, avec des données de 1969-1970. Nous voudrions en présenter brièvement les résultats, en insistant sur les transformations survenues dans la dizaine d'années, de 1960 à 1970.

L'accroissement de la production marchande par unité de superficie agricole utilisée (S.A.U.), et par unité de travail, ainsi que l'accroissement du degré de commercialisation (l'abandon de l'auto-consommation, typique de l'agri-

http://rcin.org.pl

culture paysanne dans les pays de développement économique faible ou moyen) — voilà les effets caractéristiques de la modernisation de la campagne et de l'agriculture.

Dans ce rapport, je me limite aux exploitations privées. Jusqu'à présent, ce secteur domine dans la structure de l'agriculture polonaise, en englobant 83 % de la superficie agricole utilisée. Ce qui est important aussi c'est qu'il apparaît dans tout le pays, occupant dans les régions du nord et de l'ouest de 50 à 70 % de superficie et dans les régions centre-est et sud-est, plus de 90 et même plus de 95 %. Nous nous intéressons particulièrement à ce secteur parce que, dans l'avenir — vu le reflux permanent de la population des campagnes et de l'agriculture — il cédera la place à une agriculture socialisée, une agriculture aux grandes unités de production.

L'analyse du rôle du secteur privé dans l'offre des produits agricoles a ainsi une importance particulière dans les prévisions du développement de la production agricole, également d'un point de vue régional.

Avant de présenter les modifications spatiales de la production agricole commercialisée du secteur privé, nous voudrions comparer brièvement les livraisons provenant des exploitations paysannes et celles des exploitations d'État, à l'échelle macrorégionale. Nous nous basons sur les données moyennes quadriennales des années 1957-1960 et 1967-1970.

Dans le langage agro-économique polonais on traite souvent des exploitations privées comme petites-marchandes, en les opposant aux exploitations socialisées.

À la lumière des données numériques exprimant la vente en kg par ha de S.A.U. ceci trouve sa confirmation en ce qui concerne la vente des céréales (dans les années 1957-1960 les exploitations d'État ont vendu 270 kg à l'ha, tandis que les exploitations privées 110 kg à l'ha ; dans les années 1967-1970 ces chiffres sont respectivement de 581 et 171 kg à l'ha). Une différence particulièrement importante en faveur des exploitations d'État apparaît dans les macrorégions d'agriculture paysanne très morcelée et non orientée vers la production et la vente des céréales. Les exploitations d'État dominent particulièrement dans la vente du froment et montrent un grand dynamisme d'accroissement des ventes des céréales (et aussi d'autres produits agricoles) dans les années 1957-1960 et 1967-1970.

En ce qui concerne les livraisons des pommes de terre, la situation est plus compliquée. Dans les années 1957-1960 les exploitations privées ont vendu davantage, à savoir 180 kg contre 120 kg à l'ha dans les fermes d'État. Dans les années 1967-1970 la situation est inverse : les exploitations d'Etat ont vendu en moyenne 356 kg par ha de S.A.U. contre 256 kg ha dans les exploitations privées. La vente des bovins reflète aussi le dynamisme des fermes d'État : en 1957-1960 — 15 kg à l'ha contre 26 kg à l'ha dans les fermes privées, tandis que dans les années 1967-1970 ces chiffres ont été respectivement de 59 et 45 à l'ha, ce qui équivaut à un quadruplement des livraisons des exploitations d'État et un doublement seulement en ce qui concerne les exploitations privées.

Les exploitations paysannes dominent par contre au cours des deux périodes dans la vente des betteraves à sucre, des légumes, des fruits, des porcs et des oeufs. Leurs livraisons par unité de superficie sont doubles par rapport à celles des exploitations d'État. Dans la vente du lait aux laiteries l'avantage est du côté des fermes d'État, mais il faudrait tenir compte du fait que la population rurale non-agricole achète son lait directement aux paysans individuels, qui d'ailleurs consomment une grande partie de leur production.

L'analyse de la valeur de la production commercialisée par unité de travail

http://rcin.org.pl

permettrait de tirer des conclusions différentes. Dans les exploitations d'État, vastes et fortement mécanisées, le rendement du travail est plus grand.

Après ces constatations préliminaires qui nous introduisent au coeur du problème, nous allons présenter, du point de vue spatial, l'échelle d'accroissement des ventes des exploitations paysannes dans les années soixante.

Comme il découle des données statistiques nationales, le taux d'accroissement de la valeur de la production marchande des exploitations privées a été dans les années 1969, 1970 et 1971 respectivement de 128, 132 et 136, en prenant comme base 100 la valeur pour l'année 1960. Dans la production végétale ce taux est de 142, 152 et 161 ; pour la production animale 121, 122 et 124. Ces chiffres nous apportent une information générale quoique peu précise, ne fût-ce que parce que le choix d'une seule année comme point de repère n'est pas adéquat du point de vue méthodologique (heureusement l'année 1960 fut toutefois assez typique pour les années voisines quant au niveau de production).

Il résulte de nos matériaux à l'échelle des districts [1] que dans certaines régions du pays l'accroissement des livraisons des produits agricoles par unité de superficie des exploitations paysannes dépassait sensiblement les taux cités, en atteignant 160, 180 et plus, tandis que dans d'autres régions ces chiffres furent de 100, 110 et 120. Évidemment dans la plupart des régions ce taux oscillait autour de la moyenne nationale (130-140), ce qui correspond à un accroissement annuel de 3 à 3,5 % (Fig. 1).

La région nord-est du pays a eu un taux d'accroissement particulièrement élevé, environ 5 à 7 %. Ceci est dû à deux facteurs. Primo, la région nord-est (voïevodie de Białystok et une partie de la voïevodie de Varsovie) présente un niveau de production agricole plus bas que la moyenne nationale. C'est un territoire aux conditions climatiques très défavorables à l'agriculture (tout comme celle des régions montagneuses), aux sols le plus souvent médiocres, avec un pourcentage élevé de prairies naturelles. Le progrès dans l'utilisation des engrais minéraux et l'amélioration des prairies a contribué à un grand accroissement de la production régionale globale. L'augmentation du taux de commercialisation dans la période analysée constituait le second facteur d'accroissement.

La partie nord de la voïevodie de Wrocław soit le sud-ouest du pays est la deuxième région présentant un taux d'accroissement élevé. Ce territoire, au contraire du précédent, jouit de conditions naturelles excellentes. Jusqu'à la fin des années cinquante, on n'en exploitait pas à fond les possibilités potentielles, au moins en ce qui concerne les fermes privées dont nous parlons.

Ensuite, la partie sud de la région de Poznań, voisine de la précédente, donc jouissant aussi d'un milieu naturel favorable mérite notre attention. La structure professionnelle de la population rurale, tout comme la structure des exploitations paysannes y est meilleure que dans d'autres régions du pays. Il faudrait souligner que c'est une zone dont la production marchande fut aussi la plus grande dans la première phase de la période examinée. Elle fut la première et elle la reste, en augmentant encore son avance par rapport aux autres régions du pays.

Enfin, remarquons un groupe de districts avec un taux d'accroissement très élevé dans la voïevodie de Cracovie et de Lublin. Dans cette partie du pays, morcelée au maximum (la taille moyenne des exploitations paysannes est dans certains districts de 1,5 à 2 ha), les conditions climatiques sont assez bonnes,

[1] On s'est basé dans les recherches sur les données moyennes bi-annuelles 1959-1960 et 1969-1970. Pour les betteraves à sucre seulement on a admis la moyenne des années 1957-1960, car les récoltes en 1959 furent exceptionnellement basses. On s'est posé comme but de comparer le niveau du début et de la fin des années soixante.

http://rcin.org.pl

les sols moyens ou bons, mais un relief fortement accidenté rend les transports difficiles, entrave la mécanisation et surtout est facteur d'érosion. Nous verrons plus loin quelles sont les orientations de production développées surtout sur ces terres. On pourrait affirmer généralement que l'accroissement de la valeur des livraisons est dû ici à une forte intensification de la production, basée principalement sur une main d'oeuvre relativement abondante, et d'autre part au changement progressif du caractère essentiellement autarcique des exploitations naines de la région.

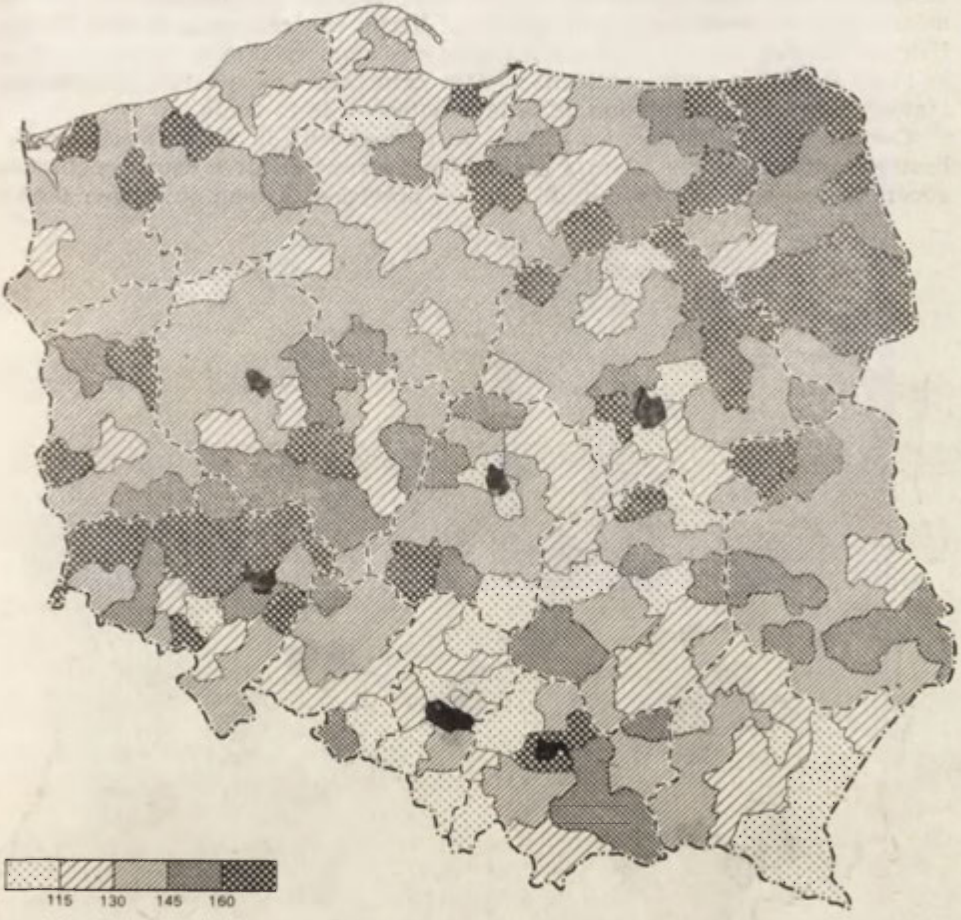


Fig. 1. Commercialisation des produits agricoles des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100).

Dans le plus proche voisinage de ces territoires se trouvent des régions aux taux d'accroissement des ventes, dans les années soixante, particulièrement bas. C'est la région de la Haute Silésie — voisine agricole de la région industrielle centrale de la Pologne (voïevodie de Katowice et districts avoisinants des autres voïevodies). L'accroissement de 10 % ou plus des ventes au cours de la dizaine d'années considérée (accompagné d'un grand accroissement de la production globale céréalière et des pommes de terre et d'un niveau stable de l'effectif du bétail), ne peut être expliqué que par des traits structuraux qui déterminent

http://rcin.org.pl

d'une manière durable le caractère non-commercial de la production. Ces traits, ce sont le morcellement excessif et le type professionnel de la population des paysans-ouvriers. Comme on le voit sur une des cartes de notre Atlas Agricole de la Pologne, plus de 80 % et même plus de 90 % de la population rurale, est constituée par la population non-agricole. La même situation apparaît dans certains districts de la voïevodie de Kielce, de l'Ancien Centre Industriel et dans des districts dispersés des régions fortement industrialisées.

Un groupe de districts de la région sud-est du pays se distingue par un taux de commercialisation également bas (et même négatif). Les raisons en sont les mêmes que précédemment, sauf que trois districts montagneux (Sanok, Lesko, Ustrzyki Dolne) avaient toujours un taux de commercialité extrêmement bas, et l'intensification de la sylviculture dans cette zone ne pouvait qu'affaiblir l'intérêt porté à l'agmentation de la production et de la vente.

Comme nous le voyons, les raisons du changement du taux de commercialisation sont différentes selon la région. On pourrait en tirer deux conclusions générales : *primo* — on ne saurait dans les prévisions à long ou moyen terme,



Fig. 2. Commercialisation des produits agricoles des exploitations paysannes, moyenne 1959-1960, en milliers de zlotys (1970) par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

prédire des taux d'accroissement égaux ou rapprochés, parce que la réaction de diverses régions à une même politique d'accroissement de la production agricole et de l'offre à l'échelle nationale, est très différente ; et *secundo* — on ne peut pas baser les prévisions du rythme du développement de la production marchande sur les orientations de développement existantes. Nous avons constaté un grand accroissement aussi bien dans les zones les plus productives que sur les terres ayant une production très basse, et parfois nous avons noté inversement sur ces deux types de zones un accroissement très faible.

L'analyse des modifications dans la structure des ventes des exploitations paysannes devrait nous permettre de tirer des conclusions ultérieures.

La comparaison des représentations cartographiques du niveau des ventes au début et à la fin des années soixante, met en évidence le grand bond en avant, qui s'est produit au cours de cette décennie (on a appliqué les mêmes classes ; les données quantitatives ont été calculées d'après les mêmes prix, à savoir ceux de 1970). A son début, la moitié des districts se trouvaient dans un groupe au niveau bas (jusqu'à 4000 zł/ha), à la fin seulement 20 % des districts. D'autre part en 1960 5 districts seulement dépassaient le niveau de



Fig. 3. Commercialisation des produits agricoles des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en milliers de zlotys (1970) par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

8000 zł/ha, en 1970 ils étaient au nombre de 49, c'est-à-dire qu'ils constituaient environ 15 % du total (Fig. 2 et 3).

Malgré le taux d'accroissement élevé dans le nord-est, dont nous avons parlé plus haut, cette région est restée en bas de l'échelle. Aussi dans les régions fortement industrialisées persiste un faible niveau des ventes, étant donné que le taux d'accroissement y est très bas. La même chose est valable pour les districts montagneux et autres aux conditions climatiques et pédologiques défavorables.

La politique d'intensification de la production agricole, se manifestant dans la période examinée surtout par un emploi accru des engrais minéraux [2] et par *l'amélioration des rapports hydriques* (aussi bien des prairies que des terres labourables), et ensuite par l'augmentation de la rentabilité de la production, a donné l'effet escompté, surtout dans les régions jouissant des meilleures conditions naturelles et présentant un moindre morcellement.

L'image cartographique du niveau des livraisons, analysé sur le fond de ces deux éléments de base, fait apparaître les écarts suivants :

— *terres* aux bonnes conditions et dont la structure de superficie des exploitations privées est relativement favorable : la valeur de leurs ventes par ha de S.A.U. est d'environ 9 à 11 000 zł [3],

— *terres* aux bonnes conditions naturelles, mais très morcelées : de 5 à 8000 zł (15 à 25 q de céréales),

— *terres* aux conditions naturelles moins favorables, mais à une meilleure structure de superficie : de 4 à 6000 zł par ha (11 à 17 q), enfin,

— *terres* aux conditions naturelles défavorables et très morcelées : de 2 à 4000 zł, ce qui donne de 6 à 12 q de céréales par 1 ha de SAU.

Le matériel analysé rend aussi possible l'examen des modifications régionales, survenues dans les années soixante dans la structure des ventes.

Nous avons traité comme différentes branches de production : céréales, pommes de terre, betteraves à sucre, légumes et fruits ensemble, autres plantes (tabac, oléagineuses, textiles, houblon), lait, bovins, porcins, oeufs et volailles ensemble (Fig. 4 à 23).

Dans les années soixante, la part des céréales dans la structure de la production marchande s'est accrue généralement d'une manière considérable. Ceci concerne surtout les régions où prédomine la grande exploitation privée (nord et ouest). L'orientation céréalière croissante s'explique par la diminution de la main d'oeuvre et par les facilités de mécanisation de la culture et de la récolte des céréales. En plus, aujourd'hui on achète généralement du pain dans les boutiques, tandis que jusqu'à présent on le faisait cuire chez soi (actuellement on ne le fait plus qu'accidentellement — l'achat du pain constitue la norme). L'amélioration de la rentabilité des céréales a influé sensiblement sur leurs ventes.

Les changements dans la structure des ventes des céréales sont très caractéristiques. Si la vente du froment — conformément aux intentions du plan — s'est accrue généralement de plusieures fois, les livraisons de seigle ne se sont accrus que très peu ou bien se sont même réduites. La différence sensible des prix en faveur du froment n'a pas été introduite récemment, elle existe au contraire depuis longtemps, ce facteur donc n'a pas pu provoquer le changement radical dans la structure des ventes. Ce sont plutôt l'introduction des variétés

[2] En moyenne de 32,5 kg de NPK (en élément pur par ha de S.A.U.) en 1959-1960, à 109,4 kg en 1969-1970 et 130,9 kg en 1971-1972.

[3] Ceci correspond à 25-30 q des céréales par ha de S.A.U. (les prix des diverses céréales s'élèvent de 300 à 400 zł/q).

http://rcin.org.pl

de froment adaptées aux conditions régionales et l'apport d'amendements calcaires qui ont contribué à ces changements frappants dans la structure de la production commerciale (surtout dans certaines régions).

La part de la pomme de terre dans la structure des ventes est souvent en régression, mais on note également des poussées locales, surtout dans une partie des districts de régions nord-ouest, qui d'ailleurs ont été désignés dans les années soixante comme zones de reproduction, étant donné les conditions naturelles, particulièrement favorables à la production de pommes de terre saines et résistantes aux maladies.

La part des betteraves à sucre a diminué sur des zones éloignées des sucreries. Plusieurs districts ont abandonné la production de la betterave à sucre. D'ailleurs, nous l'avons déjà observé au cours des années 1952 et 1959 sur les cartes du pourcentage des cultures. La production s'accroît dans le voisinage des sucreries (sauf dans le delta de la Vistule, où malgré la présence des sucreries, cette orientation ne se développe pas et on observe plutôt dans la structure des ventes l'accroissement de la part des céréales et d'autres produits). Ces changements intéressants dans la répartition des ventes de la betterave à sucre témoignent de la politique d'achats sous contrat, planifiée à long terme. La même chose devrait avoir lieu aussi dans d'autres branches de la production.

La production des légumes et des fruits s'est accrue dans le voisinage de plusieurs agglomérations (sauf en Haute Silésie) et dans des régions traditionnellement spécialisées dans l'horticulture. En dehors de ces régions, la part des légumes et des fruits dans la production commercialisée a diminué relativement, à cause de l'accroissement plus rapide d'autres branches de production.

Le rôle des autres productions végétales s'est accru presque partout. À l'ouest du pays — les plantes oléagineuses — parce que plus rentables et exigeant moins de main d'oeuvre ; dans les régions abondantes en main d'oeuvre — tabac, houblon et lin (pour fibres) — parce qu'assurant l'augmentation des revenus des familles paysannes, par une meilleure utilisation des réserves de travail.

Les produits végétaux pris globalement montrent en règle générale l'accroissement de leur part dans la structure de la production commercialisée, ce qui découle directement des tendances présentées ci-dessus qui sont plus souvent croissantes que décroissantes. Dans certains districts toutes les branches de la production végétale ont augmenté leur part, l'accroissement global de la production végétale a donc été très fort. L'orientation inverse du courant des changements dans les proportions entre les produits végétaux et animaux, appartient aux exceptions.

Et passons maintenant aux produits animaux.

Le lait montre une régionalisation distincte des changements dans la structure de la production marchande. La régression (surtout relative, mais souvent aussi absolue) a eu lieu avant tout dans les régions occidentales du pays, la croissance dans les voïevodies centrales et orientales. La réduction de l'intérêt porté à cette orientation dans les régions de grandes exploitations paysannes disposant d'une main d'oeuvre peu nombreuse peut s'expliquer par la mécanisation insuffisante de la traite. On peut prévoir que la mise sur le marché d'une grande quantité de machines à traire (on prévoit leur production en Pologne à côté de la faible importation actuellement existante) changerait radicalement la situation dans ces régions.

Les bovins prennent partout de l'importance. L'accroissement de leur part dans la région industrielle silésienne surtout témoigne du reflux vers les orientations exigeant moins de main d'oeuvre, mais il concerne aussi plusieurs autres régions. Tout comme c'était le cas pour la vente du froment, nous devons sou-

http://rcin.org.pl

ligner ici la conformité de ce processus avec les intentions exprimées dans le plan économique national.

La part des porcins dans la production commercialisée est presque partout en régression, d'ailleurs presque toujours relative, découlant du dynamisme des ventes moindre que dans d'autres branches de production. C'est une branche typique de la majorité des exploitations individuelles en Pologne. De son rôle découle la position dominante de la viande de porc et des charcuteries dans la consommation et aussi dans l'exportation.

Á l'est du pays l'aviculture occupe dans la structure de la production commercialisée moins de place qu'il y a 10 ans. Les petites exploitations de ces régions voyaient jadis dans la vente des oeufs une source de revenus permanents (à côté du lait vendu sur le marché citadin). Aujourd'hui, la production spécialisée et concentrée, donc moins chère, des poulets, devient plutôt le domaine des coopératives de production et des grandes exploitations privées. Comme conséquence, on n'observe d'accroissement que dans les régions ouest et nord du pays. Il est particulièrement élevé à proximité de grandes agglomérations de population.

En terminant ce rapport sur les modifications régionales dans la répartition des orientations principales de la production agricole commercialisée des exploitations paysannes, il faudrait souligner que malgré la baisse du pourcentage des porcins, c'est toujours l'orientation dominante.

Dans la Pologne centrale et orientale il y a plusieurs districts où cette branche est prépondérante (plus de 40 % des ventes, tandis qu'aucune autre branche ne dépasse 20 %). Dans cette région et aussi en Pologne occidentale on peut traiter l'élevage des porcins comme une forte spécialisation (plus de 30 % des ventes). Les districts où cette branche n'apparaît pas dans la spécialisation (c'est-à-dire est inférieure à 20 % des ventes) sont rares. Ceci témoigne du rôle des exploitations privées dans cette branche fondamentale de l'agriculture polonaise. Nous voyons cependant que, étant donné l'organisation et la mécanisation du travail, les exploitations paysannes préfèrent s'orienter, à cause de la réduction des réserves de main d'oeuvre, vers d'autres branches. Dans certaines régions c'est l'élevage des bovins, dans d'autres la production de lait, ou encore la production végétale (céréales, oléagineux).

Les conclusions préliminaires susmentionnées découlant de nos recherches montrent l'influence de la dimension des exploitations et de leurs réserves de main d'oeuvre sur le niveau et la structure de la production commercialisée et sur les changements survenant avec le temps. On note, en Pologne comme ailleurs, que le développement économique est suivi par la décroissance de la population agricole active, la féminisation du métier agricole et le vieillissement de la campagne. Une politique agraire adéquate pourrait prévenir le processus trop rapide du reflux de la population agricole et augmenter l'intensité de la production dans des régions aux conditions naturelles défavorables. Cependant ces processus sont, dans l'ensemble, inévitables et la dépression démographique qu'on attend prochainement ne fera que les aggraver — dans certaines régions ils deviendront particulièrement aigus. Comme il résulte de l'analyse des changements dans la répartition de la production marchande, on ressent déjà maintenant l'insuffisance relative de la main d'oeuvre dans les exploitations paysannes — compte tenu de l'état actuel de la mécanisation, de l'électrification, de l'organisation actuelle des livraisons et de l'état des constructions rurales. Et, comme nous l'avons déjà souligné, le rôle du secteur paysan dans la production commercialisée, donc dans l'économie vivrière du pays est très important. Un relevé ci-dessous en témoigne de manière claire (Tableau 1).

http://rcin.org.pl

TABLEAU 1. Ventes des principaux produits agricoles en 1970
(en milliers de tonnes)

	Total	Exploitations individuelles	%
Céréales	4 310	2 578	60
Pommes de terre	5 407	4 203	78
Betteraves à sucre	12 742	11 211	88
Colza	518	292	56
Légumes	958	914	95
Fruits	516	487	94
Lait (en millions l.)	5 309	4 088	77
Bovins (avec veaux)	906	717	79
Porcins	910	847	93
Volailles	82	58	71
Oeufs (en millions)	2 509	2 493	99

Source : *Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), GUS, Warszawa 1971.

La différenciation régionale des orientations de production (la spécialisation susmentionnée) et les tendances de changements régionalement différenciées témoignent de la nécessité d'observations ultérieures et d'analyses approfondies de ces phénomènes. Ceci est indispensable dans les prévisions sur l'offre future et pour la planification. Il est possible de réaliser des économies si la localisation des orientations de production est conforme aux conditions naturelles optimales, si l'utilisation de la main d'oeuvre régionale est complète mais non excessive (coût de production plus bas), si les régions principales de production, de consommation et de transformation ne sont pas trop éloignées (frais de transport) et ainsi si la production est dûment concentrée (économie d'échelle, spécialisation des régions et spécialisation des exploitations dans ces régions).

Ainsi, apparaît la nécessité d'analyser les tâches futures de l'agriculture polonaise par secteurs. Au fur et à mesure du recul du secteur paysan, son rôle dans la production commercialisée sera repris par l'agriculture socialisée. Les possibilités ultérieures de modernisation du secteur privé seront épuisées dans un délai plus ou moins bref, selon les traits caractéristiques des macrorégions agricoles du pays. Dans certaines branches la répartition et le système de production traditionnel seront remplacés dans un laps de temps relativement court par une nouvelle structure, comportant de grandes entreprises agricoles spécialisées (entreprises d'État et coopératives), où seront appliquées les méthodes industrielles de production. Ce processus a déjà commencé. Les problèmes concernant le rythme d'introduction des exploitations de ce genre et leur localisation, l'indispensable protection du milieu naturel, les frais et les problèmes sociaux liés à ce changement de la structure agricole, occupent la première place dans la planification du développement ultérieur de l'agriculture en Pologne (rôle des ensembles de production composés de 2 ou 3 exploitations privées ou plus de type GAEC, qui sont apparus et se sont développés dans l'agriculture française). Les recherches agrogéographiques, étroitement liées à la planification économique, peuvent contribuer sensiblement à trouver de meilleures solutions aux problèmes naissants, en expliquant et en démontrant leurs aspects régionaux.

Institut d'Économie Rurale, Varsovie

http://rcin.org.pl

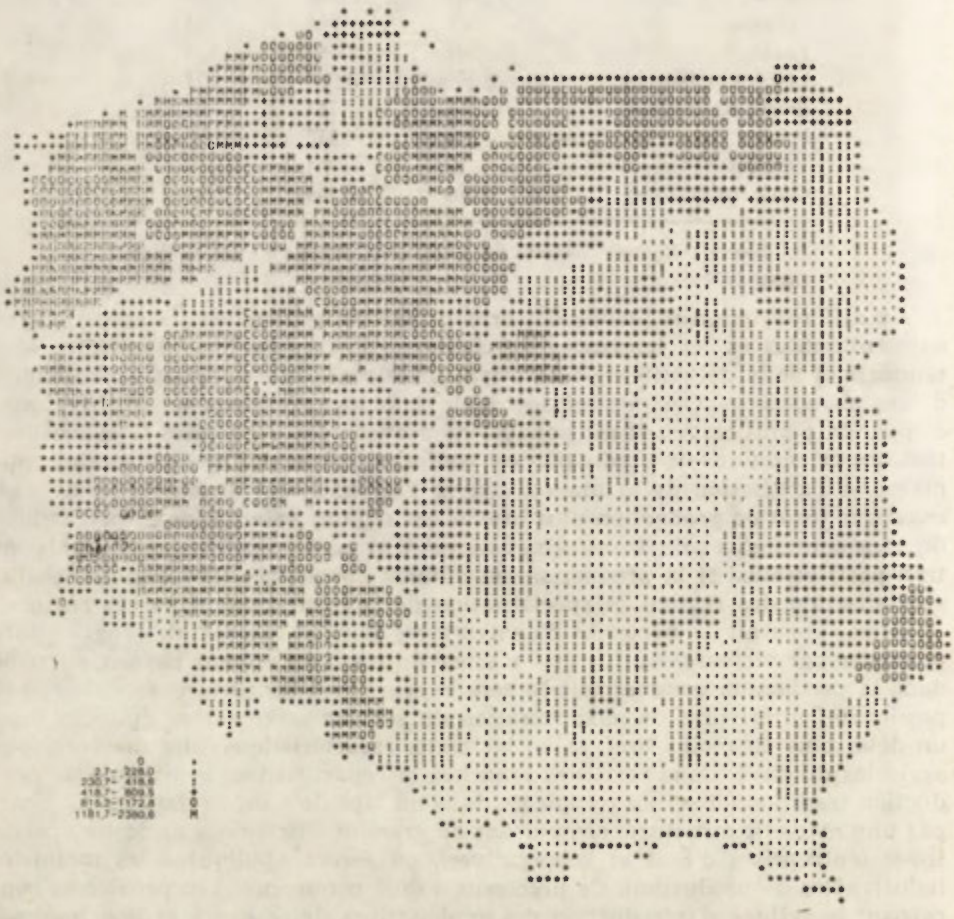


Fig. 4. Commercialisation de la production céréalière des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

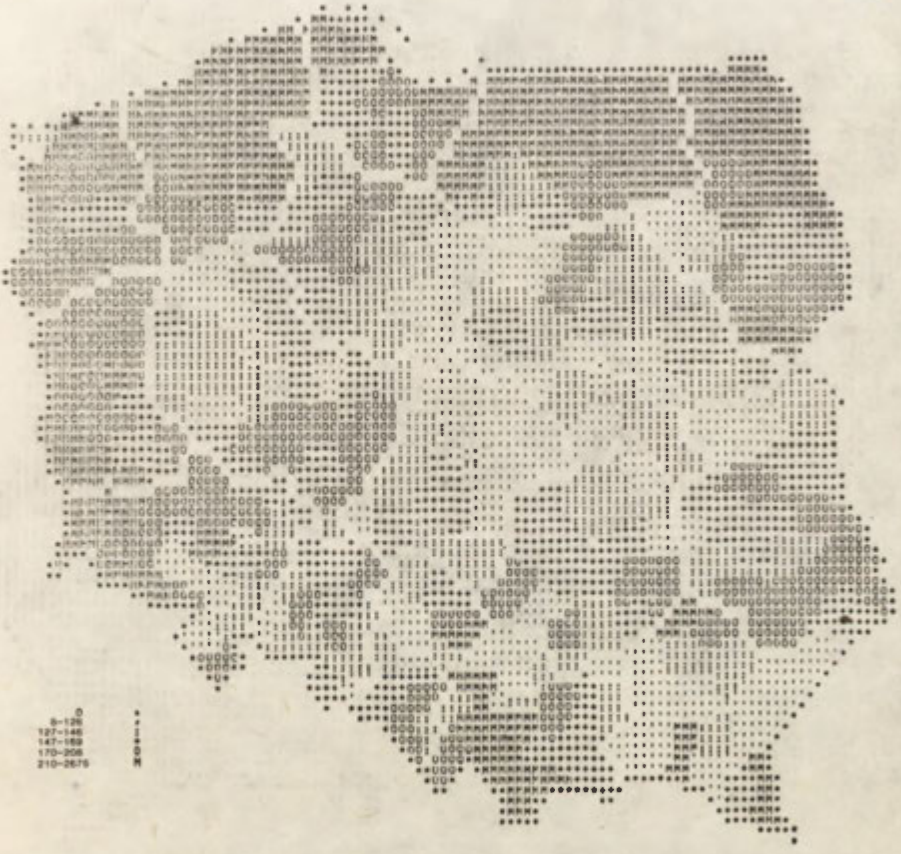


Fig. 5. Commercialisation de la production céréalière des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1969 = 100).

http://rcin.org.pl

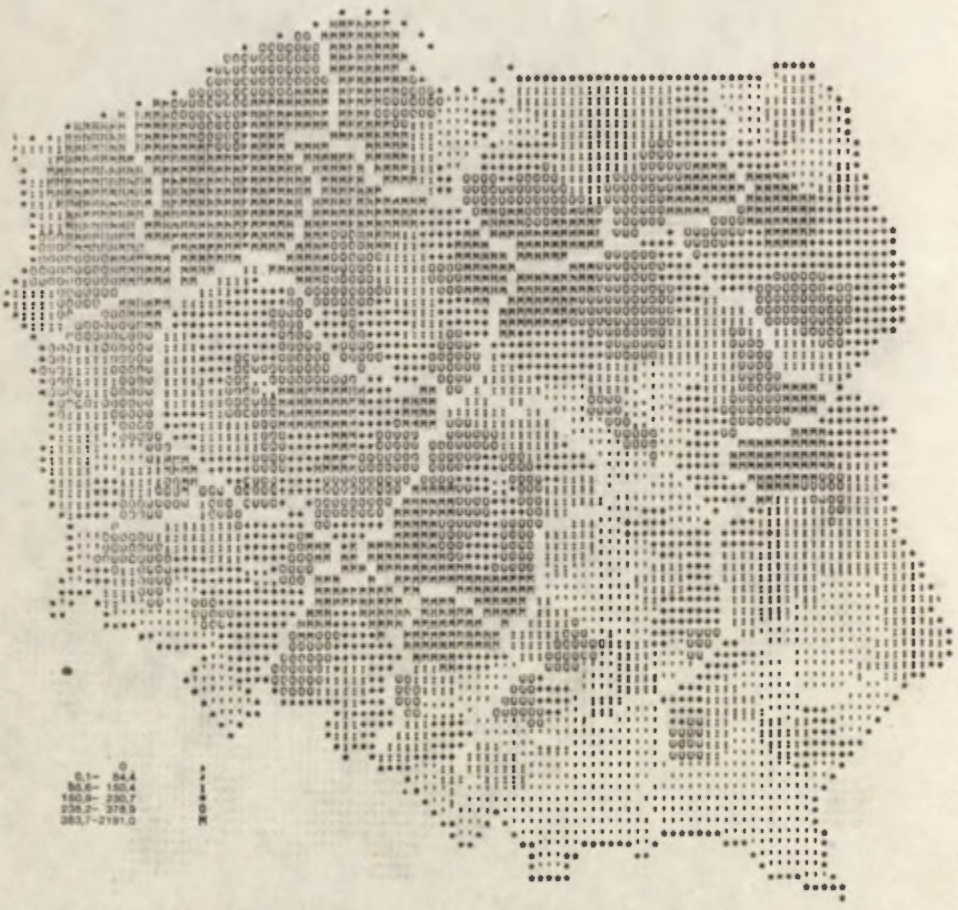


Fig. 6. Commercialisation de la production des pommes de terre des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

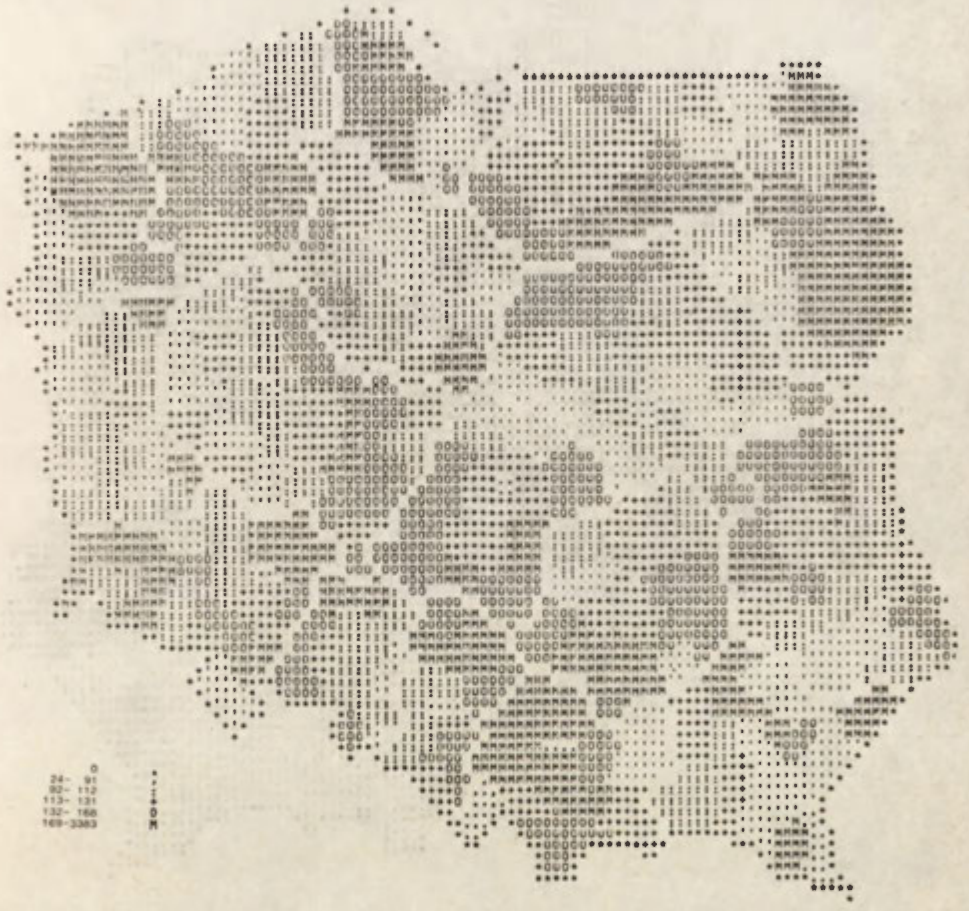


Fig. 7. Commercialisation de la production des pommes de terre des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1969 = 100)

http://rcin.org.pl

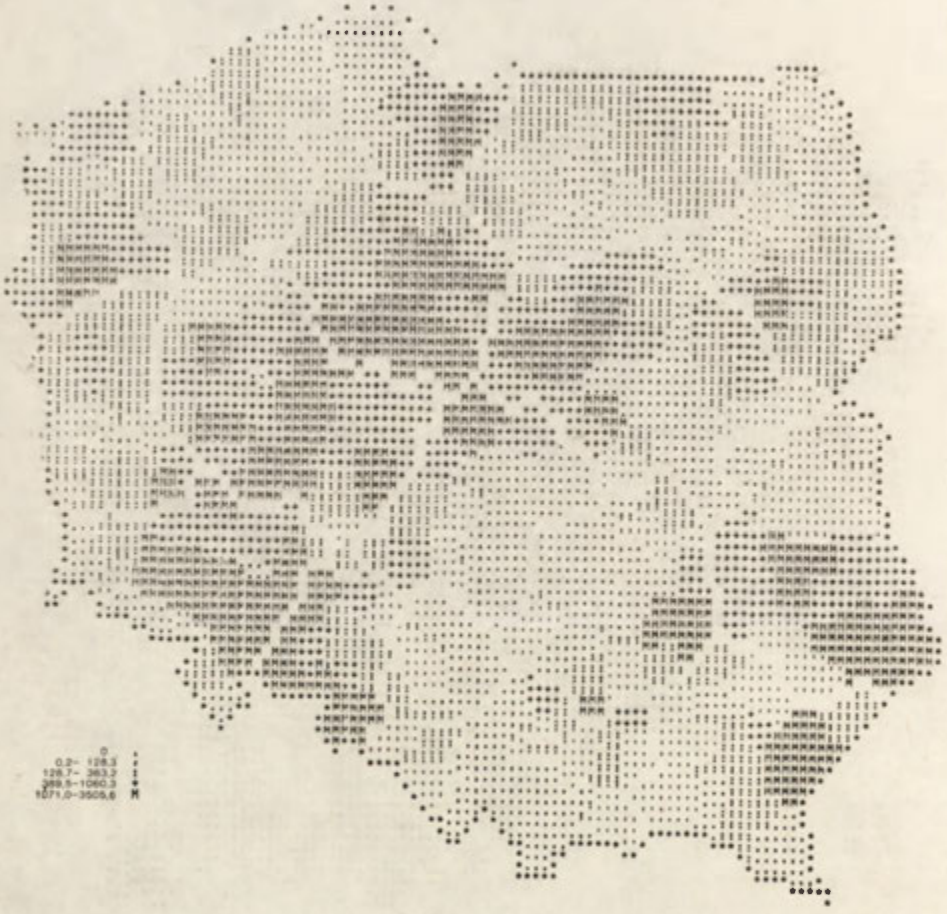


Fig. 8. Commercialisation de la production des betteraves à sucre des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

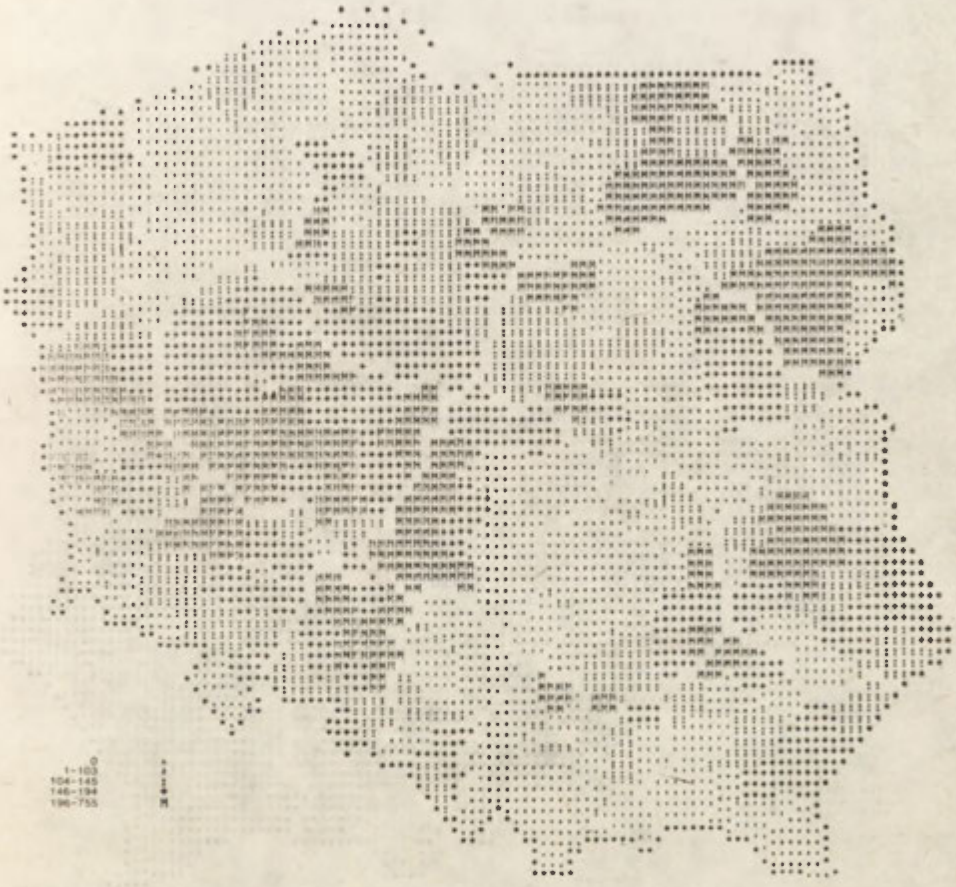


Fig. 9. Commercialisation de la production des betteraves à sucre des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100)

http://rcin.org.pl

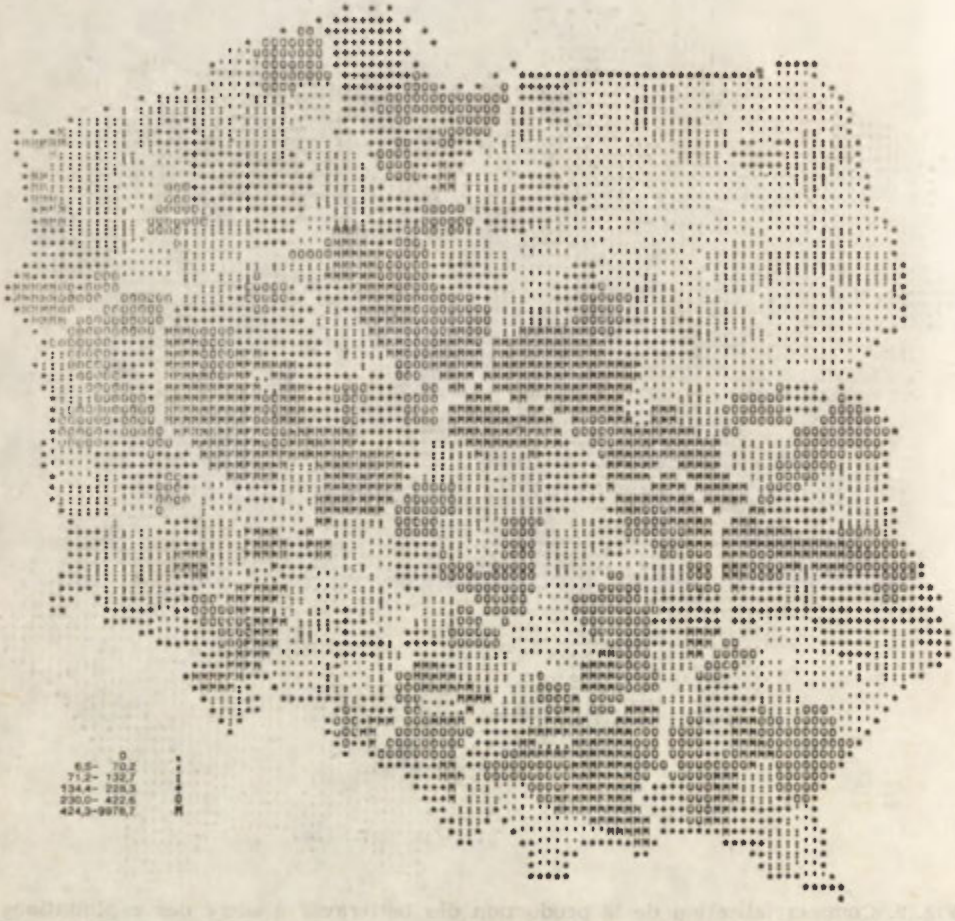


Fig. 10. Commercialisation de la production des fruits et légumes des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

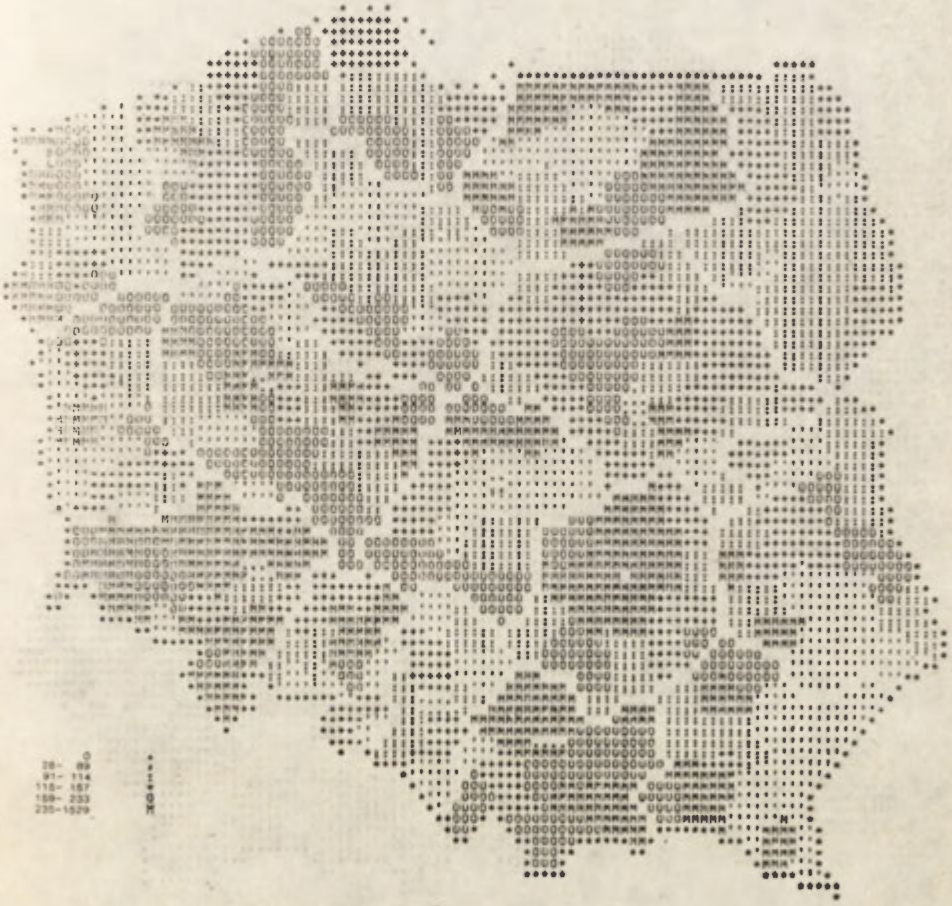


Fig. 11. Commercialisation de la production des fruits et légumes des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100)

http://rcin.org.pl

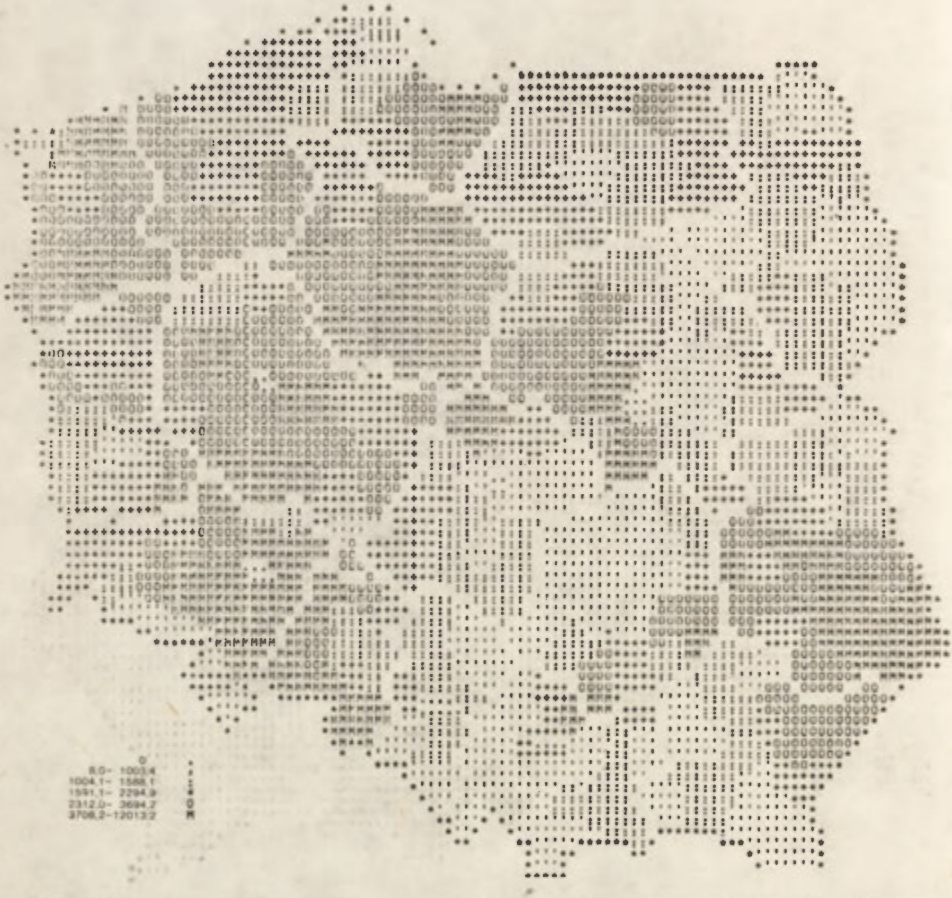


Fig. 12. Commercialisation de la production végétale totale des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

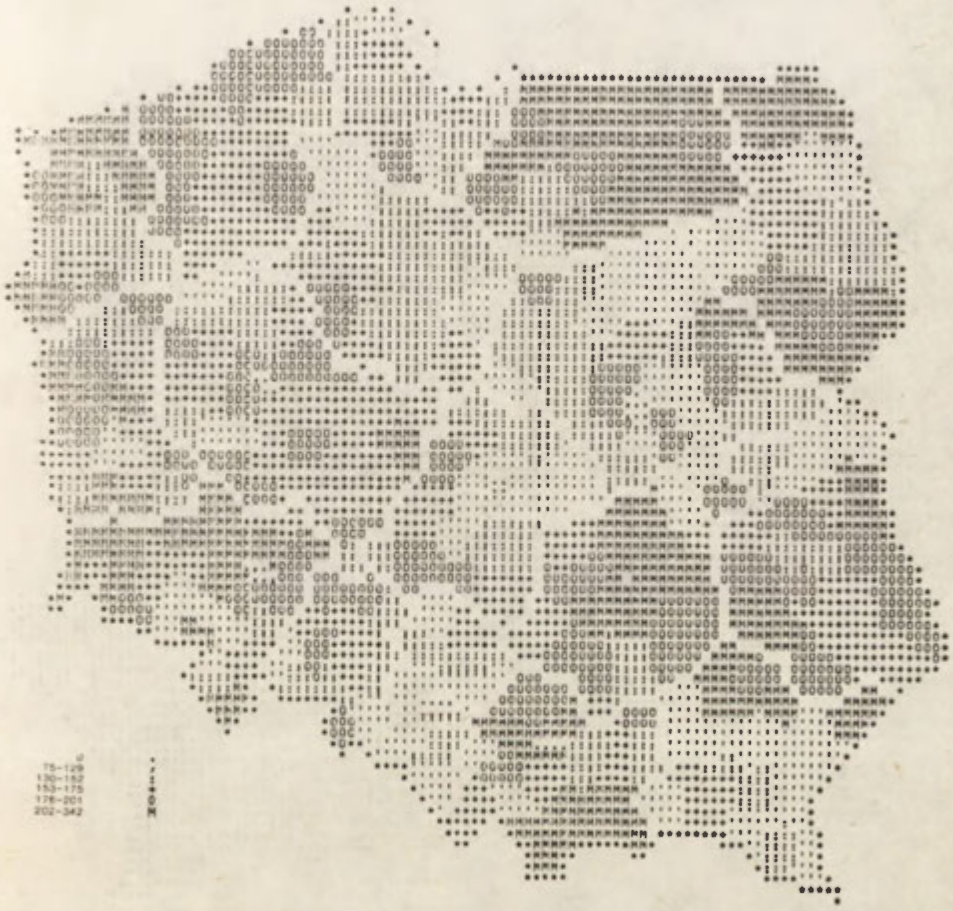


Fig. 13. Commercialisation de la production végétale totale des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100)

http://rcin.org.pl

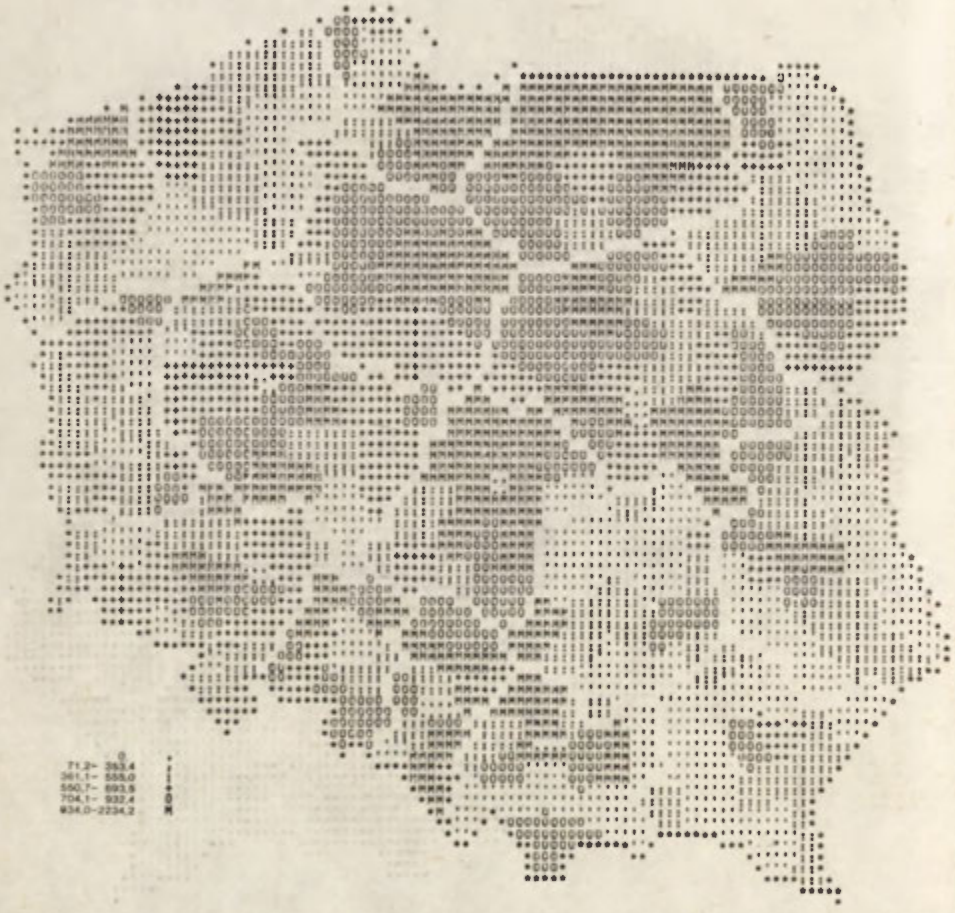


Fig. 14. Commercialisation de la production laitière des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

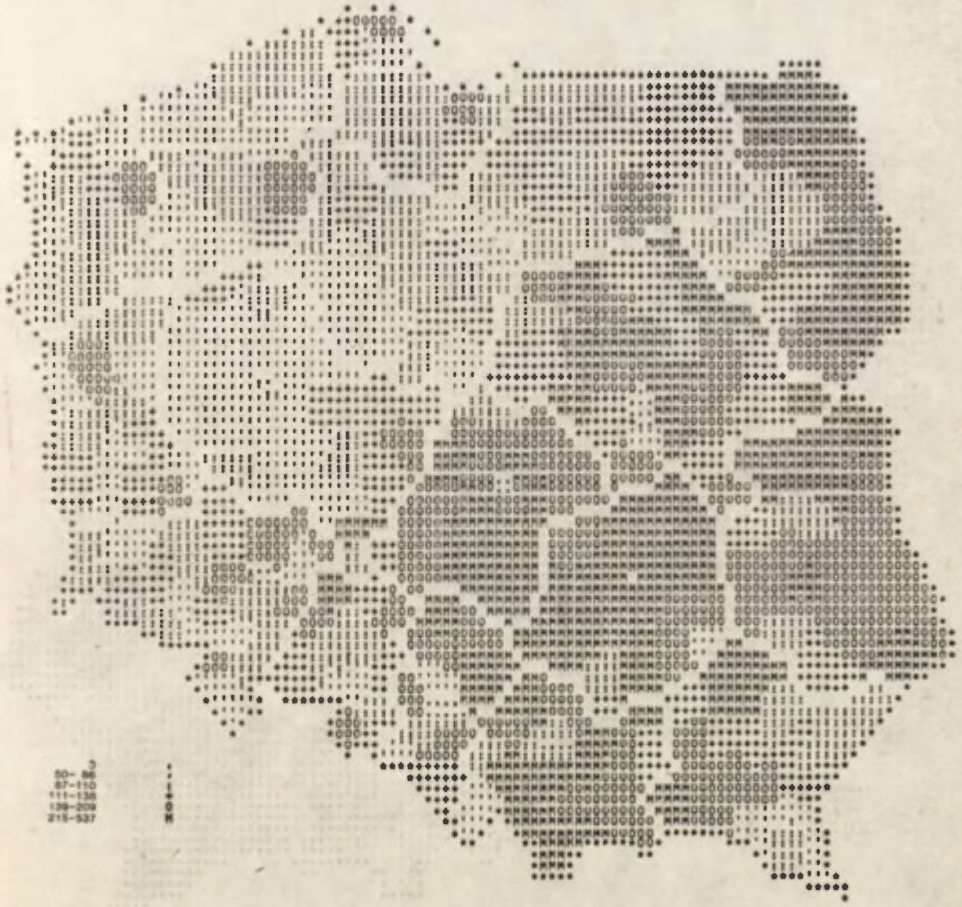


Fig. 15. Commercialisation de la production laitière des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100).

http://rcin.org.pl

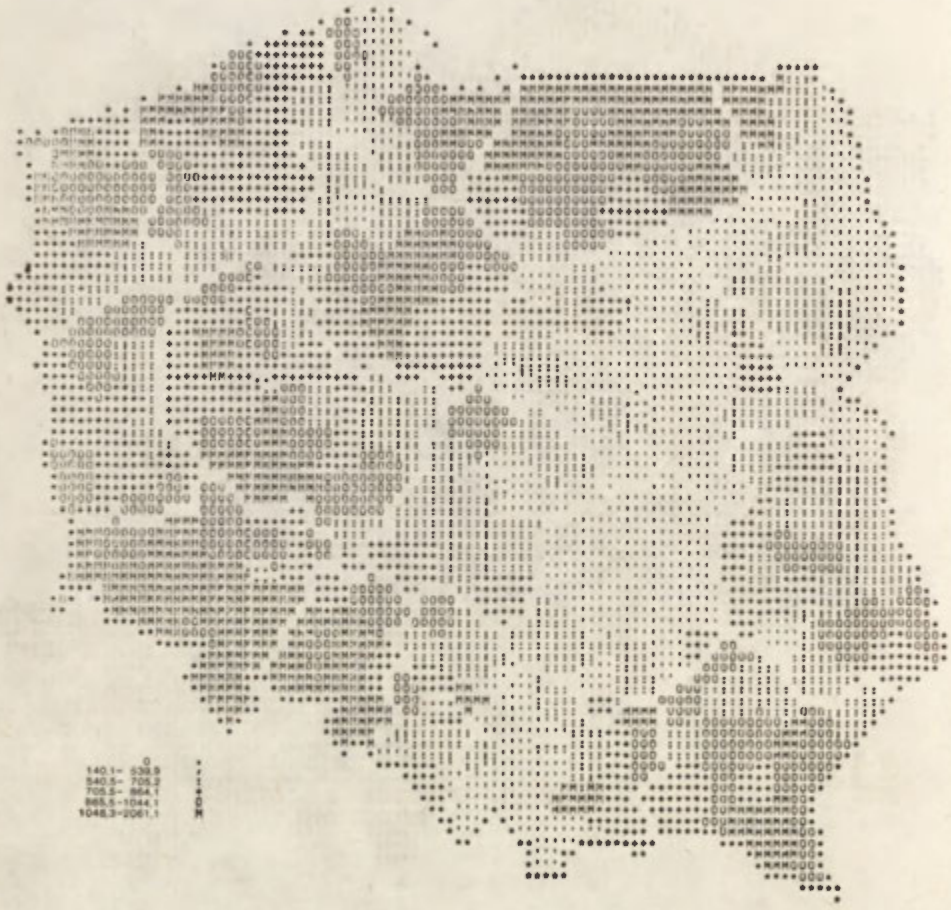


Fig. 16. Commercialisation de la production de la viande bovine des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

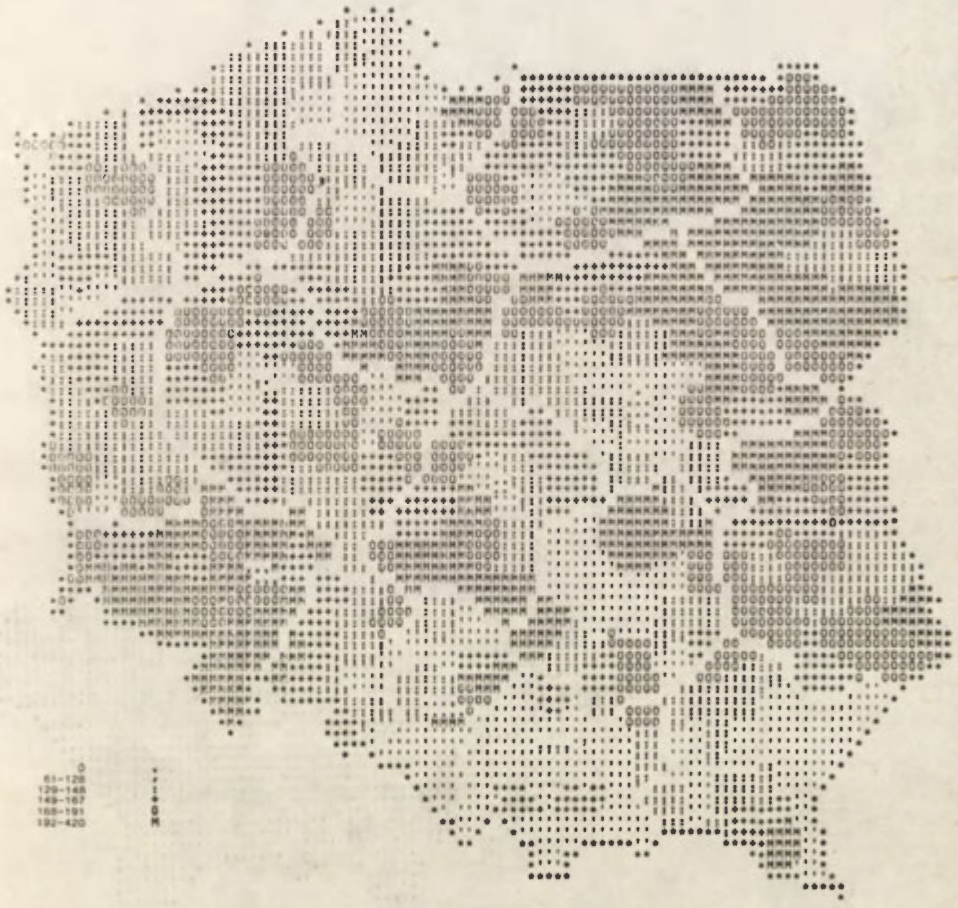


Fig. 17. Commercialisation de la production de la viande bovine des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100).

http://rcin.org.pl

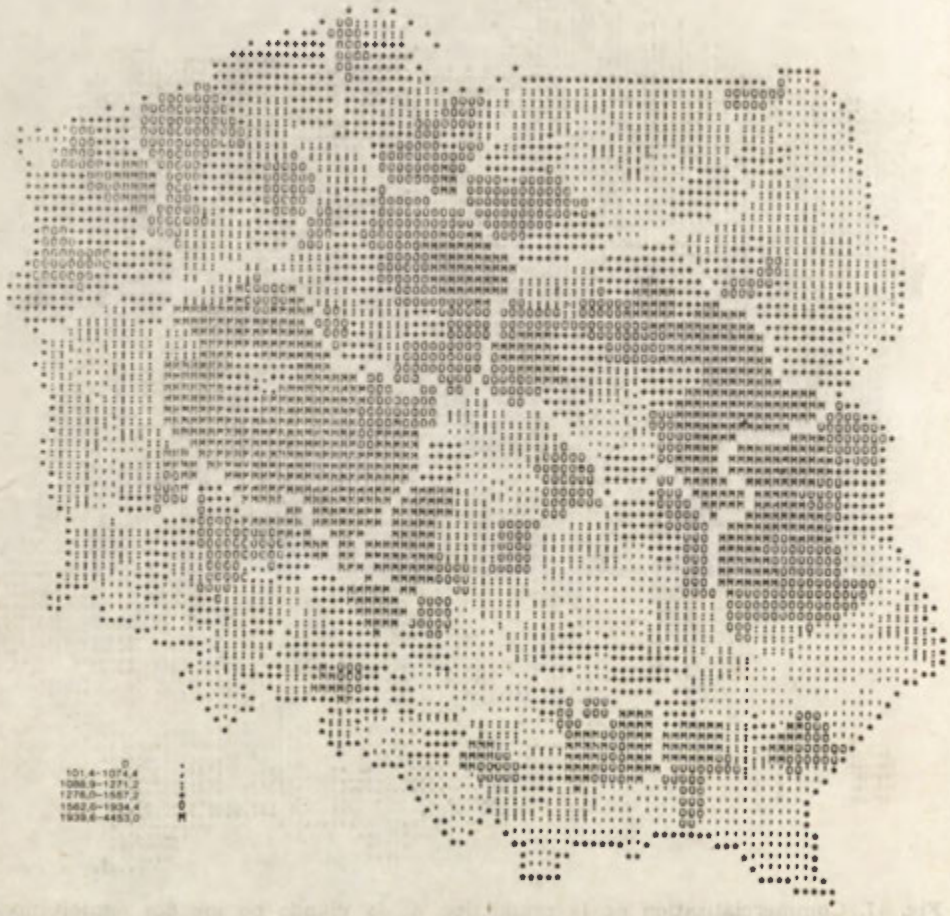


Fig. 18. Commercialisation de la production de la viande de porc des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

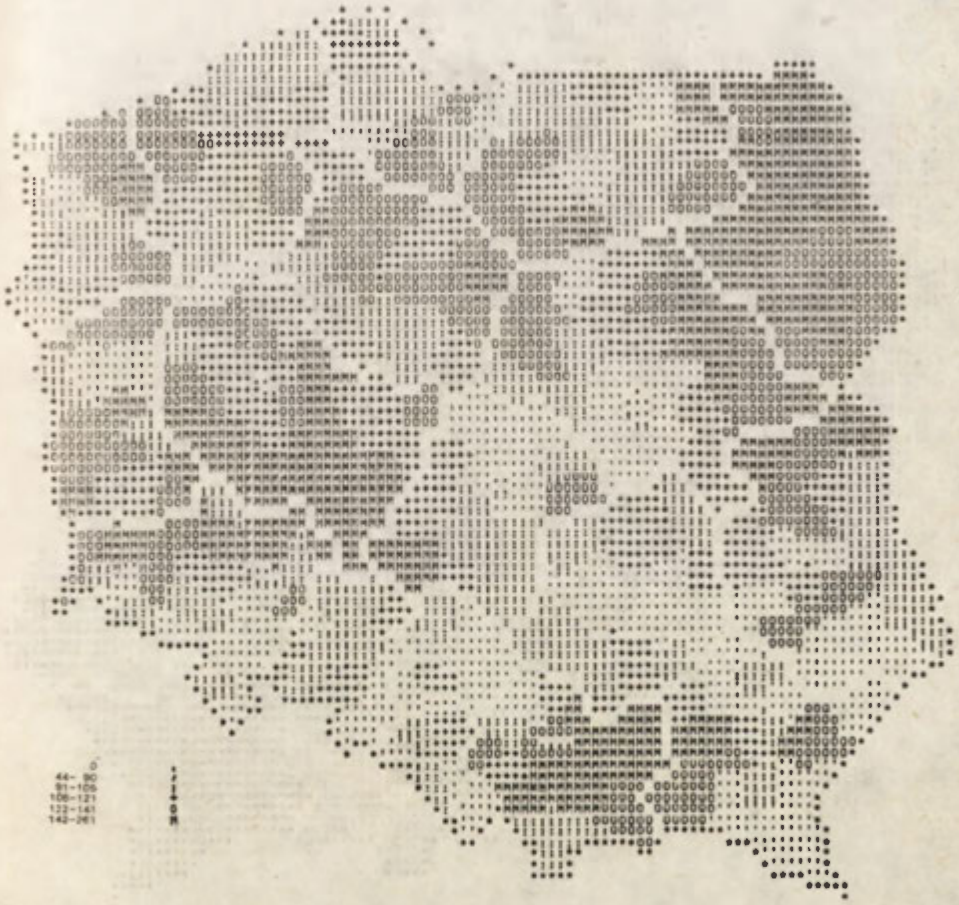


Fig. 19. Commercialisation de la production de la viande de porc des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100).

http://rcin.org.pl



Fig. 20. Commercialisation de la production avicole des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

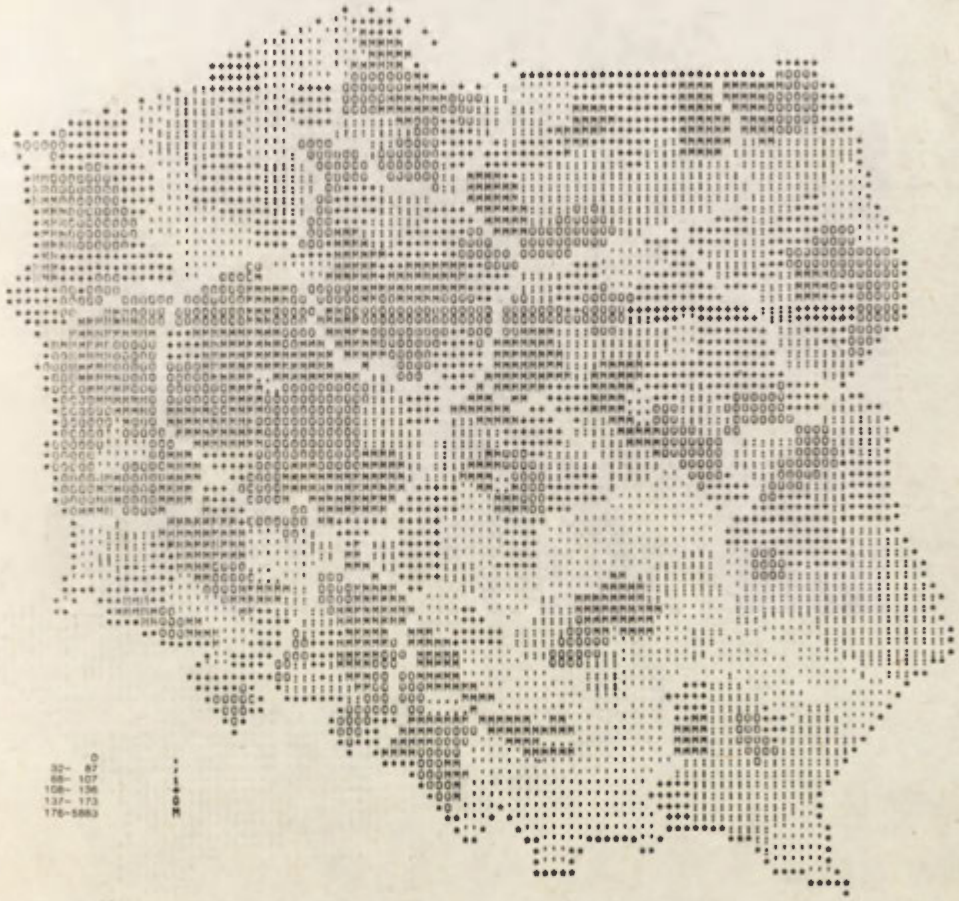


Fig. 21. Commercialisation de la production avicole des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100).

http://rcin.org.pl

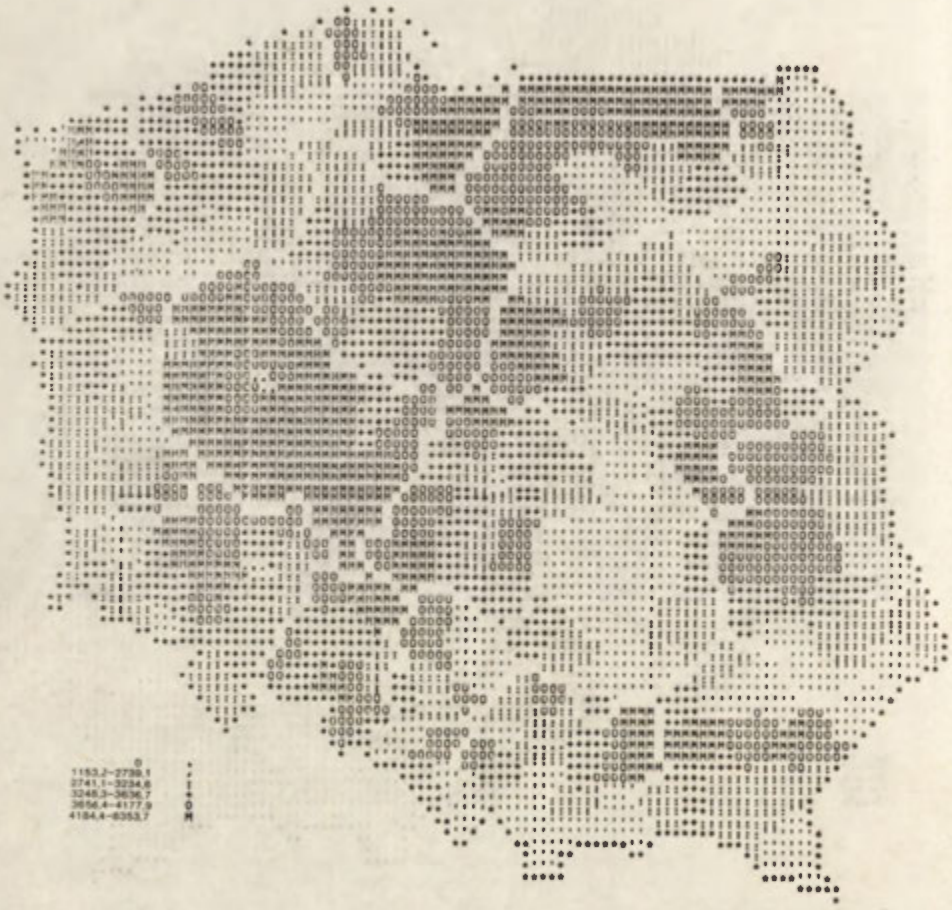


Fig. 22. Commercialisation de la production animale totale des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970, en zlotys par ha de la S.A.U.

http://rcin.org.pl

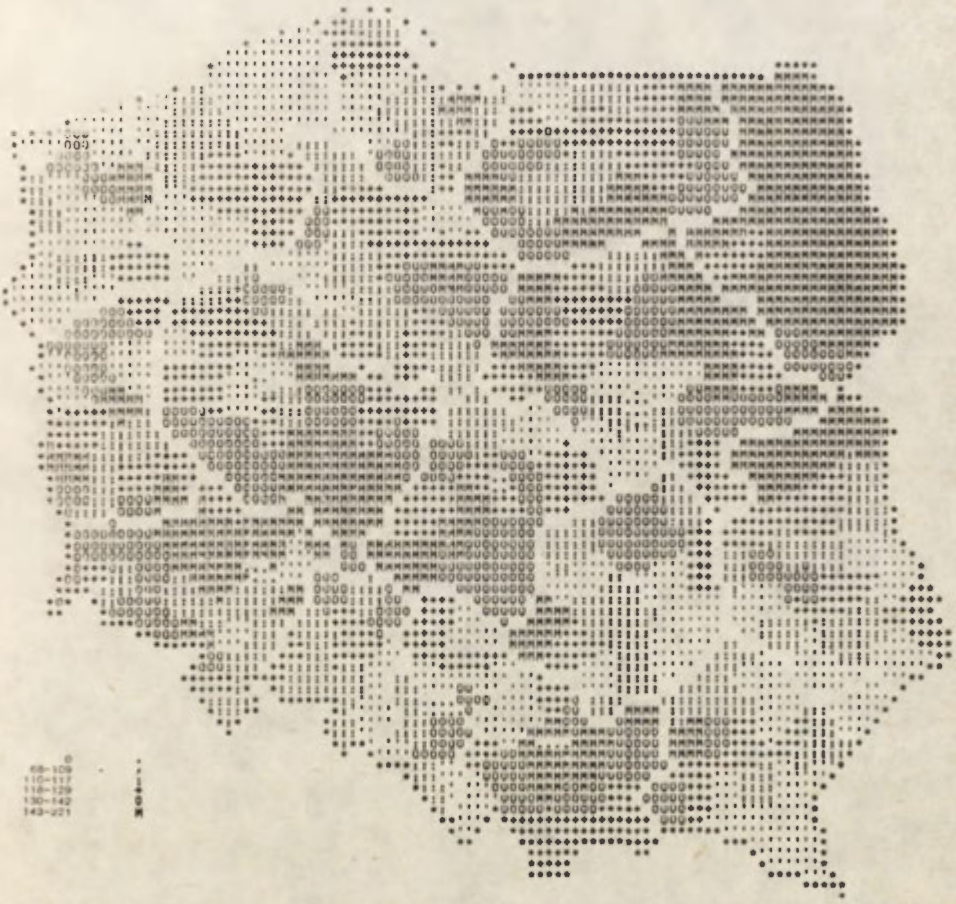


Fig. 23. Commercialisation de la production animale totale des exploitations paysannes, moyenne 1969-1970 (indice : moyenne 1959-1960 = 100).

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

LES MARCHÉS DU BÉTAIL EN BRETAGNE

MARIE-LOUISE AUBRY

La Bretagne nous semble être un véritable champ d'expérimentation pour la commercialisation des produits : région où l'élevage reste une des ressources prépondérantes, elle connaît des mutations profondes de l'organisation de la production et des marchés.

L'importance de l'élevage peut être soulignée par quelques chiffres suggestifs [1] : 2 400 000 bovins sur 21 736 700 pour l'ensemble de la France, soit 11 % du troupeau national ; 3 331 800 porcins sur 11 571 900, soit 29 % de l'ensemble du troupeau. Nous n'étudierons ni l'élevage des chevaux — en déclin comme partout malgré le dynamisme de certaines petites régions bretonnes — ni l'aviculture : 30 % de la production nationale pour les oeufs et les poulets de chair — 60 % pour les dindes [2] — qui n'est pas notre propos. L'élevage s'organise de plus en plus sous l'action de groupements de producteurs en ateliers spécialisés de veaux, génisses, taurillons, en porcheries industrielles. Il s'améliore grâce à de nouvelles techniques d'alimentation, à une meilleure hygiène du bétail, au développement de l'insémination artificielle, à l'action de nombreux organismes.

Ces transformations récentes se répercutent sur la commercialisation : d'abord par le grand nombre des animaux mis en marché mais aussi par des efforts constants pour mieux organiser la vente. Les circuits commerciaux évoluent : à côté des circuits traditionnels où marchands de bestiaux, chevillards et bouchers sont les principaux intermédiaires apparaissent des circuits nouveaux en plein essor : circuit industriel reposant sur des abattoirs de plus en plus modernes, circuit coopératif de producteurs organisés, circuit intégré, récent et complexe, intéressant à la fois firmes privées, coopératives et même commerçants traditionnels. Le développement d'un appareil efficace de distribution : grands magasins — super-marchés — restaurants collectifs, etc. tend à transformer la politique traditionnelle d'achats.

Que deviennent dans cette nouvelle conjoncture les foires et les marchés de Bretagne ? Eux aussi sont en pleine évolution. Leur situation change rapidement et dans le domaine des expériences la Bretagne est un " laboratoire ". Nous voudrions en faire le bilan provisoire en avril 1973, bilan combien fragile puisque des signes de changements se manifestent constamment (Fig. 1 ; Tabl. 1).

LES MARCHÉS TRADITIONNELS

Sans méconnaître la persistance de certaines foires nous préférons le terme de *marché* qui est aujourd'hui en Bretagne le type prépondérant des manifestations commerciales. En effet, l'organisation actuelle de la production comme de la distribution tend à un meilleur étalement tout au long de l'année et les

http://rcin.org.pl

acheteurs préfèrent s'approvisionner régulièrement à un marché de périodicité fréquente : principalement hebdomadaire. Les marchés traditionnels possèdent en commun quelques traits généraux :

— le système de vente y est le même depuis des siècles. Le producteur amène ses bêtes sur un champ de foire. Il les attache le plus souvent à des barres et les présente à l'acheteur. Celui-ci examine l'animal, évalue son poids " à l'estime " — on dit aussi : " à la traverse " — c'est-à-dire au jugé — discute plus ou moins longuement et conclut ou non à l'achat. La loi de l'offre et de la demande joue à plein et domine les transactions. Les incidences climatiques, la conjoncture économique, l'organisation de la production et de la distribution influencent les prix ;

— les marchés traditionnels ont dans l'ensemble connu une évolution semblable. Une floraison extraordinaire s'est manifestée à travers toute la Bretagne au XIXème siècle. Si l'on prend l'exemple de l'Ille-et-Vilaine, les tableaux préfectoraux mentionnent 297 foires et marchés en 1806 et 619 en 1902. Cet essor est dû au passage de l'économie de subsistance, existant depuis des siècles à une économie de marché encore peu développée vers 1850 mais qui ne devait que s'épanouir. Pour entrer dans le cycle du commerce, chaque commune veut avoir sa foire ou son marché. Tant de foires se créent un peu partout qu'elles entrent en concurrence. Leur étude, passionnante, perment de connaître la vie des paysans, les traditions de la campagne, les travaux et le commerce, les liens de l'homme, du bétail et du sol.

Le XXème siècle va voir la décadence générale de ces foires et marchés surtout à partir de la fin de la première guerre mondiale. On assiste alors à une évolution, lente jusqu'en 1939 mais qui se précipite à partir de 1950. La facilité des transports, l'évolution des circuits commerciaux, modifient les habitudes et la concentration se fait autour des marchés les plus dynamiques qui se spécialisent parfois, qui se modernisent toujours, tandis que de nombreux petits marchés déclinent et disparaissent. En même temps, toute une partie de la production est vendue directement aux abattoirs et aux utilisateurs sans passer par les intermédiaires habituels et les champs de foire.

La modernisation porte d'abord sur la localisation du marché. On abandonne le plus souvent l'ancien foirail devenu trop étroit pour un vaste emplacement où l'on aménage la présentation des animaux et où l'on crée de grands parkings. Les installations matérielles consistent en barres d'attaches fixes mais aussi en hall couvert — cabines téléphoniques — sanitaires — banques. Un règlement de police prévoit les heures d'arrivée des animaux, l'ouverture du marché, la place des camions, le contrôle du bétail. Des taxes perçues sur les bêtes et sur les véhicules permettent le fonctionnement et aussi le remboursement des emprunts contractés pour les installations.

On peut classer ces marchés traditionnels en cinq catégories :

(1) Les marchés et les foires qui ont récemment disparu

Ils sont extrêmement nombreux. Nous illustrerons leur cas par deux exemples. A Morlaix la foire haute d'octobre proposait aux acheteurs 10.000 bêtes au XVIIIème siècle, 3.000 en 1950, 150 en 1958 et aujourd'hui la foire est remplacée par un concours agricole. La foire mensuelle de Rennes arrive en tête des manifestations commerciales d'Ille-et-Vilaine au XIXème siècle. Le nombre des animaux est si élevé et le désordre tellement grand sur le Champ de Mars qui sert de foirail que le préfet s'étonne en 1852 que des accidents n'arrivent pas plus souvent. Des mesures de police sont proposées : disposer boeufs, vaches, cochons, chevaux aux quatre angles de la place et laisser un espace au centre pour la présentation et les parcours d'essai. En 1930, la foire qui a tou-

http://rcin.org.pl



Fig. 1. Localisation des marchés du bétail en Bretagne, 1972

http://rcin.org.pl

TABLEAU 1. Les marchés du bétail en Bretagne, 1972

Marché	Gros bovins	Veaux	Porcelets	Autres	Moyenne par marché
Côtes-du-Nord					
Bégard			4 000		80
Broons			3 500		70
Callac	1 500	27 000	1 600		600
Chateleaudren			5 300		100
Collinée			3 000		60
Dinan	13 500	13 000	2 000		550
Guingamp	2 200		5 000		140
Lamballe				porcs charcutiers	plusieurs milliers (sur catalogue)
Lannion			5 000		100
Lanvollon			5 000		100
Loudéac			8 200	porcs charcutiers	plusieurs milliers (sur catalogue) à certains marchés
Ploeuc		15 000	8 500		500
Quintin		750	10 000		200
Rostrenen	32 500	23 000	3 000	8 500 moutons	1300
Finistère					
Châteauneuf-du-Faou	4 700	4 300	2 600	porcs charcutiers	plusieurs milliers (sur catalogue)
Guerlesquin	8 000			idem	idem
Landivisiau	3 600	1 000	5 200	idem	idem
Lesneven	2 500	3 200	5 000		200
Quimper			38 200		750
Rosporden			5 000		100
Saint-Renan	1 035	1 000	7 000		180
Ille-et-Vilaine					
Bain-de-Bretagne	1 350	6 600			175
Fougères	173 300	40 000			4000
La Guerche-de-Bretagne	1 500	2 500	177 000		3500
Guignen	750	5 200			120
Louvigné-du-Désert			2 500		50
Maxent	450	4 000			90
Pipriac			6 100		120
Redon	885		25 000		500
Saint-Méen			15 000		300
Vitré			33 300		650
Morbihan					
Auray			27 600		530
Carentoir			5 000		100
Locminé (en projet)				porcs charcutiers	plusieurs milliers (sur catalogue)
Ploërmel (en projet)				idem	idem
La Roche-Bernard		10 000	4 000		300

http://rcin.org.pl

jours lieu le premier jour du mois offre en moyenne 300 vaches, de 100 à 200 chevaux, quelques centaines de porcs, qualifiés de moyens, c'est-à-dire déjà élevés et prêts à engraisser, une dizaine de veaux, quelques taureaux, quelques boeufs. Après la seconde guerre mondiale les foires de Rennes reprennent mais avec un nombre de moins en moins grand d'animaux. A partir de 1950, les compte-rendus des journaux ne comportent plus aucune statistique. La foire disparaît en 1954. Il est vrai que les difficultés de circulation rendent presque impossible aux animaux l'accès du Champ de Mars.

(2) Les marchés qui déclinent

Dans les Côtes-du-Nord, le marché de Saint-Brieuc ne propose plus que quelques cagées de porcelets. Il en va de même à Saint-Gouéno. La foire annuelle de septembre à Saint-Nicolas-du-Pélem comme celle de Vieux Marché, sont en voie de disparition. Les grands ressemblements de chevaux sur le haut du Mené Bré aux alentours de la Saint-Jean ne sont plus qu'un souvenir ; en 1972 quelques dizaines d'animaux seulement y étaient présentés. Dans le Finistère les foires de Pleyben, Pleyber-Christ, Sizun, Kerien se raréfient, on n'y amène que peu de bêtes ; à Plougonven cependant, à la foire de Saint Eutrope, le 1er mai 1972, on pouvait compter environ 200 bovins de viande et 200 bovins de service. En Ille-et Vilaine les marchés de Dol et de Combourg sont en perte de vitesse ; Vitré se maintient péniblement, grâce aux porcelets ; Bain de Bretagne, Maxent, Guignen luttent courageusement et servent surtout de centres de regroupement. Dans le Morbihan, les statistiques de marchés se font de plus en plus rares ; à Questembert on mentionne simplement sans les chiffrer quelques veaux de boucherie et d'engraissement, quelques agneaux et quelques porcs. Ces foires dureront combien de temps encore ?

(3) Les marchés qui se maintiennent

Les manifestations d'une certaine importance qui réussissent à se maintenir tendent à se spécialiser. A l'origine les marchés et les foires réunissaient pour les vendre toutes les catégories d'animaux élevés dans la région : chevaux, bovins, porcs, et moutons. Aujourd'hui, les chevaux ont à peu près disparu, les moutons ne sont pas nombreux ; de polyvalents, la plupart des marchés sont devenus bivalents et proposent des bovins et des porcs. Mais le plus souvent la spécialisation est plus poussée quand la région produit essentiellement des veaux et des porcelets.

Si la Guerche de Bretagne offre encore annuellement près de 2000 gros bovins et plus de 2000 veaux, son renom commercial actuel tient à ses ventes de porcelets : près de 200 000 en 1972 achetés par les porcheries industrielles pour l'engraissement. A Ploeuc, à côté des 8500 porcelets, près de 15 000 veaux passent sur le Champ de Foire.

(4) Les marchés polyvalents assez importants

Ils ont opéré à leur profit la concentration des petits marchés cantonaux du XIXème siècle. Dans le Finistère, le rayonnement est à l'échelle de l'arrondissement et même du département ; ce sont des marchés anciens que leur dynamisme constant a préservé de la décadence ; ils réunissent annuellement de 1000 à 5000 gros bovins, autant et quelquefois plus de veaux et de porcelets. C'est le cas de Châteauneuf-du-Faou, de Landivisiau, de Lesneven et de Saint-Renan. Dans les Côtes-du-Nord, le développement est à l'échelon régional. La situation, au contact de plusieurs petits " pays " explique une plus grande importance que dans le type précédent. C'est ainsi que Rostrenen, à un des carrefours de la Bretagne Centrale, a vu passer en 1972, 25 000 bovins de viande, 8000 bovins de service, 23 000 veaux, 8500 moutons, 3200 porcelets ; Dinan, déjà

http://rcin.org.pl

proche des marchés orientales de Bretagne, a rassemblé la même année 13 300 bovins de viande, 13 000 veaux, 2000 porcelets et 150 moutons. Callac qui se rattachait à ce type voici quelque temps, tend à se spécialiser dans le commerce des veaux (27 000 en 1973 pour seulement 1500 gros bovins et 1600 porcelets).

(5) Fougères

Le marché de Fougères occupe une place très particulière dans le commerce breton. Sa situation carrefour le fait participer aussi à l'économie d'élevage de la Basse Normandie, du Maine et de l'Anjou. Il se classe en 1972 comme le premier marché français avec 173 300 gros bovins (La Villette-Paris : 138 750) et comme le second marché européen après Anderlecht (Bruxelles). Bien que de tradition ancienne, il a connu un essor récent et spectaculaire. En effet, si on comptait en 1950, environ 10 000 bovins sur le marché, 41 338 en 1959, 1964 a vu 94 656 bovins et 1972, 173 300 bovins et 40 000 veaux. Ce développement est dû, outre la situation et l'histoire à l'effort des municipalités récentes et à l'aide des pouvoirs publics.

La technique de vente " à la traverse " ferait classer Fougères dans les marchés traditionnels, mais la modernisation des installations a eu pour résultat la création d'un " outil " fonctionnel : une trentaine d'hectares ont été achetés à quelques kilomètres de la ville ; un grand hall couvre 25 000 m² : 4500 gros bovins peuvent y être présentés aux acheteurs ; un bâtiment administratif à deux niveaux comprend une galerie marchande, un bar, un restaurant, des bureaux, des banques, des cabines téléphoniques et une salle de conférence ; de vastes parkings ont été prévus, d'une part pour 920 camions, d'autre part pour 1000 voitures de tourisme ; deux voies SNCF pénètrent jusqu'au coeur du marché ; 200 parcs d'attente permettent de trier les animaux avant leur embarquement dans les wagons ou dans les camions ; le marché est desservi par une bretelle routière le reliant aux routes nationales de Paris et le Laval.

Avec son règlement très strict, ses transactions qui se déroulent rapidement, l'élaboration de la cotation F.R.A.N.C.E. à la fin de chaque marché, Fougères contribue à la modernisation et à l'assainissement du commerce du bétail. Il servira de point de départ à un complexe abttoir-industrie de transformation. Son rôle moteur doit aider au développement en influençant l'élevage et en transformant les produits avant leur expédition. Un marché tel que celui de Fougères est un pôle dynamique pour l'économie de la région.

LES MARCHÉS AUX ENCHÈRES

Ces marchés organisés se sont développés récemment en Bretagne. Ils existent aux Pays-Bas, au Danemark, en Irlande mais n'avaient jamais été expérimentés en France. Le premier marché aux enchères électroniques a lieu dans le Finistère, à Guerlesquin, le 17 janvier 1972, pour les bovins. Son succès entraîne une série de développements. Prévu d'abord comme marché mensuel, on décide de le dédoubler ; il a lieu désormais le premier et le troisième lundi de chaque mois. L'exemple de Guerlesquin est suivi par Châteauneuf-du-Faou en mai 1972, puis par Landivisiau en décembre 1972. Fonctionnant à l'origine pour les bovins, ces marchés au cadran vont s'étendre aux porcs. Il est probable que cette technique de vente s'appliquera aussi dans les mois à venir aux productions standardisées comme les veaux et les jeunes bovins. A leur tour, les producteurs de porcs du N.E. des Côtes-du-Nord ouvrent un marché au cadran à Lamballe le 16 février 1973. Il fonctionne désormais tous les vendredis.

http://rcin.org.pl

Loudéac inaugure le sien le 12 avril 1973. Ce sera un marché mensuel. Des projets sont en cours à Ploërmel, à Locminé. La formule semble connaître un grand succès à tel point que l'on peut se demander si cette floraison de marchés ne sera pas éphémère et si une concentration ne s'opérera pas dans le futur.

Ils reposent sur un système nouveau pour la vente du bétail : l'utilisation du cadran électronique. Ce peut être un simple cadran circulaire où une aiguille se déplace au fur et à mesure de la montée des enchères, ou bien un tableau plus perfectionné où apparaissent à la fois numéro, poids moyen et prix du lot. Ce cadran occupe un côté de la salle des ventes meublée de pupitres destinés aux acheteurs. Ceux-ci se portent acquéreurs en appuyant sur le bouton de leur pupitre. Le lot est attribué après stabilisation de la dernière enchère. En cas de désaccord, le vendeur peut refuser la vente et demander une nouvelle présentation de son lot. La présentation des animaux est nécessaire lorsqu'il s'agit d'une production hétérogène : vaches de réforme — taureaux — boeufs — etc. Elle se fait alors dans un " ring " proche du cadran. Mais quand il s'agit d'une production homogène en particulier de porcs charcutiers, la vente se fait sur catalogue, par lots plus ou moins importants. La technique de vente au cadran permet une vente sans marchandage à un prix connu de tous.

Ces marchés organisés peuvent se classer temporairement en deux groupes : ceux de la S.I.C.A. — M.O.B. et celui de Lamballe.

(1) Les marchés de la S.I.C.A. — M.O.B.

La S.I.C.A. — M.O.B. (Société d'Intérêts Collectifs Agricoles des Marchés Organisés de Bretagne) a été créée le 28 février 1972 à la fois pour améliorer et développer l'élevage et la production de viande en Bretagne, mais aussi pour s'occuper de la mise en marché des animaux, ce qui nécessite la création et la gestion de diverses installations. D'autre part, en tant que groupement de producteurs, elle peut bénéficier des contrats du F.O.R.M.A. (Fonds d'Orientation et Régularisation des Marchés Agricoles) et d'un certain nombre d'aides. Il ne faut pas la confondre avec le S.I.M.O.F. (Syndicat intercommunal des marchés du Finistère) dont la création est antérieure (11 juillet 1969) et qui groupe les communes de Guerlesquin, Châteauneuf-du-Faou, Landivisiau, Saint-Renan, Sizun et Lesneven. Si le S.I.M.O.F. a décidé la réalisation du premier marché aux enchères à Guerlesquin, une impossibilité juridique l'empêche de le gérer d'où la création de la S.I.C.A.-M.O.B.

C'est celle-ci qui a eu l'initiative des marchés de Châteauneuf-du-Faou, de Landivisiau et de Loudéac. Pour éviter la dispersion des efforts, le marché organisé des porcs a lieu alternativement à Guerlesquin et à Châteauneuf. L'organisation administrative a nécessité la mise en place de certaines structures. Outre la réception des cartes de vente et l'établissement du catalogue, le secrétariat s'occupe aussi des paiements. Ceux-ci s'effectuent le jour même du marché par chèque ou virement bancaire. Pour ses frais de fonctionnement, la S.I.C.A. — M.O.B. prélève 0,75 % du prix de la bête sur le compte du vendeur, 0,75 % sur le compte de l'acheteur. Elle propose aussi à la demande du vendeur et sur son compte l'assurance contre certaines maladies. La cotation F.R.A.N. C.E. est pratiquée selon les normes européennes.

Après quelques mois de fonctionnement, le bilan paraît positif. Les acheteurs, grâce au catalogue, peuvent connaître l'offre d'une façon précise et se déplacer en connaissance de cause. Les éleveurs sont presque assurés de trouver preneur et au meilleur prix. Ils sont payés immédiatement. Les pouvoirs publics ont donné leur appui à ces réalisations. Au moment où un Office de la Viande va bouleverser les anciennes structures, des marchés comme ceux de la

http://rcin.org.pl

S.I.C.A. — M.O.B. peuvent être considérés comme un début d'organisation. Or le Finistère a doublé sa production de viande en 10 ans grâce au développement explosif du maïs alors que la production nationale reste déficitaire.

Mais les nouveaux marchés ont aussi rencontré des hostilités et pour leurs ennemis ils ne sont pas une réussite. Hostilité des professionnels du bétail qui sentant leur profession menacée ont réagi assez brutalement puis se sont peu à peu adaptés en devenant acheteurs. Hostilité des syndicats agricoles aussi : dans le Finistère, la F.D.S.E.A. (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) met ses adherents en garde contre les nouveaux marchés ; à une production dispersée de petits éleveurs s'opposera bien vite la demande concentrée d'acheteurs de plus en plus importants ; la conjoncture actuelle est favorable aux éleveurs car la production de viande malgré les efforts, reste déficitaire ; dans une conjoncture différente les éleveurs pourraient être à la merci des acheteurs de gros abattoirs. Hostilité des opposants politiques qui attaquent durement la gestion financière : les nouveaux marchés coûtent cher et fonctionnent d'abord à perte. Pour combien de temps sans le soutien des pouvoirs publics ? Enfin hostilité de certains groupements de producteurs et de coopératives : pour eux, les nouveaux marchés ne sont qu'un aménagement du circuit traditionnel du bétail et de la viande ; l'avenir est à la production contractuelle dans le cadre des groupements. Néanmoins, certaines coopératives bretonnes se rendent peut-être compte que le groupement de producteurs constitué autour du nouveau marché s'est fondé par désir d'un système plus souple que l'appareil trop lourd et exigeant d'organismes puissants. Et surtout, certaines coopératives reprochent à la S.I.C.A. — M.O.B. une vente qui ne tient pas suffisamment compte de la qualité. D'où la création d'un marché de conception différente : celui de Lamballe.

(2) Le marché de Lamballe

La région de Lamballe, première région productrice de porcs en France semblait se désintéresser des expériences finistériennes. Ses producteurs les critiquaient. Aussi ses coopératives, en particulier la COOPERL (Coopérative des éleveurs de la région de Lamballe) ont été à l'origine d'un nouveau marché organisé où seraient corrigés les défauts de Guerlesquin. Ce marché présente deux différences fondamentales avec les précédents :

L'appartenance obligatoire à un groupement de producteurs. Alors qu'à Guerlesquin les ventes sont individuelles, les lots identifiés et les propriétaires connus, à Lamballe, les lots demeurent anonymes et sont présentés par un groupement. Un producteur isolé ne peut y vendre ses porcs. Les éleveurs de la région de Lamballe sont très attachés à l'idée d'égalité des prix pour la même qualité. Par ailleurs celui qui offre fréquemment des lots importants peut être plus favorisé dans une vente individuelle car il a un pouvoir de négociation plus grand que le petit producteur qui propose de temps en temps une quantité plus faible d'animaux. Seule l'appartenance à un groupement peut pallier ces inconvénients. Onze groupements de producteurs de porcs des Côtes-du-Nord et trois du Finistère se sont donc rassemblés pour fonder l'Unigroupement qui gère le marché de Lamballe. Un exemple de l'action des groupements peut être donné par la vente du 30 mars 1973. Décidés à obtenir une augmentation au kilo, les groupements de producteurs refusèrent les offres des acquéreurs jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction. Parfaitement disciplinés, les vendeurs préférèrent que 4102 porcs sur 13 615 soient ramenés dans les exploitations. Mais le prix obtenu pour les 9513 porcs restants : 5,62 F le kilo était supérieur de 4 centimes à celui du marché précédent.

http://rcin.org.pl

La vente à la qualité. Le président de la COOPERL déclarait récemment : " Nous faisons du classement à la qualité, une question de principe. Nous ne pouvons renier ce pourquoi nous travaillons depuis des années : faire des porcs de qualité, capables de s'imposer sur le marché international ". A Lamballe, les enchères se font sur une qualité moyenne. Puis dans les abattoirs, d'après la qualité des carcasses, une grille de bonifications ou de réfactions permet d'ajuster définitivement les prix. Mais pour cela l'Unigroupement a imposé dans les abattoirs un corps de classificateurs et de peseurs qui ont été formés par lui et qui ne relèvent que de lui. Sept abattoirs : cinq dans les Côtes-du-Nord, deux en Ille-et-Vilaine ont d'abord accepté le contrôle de ces techniciens assermentés. Le poids des groupements de porcs de la région de Lamballe est tel que l'expérience — bien que risquée — a été concluante.

Mais les positions de la S.I.C.A. — M.O.B. et d'Unigroupement ne sont pas aussi éloignées qu'elles le paraissent de prime abord. Depuis un certain nombre d'années les éleveurs bretons étudient la possibilité d'établir un grand marché régional au cadran. Les pourparlers continuent car les producteurs sont réalistes et savent que l'exploitation de leurs divisions ne peut que les desservir. Il est fort probable qu'une entente se réalise prochainement.

*

Les marchés au bétail de Bretagne nous apparaissent donc extrêmement intéressants à étudier en ce moment. La région a une action pionnière dans ce domaine. Cela est dû essentiellement à la prise de conscience des éleveurs et des acheteurs de mieux organiser les transactions, de clarifier le commerce, mais aussi de payer le meilleur prix et de promouvoir une activité économique plus grande.

Université de Haute Bretagne, Rennes

BIBLIOGRAPHIE

[1] *Annuaire Statistique Agricole de Bretagne 1971.* Service Régional de Statistique Agricole, Rennes.

[2] *La région de Bretagne.* Service de la Mission Régionale, Rennes 1972.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LA MODERNISATION DE LA VITICULTURE FRANÇAISE

JACK GILBANK

Depuis une quinzaine d'années, la viticulture française est entrée dans une phase d'évolution d'une telle ampleur qu'il ne semble pas excessif de parler d'une nouvelle reconstitution du vignoble. Mais au contraire de ce qui s'est passé au cours de la période post-phylloxérique, cette reconstitution s'opère selon un schéma d'ensemble justifié par des impératifs économiques à moyen et à long terme, et s'appuie sur les résultats d'une recherche scientifique de haut niveau. Dans le même temps l'exploitation viticole bénéficie de transformations structurelles et techniques qui, à des nuances près, sont comparables à celles que l'on peut observer dans les autres domaines agricoles : regroupement parcellaire, mécanisation et motorisation, réduction de la main d'oeuvre, sont les traits généraux d'une évolution récente qui ne distinguent pas fondamentalement les exploitations viticoles.

La nouvelle géographie du vignoble français qui se réalise de nos jours est la conséquence directe d'une modernisation dont l'urgence s'est révélée après une enquête précise menée par un organisme public créé à cet effet, l'Institut des Vins de Consommation Courante (I.V.C.C.). Les résultats publiés donnent une idée exacte de l'état du vignoble aux environs de 1955 et de son évolution jusqu'à ces toutes dernières années.

LE VIGNOBLE FRANÇAIS ET LE MARCHÉ DU VIN DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU SIÈCLE

Le cadastre viticole (1958) a recensé 1 378 000 ha de vignes réparties entre 1 458 000 déclarants dont plus de la moitié ne produisaient du vin que pour la consommation familiale ; 43 % au total des exploitations avaient moins de 25 ares de vigne. Cette situation, résultat d'une longue évolution, demande à être éclairée par quelques précisions d'ordre historique. On insiste souvent sur la régression du vignoble français depuis un siècle : les enquêtes agricoles permettent d'estimer qu'il atteignait 2 400 000 ha en 1870, immédiatement avant la diffusion du phylloxéra. Cent ans auparavant il couvrait 900 000 ha de moins. Il pourrait paraître purement formel de constater que la superficie du vignoble actuel est à peu près semblable à ce qu'elle était voici deux siècles ; mais l'évolution qui a conduit à ce résultat a engendré une situation complexe et dirimante à laquelle il faut d'abord porter remède pour tenter d'obtenir ensuite un développement du vignoble conforme aux impératifs de l'économie moderne.

La consommation du vin a été, jusqu'à une époque récente, un phénomène spécifiquement urbain : longtemps marchandise de luxe à laquelle seules les classes aisées avaient accès, le vin pouvait être produit et transporté dans des

http://rcin.org.pl

conditions onéreuses ; certes la présence d'une voie d'eau traversant des sites favorables à la vigne a été un facteur important de localisation du vignoble, mais les vins de haute qualité ont toujours supporté les frais élevés du roulage. Au contraire, au fur et à mesure que s'est développée la consommation populaire, la pression sur le prix de revient est devenue plus vive et cette considération jointe à l'appel d'un marché de plus en plus ample lié à la croissance urbaine a dès la fin du XVIII[e] siècle, esquissé une nouvelle image du vignoble français.

Partout, sauf dans les départements du Nord-Ouest, la vigne s'étend, souvent même aux dépens des labours. Le long des rivières qui portent vers les lieux de consommation, elle déborde les versants pour investir les plateaux voisins, gagne même les fonds alluviaux (vallée de l'Yonne). Autour des villes, elle occupe tout le territoire laissé libre et dispute la place aux jardins ; quand, aux avantages de la proximité, s'ajoute le désir d'éviter les droits d'octroi elle se presse dans les limites communales : Bourges, Issoudun, Auxerre sont entièrement entourées de vignes au siècle dernier. Dans la région méditerranéenne, la vigne s'étend sur la plaine dès avant l'installation du chemin de fer qui précipitera le mouvement en mettant le Languedoc en relation directe avec Paris. Vers le milieu du XIX[e] siècle, la répartition des aires viticoles est caractérisée par une prédominance nette de l'Aquitaine, l'importance grandissante des départements méditerranéens, mais aussi la place honorable tenue par le Centre et l'Est de la France : l'Yonne avec 41 000 ha, le Loiret avec 32 000 ha, la Seine et Oise même avec 10 000 ha, témoignent de l'intérêt que présente pour eux la proximité du marché parisien.

Mais cette extension du vignoble n'a qu'un sens relatif si on se contente de la mesurer sur le terrain ; elle cache deux faits essentiels pour l'avenir : la conquête de terroirs qui ne sont pas spécifiquement aptes à porter de la vigne susceptible de produire des vins corrects et une modification importante de l'encépagement ancien. C'est l'époque de l'expansion du gamay dans tous les vignobles continentaux et de l'aramon en Languedoc. Le but était partout le même : produire en quantité des vins à bon marché.

La crise du phylloxéra n'a pas été l'occasion d'une remise en cause de cette évolution du vignoble vers l'avilissement. Seuls ont fait exception, d'une part les grands vignobles de qualité, Bourgogne, Bordelais, Champagne, d'autre part de petits vignobles qui avaient, au moins partiellement, fondé leur fortune passée sur un encépagement de qualité, et qui se sont alors individualisés plus nettement comme vignobles de crus : Chablis, Sancerre. Satisfaire la demande croissante de vins courants est la préoccupation majeure des gouvernements successifs en matière de politique viticole, depuis que le phylloxéra a frappé le vignoble de masse. Aussi s'assure-t-on en Italie, en Espagne, surtout, mais aussi dans d'autres pays méditerranéens de contingents importants pour satisfaire le marché français : les Pouilles et la Manche y trouvent un moment leur compte, alors même qu'on pousse à la création et au développement du vignoble algérien. Il faut rappeler, pour comprendre ces attitudes officielles, que ce n'est qu'en 1893 que pour la première fois depuis le milieu du siècle, la production viticole française a couvert la demande.

C'est dans ce climat de crainte de la pénurie que s'est opérée la reconstitution post-phylloxérique : on lui doit l'introduction dans l'encépagement français de vignes américaines (noah, othello, etc.) et d'hybrides de même origine. Ces " producteurs directs ", outre leur résistance au phylloxéra, étaient assez rustiques pour être plantés dans tous les sols, y compris les plus lourds et les plus humides, et donnaient, sans nécessiter beaucoup de soins, des récoltes

http://rcin.org.pl

abondantes ; beaucoup d'entre eux présentaient de plus l'avantage d'une nouvelle fructification après les dommages causés par les gelées printanières. Ils pouvaient donc être introduits dans des exploitations de polyculture, dans le but initial de fournir la boisson de la main d'oeuvre nombreuse employée à cette époque sur les domaines. On s'aperçut vite de l'intérêt qu'on pouvait tirer de leur vin coloré, au goût souvent très prononcé, pour donner du caractère à des vins plats et pâles. La grande diffusion des hybrides le long de la Loire moyenne est liée à cette possibilité de coupages à bas prix de revient. La période de pénurie qui a accompagné la dernière guerre a suscité une prolifération des hybrides producteurs directs et l'effet d'entraînement s'est manifesté jusqu'au début des années cinquante : le cadastre viticole recense en 1958, 890 000 hectares de vinifera de cuve, 357 000 hectares d'hybrides et 31 000 hectares de cépages prohibés (noah, clinton, etc.) ; mais l'on peut remarquer qu'en 1940 et 1954, les plantations d'hybrides ont représenté 45 % des plantations totales et que, des plantations opérées pendant la guerre (1940-1944) il restait dans le vignoble 38 000 hectares d'hybrides contre seulement 34 000 hectares de vinifera.

Au lendemain de la dernière guerre le vignoble français est donc particulièrement hétéroclite.

Si un million et demi d'exploitants cultivent de la vigne, les viticulteurs spécialisés ne sont guère que 250 000 : pour eux seuls le produit de la vigne est la source principale ou unique du revenu. Pour 500 000 autres c'est seulement une ressource d'appoint. Tous les autres — 50 % du total — produisent du vin pour leur consommation, livrant exceptionnellement quelques surplus au commerce. La viticulture est donc une activité marginale dans les trois quarts des exploitations où on la rencontre. La vigne n'y reçoit pas de soins particuliers ; les travaux qu'elle exige entrent souvent en concurrence avec d'autres travaux agricoles (traitements anticryptogamiques et fenaison, par exemple) et le choix de l'encépagement se porte naturellement sur les variétés les moins exigeantes, les hybrides en particulier.

L'implantation du vignoble présente des incohérences : des coteaux pierreux bien exposés mais en forte pente ont été abandonnés au profit de terrains plus facilement accessibles : une descente générale du vignoble a eu lieu au début du siècle, correspondant à la généralisation des instruments de travail à traction animale. Les rendements y ont gagné, aux dépens de la qualité.

L'encépagement est hétérogène et souvent médiocre. Près de huit cents variétés de vigne ont été recensées lors de l'élaboration du cadastre viticole ; leur choix relevait souvent de l'empirisme pur ; leur nombre en interdisait l'étude scientifique. Ces variétés étaient greffées sur des porte-greffes également trop nombreux pour permettre des observations généralisables.

Cette situation s'est établie progressivement au cours du demi-siècle qui a suivi la reconstitution post-phylloxérique, s'est-à-dire pendant une période qui a été marquée par une *suite de crises de surproduction*. Il peut paraître paradoxal que le vignoble français se soit maintenu à des superficies voisines de 1 400 000 hectares, en avilissant la qualité de ses produits, alors même que se posait de plus en plus gravement le problème de l'écoulement de ceux-ci. On ne peut comprendre la situation actuelle qu'à condition d'évoquer cette longue période où les efforts officiels n'ont tendu qu'à réglementer l'écoulement de la production sans porter d'attention à son amélioration. La reconstitution du vignoble a été suivie d'une série de bonnes récoltes et les rendements élevés des jeunes vignes ont engendré un instant d'euphorie ; dans le monde viticole, le phénomène était nouveau : avant le phylloxéra, la pratique du provignage per-

http://rcin.org.pl

mettait un renouvellement progressif des vignes. Mais dans les premières années du siècle l'effet cumulatif des récoltes abondantes, des apports du vignoble algérien et de la fabrication de vins de sucre poursuivie en dépit d'interdictions qui laissaient de larges possibilités de fraude, a déclenché la première crise grave, marquée par les incidents de Béziers en 1907. Cu fut aussi l'occasion de la première intervention de l'Etat dans le domaine de la viticulture : la loi du 29 juin 1907 a obligé chaque exploitant à souscrire une déclaration du volume de sa récolte.

La réapparition virulente du mildiou a limité ensuite les récoltes ; celle de 1910 a été très mauvaise. La guerre de 1914—1918 s'est traduite par un abandon relatif de beaucoup de vignes, mais aussi par une consommation considérable de vin et d'alcool ; la généralisation de l'usage du vin dans l'Ouest en a peut-être été une conséquence : la crise conjurée et les cours affermis ont entraîné de 1920 à 1930 une extension et un rajeunissement du vignoble. Dans le même temps, le vignoble algérien a poursuivi son développement à un rythme accéléré (220 000 ha en 1929 ; 400 000 ha en 1935). Dès 1930, une nouvelle crise s'est amorcée, progressivement aggravée à partir de 1933. Un ensemble de lois grupées sous le nom de " Statut Viticole " se sont efforcé d'y porter remède : les plantations nouvelles étaient interdites ; la loi incitait même à des arrachages sans bénéfice du droit de replantation. La règlementation de l'irrigation visait à limiter le rendement, tandis que la notion de " cépages prohibés " (noah, isabelle, jaquez, etc.) reconnus pour leur nocivité et de ce fait désormais interdits, était un premier pas, très timide vers l'amélioration de la qualité. Cependant, le décret-loi du 30 juillet 1935 définissait des " appellations contrôlées " et créait le Comité (devenu Institut) National des Appellations d'origine des vins et Eaux de Vie ; les vignobles de qualité étaient de ce fait nettement individualisés.

La guerre de nouveau allait mettre en sommeil la nouvelle réglementation ; une fois encore, le vignoble français allait souffrir d'un manque de soins dû à l'absence de nombreux viticulteurs et à la rareté des produits de traitements (sulfate de cuivre, surtout alors utilisé en bouillie pour prévenir les attaques de mildiou). La remise en état fut rapide ; elle se fit dans une complète liberté, qui permit l'introduction de nombreuses variétés hybrides, abusivement vantées en l'absence de tout essai sérieux. Une troisième crise de surproduction s'ouvre en 1950, les stocks s'accumulent : conformément aux indications du Statut Viticole, une partie de la récolte est distillée avec l'appui financier de l'Etat.

La considération des coûts élevés, entraînés par la résorption des exédents et l'inefficacité des mesures prescrites par le Statut Viticole en cas de crise prolongée, amène les pouvoirs publics à changer de doctrine : au lieu d'agir dans le court terme sur l'écoulement du produit, on a cherché désormais à adapter la production de vin à l'évolution de la demande. Une telle action doit s'appuyer sur une connaissance précise de la structure du vignoble : un organisme spécialement créé pour mener cette enquête approfondie — l'Institut des Vins de Consommation Courante — établit entre 1956 et 1958, le Cadastre Viticole. Ce document, composé à partir de neuf millions de fiches perforées donne, par commune :

— L'importance du potentiel viticole (nombre d'exploitations, nombre de parcelles, superficies cultivées, droits de replantation disponibles) ;

— La répartition des exploitations en fonction de l'importance de leur superficie en vigne, du mode de faire valoir et de la destination des produits (consommation familiale ou dense) ;

http://rcin.org.pl

— L'implantation du vignoble en fonction de la topographie et des aires de production (V.A.O.C. — V.D.Q.S. — V.C.C.) ;[1]
— La structure du vignoble en fonction de l'âge des vignes ;
— L'encépagement détaillé du vignoble de cuve et de table ;
— La localisation et la consistance des vignes-mères ;
— L'utilisation des différents porte-greffes.

La viticulture devenait la branche de l'agriculture dotée de l'appareil statistique le plus précis et le plus à jour (grâce aux déclarations annuelles d'encépagement). Elle devenait du même coup le secteur agricole le plus réglementé. Il est alors possible de juger, après quinze ans d'application des résultats atteints par les mesures édictées et de voir se profiler avec assez de netteté l'avenir du vignoble français.

LA MUTATION EN COURS

Le cadastre viticole a révélé, en 1958, les défauts les plus graves du vignoble français : dispersion, prolifération sur des terroirs non viticoles, hétérogénéité de l'encépagement, médiocrité des rendements liée à l'âge moyen des vignes et à leur mauvais état sanitaire, anarchie d'une production en désaccord avec la demande. L'Institut des Vins de Consommation Courante a pu dès lors, en connaissance de cause, inaugurer une politique de remise en ordre du vignoble caractérisée à la fois par la sévérité des mesures réglementaires édictées et par la souplesse et la progressivité de leur application.

La répartition territoriale du vignoble a subi depuis 1958 des modifications notables (Fig. 1, 2).

Les seuls documents statistiques qui permettent de mesurer cette évolution sont, d'une part le cadastre viticole de 1958, et d'autre part, sa mise à jour de 1968, publiée seulement à la fin de 1972. Or, depuis cinq ans, l'évolution révélée

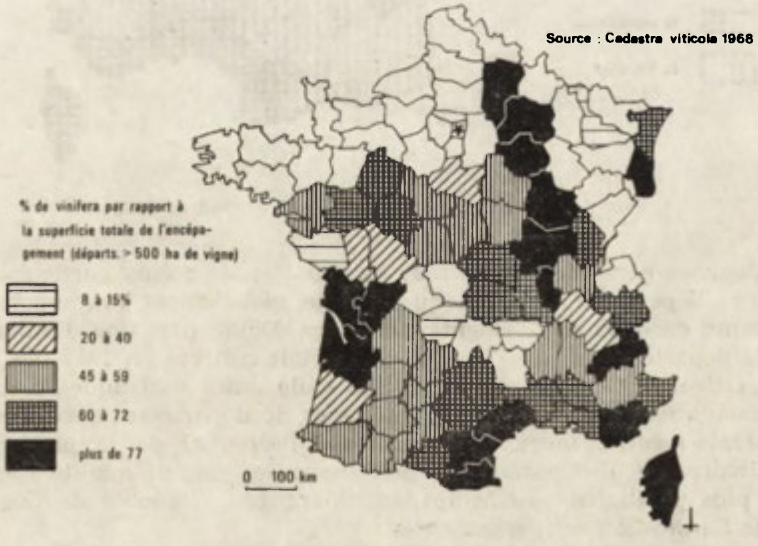


Fig. 1. L'encépagement français du vignoble de cuve

[1] Vin à appellation d'origine contrôlée, vin délimité de qualité supérieure, vin de consommation courante.

http://rcin.org.pl

par la comparaison des deux documents s'est accélérée ; malheureusement il est impossible de la chiffrer autrement qu'en ayant recours aux fichiers des Centres Régionaux de l'I.V.C.C., ce qui représenterait un travail de longue haleine. On raisonnera donc ici sur l'évolution décennale 1958-1968, faute de mieux, sans perdre de vue que le mouvement s'est poursuivi et se poursuit actuellement.

La superficie totale a peu varié : 80 000 ha en moins, représentant une diminution de 3,5 % ; la concentration est plus nette puisque les 206 000 exploitations disparues représentent plus de 14 % de leur nombre en 1958 ; de même 379 000 pièces de vigne ont été éliminées, soit près de 8,5 % du total ; ceci ne signifie pas pour autant un regroupement parcellaire, mais indique seulement l'abandon de nombreuses parcelles de vignes isolées, souvent dans de petites exploitations marginales et dans des exploitations de polyculture de toutes tailles. Les chiffres plus récents montreraient que l'étendue du vignoble demeure maintenant à peu près stable.

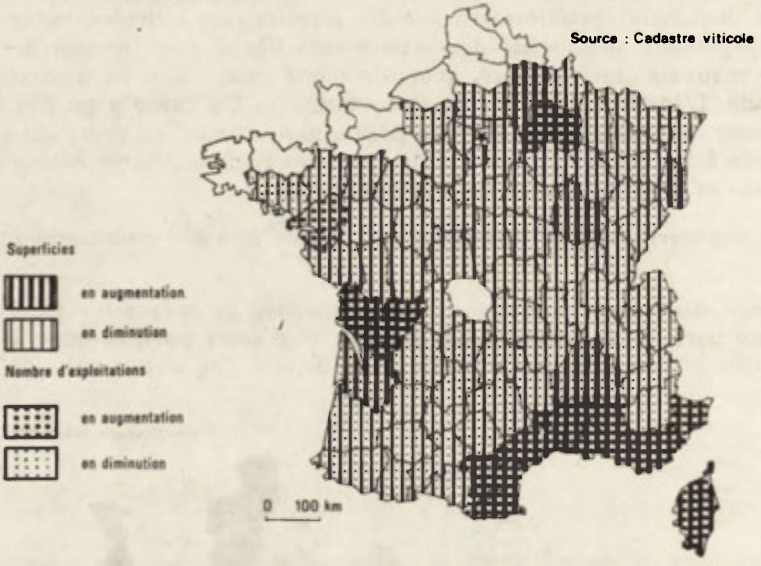


Fig. 2. Evolution du vignoble entre 1958 et 1968

Ces données générales recouvrent en fait des situations particulières plus complexes : la perte de superficie du vignoble, globalement peu importante, est la résultante de deux mouvements contraires. D'une part une diminution qui frappe 61 départements sur 77 où la vigne était cultivée en 1958 (les départements parisiens ont été regroupés en une seule unité statistique), d'autre part une augmentation qui touche deux catégories de départements viticoles : sept départements méditerranéens qui fournissent l'essentiel de la production des vins ordinaires ; neuf départements produisant des vins de qualité : les vignobles les plus prestigieux — Champagne, Bourgogne, Vignoble de Cognac, Vignoble de Bordeaux y sont représentés.

La diminution affecte donc tous les départements qui ne produisent pas de vins de qualité (la quasi totalité des départements situés au voisinage de la limite nord de la culture de la vigne) et ceux qui n'ont qu'une proportion faible de vignes fines dans l'ensemble de leur vignoble (Cher, Loir et Cher, Indre

http://rcin.org.pl

et Loire, Puy de Dôme, etc.). La disparition totale de la vigne est désormais acquise dans l'Eure, l'Oise, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, la Mayenne, l'Eure et Loire, les Ardennes qui n'en conservaient, voici quinze ans, que de faibles superficies. Aussi, les pourcentages de diminution, les plus forts dans ces départements, ne signifient-ils rien parce qu'ils portent sur des nombres très réduits.

A l'opposé, les quatre grands producteurs de vins courants — Aude, Bouches du Rhône, Gard, Hérault — connaissent de faibles augmentations relatives de leurs superficies qui représentent des chiffres absolus importants : Aude, 4900 ha, 5 % ; Gard 2674 ha, 2,9 %. Leur croissance est faible, comparée à celle qui affecte les vignobles de grand renom : la plus forte augmentation relative (41 %), exprime dans le département de la Marne, l'accroissement spectaculaire du vignoble champenois, tandis que les augmentations absolues les plus considérables traduisent l'essor prodigieux de la fabrication du Cognas (Charente +6700 ha, Charente-Maritime +6200 ha).

Ce repli de la vigne vers des régions qui bénéficient d'un meilleur ensoleillement s'accompagne d'une évolution de la répartition des exploitations un peu différente. Tous les départements méditerranéens gagnent en nombre ; l'augmentation totale du nombre des exploitations y est plus rapide que celle des superficies, ce qui traduit une installation récente d'exploitants sur des surfaces inférieures à la surface moyenne. Parmi les autres départements qui out connu un accroissement de leur vignoble, seuls ceux de Charente, de Charente-Maritime et de la Marne, ont enregistré conjointement une augmentation du nombre des exploitations : ici cette augmentation est proportionnellement très inférieure à celle des superficies : Marne 13 % contre 41 % ; Charente 1,8 % contre 20 % ; Charente-Maritime 0,4 % contre 14 %. Ailleurs, en Côte-d'Or comme en Gironde, le nombre des exploitations a diminué tandis qu'augmentaient les superficies, ce qui met en lumière l'évolution contraire des vignes ordinaires et des vignes fines ; les premières s'allègent des parcelles de consommation familiale, tandis que les secondes s'accordent au rythme de la demande. La mutation interne du vignoble français semble donc plus importante que les aspects quantitatifs de ses variations.

L'amélioration de l'encépagement

Les années d'après-guerre ont été marquées par une surproduction des vins de consommation courante dont la demande baissait régulièrement sur le marché intérieur et qui ne trouvaient à l'étranger, étant donné leur qualité médiocre, que des débouchés étroits et incertains. Dans le même temps, de nouvelles habitudes alimentaires, liées à l'amélioration du niveau de vie, ouvraient une carrière de plus en plus ample aux vins de qualité. Pour adapter ce vignoble à cette conjoncture, il fallait réduire la part des cépages médiocres sans gêner l'expansion des autres, ce fut une des premières tâches de l'I.V.C.C.

Le cadastre viticole avait révélé l'hétérogénéité de l'encépagement français ; près de huit cents variétés avaient été recensées dont huit constituaient 40 % du vignoble. Les hybrides couvraient 400 000 ha, soit plus de 30 % de l'ensemble. Une remise en ordre exigeait d'abord un travail de classement : l'I.V.C.C. distingua trois catégories de cépages : les cépages " recommandés " qui donnent lieu à l'exercice intégral du droit de replantation ; les cépages " autorisés " qui ne peuvent être replantés qu'à concurrence de 70 % de leur ancienne superficie ; les cépages " tolérés " qui ne peuvent pas être multipliés. Rappelons en outre que les cépages américains (noah, clinton, othello, etc.) dont le vin contient des produits nocifs, étaient prohibés. Ce classement aboutit à ne retenir, pour les nouvelles plantations, que 25 variétés de raisin de table sur 80 ; 25

http://rcin.org.pl

porte-greffes sur 54 ; 183 cépages de cuve sur 616 (320 hybrides notamment ont été éliminés). Les aptitudes particulières de ces cépages font que chacun d'eux n'est rangé dans une catégorie définie que pour une aire géographique précise ; ansi le cinsaut, recommandé autour de la Méditerranée, est autorisé avec droit de replantation à 100 % en Charente-Maritime, avec droit de replantation à 70 % en Gironde et Dordogne.

Une incitation très forte à la suppression des mauvais cépages en même temps qu'à l'amélioration de l'assiette du vignoble a été donnée par la procédure dite de " l'arrachage volontaire indemnisé " ; l'indemnité d'arrachage variait en fonction inverse de la qualité du cépage (100 F par hectare pour un cépage recommandé, 1000 F pour un cépage toléré), tenait compte du " potentiel de production du terroir " (200 F par hectare en coteaux arides ; 2000 F pour des terrains fertiles à sols profonds capables d'une autre utilisation), prenait en considération l'âge et l'état d'entretien des vignes. Les bénéficiaires devaient en outre céder leurs droits de replantation à l'I.V.C.C. La cession de ces droits permettait leur transfert dans des régions reconnues pour leurs aptitudes viticoles.

Cete procédure, interrompue depuis les récoltes déficitaires de 1956-1957 (gelées d'hiver en 1956 et de printemps l'année suivante) a engagé le mouvement de reconstitution du vignoble : en Languedoc, la régression rapide de l'aramon dont on coupait le vin plat avec les vins fortement alcoolisés d'Algérie est compensée par les progrès importants du carignan et de cépages nobles ; grenache, ugni, et cinsaut [2].

Les hybrides producteurs directs ont perdu plus de 100 000 ha en dix ans ; au contraire les vinifera de qualité ont gagné 73 000 ha, notamment dans les aires d'appellation d'origine ; le cabernet franc a plus que doublé de superficie en Gironde, et progresse aux dépens du grolleau et des hybrides en Touraine ; l'ugni blanc qui fournit les meilleurs eaux de vie de Cognac occupe 32 000 ha sur 47 000 en Charente-Maritime (18 000 ha en 1958) où la folle blanche, trop sensible à la pourriture, les hybrides baco, seibel et rayon d'or, producteurs d'un vin acide, sont en complète décadence.

La stabilité apparente du vignoble révélée par les chiffres de superficies cache donc des réalités beaucoup plus importantes pour son avenir : les gains en étendue et en nombre d'exploitations du vignoble languedocien signifient que des transferts de droits de replantation ont été opérés à partir d'autres régions et qu'ils ont donné lieu à la reconstitution de vignes de qualité. Les pertes observées dans beaucoup de départements du Centre et de l'Est n'expriment pas toujours un abandon progressif de la viticulture : l'Yonne et le Cher possèdent avec Chablis et Sancerre, deux vignobles de cru qui sont parmi les plus dynamiques de France, mais en dehors des coteaux à vocation viticole, ces deux départements voient, sur le reste de leur territoire, se constituer des exploitations céréalières ou d'élevage de plus en plus grandes, de plus en plus spécialisées, qui éliminent les parcelles d'hybrides, naguère généralisées dans les domaines. Mais comme les structures foncières constituent un obstacle aux exigences de la modernisation, on assiste à une redistribution des droits d'exploitation en vertu de laquelle, sur un même finage, viticulteurs, céréaliers, éleveurs, n'utilisent que les terroirs qui leur permettent le plein exercice de leur spécialité.

---

[2] D'après le cadastre viticole, on comptait en 1968 211 254 ha de carignan contre 169 712 en 1958 ; 124 052 ha d'aramon contre 150 008 en 1958 ; 93 762 ha d'ugni blanc contre 62 398 ha en 1958 ; 51 931 ha de grenache contre 24 886 en 1958 ; 18 188 ha de cinsault contre 10 915 en 1958.

http://rcin.org.pl

L'amélioration de l'encépagement qui vise à transformer progressivement l'ensemble du vignoble français en un vignoble de qualité dont les produits pourraient être commercialisés en bouteilles sous des appellations régionales, semble devoir réduire la production totale de vin : les cépages éliminés sont ceux qui donnent des rendements élevée ou ceux qui avaient de très larges possibilités d'extension, étant donné leur rusticité. Or, la production est en augmentation constante depuis une quinzaine d'années. Pour observer le phénomène il est nécessaire de se fonder sur la récolte moyenne décennale qui atténue fortement l'effet des accidents climatiques. Procédant ainsi, on note que la progression théorique est de l'ordre de 500 000 hl par an. En outre, la part consommée sur l'exploitation ayant diminué, les quantités commercialisés ont augmenté plus que proportionnellement à la production. Celle-ci, devenant de plus en plus l'apanage de viticulteurs spécialisés enregistre les soins les plus attentifs accordés aux vignes et notamment la remarquable augmentation des rendements obtenus par l'amélioration de l'état sanitaire du vignoble.

L'amélioration de l'état sanitaire du vignoble

Beaucoup de cépages de qualité avaient été abandonnés au profit de plants moins fins parce que la faiblesse de leurs rendements mettait en péril l'équilibre économique de l'exploitation : ainsi la syrah, cépage noble de base des vins de l'Hermitage tendait-elle à disparaître, ainsi le pinot avait-il largement cédé la place au gamay, voire aux hybrides, dans les vignobles du Centre-Est. Dans beaucoup de cas, ces rendements faibles étaient dus à des maladies de dégénérescence, mal connues à l'époque de la reconstitution post-phylloxérique. Elles ont été étudiées en laboratoire et dans des champs d'expérience où l'on a découvert leur mode de transmission lors de la multiplication. Aussi a-t-on édicté des règlements précis visant à améliorer l'état sanitaire des vignes; la reconstitution des vignes s'opère à l'aide d'un matériel-bois de porte-greffes, bois de vignes françaises, bois d'hybrides, plants greffés — sondés — produit par des pépiniéristes contrôlés par les agents de l'I.V.C.C. Les cultivateurs qui assurent la couverture de leurs propres besoins sont soumis aux mêmes règles. Le contrôle porte sur la nature du cépage et du porte-greffe : seules sont autorisées les variétés les plus aptes à améliorer l'encépagement du vignoble. Il porte aussi sur l'état sanitaire des plants ; ceux-ci doivent être reconnus indemnes de toute infection avant d'être commercialisés. Les viticulteurs, de leur côté, pratiquent de plus en plus la désinfection des parcelles à replanter en vigne ; naguère encore, pour éviter la propagation du court noué (dégénérescence infectieuse), une parcelle de vigne arrachée était laissée en repos ou ensemencée en céréales ou en luzerne pendant un temps assez long dix à vingt ans. Cette rotation, qui n'était pas absolument efficace n'est plus guère pratiquée, surtout dans les vignobles de qualité où la terre à vigne devient rare : la désinfection chimique permet de reconstituer une vigne dix-huit mois après l'arrachage de la précédente et les parcelles en attente de replantation sont travaillées, mais rarement ensemencées. Le paysage viticole y gagne en homogénéité et traduit plus fidèlement la vocation des terroirs.

Outre les travaux d'épuration sanitaire et variétale menés dans les pépinières, les services de l'I.V.C.C. ont entrepris sur une vaste échelle, à l'intérieur même du vignoble, la sélection du matériel capable de donner des produits de qualité : sélection " massale " qui consiste à multiplier les meilleurs souches sélectionnées dans une parcelle ; sélection clonale qui consiste à isoler la descendance issue de la multiplication d'une seule souche choisie en raison de ses qualités (précocité, teneur en sucre, rendement, etc.).

http://rcin.org.pl

Les résultats déjà acquis sont considérables : on a pu s'apercevoir que de bons cépages, abandonnés pour la faiblesse actuelle de leurs rendements étaient atteints de maladies virales que pouvait éliminer une sélection sévère : le pinot noir qui avait découragé tant de viticulteurs, atteint souvent aujourd'hui des rendements supérieurs à 50 hectolitres à l'hectare ; la syrah, qui ne donnait que 30 hectolitres voici peu d'années, atteint aujourd'hui 100 hectolitres à l'hectare et reconquiert rapidement du terrain. Les cépages fins, dûment sélectionnés, produisent plus — toutes choses étant égales par ailleurs — qu'au moment où les décrets définissant les appellations d'origine ont été pris, d'où une revendication générale pour l'élévation des plafonds de production à l'hectare et de fréquentes demandes de reclassement des excédents. L'amélioration des rendements des cépages " recommandés " a compensé les pertes quantitatives dues à la fois à l'élimination partielle de cépages médiocres, mais gros producteurs, et à la légère réduction d'ensemble du vignoble. Les moyennes décennales ont augmenté de près de 10 hectolitres par hectare entre 1946-1955 et 1963-1972.

*
* *

Le vignoble français a bénéficié depuis vingt ans d'efforts de modernisation comparables à ceux qui ont transformé les autres secteurs de l'agriculture. La nature même de la vigne, plante pérenne, l'attachement traditionnel au fait de produire du vin, les habitudes d'une société viticole très enracinée, constituaient sans doute des freins à une évolution rapide, capable de s'adapter à une demande elle-même en pleine mutation ; le désordre de la production, inadaptée en quantité et en qualité au marché, entrainait pour l'Etat, l'obligation de soutiens onéreux; toute politique à caractère dirigiste trop affirmé risquerait d'être mal reçu par la fraction importante à l'électorat rural que constituent les producteurs de vin ; on a donc surtout agi par incitations, en mettant en lumière l'objectif économique. La demande constamment accrue de produits de qualité, l'ouverture plus large de débouchés étrangers, ont favorisé le mouvement de reconstitution du vignoble. De plus en plus la viticulture tend à être une affaire de spécialistes : elle inscrira, à long terme ses activités, dans un espace géographique réglementairement défini, mettant ainsi de nouveau en valeur, et par un long détour, la vocation des terroirs viticoles.

Université de Paris I

http://rcin.org.pl

LA COOPÉRATION AGRICOLE EN FRANCE

JEAN-PIERRE PEYON

Cette présentation de la Coopération agricole en France s'appuie essentiellement sur les résultats du *Recensement Général de la Coopération Agricole* réalisé en 1966 par le Ministère de l'Agriculture [1]. Elle retrace la situation de la Coopération en 1965 ; nous avons essayé d'actualiser ces données lorsque cela était possible, à l'aide des résultats des enquêtes annuelles. Le recours systématique à cette source tient au caractère exhaustif de ce recensement, premier du genre, et à l'homogénéité des données recueillies, qui permettent une assez bonne approche de la coopération agricole en France.

En 1965, on recensait en France 6785 Coopératives, 321 S.I.C.A. [2] (forme plus souple de coopération) et 156 Unions de coopératives. Par contre en 1969, 800 coopératives ont disparu alors que les S.I.C.A. avaient augmenté de près de 50 % et les Unions de 10 % [3]. Ce sont, en général les petites coopératives qui ont disparu par fusion ou absorption par d'autres organismes plus importants. Toutefois, les grands traits de leur répartition géographique restent les mêmes qu'en 1965. Nous avons pu établir les cartes de la répartition départementale du nombre des organismes, de leur chiffre d'affaires, de leur taille moyenne et du degré de leur polyvalence (Fig. 1-4).

Chaque département possède au moins 6 organismes coopératifs, certains en connaissent un grand nombre, surtout ceux de l'Est et du Sud-Est de la France, dans les régions de l'Alsace, la Franche-Comté, en Savoie et sur la façade méditerranéenne. Par contre le Centre et l'Ouest français possèdent peu d'orga-

---

[1] Le R.G.C.A. de 1966 a été réalisé auprès des divers organismes coopératifs, par enquêteurs individuels. Ont été exclus de ce recensement les coopératives de production très peu nombreuses, les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (au nombre de 13 000 en 1966) recensées par ailleurs. Seuls ont été retenus les organismes exerçant des fonctions de collecte, de stockage, de commercialisation, de transformation, ou d'approvisionnement. Chaque entreprise est analysée très précisément. Malheureusement la longueur du dépouillement, trop complexe, l'insuffisance des crédits n'ont pas permis une exploitation optimale des données de base. Les "Résultats préliminaires du R.G.C.A." sont parus en février 1968 dans la revue "Etude et Conjoncture". les résultats principaux dans les N° 66 et 78 des "Suppléments" de la série "Etudes" du Ministère de l'Agriculture (Août 1970 et Juin 1971). Les informations à l'échelle de la France entière sont abondantes, et restent importantes au niveau des régions-programme, elles sont plus succintes au niveau départemental. Ces dernières n'ont pas été publiées. Il est difficile de mener une étude géographique fine à partir de ce recensement, d'autant que l'on se heurte rapidement à la règle du secret statistique.

[2] Société d'intérêts collectifs agricoles.

[3] Cf. Statistique du Ministère de l'Agriculture, Supplément Série "Etudes" N° 83, 1971.

http://rcin.org.pl

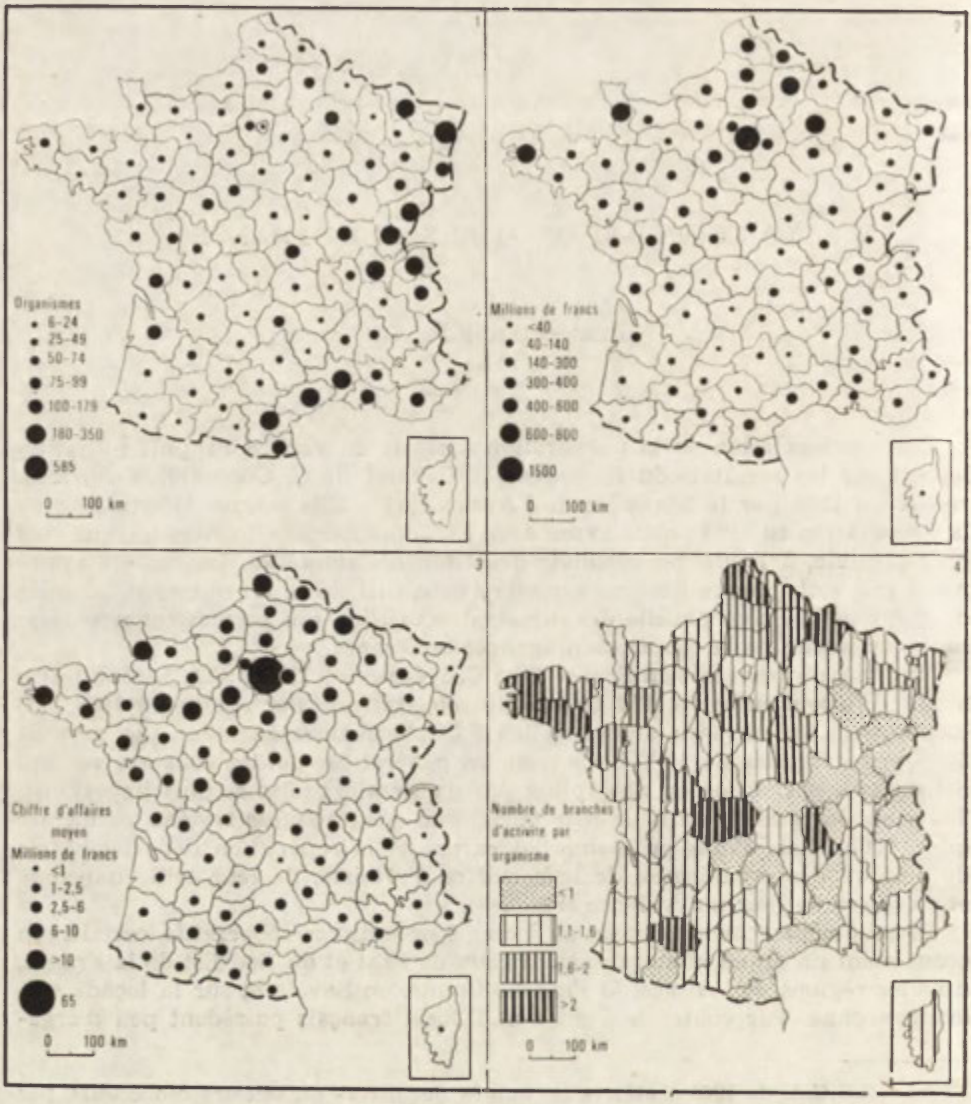


Fig. 1 à 4

1 — Répartition départementale des organismes coopératifs, 1965; 2 — Chiffre d'affaires des organismes coopératifs par département, 1965; 3 — Taille moyenne des organismes coopératifs, 1965; 4 — Degré de polyvalence des organismes coopératifs

nismes coopératifs. La répartition des chiffres d'affaires globaux par département donne une image assez différente. Les départements de l'Est perdent complètement leur prééminence au profit de ceux du Centre et du Nord du Bassin Parisien, mais également du département du Finistère et de celui de la Manche. On constate quasi une inversion de la répartition géographique précédente. Le chiffre d'affaires de Paris correspond à celui des grosses unions nationales qui ont une signification économique particulière.

Cette séparation de la France en deux ensembles selon une ligne Bordeaux-Metz est encore plus nette si l'on se réfère à la taille moyenne des organismes

http://rcin.org.pl

coopératifs. Au Nord-Ouest, le chiffre d'affaires est souvent supérieur à 6 millions sinon 10 millions de Francs. Au Sud-Est, les organismes coopératifs réalisent souvent moins de 2,5 millions de chiffre d'affaires et même moins de 1 million en Alsace et en Franche-Comté. Ce sont des entreprises très modestes, au rayonnement communal.

Les organismes coopératifs français sont plutôt spécialisés. Leur degré de polyvalence (nombre de branches d'activité par organisme) est assez faible (moins de 1,6). Quelques régions s'individualisent par des coefficients supérieurs à 1,6 et même 2 : la Bretagne, la région du Nord, une partie du Bassin Parisien, le rebord Nord-Ouest du Massif Central. On retrouve un partage en diagonale de la France avec des coopératives généralement monobranches dans la moitié Sud-Est (coopératives viticoles du Languedoc, ou fruitières de Franche-Comté) et des coopératives polyvalentes au Nord-Ouest. Il y a souvent une relation nette entre le degré de polyvalence et le volume du chiffre d'affaires, les grosses coopératives étant polyvalentes ; toutefois les exceptions sont nombreuses.

Seule l'étude par branche des différentes coopératives peut permettre de préciser cet aperçu trop schématique.

LES DIFFÉRENTES BRANCHES D'ACTIVITÉ

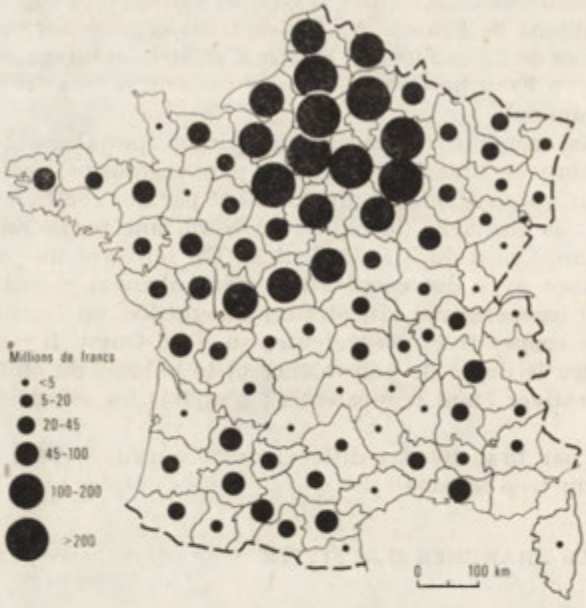
Le R.G.C.A. a distingué 21 branches d'activité des coopératives pour faciliter la comparaison avec les grands secteurs de la production agricole, nous les avons regroupés en cinq ensembles : céréales, produits laitiers, vins, fruits-légumes-fleurs, viandes. Deux cartes par branche ont été établies : celle du chiffre d'affaires des coopératives et des S.I.C.A., celle de la puissance économique de la coopération agricole dans la branche considérée ; cette dernière étant représentée par le rapport entre le chiffre d'affaires des coopératives considérées et la " valeur approximative de la production agricole " de cette branche dans chaque département en 1965. Il est toujours hasardeux de croiser deux sources statistiques et les résultats ne doivent pas faire illusion [4].

Les céréales (Fig. 5 et 6)

La coopération céréalière est importante en France. Seuls quatre départements ne disposent pas d'organismes coopératifs de stockage ou de commercialisation. Les grandes plaines céréalières du Bassin Parisien et la région du Nord approvisionnent le secteur coopératif avec un chiffre d'affaires départemental

[4] En effet, d'une part le chiffre d'affaires des coopératives représente la valeur des produits sortis de l'exploitation agricole mais aussi leur valorisation éventuelle avant la mise sur le marché ; il y a donc surestimation de l'importance de la coopération. D'autre part, la " valeur approximative " de cette production tient compte non seulement de la partie commercialisée mais aussi de l'auto-consommation ; on aurait alors sousestimation du rôle de la coopération au niveau de la commercialisation. La recherche de coefficients de correction pour chacune de ces sources s'est avérée trop complexe et l'imprécision de certaines données statistiques rendait illusoire son efficacité. Il n'en reste pas moins que les répartitions interdépartementales demeurent significatives. Les statistiques coopératives appellent une autre réserve : le chiffre d'affaires est comptabilisé au siège de l'entreprise et nous avons choisi le département comme localisation de base. Si la zone d'activité de la coopérative ne dépasse pas ce cadre il n'y a pas de risque d'erreur ; mais les plus grandes et quelques grosses S.I.C.A. rayonnent sur plusieurs départements : il y a dans ce cas surestimation du rôle de la coopération dans le département du siège de cet organisme, et sousévaluation ailleurs.

http://rcin.org.pl



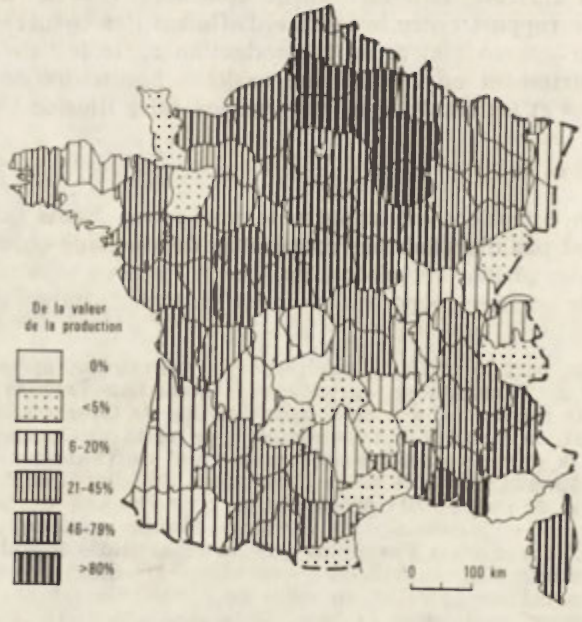


Fig. 5 et 6

5 — Céréales. Chiffre d'affaires, coopératives et S.I.C.A. 6 — Importance relative du secteur coopératif céréalier, 1965

http://rcin.org.pl

supérieur à 100 Millions et même à 200 Millions de Francs. Secondairement, la région Poitou-Charentes et les départements aquitains sont encore en bonne place. Par contre les départements du Massif Central, de l'Est français et de Bretagne sont peu représentés.

Les grandes régions céréalières françaises sont également celles où la part dec coopératives est la plus importante (à l'exception de la Bretagne). Cette coopération est la plus active dans les pays de grande exploitation du centre du Bassin Parisien, de Picardie, et de Champagne (plus de 80 %).

Le blé est très largement stocké et commercialisé par les coopératives depuis la création de l'O.N.I.C. (Office National Interprofessionnel des Céréales) avant guerre, ce n'est pas le cas pour les céréales secondaires. Le fort pourcentage des Bouches du Rhône est le fait de la coopération rizicole de Camargue.

Bien souvent, les départements faibles producteurs sont peu contrôlés par la coopération céréalière (Massif Central). Le nombre d'adhérents est parfois non négligeable, mais chacun apporte peu à sa coopérative (moins de 3000 F par an) ; dans ces régions, la petite taille des exploitations (Alsace, Bretagne) et le système polycultural favorisent la consommation directe des céréales par le bétail.

Depuis 1965, on constate une concentration de la coopération céréalière puisque le nombre d'organismes de stockage et de commercialisation est passé de 763 à 605 en 1969. Elle touche l'ensemble des régions françaises.

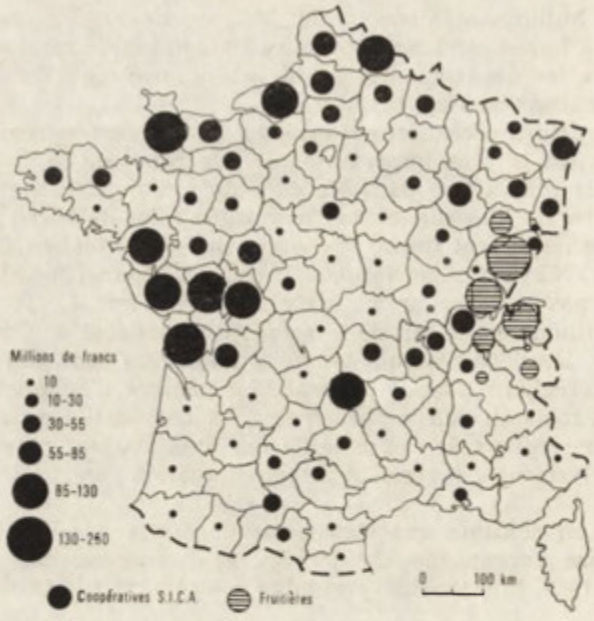
Les produits laitiers (Fig. 7 et 8)

La coopération laitière est localisée en quelques noyaux : la région de Poitou-Charentes et ses bordures, la Normandie, le Nord de la France et les fruitières du Jura et des Alpes du Nord. Celle-ci est assez faible dans les autres régions françaises. La puissance de la coopération laitière est moindre que celle de la coopération céréalière ; seuls trois secteurs s'individualisent. La région Poitou-Charentes, où la nécessité de la reconversion d'une partie du vignoble vers l'élevage laitier à la fin du 19ème siècle s'est accompagnée d'un fort développement coopératif. Dans l'Est français, de l'Alsace à la Haute-Savoie, les fruitières, contrôlent plus de 45 % de la collecte du lait et parfois même 80 % dans le Doubs ; elles représentent une forme très ancienne de coopération villageoise pour la fabrication du gruyère et jouent un rôle important ; elles sont à distinguer des coopératives récentes. La carte détache le Bas-Rhône dont la production globale n'est pas importante, la Manche peu concernée par la coopération laitière entre le reste de la Normandie et la Bretagne. On remarque une vaste bande Nord-Nord-Est, qui des Hautes-Pyrénées à la Marne, souligne une grande faiblesse de la coopération laitière (moins de 5 % au total).

Le chiffre d'affaires moyen par adhérent est souvent inférieur à 8000 F au sud d'une ligne Rennes-Lyon, et en Alsace. Par contre, il existe une auréole nette de la Normandie à la Franche-Comté (en passant par la Normandie) où ce chiffre d'affaires dépasse 13 000 F. En effet les grandes étables du Valois et du Soissonnais apportent des quantités importantes de lait, les producteurs de Franche-Comté donnent souvent la totalité de leur lait aux fruitières villageoises.

Cette image de la coopération laitière date un peu et depuis 1965 on constate une expansion de l'industrie laitière tant coopérative que privée en Bretagne, dans les marges armoricaines soudant la région de Poitou-Charentes à la Normandie. Ceci s'accompagne d'une relative concentration de la coopération laitière par fusion ou intégration des plus petites coopératives aux organismes les plus importants.

http://rcin.org.pl



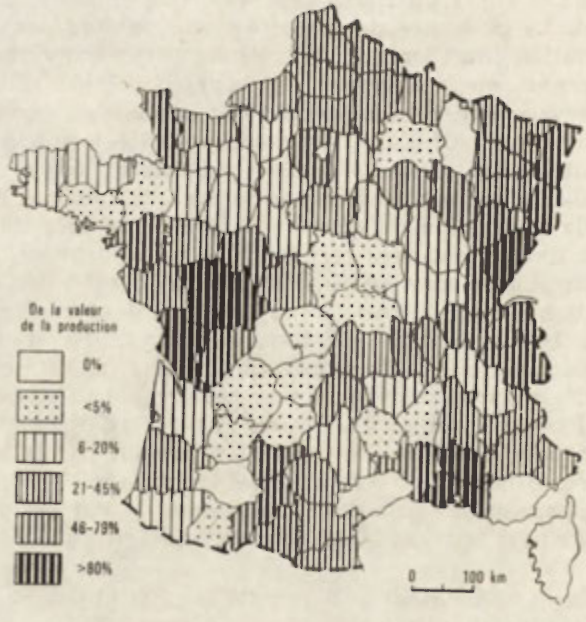
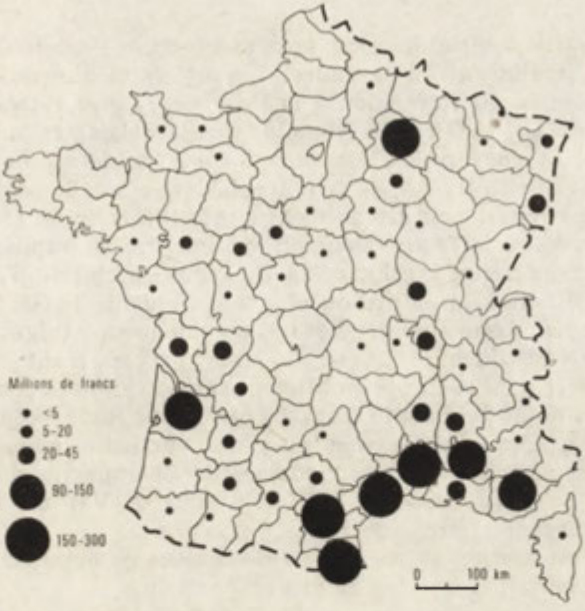


Fig. 7 et 8

7 — Produits laitiers. Chiffre d'affaires, coopératives, fruitières et S.I.C.A. 8 — Importarce relative du secteur coopératif laitier, 1965

http://rcin.org.pl



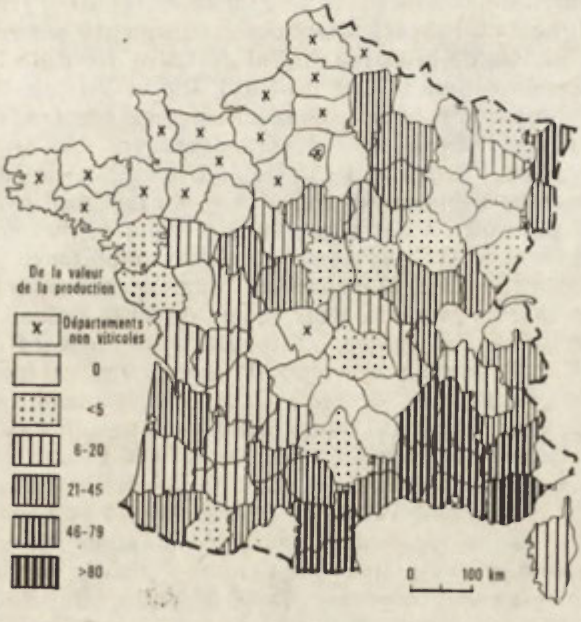


Fig. 9 et 10

9 — Vinification — Distillerie. Chiffre d'affaires, coopératives et S.I.C.A. 10 — Importance relative du secteur coopératif viticole, campagne 1964/1965

http://rcin.org.pl

Vins (Fig. 9 et 10)

Si les coopératives viticoles sont présentées dans l'ensemble du vignoble français, elles ont d'inégale importance. La région méditerranéenne est très fortement représentée du Roussillon à la Provence. Deux autres départements retiennent l'attention : la Gironde (vignoble du Bordelais), et la Marne (Champagne). Ailleurs, la coopération est plus diffuse, toutefois on reconnaît les vignobles de la vallée du Rhône, de la Loire, l'Alsace, les Charentes, et la vallée de la Garonne. La répartition des adhérents rappelle celle du chiffre d'affaires sauf en Champagne où la forte valeur du vin modifie les rapports ; le nombre d'adhérents y est inférieur à celui de la Gironde. Le chiffre d'affaires moyen par coopérateur est lié à la nature du vignoble : plus de 10 000 F en vignobles de cru (Champagne, Alsace) contre 7000 F en Languedoc (vignoble de masse).

Ces coopératives viticoles jouent un rôle prépondérant dans le grand vignoble languedocien, plus encore en Provence (vinification et commercialisation contrôlées à plus de 80 % dans le Var). La vallée du Rhône complète ce vaste ensemble. Ailleurs, cette coopération est plus ponctuelle, mais participe à la commercialisation dans les célèbres vignobles de Champagne, d'Alsace (surtout le Bas-Rhin), et du Bordelais. Elle est faible dans le Val de Loire, presque inexistant en Bourgogne (moins de 5 %).

Depuis 1965 on assiste à la création de nouveaux organismes coopératifs pour la commercialisation de vins de cru en bouteilles.

Légumes-fruits-fleurs (Fig. 11 et 12)

Si ces productions sont concentrées en un certain nombre de régions spécialisées, la répartition du chiffre d'affaires des coopératives est fort inégale. Ils sont généralement faibles sauf dans le Finistère et les Pyrénées-Orientales (plus de 100 Millions de Francs). Quelques groupements secondaires apparaissent : vallée du Rhône, de la Garonne, Val de Loire, Nord du Bassin Parisien, et trois départements côtiers ; Côtes du Nord, Ille et Vilaine, Manche.

La carte de l'importance économique du secteur coopératif renforce cette impression de faiblesse. Seuls trois départements ont un secteur coopératif puissant : le Finistère, l'Ardenne, la Saône et Loire. Dans ces deux derniers la production en fruits et légumes est assez faible. En fait, seul le Finistère représente une réelle puissance de la coopération " fruits et légumes " ; il est spécialisé pour les primeurs. On retrouve une relative importance (21 à 50 %) pour le reste de la Bretagne et la Manche. La Bretagne regroupe plus de 80 000 adhérents ; mais chacun participe pour moins de 5000 F dans le chiffre d'affaires des coopératives. Par contre, les coopérateurs du Nord du Bassin Parisien sont de gros exploitants, possesseurs de grands vergers (pommiers en particulier), cultivant les légumes de plein champs et la pomme de terre sur de grandes surfaces. Peu nombreux, ils ne dédaignent pas de s'associer en coopératives et y participent activement (plus de 80 000 F de chiffre d'affaires moyen). Dans le reste de la France, on constate que les grands secteurs de production de fruits et légumes (vallée du Rhône, Midi Méditerranéen, vallée de la Garonne, Val de Loire) pratiquent peu la coopération : il en est ainsi dans les Pyrénées-Orientales, les plaines du Comtat-Venaissin semblent également fermées au développement coopératif. Dans la Vallée du Rhône, seules les coopératives de l'Ardèche ont su s'imposer pour la commercialisation des fruits. Le développement de vergers dans la vallée de la Garonne depuis 1965 s'est accompagné également d'un certain accroissement du potentiel coopératif. Ces organismes coopératifs se trouvent d'ailleurs aux prises avec les difficultés d'écoulement de ces produits, dues à une surproduction chronique.

http://rcin.org.pl



Fig. 11 et 12

11 — Fruits, légumes, fleurs. Chiffre d'affaires, coopératives et S.I.C.A. 12 — Importance relative du secteur coopératif, fruits, légumes, fleurs, 1965

http://rcin.org.pl

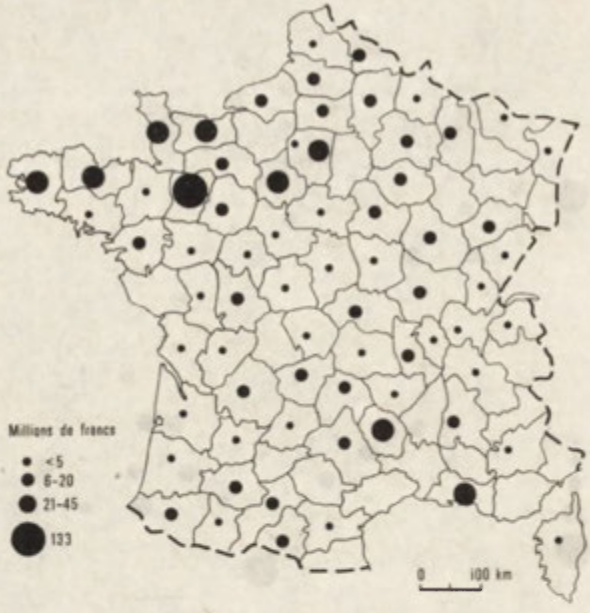




Fig. 13 et 14

13 — Viande (gros betail). Chiffre d'affaires, coopératives et S.I.C.A. 14 — Importance relative du secteur coopératif viande, 1965

http://rcin.org.pl

Viande (Fig. 13 et 14)

On constate la faiblesse de la coopération en ce domaine tant par le chiffre d'affaires départemental que par son importance relative. Cette coopération se fait d'ailleurs plus fréquemment sous la forme de S.I.C.A. qui ont la possibilité de rayonner sur plusieurs départements sinon sur la France entière. Ceci explique la place particulière prise par la coopération en Mayenne. La SOCOPA rayonne sur de nombreux départements périphériques et a essaimé dans le reste de la France. En Lozère et dans les Bouches-du-Rhône, quelques organismes ont également un rayonnement régional. Partout ailleurs, la coopération contrôle moins de 20 % de l'abattage et de la commercialisation de la viande et bien souvent moins de 5 %. Toutefois, depuis 1965, cette branche a connu une progression forte, puisque le nombre d'organismes coopératifs est passé de 122 à 186 en 1969, soit une augmentation de plus de 50 %, tandis que le chiffre d'affaires était multiplié par 4 [5]. La Bretagne et la région Midi-Pyrénées en ont été les principales bénéficiaires.

La coopération joue donc un rôle bien différent d'un secteur à l'autre de la production agricole. Importante pour le domaine céréalier, secondaire pour les produits laitiers et le vin, elle n'a qu'un rôle faible dans le domaine des fruits et légumes, et dans celui de la viande. Elle diffère également d'une région à l'autre et sa géographie n'est pas aisée.

GÉOGRAPHIE DE LA COOPÉRATION AGRICOLE

La coopération agricole contrôle moins de 45 % de la collecte et de la commercialisation des principales productions agricoles dans 36 départements. Par contre dans 43 d'entre eux, elle contrôle une seule branche de production (plus de 45 %), dans 9 départements 2 branches, dans le Gard 3 branches et enfin 4 branches de production dans les Bouches-du-Rhône.

Malgré la diversité des situations, les cartes (Fig. 15-19) font apparaître quelques grands ensembles. Le Bassin Parisien et le Nord sont assez largement concernés par la coopération agricole essentiellement grâce aux céréales, secondairement par la coopération laitière et celle des fruits et légumes. C'est dans la région du Nord que le nombre d'adhérents actifs est le plus important, rapporté à la S.A.U. et au nombre d'exploitations. Les coopérateurs y sont de petits agriculteurs ; un système de cultures variées augmente leur participation à de multiples coopératives ou aux diverses branches de leurs coopératives polyvalentes. Par contre, les coopérateurs du centre du Bassin Parisien de Picardie et de Champagne sont de gros exploitants (en moyenne plus de 9000 F de chiffres d'affaires avec leur coopératives contre moins de 4500 F dans le Nord).

Si la coopération joue un rôle non négligeable dans l'Est de la France, jusqu'aux Alpes du Nord, elle est très peu présente en Lorraine. Le nombre d'adhérents y est faible ; chacun réalise peu de transaction avec sa petite coopérative. Pour les autres régions orientales la coopération est surtout active dans le domaine laitier. Toutefois, les coopérateurs d'Alsace et de Franche-Comté se différencient nettement : en Alsace ce sont des petits exploitants polyculteurs dont le lait n'assure qu'une partie des revenus ; il faut y ajouter les vignerons souvent associés ici en coopératives ; en Franche-Comté ce sont des producteurs

[5] Enquête annuelle de la coopération 1969.

http://rcin.org.pl

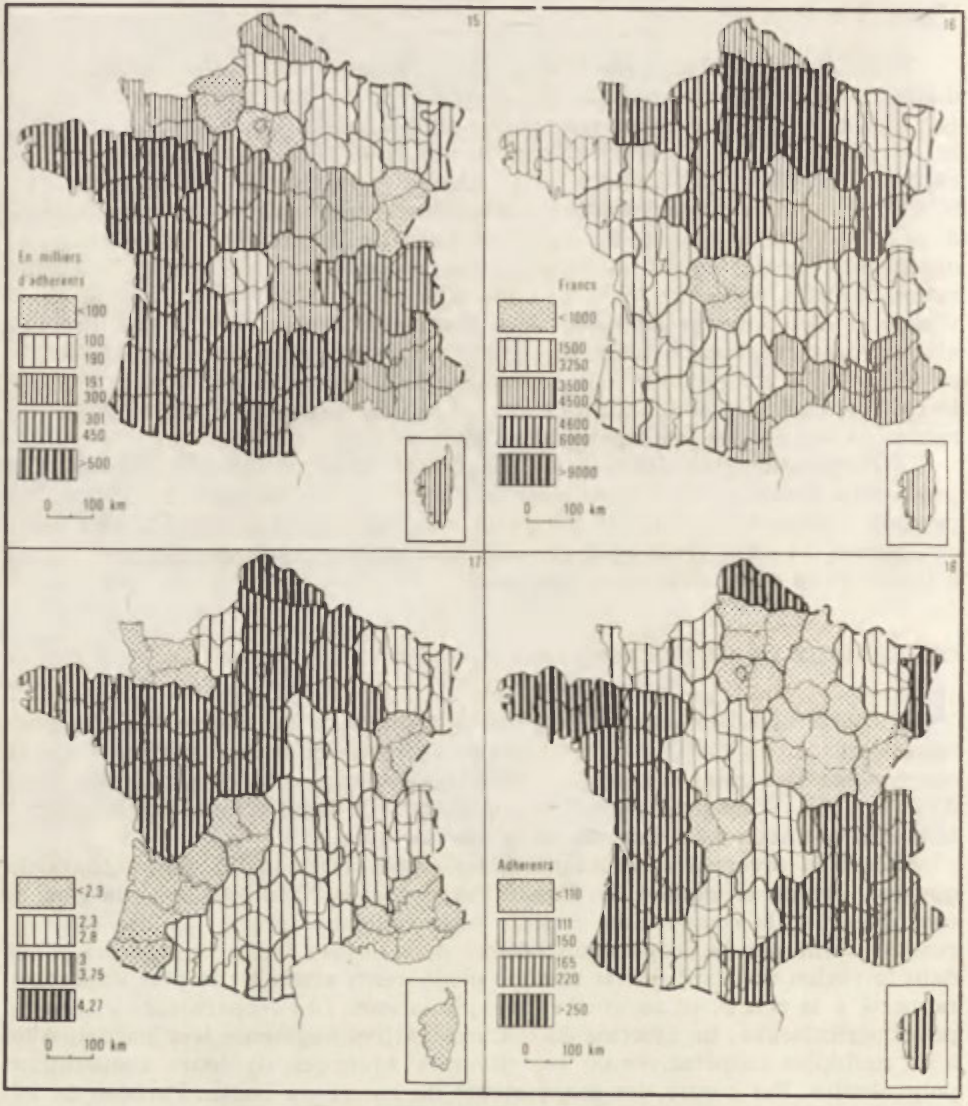


Fig. 15 à 18

15 — Ensemble des adhérents actifs par région, 1965; 16 — Chiffre d'affaires moyen, par adhérent actif par région, 1965; 17 — Rapport adhérents actifs — exploitations agricoles par région, 1963; 18 — Nombre d'adhérents actifs pour 1000 ha de S.A.U. par région, 1963

de lait qui entretiennent des rapports étroits et anciens avec les " fruitières " celles-ci reçoivent l'essentiel de leur production.

L'Ouest français n'offre un secteur coopératif actif que dans la région Poitou-Charentes ; la base essentiel en est constituée par une coopérative laitière active rassemblant de petits exploitants polyculteurs qui livrent aussi fréquemment leurs céréales au circuit coopératif. Si en Bretagne et dans les pays de la Loire le nombre de coopérateurs est élevé, ceux-ci sont de petits exploitants qui ne commercialisent au total qu'une part modeste de leurs produits par l'in-

http://rcin.org.pl

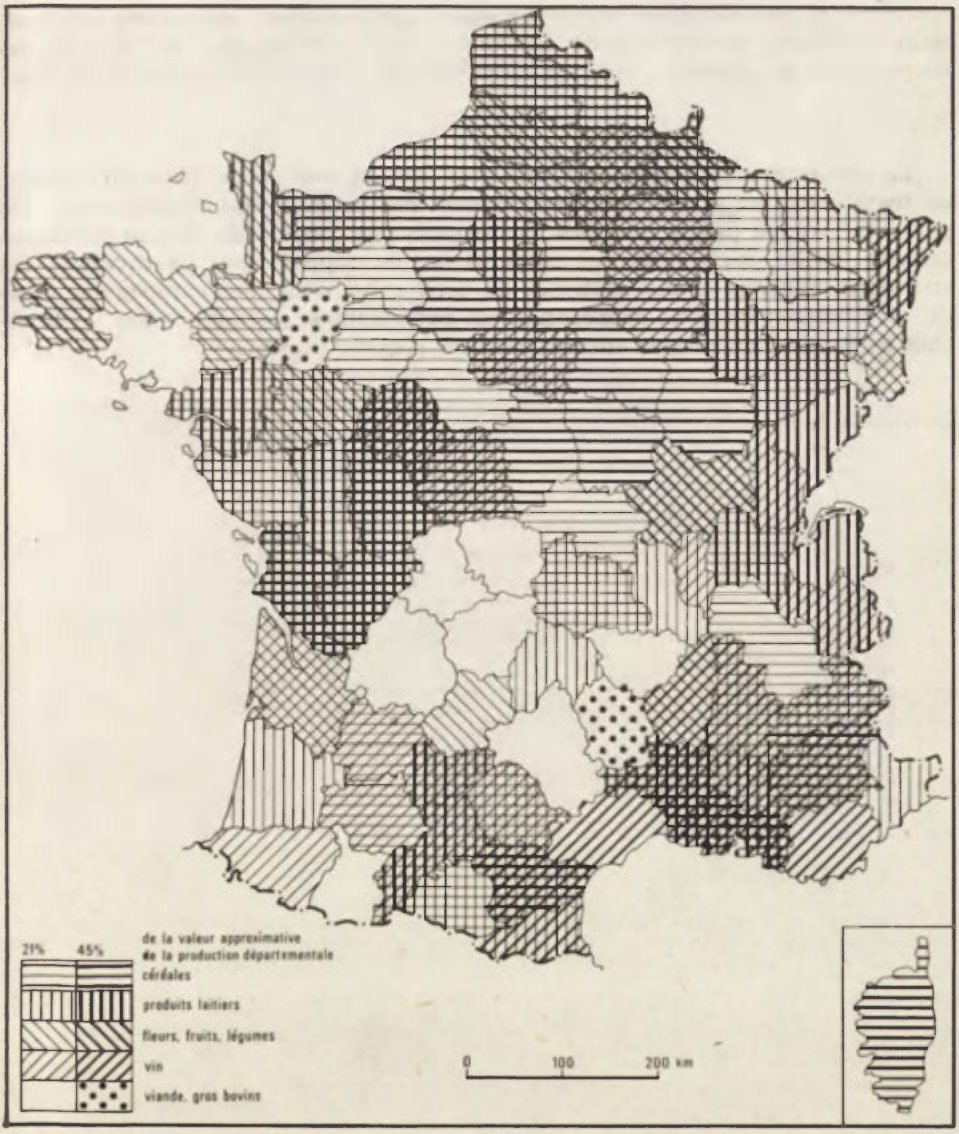


Fig. 19. Puissance économique de la coopération agricole en France, 1965

termédiaire de coopératives généralement polyvalentes, puissantes mais peu nombreuses.

La moitié sud de la France présente une image contrastée. La coopération agricole est pratiquement absente du Limousin et du reste du Massif Central, peu représentée dans le Bassin Aquitain malgré quelques exceptions. Par contre elle joue un rôle non négligeable sur la façade méditerranéenne grâce à la coopération viticole omniprésente des Pyrénées-Orientales, à la Drôme et au Var. C'est là que se trouvent les départements à la coopération globalement la plus active : Gard et Bouches du Rhône. Toutefois le secteur fruits et légumes, deuxième grande production de la région est assez faiblement touché par la

http://rcin.org.pl

coopération agricole. Les coopérateurs sont généralement spécialisés : viticulteurs, éleveurs, producteurs de céréales, et leur participation à l'activité des coopératives les place en position moyenne par rapport à l'ensemble français.

*
* *

La coopération agricole en France est surtout une coopération de collecte, de transformation et de commercialisation des produits de l'agriculture. On peut être frappé par la diversité des organismes coopératifs (forme juridique, activité, taille), mais aussi des coopérateurs en rapport avec la diversité des structures agraires et des systèmes de production dans les campagnes françaises. L'impact de cette coopération est extrêmement variable selon les branches de production et plus encore selon les régions françaises.

Université de Paris VII

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LES MODIFICATIONS DANS L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE EN BRETAGNE AU TRAVERS DE L'ÉVOLUTION DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

CORENTIN CANEVET

L'agriculture bretonne, plus peut-être que nulle autre en France, a connu depuis un quart de siècle une évolution et des transformations profondes qui s'inscrivent plus ou moins directement dans le paysage. Si le recul du bocage traditionnel devant le remembrement et l'apparition, spectaculaire dans certaines zones, d'un paysage " agroindustriel " lié au développement d'ateliers de productions animales constituent les deux manifestations les plus visibles de cette mutation en cours, il est d'autres modifications non directement perceptibles dans l'espace mais tout aussi importantes : nous voudrions particulièrement évoquer ici les transformations essentielles intervenues dans l'organisation économique de l'agriculture en Bretagne au travers de l'analyse de l'évolution du mouvement coopératif ; les mutations du secteur coopératif et ses tentatives successives d'adaptation constituent en effet un révélateur intéressant des transformations plus générales qui ont affecté et affectent l'agriculture et son environnement économique.

La coopération agricole présente en Bretagne des traits particuliers : son importance économique n'est, dans l'ensemble, pas plus considérable que dans les autres régions françaises (elle contrôle environ 20 % de la mise en marché des produits commercialisés) ; elle occupe par contre une position originale par le dynamisme de son action coopérative, la dimension moyenne élevée des entreprises, la variété des formules mises en oeuvre par les producteurs, son développement remarquable récent dans le domaine des productions animales, enfin par la contestation dont elle est l'objet depuis quelques années de la part d'une partie du syndicalisme agricole breton.

Ces traits spécifiques dépassent largement le seul domaine coopératif et illustrent plus fondamentalement l'évolution générale de l'agriculture régionale durant les deux dernières décennies : longtemps autarcique, l'agriculture bretonne a connu, d'une façon souvent plus brutale et plus affirmée qu'ailleurs, une pénétration spectaculaire du progrès technique et une intensification remarquable, dans le domaine végétal et dans le cadre de l'exploitation familiale de polyculture-élevage d'abord (légumes frais et de conserve, pommes de terre, primeurs et de semence, révolution fourragère, etc.), dans les branches animales ensuite, en particulier avec l'essor des élevages " sans sol " (Tableau 1). Cette intensification et ce dynamisme sont inséparables du contexte économique breton, notamment de la forte pression démographique et de l'exiguité des surfaces disponibles ; ils constituent " un aspect de la lutte pour le plein emploi

http://rcin.org.pl

de la capacité de travail et du combat pour l'amélioration des niveaux de vie" (L. Malassis).

Ce dynamisme imposé se manifeste aussi bien dans l'adoption du progrès technique, dans l'organisation économique de la production agricole (coopératives, S.I.C.A. = sociétés d'intérêts collectifs agricoles, groupements de producteurs, agriculture de groupe) que dans la revendication et la contestation syndicales, en particulier auprès des entreprises de transformation industrielle (cf. la " guerre du lait " de Mai-Juin 1972). En effet ce dynamisme (ou la fuite en avant ?) s'accompagne d'une grande fragilité, liée en particulier à la situation de la Bretagne dans une économie concurrentielle de plus en plus sélective sur le plan des entreprises et sur celui des régions.

TABLEAU 1. Structure de la production agricole finale de la Bretagne en 1950, 1960 et 1970 (région de programme)

Produits	1950	1960	1970	France 1968 (INSEE)	Part de la production de la région de programme dans la production française[1]	
					1960	1970
Céréales	6,8	6,0	2,4	11,7	3,1	1,5
Pommes de terre	26,0	6,4	4,4	12,5	30,9	18,2
Légumes et fruits		9,0	7,2			
Autres produits végétaux	8,3	2,0	2,4	14,5	6,7	8,1
Total produits végétaux	41,1	23,4	16,4	38,7	5,3	3,0
Gros bovins	7,7	9,6	11,7	17,5	6,5	8,3
Veaux	5,5	5,8	7,6		8,6	12,1
Porcs	16,6	21,2	24,0	10,3	13,3	25,1
Lait	20,6	20,7	26,8	18,7	8,0	12,9
Aviculture	7,1	17,9	11,9	8,3	10,8	12,6
Autres produits animaux	1,4	1,4	1,6	6,5	—	—
Total produits animaux	58,9	76,6	83,6	61,3	8,8	12,4
Ensemble	100	100	100	100	7,1[2]	8,2

Source : Chambre régionale d'agriculture et INRA-Rennes

[1] % de la région dans la S.A.U. française = 6,1 %

[2] en 1950 — 6,6 %

LES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

On peut distinguer schématiquement trois grandes phases dans le développement de l'action coopérative agricole en Bretagne.

(1) Avant 1950 : une coopération traditionnelle adaptée à l'agriculture artisanale.

Durant cette première phase, les créations coopératives sont uniquement des coopératives d'approvisionnement ou de " produits du sol ", c'est-à-dire collecte des céréales, commercialisation des légumes frais, des pommes de terre de semence, etc. (Fig. 1). Il s'agit d'une coopération traditionnelle adaptée à une agriculture artisanale peu ouverte sur l'économie de marché, assez stable et caractérisée par un relatif équilibre entre les agriculteurs et leurs partenaires

http://rcin.org.pl

d'amont et d'aval : la production familiale est commercialisée essentiellement par des entreprises elles-mêmes artisanales. La coopération, structure de défense, se développe seulement dans des secteurs faciles à prendre en charge et comme réaction à des abus (le commerce des engrais) ou à des crises commerciales (céréales, pommes de terre).

Avant 1930, les coopératives, ou plus précisément les syndicats issus de la loi de 1884, sont souvent en Bretagne d'esprit conservateur et clérical ; elles ont été en effet lancées par des notables bien pensants, propriétaires fonciers et dirigeants aristocratiques (cf. de Boisanger et de Guébriant, fondateurs de l'Office Central de Landerneau), désireux surtout de maintenir dans les masses rurales ou d'y répandre une certaine doctrine sociale, face au courant socialiste naissant.

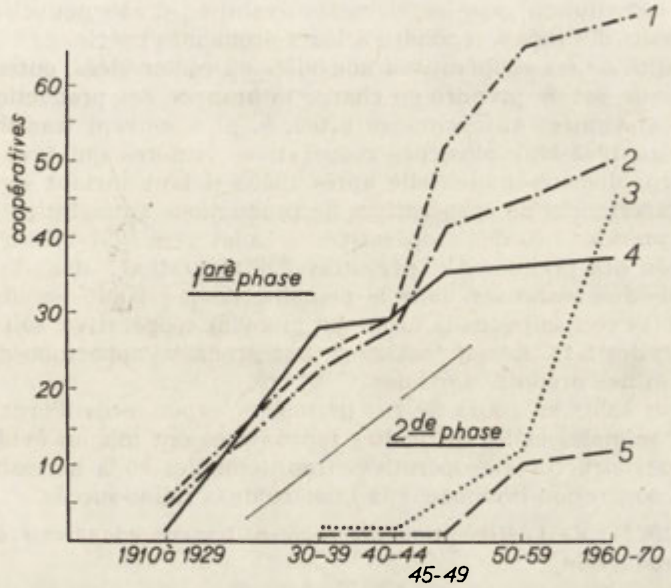


Fig. 1. Le développement des coopératives bretonnes selon les branches de production
1 — Approvisionnement; 2 — Produits du sol (légumes et pommes de terre); 3 — Produits animaux; 4 — Céréales; 5 — Lait

La période 1930-1940 voit le développement d'organisations animées d'un esprit démocratique et ayant un caractère plus directement professionnel. Ces créations souvent appuyées par les fonctionnaires de l'agriculture, sont particulièrement nombreuses dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, en réaction contre l'influence grandissante de l'Office Central de Landerneau déjà très structuré à cette époque.

La phase de l'après-guerre (1945-1949), animée par un certain " esprit de la Résistance ", reste celle qui a connu les créations les plus nombreuses de toute l'histoire de la coopération, mais toujours limitées au domaine végétal. En outre, la plupart de ces créations, trop souvent désordonnées et improvisées, on cessé toute activité au bout de quelques années.

(2) 1950-1962 : une phase de transition et d'adaptation à l'agriculture " industrielle "

L'écroulement de nombreuses réalisations de la période de l'après-guerre suscite d'abord un profond mouvement d'apathie à l'égard de la coopération.

http://rcin.org.pl

Les préoccupations sont alors essentiellement d'ordre technique et les agriculteurs dynamiques, le plus souvent issus de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique) et étrangers au mouvement coopératif traditionnel, animent surtout des groupements d'études techniques et de vulgarisation (Centres d'Etudes Techniques Agricoles, Groupements de Vulgarisation Agricole). Ce mouvement de modernisation technique et économique au plan de la production va rapidement imposer un renouvellement de l'action coopérative visant à l'adapter aux conditions nouvelles : les animateurs de la phase technique bientôt affrontés aux problèmes de commercialisation, voire de surproduction, se sont tout naturellement tournés vers les coopératives ; certaines ont répondu à leur attente et ont évolué, tandis que d'autres, tenus par des notables et des appareils encore représentatifs de l'agriculture traditionnelle, se sont bloquées, provoquant par réaction la constitution, par les éléments évolutifs, d'une nouvelle génération de groupements destinés à répondre à leurs problèmes précis.

L'originalité de ces coopératives nouvelles ou renouvelées, outre leur caractère dynamique, est de prendre en charge la branche des productions animales jusque là abandonnées au commerce privé, le plus souvent traditionnel. Ainsi se créent vers 1952-1957 plusieurs coopératives laitières qui prendront la dimension véritablement industrielle après 1960 ; il faut surtout signaler ici les premières expériences de coopératives de productions animales proprement dites avec en premier lieu des coopératives avicoles vers 1957-1958 qui marquent la pénétration des premières expériences " d'intégration " dans le secteur coopératif, puis des tentatives dans le domaine de la viande porcine et bovine vers 1960-1961 ; ceci soit sous la forme proprement coopérative, soit en empruntant le statut des S.I.C.A. qui font ainsi leur première apparition dans la commercialisation des produits agricoles.

Les échecs subis au cours de ces premières expériences d'organisation des productions animales et les difficultés rencontrées ont mis en évidence les insuffisances des structures coopératives traditionnelles et la nécessité d'une refonte de la coopération bretonne à la lumière de certains succès.

(3) 1962-1972 : de l'affirmation du renouvellement coopératif à l'organisation de la production

La dernière décennie marque une profonde transformation des structures coopératives qui se réalise sous la double influence du mouvement " d'agriculture de groupe " (prolongement et consolidation de la phase technique et moderniste précédente, notamment sous l'influence de l'action dynamique du Centre National des Jeunes Agriculteurs des années 1962-1964) et du processus plus général " d'industrialisation " de l'agriculture, impulsé particulièrement par le levier des firmes agro-alimentaires. Parallèlement à la pénétration du progrès technique et à la phase moderniste au niveau de la production, on assiste en effet à une modification fondamentale d'échelle et d'attitude des partenaires de l'agriculture : ceux-ci sont désormais et de plus en plus, sourtout à partir de 1960, des firmes capitalistes, souvent extérieures à la région, et qui cherchent à coordonner la production agricole. Aussi la coopération est-elle acculée à se transformer et a se réorganiser en se fixant comme objectif la défense du " pouvoir économique " des producteurs. La phase récente 1962-1972 est dès lors marquée, sur le plan du développement coopératif, par deux faits d'apparence contradictoire :

— d'une part, une restructuration de la coopération agricole bretonne qui se manifeste extérieurement surtout par un mouvement de concentration et de coordination intercoopérative (ainsi la réalisation de l'union régionale UNICOPA à Morlaix, la Coopérative Agricole de Rennes, la Centrale Coopé-

http://rcin.org.pl

rative des Agriculteurs de Bretagne à Vannes, etc.), par une croissance interne à partir des unités existantes (diversification des productions prises en charge, notamment vers les produits animaux) et par une quasi-intégration des producteurs-coopérateurs (coordination coopérative et discipline de production accrues) ;

— d'autre part, l'apparition de groupements spécialisés là où précisément l'agriculture s'industrialise, c'est-à-dire dans les productions animales en expansion : l'aviculture, mais qui a été pour l'essentiel prise en main par des firmes privées ; essentiellement le secteur porcin, où de nombreux groupements se sont constitués vers les années 1964-1968 et dont certains ont atteint très rapidement une taille considérable ; accessoirement enfin le secteur les légumes et cultures forcées dans les zones spécialisées (la production de jeunes bovins, également en essor, est organisée surtout dans le cadre des grandes coopératives polyvalentes). Ces créations nombreuses sont également à mettre en relation avec la politique des " groupements de producteurs " mise en place par les pouvoirs publics à partir de 1962-1964 et qui vise à développer une organisation horizontale de la production à partir de groupements (coopératives, S.I.C.A., associations ou syndicats) répondant à certaines normes d'efficacité (disciplines de production, dimension économique, etc.). Ce courant " groupements de producteurs " correspond à une conception différente de l'organisation économique et sociale de l'agriculture, à une conception " horizontaliste " de l'organisation de la production et des rapports entre l'agriculture et les secteurs industriels et commerciaux (groupements d'organisation de la production et de négociation avec l'aval), tandis que les coopératives relèvent en principe d'une conception " verticaliste " plus ambitieuse qui les pousse à suivre les produits le plus loin possible et à devenir des pôles de développement de l'agriculture.

On en arrive ainsi aujourd'hui à deux types de coopératives aux préoccupations et aux problèmes fort différents :

— Les coopératives polyvalentes plus ou moins vastes et plus ou moins équipées quant à la transformation industrielle des produits et à leur commercialisation, préoccupées également d'action globale et de développement régional (ainsi la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne à Landerneau, UNICOPA à Morlaix, la Centrale Coopérative des Agriculteurs de Bretagne à Vannes — CECAB, la Coopérative Agricole La Noëlle d'Ancenis = CANA, la Coopérative Agricole de Rennes — C.A.R., pour ne citer que les plus importantes) ;

— Les coopératives spécialisées qui se limitent à l'organisation de la production et à la négociation de la vente, regroupent des producteurs spécialisés le plus souvent dynamiques est se placent dans le cadre d'une économie contractuelle (ainsi la COOPERL ou Coopérative des Eleveurs de la région de Lamballe dont l'ambition n'est pas de chercher la maîtrise de l'amont et de l'aval mais de faire jouer à plein la concurrence entre les acheteurs).

LES TRANSFORMATIONS RÉCENTES DE LA COOPÉRATION

Comment se manifestent concrètement dans l'agriculture bretonne les modifications qui ont affecté le mouvement coopératif depuis surtout une dizaine d'années, jusqu'à lui donner un nouveau visage ? On peut dégager assez nettement quelques transformations majeures.

Un renouvellement de la stratégie coopérative par la mise en place de l'intégration (ou de la coordination) coopérative : face à un environnement de plus en plus concentré, à la " coopérative boutique " tradionnelle prolongement de

http://rcin.org.pl

l'exploitation familiale se substitue une coopération nouvelle qui tend à jouer un rôle moteur en planifiant la production des ateliers de base, en devenant elle-même un centre de décision et non plus seulement un auxiliaire régulier ou occasionnel. On assiste ainsi à une modification des rapports entre coopérateurs et coopérative dans le sens d'un engagement plus poussé des adhérents, au passage de la coopérative d'usagers à la coopérative d'engagés, par le développement des contrats de production notamment. Cela dit, la participation économique des coopérateurs demeure extrêmement variable et la progression coopérative est essentiellement liée à la croissance d'une minorité : les producteurs spécialisés engagés par contrat d'apport.

Une progression remarquable du chiffre d'affaires : de 1957 à 1969, le chiffre d'affaires réalisé par les coopératives bretonnes est passé en francs constants, de l'indice 100 à l'indice 340-350 ; le volume de l'activité coopérative a donc été multiplié par environ 3,5 en l'espace d'une douzaine d'années. En francs courants, le chiffre d'affaires est passé de 320 millions de francs en 1957 à environ 2500 millions en 1972.

La pénétration dans le secteur des productions animales : cette croissance coopérative est imputable essentiellement aux productions animales : alors qu'en 1960, les coopératives étaient fondées essentiellement sur l'association engrais + céréales + pommes de terre, elles le sont actuellement de plus en plus sur le tryptique lait + viande + aliments du bétail. Les graphiques ci-joints illustrent cette prise en charge de productions nouvelles par le secteur coopératif : de 14 % du chiffre d'affaires en 1957 (produits laitiers compris), la part des productions animales dépasse depuis plusieurs années 50 % (Figure 2). Quelques exemples plus concrets : la part de la viande dans le chiffre d'affaires de la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne (Landerneau) est passée de 0,6 % en 1961 à plus de 20 % en 1970, celle du lait de 2,3 % à 20 % ; la collecte de lait par les coopératives a été multipliée par cinq de 1961 à 1971 (de 150 millions de litres à 750 millions) ; enfin l'accroissement du nombre de coopérateurs engagés dans une production contractuelle de porcs, volailles et oeufs illustre le même phénomène : en quatre ans, de 1965/66 à 1969/70, leur nombre a plus que doublé, passant de 3370 à plus de 7800 (la production porcine coopérative s'élève ainsi de 150 000 porcs en 1966 à près de 1 500 000 en 1972 !).

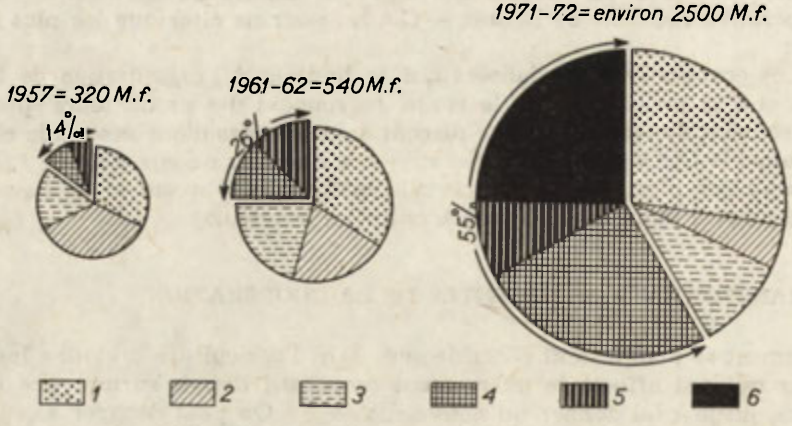


Fig. 2. Evolution du chiffre d'affaires de la coopération agricole en Bretagne de 1957 à 1971-1972 en Francs courants

1 — Approvisionnement; 2 — Céréales; 3 — Produits du sol; 4 — Produits laitiers; 5 — Aviculture; 6 — Viande porcine et bovine

http://rcin.org.pl

La concentration des coopératives et la recherche de la polyvalence : à l'isolement et à l'éparpillement des coopératives vers les années 1960 et antérieures (plus d'une centaine d'unités juridiques distinctes), a succédée une carte nettement simplifiée de la coopération, ceci à la suite de fusions, de la réalisation d'unions spécialisées ou non, de rapprochements divers (Fig. 3). Citons notamment la constitution de l'union UNICOPA en 1962/63 (20 coopératives) ; la réorganisation de la C.A.B. de Landerneau en 1963, groupe auparavant dispersé en cinq unités autonomes ; la réalisation d'unions spécialisées dans la branche laitière (Celtilait, S.I.C.A.-Even, etc.) ; une accélération du mouvement vers 1966/68, marquée par la constitution de la C.A.R. de Rennes (9 coopératives), de la CECAB de Vannes (6 coopératives + 3 autres associées), du groupe des Trois Provinces à Fougères, de l'Union Coopérative de l'Argoat à Guingamp, de la Coopérative du Centre-Bretagne à Loudéac, etc. ; enfin, le développement d'ententes et d'accords, sous la forme de groupements d'intérêt économique (G.I.E.) ou de S.I.C.A., ceci non seulement entre coopératives, mais aussi entre coopératives et firmes privées ; c'est le cas en particulier après 1970 dans la branche laitière en vue de la gestion du bassin laitier breton, après la phase d'occupation et d'affrontement de 1960 à 1970 (S.I.C.A. Ouest-Lait, G.I.E. Laitier Bretagne-Pays de la Loire qui regroupent les huit principales entreprises laitières, tant privées que coopératives, travaillant sur la Bretagne).

Une industrialisation croissante de l'appareil coopératif : l'augmentation du potentiel industriel du secteur coopératif durant la dernière décennie est très nette, tant en amont, qu'en aval des exploitations: si la collecte et la transformation du lait ont quintuplé, le tonnage d'aliments du bétail fabriqué par les coopératives a décuplé, passant de 48 000 tonnes en 1961 à près de 500 000 tonnes en 1972. Notons, outre l'apparition des centrales laitières et des tours de séchage du lait et le développement des usines d'aliments, la diversification des productions laitières (fromages, produits frais), la création de stations de surgélation de légumes (par la C.A.B. de Landerneau) et d'ateliers de déshydratation des fourrages (par UNICOPA), le développement des secteurs de la conserverie de légumes et de la salaison, etc. Reprenons l'exemple de la C.A.B. de Landerneau : en 1960, elle ne disposait pratiquement que de magasins d'approvisionnement, de silos de céréales et de centres de conditionnement de légumes et pommes de terre. Dix ans plus tard, elle dispose d'une centrale laitière pouvant traiter 400 000 litres de lait entier et 600 000 litres de lait écrémé, d'une usine de surgélation de légumes (4000 tonnes), de trois usines d'aliments du bétail, de participations dans des affaires privées locales des secteurs du lait et de la viande, etc. Cette industrialisation croissante ne doit cependant pas faire illusion : par rapport à la production totale agricole de la région et face aux grandes firmes agro-alimentaires, la capacité de transformation de la coopération demeure faible et souvent même dérisoire, en particulier lorsque l'on considère le stade des produits industriels élaborés.

Un rôle d'entraînement dans une perspective de développement régional : les coopératives ont joué et exercent actuellement un rôle considérable dans le développement de l'agriculture régionale. D'une action d'accompagnement des exploitations, elles passent de plus en plus à un rôle d'entraînement : développement des productions animales, initiatives et diffusion des innovations techniques (déshydratation, sélection porcine, plans d'ateliers de productions animales, cultures nouvelles, etc.), renforcement des équipements industriels d'amont et d'aval, créations d'emplois (la C.A.B. de Landerneau et UNICOPA emploient toutes deux environ 2000 salariés, la CANA d'Ancenis près de 1500). Elles ont joué également un rôle modérateur et régulateur au cours des crises

http://rcin.org.pl

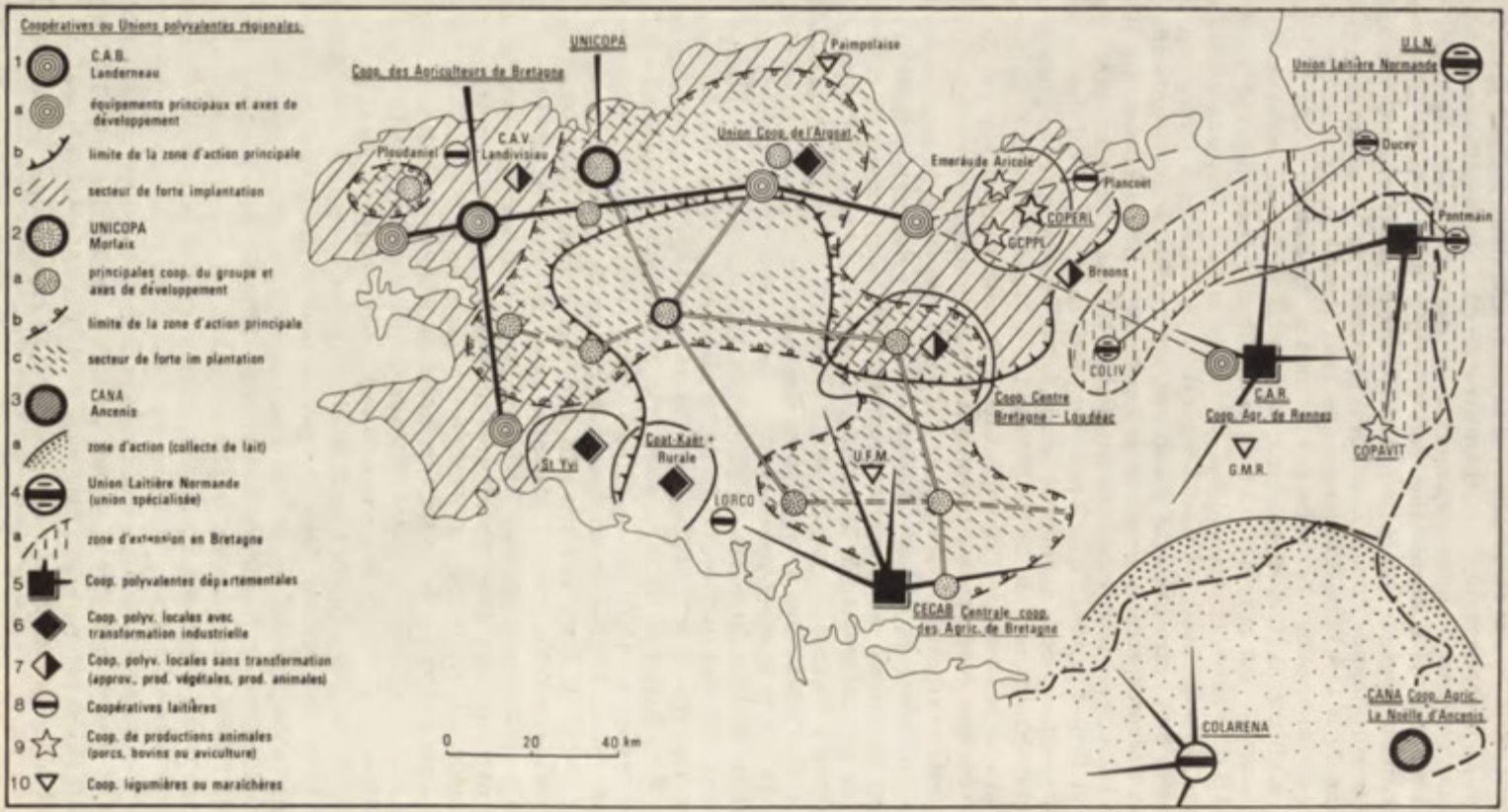


Fig. 3. Les principales coopératives ou groupes coopératifs en Bretagne et leurs zones d'action en 1972

http://rcin.org.pl

qui ont affecté l'agriculture bretonne, en reprenant à leur compte des activités abandonnées par des firmes capitalistes ou en difficulté (aviculture, légumes de conserve dans le secteur de Rosporden et de Pont-Aven). Entreprises enracinées dans la région, elles tendent à s'identifier au développement régional et représentent la capacité d'organisation et de résistance de l'agriculture bretonne face au double processus de transfert des productions et des outils de production des régions périphériques vers les régions plus aptes au profit.

Structure de défense à ses débuts, la coopération devient-elle une structure d'intégration des produits animaux au mode de production dominant ? La coopération agricole en Bretagne a connu une transformation très profonde depuis l'ère des pionniers. Aux coopératives traditionnelles, prolongements de l'exploitation familiale artisanale de la première moitié du siècle, ont succédé des coopératives modernes ou renouvelées dont la fonction motrice et coordinatrice ne cesse de se renforcer auprès des exploitants modernistes. Depuis 1960 en particulier, l'évolution des coopératives traduit un dynamisme remarquable tant sur le plan économique (progression du chiffre d'affaires, contrôle des productions animales), que sur le plan de l'adaptation des structures (regroupements, industrialisation). Le taux de croissance coopérative est actuellement de l'ordre de 20 à 25 % par an. Des productions végétales traditionnelles, l'action coopérative s'est étendue progressivement aux productions clés de l'agriculture bretonne. Ainsi le dynamisme coopératif rejoint le dynamisme général dont a fait preuve l'agriculture bretonne au niveau de l'intensification des productions comme au niveau de l'organisation générale des producteurs.

Mais paradoxalement, au moment même où les coopératives sont en plein développement économique et semblent prospérer, il apparaît également qu'elles n'ont jamais été aussi fragiles sur le plan économique et contestées sur le plan social et politique.

En effet, si l'on peut parler de réussite apparente des coopératives il n'en demeure pas moins que le secteur coopératif est largement dominé par les firmes privées. Bien plus, depuis quelques années, les coopératives sont contestées par ceux-là mêmes qui les ont appuyées le plus fermement au moment de leur rénovation. C'est qu'en effet l'industrialisation de l'agriculture, largement prise en charge par les coopératives, ne se réalise qu'au profit d'une minorité, tandis que l'écart se creuse au sein de l'agriculture entre novateurs-entrepreneurs et " les autres ", c'est-à-dire la majorité réduite à un rôle de façonniers ou d'auxiliaires provisoires auprès des firmes agroalimentaires. En outre, à mesure que la compétition de l'efficacité se fait plus sévère entre les firmes, la notion d'entreprise l'emporte sur l'idée coopérative et on assiste à une dilution progressive des principes coopératifs et à une réduction des différences de comportement entre coopératives et firmes capitalistes (sélection progressive des adhérents sur des critères de dimension économique, primes à la quantité pour les gros livreurs de lait, tendance à remettre en cause le principe un homme = une voix, etc.). La coopération " chargée d'aspirations humanistes " devient de plus en plus un mythe et fait place à une coopération réaliste, sans illusion, souvent sans originalité et sans " âme ". Les coopératives, entreprises économiques, sont progressivement absorbées, bon gré mal gré, par le système dominant, soit par le biais des assouplissements au statut coopératif, soit par les accords et prises de participation avec des firmes privées, soit tout simplement parce qu'elles ne peuvent que " s'aligner " et respecter les règles du jeu de la compétitivité. Contentons-nous de citer ici deux déclarations émanant de responsables coopératifs : " La coopération non seulement ne peut pas être le rassemblement des laissés pour compte, mais ne peut être au contraire que

http://rcin.org.pl

celui d'une élite" (rapport du conseil d'administration d'UNICOPA, avril 1970) ; et cette autre : "La coopérative est un outil de travail pour ceux qui auront réussi à devenir compétitifs. C'est aux besoins des chefs d'entreprise que la coopérative se doit de répondre" (C.A.B. de Landerneau).

La coopération agricole est bien à un tournant de son histoire : après avoir connu une phase de renouvellement économique assez brillant, elle se heurte à ses limites et à ses contradictions et aborde une phase de politique dont il est difficile de prévoir le déroulement. On peut certes affirmer sans risque que la décennie qui vient verra de profondes transformations dans la coopération agricole en Bretagne comme dans l'ensemble de l'agriculture bretonne. Quant au reste, ou bien les coopératives, renouant avec un syndicalisme combatif, affirmeront leur volonté de promouvoir un développement véritable de l'agriculture et des producteurs bretons, ou bien elles seront de simples outils au service d'une minorité de privilégiés et un rouage parmi d'autres de la politique agricole des pouvoirs publics.

Université de Haute Bretagne, Rennes

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

RÉGIONS AGRICOLES ET MODERNISATION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

JACQUELINE BONNAMOUR

Les mutations de l'agriculture française depuis la dernière guerre exigeraient d'amples développements pour être évoquées convenablement. Nous tentons de le faire par ailleurs [3] ; nous n'évoquerons ici qu'un aspect de ces transformations: l'évolution des " régions agricoles " telles que les ont décrites un grand nombre d'ouvrages géographiques ou agronomiques. Ces petites divisions de l'espace créées pour servir de base à la collecte des données agricoles conviennent-elles encore pour étudier les modernisations de la production agricole ? Celles-ci se décident et s'accomplissent au niveau de chaque exploitation ; elles semblent se disperser dans l'espace de façon irrationnelle alors que se multiplient les relations inter-régionales entre les entreprises. Quelle méthode adopter pour décrire ce courant de progrès qui affecte l'ensemble de l'agriculture française à des degrés variables selon les secteurs géographiques et selon les exploitations ? Il nous a semblé utile de présenter un historique des idées et des attitudes de recherches sur les régions agricoles, pour exposer convenablement le programme de travail que nous nous sommes assignés lorsque nous disposerons des résultats complets du recensement agricole de 1970.

DU " PAYS " À LA RÉGION AGRICOLE

Pour décrire la production végétale et animale, géographes ou agronomes ont toujours utilisé des cadres spatiaux plus ou moins précis que les besoins administratifs dans un premier temps, puis les exigences scientifiques ont eu besoin de définir d'une façon plus systématique.

On parlait naguère de " régions naturelles " pour désigner des secteurs caractérisés par une vocation agricole particulière ou une aptitude à la polyvalence des productions liée à la valeur des terres. Ces milieux naturels mis en valeur par des collectivités héritières d'une longue civilisation agraire s'orientaient vers des systèmes d'exploitation plus ou moins voisins ; modelés par des siècles d'occupation humaine, ils offraient des paysages particuliers et la France s'est couverte de la sorte d'un grand nombre de " pays " dont on savait bien que les limites historiques ne correspondaient pas exactement avec des limites géographiques [9] ; toutefois les différences n'étaient point soulignées dans les descriptions. Ces espaces aux contours imprécis restaient d'une manière assez floue dans l'esprit des auteurs aux marges de l'unité naturelle, du pays historique et du secteur économique ; ils servaient de cadre aux descriptions de naguère qui essayaient de décrire les équilibres durables hérités d'un long

http://rcin.org.pl

passé de maîtrise de l'espace, dans un cadre physique donné. On évoquait les grands champs découverts de la plaine de Beauce vouée aux céréales et aux moutons, la mosaïque de la polyculture toulousaine sur les collines de molasse, les vignes des buttes de la Limagne au contact de la montagne et de la plaine, les remues le long des grands versants alpins.

La collecte des données statistiques modernes ne pouvait se satisfaire de ces cadres imprécis et la question des régions agricoles a été posée par les agronomes et les statisticiens ; les premiers, ils ont eu besoin de découper le territoire de façon fine pour donner une image systématique de l'ensemble de la France et regrouper convenablement les données des recensements agricoles. Les textes administratifs qui définissent les instructions données aux responsables départementaux pour le découpage datent de la dernière guerre. Il est intéressant de les analyser ; même à ce moment charnière entre les descriptions qualitatives du passé et la collecte systématique de données quantitatives, il plane une certaine incertitude qui ne peut surprendre si on la replace dans son contexte historique. Les textes officiels soulignent " qu'il est apparu utile de délimiter des régions agricoles — qu'il ne faut pas confondre ni avec les régions géographiques, ni avec les régions naturelles-aussi homogènes que possible ". Après avoir choisi un canton type par région, sans que cette dernière soit qualifiée, on entend par région agricole, un " ensemble d'exploitations pratiquant sensiblement les mêmes systèmes de culture et les mêmes élevages ". L'accent essentiel est donc mis sur l'unité de l'orientation de la production, ce qui est logique ; toutefois les agronomes statisticiens ont une trop grande expérience de terrain pour ne pas avoir conscience de la grande hétérogénéité de détail ; ils parlent alors d'un " ensemble caractérisé par des vocations dominantes " sans que les systèmes de culture et d'élevage soient les mêmes partout. Et " pour délimiter les régions, les directeurs ont le plus souvent adopté le critère de vocation dominante lié à un ensemble de conditions naturelles, associé à celui de débouché, lié aux conditions économiques et sociales (influencées notamment par la proximité de centres urbains) qui impriment une certaine orientation à la production " [1]. Les impératifs administratifs ont exigé qu'une même commune ne soit pas partagée entre deux régions agricoles, que les limites départementales soient respectées même si on reconnaît l'existence de régions inter-départementales. Ainsi on a obtenu un découpage de la France en 567 régions agricoles sans tenir compte des limites départementales, en 710 régions agricoles dans le cas contraire.

La position mérite d'être analysée bien qu'elle n'ait jamais été explicitée en dehors de ces instructions qui correspondent à des besoins administratifs ; elle exprime un courant d'idées et d'attitudes dont le besoin d'analyse et de justification n'est pas alors ressenti. Pour employer un langage proposé récemment [1], la petite région agricole ainsi définie se présente comme une zone de relative homogénéité du point de vue de l'orientation de la production, secondairement de ceux du milieu naturel et des débouchés. On admet dès le départ une grande hétérogénéité des structures puisqu'à l'intérieur de chaque région, on définit des exploitations très petites, petites, moyennes, grandes et très grandes en fonction de la main-d'oeuvre employée sur l'exploitation [2]. Ce qui nous gêne aujourd'hui, c'est l'absence de toute précision sur les partis pris. " La notion d'homogénéité est relative à la dimension de l'espace considéré, à la complexité du milieu et au degré de précision qu'on veut atteindre " [1].

[1] Les textes sont assez bien résumés dans la présentation des résultats du Recensement agricole de 1955. Cf. [17], p. 11-12.

[2] Cf. La structure des exploitations agricoles en France. P.U.F., Paris 1949, p. 13.

http://rcin.org.pl

Or l'homogénéité n'a été définie pour la région agricole à aucun de ces points de vue. On a admis empiriquement que la dimension des unités de base était dictée par les conditions naturelles qu'on s'est contenté de percevoir sans les définir par aucune variable. S'agit-il de la valeur des pentes, de la fréquence des gels, de la profondeur des limons ? Les caractéristiques retenues varient évidemment d'un secteur à l'autre mais aucun inventaire n'en a été dressé et les limites ont été tracées d'après la connaissance empirique des utilisateurs. Les dominantes des systèmes de culture et d'élevage n'ont été défi-

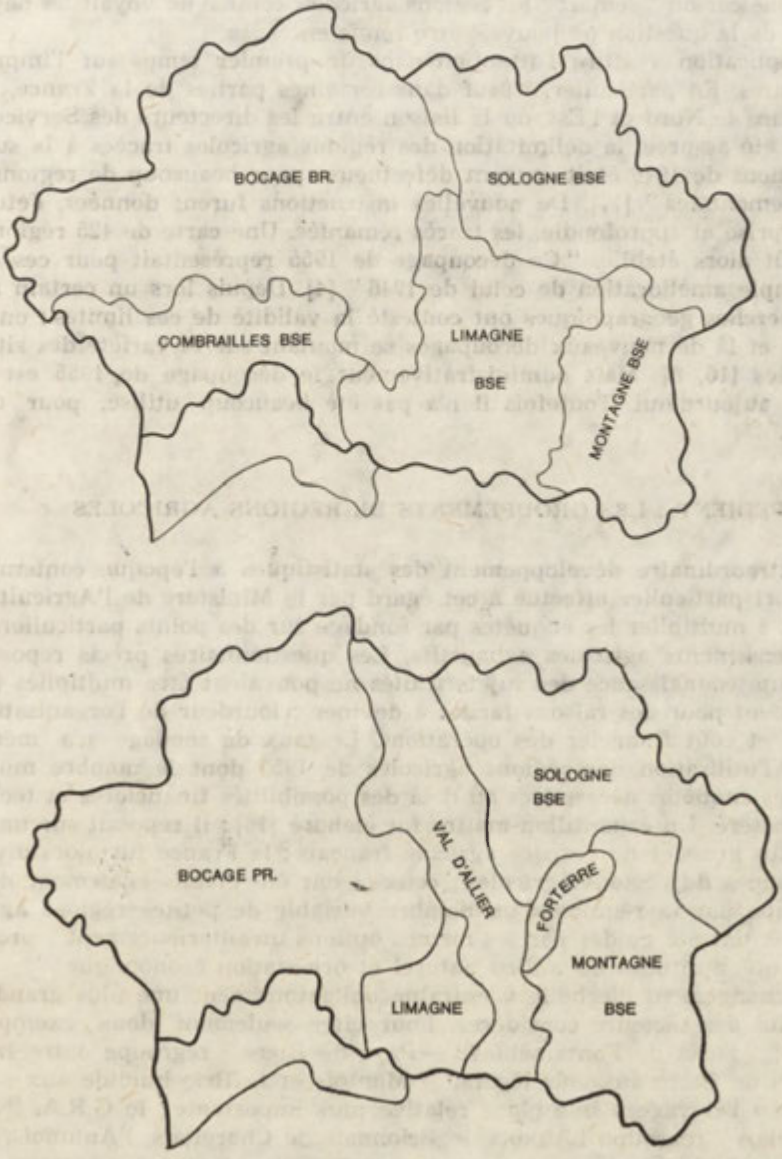


Fig. 1. Exemple des changements de limites de petites régions agricoles dans le département de l'Allier entre 1946 et 1955

http://rcin.org.pl

nies par aucun seuil ; on s'attachait alors essentiellement aux modes d'utilisation du sol et aux systèmes d'élevage, on ne trouve nulle part l'expression d'un pourcentage de superficie agricole consacré aux cultures considérées dominantes, d'un pourcentage du nombre d'exploitations pratiquant tel élevage considéré caractéristique pour la région. Le niveau de précision que l'on pouvait escompter des études ne pouvait être davantage défini à l'époque de la mise en place d'un nouvel appareil de statistiques et d'études dont on n'imaginait pas alors le développement ultérieur. Les ambiguïtés et les approximations de la position ou bien n'ont pas été ressenties ou bien n'ont point alors gêné car on " sentait " les régions agricoles comme on voyait les paysages ; le fond de la question ne pouvait être remis en cause.

L'application a attiré l'attention dans un premier temps sur l'imprécision des limites. En particulier, " sauf dans certaines parties de la France, notamment dans le Nord et l'Est, où la liaison entre les directeurs des Services agricoles a été assurée, la délimitation des régions agricoles tracées à la suite des instructions de 1946 était souvent défectueuse pour beaucoup de régions inter-départementales " [17]. De nouvelles instructions furent données, l'étude des pays reprise et approfondie, les tracés remaniés. Une carte de 425 régions agricoles fût alors établie. " Ce découpage de 1955 représentait pour ces auteurs une simple amélioration de celui de 1946 " [4]. Depuis lors un certain nombre de recherches géographiques ont contesté la validité de ces limites ; on a proposé çà et là de nouveaux découpages se moulant sur la variété des situations observées [10, 8]. Mais administrativement le découpage de 1955 est encore valable aujourd'hui. Toutefois il n'a pas été beaucoup utilisé, pour d'autres raisons.

UN EXPÉDIENT : LES GROUPEMENTS DE RÉGIONS AGRICOLES

L'extraordinaire développement des statistiques à l'époque contemporaine et l'effort particulier effectué à cet égard par le Ministère de l'Agriculture ont conduit à multiplier les enquêtes par sondage sur des points particuliers, entre les recensements agricoles exhaustifs. Les questionnaires précis reposant sur une haute connaissance des sujets traités ne pouvaient être multipliés inconsidéremment pour des raisons faciles à deviner : lourdeur de l'organisation matérielle et coût financier des opérations. Le taux de sondage n'a même pas permis l'utilisation des régions agricoles de 1955 dont le nombre multipliait celui des enquêtes nécessaires au delà des possibilités financières et techniques du Ministère. Un échantillon-maître fut élaboré [16] ; il reposait sur un découpage plus grossier de l'espace agricole français ; la France fut alors divisée en 177 groupes de régions agricoles ; ceux-ci ont été établis également de façon empirique par la réunion d'un nombre variable de petites régions agricoles ; les choix ont été guidés par les mêmes options qu'antérieurement : production dominante, aptitudes du milieu naturel et orientation économique.

Le changement d'échelle a entraîné obligatoirement une plus grande hétérogénéité des secteurs considérés. Pour citer seulement deux exemples ; le G.R.A.[3] " Forêt de Fontainebleau — Pays de Bière " regroupe outre la plaine du pays de Bière aux sols légers, le Montois et la Brie humide aux sols plus lourds où l'élevage a une place relative plus importante ; le G.R.A. " Auxois-Charollais " regroupe l'Auxois, le Brionnais, le Charollais, l'Autunois, la Terre-Plaine, la Plaine Roannaise ; toutes ces petites régions se caractérisent par

[3] Groupe de régions agricoles.

http://rcin.org.pl

l'élevage pour la viande, mais la culture y occupe une place relative très variable et les circuits de la viande y sont organisés tout-à-fait différemment [4]. Tous les services et tous les utilisateurs ont eu conscience de ces imperfections et ont subi le nouveau découpage comme une nécessité imposée par les circonstances.

Il a eu le mérite d'orienter les esprits sur la question fondamentale de l'hétérogénéité des cellules de base du découpage ; antérieurement, les géographes acceptaient volontiers les multiples nuances des petites régions agricoles ; certains agronomes parlaient volontiers de régions homogènes [15]. L'outil trop grossier imposé pour des raisons pratiques a permis de poser la question fondamentale de la définition des régions agricoles. Bien que les possibilités techniques actuelles de l'Informatique nous promettent une publication des résultats du recensement 1970 par petites régions agricoles, une remise en cause du découpage est proposée ; la notion même de région agricole est discutée par ailleurs.

LES POSITIONS ACTUELLES

Deux courants d'idées se dessinent actuellement : la nécessité de définir de nouvelles circonscriptions compte tenu de l'évolution de l'agriculture et des progrès scientifiques de la recherche ; l'interrogation quant à l'existence de régions agricoles. Le premier est plutôt le fait de l'administration, le second s'observe plus spécialement dans les milieux géographiques.

Une plus grande connaissance des cellules de production jointe aux possibilités de l'informatique devrait permettre de définir des régions agricoles par la fréquence de certains types d'exploitation établis de facon méthodique. La démarche effectuée pour l'agriculture polonaise par le Professeur Kostrowicki [13], a été parallèlement conduite par certaines recherches françaises sans avoir encore abouti complètement. Dans la région de Haute Normandie, c'est le but que s'est assigné Y. Guermond [11] : en partant d'une analyse factorielle d'un échantillon d'exploitations, il a obtenu une typologie des cellules de production ; il devient alors possible de caractériser chaque commune par le nombre de cas des différents types qui s'y trouvent représentées ; en utilisant la cartographie automatique on peut obtenir l'image de la répartition géographique on pourra alors tracer des limites valables de région agricole [5]. Au niveau de la France entière, Lenco a établi une typologie de l'ensemble des exploitations françaises par analyse des correspondances principales. Il a pu définir une quinzaine de types d'exploitations [6]. Touts les exploitations françaises pourraient être ainsi classées de 1 à 15 ; on pourrait obtenir par ordinateur la fréquence des divers cas rencontrés dans chaque commune. L'emploi de la cartographie automatique pour les 36 000 communes de France poserait un problème plus aigu que pour une seule région agricole. La question pourait être tournée par des caractéristiques de contiguité des communes jointives.

Alors que ces travaux se poursuivent la question de l'existence même des régions agricoles est posée par certains. En particulier les géographes sont frappés par la dispersion des expériences individuelles en matière de modernisation et l'importance des relations interrégionales entre les entreprises. Au col-

[4] On trouve un tableau de correspondance entre les petites régions agricoles de 1955 et les groupements de regions agricoles de 1963, in: *Enquête* [7].

[5] Guermond, Y., Carte à paraître dans le Cahier n° 2 du Laboratoire Associé de Géographie Humaine.

[6] Lenco, M., note interne à paraître ultérieurement.

http://rcin.org.pl

loque de Strasbourg [6], E. Juillard examinant les possibilités que donnent à chaque agriculteur les techniques modernes pose la question : y-a-t-il encore des régions agricoles véritables ou une série d'exploitations agricoles dans des secteurs agricoles ? C'est également sur la diversité des expériences individuelles qu'insiste R. Livet dès la rencontre de 1970 et dans le cadre de ce colloque franco-polonais [7]. Il est évident que toutes les études conduites à grande échelle font prendre conscience à l'heure actuelle de la très grande hétérogénéité spatiale du dynamisme agricole : dans une même commune on observe des exploitations différentes non seulement par la dimension, le nombre des travailleurs, l'importance des investissements, mais encore dans certaines régions par les orientations de la production animale ou végétale, les flux économiques. Ainsi dans une commune du Morvan, Domecy/sure, on trouve des exploitations qui se dirigent soit sur la viande, soit vers le lait pour les bovins, soit vers l'élevage des chèvres ; dans ce pays considéré comme une région d'élevage, on trouve jusqu'à 30 % de la S.A.U. de certaines exploitations consacrées à des cultures végétales pour la vente, selon le choix des productions, les flux économiques se dirigent vers Avallon, vers Auxerre ou vers le Nivernais. Le problème de l'existence des Régions agricoles lié à celui de la diffusion des progrès techniques et à la possible réponse des agriculteurs selon leur tempérament et possibilités financières est posé.

Cependant se multiplient les liens interrégionaux. Nous avions évoqué cet aspect nouveau lors du colloque de l'Association des Géographes Français [2], les difficultés techniques de l'étude ne nous ont pas permis de progresser tellement sur ce point ; pourtant les observations au fil des enquêtes nous persuadent de la prise grandissante du phénomène que G. Macé a pu cerner dans le département de la Mayenne [14]. Il y a un grand nombre de situations possibles de la simple exploitation dynamique à la chaîne de sociétés qui de proche en proche s'étend sur toute la France : l'exploitation éclatée dans l'espace peut présenter une unité de mise en valeur avec assolement unique, même cheptel et transfert de machines ; l'exploitation éclatée peut garder l'unité de gestion mais les différents noyaux ne partagent qu'une partie du matériel ; on peut se trouver devant des cas caractérisés de cumuls, de cumuls camouflés par le biais des sociétés civiles ; enfin il existe de véritables chaînes capitalistes avec participation aux parts.

Que deviennent alors les régions agricoles définies empiriquement il y a plusieurs lustres, inégalement et irrégulièrement touchées par le progrès agricole, démantelées par un réseau de relations interrégionales d'entreprise à entreprise qui peut prendre rapidement un caractère international dans le cadre du marché commun ?

UNE POSSIBLE ATTITUDE DE RECHERCHE

La mobilité des phénomènes observés, la dispersion des faits de modernisation déconcertent tout autant que les progrès de la recherche et les possibilités théoriques infinies ouvertes par l'Informatique. On serait tenté de renoncer à cerner une réalité spatiale qui se modifie sans cesse en modifiant ses limites et à chercher dans d'autres directions. Néanmoins une attitude réaliste nous semble encore possible à condition de bien discerner que plusieurs questions sont enchevêtrées.

Des cadres régionaux sont aussi nécessaires pour l'action que pour la re-

[7] Livet, R., Quelques aspects de la modernisation agricole dans le Sud-Est (voir p. 343-349 dans ce volume).

http://rcin.org.pl

cherche, particulièrement dans un pays comme la France qui compte 1 587 600 exploitations agricoles [18]. Il est inconcevable d'imaginer une mise à jour permanente d'un nombre suffisant de données sur chaque exploitation et obligatoire de se contenter de généralisations qu'on peut concevoir à des échelles et à des degrés de précision différents selon les buts que l'on poursuit.

L'action exige des périmètres bien définis, même si la valeur scientifique de leurs limites est contestable. On peut envisager presque autant de découpages que d'opérations ; les différentes décisions agricoles n'exigent pas obligatoirement un cadre unique ; les variables agricoles dépendent de facteurs si divers que chacune d'entre elles peut exiger une division opérationnelle particulière. Nous avons montré que l'évolution des structures agricoles semblait s'effectuer par grands secteurs [4]. Ceux-ci diffèrent par exemple des zones d'influence des coopératives qu'évoque J. P. Peyon[8] ; la politique de rénovation rurale plus globale ou celle du reboisement plus spécifique peuvent être envisagées dans des limites complètement différentes. Malgré l'interférence évidente de toutes les mesures entre elles et avec les différents éléments agricoles, il n'est pas absurde de multiplier les secteurs d'application.

Toutes les études sur l'agriculture se heurtent comme l'a vigoureusement souligné le Professeur Kostrowicki [12] à l'ambiguïté de la définition de types agricoles dans des cadres spatiaux. Type d'agriculture et région agricole sont deux notions d'essence différente ; on ne saurait les confondre, mais il faut bien observer un espace particulier pour juger des types d'agriculture que l'on y rencontre ; toutes les approches sont en grande partie prisonnières et dépendantes de la cellule de base choisie pour l'observation. La région agricole est un cadre auquel on est obligé de se plier pour conduire des approches à plus petite échelle ; nous avons eu conscience de la relativité de cette assiette en établissant la typologie régionale des systèmes d'exploitations [5], mais il faut admettre l'impossible perfection et tenter malgré tout de faire progresser la connaissance. La région agricole peut servir de base à des plans de sondage pour des enquêtes destinées par exemple à éclairer une question à l'échelle nationale comme le font fréquemment les services statistiques du Ministère.

Pour l'action comme pour la recherche, la région agricole cesserait d'être cette entité susceptible d'être définie pour elle-même ; elle ne deviendrait qu'un instrument nécessaire et perpétuellement *critiquable,* susceptible d'être redéfini au fur et à mesure des besoins et de l'évolution.

Il se peut qu'il en soit ainsi. Mais nous voudrions être mieux assurés de la non-permanence des régions agricoles et de l'existence de nouvelles. A dire vrai, on condamne les régions agricoles avec un empirisme égal à celui qui a présidé à leur naissance. Lors de leur établissement, on se référait à une connaissance pragmatique, qui malgré tout avait sa valeur. Pour les condamner, on se contente d'impressions fugaces, l'attitude n'est pas plus scientifique. Une étude systématique de l'homogénéité relative des anciens cadres et de leur devenir nous paraît indispensable.

Celle-ci peut se concevoir de différentes manières : on peut chercher dans les cadres hérités du passé à définir à des dates différentes le degré d'homogénéité d'un certain nombre de variables selon les sources statistiques dont on dispose ou les connaissances que l'on peut collecter sur l'espace considéré : en acceptant la définition retenue pour la région agricole, on peut établir une liste de critères sur l'orientation de la production, l'intégration économique, les conditions naturelles, des structures et définir pour chacun d'entre eux des seuils de dominante. La comparaison est ensuite affaire de calculs qui peuvent

[8] Peyon, J. P., La coopération agricole en France (voir p. 271-284 dans ce volume).

http://rcin.org.pl

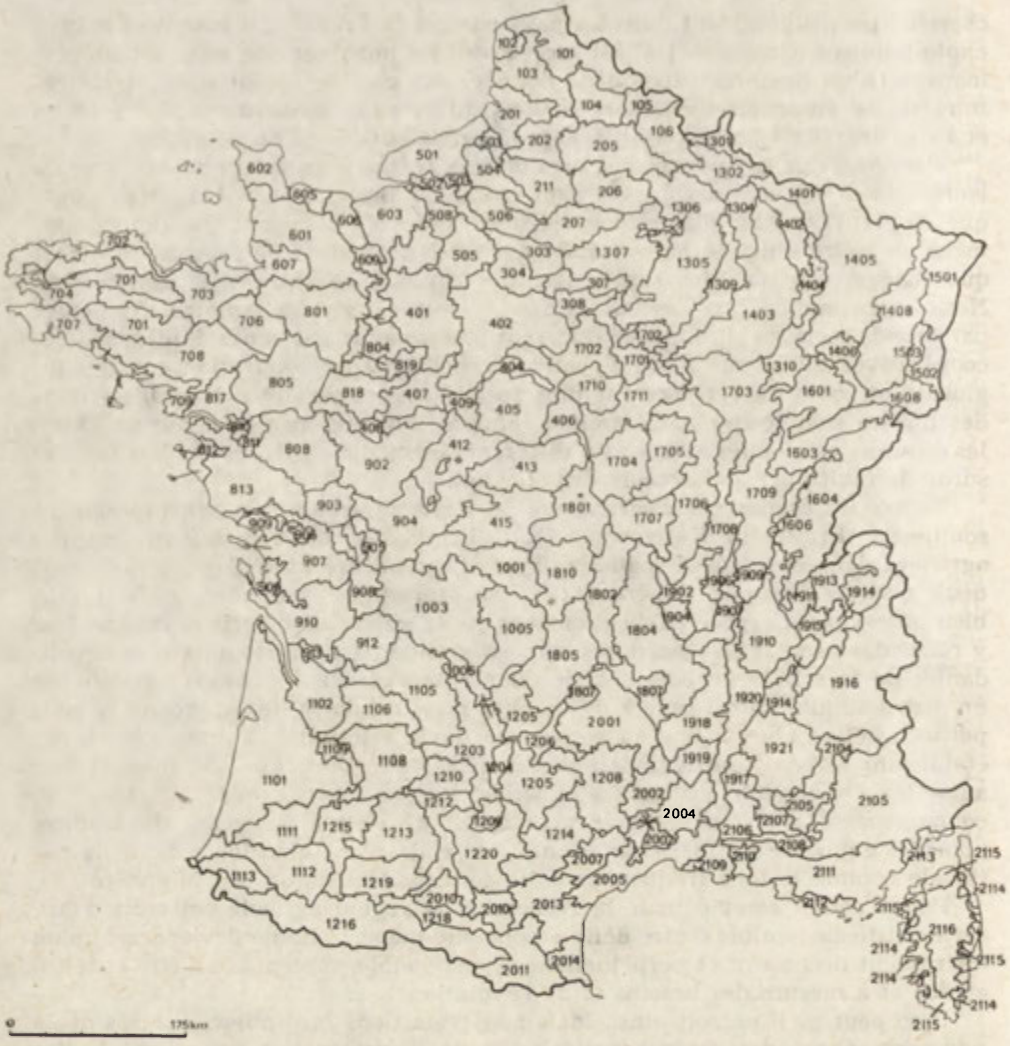


Fig. 2. Les groupes de régions agricoles en France par régions de programme

NORD

101 Flandres
102 Boulonnais
103 Haut-Artois
104 Cambrésis-Artois
105 Hainaut
106 Thiérache

PICARDIE

201 Région d'Abbeville
202 Plateau Picard Nord
205 Santerre
206 Soissonnais
207 Valois
211 Plateau Picard-Sud

RÉGION PARISIENNE

303 Ceinture de Paris
304 Plaine de Versailles
307 Brie Française
308 Forêt de Fontainebleau

CENTRE

401 Perche
402 Beauce Gâtinais
404 Val de Loire Orléans
405 Sologne
406 Sancerrois
407 Gâtine Tourangelle
408 Val de Loire Tours
409 Blésois

http://rcin.org.pl

412 Boischaut Nord
413 Champagne Berrichonne
415 Boischaut Sud

HAUTE-NORMANDIE

501 Pays de Caux
502 Vallée de la Seine
503 Péribray
504 Pays de Bray
505 Plateau d'Evreux
506 Vexin
508 Plateau de Neubourg

BASSE-NORMANDIE

601 Bocage Ornais
602 Cotentin
603 Pays d'Auge Lieuvin
605 Bessin
606 Plaine de Caen et Falaise
607 Bocage Avranchin
608 Pays d'Ouche
609 Plaines Alençon et Argentan

BRETAGNE

701 Monts Bretons
702 Armor Nord
703 Arcoat Nord
704 Bassin de Chateaulin
706 Bassin de Rennes
707 Armor Sud
708 Région de Redon
709 Vannetais

PAYS DE LA LOIRE

801 Bassin de Laval
804 Vallée de la Sarthe
805 Bocage Angevin
808 Bocage Choletais
810 Nantais
811 Sèvre et Maine
812 Marais Breton
813 Bocage Vendéen
817 Estuaire de la Loire
188 Beaugeois
819 Plateau Calaisien

POITOU-CHARENTES

902 Indre et Thouet
903 Gâtine
904 Brandes et Brenne
905 Terres Rouges
906 Marais Poitou
907 Saintonge Agricole
908 Angoumois
909 Marais Desséché
910 Cognaçais
912 Ribéraçois
913 Saintonge Boisée

LIMOUSIN

1001 Marche
1003 Haut Limousin
1005 Plateau de Millevaches
1006 Limargue

AQUITAINE

1101 Landes
1102 Bordelais
1105 Périgord
1106 Bergeraçois
1108 Agenais
1109 Bazadais
1111 Chalosse
1112 Coteaux de Béarn
1113 Coteaux Basques

MIDI-PYRÉNÉES

1203 Causses Ouest
1204 Rouergue
1205 Ségala Châtaigne
1206 Vallée du Lot
1208 Causses Est
1209 Gaillaçois
1210 Quercy Blanc
1212 Vallée et Terrasses Garonne
1213 Coteaux Ouest Garonne
1214 Montagne Noire
1215 Armagnac
1216 Région Pyrénées Ouest
1218 Région Sous-Pyrénéenne
1219 Astarac
1220 Coteaux Est de la Garonne

CHAMPAGNE

1301 Ardennes
1302 Crêtes Prêardennaises
1304 Argonne
1305 Champagne Crayeuse
1306 Vignoble Champenois
1307 Brie Tardenois
1309 Champagne Humide
1310 Bassigny

LORRAINE

1401 Pays Haut Lorrain
1402 Woëvre
1403 Barrois
1404 La Haye
1405 Plateau Lorrain
1406 Vôge
1408 Montagne Vosgienne

http://rcin.org.pl

ALSACE
1501 Ried Plaine du Rhin
1502 Hardt Plaine du Rhin
1503 Collines Sous-Vosgiennes

FRANCHE-COMTE
1601 Plateau Haute Saône
1603 Plaines Doubs Ognon
1604 Massif Jura
1606 Vignoble Jura
1608 Sundgau

BOURGOGNE
1701 Vallée d'Yonne
1702 Pays d'Othe Gâtinais
1703 Plateau Langrois Montagne
1704 Nivernais
1705 Morvan
1706 Charollais Auxois
1707 Sologne Bourbonnaise
1708 Bourgogne Viticole
1709 Bresse
1710 Puisaye
1711 Plateau de Bourgogne

AUVERGNE
1801 Bocage Bourbonnais
1802 Plaines d'Auvergne
1804 Livradois
1805 Monts d'Auvergne
1807 Velay Planèze
1810 Combraille

RHÔNE-ALPES
1902 Monts du Lyonnais
1904 Plaine de Forez
1906 Vallée de la Saône
1907 Plateaux du Lyonnais
1909 Dombes
1910 Bas Dauphiné
1911 Bugey
1913 Plateau Alpes Nord
1914 Préalpes Nord
1915 Grésivaudan
1916 Grandes Alpes
1917 Tricastin
1918 Haut-Vivarais
1919 Bas-Vivarais
1920 Vallée du Rhône
1921 Baronnies Serrois

LANGUEDOC-ROUSSILLON
2001 Margeride Aubrac
2002 Cevennes
2004 Garrigues
2005 Plaine Viticole
2007 Soubergues
2010 Razès Volvestre
2011 Région Pyrénéenne
2013 Corbières
2014 Plaines du Roussillon

PROVENCE-CÔTE D'AZUR
2104 Région de Gap
2105 Montagne de Haute Provence
2106 Comtat
2107 Ventoux Lubéron
2108 Basse Vallé de la Durance
2109 Camargue
2110 Crau
2111 Plans Provence
2112 Littoral de Provence
2113 Littoral Niçois
2114 Littoral Corse
2115 Coteaux Corses
2116 Monts Corses

permettre de juger de la permanence ou de la non-permanence des cadres considérés.

On peut aller plus loin en considérant les régions agricoles comme des séries d'exploitations. Une bonne typologie des exploitations agricoles peut permettre de juger dans un même espace la situation à deux dates différentes ; cette nouvelle démarche permet alors de répondre à la question suggérée par l'observation d'expériences isolées qui semblent rompre l'ancien équilibre régional ; mais les observateurs ne considèrent-ils pas celui-ci avec un recul voilant les disparités du passé alors que les études d'hier en décrivent volontiers la diversité ?

Plus satisfaisante dans la mesure où elle respecte l'autonomie des exploitations et la juxtaposition des mécanismes de production, cette seconde démarche ne participe pas moins du même défaut fondamental que la première, l'une et l'autre traiterait de la région agricole comme d'une somme : somme de critères pour la première, somme d'exploitations pour la seconde. Il nous

http://rcin.org.pl

semble que même s'ils sont plus ou moins durables, les découpages régionaux correspondent à des équilibres entre les differents mécanismes qui les font naître : équilibre entre le milieu naturel, les conditions économiques et les systèmes d'exploitation que reconnaissait implicitement et intuitivement le découpage de 1955. Définir les régions par la fréquence de certains types risque de faire oublier les interférences internes susceptibles d'en expliquer la répartition si l'étude se borne à cette constatation, et au tracé de nouvelles limites liées à la relativité d'un calcul, à la situation d'un moment. C'est pourquoi nous pensons indispensable d'utiliser les cadres reposant sur l'expérience du passé pour nous contraindre à répondre systématiquement à deux questions simples : ainsi limités, à quel degré d'homogénéité correspondaient-ils ? Celui-ci s'est-il accusé depuis 1955 ou les anciennes limites disparaissent-elles au bénéfice de nouvelles imposées par la répartition actuelle de cellules devenues plus ou moins homogènes ? Nous avons déjà dit combien la fréquence d'expériences dispersées nous semblait symptomatique de milieux différents : zones péri-urbaines sollicitant les recherches les plus diverses, campagnes profondes ou hautes montagnes permettant selon l'expression d'A. Fel le pointillisme de la mise en valeur, plateaux limoneux favorisant un certain équilibre agricole.

*
* *

Seule une recherche par des méthodes quantitatives élaborées permettra de répondre convenablement à la question posée et de décrire la réelle évolution des régions agricoles. La prochaine publication des résultats du recensement agricole de 1970 et l'élaboration de la typologie des exploitations agricoles applicable à la France entière peuvent permettre de conduire l'opération à son terme. Celle-ci se heurtera à la disparité des sources statistiques dans le temps, au difficile établissement de modèles et à la complexité du problème. Nous espérons malgré tout pouvoir en tenter l'expérience.

Université de Paris I

BIBLIOGRAPHIE

[1] Beaujeu-Garnier, J., *La géographie. Méthodes et perspectives.* Masson, Paris 1971.
[2] Bonnamour, J., L'éclatement des exploitations, *Bull. Ass. Géogr. Franç.*, 1972, n° 397-398.
[3] Bonnamour, J., *Géographie de l'agriculture française.* Collection G. Enyedi (en préparation).
[4] Bonnamour, J., Bontron, J. C., Mathieu, N., Evolution des structures des exploitations agricoles en France. Essais de recherche méthodologique et cartographique, *Bull. Ass. Géogr. Franç.*, 1969, n° 368-369.
[5] Bonnamour, J., Guermond, Y., Gillette, Ch., Les systèmes régionaux d'exploitation agricole en France. Méthode d'analyse typologique, *Etud. Rur.*, 1971, n° 43-44.
[6] Colloque de Strasbourg de juin 1971 : *Région agricole ou régionalisation.*
[7] Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles en 1967. Ministère de l'Agriculture. Volume d'annexes au supplément *Série Etudes*, 1969, n° 42-42 bis.

http://rcin.org.pl

[8] Fremont, A., *L'élevage en Normandie, étude géographique*, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université, Caen 1967.

[9] Gallois, L., *Régions naturelles et noms de pays. Etude de la région parisienne.* A. Colin, Paris 1908.

[10] Gambin, A., Les régions du Nord de la France, *Hommes et Terres du Nord*, 1963, n° 1, p. 8-23.

[11] Guermond, Y., *L'utilisation de l'analyse factorielle pour l'étude géographique des exploitations.* Cahier n° 1 du Laboratoire Associé de Géographie Humaine. Equipe de géographie rurale. Paris 1972.

[12] Kostrowicki, J., *Communication sur la typologie des exploitations.* Congrès International de New Delhi 1968.

[13] Kostrowicki, J. et Szczęsny, R., *Polish Agriculture.* Akadémiai Kiado, Budapest 1972.

[14] Macé, G., L'éclatement des exploitations dans le département de la Mayenne : des marchands de bestiaux aux autres exploitants, *Bull. Ass. Géogr. Franç.*, 1972, n° 397-398.

[15] Malassis, L., Agriculture et croissance économique, *Rev. Franç. Econ. Soc., Annales*, Paris 1969.

[16] Premiers résultats de l'enquête au 1/10e pour les structures agricoles en 1963 (échantillon maitre). Ministère de l'Agriculture, Suppl. *Série Etudes*, 1965, n° 5.

[17] *Recensement général de l'agriculture de 1955. Caractéristiques générales des exploitations.* Tome II, Premiers résultats par région agricole. Paris 1959.

[18] *Recensement général de l'agriculture 1970-1971. Résultats France entière.* Tome I. Paris 1972.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LES TRANSFORMATIONS DANS LA RÉPARTITION SPATIALE DES TYPES D'AGRICULTURE EN POLOGNE ET ESSAI DU PRONOSTIC DE L'ÉVOLUTION ULTÉRIEURE

JERZY KOSTROWICKI

L'analyse des transformations de la structure spatiale de l'agriculture polonaise, ainsi que la détermination de son évolution future, forment l'objet de travaux d'une grande envergure, menés dans le cadre du problème-clé appelé : " Bases de l'aménagement spatial du pays ", tel qu'il est défini dans le Plan national de recherche. Le travail sur ces thèmes bat son plein et devrait être terminé en 1975.

Cependant ce terme n'a pas été coordonné avec les travaux de prospective dus à l'initiative de la Commission de Planification et qui devraient être terminés l'année courante. Étant donné que l'élaboration de ces prémisses exigeait également l'appui des données scientifiques, sur demande de la Commission de Planification l'Institut de Géographie de l'APS a déjà fourni l'année passée tous les matériaux disponibles, avec toutes les réserves possibles quant à leur imperfection et leur caractère préliminaire. Dès que nos études seront terminées, ces matériaux seront remplacés par d'autres, perfectionnés et basés sur les résultats complets des recherches. Puisque toute planification devrait être souple (on parle même actuellement d'une planification " qui marche "), ces travaux seront sûrement utilisés au cours des révisions ultérieures.

Les tentatives dans le domaine de l'agriculture, que je voudrais présenter ici, ont un même caractère préliminaire [11]. Pour la première fois, on y a appliqué, aussi bien dans les recherches sur le dynamisme des changements dans l'organisation spatiale de l'agriculture, que dans le pronostic de ses changements ultérieurs, des méthodes typologiques élaborées dans le cadre de la Commission de la Typologie Agricole de l'UGI. Cet essai initial a surtout un intérêt méthodologique, étant donné que les matériaux rassemblés dans un trop court délai, laissaient à désirer du point de vue de la méthode adoptée. Son utilisation dans la prévision des transformations dans la structure spatiale a été déjà l'objet de discussions qui seront encore poursuivies.

Les principes fondamentaux de la méthode typologique [1, 2, 4, 5, 10] pourraient être présentées en résumé comme suit. Étant donné que les éléments particuliers et les traits caractéristiques de l'agriculture sont étroitement liés entre eux et dépendent mutuellement l'un de l'autre — l'agriculture dans son ensemble peut être considérée comme un complexe ou un système dans le sens de la théorie des systèmes. S'il en est ainsi, les ressemblances répétées dans la combinaison des traits agricoles des unités examinées, permettent de les grouper dans des types agricoles, à condition que tous les traits essentiels de l'agriculture, sociaux et fonciers, traits d'organisation et des techniques (surtout

http://rcin.org.pl

apport du travail et du capital), caractères de la production (effets), aient été pris en considération. Évidemment il est tout à fait admissible de baser des recherches sur la structure spatiale de l'agriculture, uniquement sur certains traits choisis, mais on aurait alors une systématisation partielle de l'agriculture, et non pas une typologie, les caractéristiques choisies ne concernant pas entièrement l'ensemble de l'agriculture [7-9].

Les traits caractéristiques fondamentaux de l'agriculture sont représentés par un nombre de variables exprimées par des indices. Ensuite, les unités de recherches, caractérisées par associations d'indices, sont groupées en types à l'aide d'une des méthodes de comparaison des unités à traits multiples. Il faut observer que, comme le confirment nos travaux, la plus importante étape dans l'établissement d'une typologie est précisément celle du choix des traits diagnostiques et de leur expression appropriée, sous la forme souhaitée d'indices quantitatifs. La méthode choisie pour comparer des unités à traits multiples est moins essentielle; cependant plus elle est précise, plus précis sont les résultats, à condition que les données statistiques utilisées comme base des indices soient également exactes.

Dans l'étude précentée ici on a adopté les indices suivants pour représenter les caractères agricoles particuliers :

I. Traits sociaux et fonciers (Fig. 1) :

(1) pourcentage des exploitations socialisées dans la superficie agricole utilisée (S.A.U.),

(2) taille moyenne des exploitation individuelles.

II. Traits d'organisation et des techniques :

(3) niveau de mécanisation de l'agriculture, mesuré par le nombre de tracteurs pour 100 ha de S.A.U.,

(4) emploi des engrais minéraux, mesuré par l'utilisation des engrais calculés en pur NPK en kg par ha de S.A.U.,

(5) fumure naturelle, mesurée par le nombre d'animaux domestiques en unités conventionnelles pour 100 ha de S.A.U.,

(6) apport de travail humain, mesuré par le nombre de population agricole active pour 100 ha de S.A.U.,

(7) apport de travail animal, mesuré par le nombre de chevaux pour 100 ha de S.A.U.

III. Traits de production :

(8) productivité de la terre, exprimée par le volume de la production agricole globale par ha de S.A.U.,

(9) productivité du travail, c'est-à-dire production globale par travailleur agricole,

(10) degré de commercialisation, c'est-à-dire rapport entre la production marchande et la production globale, exprimé en %,

(11) niveau de commercialisation, mesuré par la production marchande par ha de S.A.U.

Les indices énumérés n'expriment pas toujours parfaitement les traits diagnostiques adoptés, mais le peu de temps dont nous disposions pour terminer cette étude nous a obligés à utiliser seulement les indices calculés auparavant ou les données d'une statistique standardisée. Parmi les plus graves lacunes de la statistique agricole polonaise citons le rassemblement de données pour l'agriculture individuelle et celles pour l'agriculture socialisée, dont la plupart des indices sont nettement différenciés, conjointement, l'insuffisance de données

http://rcin.org.pl

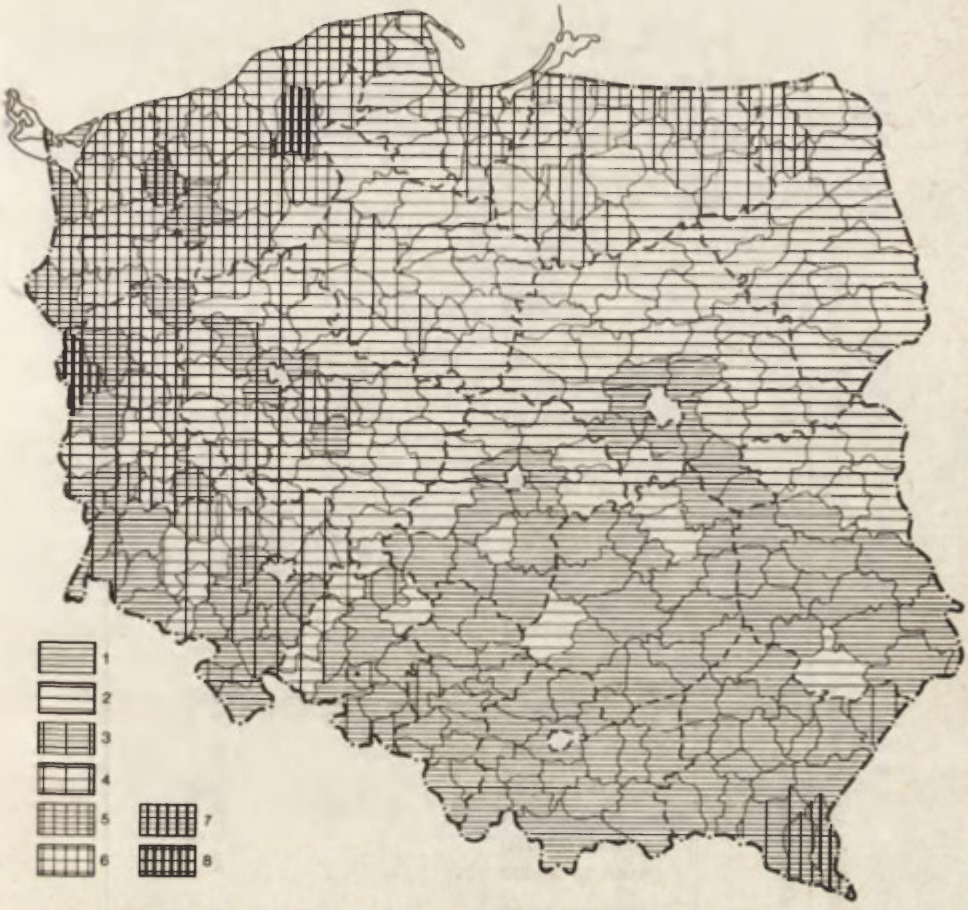


Fig. 1. Traits sociaux et fonciers de l'agriculture en 1960.

1 — Très faible part des exploitations socialisés, exploitations individuelles très petites; 2 — Très faible part des exploitations socialisées, petites exploitations individuelles; 3 — Faible part des exploitations socialisées, exploitations individuelles très petites; 4 — Faible part des exploitations socialisées, petites exploitations individuelles; 5 — Part importante des exploitations socialisées, exploitations individuelles très petites; 6 — Part des exploitations socialisées très importante, petites exploitations individuelles; 7 — Part des exploitations socialisées très importante, exploitations individuelles très petites; 8 — Part des exploitations socialisées très importante, petites exploitations individuelles

concernant la production animale, l'absence de données sur les apports de capital dans l'économie individuelle, etc.

Dans cette étude, contrairement aux précédentes, on a omis des traits structuraux de l'agriculture à cause de l'utilisation de la méthode de déviation pour comparer des unités à traits multiples ; celle-ci aurait exigé de les exprimer différemment — chose impossible à l'époque. Les traits structuraux (les orientations) ont été considérés à part ; ils ont fait l'objet d'élaborations distinctes en marge de la typologie même [3, 6].

Ces lacunes (et d'autres encore) donnent aux conclusions tirées des recherches un caractère approximatif. Cependant ces recherches nous ont permis simultanément de présenter au Bureau Central des Statistiques un programme de besoins en ce qui concerne la recherche et le relevé des données statistiques

http://rcin.org.pl

TABLEAU 1. Classes d'étendue mondiale des indices représentant les traits diagnostiques d'agriculture

	Traits sociaux et fonciers		Traits d'organisation et des techniques					Traits de production			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Classes	% des terres dans l'agriculture socialisée	taille moyenne d'exploitation en ha	mécanisation de l'agriculture (tracteurs pour 100 ha de S.A.U.)	emploi des engrais chimiques (NPK par ha de terres arables)	fumure organique (nombre de bétail en unités conventionnelles pour 100 ha de S.A.U.)	apport de travail humain (population agricole pour 100 ha de S.A.U.)	apport de travail animal (chevaux pour 100 ha de S.A.U.)	productivité de la terre (production globale par ha de S.A.U. en unités conventionnelles de blé et en milles zlotys)	productivité du travail (production globale par tête de la population agricole)	degré de commercialisation (% de production commerciale dans la production globale)	niveau de commercialisation (production commerciale par ha de S.A.U.)
1	20	5	0,5	50	20	20	4	10 20	15 30	20	2
2	40	10	1	100	40	40	8	10-20 40	15-30 60	40	4
3	60	100	3	200	80	80	16	20-40 80	30-60 120	60	8
4	80	1000	5	400	160	160	24	40-80 120	60-160 300	80	16
5	100	au dessus de 1000	au dessus de 5	au dessus de 400	au dessus de 160	au dessus de 160	au dessus de 24	au dessus de 80 au dessus de 120	au dessus de 160 au dessus de 300	100	au dessus de 6

http://rcin.org.pl

et de charger ce Bureau de la préparation des informations statistiques nécessaires. Les premiers matériaux assortis d'une manière adéquate aux recherches spatiales sont déjà arrivés ; ils sont l'objet d'analyses approfondies dont les résultats serviront à définir plus précisement les transformations survenues dans la structure spatiale de l'agriculture polonaise au cours des années 1955-1970 et à préparer des prévisions en découlant.

L'application de la méthode de déviation pour comparer des unités à traits multiples nécessitait tout d'abord la normalisation des indices représentant les traits agricoles choisis. On les a dont exprimés par des chiffres indiquant leur place dans le tableau qui présente 5 classes d'étendue de chaque indice à l'échelle mondiale, élaboré par la Commission de la Typologie Agricole de l'UGI (Tableau 1). Ceci a éliminé d'une part l'influence des différentes mesures qui ont servi à calculer les indices, d'autre part a garanti la comparabilité des résultats dans le temps et dans l'espace.

La plupart des indices définis pour les districts polonais se sont trouvés dans la deuxième et troisième classe de l'échelle mondiale, rarement dans la première et quatrième classe et une fois pour la densité de chevaux dans la cinquième classe.

La combinaison de ces valeurs pour chaque district (*powiat*) a été notée sous forme d'une formule : $S\frac{O}{P}$ dans laquelle S signifie l'ensemble des traits sociaux et fonciers, O — l'ensemble des traits d'organisation et techniques, et P — l'ensemble des traits de production soit des effets productifs. En appliquant la numération du Tableau 1 on pourrait exprimer cette formule comme suit :

$$1{,}2\,\frac{3,4,5,6,7}{8,9,10,11}.$$

En comparant les données ainsi formulées par districts, on a constaté que de nombreux districts étaient représentés par des formules identiques ou peu différentes. Sur le tableau de corrélations, ces districts se groupaient en nuages autour de certains centres. On a considéré ces nuages comme types ; après un certain nombre d'essais on a admis ensuite arbitrairement qu'une unité donnée ne différant pas de la combinaison d'indices caractéristique du centre du nuage de plus de 4 indices (soit 1/3), serait considérée comme appartenant au même type.

Cette méthode constitue un certain progrès par rapport à la méthode de typogrammes utilisée précédement ; toutefois on retrouve également une certaine subjectivité, en particulier dans la définition du centre du nuage. Cependant, autant que je sache, on n'a pas trouvé de méthodes parfaitement objectives pour comparer des unités à traits multiples. Les méthodes mathématiques, y compris la méthode d'analyse factorielle, si populaire récemment, ne font pas exception. En outre, étant basée sur des moyennes pour un territoire à un moment donné, elle rend impossible la comparaison des résultats obtenus dans le temps et dans l'espace.

Sur la base de ces prémisses et avec l'application des méthodes citées ci-dessus on a distingué sur le territoire de la Pologne, en 1960, des types agricoles suivants (Fig. 2) :

$$\text{type } K\left(11\,\frac{12443}{2122}\right)$$

avec une part très faible de l'agriculture socialisée (1), de très petites dimen-

http://rcin.org.pl



Fig. 2. Types d'agriculture en 1960 (légende page 313)

sions d'exploitations individuelles (1), un très faible niveau de mécanisation (1), une utilisation des engrais chimiques peu élevée (2), une fumure organique considérable (4), un grand apport du travail humain (4) et un apport moyen du travail animal (3) ; ce qui donne une faible productivité de terre (2), une très faible productivité du travail (1) et un degré et un niveau de commercialisation peu élevés (2, 2).

En 1960, ce type dominait sur de vastes étendues des Karpates, dans la région subkarpatique et dans les Monts Ste Croix, c'est-à-dire sur des territoires aux conditions naturelles défavorables, montagneux ou sablonneux, disposant de grandes réserves de main d'oeuvre. Dans les montagnes dominaient des orientations animales (surtout l'élevage bovin), basées sur l'utilisation des pâturages montagneux et sur la culture d'avoine et de trèfle. Au pied des montagnes les orientations étaient mixtes, animales et végétales, le plus souvent froment-seigle-pommes de terre-bovins-porcins.

Au sud de la Pologne s'est développé sur des sols plus riches un

$$\text{type } L\left(11\,\frac{12444}{2233}\right),$$

http://rcin.org.pl

Ensembles des traits sociaux

Niveau de traits de production

	I(11)	II(21)	III(12)	IV(22)	V(31, 32, 33, 41, 42)
1					B 31 $\frac{21223}{1221}$ U 41 $\frac{33222}{1221}$
2	K 11 $\frac{12443}{2122}$	S 21 $\frac{22323}{2221}$	E 12 $\frac{11333}{2221}$		
3	C 11 $\frac{23433}{2222}$				P 32 $\frac{31323}{1232}$
4			F 12 $\frac{12333}{2223}$ M 12 $\frac{22333}{2232}$		
5	L 11 $\frac{12444}{2233}$	J 21 $\frac{21333}{2332}$			Z 32 $\frac{33323}{2332}$
6	T 11 $\frac{33433}{2333}$ D 11 $\frac{34434}{3233}$		H 12 $\frac{23323}{2243}$	W 22 $\frac{32333}{2333}$	
7		V 21 $\frac{33334}{3333}$	(G 12 $\frac{23432}{3333}$) N 12 $\frac{23333}{3333}$		Ż 31 $\frac{34323}{2343}$
8				R 22 $\frac{34433}{3344}$	(I 33 $\frac{3341}{2443}$)
9				X 22 $\frac{33323}{3344}$	
10	O 11 $\frac{34333}{3354}$				Y 32 $\frac{44423}{3345}$
11	(Q 11 $\frac{34341}{4355}$)				(A 33 $\frac{5421}{3553}$) (Ł 32 $\frac{45422}{4444}$)

	I(11)	II(21)	III(12)	IV(22)	V(31, 32, 33, 41, 42)
1					B U
2	K	S	E		
3	C				P
4			F M		
5	L	J			Z
6	T D		H	W	
7		V	G N		Ż
8				R	I
9				X	
10	O				Y
11	Q				A Ł

http://rcin.org.pl

présentant les mêmes traits sociaux et fonciers que le type précédent (1, 1), une très faible mécanisation (1), un apport d'engrais chimiques faible (2), mais une bonne fumure naturelle (4), des apports de travail humain et animal élevés (4, 4). Quant aux résulats, la productivité de la terre et du travail y ont été toujours peu élevées (2, 2), mais le degré et le niveau de commercialisation plus hauts (3, 3).

Ce type a été caractéristique des sols de loess et de *rendzinas* du Plateau de Lublin et de la partie sud du plateau de la Petite-Pologne, de la vallée de la Haute Vistule et de la ceinture du loess le long du pli karpatique, où dans les conditions naturelles favorables, les apports accrus de travail ont pu donner de meilleurs résultats que sur les territoires du type K. Dans la production globale prédominait partout la production végétale et les orientations mixtes froment-seigle- (parfois tabac-betteraves-) pommes de terre-bovins-porcins. Dans la production marchande régnait l'équilibre entre la production végétale et animale et dominaient les orientations betteraves- (betteraves-tabac, ou tabac seul) bovins-porcins.

Autour des centres urbains et industriels se développait au sud de la Pologne un

$$\text{type } C\left(11\frac{23433}{2222}\right),$$

aux mêmes traits sociaux et fonciers (1, 1), avec une faible mécanisation (2), un apport d'engrais minéraux moyen (3), une fumure élevée (4), un apport de travail moyen (3, 3) — auxquels correspondaient une faible productivité (2, 2) et une faible commercialisation (2, 2). Ce type était caractéristique en 1960 des terrains entourant le Bassin Houiller de la Haute Silésie. Aussi bien dans la production globale que dans le production marchande dominaient les produits animaux (bovins et porcins) ou bien les produits mixtes (bovins-porcins-pommes de terre).

En même temps dans certains districts de cette région s'est manifesté un

$$\text{type } T\left(11\frac{33433}{2333}\right),$$

caractérisé par une plus grande mécanisation (3), une meilleure productivité du travail (3) et une commercialisation plus élevée (3,3). Dans la zone de banlieue de Varsovie existait un

$$\text{type } O\left(11\frac{34333}{3354}\right),$$

avec une mécanisation moyenne (3), un grand apport d'engrais chimiques (4), une fumure moyenne (3), des apports moyens de travail (3, 3), et une productivité moyenne (3, 3), mais un bon degré de commercialisation (5) et un niveau de commercialisation assez élevé (4). Ce type représentait l'agriculture dite suburbaine, spécialisée dans la production des légumes et des fruits, destinés au marché urbain voisin.

Sur les territoires de la Pologne centrale et de l'Est la situation a été différente. À l'est, surtout sur le territoire de la voïevodie de Białystok, mais aussi dans la partie est de la voïevodie de Varsovie et la partie nord de la voïevodie de Lublin, ainsi que dans la plus grande partie de la voïevodie de Kielce, a dominé un

$$\text{type } E\left(12\frac{11333}{2221}\right),$$

avec une taille petite des exploitations individuelles, mais légèrement supérieure

http://rcin.org.pl

(2), une mécanisation très basse (1), un apport d'engrais minéraux très faible (1), une fumure organique moyenne (3), des apports de travail moyens (3, 3). La productivité de ce type d'agriculture a été faible (2, 2), le degré et le niveau de commercialisation bas (2) et très bas (1). Dans la production globale dominaient les orientations mixtes, seigle-pommes de terre-bovins-porcins, dans la production marchande les orientations animales (porcins et bovins) et quelques produits végétaux (pommes de terre, seigle, et parfois lin ou sarrasin).

Sur des étendues assez importantes de la Pologne centrale dominaient des types un peu plus avancés, à savoir

$$\text{type } F\left(12\frac{12333}{2223}\right) \text{ et type } M\left(12\frac{22333}{2232}\right).$$

Ils se caractérisaient par une meilleure mécanisation, un apport de fumure organique moyen et une commercialisation plus poussée.

Plus à l'ouest on rencontrait sur d'assez vastes espaces un

$$\text{type } W\left(22\frac{32333}{2333}\right),$$

avec une part de l'économie socialisée plus élevée (2), un niveau moyen de mécanisation (3), un apport d'engrais minéraux encore faible (2), une productivité du travail moyenne (3), un degré et un niveau de commercialisation moyens (3, 3). Il occupait la majorité des voïevodies de Poznań, de Bydgoszcz, de Wrocław et d'Opole, ainsi que les régions situées le long de la Basse Vistule qui avaient toutefois des orientations de production globale différentes : celles-ci étaient animale et végétale : seigle- (ou seigle-froment-) pommes de terre-bovins-porcins, dans la voïevodie de Poznań et de Bydgoszcz, essentiellement végétales : froment-betteraves (ou pommes de terre), dans la voïevodie de Gdańsk et en Silésie. Dans la production commercialisée dominaient les produits animaux et des orientations diverses, le plus souvent porcins-bovins-pommes de terre- (betteraves-) seigle ; mais dans la plus grande partie de la voïevodie de Wrocław, régnaient des orientations froment-betteraves à sucre avec bovins et porcins.

Dans quelques districts des Sudètes et aux approches de la Silésie apparaissait un

$$\text{type } S\left(21\frac{22323}{2221}\right),$$

aux petites exploitations individuelles, à faible niveau de mécanisation (2), au faible apport d'engrais minéraux (2), avec fumure moyenne (3), avec un apport de travail humain faible (2), un travail animal moyen (3), une productivité basse (2, 2), une commercialisation faible ou très faible (2, 1). Dans la production globale dominaient des orientations mixtes ; dans les Sudètes froment-(ou froment-seigle-) pommes de terre-bovins, dans les plaines seigle-pommes de terre-bovins. Dans la production marchande, on trouvait les orientations animales : bovins avec porcins, pommes de terre et seigle.

Plus au nord, surtout dans la voïevodie de Zielona Góra, on rencontrait un

$$\text{type } J\left(21\frac{21333}{2332}\right),$$

proche des types F ou M, mais avec un pourcentage de l'économie socialisée plus élevé (2), des exploitations paysannes très petites (1), un apport d'engrais minéraux très faible (1), une productivté du travail supérieure (3), et un degré de commercialisation assez élevé (3). Dans la production globale dominaient

http://rcin.org.pl

des orientations mixtes, dans la production marchande — des orientations animales.

Deux types distinctifs,

$$\text{type } B\left(31\frac{21223}{1221}\right) \text{ et type } U\left(41\frac{32222}{1221}\right)$$

apparaissaient sur les territoires nouvellement colonisés du sud-est de la Pologne. Ils se caractérisaient surtout par un pourcentage très élevé de l'agriculture socialisée (3 ou 4), surtout des fermes d'État, et par un degré de mécanisation plus élevé malgré les montagnes. Les apports de travail étaient bas, ainsi que la productivité (1, 2) et la commercialisation (2, 1).

Au nord de la Pologne, où la part des exploitations d'État était aussi très importante (3, 4) se sont développées les types suivants :

$$\text{type } P\left(32\frac{31323}{1232}\right) \text{ et type } Z\left(32\frac{33323}{2332}\right),$$

au niveau de mécanisation moyen (3) à l'apport de travail humain bas (2) et à la force de trait moyenne (3), au degré et au niveau de commercialisation moyen ou faible (3, 2), différant surtout par l'emploi des engrais chimiques (1 et 3), la productivité de la terre (1 et 2) et du travail (2 et 3) qui en découlent. Le type P dominait dans la voïevodie d'Olsztyn et dans la partie est de la voïevodie de Koszalin. Le type Z — dans la voïevodie de Szczecin et dans la partie ouest de la voïevodie de Koszalin. Dans le premier cas, dans la production globale dominaient des orientations mixtes : seigle-pommes de terre-bovins, dans la production marchande les orientations animales, bovins avec porcins et seigle. Dans le type Z dominaient la production végétale et les orientations seigle- (ou froment-) betteraves-pommes de terre avec bovins, et dans la production marchande — bovins avec porcins et pommes de terre.

Au cours des années 1960-1967 des changements importants sont survenus dans l'agriculture polonaise et sa répartition spatiale s'est modifiée. En ne considérant que les indices appliqués dans la typologie agricole, on peut constater un accroissement particulièrement élevé de l'utilisation des engrais chimiques (Fig. 3), un accroissement moins net de la mécanisation de l'agriculture, ainsi que la diminution simultanée dans plusieurs régions des réserves et de l'apport de la main-d'oeuvre, résultat du reflux de la population de l'agriculture. L'emploi des engrais organiques et la force de trait n'ont pas changé beaucoup. Cependant, tous ces changements ne sont pas survenus uniformément.

L'accroissement de la mécanisation de l'agriculture, mesuré par le nombre ment élevé dans l'agriculture socialisée. Dans l'agriculture privée cet accroissement quoique important a été très différencié dans l'espace. Il a été le plus grand dans les voïevodies du nord et de l'ouest et au nord-est du pays, le plus petit aux environs du Bassin Houiller de la Haute Silésie et dans certains districts de la Pologne centrale.

L'accroissement de la mécanisation de l'agriculture, mesuré par le nombre de tracteurs (Fig. 4) a été plus lent ; il a contribué cependant à la contraction des régions très faiblement mécanisées ; les réserves et les apports de main-d'oeuvre, se sont réduits surtout au sud-est, là où ils étaient et restent encore élevés, mais aussi dans les Sudètes et dans les régions septentrionales où ils étaient et restent toujours sensiblement moindres.

En analysant conjointement les modifications dans la répartition des traits techniques et d'organisation (Fig. 5), on constate que les regions à très bas ni-

http://rcin.org.pl

veau de mécanisation et à très faible emploi des engrais chimiques, donc aux faibles apports de capital, se sont fortement rétrécies.

Les régions de la Pologne nord-est à côté d'un niveau de mécanisation très bas (1) ou bas (2), possédaient déjà un bas niveau d'emploi des engrais chimiques (2) ou même un niveau moyen (3), accompagné par un emploi de fumure moyen (3), ou même élevé.

Un grand apport de travail humain reste toujours caractéristique de la Pologne sud-est ; il est suivi par un niveau de mécanisation faible (2) ou plus rarement très faible (1), l'emploi des engrais chimiques faible (2) et de fumure élevé (4).

Au nord du pays, les territoires à faible apport (et aux minces réserves) de travail humain, compensés toutefois par une mécanisation de niveau moyen, ont non seulement gardé mais encore élargi leur étendue.

Cependant, çà et là, tout comme dans les Sudètes, dans les districts sud de la voïevodie d'Olsztyn et dans les districts est de la voïevodie de Białystok, on observe un faible apport de travail humain à côté d'un faible niveau de mécanisation. Ceci pourrait avoir une influence négative sur l'accroissement

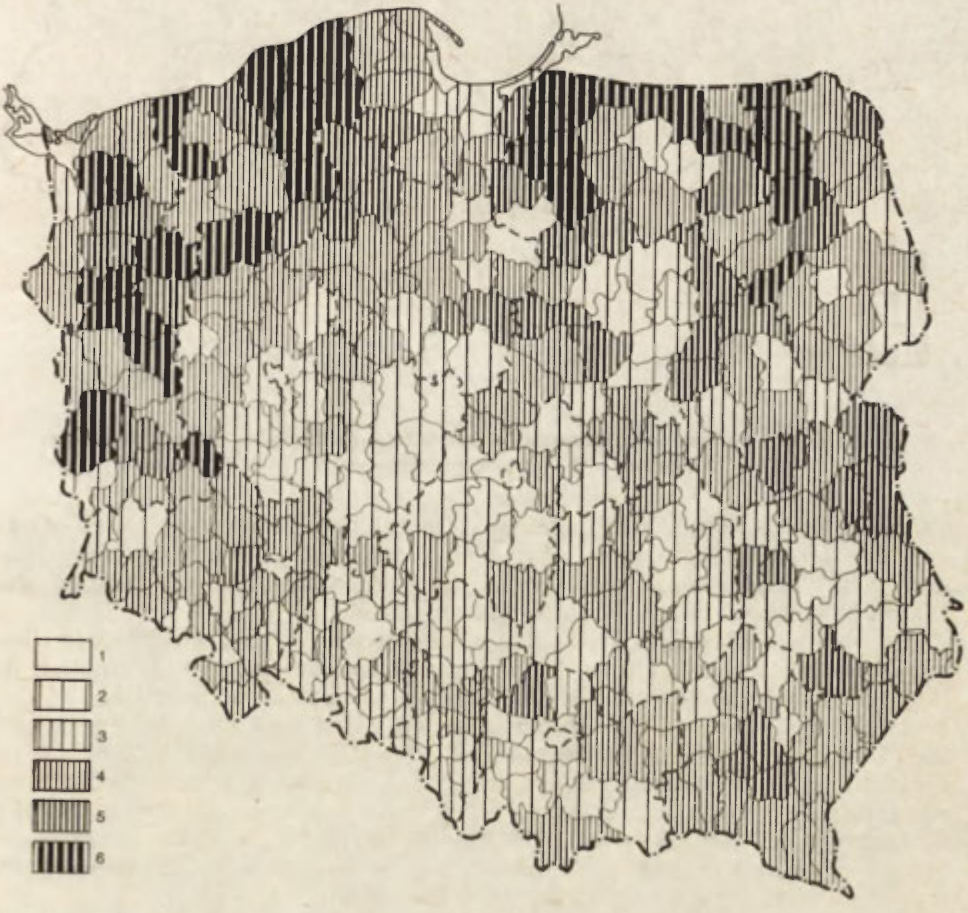


Fig. 3. Changements dans l'emploi des engrais chimiques dans les années 1960-1967. 1 — Sans changements; 2 — Léger accroissement; 3 — Accroissement; 4 — Accroissement important; 5 — Accroissement très important; 6 — Accroissement particulièrement important

http://rcin.org.pl



Fig. 4. Changements dans le nombre des tracteurs dans les années 1960-1967
1 — Sans changements; 2 — Léger accroissement; 3 — Accroissement

ultérieur de la production agricole. On observe cependant une extension des territoires où un niveau moyen ou élevé (3 ou 4) de mécanisation et de l'emploi des engrais chimiques est accompagné par l'emploi des engrais organiques moyen ou élevé (3, 4).

Du côté des effets de la production notons surtout l'accroissement de la commercialisation de l'agriculture, facile à expliquer car toute l'augmentation de la production agricole est destinée presque totalement au marché. Le plus grand accroissement de la commercialisation a été noté dans les régions où l'économie socialisée est importante, et aussi dans les régions nord-est, où l'agriculture était particulièrement arriérée. Le moindre accroissement ou la stagnation de la commercialisation de l'agriculture ont caractérisé la voïevodie de Kielce et les environs du Bassin Houiller de la Haute Silésie où de nombreuses exploitations appartiennent aux paysans-ouvriers. La productivité du travail et de la terre y augmentait plus lentement.

La productivité du travail s'est accrue particulièrement là, où elle était en 1960 particulièrement basse, c'est-à-dire dans les régions nord et sud-est, mais également dans les voïevodies de Gdańsk, de Bydgoszcz, de Wrocław et d'Opo-

http://rcin.org.pl



Fig. 5. Changements dans la densité de la population agricole dans les années 1960-1967.

1 — Diminution; 2 — Légère diminution; 3 — Sans changements; 4 — Léger accroissement; 5 — Accroissement particulièrement important

le, ainsi que dans la zone suburbaine de Varsovie, où elle était relativement élevée.

L'observation de tous les traits de production dans l'ensemble permet de conclure que les zones présentant un niveau de développement agricole très bas se sont rétrécies sensiblement au cours des années 1960-1967. Seulement dans une partie des Karpates et de la région subkarpatique se maintient une agriculture à très faible rendement du travail (1), à faible productivité de la terre (2) et au bas degré et niveau de commercialisation (2, 2). En même temps une agriculture à faible productivité et à bas niveau de commercialisation (2, 2, 2, 2) non seulement se maintient sur de vastes territoires, mais encore s'étend. Enfin une agriculture dont tous les indices de production ont atteint au moins un niveau moyen, qui englobait en 1960 le territoire d'un seul district, en a englobé 18 en 1967.

En général, le dynamisme du développement agricole dans les années 1960-1967 a été en Pologne très irrégulier. Les Terres du Nord, où le développement de l'économie socialisée a été plus rapide, ont donné l'exemple ; un dyna-

http://rcin.org.pl

misme assez élevé caractérisait aussi les grandes étendues de la Grande Pologne, de la Basse Vistule ainsi que certains secteurs aux sols favorables de plateaux de la Petite-Pologne, de Lublin et de la région subkarpatique. Par contre, le développement des districts centraux et du nord de la voïevodie de Kielce, les districts montagneux de la voïevodie de Cracovie et les districts de Kaszuby a été particulièrement peu marqué.

Le développement de l'agriculture a été freiné sur de vastes étendues de la Pologne méridionale et centrale par la petite taille des exploitations ; celle-ci rendait difficile la mécanisation, et par suite ralentissait l'accroissement de la productivité du travail et de la commercialisation de l'agriculture. Le second obstacle au progrès prenait la forme d'un fort accroissement du nombre des exploitations appartenant aux paysans-ouvriers. Telles exploitations ont été en général moins productives et peu marchandes. Comme facteurs supplémentaires freinant le développement agricole citons le morcellement du parcellaire qui, dans certaines régions, rendait difficile et parfois même impossible la mécanisation des travaux culturaux ; enfin un grand nombre de terres appartenant au "Fond d'État des Terres" sont cultivées souvent par des paysans qui les prennent en bail à court terme, ce nombre va croissant. Les erreurs de la politique agraire dont les résultats tardifs ont été ressentis surtout dans les années 1969-1970, ont freiné le développement de l'agriculture dans tout le pays.

Tous ces changements ont entrainé de grands décalages entre les types d'agriculture ; la diminution des types les moins productifs et les moins marchands et leur remplacement (Fig. 6) par des types plus développés qui, à leur tour, cédaient la place à des types encore plus productifs et commerciaux.

Ainsi on peut observer une certaine migration de l'ouest vers l'est des types supérieurs, remplacés à l'ouest par de types nouveaux, présentant un niveau de développement encore plus avancé.

Par exemple, dans les années 1960-1967, le type K a rétréci sa surface surtout sur les territoires plus méridionaux où il été remplacé dans des conditions naturelles défavorables par le type C et dans des conditions plutôt favorables, par le type L. Le territoire occupé par le type L ne s'est pas agrandi de beaucoup pour autant, en occupant comme précédemment des régions au milieu naturel particulièrement favorable ; en même temps dans certains districts le type L commença à se transformer en

$$\text{type } D\left(11\frac{34434}{3233}\right),$$

au moindre apport en travail humain, c'est-à-dire un apport moyen (3), mais au niveau de mécanisation plus élevé (3), à l'emploi de la force de trait toujours élevé (4), mais à la fertilisation aussi très intense (4, 4). Cet accroissement des apports a causé l'accroissement des effets de production, surtout de la productivité de la terre, qui a atteint le niveau moyen (3), à côté de la productivité du travail toujours faible (2) et de la commercialisation moyenne (3, 3).

Le type C a été, au cours des années 1960-1967, en forte expansion, en gagnant non seulement de vastes territoires à l'est et au nord du Bassin Houiller de la Haute Silésie, mais aussi de nombreux districts des voïevodies de Cracovie et de Rzeszów, certains districts des Sudètes et même quelques terrains à l'est de Varsovie, donc dans tous les secteurs où augmentait le nombre des exploitations de paysans-ouvriers. En même temps, sur certains territoires situés à l'ouest et au sud du Bassin Houiller de la Haute Silésie, il a cédé la place

http://rcin.org.pl



Fig. 6. Types d'agriculture en 1967 (légende page 313)

au type supérieur T qui a occupé également quelques secteurs de la partie est de la voïevodie de Wrocław et certains districts suburbains de Varsovie.

La zone couverte par le type extensif E s'est rétrécie considérablement dans les années 1960-1967, en se limitant à quelques districts de la voïevodie de Kielce. Sa place a été prise par les types F et M, remplacés à leur tour sur les limites occidentales de leur extension par le type N — plus productif et plus commercial, et au sud par les types C et T.

Le nouveau

$$\text{type } N\left(12\frac{23333}{3333}\right),$$

aux apports de capital supérieur (2,3), à la productivité de la terre et du travail plus élevée (3, 3) et au plus haut degré et niveau de commercialisation (3, 3), ressemble au type W, mais avec une part moindre de l'économie socialisée et par conséquent un niveau inférieur de mécanisation (2), l'emploi des engrais chimiques plus intense et une productivité de la terre plus élevée. Il s'est développé sur de vastes territoires de la partie est des voïevodies de Poznań et de Bydgoszcz et dans des districts voisins des voïevodies de Łódź et de Varsovie.

http://rcin.org.pl

Le type W, malgré son recul dans certaines régions, est resté commun dans les districts nord de la voïevodie de Poznań et dans certains districts de la Basse Vistule, d'où il a même gagné du terrain dans la voïevodie d'Olsztyn. En même temps dans la voïevodie d'Opole, surtout là où il y a moins de fermes d'État (1) et où les petites exploitations privées prédominent (1), il a été remplacé par le type T, tandis que dans la partie sud de la voïevodie d'Opole et la partie centrale de la voïevodie de Wrocław, où la part de l'économie socialisée est supérieure, bien que les petites exploitations privées prédominent également, il s'est transformé en

$$\text{type } V\left(21\frac{33334}{3333}\right),$$

à l'emploi des engrais chimiques plus développé (3), la productivité de la terre plus élevé (3) et malgré un niveau assez haut de mécanisation (3) un apport du travail animal encore élevé (4).

Dans la partie sud de la voïevodie de Poznań s'est développé le

$$\text{type } R\left(22\frac{34433}{3344}\right),$$

à la fertilisation de terres élevée (4, 4), la productivité de terre plus haute (3) et la commercialisation haute (3, 4). En 1960 ce type caractérisait seulement un district (Gostyń), en 1967, plusieurs districts des voïevodies de Poznań, de Bydgoszcz et de Gdańsk ; dans ces derniers est aussi apparu un nouveau

$$\text{type } X\left(22\frac{33323}{3344}\right),$$

avec une fertilisation moins intensive (3, 3), un moindre apport du travail humain (2), la productivité (3, 3) et la commercialisation (4, 4) étant les mêmes.

Les types S, J et B, simples reliquats sans doute des premières années d'aménagement des nouvelles terres, ont disparu tandis que le type U n'a persisté que dans un seul district du sud-est de la Pologne.

Au nord, le type P a disparu tout à fait au cours des années 1960-1967, en cédant la place au type Z, qui a été à son tour remplacé par le

$$\text{type } Z\left(31\frac{34323}{2343}\right),$$

avec des indices d'emploi des engrais et de commercialisation encore plus élevés.

Les recherches sur les tendances et le dynamisme des changements de la structure spatiale agricole en Pologne ont servi de point de départ aux pronostics sur l'évolution ultérieure. Le temps me manque pour présenter d'une manière détaillée les résultats de ces travaux. Je dois donc me limiter à quelques observations de méthode et à la présentation de quelques cartes.

Les pronostics des changements de la structure spatiale de l'agriculture polonaise ont été fondées sur l'extrapolation des tendances et du rythme de développement existant actuellement. Ces résultats on été ensuite corrigés d'après les informations fournies par la Commission de Planification, sur les objectifs de l'agriculture polonaise pour les années 1970-1980-1990 et sur les moyens destinés à leur réalisation. Dans la détermination des changements de la structure spatiale agricole, on s'est servi aussi de la méthode par d'analogies, qui consiste à tirer des conclusions des expériences d'autres pays et d'autres régions au niveau agricole supérieur et aux conditions de développement comparables.

http://rcin.org.pl

Cette étape du travail a permis de définir une structure spatiale de l'agriculture désirable, du point de vue des objectifs proposés et réalisables avec les moyens destinés à ce but, pour l'année 1980 et pour l'année 1990. Les cartes ci-jointes montrent les résultats suivants.

L'image de la structure spatiale de l'agriculture polonaise en 1980 (Fig. 7), présentée sous la forme typologique démontre ce qui pourrait advenir si les tendances et le rythme du développement des années 1960-1967 devaient res-

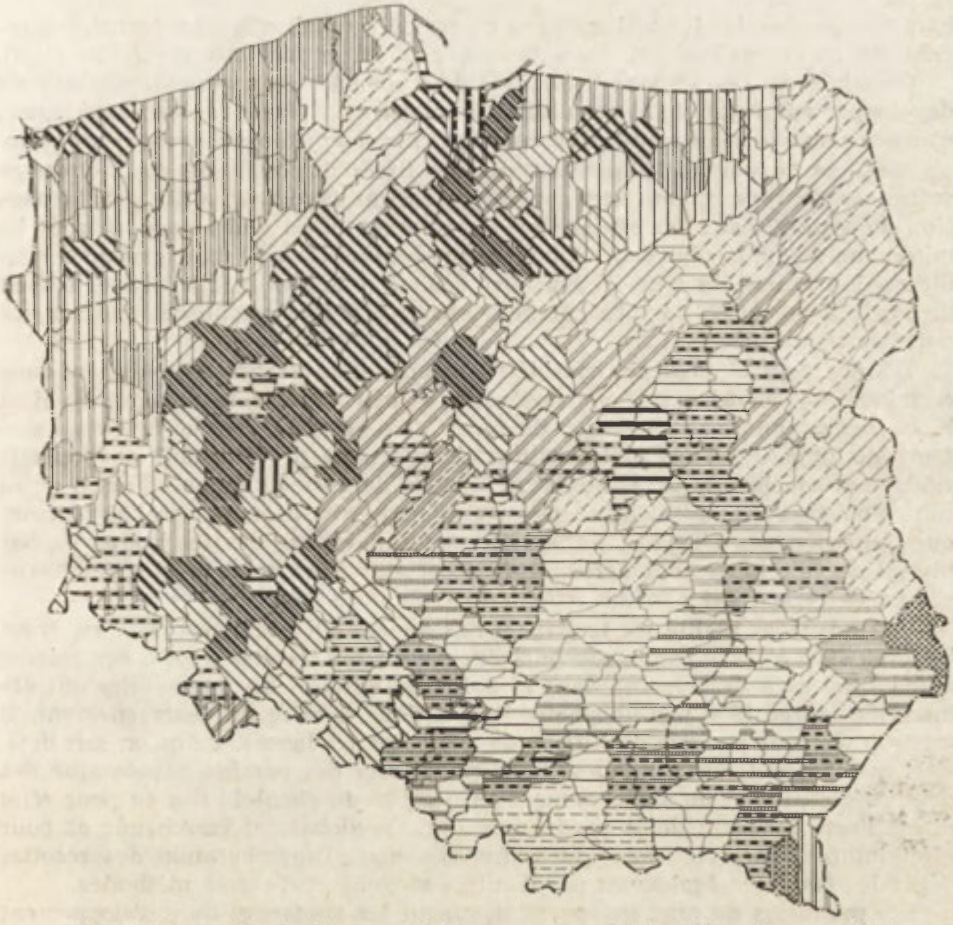


Fig. 7. Types d'agriculture en 1980, par extrapolation (légende page 313)

ter inchangés au cours des 13 années suivantes. Comme nous le voyons sur cette carte, le type K aurait son extension réduite à un territoire peu étendu, le type L se maintiendrait cédant la place sur des espaces importants au type D. Le type C s'étendrait sur de plus vastes superficies, mais le type T l'aurait remplacé sur une partie de son ancien territoire. Le type O couvrirait aussi de nouveaux secteurs. Le type E disparaîtrait complètement, et les types F et M, occupant l'ancienne place du type E perdraient considérablement du terrain en faveur du type N et du nouveau

$$\text{type } H\left(12\frac{23323}{2243}\right).$$

http://rcin.org.pl

Le type W disparaîtrait aussi presqu'entièrement, cédant la place soit au type X, soit au type R, ce dernier au détriment du type V. Enfin, l'étendue du type Z serait très limitée et sa place serait prise soit par le type Ż, soit par le type X. Le développement ultérieur de l'agriculture dans les régions des types Ż, X et R conduirait dans certains secteurs à l'apparition d'un nouveau

$$\text{type } Y\left(32\frac{44423}{3345}\right),$$

hautement mécanisé (4), utilisant peu de travail humain (2), une quantité moyenne de travail animal (3), assez productif (3, 3) et très commercialisé (4, 5).

Certaines de ces tendances peuvent être considérées comme favorables au développement futur de l'agriculture polonaise et il faudrait les encourager ; d'autres tendances lui sont défavorables, il convient d'en prévenir l'extension.

Ainsi par exemple, l'expansion sur les zones disposant de main-d'oeuvre suffisante, du type R, peut être considerée comme favorable, ainsi que l'expansion du type X dans des régions où les réserves de la main-d'oeuvre sont limitées, ou du type suburbain O, hautement commercialisé ; dans certaines conditions l'extension du type D, peut être souhaitable, bien que le niveau moyen de productivité et une haute commercialisation y soient réalisées par des apports du travail élevés.

D'autre part il faudrait considérer comme défavorable le maintien dans certaines régions des types peu productifs et peu marchands, à savoir F, M et K, et surtout une forte expansion du type C, excluant du marché de vastes secteurs du pays. De l'extrapolation des changements de 1960-1967 on pourrait également conclure qu'au moment où en 1980 de vastes régions à l'ouest et au centre du pays atteindraient ou dépasseraient le niveau actuel de l'agriculture ouest-européenne, à l'est et au sud il existerait encore des territoires au bas niveau du développement agricole, dont certains, surtout ceux qui sont occupés par le type C exigent une attention particulière.

Cependant en réalité les tendances des années 1960-1967 ont déjà été troublées en 1969 et 1970 par le concours des mauvaises récoltes dues à des raisons climatiques et à des erreurs dans la politique agraire. En outre, elles ont été modifiées après 1970 par une nouvelle politique agraire du Gouvernement. Il est trop tôt pour pouvoir déchiffrer de nouvelles tendances. Ce qu'on sait déjà, c'est que l'accent mis sur l'élevage, surtout celui des porcins, a provoqué des prix intéressants et un accroissement en nombre du cheptel ; il a eu pour effet direct l'accroissement de la production animale globale et marchande et pour effet indirect l'accroissement de la fumure, donc l'augmentation des récoltes végétales favorisée également par d'autres moyens et d'autres méthodes.

Les prémisses du plan prospectif dessinent les tendances du développement à l'échelle nationale. Elles indiquent, par exemple, une réduction ultérieure des réserves de main-d'oeuvre particulièrement rapide après 1980 dans l'agriculture et, par conséquent, la reprise d'une partie des terres abandonnées soit par des exploitations socialisées soit par des exploitations privées, ce qui augmenterait la part des premières et les dimensions des secondes. Le niveau de mécanisation et l'utilisation des engrais chimiques devraient atteindre le niveau réalisé actuellement dans les pays ouest-européens. On prévoit un accroissement ultérieur du cheptel, ce qui influerait sur le niveau de fumure, et exigerait l'accroissement de la production fourragère ; celle-ci pourrait être réalisée plus facilement grâce à la réduction du nombre de chevaux, à condition que s'accroisse le niveau de mécanisation des travaux culturaux, mécanisation qui serait indispensable à cause d'un fort reflux ultérieur de la population des

http://rcin.org.pl

campagnes. La réalisation de l'accroissement prévu de la production végétale : céréales, légumes et fruits entrainerait un accroissement ultérieur d'emploi des engrais chimiques et des insecticides, des améliorations, etc.

D'après les expériences d'autres pays on peut dire que le développement et la modernisation de l'agriculture mènent toujours vers une agriculture marchande qui, selon les réserves de main-d'oeuvre, l'accessibilité des marchés, etc , tend à la maximalisation soit de la productivité de la terre, soit de la produc-



Fig. 8. Conditions naturelles freinant le développement de l'agriculture (d'après W. Jankowski)

1 — Conditions orographiques faisant obstacle au développement de la production agricole; 2 — Zones importantes de sols pauvres utilisés par l'agriculture; 3 — Terrains marécageux; 4 — Précipitations au-dessous de 500 mm par an

tivité du travail. Dans le premier cas on obtient, grâce aux apports considérables de travail et de capital dirigés surtout vers l'augmentation des récoltes et de la productivité des animaux, une haute productivité de la terre et un niveau de commercialisation élevé. Dans le second cas, par des apports dirigés vers le remplacement du travail humain par le travail mécanisé (ce qui demande aussi

http://rcin.org.pl

une haute spécialisation et l'accroissement de la taille des exploitations), on obtient un grande productivité du travail et également un degré de commercialisation élevé.

On pourrait citer de nombreux exemples de ces deux cas provenant de divers pays. Dans de nombreux pays ces deux tendances principales se complètent et se superposent. La diversité des formes et du niveau des subventions

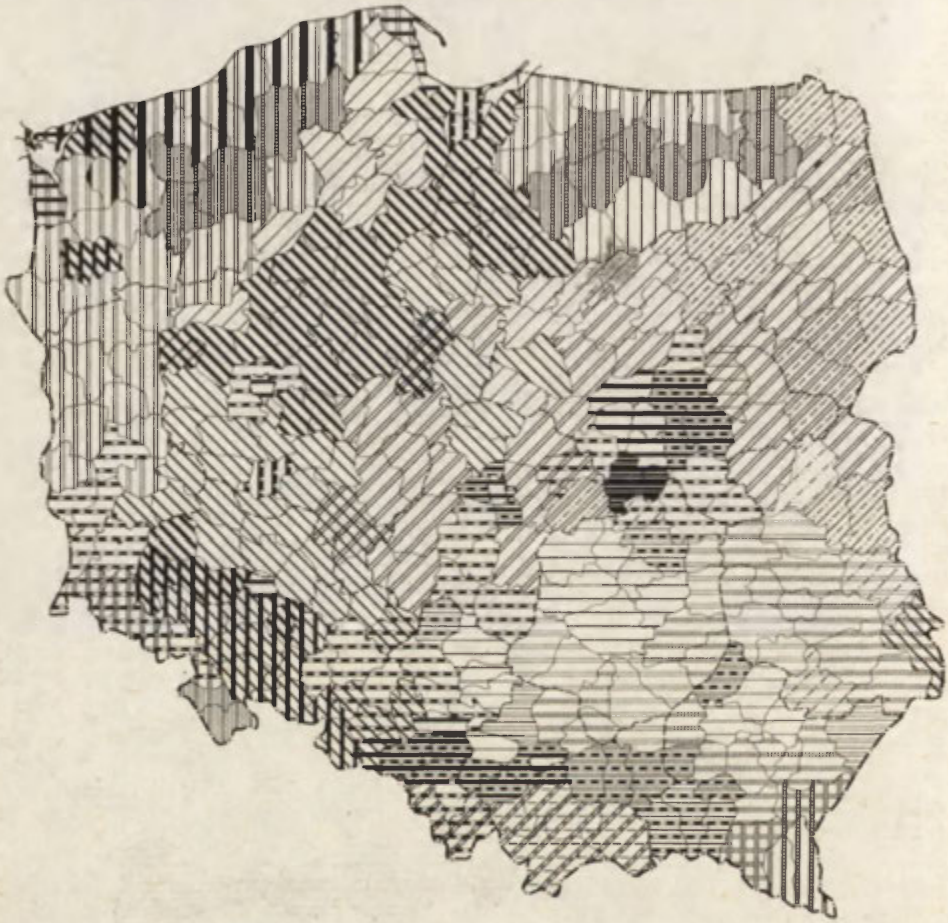


Fig. 9. Types d'agriculture en 1980 : modèle présenté
(légende page 313)

dans des pays divers ainsi que les buts différents de l'agriculture dans des pays socialistes n'ayant pas en vue uniquement la réalisation de bénéfices, introduisent des écarts dans ces modèles théoriques.

Bien que la Pologne soit un pays relativement petit, la diversité spatiale des conditions naturelles (Fig. 8), des réserves de main-d'oeuvre et d'autres conditions extérieures du développement de l'agriculture restera aussi dans l'avenir considérable. Ainsi l'accroissement de la production agricole et son efficacité économique dépendront dans une grande mesure de la mise en valeur de cette diversité.

http://rcin.org.pl

Compte tenu de tous ces faits, on a élaboré une version améliorée de la typologie agricole en Pologne pour 1980 (Fig. 9), dans laquelle, à côté de la continuation des tendances favorables on propose d'introduire de nouveaux types d'agriculture là, où les conditions extérieures le permettent.

Ainsi par exemple, on propose d'introduire peu à peu dans les régions montagneuses, où la mécanisation des travaux de champs est difficile et par contre l'épanouissement des prairies est favorisé par de fortes précipitations, un nouveau type d'agriculture, orienté surtout vers l'élevage laitier, basé sur un système d'utilisation du sol avec alternance de champs et de pâturages, inconnu en Pologne, mais appliqué dans d'autres pays d'Europe. En même temps on pourrait introduire, dans les régions de montagne et de hautes collines morainiques, pauvres en main-d'oeuvre, un type d'agriculture spécialisée dans l'élevage des bovins à viande, basé sur le système : pâturages-étables. Sur des plaines fertiles, où la main-d'oeuvre manque, une agriculture hautement mécanisée devrait s'orienter vers la céréaliculture. Autour des marchés urbains devrait être développé d'avantage le type O. En réponse au postulat de l'accroissement de la production des légumes et des fruits il faudrait développer une agriculture à l'orientation horticole, dans tous les secteurs où les conditions du milieu naturel et les réserves de main-d'oeuvre le permettent. Une telle agriculture pourrait même fournir ses produits aux marchés plus éloignés, soit satisfaire aux besoins des entreprises de l'industrie, localisées dans le voisinage. Son développement exigerait un choix attentif du milieu, des apports en capital élevés et une main-d'oeuvre qualifiée.

La prolongation des ces tendances au 1990 a donné la seconde carte, qui détermine en Pologne 12 types principaux aux directions différentes de développement (Fig. 10).

Le rythme de passage vers des systèmes souhaitables dépendra non seulement des moyens réservés par l'État dans ce but et des efforts des paysans mêmes, mais exigera l'élimination d'une série d'obstacles freinant le développement de l'agriculture polonaise. Ces obstacles sont constitués aussi bien par les conditions naturelles que par d'autres éléments extérieurs à savoir l'insuffisance des industries alimentaires, du réseau de magasins et des installations frigorifiques, du réseau de transports, de l'organisation des livraisons, la politique des prix, etc. Parfois ces obstacles tiennent à l'agriculture même : ses orientations, son organisation, les connaissances culturales, les apports du travail vif et du capital, etc. Certains de ces obstacles peuvent être éliminés par des changements dans la politique envers l'agriculture, par un apport accru des capitaux, une meilleure préparation professionnelle des paysans, etc. Cependant l'un des plus importants — les dimensions trop petites des exploitations et leur structure spatiale défectueuse — exige une nouvelle réforme agraire.

La transformation de la structure agraire, qu'exige l'agriculture moderne, hautement productive, commercialisée et spécialisée est indispensable. Cependant, du point de vue purement économique, elle ne doit pas obligatoirement prendre la forme d'exploitations socialisées à grande échelle de cultures. Il serait suffisant, au moins pour un certain temps, de donner aux agriculteurs la possibilité d'agrandir leurs exploitations jusqu'aux dimensions convenant à une mise en valeur sans l'aide de travailleurs salariés, ce qu'exige le système socialiste. Dans les exploitations hautement mécanisées le seuil n'est pas du tout bas et l'agrandissement des exploitations permettrait d'obtenir une production suffisamment élevée et par là même des revenus comparables aux revenus des habitants des villes.

http://rcin.org.pl

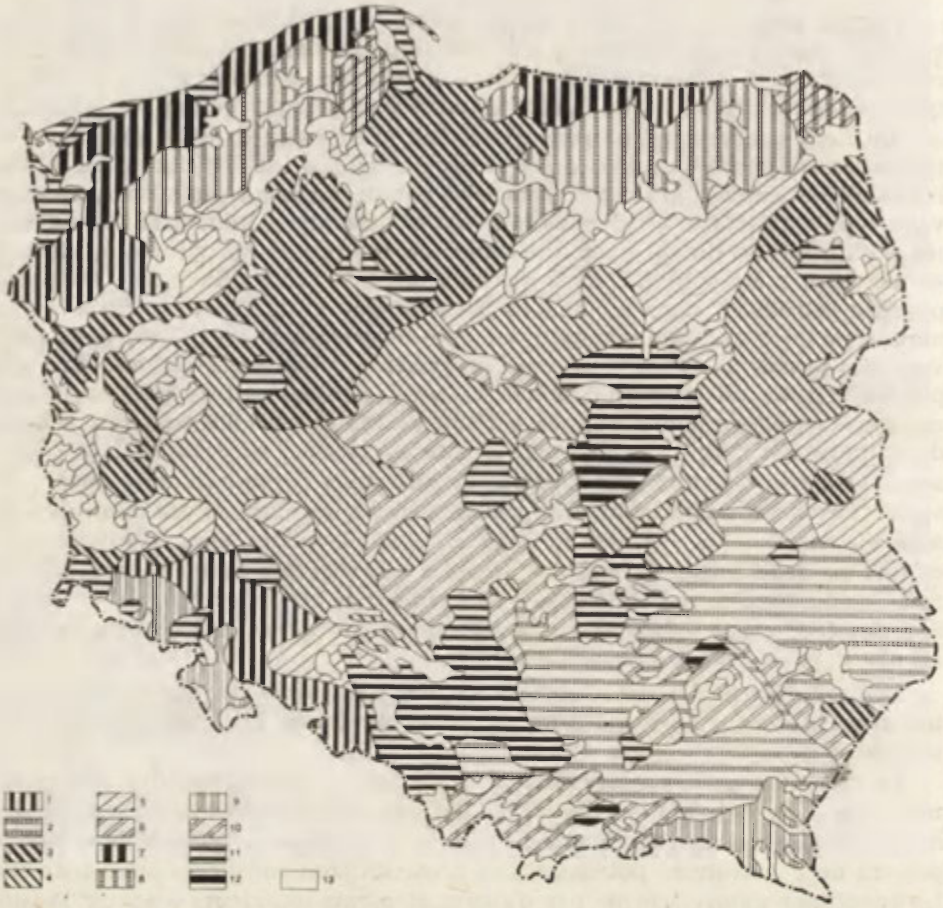


Fig. 10. Structure spatiale de l'agriculture en 1990 : modèle présenté

1 — Agriculture hautement mécanisée, hautement productive et à haut niveau de commercialisation, à orientation végétale, selon les conditions et possibilités — céréales (froment), céréales-colza ou céréales-betterave à sucre, éventuellement avec élevage bovin; 2 — Agriculture moins mécanisée, à orientation surtout végétale, céréales-plantes sarclées avec une part élevée des plantes industrielles et autres exigeant des sols fertiles et un grand apport de travail; 3 — Agriculture à orientations multiples, a prépondérance végétale, céréales-plantes sarclées, froment, orge ou seigle avec betterave à sucre, pomme de terre et élevage laitier; 4 — Agriculture à orientations multiples, à prépondérance bétail-porcin, céréales-plantes sarclées froment- ou seigle-betterave à sucre ou pomme de terre; 5 — Agriculture à orientations multiples, à prépondérance animale, bovins (élevage laitier et embouche) ou élevage bovin et porcin avec production de pomme de terre et de seigle; 6 — Agriculture à orientations multiples, à prépondérance animale, élevage porcin ou porcin et bovin, élevage laitier et aviculture, ainsi que production de pomme de terre et de seigle; 7 — Agriculture orientée vers la production animale, élevage laitier basé sur la culture des plantes fourragères sarclées et autres, ainsi que sur le foin de prairies, avec production de pomme de terre, de colza, de betterave à surce et de céréales; 8 — Agriculture orientée vers la production animale, bovins, bétail d'embouche, éventuellement avec ovins; 9 — Agriculture orientée vers la production animale, bovins, bétail d'embouche; 10 — Agriculture orientée vers la production animale, bovins, l'élevage laitier, éventuellement avec ovins, la production de pomme de terre et de céréales (avoine); 11 — Agriculture orientée vers la production des fruits et légumes destinés principalement à la transformation industrielle sur place; 12 — Agriculture orientée vers la production des légumes ou légumes et fruits destinés à consommation directe; 13 — Terrains non-agricoles

http://rcin.org.pl

Cependant le choix de telle ou telle solution, ainsi que du rythme et de la portée des réformes, n'est plus du domaine de la science, mais de la politique.

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] Kostrowicki, J., Agricultural typology, agricultural regionalization, agricultural development, *Geogr. Pol.*, 14, Warszawa 1968, pp. 265-274.

[2] Kostrowicki, J., Typologia rolnictwa. Założenia, kryteria, metody (Sum. : Agricultural typology. Principles, criteria, methods and techniques), *Przegl. Geogr.*, 41 (1969), 4, pp. 599-621.

[3] Kostrowicki, J., Some methods of determining land use and agricultural "orientations" as used in the Polish land utilization and typological studies, *Geogr. Pol.*, 18, Warszawa 1970, pp. 93-120.

[4] Kostrowicki, J., Próba typologii rolnictwa świata (Sum. : An attempt at the typology of world agriculture), *Przegl. Geogr.*, 44 (1972), 3, pp. 395-435.

[5] Kostrowicki, J., The typology of world agriculture. A preliminary scheme, en : *Agricultural typology and land use. Proceedings of the Agricultural Typology Commission Meeting, McMaster University, Hamilton, Ontario, Canada.* Ed. by L. G. Reeds, Hamilton 1973, pp. 2-52.

[6] Kostrowicki, J., Some methods and techniques to determine crop and other land use orientations as used in the Polish land use studies, en : *Proceedings of Symposium on Land Use in Developing Countries.* Ed. M. Shafi. Aligarh, India 1973.

[7] Kostrowicki, J., Szczęsny, R., Rolnictwo (Agriculture), en : *Struktura przestrzenna gospodarki narodowej Polski*, Warszawa 1971, pp. 17-102.

[8] Kostrowicki, J., Szczęsny, R., *Polish agriculture. Characteristics, types and regions*, Budapest 1972, 120 p.

[9] Kostrowicki, J., Szczęsny, R., A new approach to the typology of Polish agriculture, en : *Agricultural Typology and Land Utilization*, Verona 1972, pp. 213-222.

[10] Kostrowicki, J., Tyszkiewicz, W. (éds), Agricultural typology, selected methodological materials, *Dok. Geogr.*, 1970, 1, 60 p.

[11] *Próba zarysowania przemian w strukturze przestrzennej rolnictwa Polski w latach 1960-1967 oraz hipoteza dalszych przemian na lata 1980, 1990* (Essai d'une esquisse des transformations dans la structure spatiale de l'agriculture polonaise en 1960-1967 et hypothèse des transformations ultérieures pour 1980 et 1990). Étude élaborée par équipe sous la direction de J. Kostrowicki, Warszawa 1973.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

ETUDES RÉGIONALES SUR LA TYPOLOGIE DE L'AGRICULTURE POLONAISE

Władysława Stola

Parmi les problèmes de recherches dont s'occupe la Section de Géographie Agricole de l'Institut de Géographie de l'APS, les études d'analyse synthétique de l'agriculture, c'est-à-dire de sa typologie, ont une importance essentielle. Ces études ont pris un essor particulier au moment de la création de la Commission de la Typologie Agricole de l'UGI (1964), avec laquelle la Section coopère étroitement.

Dans la procédure typologique de l'agriculture qui consiste à examiner la répartition spatiale des traits caractéristiques de l'agriculture il y a deux problèmes particulièrement importants [11]. Ce sont : *primo* — le choix des traits diagnostiques et leur expression adéquate dont dépendent dans une grande mesure les résultats obtenus, et *secundo* — la méthode de l'association de ces traits qui garantit la comparabilité des ensembles des variables caractérisant l'unité agricole examinée.

Jusqu'à présent les travaux typologiques avaient surtout un caractère méthodique et on les exécutait en conséquence à diverses échelles : échelle mondiale, de la Pologne, régionale, à l'aide des méthodes différentes.

Les études régionales concernant la typologie de l'agriculture polonaise ont été menées sur le territoire des voïevodies de Białystok, de Kielce et de Gdańsk, c'est-à-dire sur des espaces hétérogènes, très différenciés entre eux, aussi bien en ce qui concerne les conditions naturelles, sociales et économiques que leur niveau de développement et l'état de leur agriculture. Elles ont été exécutées à l'échelle de la commune (*gromada*) — la plus petite unité administrative d'alors.

La première étude de ce cycle a été élaborée par W. Biegajło et concernait les méthodes d'exploitation agricole dans la voïevodie de Białystok [2]. L'auteur s'est fixé comme but d'analyser les méthodes de culture et d'élevage et surtout les systèmes d'assolement, leur répartition spatiale, et d'examiner l'influence qu'exerce un système donné sur la production agricole. L'analyse de la différenciation spatiale des méthodes d'exploitation agricole a permis de faire leur synthèse exprimée sous la forme des systèmes agricoles. Ceux-ci peuvent être traités comme une typologie agricole partielle concernant les traits techniques et ceux de l'organisation de l'agriculture.

Le travail suivant du même auteur [4], portant également sur l'agriculture de la voïevodie de Białystok, consistait en un chapitre de monographie portant sur la répartition spatiale des trois groupes de traits caractéristiques de l'agriculture, c'est-à-dire : les caractères sociaux et de propriété, techniques, d'organisation et de production, analysés sur la base des conditions naturelles. L'analyse exécutée a servi de base à une synthèse complète de l'agriculture examinée,

http://rcin.org.pl

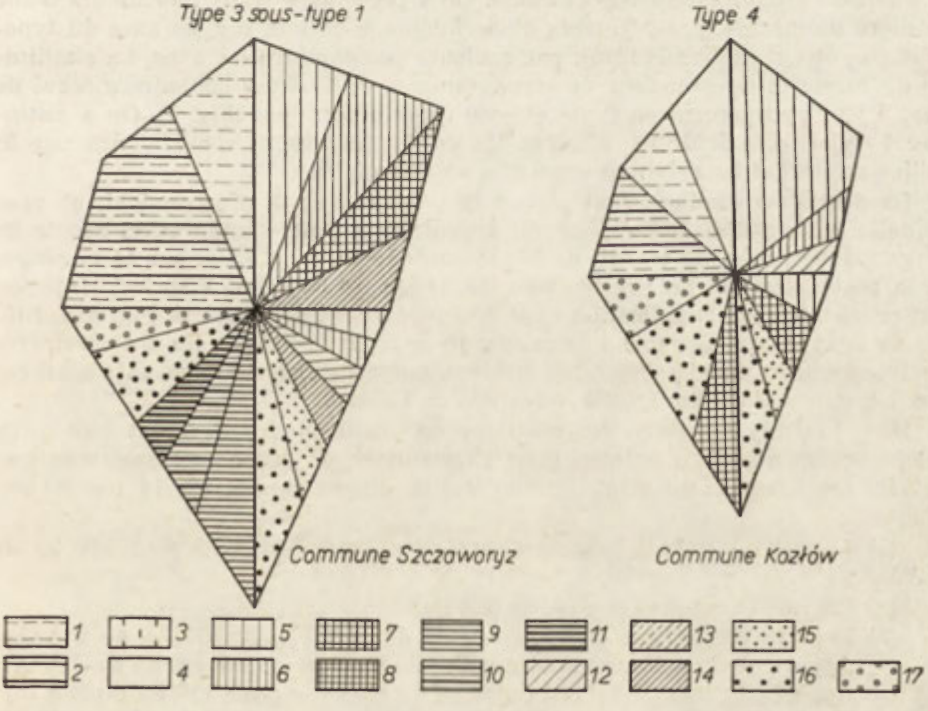
Fig. 1. Typogrammes illustrant les types principaux d'agriculture

1 — Surface agricole utile — S.A.U.; 2 — Terres arables; 3 — Forets; 4 — Les ensembles non-agricoles occupent plus do 20% de la superficie; 5 — Seigle; 6 — Froment; 7 — Pommes de terre; 8 — Betteraves à sucre; 9 — Tabac; 10 — Légumes; 11 — Fruits; 12 — Légumineuses annuelles; 13 — Prairies et pâturages; 14 — Légumineuses bisannuelles; 15 — Lait; 16 — Bétail; 17 — Porcins; 18 — Morcellement des exploitations (part des exploitations de 0 à 5 ha dans le total des exploitations); 19 — Apport du travail humain (population agricole pour 100 ha de la S.A.U.); 20 — Intensité de l'agriculture (indice synthétique d'après B. Kopeć); 21 — Productivité de la terre (production globale en unités de blé par ha de la S.A.U.); 22 — Productivité du travail (production globale par travailleur agricole); 23 — Degré de commercialisation (rapport entre la production commercialisée et la production globale); 24 — Orientations dans l'utilisation du sol; 25 — Orientations dans l'utilisation des

soit à la définition de ses types. Ils ont été définis d'après les traits diagnostiques synthétiques, représentant les problèmes agricoles essentiels, et aussi d'après certains traits analytiques de moindre importance. Cependant la comparaison des ensembles de traits par commune a été faite alors, à défaut de méthodes plus précises, plutôt sur la base de l'expérience de l'auteur et de son excellente connaissance du terrain.

L'auteur, conscient des imprécisions possibles[1], a considéré sa typologie comme préliminaire, celle-ci ayant une valeur instructive plutôt que méthodique. On a distingué le type de l'agriculture à grande culture, représenté par les exploitations d'État et le type de l'agriculture des petites exploitations, représenté par les exploitations individuelles. Dans le cadre de ce dernier type on a délimité 12 sous-types, qui diffèrent par leur intensité, leur productivité et leur orientation. On a exécuté une carte en couleurs des types d'agriculture de la voïevodie de Białystok, publiée dans l'Atlas Régional de cette voïevodie [1].

Un essai de typologie de la vallée de la Nida, soit de 5 districts situés dans la partie sud de la voïevodie de Kielce (5673 km²) a constitué un autre travail régional se rapportant à l'analyse synthétique de l'agriculture [16]. Son but principal était de mettre à l'épreuve dans des conditions naturelles concrètes, des critères et des méthodes de typologie agricole conseillés par la Commission de la Typologie Agricole de l'UGI, et déjà admis en principe. A l'aide des méthodes mises au point par la Section de Géographie Agricole de l'Institut de Géographie de l'APS, on a examiné, sur la base des conditions externes de



[1] W. Biegajło [4], p. 287.

http://rcin.org.pl

l'agriculture, — conditions naturelles, sociales et économiques, tout un ensemble de problèmes agricoles, composant les trois groupes de base des caractéristiques d'agriculture. Parmi les problèmes examinés on a choisi 10 traits diagnostiques essentiels, surtout des caractères mesurables et synthétiques, faiblement liés entre eux mais fortement liés aux problèmes non admis comme traits diagnostiques :

(1) Morcellement des exploitations (pourcentage des exploitations de 0 à 5 ha) ;
(2) Apport du travail humain (population agricole pour 100 ha de S.A.U) ;
(3) Intensité de l'agriculture (indice synthétique d'après B. Kopeć) ;
(4) Productivité de la terre (production globale en unités de blé par ha de S.A.U.) ;
(5) Productivité du travail (production globale par travailleur agricole) ;
(6) Degré de commercialisation (rapport entre la production commercialisée et la production globale) ;
(7) Orientations dans l'utilisation de la terre ;
(8) Orientations dans l'utilisation des terres arables ;
(9) Orientations dans la production globale ;
(10) Orientations dans la production commerciale.

Les exploitations socialisées n'ont pas été prises en considération étant donné que leur part est minime sur l'espace considéré. Ce sont donc les exploitations individuelles qui sont utilisées pour recueillir les données d'ensemble de l'économie agricole. La comparaison des ensembles des traits diagnostiques élaborés pour une commune et leur groupement en types ont été exécutés à l'aide de la méthode graphique du typogramme. On a présenté 6 traits indicateurs d'une manière mesurable, par segments d'une longueur définie sur les axes du typogramme, et 4 traits structuraux par couleurs posées entre les axes. La similitude de forme et de grandeur des typogrammes et de leurs couleurs a servi de base à leur groupement en types et sous-types déterminés (Fig. 1). On a distingué 5 types d'agriculture, différenciés en 14 sous-types conditionnés par le milieu naturel et les relations économiques et sociales.

La deuxième étude exécutée sous la direction de J. Kostrowicki, et dans laquelle on a utilisé la méthode du typogramme pour l'intégration des traits diagnostiques, a été le travail de M. Matusik intitulé : " Essai sur la typologie et la régionalisation de l'agriculture du bassin de la Basse Vistule " [14]. Son but consistait dans l'application et le développement des méthodes et des critères de la typologie agricole à l'examen de la répartition spatiale des caractères de l'agriculture dans les secteurs des exploitations individuelles et socialisées des 7 districts (4665 km²) de la voïevodie de Gdańsk.

Dans le choix des traits diagnostiques on tenait particulièrement à ce qu'ils soient représentatifs aussi bien pour l'agriculture de l'économie socialisée que privée. On a admis au total, comme traits diagnostiques, les 14 indices suivants :

(1) Apport du travail humain (population agricole active pour 100 ha de S.A.U.) ;
(2) Engrais chimiques par ha de S.A.U. ;
(3) Fumure naturelle (nombre de têtes de bétail pour 100 ha de S.A.U.) ;
(4) Apports de la mécanisation (nombre de tracteurs pour 100 ha de S.A.U.) ;
(5) Apports du travail animal (nombre de chevaux pour 100 ha de S.A.U.) ;
(6) Productivité de la terre (production globale en unités de blé par ha de S.A.U.) ;
(7) Productivité du travail (production globale par travailleur agricole) ;

http://rcin.org.pl

(8) Degré de commercialisation (rapport entre la production commercialisée et la production globale) ;

(9) Commercialisation du travail (production commercialisée par travailleur agricole) ;

(10) Niveau de commercialisation (production commercialisée par ha de S.A.U.) ;

(11) Orientations dans l'utilisation de la terre ;

(12) Orientations dans l'utilisation de la terre arable ;

(13) Orientations de la production globale ;

(14) Orientations de la production commerciale.

On les a représentés à l'aide de typogrammes pour chaque unité examinée, comme on l'a fait dans l'étude sur le bassin de la Nida, mais, séparément pour l'économie socialisée et pour l'économie individuelle. Cependant, pour préciser au maximum les principes de groupement et pour une meilleure comparabilité des typogrammes, l'auteur a tracé sur chaque typogramme 5 cercles concentriques [2], disposés à intervalle régulier, en admettant que le cercle extérieur signifie 100 % et le centre 0 % (Fig. 2). Les cercles en coupant les axes du typogramme, ont déterminé ainsi pour chaque indice examiné, 5 classes de va-

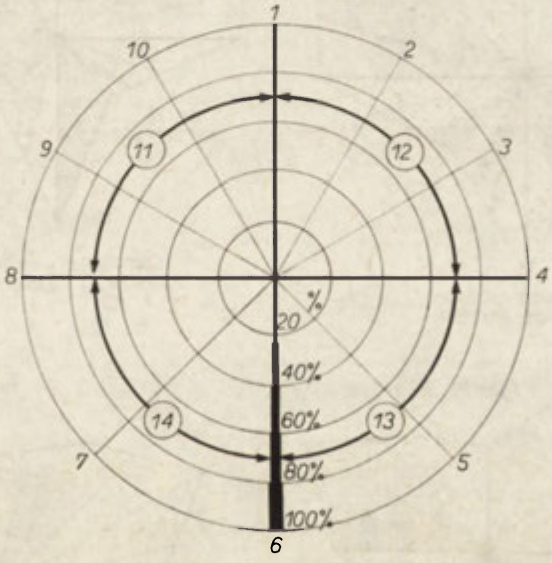


Fig. 2. Schéma de construction des typogrammes (d'après M. Matusik)

1 — Apport en travail humain (population agricole active pour 100 ha de la S.A.U.); 2 — Engrais chimiques par ha de la S.A.U.; 3 — Fumure naturelle (nombre de têtes de bétail pour 100 ha de la S.A.U.); 4 — Productivité de la terre (production globale en unités de blé par ha de la S.A.U.); 5 — Productivité du travail (production globale par travailleur agricole); 6 — Degré de commercialisation (rapport entre la production commercialisée et la production globale); 7 — Commercialisation du travail (production commercialisée par travailleur agricole); 8 — Niveau de commercialisation (production commercialisée par ha de la S.A.U.); 9 — Apports en travail animal (nombre de chevaux pour 100 ha de la S.A.U.); 10 — Apports de la mécanisation (nombre de tracteurs pour 100 ha de la S.A.U.); 11 — Orientations dans l'utilisation du sol; 12 — Orientations dans l'utilisation des terres arables; 13 — Orientations de la production globale; 14 — Orientations de la production commerciale

[2] Dans des recherches simultanées sur la typologie de l'agriculture francaise Mme J. Bonnamour a introduit la même amélioration à la méthode de typogramme pour les recherches typologiques [7].

http://rcin.org.pl

leurs respectives 20, 40, 60, 80, et 100 %. On a admis que si les valeurs des indices portés sur les axes du typogramme se trouvent dans les mêmes classes, elles représentent le même type d'agriculture. En assemblant les typogrammes d'après la similitude de leurs formes et leur structure, on a distingué deux groupes différents de typogrammes qui correspondent à l'agriculture socialisée et individuelle (Fig. 3 et 4). On a constaté ensuite dans le cadre des deux ensembles de typogrammes, qu'ils se rassemblent en certaines compositions qu'on a admises comme types principaux. Les écarts répétés des types principaux seront la base de distinction des sous-types et des compositions transitoires entre les types ou sous-types déterminés.

Les recherches effectuées ont permis de tirer une série de conclusions en ce qui concerne les méthodes d'exploitation et leurs effets dans les deux sec-

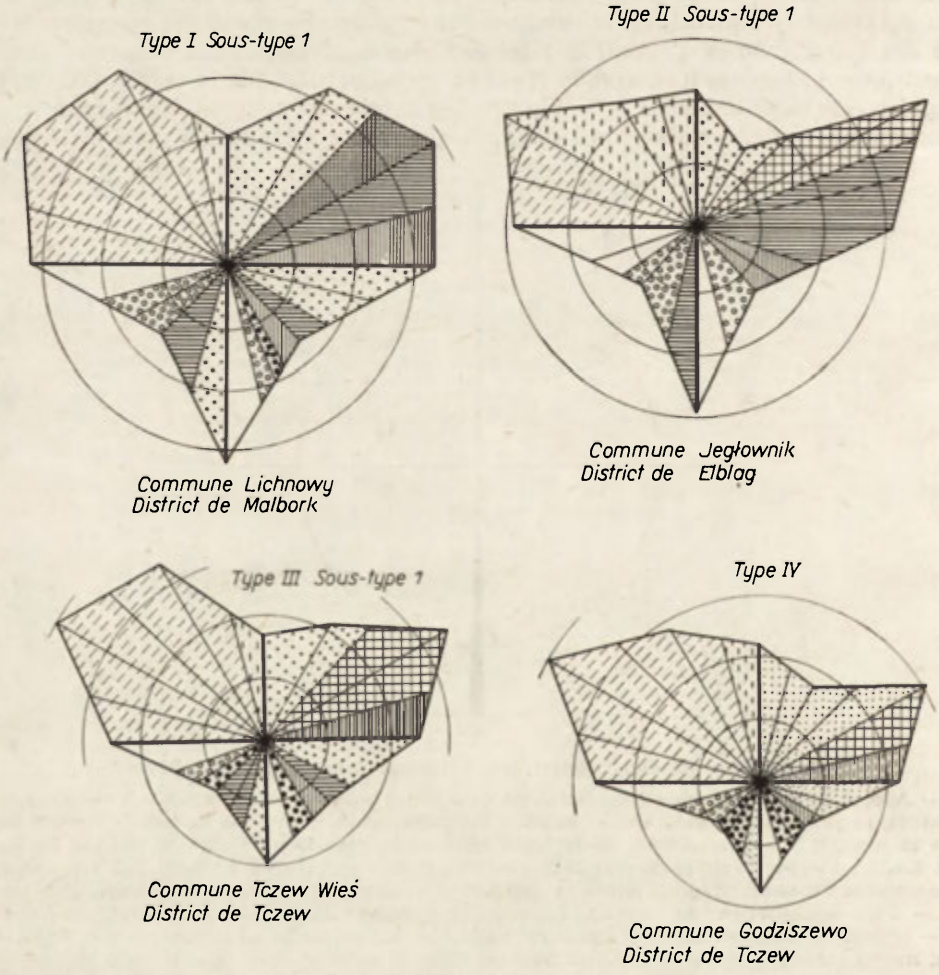


Fig. 3. Typogrammes illustrant les types principaux d'agriculture — secteur privé (d'après M. Matusik)

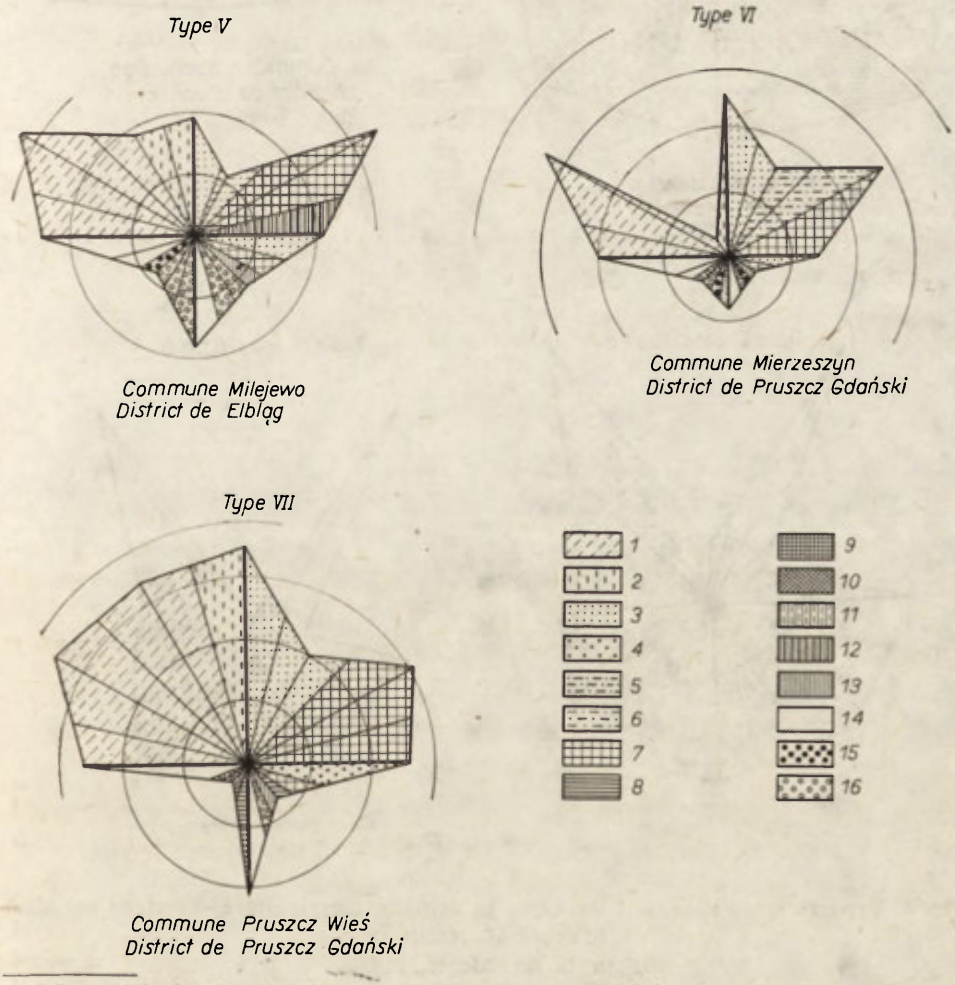
1 — Terres arables; 2 — Prairies et pâturages; 3 — Seigle; 4 — Froment; 5 — Orge; 6 — Avoine; 7 — Pommes de terre; 8 — Betteraves à sucre; 9 — Colza; 10 — Autres cultures industrielles; 11 — Légumineuses annuelles; 12 — Légumineuses bisanuelles; 13 — Foin des prairies; 14 — Lait; 15 — Porcins; 16 — Bétail

http://rcin.org.pl

teurs de l'économie, ainsi que le degré d'efficacité de l'exploitation agricole dans des conditions naturelles déterminées.

Tout comme les autres méthodes graphiques, la méthode de typogrammes, appliquée à l'association des traits diagnostiques dans la typologie de l'agriculture, n'est pas très précise et laisse une certaine marge à la libre interprétation, surtout dans les cas transitoires entre les types déterminés et dans la définition des sous-types. C'est pourquoi tout en gardant les principes et les critères de la typologie agricole, recommandés par la Commission de la Typologie Agricole de l'UGI, on a mené constamment des travaux pour rechercher une méthode d'intégration des traits diagnostiques et qui permet de déterminer les types agricoles d'une manière aussi mesurable et univoque que possible.

En se basant sur les matériaux élaborés pour l'agriculture du bassin de la Nida et en choisissant surtout les traits diagnostiques utilisés dans sa typologie, on a fait un autre essai pour définir les types à l'aide de la méthode de déviation [3]. Les résultats et les conclusions méthodiques découlant de l'application



[3] La méthode de déviation, perfectionnée et précisée par J. Kostrowicki et R. Szczęsny, a été appliquée dans la procedure typologique de l'agriculture de la Pologne et du monde.

http://rcin.org.pl

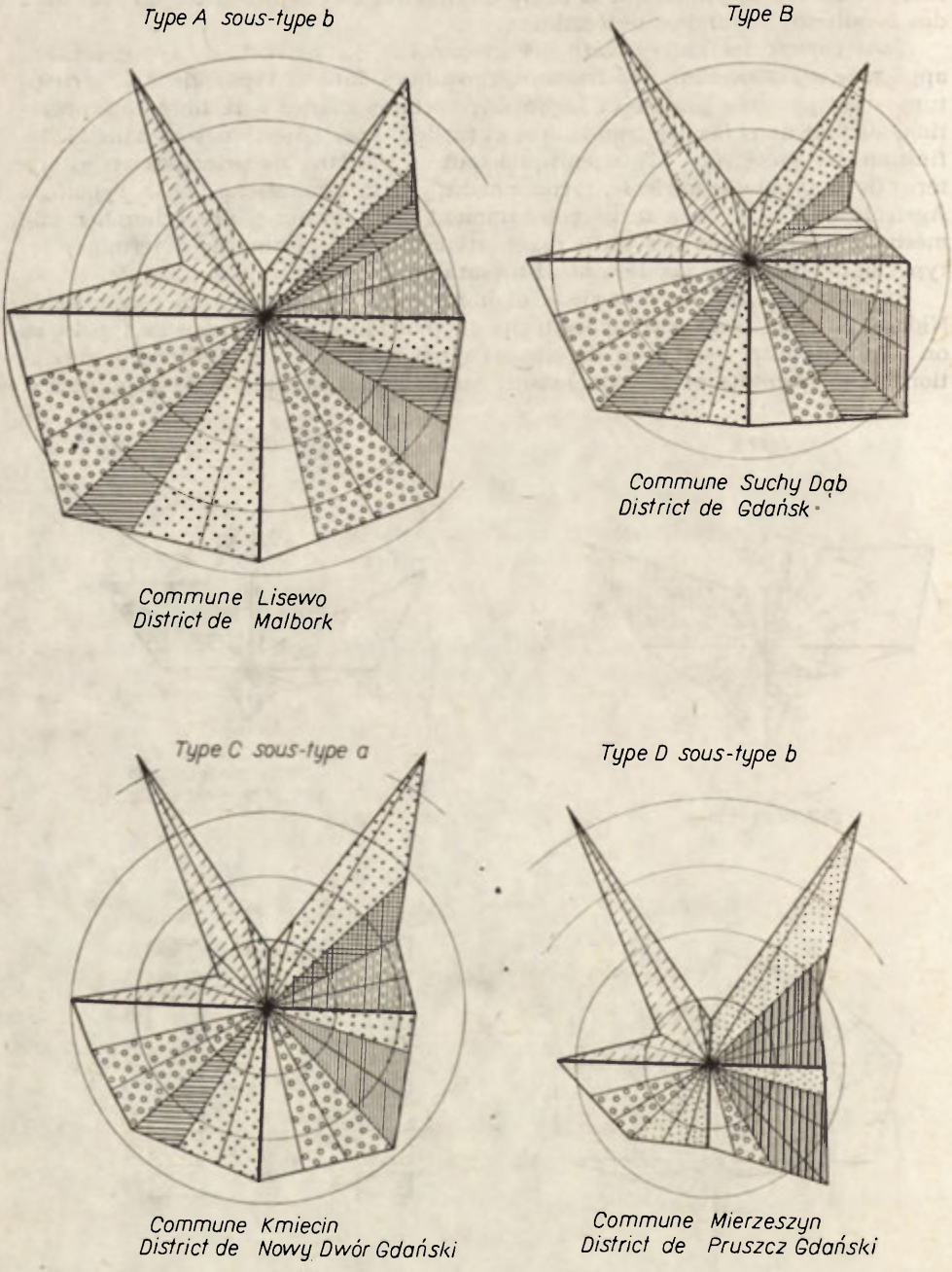


Fig. 4. Typogrammes illustrant les types principaux d'agriculture — secteur socialisé (d'après M. Matusik)
Pour la légende cf. Fig. 3.

http://rcin.org.pl

des deux méthodes, typogramme d'indice et déviation, ont été présentés lors de la conférence de la Commission de la Typologie Agricole de l'UGI à Vérone [17].

Simultanément, W. Biegajło a continué des recherches sur la typologie de l'agriculture de la voïevodie de Białystok [6]. Ses travaux méthodiques visaient à mettre à l'épreuve et apprécier la méthode de l'analyse factorielle dans les recherches typologiques de l'agriculture. Le choix de la voïevodie de Białystok était très opportun ; l'auteur du travail connaissait bien les problèmes agricoles du territoire examiné et ses recherches précédentes facilitaient une appréciation objective des résultats obtenus.

Pour définir les types on a employé 22 traits diagnostiques, dont 12 ont été reconnus comme les principaux indices typologiques, et les 10 autres, de caractère qualitatif, comme pouvant exercer une certaine influence différenciant la formation des types d'agriculture :

(1) Emploi des engrais chimiques en kg NPK par ha de S.A.U. ;
(2) Fumure naturelle (nombre des animaux en unités conventionnelles pour 100 ha de S.A.U.) ;
(3) Productivité de la terre (production globale en unités conventionnelles de blé par ha de S.A.U.) ;
(4) Productivité du travail (production globale en unités conventionnelles de blé par personne employée dans l'agriculture) ;
(5) Niveau de commercialisation (production commerciale par ha de S.A.U.) ;
(6) Degré de commercialisation (pourcentage de la production commercialisée dans la production globale) ;
(7) Part des exploitations socialisées en pourcentage de S.A.U. ;
(8) Taille moyenne des exploitations individuelles en ha ;
(9) Densité de la population agricole pour 100 ha de S.A.U ;
(10) Production animale en pourcentage de la production globale ;
(11) Production du lait en pourcentage de la production globale ;
(12) Production de la viande de boeuf en % de la production globale ;
(13) Production de la viande de porc en % de la production globale ;
(14) Production animale commercialisée en % de la production commercialisée ;
(15) Production des blés en % de la production globale ;
(16) Production des pommes de terre en % de la production globale ;
(17) Production des plantes fourragères en % de la production globale ;
(18) Production des plantes industrielles en % de la production globale ;
(19) Cultures extractives en % de la superficie labourable ;
(20) Cultures intensificatrices en % de la superficie labourable ;
(21) Cultures structurifères en % de la superficie labourable ;
(22) Terres arables (labourables) en % de la S.A.U.

On a reconnu comme traits principaux des indices essentiels, valables pour une longue période, représentant les trois groupes de traits typologiques de l'agriculture d'une manière synthétique et en même temps possédant une grande valeur diagnostique pour l'agriculture de la région de Białystok.

Un ensemble de 360 unités administratives (*gromada*) décrites à l'aide de 22 traits caractéristiques constituait l'objet de l'analyse factorielle. A l'issue des travaux on a partagé cet ensemble en 12 groupes, et on les a reconnu provisoirement comme types agricoles. Etant donné cependant que l'analyse factorielle appliquée au groupement des unités sur le principe de ressemblance de la composition de leurs traits typiques ne donne pas le partage hiérarchique des types, on a analysé une fois de plus les groupes choisis. Sur la base de

http://rcin.org.pl

l'analyse des indices fondamentaux, des travaux précédents de l'auteur et aussi sur la base de sa connaissance de l'agriculture examinée, on a déterminé 7 types principaux, dont 3 se caractérisaient par 4 sous-types supplémentaires.

La confrontation de la carte présentant les types déterminés à l'aide de l'analyse factorielle avec la carte des types déterminés lors du premier essai [4] à l'aide de moyens approximatifs indique que le nombre de types agricoles (sans hiérarchie) et l'image de leur répartition se ressemblent beaucoup. Une analyse détaillée des cartes de la répartition des types montre certaines différences dans le degré de concentration des types et du rayon de leur appartition. Dans l'appréciation générale on a constaté que l'image spatiale des types agricoles de la voïevodie de Białystok, obtenue à l'aide de l'analyse factorielle est plus proche de la réalité.

Sur la base des résultats de l'étude dont nous venons de parler ainsi que des autres travaux on a évalué l'utilité de la méthode de l'analyse factorielle dans les recherches typologiques de l'agriculture. On a reconnu comme qualité son utilité pratique dans la première phase de la procédure typologique, c'est-à-dire dans le choix et le groupement des traits diagnostiques. Elle permet de réduire la masse d'informations, de choisir plus objectivement les caractéristiques, de transformer de nombreux traits difficilement comparables entre eux et corrélatifs en quelques traits indépendants et standardisés. Le principal défaut de l'analyse factorielle est la non comparabilité de ses résultats dans le temps parce qu'elle donne une image statique de la structure des traits diagnostiques. Étant donné que les moyennes-standards de déviation et de corrélation sur lesquelles sont fondées les caractéristiques évoluent avec le temps, l'application de l'analyse factorielle aux recherches dynamiques de développement de l'agriculture et de ses types est assez limitée. Parmi les autres défauts de l'analyse factorielle citons le fait qu'elle ne résout pas le problème du groupement des unités choisies à l'échelle de leur dépendance hiérarchique. Ensuite, les indices synthétiques reflétant la structure intérieure des unités examinées et choisis à l'aide de la méthode factorielle sont peu explicites et exigent une interprétation adéquate de l'auteur qui doit alors connaître à fond tous les problèmes du terrain. On pourrait constater d'une manière générale que l'analyse factorielle, particulièrement utile aux examens des grands ensembles d'unités décrits par plusieurs caractères, ne résout pas tous les problèmes de la procédure complexe de la typologie agricole. C'est pourquoi elle devrait être accompagnée par d'autres méthodes d'association des traits. Selon l'auteur, si par l'emploi des diverses méthodes on obtient des répartitions spatiales de types convergents ceci garantit l'exactitude des résultats.

En raison d'un accroissement continu des matériaux statistiques et à cause de la diversité des indices, l'emploi des méthodes mathématiques dans les recherches typologiques agricoles devient presque indispensable. Les essais présentés ci-dessus pourraient donc être utiles pour la recherche d'une nouvelle méthode qui donnerait des résultats comparables aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

http://rcin.org.pl

BIBLIOGRAPHIE

[1] *Atlas województwa białostockiego*, pod red. nauk. J. Kostrowickiego (L'Atlas de la voïevodie de Białystok, sous la rédaction de J. Kostrowicki), Warszawa 1968.

[2] Biegajło, W., *Sposoby gospodarowania w rolnictwie województwa białostockiego* (Sum. : Ways of farming in the voivodship of Białystok), Prace Geogr., 35, Warszawa 1962, 187 p.

[3] Biegajło, W., The ways of transition from the field system to modern farming as currently observed in Poland's underdeveloped region of Białystok, *Geogr. Polonica*, 2, 1962, pp. 153-158.

[4] Biegajło, W., Rolnictwo (L'agriculture), en : *Województwo białostockie. Monografia geograficzno-gospodarcza*, Lublin 1967, pp. 76-303.

[5] Biegajło, W., Types of agriculture in north-eastern Poland (Białystok voivodship), *Geogr. Pol.*, 14, 1968, pp. 275-282.

[6] Biegajło, W., *Typologia rolnictwa na przykładzie województwa białostockiego* (Sum. : Agricultural typology : a study made on the example of the Białystok voivodship), Prace Geogr., 100, Warszawa 1973, 163 p.

[7] Bonnamour, J., Essai de typologie économique des systèmes d'exploitation en France, en : *Agricultural Typology and Land Utilization*, Verona, 1972, pp. 223-229.

[8] Kostrowicki, J., Geographical typology of agriculture in Poland, *Geogr. Pol.*, 1, 1964, pp. 111-146.

[9] Kostrowicki, J., Geographical typology of agriculture. Principles and Methods. An invitation to discusion, *Geogr. Pol.*, 2, 1964, pp. 159-168.

[10] Kostrowicki, J., Types of agriculture in Poland. A preliminary attempt at a typological classification, *Geogr. Pol.*, 19, 1970, pp. 99-110.

[11] Kostrowicki, J., Próba typologii rolnictwa świata (Sum. : An attempt at the typology of world agriculture), *Przegl. Geogr.*, 44 (1972), 3, pp. 395-435.

[12] Kostrowicki, J. et al., *Próba zarysowania przemian w strukturze przestrzennej rolnictwa Polski w latach 1960-1967 oraz hipoteza dalszych przemian w latach 1970-1990* (Essai d'une esquisse des transformations dans la structure spatiale de l'agriculture polonaise en 1960-1967 et hypothèse des transformations ultérieures pour les années 1980 et 1990. Étude élaborée par équipe sous la direction de J. Kostrowicki), Warszawa 1972, 81 p. + notes, tableaux, cartes et graphiques (polycopié par IG de l'APS).

[13] Kostrowicki, J., Szczęsny, R., A new approach to the typology of Polish agriculture, en : *Agricultural Typology and Land Utilization*, Verona, 1972, pp. 213-223.

[14] Matusik, M., *Próba typologii i regionalizacji rolnictwa na obszarze Dolnego Powiśla* (Sum. : An attempt at an agricultural typology and regionalization of Lower Powiśle, Northern Poland), Prace Geogr., 102, Warszawa 1973, 152 p.

[16] Stola, W., Kierunki użytkowania gruntów ornych w województwie białostockim (Sum. : The orientations in arable land utilization in the voivodship of Białystok), *Przegl. Geogr.*, 36 (1964), 1, pp. 143-155.

[16] Stola, W., *Próba typologii rolnictwa Ponidzia* (Sum. : An attempt at an agricultural typology of Ponidzie, Central Poland), Prace Geogr., 81, Warszawa 1970, 143 p.

[17] Stola, W., La typologie agricole d'une mésorégion. Comparaison des résultats obtenus par deux méthodes différentes, en : *Agricultural Typology and Land Utilization*, Verona, 1972, pp. 231-239.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

QUELQUES ASPECTS DE LA MODERNISATION AGRICOLE DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE

ROGER LIVET

On voudrait ici, en analysant un certain nombre d'exemples précis, mettre en évidence divers types de comportement des agriculteurs français, puis, dans la mesure du possible, présenter quelques conclusions générales.

I. LA CULTURE DE LA FRAISE EN MOYENNE MONTAGNE

Nous sommes dans le Champsaur, c'est-à-dire dans la haute vallée du Drac, à 20 km au nord de Gap, dans un large berceau d'origine glaciaire. L'agriculture reste encore vivante bien que l'altitude oscille entre 900 et 1300 m. L'ensemble des cultivateurs a passé rapidement d'une polyculture classique à un élevage de plus en plus spécialisé. On fait encore un peu de blé, mais la presque totalité des récoltes : orge, fourrages artificiels, prairies permanentes, avoine, maïs en vert, est destinée au gros bétail qu'on oriente plus vers le lait que vers la viande. Il semble toutefois que cette spécialisation ne satisfasse pas tous les exploitants, puisque quelques-uns d'entre eux s'organisent depuis sept ou huit ans pour produire des fraises.

Ils réservent à cet effet quelques ares de bonne terre proches de leur habitation. On fume abondamment, on travaille le sol de façon à obtenir une terre meuble mais pas trop tassée, on achète, sur commande, les plants de fraisiers à des pépiniéristes le Lyon ou de Valence, on paille pour empêcher la pluie de salir les fruits. Ceux-ci sont mûrs en juillet. C'est le moment où la production de Carpentras a presque cessé et où les estivants affluent sur la Côte d'Azur comme en montagne. Entre la fenaison, terminée fin juin, et la moisson qu'on n'entamera pas avant le 15 ou le 20 août, toute la famille s'active à la récolte. Il arrive, mais rarement, qu'on engage un surcroît de main-d'oeuvre locale.

Les débouchés sont variés. Les plus entreprenants ont prospecté, à 200 km à la ronde, les principaux marchés : Nice et Cannes au Sud, Annecy, Annemasse, Genève au nord. Ils mettent en cagettes en même temps qu'ils cueillent et partent tous les deux jours livrer aux grossistes urbains une camionnette de 200 kg de fruits à 4 francs le kg ; ils estiment obtenir par voyage un bénéfice net de 700 francs. D'autres, moins hardis ou plus occupés se contentent de traiter avec une usine de conserves et de confitures, à Gap. Fin juillet, la récolte est terminée. Après quelques travaux d'entretien, le champ de fraises ne retiendra plus l'attention avant le printemps prochain. Les mêmes plants donneront des récoltes correctes pendant trois ans. Après quoi, on déplacera

http://rcin.org.pl

la culture, pour éviter l'épuisement et l'empoisonnement des sols. Dans ces conditions, où les frais de culture et de main-d'oeuvre sont réduits au minimum, on estime que 3000 m² de fraises peuvent procurer entre 5000 et 10 000 francs de bénéfice net, aussi voit-on tel cultivateur ne plus hésiter à refaire son toît, tel autre acheter une voiture neuve, tel autre encore équiper une cuisine ultra-moderne.

Que se passerait-il si ces tentatives se généralisaient ? Selon toute évidence, on assisterait à un effondrement des cours. Mais il semble que les voisins de ces pionniers hésitent devant le gros travail assidu exigé par la récolte des fraises et sa livraison fréquente. Peut-être aussi, estiment-ils que le revenu de l'élevage laitier est suffisant.

L'agriculture champsaurine a donc en un quart de siècle passé par trois stades successifs : une polyculture de montagne à élevage associé où la culture fournissait à la fois de quoi faire vivre les hommes et de quoi nourrir le troupeau ; un abandon relatif de cette polyculture vivrière au profit de l'élevage qui devient alors la seule ressource ; une réintroduction de la polyculture, mais celle-ci n'est plus à visée alimentaire, mais à visée monétaire.

II. L'INTRODUCTION DE CULTURES SOUS CONTRAT DANS LA POLYCULTURE TRADITIONNELLE

Depuis une dizaine d'années, on voit la culture de tomates se déplacer [1]. Longtemps, elle est restée cantonnée dans la région maraîchère comtadine. On s'organisait alors pour produire ce qu'on appelle la tomate " d'expédition ", celle qui est cueillie en mai-juin pour être vendue au détail et consommée crue. Les invendus ou les surplus partaient à bas prix vers les usines qu'on avait vite fait de surnommer " conserveries-poubelles ".

A la suite de crises répétées, les producteurs et les conserveurs ont mis sur pied, avec l'aide des pouvoirs publics, des organismes interprofessionnels qui essaient de régulariser le marché. On y est en partie parvenu en combinant deux actions : l'une porte sur la sélection de variétés de tomates plus aptes à la conserve qu'à l'expédition, l'autre sur l'emploi de contrats de culture conclus entre le cultivateur, qui s'engage à livrer à l'usine un certain tonnage de qualité corecte, et le conserveur qui fixe un prix d'achat de référence.

Sur le papier, cette organisation paraît valable. En fait, elle n'a pas donné exactement les résultats qu'on attendait. Une des conséquences les plus intéressantes c'est le déplacement de la culture de la tomate dans l'espace. Les maraîchers du Vaucluse qui continuaient à cultiver la tomate persistent à jouer le double jeu traditionnel entre l'expédition et la conserve. On les comprend un peu puisqu'en 1972, la tomate conserve sous contrat a été payée au producteur 0,16 F le kg tandis que la tomate expédition leur était achetée 0,25 F. Le producteur aurait-il pu rattraper cette différence de prix par une augmentation du rendement ? Non, car les terres comtadines qui supportent depuis un siècle des cultures intensives sont en mauvais état. La tomate d'ailleurs, comme le melon ou l'asperge, provoque un pullulement des bactéries et des parasites qui finissent par empoisonner le sol. Enfin, les parcelles maraîchères sont trop exiguës. Leurs dimensions conviennent à des cultures primeurs variées qui exigent des soins attentifs et précis où entre en jeu le savoir faire individuel du cultivateur. La culture industrielle exige des espaces plus étendus, plus homogènes sur lesquels la récolte et la collecte puissent s'effectuer de façon rapide et massive.

http://rcin.org.pl

Toutes ces raisons jouant à la fois, on a vu les conserveurs chercher d'autres régions d'approvisionnement. Ils ont obtenu deux réponses d'ailleurs assez différentes ; l'une au nord, en remontant le couloir rhodanien au delà d'Orange vers Montélimar et Livron, l'autre au sud-ouest, sur la Costière gardoise.

(a) *Dans le couloir rhodanien.* Dans cette région, la variété du relief et des sols, comme l'abondance ou la rareté de l'eau d'irrigation commandaient de longue date un système de polyculture. Sur les pieds de pente caillouteux et secs, seule la vigne est rentable. Elle donne d'ailleurs de bons produits. Au fond des thalwegs, au contraire, la proximité des nappes phréatiques permet la culture de luzernes ou de prairies permanentes. Les terrasses moyennes portent du blé, du maïs, des vergers. Les récents travaux de la Compagnie Nationale du Rhône ont valorisé cet ensemble grâce à l'installation de réseaux d'arrosage par aspersion. La structure foncière est correcte : il est fréquent de rencontrer des exploitations de 15 à 20 ha. Enfin, notons que les cultivateurs avaient déjà pris l'habitude des cultures industrielles dans l'éventail agricole puisque dans la région d'Orange, après l'abandon de la sériciculture, on avait essayé successivement la betterave à sucre et le sorgho à balai.

La tomate de conserve sous contrat a réussi aisément. On la repique dans les terres profondes et fraîches, près des bords du Rhône, au fond des thalwelgs ou bien sur les terrasses moyennes si l'aspersion y est possible. On n'emploie pas de tuteurs. Les travaux se réduisant à l'essentiel : repiquer en avril-mai, répandre des fongicides si l'humidité s'accentue et si le mildiou menace. On choisit, sur les conseils des conserveurs, des variétés qui fleurissent en une seule fois et qu'on récolte de même. De sorte que la tomate s'intercale aisément dans le calendrier des cultures : après la moisson du blé, avant la récolte du maïs qui précède les vendanges. Elle ne gêne même pas la cueillette des fruits qui ne s'effectue pas de façon continue. Sur ces sols neufs, dans ces exploitations assez vastes pour que l'assolement et la rotation des cultures soient toujours possibles, les rendements sont nettement plus élevés que chez les maraîchers comtadins. Ils peuvent atteindre 40 et 50 qx à l'hectare. A condition que l'emploi de la main-d'oeuvre familiale évite l'utilisation de salariés permanents ou temporaires, la culture est très rentable. Elle peut rapporter entre 650 et 800 F de bénéfice net à l'ha. Ce revenu est sûr puisque la récolte tout entière est placée sous contrat. Les cultivateurs considèrent qu'ils l'obtiennent sans travail excessif. S'y ajoutent la vente des céréales, celle des vins, la plupart du temps classés en V.D.Q.S. (vins delimités de qualité supérieure), celle des fruits.

Le revenu moyen de ces polyculteurs serait supérieur à celui du maraîcher comtadin. C'est du moins ce qu'affirment les centres agricoles de gestion. Ces beaux résultats n'emportent pas la certitude : les méthodes de comptabilité utilisées sont souvent critiquables. Il reste qu'ils sont possibles. Cette polyculture dont on a dit parfois tant de mal et qu'on a tenu un moment pour une des marques de l'archaïsme agricole, se défend ici fort bien.

(b) *Sur la costière gardoise.* Les conditions sont bien différentes de celles du couloir rhodanien. Sur des plateaux où domine le " gapan ", cette terre rougeâtre bourrée de cailloux rhodaniens, régnait la garrigue, piquetée çà et là de quelques pauvres et vieux vignobles. Les travaux de la C.N.A.B.R.L. (Compagnie d'Aménagement du Bas-Rhône Languedoc) ont permis le défrichement et l'irrigation de ces étendues. De grandes exploitations s'y sont installées, les unes en forme de sociétés civiles agricoles, d'autres tenues par des " pieds noirs ". Les nouveaux venus, dégagés des traditions locales, encouragés par les conseillers techniques de la C.N.A.B.R.L., ont pris des risques. Certains ont

http://rcin.org.pl

entrepris des élevages intensifs de bovins. D'autres ont planté des vergers de pêches Pavie, variétés spécifiques de la conserve. De grandes usines, celle de Libaron, à Vauvert, celle de Conserve-Gard près de Nîmes soutiennent leurs efforts. Ce sont elles qui ont poussé à la roue pour que les agriculteurs produisent sous contrat les fruits et légumes qu'elles utilisent. La production de tomates de conserve est beaucoup plus intégrée que dans le couloir rhodanien. L'usine sélectionne les variétés. Elle fournit les plants. Elle envoie des spécialistes surveiller les façons culturales. Elle ordonne l'emploi des produits antiparasitaires. Elle planifie le calendrier de la culture et de la récolte en fonction de ses besoins. Au jour dit, elle récolte à la machine, brûle les tiges fanées et nettoie la terre.

Dans cette culture à l'américaine, l'agriculteur n'est plus qu'un fournisseur du sol, qu'il s'engage à mettre à la disposition du conserveur selon des modalités très contraignantes, mais parfaitement bien acceptées et qui, dit-il, le délivrent de tâches astreignantes qu'il n'a pas vocation pour accomplir.

Il n'est pas certain toutefois que ces efforts se perpétuent ; les exploitants se sont souvent lancés dans des cultures annuelles pour s'assurer une certaine rentabilité en attendant que le verger ou la vigne à V.D.Q.S. atteigne son plein rendement. La tomate sous contrat serait alors non pas le signe d'une modernisation, mais une occupation transitoire qu'on abandonnera bientôt peut-être pour des spéculations plus rentables.

III. LE DESTIN DE LA RIZIÈRE CAMARGUAISE

La recherche systématique de la rentabilité a toujours été caractéristique de la Camargue. Coincée entre des printemps tardifs souvent trop frais et des automnes où la pluie survient parfois trop tôt, la culture du riz est ici à sa limite climatique. On ne s'y engage que si, en dépit de sa variabilité annuelle, elle reste payante. Il n'est plus ici question de main-d'oeuvre familiale ou de contrat de culture. Les régisseurs des grandes exploitations qui s'étendent sur des centaines d'hectares expliquent que trois facteurs entrent en ligne de compte : le coût des travaux à la fois précis et importants, le rendement toujours aléatoire, le prix de vente imposé par les pouvoirs publics.

L'aménagement du terrain qu'il faut organiser en casiers pour la rizière, ne peut s'effectuer qu'à l'aide de machines spécialisées. Les labours et souvent la moisson se font dans la boue. Ils exigent que les engins soient montés sur des roues-cages. Ce sont là des dépenses nécessaires, donc incompressibles. Reste le repiquage. Longtemps fait à main d'homme, il est remplacé de façon moins onéreuse et moins sujette à aléas, par le semis direct ou le repiquage mécanique.

Ce léger gain est, une fois sur trois, mangé par une baisse de rendement liée aux intempéries : températures trop basses de mai qui faussent la montaison de l'épi, averses d'automne qui gênent la maturation et le gonflement du grain. On comprend alors les protestations des riziculteurs devant ce qu'ils appellent l'incompréhension ou la mauvaise volonté du Ministère qui refuse d'élever le prix du riz.

L'étude des questions rizicoles par les autorités du Marché Commun et la mise au point d'un statut européen du riz n'ont pas fait avancer la solution du problème. Nos concurrents italiens, gros vendeurs dans l'Europe des six, obtiennent depuis longtemps des rendements à la fois plus forts et plus réguliers que nous. Leurs frais ont été longtemps moins élevés que les nôtres. Le prix plancher européen du riz, aligné comme à l'ordinaire sur les prix les plus hauts,

http://rcin.org.pl

c'est-à-dire les prix français, satisfait l'Italie, mais laisse intactes les revendications des riziculteurs camarguais.

Aussi, voit-on s'amorcer un mouvement de reconversion. Par quelle culture payante remplacer ce riz qui, décidément n'est plus guère rémunérateur ? La vigne avait connu une grande vogue en Camargue. Mais cette terre basse et gorgée d'eau ne peut produire qu'un vin de basse qualité, incompatible avec la politique viticole française actuelle. Les vergers, menés selon les techniques les plus modernes, restent valables, mais ils peuvent difficilement quitter les régions hautes du delta qui, seules, leur conviennent.

Ce qu'on voit surgir, ce sont d'autres céréales : le blé et le maïs. La Camargue a été longtemps, très longtemps, une terre à blé. Dès le XVI^e siècle, on la considérait comme un des greniers de la Provence. Mais les rendements restaient faibles. C'est ce qui explique que vers 1920, le blé ait disparu de la Camargue devant l'arrivée de cultures plus rémunératrices. Or, la conjoncture actuelle lui redevient favorable. Grâce à l'emploi combiné de variétés nouvelles et de techniques plus précises et plus efficaces, le rendement moyen français s'élève rapidement vers les plus hauts rendements européens, qu'on n'imaginait pas, il y a dix ans, pouvoir atteindre. En même temps, le prix plancher du blé fixé par les organismes européens, monte lentement d'année en année. Que cette conjoncture puisse avoir des conséquences critiquables, c'est bien évident. Ce qui nous intéresse ici, c'est que peu à peu la culture du blé, quoique très nettement excédentaire sur le plan national, devient d'année en année plus rémunératrice. Globalement, le choix des camarguais est fait. Reste à opter entre blé tendre et blé dur. En principe, le blé dur conviendrait mieux dans les régions méditerranéennes. Sa culture serait d'autant plus souhaitable que la production française en blé dur est insuffisante. Il faut en importer.

En fait, l'option n'est pas commandée ni par une convenance climatique, ni par un besoin national, ni même par des problèmes techniques fort bien maîtrisés, mais uniquement par le rapport des prix entre les deux céréales. Etant donné que le rendement du blé dur est en moyenne les 3/4 de celui du blé tendre, il faut et il suffit que le prix plancher du blé dur soit supérieur aux 4/3 de celui du blé tendre pour que la culture du blé dur devienne automatiquement plus rémunératrice. Les camarguais font leurs calculs ...

Quelles conclusions tirer de la description de ces orientations si dissemblables ?

(1) Le fait commun est la recherche très volontaire et très systématique d'un accroissement de recette. La modernisation d'une exploitation agricole est d'abord la volonté de gagner plus. On y parvient, comme toujours, en vendant davantage, tout en réduisant les frais. Mais on peut user de bien des moyens : agrandir la superficie cultivée, utiliser une technique plus efficace, introduire une culture nouvelle comme l'ont fait les polyculteurs rhodaniens ou les champsaurins, changer le système de culture, c'est le cas des camarguais, réduire la main-d'oeuvre en se réduisant à être entrepreneur de culture sur sa propre terre. Ailleurs, et les uns à côté des autres, les uns abandonnent l'élevage ou au contraire s'y adonnent davantage et l'intensifient [2]. Peu importe, chacun choisit selon ses possibilités ou ses tendances personnelles, selon les exemples qui lui sont offerts ou les méthodes qui lui sont proposées. Les choix varient d'un agriculteur à l'autre. Ils peuvent même s'effectuer en sens opposé.

(2) L'équipement agricole ne paraît pas, ou exactement ne paraît plus, faire problème. Presque tous les exploitants français ont un tracteur. Ils possèdent souvent les matériels tractés indispensables. S'ils en manquent, ils les achètent

http://rcin.org.pl

en commun à deux ou trois cultivateurs. Ils utilisent ceux des CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) ou ceux d'entrepreneurs agricoles.

(3) En revanche, la présence ou l'absence de la main-d'oeuvre joue un rôle important. Du moins celle qu'on paie. Passer de la main-d'oeuvre familiale à une main-d'oeuvre salariée constitue une étape capitale. A cet égard, je suis persuadé que les évaluations de nos statisticiens sont très discutables. Il ne s'agit pas du tout de savoir combien de P.A.T. (personne-année-travail) emploie une exploitation, mais combien de salariés elle rémunère. Un père peut travailler avec ses deux fils adultes. 3 P.A.T. diront les comptables. Si les deux fils participent aux bénéfices de l'exploitation mais ne touchent pas de salaire régulier, ces trois P.A.T. n'ont aucune signification. Mais si un exploitant maraîcher emploie régulièrement et paie toutes les semaines ou tous les mois un manoeuvre espagnol, le patron doit tirer de sa poche régulièrement une somme d'argent relativement importante, donc d'abord être sûr de la gagner. C'est en vue de cette opération financière réelle et précise qu'il lui faut faire ses calculs et organiser sa production.

Cette prise de conscience effectuée, les solutions adoptées peuvent être différentes. Le polyculteur rhodanien signe un contrat avec le conserveur parce qu'il sait que la culture de la tomate s'intercalera aisément dans son calendrier de travail sans exiger d'apport supplémentaire de main-d'oeuvre salariée. Le grand exploitant " pied noir " de la Costière a signé, lui, parce qu'il n'aura à s'occuper ni des façons culturales, ni de la récolte et par conséquent pourra se dispenser d'engager un personnel supplémentaire.

Cette étape de l'équipement humain constitue un véritable seuil. La plupart des exploitants le redoutent. C'est la raison pour laquelle on compte encore largement sur l'emploi de la main d'oeuvre familiale non rémunérée. Emploi intermittent, cela va de soi. C'est grâce à ce surcroît passager de travailleurs non rémunérés, mais engagés dans une réussite commune que les exploitants ont pu intercaler dans leur système de culture la fraise et la tomate de conserve. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition qu'ils réussissent à faire les bénéfices que nous avons dit. S'il leur fallait, à l'américaine, rémunérer les salariés, fussent-ils temporaires, l'essentiel de leur gain disparaîtrait.

(4) Il est clair que ce choix exige de l'exploitant comme des siens, un travail supplémentaire. Tous en sont bien conscients. C'est pourqui d'ailleurs certains le refusent, soit qu'ils n'en aient pas les moyens physiques, soit qu'ils aient estimé que le jeu n'en valait pas la chandelle, soit encore — pourquoi pas — qu'ils tiennent à ne pas sacrifier leurs instants de détente ou de loisir. Face à ce champsaurin qui s'acharne à son champ de fraises, vit un cultivateur disposant de moyens équivalents, de même âge, qui a abandonné l'élevage laitier trop absorbant, pour se cantonner dans l'élevage des génisses de race. Il paraît d'ailleurs en vivre confortablement, mais selon des cadences bien moins tendues que son voisin.

Il reste qu'aujourd'hui, beaucoup de cultivateurs acceptent de travailler ferme s'ils sont sûrs d'accroître leurs gains et d'élever ainsi leur niveau de vie. L'exemple le plus caractéristique est celui des agriculteurs à temps partiel qui ne recherchent certains types d'emplois industriels que parce que ceux-ci leur procurent, non point des loisirs, mais des plages importantes de temps libre qu'ils utilisent aussitôt.

Ces attitudes sont-elles vraiment un signe de " modernisation " ? Oui, en ce sens que l'ancienne économie vivrière, sans avoir totalement disparu, n'a plus le poids économique ou le prestige qu'elle avait encore au lendemain de la dernière guerre. L'agriculteur français est engagé sans retour dans une éco-

http://rcin.org.pl

nomie monétaire où la rentabilité, ou plus exactement la rentrée régulière d'argent frais tient la première place.

Mais, dans le même temps, les autres catégories sociales s'orientent de façon différente. Les syndicats ouvriers réclament la réduction de la durée du travail, l'inscription au calendrier de l'usine d'un temps libre destiné à la promotion professionnelle ou à l'information syndicale. Le secteur tertiaire s'habitue aux longues vacances d'été, comme aux week-end de ski. A cet égard, l'agriculteur reste à la traîne. Il ne peut espérer atteindre la parité de revenu qu'au prix d'un effort supplémentaire et ce, au moment même où les rémunérations de l'ouvrier et du commerçant sont suffisamment élevées pour que ceux-ci relâchent leur effort.

En quoi consisterait donc une véritable " modernisation " de l'agriculture ? Vraisemblablement dans un accroissement du revenu provenant non plus de la durée ou de l'intensité de l'effort du cultivateur, mais dans une valorisation du produit, à la fois par l'augmentation du rendement et par le relèvement des prix ; exactement comme les autres catégories sociales cherchent la productivité et les hauts salaires.

Université d'Aix-Marseille

BIBLIOGRAPHIE

[1] Durbiano, Cl., La progression septentrionale de la tomate de culture dans la vallée du Rhône. Thèse de 3ème cycle, Aix 1973.

[2] Pluvinage, J., Regards sur l'élevage bovin français. Institut technique de l'élevage bovin. Paris 1971.

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

LES MUTATIONS RÉCENTES DE L'AGRICULTURE EN BRETAGNE

AGNÈS GUELLEC

Depuis très peu de temps l'agriculture de la Région de Programme de Bretagne [1] évolue de façon rapide et spectaculaire. L'image traditionnelle de la petite ferme bretonne s'efface en maints endroits, laissant place à des réalisations de type industriel. Certes, toute l'agriculture française est en mutation. Cependant, il nous semble que cette évolution soit plus nette en Bretagne que dans le reste de la France ; nous avons essayé d'en dresser un bilan à l'aide des documents officiels [2].

LES CADRES DE L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE BRETONNE

L'agriculture bretonne a évolué ces dernières années dans des cadres administratifs multiples que nous commencerons par évoquer.

Parmi les structures d'encadrement, les plus récentes sont les plans d'aménagement ruraux (P.A.R.). La procédure d'établissement en a été définie en 1970 [3]. L'étude d'une quarantaine de P.A.R. a été autorisée au niveau national à titre expérimental. En Bretagne, quatre P.A.R. ont été retenus : deux pour le Finistère (ceux de Ploudalmezeau et Pont-Aven dont les études sont terminées), un pour l'Ille-et-Vilaine (celui de Combourg) et un pour le Morbihan (celui de Malestroit dont les études sont en cours) ; trois P.A.R. sont envisagés dans les Côtes-du-Nord sans que leur lieu géographique soit encore fixé de façon sûre. L'ensemble des crédits obtenus au titre de l'année 1971 pour l'étude de P.A.R. et d'autres études d'aménagement rural est de 457 000 F.

Le P.A.R. n'est pas un plan à proprement parler. Il a pour but de coordonner les actions de type traditionnel et de faire respecter les priorités à définir dans l'exécution des aménagements à l'intérieur d'une zone. Ce besoin de coordination, la Bretagne l'avait ressenti il y a longtemps déjà. Le Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons, le C.E.L.I.B. [4], en a été l'expression la

---

[1] C'est-à-dire dans les 4 départements d'Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan et des Côtes-du-Nord.

[2] Nous utilisons ici toutes sortes de renseignements officiels, publiés ou non, et en particulier les " comptes-rendus de la Commission de Développement Economique Régional " (C.O.D.E.R.) et le " programme régional de développement et d'équipement " (P.R.D.E.) pour ces dernières années. Par ailleurs, cette mise au point doit beaucoup aux entretiens que nous avons si souvent avec les différents services du Ministère de l'Agriculture à l'échelon départemental et régional.

[3] Par le décret n° 70.487 du 8 juin 1970, en application de la loi foncière.

[4] Pour la genèse et l'action du C.E.L.I.B. voir M. Phlipponneau, *Debout Bretagne* (les chapitres I-IV), P.U.B. 1970.

http://rcin.org.pl

plus forte. En ce sens, et bien avant la création des P.A.R., le Finistère a mis sur pied le C.E.C.O.R. (Comité d'Expansion de Cornouaille) et la S.E.M.E.N.F. (Société d'Economie Mixte d'Etude pour le Nord-Finistère).

Par la suite, les S.D.A.U. (Schéma Directeur d'Aménagement et et d'Urbanisme) avaient fixé cartaines grandes orientations de l'espace, en fonction de telle ou telle ville. Le point de vue restait urbain. Le P.A.R. permet d'aborder les problèmes de l'aménagement du point de vue de l'espace rural. Il s'agit d'organiser les campagnes pour elles-mêmes et non pas seulement en harmonie avec la ville. Mais les P.A.R. doivent rester expérimentaux, le décret n'envisage pas de couvrir de façon continue l'espace rural. En outre leurs grandes orientations ne sont pas contraignantes, à la différence de ce qui est prévu dans le cadre des S.D.A.U.

Le démarrage des P.A.R. a été difficile. En fait, les Directions Départementales de l'Agriculture (D.D.A.) ont souvent essayé de se servir de cette procédure pour faire revivre les zones en difficulté de leur département. Le souci de cohérence s'efface alors derrière le bénéfice d'un supplément de crédits.

Le P.A.R. se rattache indirectement aux actions de la Rénovation Rurale. Celle-ci, à l'origine, avait été instituée pour promouvoir des actions sectorielles qu'il était possible de prévoir en dehors des limites administratives existan-

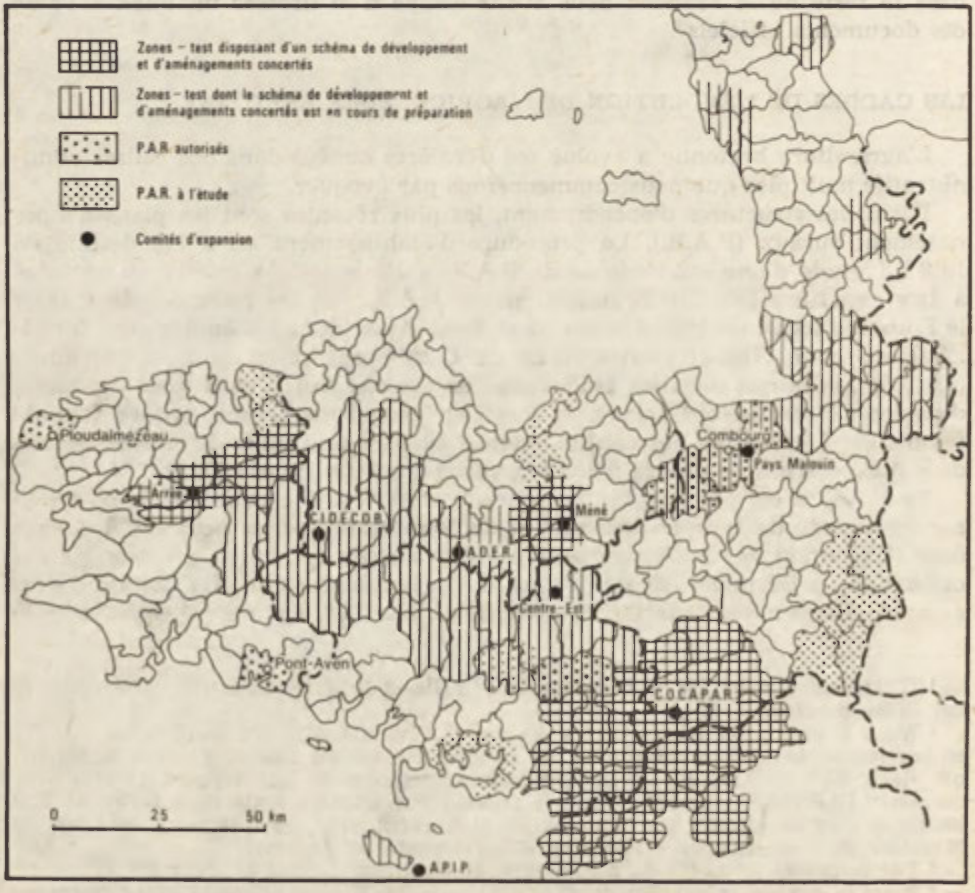


Fig. 1. Les comités d'expansion économiques et P.A.R. en Bretagne

http://rcin.org.pl

tes, comme un complément au Ve Plan au cours des années 1969-1970. En Bretagne, la Rénovation Rurale s'est attachée jusqu'ici à développer les industries agro-alimentaires, à remédier au désenclavement par le lancement du Plan Routier Breton et la généralisation des télécommunications. Elle n'est donc pas strictement agricole. Elle se préoccupe surtout de problèmes d'emploi et peut aussi bien préconiser l'élevage des oies et la production castanéicole dans le pays de Redon comme elle a encouragé ailleurs les sports d'hiver ou le tourisme équestre [5].

Enfin les P.A.R. se distinguent des comités d'expansion. On en compte plusieurs en Bretagne (Fig. 1) : le C.I.D.E.C.O.B. (Comité Interdépartemental de Développement Economique du Centre-Ouest Bretagne) ; l'A.D.E.R. (Association pour le Développement Economique de la Région Loudéac-Pontivy-Mur-de-Bretagne) ; le comité du Mené ; le C.O.C.A.P.A.R. (Comité de Coordination pour l'Aménagement du Pays de Redon).

LES GRANDS AMÉNAGEMENTS DE STRUCTURE EN BRETAGNE DEPUIS 5 ANS

Depuis un lustre, les changements de structures amorcés bien antérieurement se sont accélérés.

La structure des exploitations a évolué rapidement comme le montre le tableau ci-joint. L'agrandissement des exploitations a été dû en partie au départ en retraite des personnes âgées de plus de 60 ans, par le fait de l'Indemnité Viagère de Départ (I.V.D.) [6]. La réduction du nombre des exploitations a favorisé la formation d'unités de production plus importantes, en particulier en ce qui concerne les exploitations de plus de 20 ha. La dispertion de certaines exploitations n'a pas entraîné de réduction des surfaces cultivées. Il n'y a donc pas de " désertification " de la Bretagne, bien que la population active et la population vivant de l'agriculture aient sensiblement diminué (Tableau 1).

La réduction du nombre des exploitations s'est accompagnée d'une amélioration des infrastructures rurales. Prenons trois exemples : le remembrement des terres, l'adduction d'eau et l'automatisation du téléphone. Le remembrement est indispensable à la mécanisation du travail. L'adduction d'eau conditionne le développement de l'élevage. Le téléphone est une nécessité pour les ateliers de production — pour ceux de viande en particulier — au moment des livraisons de la ferme aux coopératives, aux abattoirs ou aux marchés au cadran et vice-et-versa.

Le remembrement rural (Fig. 2, 3) présente des problèmes bien compliqués en Bretagne, pays de bocage. Le recul, voire la disparition du bocage change le paysage, transforme le régime des eaux, la biocénose. L'abattage des haies permet de développer la mécanisation de la culture du sol. Le remem-

---

[5] Il existe en France 4 commissaires à la Rénovation Rurale. La R. R. a été créée à la fin de 1967 pour une durée de 5 ans ; elle a été prolongée jusqu'à l'échéance du VIe Plan. Elle porte sur 4 régions rurales : la Montagne, le Centre (Auvergne et Limousin et l'Ouest (Bretagne, Manche et 8 cantons de la Loire-Atlantique). Toutes les décisions la concernant sont prises en comité interministériel. Voir " La Rénovation Rurale " par M. Ferret, commissaire à la R. R. pour la zone ouest, dans le n° 19 du *Bulletin de conjoncture économique de la région de Bretagne*, 2ème trimestre 1972. Voir aussi *Problèmes d'aménagement rural. Méthodologie des études*, Document de travail A.C.E.A.R. 1971, 96 p. (ronéoté), et aussi *Notes d'initiation à l'aménagement rural*, A.C.E.A.R. — M.E.A.R. 1971, 145 p. (ronéoté).

[6] Dans la Bretagne, qui est toute en zone de Rénovation Rurale, l'I.V.D. peut être obtenue dès 60 ans et non pas 65 ans.

http://rcin.org.pl

brement est donc l'opération de base d'un aménagement. Sur 556 000 ha de surface agricole utile dans le département des Côtes-du-Nord, la surface à remembrer est estimée à 500 000 ha soit 90 %. Dans les départements du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan le pourcentage est du même ordre. A la fin du V^e Plan, 514 000 ha étaient remembrés en Bretagne et 222 000 ha étaient en cours. Le remembrement représente un effort considérable de la part de l'Etat ; celui-ci prend en charge la totalité du remembrement propre-

TABLEAU 1

Région de Bretagne	Variation		
	1963/1967	1967/1970	1963/1970
Nombre total d'exploitations	−9,1 %	−10,2 %	−18,5 %

	1963	1967	1970
S.A.U. (en ha) moyenne par exploitation	10,64	11,73	13,20
Pourcentage de S.A.U. dans les exploitations de plus de 20 ha	31,8 %	38,0 %	48,0 %

	1964	1967	1968	1969	1970	1971
Surface des bénéficiaires du fait des I.V.D.	8 138	44 547	41 013	115 015	97 737	68 787

(Source : C.N.A.S.E.A.)

N.B. Le système de l'I.V.D. a produit son effet maximum en 1969, son ralentissement est normal aujourd'hui.

	1967	1968	1970	1971
Membres de la famille du chef d'exploitation (y compris celui-ci) vivant sur la ferme	628 111		590 600	
Chefs d'exploitations	162 676		150 919	
Actifs agricoles à titre principal		326 500		286 000[1]

[1] Evaluation de la C.O.D.E.R.

ment dit et 75 % du montant des travaux connexes. Le Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (F.E.O.G.A.) a fait bénéficier la Bretagne de 41 000 000 F entre 1965 et 1972 ; cette aide a permis le remembrement de 40 000 ha supplémentaires. Il faudrait pouvoir remembrer désormais 100 000 ha par an ; l'élimination des travaux connexes non indispensables devrait permettre d'atteindre plus aisément ce but.

Dans une région où l'élevage se développe, *l'eau à la ferme en quantité et en qualité est un facteur primordial* : un bovin consomme 50 l par jour, un porc 20 l ; dans ce pays qui passe pour humide et bien arrosé, les bilans hydriques

http://rcin.org.pl

ne semblent pas satisfaisants [7]. Or le taux de desserte en eau potable par un réseau collectif au 1er janvier 1971 était de 63,6 % seulement : 61 % dans les Côtes-du-Nord, 66 % dans le Finistère, 58 % en Ille-et-Vilaine et 68 % dans le Morbihan. La totalité des communes sera desservie d'ici 1978. Fin 1972, les travaux financés correspondent à une desserte à 70 %. Les départements ont contracté un emprunt auprès de deux banques françaises et de la Banque Européenne d'Investissement à cet effet.

En ce qui concerne l'automatisation du téléphone, le désenclavement de la Bretagne rurale et urbaine est en train de s'effectuer. La carte (Fig. 4) montre que cette amélioration date de moins de trois ans.

Remembrement, adduction d'eau et automatisation du téléphone constituent les réalisations les plus frappantes d'une transformation générale des structures qui offre bien d'autres aspects. Par exemple, la restructuration propre aux productions bovines est en cours. Elle a fait l'objet d'une convention appelée " Contrat de Progrès " ou contrat d'équilibre Lait-Viande, signée le 30 novembre 1972, pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1973, par le Ministre de l'agriculture et le G.I.E. (Groupement d'Intérêt Economique) lait-viande de Bretagne. Ce Contrat de Progrès prévoit une somme de 15 000 000 F provenant du F.O.R.M.A. (Fonds d'Orientation et Régularisation des Marchés Agricoles) pour la première année. Cet argent doit subventionner

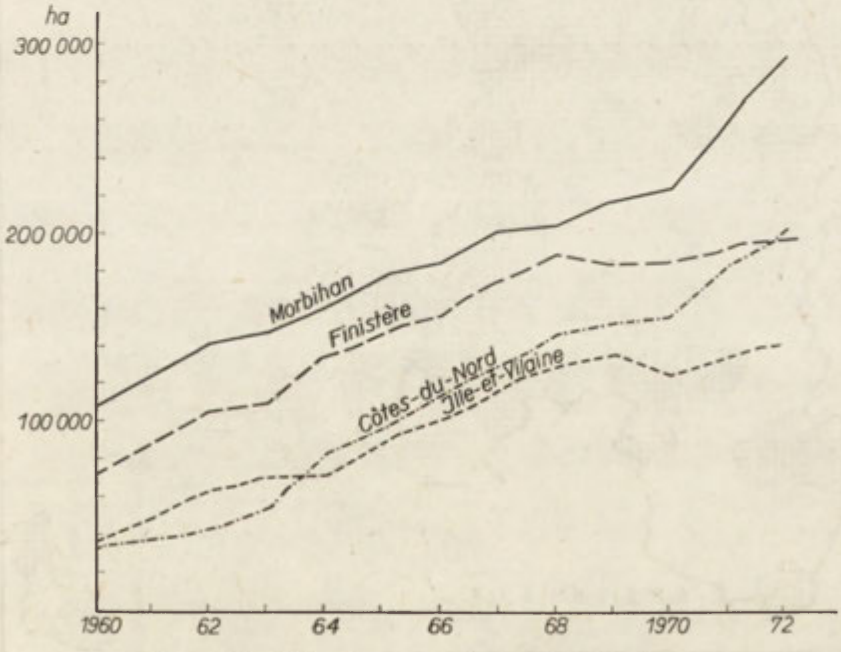


Fig. 2. Evolution du remembrement en Bretagne

[7] Voir J. Mounier, *Pen ar bed*, mars 1967, p. 1-10. J. Mounier dirige des recherches sur la pluviométrie en Bretagne au Laboratoire de climatologie et pédologie de Rennes. Les participants du Congrès de géographie appliquée de Rennes (juillet 1971) avaient visité les installations expérimentales de J. Mounier à Loudéac.

http://rcin.org.pl

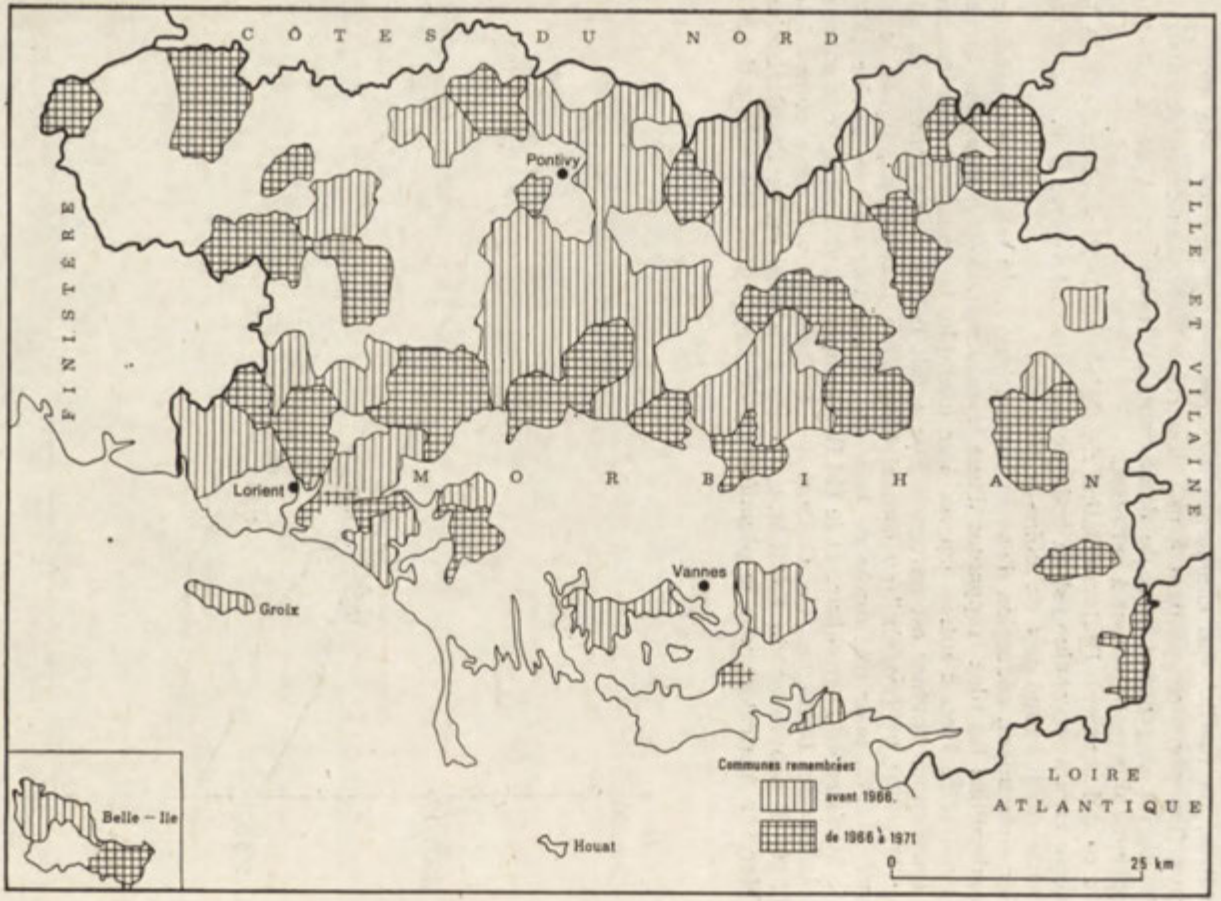


Fig. 3. Communes remembrées au Morbihan

http://rcin.org.pl

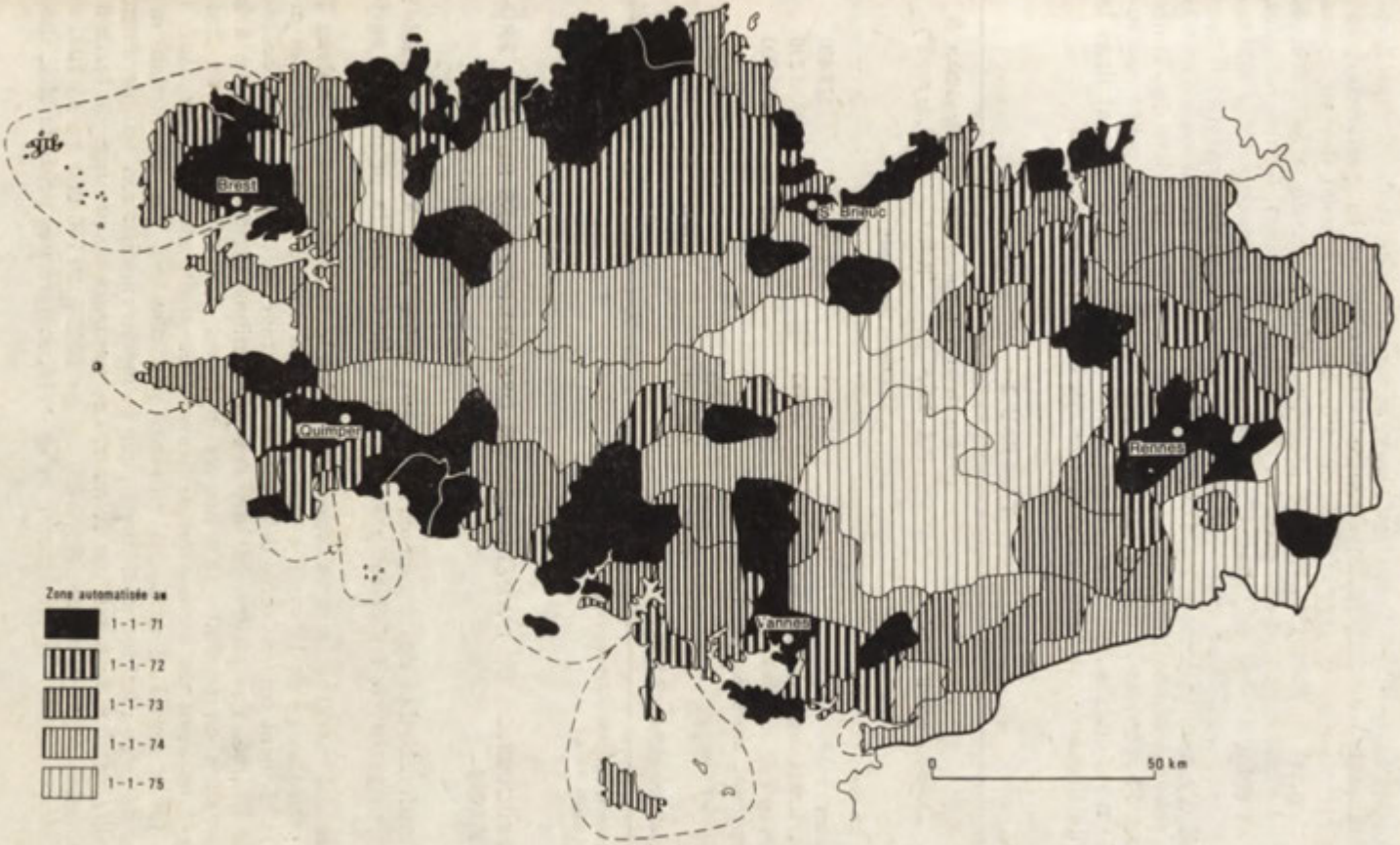


Fig. 4. Modernisation des télécommunications en Bretagne (Source : D.R.T.)

http://rcin.org.pl

des actions telles que la collecte des veaux, la formation de vachers, l'amélioration de la qualité du lait, la lutte contre la brucellose et la cystisercose, etc.

On peut essayer de comptabiliser le coût de l'amélioration des structures du milieu rural en Bretagne. Il est évidemment plus facile de la faire d'après les projets d'investisement que pour les réalisations effectives, mêmes récentes, et du seul point de vue de l'Etat. C'est pourquoi nous reproduisons le tableau ci-joint (Tableau 2). Pour avoir une idée du montant réel des travaux, il conviendrait d'y ajouter les crédits d'origine départementale et de considérer le taux de subventions de l'Etat qui varie selon les secteurs. Au cours de l'année 1973, c'est l'hypothèse B qui se réalise. Pour environ 1 600 000 personnes rurales[8] le montant financier de l'effort consenti par le gouvernement dans la Région de Bretagne est donc de l'ordre de 370 F par personne.

TABLEAU 2

Développement rural	Hypothèse A („normale") P.R.D.E.[1]	R.R.[2]	Hypothèse B („de repli")
	milliers de francs		
Aménagement, espace rural	251 886	+38 000	225 400
Protection, aménagement de l'espace naturel	4 000		3 230
Production agricole et forestière	325 140	+55 000	303 000
Conditionnement, stockage, transformation produits agricoles	64 500		63 000
Total	645 520	+93 000	594 760
% de l'enveloppe globale P.R.D.E.	27 %		27 %

[1] Programme Régional de Développement et d'Equipement
[2] Rénovation Rurale

LA RÉPERCUSSION DE L'AMÉLIORATION DES STRUCTURES SUR LES PRODUCTIONS

La modernisation des équipements ruraux coûte cher. Est-elle rentable ? Peut-on en percevoir les effets plus ou moins directs sur la production agricole ?

En ce qui concerne *les productions végétales* le tableau montre (Tableau 3) que le pourcentage de la surface agricole utilisée occupée par les céréales diminue faiblement comme celui des cultures fourragères à racines ou à bulbes, celui de l'herbe. Par contre, la part des productions agricoles destinées à la transformation en produits animaux va croissant, notamment celle du maïs (Fig. 5). *L'appareil de production demeure donc relativement stable, mais il s'intensifie* et remplace certaines cultures par d'autres. La production des pommes de terre diminue également pour la même raison : son remplacement dans l'alimentation du bétail par le maïs. Les tonnages de pommes de terre de consommation sont passés de 28 100 000 qx en 1963 à 20 700 000 qx en 1967 et 14 030 000 qx en 1970. Il est à noter qu'en 1970, malgré des poids faibles, dans

[8] Selon la définition des Ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur, définition plus large que celle de l'INSEE.

http://rcin.org.pl

l'économie régionale, les choux-fleurs représentent 50 % de la production nationale, les artichauts — 65 %, les pommes de terre primeur — 35 % et les plants de pommes de terre — 45 %. Les mutations à l'intérieur du système de productions végétales orienté de plus en plus vers l'élevage se sont accompagnées d'une augmentation des rendements comme le montre le tableau ci-joint.

TABLEAU 3

Année	Céréales	Cultures fourragères[1]	Superficie en herbe	Production végétales[2]			Rendement en quintaux à l'hectare (Côtes-du-Nord seulem. blé)[3]
	% de la S.A.U.			Blé tendre	Maïs	Maïs fourrage	
1963	30,4	34,0	29,4	6 807	57	7 250	24,7
1967	27,0	34,3	28,2	5 924	335	13 450	34,0
1970	25,5	33,9	26,6	5 074	1 722	38 525	35,7

Sources : CODER „compte-rendu 1971" d'après les enquêtes au 1/10e en 1963 C.E.E. 1967 et Recensement général de l'agriculture 1970.

[1] Cultures à racines et à bulbes, autres que la pomme de terre

[2] En culture principale, et en culture dérobée, d'après les Etats VI des D.D.A., en milliers de quintaux

[3] Moyennes 1960 à 1963, 1964 à 1967, 1968 à 1972.

L'évolution la plus spectaculaire est celle de la production animale. L'élevage s'est considérablement développé : en 1962, on comptait 1 901 000 têtes de bovins dont 1 092 000 laitiers, en 1967 on comptait 2 067 843 têtes de bovins dont 1 111 021 laitiers, et en 1971 on comptait 2 400 000 têtes de bovins dont 1 190 300 laitiers. En 1971, ce cheptel représente 11 % du cheptel national se répartissant ainsi : Côtes-du-Nord 25 %, Finistère 26,8 %, Ille-et-Vilaine 28 %, Morbihan 20,2 %. Ce qui entraîne une considérable augmentation des tonnages de viande produite en Bretagne. D'après la mission régionale, entre 1963 et 1971, les abattages contrôlés passent pour les gros bovins de 68 324 à 117 377, pour les veaux de 31 031 à 37 814, pour les porcins de 117 316 à 229 841. La progression des abattoirs privés dont la part était de 41,8 % du tonnage abattu en 1971 a été considérable : presque 100 % depuis 1964 tandis que les abattoirs publics ont augmenté de 73 %.

Ainsi en 1971, la Bretagne a produit, par rapport à la France entière, 31,9 % de la viande porcine, 10,3 % de la viande gros bovins, 17,5 % de l'ensemble des viandes, 15,7 % de la collecte de lait, 30,8 % de la viande de volaille. La Bretagne se distingue donc particulièrement par l'augmentation de sa production laitière et porcine.

L'augmentation du cheptel bovin s'opère au profit des bovins à viande ; le troupeau de vaches laitières progresse très légèrement, mais ses rendements augmentent considérablement. Le rendement moyen est actuellement de 3000 litres par vache. L'objectif pour 1976 est de 3500 litres. En dix ans la production laitière a augmenté de 55 % et la Bretagne est devenue la 1ère région laitière française. Cette augmentation s'inscrit dans la conjoncture de hausse des prix du lait qui a été, en France, selon les régions, de 30 à 35 % depuis 1969. Partout la tendance à l'abandon des petits troupeaux de 15-20 vaches a été freinée, dans l'Est en particulier. La Bretagne a eu un rythme de progression de 7 % en 1971, rythme supérieur à celui de l'ensemble de la France.

Dans ces conditions, comment expliquer les affrontements de la grève du

http://rcin.org.pl

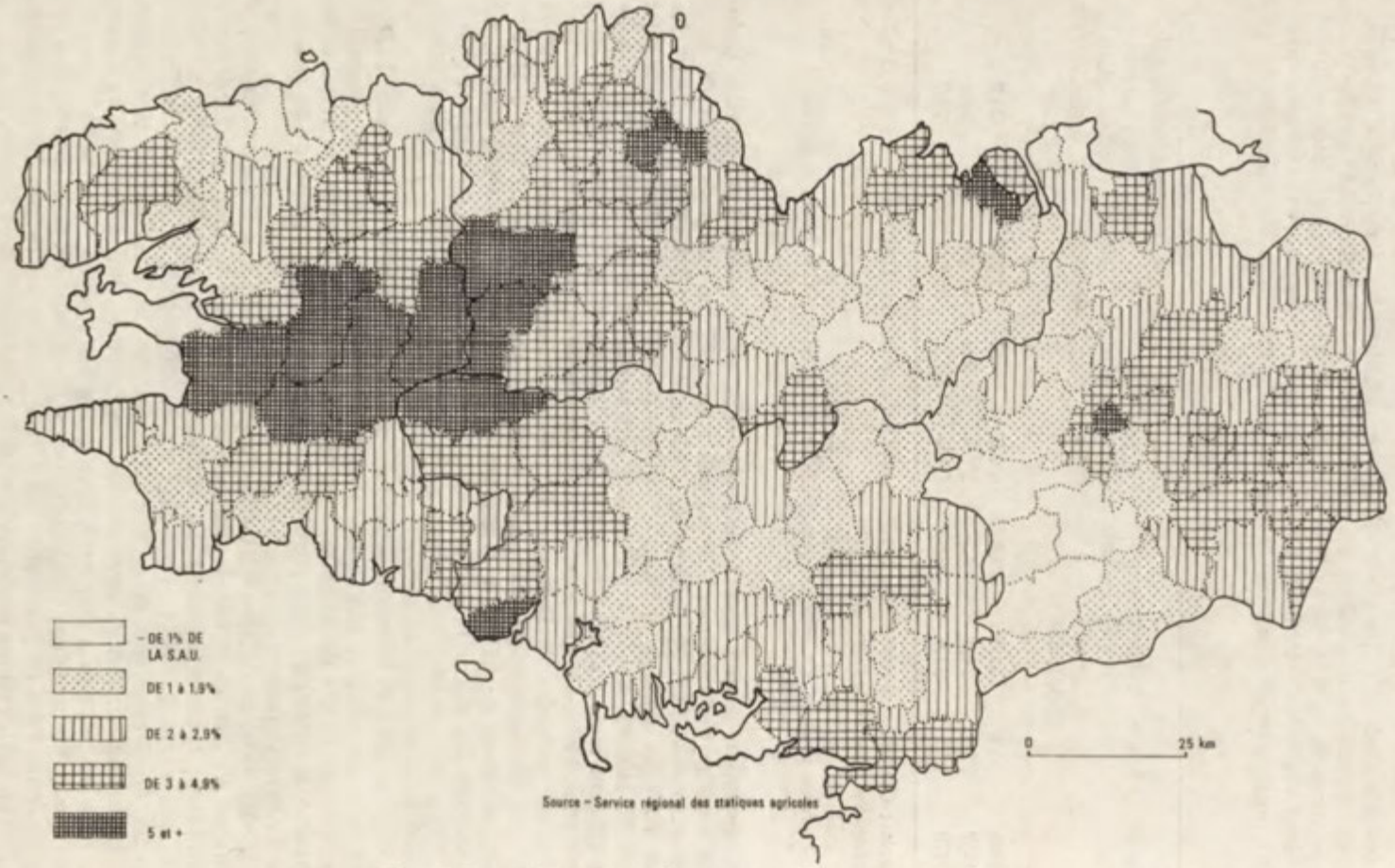


Fig. 5. Le maïs (grain et fourrage) en Bretagne par cânton

http://rcin.org.pl

lait en mai-juin 1972 ? Les raisons sont significatives de la mutation de l'agriculture dans notre région. La plus certaine semble le fait qu'au moment où le prix indicatif [9] venait d'être augmenté à Bruxelles, le prix réel diminuait sur les feuilles de paie remises aux paysans, à cause de la péréquation hiver-été. Les promoteurs du mouvement de contestations ont été des agriculteurs possédant de gros troupeaux donc engagés dans la spécialisation et l'endettement. Le lait perçu comme rémunération principale a ainsi fait l'objet de discussion en terme de salaire, et ceci d'autant plus facilement que les " paysans-ouvriers " participant au mouvement pouvaient transposer une terminologie de l'entreprise de la ville à la ferme [10]. Le problème du lait en Bretagne est lié également à ceux de sa transformation. Les entreprises transformatrices situées dans la région ont collecté en 1971 plus de 37 millions d'hectolitres dont 38 % pour le secteur coopératif et 62 % pour le secteur privé. Elles assurent plus de 6300 emplois et envisageaient, sur la durée du VI^e Plan, la création de 1000 emplois nouveaux. Mais, il faudrait que la Bretagne diversifie sa transformation car l'industrie produit essentiellement du beurre et de la poudre de lait (pour 84 %) moins rémunérateurs que les produits élaborés.

En 1961 on estimait le cheptel porcin de la Bretagne à 1 225 000 têtes ; au 1^er décembre 1971 il était de 3 308 600 têtes. L'accroissement a donc été de plus de 170 % en 10 ans. La part de la Bretagne dans le cheptel français est passée pendant cette même période de 13 à 29 %. La concentration des élevages s'accentue : 10 % des exploitations détenant des porcs en possèdent près des 3/4. L'objectif du VI^e Plan (400 000 tonnes) sera vraisemblablement dépassé. Par contre, la proportion de viande transformée sur place [11], 30 % en 1970, reste insuffisante, même si ces pourcentages représentent une augmentation de 150 % par rapport à 1966. Le VI^e Plan prévoit 35 à 40 %.

Production laitière et production porcine éclipsent un peu celle des volailles qui représente pourtant 24 % du total national des poulets de chair et 20 % des coqs et poules de réforme, mais cette production n'a guère varié depuis 8 ans : 97 000 tonnes de poulets de chair en 1963 et 102 000 en 1970. La " production agricole générale " de la région de Bretagne qui totalise la valeur des produits mis sur le marché ou auto-consommés fait apparaître une forte prédominance des productions animales dont la part est passée de 1960 à 1970 de 79 % à 83 % avec 26 % pour la production laitière et de 24 % pour la production porcine. Il semble bien que cette tendance va en s'accentuant.

En 1963, le produit brut par exploitation (sans tenir compte de certains exploitations de moins de 1 ha qui n'ont pas été relevées dans l'enquête au 1/10^ème) était de l'ordre de 20 000 F. En 1970, par exploitation recensée, la production finale était de l'ordre de 40 000 F par exploitation. C'est donc en francs courants un progrès de 48 % du produit brut en 8 ans, mais cette moyenne de 40 000 F a peu de sens en Bretagne. Ce qui frappe plutôt ce sont les contrastes entre les exploitations. Par exemple, dans le département des Côtes-du-Nord, 7000 exploitations agricoles sur les 30 000 qu'on peut qualifier de telles font les 2/3 des ventes et les 4/5 des achats de consommation : semences, engrais, machines. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 150 000 F.

---

[9] Prix indicatif, le prix européen que Bruxelles souhaite voir payer aux producteurs.

[10] Ces réflexions font le point d'entretiens avec les professionnels et la Mission Régionale. Voir aussi G. Brown et A. Cherblanc, La situation de l'agriculture bretonne, *Bulletin de Conjoncture Régionale, Région de Bretagne*, 1972, 4.

[11] Enquête de la Chambre Régionale d'Agriculture.

http://rcin.org.pl

*
* *

Les modifications les plus récentes des cadres administratifs, de l'infrastructure de l'agriculture et de la production bretonne dont nous avons tenté un rapide bilan ne concernent pas la totalité de l'espace et la totalité des hommes. Les écarts économiques se creusent de plus en plus dans le monde rural. Le monde agricole " se casse en deux " entre les exploitations qui progressent et celles qui restent en difficulté. Ceci n'est pas sans influences considérables sur les mentalités. Enfin les pôles de spécialisation remettent en cause la carte économique et la géographie rurale traditionnelle.

Université de Haute Bretagne, Rennes

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE DE LA VOÏEVODIE DE BIAŁYSTOK AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

WŁADYSŁAWA STOLA, ROMAN KULIKOWSKI

Les conditions externes, à savoir les conditions naturelles peu favorables et d'autres facteurs freinant le développement de cette région ont eu une grande influence sur le façonnement de l'agriculture de la voïevodie de Białystok. Dans le passé, le territoire de la voïevodie de Białystok a été situé à la périphérie de différents États : d'abord l'Empire de Russie et la Prusse, ensuite la Pologne et le Reich allemand. Chacun de ces États avait sa politque, en général défavorable en ce qui concerne le développement économique de ces territoires qui, dépourvus de richesses naturelles valables, n'avaient pas de conditions favorisant soit le développement de l'industrie soit d'autres branches de l'économie. En dehors des districts appartenant à la Prusse (Masurie), dominait ici une économie agricole peu productive et peu marchande.

Dans la période de l'entre-deux-guerres la voïevodie de Białystok, appartenait à la Pologne dite B, qui constituait la base de matières premières et le débouché des régions plus industrialisées de la Pologne occidentale. Le retard économique s'est approfondi au cours de la deuxième guerre mondiale. Ainsi après la libération, la voïevodie a dû réparer les destructions et liquider les disproportions existantes dans le développement économique y compris le développement agricole.

L'agriculture de la voïevodie de Białystok qui dispose de 1 478 600 ha de S.A.U., occupant 64 % de la superficie globale (2315,3 km²), est représentée par deux secteurs : l'économie socialisée et l'économie paysanne individuelle.

La part du secteur socialisé s'élève à 7,3 % de la S.A.U. globale, dont 7,0 % appartiennent aux exploitations d'État et 0,3 % aux exploitations collectives. Les exploitations d'État sont très concentrées dans les districts (*powiats*) du nord, où elles occupent de 1/3 à 1/2 de la S.A.U. L'économie socialisée diffère de l'économie paysanne tant du point de vue de son organisation que de celui du niveau d'intensité et des orientations de production, mais sauf dans les trois districts du nord, ce n'est pas elle qui décide du niveau général de l'agriculture de la région, mais l'économie paysanne individuelle qui domine dans tous les autres districts. En 1960, 178 300 exploitations cultivatient 94 % de la S.A.U. de la voïevodie. Dans ce nombre, prédominent les petites exploitations dont la production est basée sur le travail familial. En évaluant généralement la taille des exploitations individuelles de la région, on voit qu'elle est relativement favorable en comparaison des autres régions de la Pologne, ce dont témoigne la grandeur moyenne des exploitations, oscillant dans certains districts entre 7 et 11 ha, tandis que la moyenne nationale est d'environ 5 ha (10). Par contre, le morcellement du parcellaire des exploitations est considérable, surtout dans

http://rcin.org.pl

la partie sud-est de la voïevodie. Au cours des premières années après la guerre, les terrains morcelles (4 parcelles de terres arables et plus par exploitation) englobaient environ 300 000 ha (environ 20 % de la S.A.U.). A l'échelle de la voïevodie c'était un phénomène d'importance relativement moindre, mais à l'échelle du district où il se concentrait, cela constituait un problème sérieux. Le morcellement du parcellaire dans les villages où les champs sont en damier atteignait des proportions excessives. En moyenne les exploitations avaient leurs terres réparties en 20 parcelles et plus et parfois elles atteignaient plus de 100 parcelles, souvent très étroites et s'étirant sur un kilometre et davantage.

En 1954 encore, 408 villages de la voïevodie, occupant la superficie totale de 200 000 ha possédaient des champs en damier (Fig. 1 et 2). Le plus grand nombre de ces villages appartenaient aux districts de Sokółka (100), de Białystok (69), de Hajnówka (60) et de Bielsk Podlaski (46). On rencontrait également les villages avec damier de champs aux environs de Łomża, de Sokółka, de Hajnówka et de Bielsk Podlaski. Le morcellement du parcellaire des champs a atteint dans certains villages des dimensions vraiment énormes et encore dans les années cinquante dans la localité de Nowy Dwór, district de Dąbrowa, la majorité des fermiers (indépendamment de la taille de l'exploitation) avaient leurs terres divisées en 54 parcelles. De nombreuses parcelles y mesuraient 1,4 mètres de largeur sur 4 km environ de longueur. Dans le village de Podlewkowo, district de Hajnówka, les exploitations avaient de 66 à 130 parcelles, chacune de quelques ares à peine. A côté du damier villageois apparaissait un damier intervillageois. En 1954, environ 40 000 exploitations agricoles de la voïevodie de Białystok cultivaient leurs parcelles situées dans d'autres communes (*gromada*).

Les effets économiques négatifs de l'existence du morcellement du parcellaire des exploitations paysannes sont nombreux. On a évalué à 10 000 ha (10), la surface occupée par les bornes et les sillons (à l'échelle de la voïevodie). Le morcellement rend difficile et souvent impossible la mécanisation des travaux culturaux, ce qui entraîne la nécessité d'accroître le travail humain et animal. Ensuite, les méthodes de culture arriérées : l'assolement triennal avec jachère, la communauté des pâturages et la coutume de pâturer les jachères, ce qui rend impossible pour un agriculteur de passer à une économie plus rationnelle, sont liées au morcellement. De plus, dans plusieurs villages il existe un damier intervillageois. Par suite, les parcelles situées dans d'autres villages, donc forcément éloignées sensiblement, ne sont pas en général utilisées intensivement. Ainsi, la liquidation du morcellement du parcellaire a été une des conditons principales du progrès. Au cours des années dernières on a remembré 70 % des terres en damier [2], surtout dans les parties sud et nord-est de la voïevodie. Le remembrement a été réalisé en premier lieu dans les villages où le morcellement du parcellaire était lié au système de l'assolement triennal avec jachère, qui constitue l'exemple de la forme traditionnelle et la plus primitive d'assolement triennal.

Sur le territoire de la voïevodie de Białystok, l'assolement triennal avec jachère est lié à une grande réforme agraire, englobant les terres de la Pologuie et de la Lithuanie et initiée par le roi Sigismond Auguste Ier qui promulgua en 1557 un décret dit des arpents. Le décret, qui définit l'exploitation agricole en tant qu'une unité économique, introduisit également une nouvelle organisation de la répartition des champs. Les terres qui appartenaient à un village ou à une métairie furent partagés en trois champs principaux — soles. On introduit, à la place d'un ancien système de friche, un système de culture à trois soles avec la répartition des terres entre diverses cultures : première

http://rcin.org.pl

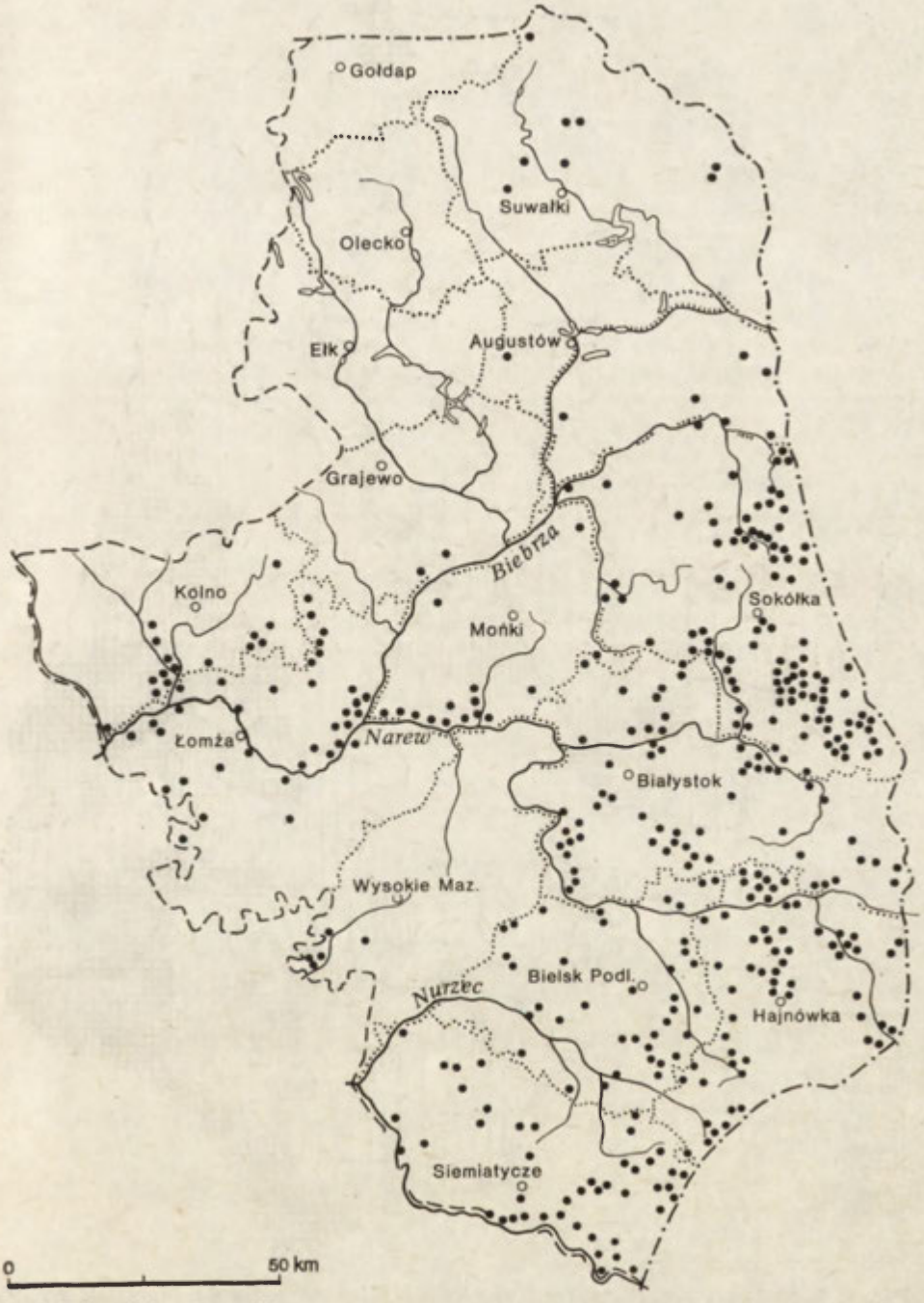


Fig. 1. Répartition des villages avec champs en damier en 1954 (d'après W. Biegajło)

http://rcin.org.pl

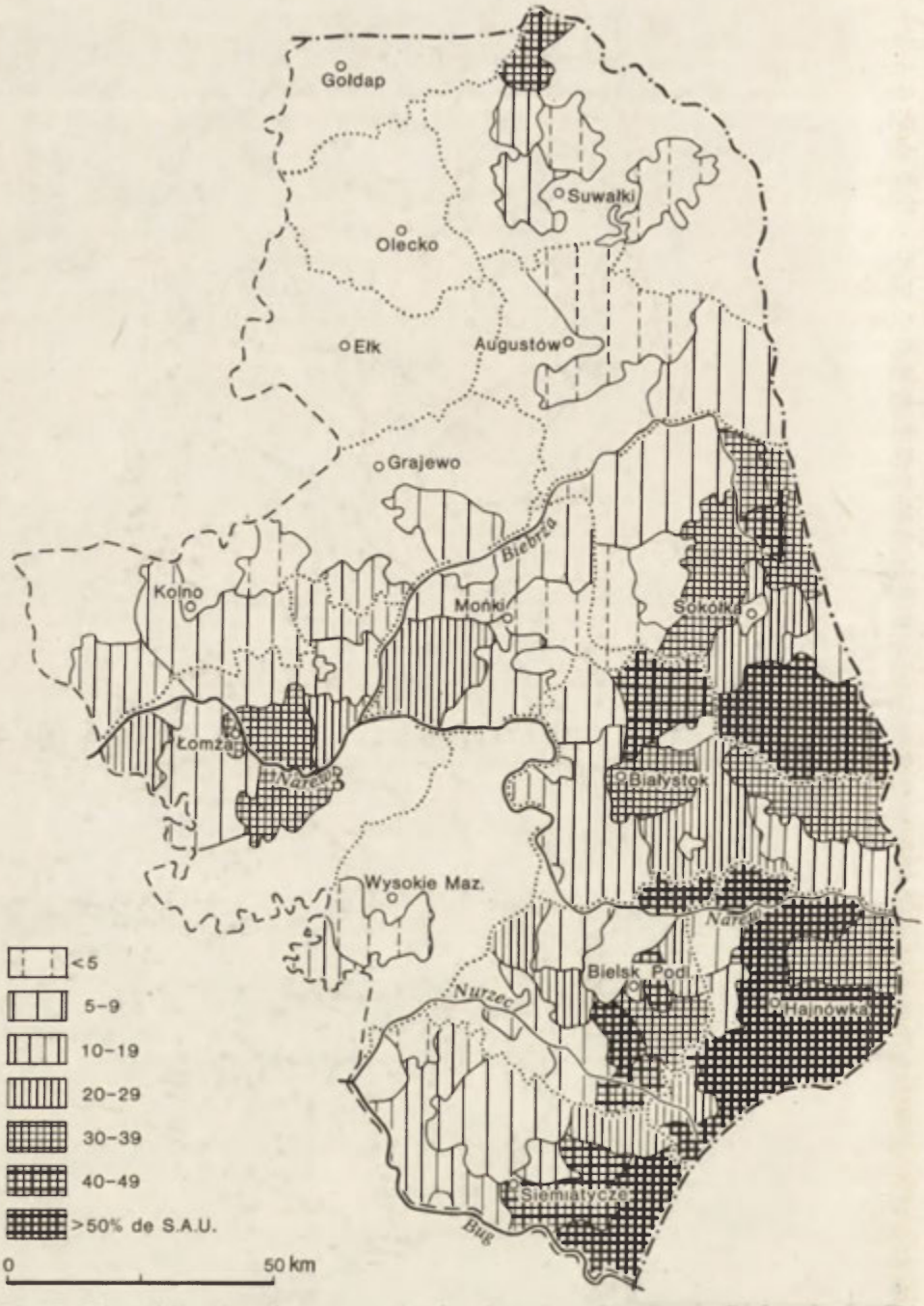


Fig. 2. Répartition des champs en damier dans la voïevodie de Białystok en 1954 (d'après W. Biegajło)

http://rcin.org.pl

sole — blé d'hiver, deuxième sole — blé de printemps et la troisième sole — jachère [4]. En conséquence, le système de l'assolement triennal avec jachère, qui constituait à l'époque, un progrès indubitable, devint déjà vers la fin du XVIe siècle, le principal système de culture dans la région de l'actuelle voïevodie de Białystok. Il a trouvé aussi son reflet dans la répartition spatiale de l'habitat rural. On traçait — le plus souvent sur la sole centrale, une rue principale, le long de laquelle les fermiers devaient situer leurs bâtiments — dispersés auparavant sur tout le territoire du village. L'assolement triennal est devenu avec le temps une forme durable, régnant dans l'agriculture de la région jusqu'à la fin du XIXe siècle. Dans plusieurs villages de la voïevodie de Białystok, ce système subsista, avec certaines modifications, jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle.

La réforme agraire a donné des terres aux paysans, mais elle n'a pas résolu le problème essentiel de la réorganisation spatiale des exploitations nouvellement créées. Souvent, seulement s'il y avait une telle possibilité on partageait toutes les terres communales en soles, homogènes, et en friches (ou marais) ; ensuite, on allouait à chaque fermier une ou plusieurs parcelles de chaque sole. On répartissait aussi les prés et les pâturages pour l'usage communautaire. Dans les années suivantes, ce morcellement avait une tendance croissante à se développer à cause des actes d'achat et de vente ainsi que des partages familiaux. Pour illustrer le degré de ce morcellement citons un fragment du travail de S. Rosłaniec [13] traitant d'un remembrement spontané des terres par la petite noblesse : " Le morcellement du parcellaire tomba dans l'absurde, une exploitation moyenne (20-30 arpents) est dispersée en quelques dizaines, en centaine, en 150 et plus de parcelles, situées souvent dans plusieurs villages. Il arrive qu'un propriétaire ne soit pas capable de compter ses parcelles ; parfois il cultive le champ d'un voisin, laisse la récolte sur son champ et récolte le blé du voisin ".

Actuellement l'assolement triennal avec jachère pratiqué en 1965 sur 45 000 ha de la voïevodie de Białystok, n'existe plus. Le village de Ryboły fut notamment un exemple type de village avec damier de terres et l'assolement triennal avec jachère. Il y a deux ans quand on a remembré les terres (voir Fig. 3. Répartition des terres du village de Ryboły). La superficie du village était de 1550 ha, utilisée par 230 exploitations, parmi lesquelles prédominaient les fermes de 5 à 10 ha. Les terres étaient réparties en 12 000 parcelles, soit en moyenne 50 parcelles par exploitation.

Les prés et les pâturages occupaient un tiers de la S.A.U. totale. La répartition spatiale des principales cultures par rapport aux habitations est favorable (Fig. 3). Les superficies boisées apparaissent surtout à la lisière nord du village, dans sa partie la plus éloignée. Les prairies occupent l'extrémité méridionale. Les terres arables et les pâturages sont concentrés près des habitations.

Les sols du village de Ryboły sont fortement diversifiés. Dans la partie sud et sud-est du territoire du village apparaissent surtout des sables faiblement argileux, sables argileux et légers. Dans la partie ouest et nord-ouest, aussi que dans la partie est sous forme d'îlots dominent des sols blancs sur substrat argileux. Parmi les terres labourables, prédominent les sols de IVème et de Vème classes avec une part importante de la IIIème classe. Jusqu'au moment du remembrement le village de Ryboły a gardé une répartition classique des terres arables en trois soles : jachère (partiellement ensemencée), blé d'hiver, blé de printemps. Chaque fermier avait 4 parcelles dans chacune des soles principales. Le champ du nord, près du village de Laszki, a été aussi divisé en parcelles, dites supplémentaires, dont chaque fermier possédait trois d'entre elles

http://rcin.org.pl

Ainsi chaque ferme, quelle que soit sa taille, avait ses terres arables au moins en 15 parcelles, dispersées sur le territoire du village. Une longueur excessive des parcelles jointe à leur largeur minime, augmentait encore les disproportions dans la répartition des terres arables. Les plus longues parcelles (2,75 km) se trouvaient sur le champs nord ; leur largeur type était selon la taille de

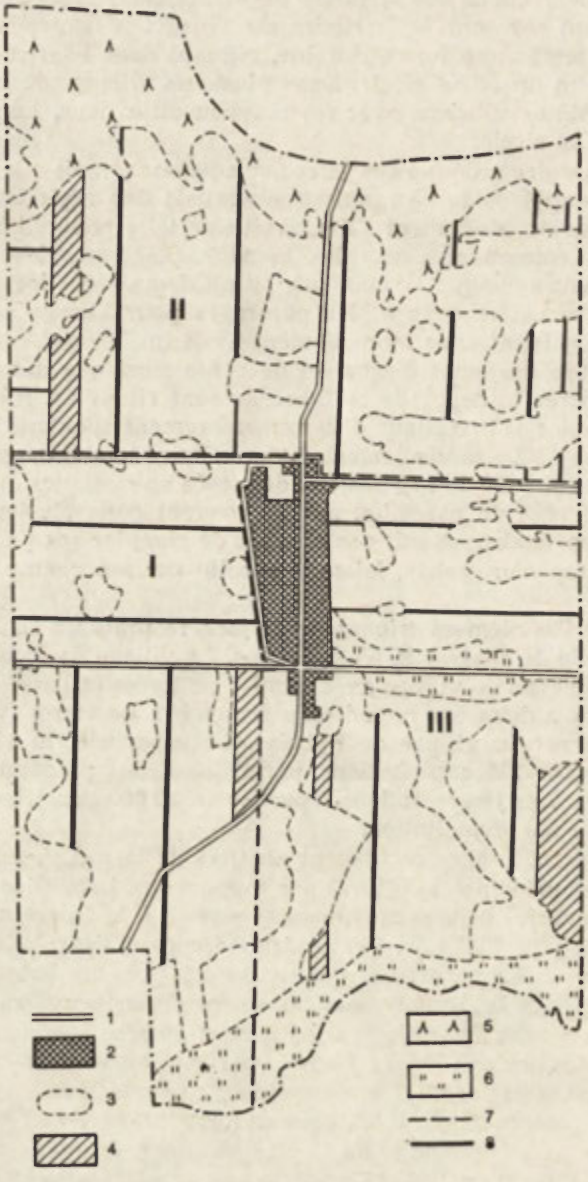


Fig. 3. Répartition des terres dans le village de Ryboły (d'après W. Biegajło)

1 — route principale; 2 — localité; 3 — pâturages (utilisés communautairement); 4 — champs d'un autre village (Kaniuki), 5 — forêts; 6 — prairies; 7 — bornes des champs principaux; 8 — parcelles d'une exploitation: I — champ en jachère (partiellement ensemencé); II — champ de blé d'hiver, III — champ de blé de printemps

http://rcin.org.pl

l'exploitation, de 2 et 4 ; 3 et 6 ; 4 et 8 mètres. Le rapport de la largeur à la longueur se présentait comme suit : 1 : 1375 ; 1 : 916 ; 1 : 687 ; 1 : 340. Etant donné que les terres arables ne formaient pas, en général, des superficies homogènes, mais étaient coupées par des ceintures de prés ou de pâturages de diverses largeurs, — les 15 parcelles principales d'une ferme étaient formées de 30 ou 60 lopins de terre arable. Indépendamment du damier interne, le village de Ryboły avait aussi son damier externe, intervillageois, des terres, entremêlées avec celles du village de Kaniuki. Ce damier intervillageois fut le résultat de la réforme agraire de 1861. Dans le désir d'allouer aux paysans des terres de valeur égale, on a ajouté au village de Kaniuki des parcelles supplémentaires des sols fertiles, situés dans le village de Ryboły. En résultat les paysans de Kaniuki ont reçu 1, 2 ou 3 ha de sols meilleurs, mais situés à 5 ou à 10 km de leur village.

Ces derniers temps, le village de Ryboły appliquait un système transitoire menant vers l'assolement triennal de culture. La jachère était laissée sur les sols les plus faibles, — et sur les autres, ensemencée en 75%. Le fumier est resté le plus populaire des engrais et on complétait la fumure par des engrais verts. Les engrais mineraux ont été appliqués sporadiquement et en quantité minime. La mécanisation des travaux culturaux a été freinée par le morcellement excessif des champs. En 1954, un village de 230 fermes ne possédait ni moissonneuse, ni faucheuse, ni semoir ou bêcheuse mécaniques. L'écart des essieux de ces machines dépassait souvent la largeur de certaines parcelles. Parfois il était même difficile d'employer une faux ; c'est pourquoi on coupait les blés, surtout les blés d'hiver à l'aide d'une faucille. Les terres arables n'étaient pas cultivées entièrement. Dans l'orientation des cultures dominaient les céréales (presque 70 %, dont le seigle 46,6 %). Dans les années 1956-1959, les récoltes ont été très faibles : seigle 9 à 13 q/ha, avoine 8 à 11 q/ha, pommes de terre 110 à 140 q/ha. Les prairies n'étaient, en général, ni améliorées ni mises en valeur ; les récoltes de foin étaient de 10 à 20 q/ha.

Les parcelles d'habitation étaient dans la plupart des cas très étroites, parce qu'elles aussi subissaient les partages familiaux. Leur largeur actuelle est de 8 à 10 mètres. 2 ou 3 fermes, serrées sur une parcelle si étroite qu'elle (Fig. 4) constituaient souvent une source de malentendus et de querelles familiaux. Dans ce système, l'économie agricole a été très peu productive et intensive.

Grâce au remembrement des terres effectué ces dernières années on a supprimé sur de vastes terrains le morcellement du parcellaire et on a créé des conditions techniques permettant l'introduction de méthodes culturales améliorées. A la place de l'assolement triennal avec jachère on a introduit soit l'assolement triennal sans jachère, ce qui a augmenté la superficie ensemencée, soit l'assolement quadriennal avec emploi de légumineuses annuelles (districts de Sejny et de Suwałki) ou bisannuelles (zone sud-est).

Des changements sont aussi survenus en ce qui concerne l'emploi. En 1957 la population agricole s'élevait à 66,5 % de la population globale et la population agricole active était d'environ 45 travailleurs pour 100 ha de S.A.U. En 1970 les chiffres étaient de : 52,4 % et 26 travailleurs. Au cours de la décennie 1960-1970 le pourcentage de la population vivant de l'agriculture a diminué d'environ 10 % [10]. La part de la population agricole a diminué surtout dans les districts du sud-ouest à densité de population relativement élevée, à savoir 50 personnes pour 100 ha de S.A.U. Par contre dans les districts du nord à la population agricole moins dense (au-dessous de 30 personnes pour 100 ha de S.A.U.) ces changements ont été moins marqués, ce qui est un phénomène positif en raison de l'insuffisance de la main d'oeuvre sur ces territoires. Le reflux

http://rcin.org.pl

de la population agricole est surtout observé dans des districts de l'est, à agriculture extensive. Ce sont surtout des jeunes qui quittent l'agriculture, donc la structure d'âge des propriétaires d'exploitations a changé défavorablement. En 1960, 24 % des propriétaires avaient plus de 60 ans, dont 15 % n'avaient pas d'héritiers. Leurs exploitations, à cause des insuffisances en main d'oeuvre et en machines, s'ajoutent au groupe d'exploitations dites en déclin économique

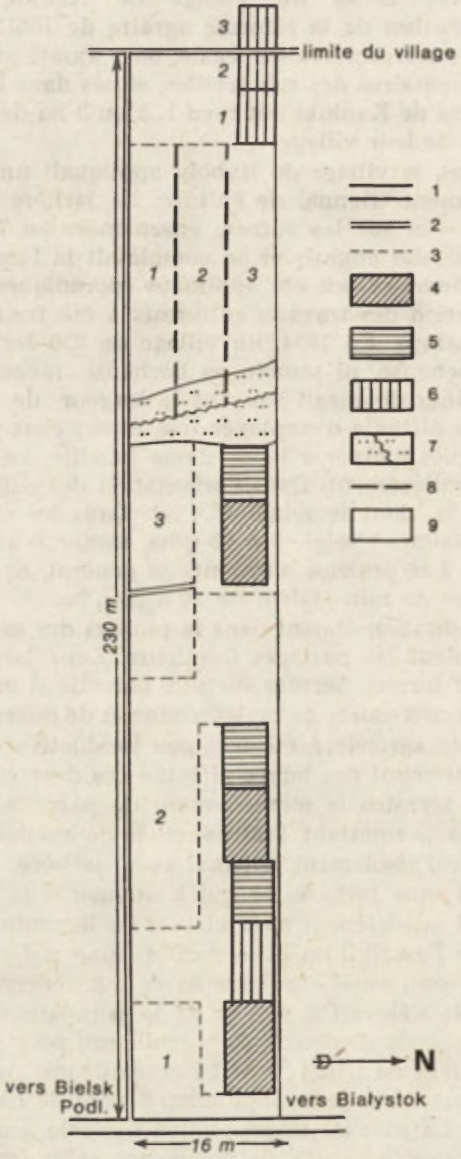


Fig. 4. Plan d'une parcelle d'habitation du village de Ryboly (d'après W. Biegajło)
1 — chaussée; 2 — chemin vicinal (accés aux granges); 3 — bornes des bâtiments d'exploitations 1—3; 4 — bâtiments d'habitation; 5 — étables; 6 — granges; 7 — pré; 8 limites des jardins; 9 — jardins et vergers des fermes 1—3

http://rcin.org.pl

(en 1967-5775 exploitations). Les terres de telles exploitations sont reprises par le Fond d'État des Terres, qui possédait en 1970 dans la voïevodie de Białystok environ 75 000 ha de S.A.U., soit 5 % du nombre total des exploitations.

Un des problèmes importants de l'agriculture de la voïevodie de Białystok, et en même temps une condition de son développement a été la régulation de l'hydrologie des terres agricoles et surtout des prairies et pâturages. Au cours de deux décennies (1950-1970) des travaux d'améliorations ont pris un essor jamais connu dans cette région. Après la guerre, 74 400 ha des terres arables et 203 300 ha de prairies et pâturages ont été améliorés. Au niveau du district particulier le pourcentage des prairies améliorées oscille de 20 % (districts de Suwałki et de Łomża) à 80 % (districts de Mońki et de Bielsk). Parmi les travaux importants citons le drainage de la vallée de la Nurzec (12 mille ha) [2], du marais de Wizna (10 mille ha) situé dans la vallée de la Narew, et du marais de Kuwasy (5 mille ha) dans la vallée de la Biebrza. Du fait des travaux en ce domaine, la superficie des prairies s'est accrue considérablement, ainsi que leur rendement qui a augmenté de 8 à 60 q par ha, contribuant ainsi à la création d'une base fourragère nécessaire au développement intensif de l'élevage. L'exploitation agricole d'État, " Combinat Wizna ", créée sur les marais améliorés de Wizna et spécialisée dans la production du foin séché et l'élevage, peut être citée comme exemple d'une entreprise agricole moderne. Sur les terrains améliorés, intensivement exploités comme prairies, on a créé un établissement scientifique spécialisé, " Biebrza ", dont le siège est à Pieńczykowo, qui s'occupe des recherches sur les méthodes optimales d'aménagement et de l'utilisation des marais. Il faudrait souligner que l'amélioration de grands complexes de tourbières est très onéreuse et rencontre souvent d'importants obstacles découlant du milieu naturel. Ces tourbières reposent, dans la plupart des cas, sur une couche sablonneuse détachée [8] et lessivée et sont alors très sensibles à tout manque d'humidité. Ainsi elles exigent un système d'améliorations assurant aussi bien l'asséchement que l'irrigation, ce qui n'est pas facile dans les conditions naturelles locales. C'est pourquoi, aussi bien du point de vue du milieu naturel que du point de vue des effets économiques ces techniques d'amélioration des grands complexes de tourbières sont devenues discutables.

On note aussi d'importantes réalisations dans le domaine de l'électrification et de la modernisation de la vie des campagnes et des exploitations. Jusqu'à 1970, 85 % des exploitations paysannes ont été électrifiées ; dans les districts de l'ouest (Łapy, Zambrów et Wysokie Mazowieckie) ce pourcentage était de 90 %, dans les districts à habitat dispersé, il était moindre (districts de Sejny, de Suwałki et de Dąbrowa).

En ce qui concerne le nombre de tracteurs et de machines agricoles, la voïevodie de Białystok est plutôt défavorisée à l'échelle nationale, bien que dans la période examinée l'accroissement de leur nombre soit très grand. Ainsi notamment en 1950 [1] il y avait pour 100 ha de S.A.U. seulement 0,2 moissonneuse--lieuse, dix ans après leur nombre avait quintuplé et en 1970 était de 3,7 pour 100 ha de S.A.U. Le nombre de semeuses s'est tellement accru qu'actuellement 80 % de la superficie est ensemencée mécaniquement, ce qui était extrêmement rare dans les années d'après guerre (en 1950, il y avait 0,8 semeuse pour 100 ha de S.A.U., tandis que maintenant il y en a 8,7). Le rythme d'accroissement du nombre des autres machines et outils agricoles a été analogue. On a observé aussi certains changements dans la force de traction et de sa structure ; cependant dans la voïevodie de Białystok où domine l'économie petite-

[1] Cf. W. Biegajło [6], p. 88, tabl. 28 et *Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), 1972.

http://rcin.org.pl

paysanne, aux exploitations fortement morcelées et où la répartition des champs est défectueuse, le cheval constitue toujours la force de trait principale. En 1958, leur nombre pour 100 ha de S.A.U. était de 13, en 1970, de 14 (en Pologne — 13 pour 100 ha de S.A.U.) bien que dans le même temps le nombre de tracteurs agricoles se soit considérablement accru. En 1958 [2], les Centres d'État de Machines possédaient pour le service des exploitations individuelles seulement 441 tracteurs ce qui équivalait à un tracteur pour 3000 ha de S.A.U. En 1971 ce nombre est de près de 7500 tracteurs (dans toute l'agriculture de la voïevodie de Białystok 9,5 mille), ce qui équivaut à un tracteur pour 158 ha (la moyenne pour toute l'agriculture de la voïevodie est de 123 ha, la moyenne nationale 63 ha). Malgré un si grand accroissement du nombre de tracteurs et un nombre relativement élevé de chevaux, les exploitations paysannes de cette région occupent, à l'échelle nationale, la dernière place en ce qui concerne la force de traction vive et mécanique ensemble, calculée en unités de trait. Dans la région elle est de 14,3 unités, dont 3,3 unités de force mécanique pour 100 ha, tandis que la moyenne nationale est de 18,8 unités, dont 6,1 unités mécaniques.

En ce qui concerne l'emploi des engrais minéraux les changements ont le même caractère. La quantité des engrais par ha de superficie ensemencée s'est accrue considérablement, mais est encore relativement faible par rapport aux indices nationaux. Au cours de la dernière quinzaine d'années elle est montée, dans les exploitations paysannes, de 20 à 136 kg par ha de superficie ensemencée (Pologne : 150 kg/ha) [3]. La répartition de cet accroissement est assez inégale. Pour les régions présentant un niveau élevé d'agriculture, ce nombre dépasse 150 kg par ha, pour les régions de la voïevodie où la rentabilité agricole est basse ce nombre est de 100 par ha. C'est sur ces territoires qu'on rencontre des exploitations qui n'emploient pas du tout d'engrais minéraux. A l'échelle de la voïevodie elles constituaient 21 % du nombre total des exploitations individuelles et utilisaient 9 % de la superficie globale de leurs terres. Ce sont donc de petites exploitations, constituant souvent une source de revenu d'appoint à leurs propriétaires.

Les changements dans la structure et la quantité des investissements agricoles ont été suivis d'une évolution des orientations de l'utilisation des terres labourables. Les limites d'apparition des orientations extensives — éminemment céréalières, ou bien céréalières avec plantes sarclées, seigle ou seigle-avoine avec pommes de terre, ont diminué en faveur des orientations plus intensives avec une part accrue des plantes sarclées, de cultures industrielles soit avec le froment. La part des plantes fourragères ainsi que la superficie des cultures dérobées qui sont faites par 53,2 % des exploitations individuelles (la Pologne — 51 %) [4] ont également augmenté. Le développement de la base fourragère s'est reflété dans l'accroissement du cheptel. En 1950, il a été de 23,6 têtes de bétail, 39,6 porcins, 20,2 ovins par 100 ha de S.A.U. En 1971, ces catégories étaient respectivement de : 48,7 ; 85,4 et 22,5 c'est-à-dire que pour les bovins et les porcins, elles ont doublé. Un accroissement relativement faible du cheptel ovin décule de la diminution de superficie des jachères et des friches qui servaient de pâturages. L'actuelle structure du bétail productif montre que dans la région prédomine l'orientation bovine avec participation de porcins, ou l'orientation paritaire bovins-porcins. Les orientations avec ovins sont ca-

[2] Cf. W. Biegajło [6], p. 85, et *Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), 1972.
[3] Cf. W. Biegajło [8], p. 176 et *Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), 1972.
[4] *Rocznik Statystyczny Rolnictwa* (Annuaire Statistique de l'Agriculture), 1971, p. 132, tabl. 13.

http://rcin.org.pl

ractéristiques des territoires où l'agriculture présente un niveau bas, c'est-à-dire surtout sur des territoires avec l'assolement triennal avec jachère.

Sur la base de ces transformations dans la structure agraire ainsi que dans les méthodes et les orientations agricoles, le rendement des terres et la productivité des animaux se sont accrus, ce qui a influé à son tour sur l'accroissement de la productivité et de la commercialisation de l'agriculture. Les rendements des céréales ont augmenté au cours de la dernière décennie (1960-1970) de 13 à 22 q par ha, ceux des pommes de terre de 135 q à 160 q, des betteraves à sucre d'environ 200 q à 270 q (toujours par ha). Le rendement des vaches laitières de 1700 litres à 2050 litres [5] par vache et par an. La production agricole globale calculée en unités de blé par ha de S.A.U. passe en 1960 de 20 unités environ dans les districts de Gołdap et de Sejny, à 33 unités dans le district de Wysokie Mazowieckie (la moyenne pour la voïevodie : 25,6 unités), ainsi elle s'est augmentée pendant la décennie en moyenne de 10 unités par ha. Les différences spatiales dans le niveau de la productivité de l'agriculture sont liées aux conditions naturelles et aux systèmes agricoles. Grâce à une spécialisation toujours croissante de l'agriculture et la diminution de l'apport du travail vivant et de l'autoconsommation le degré de commercialisation de l'agriculture, c'est-à-dire le rapport de la production marchande à la production agricole globale a augmenté. En 1960, il était de 15,5 % (district de Dąbrowa) à 29 % dans le district de Wysokie Mazowieckie (moyenne de voïevodie — 21,5 %), en 1970 ces chiffres étaient respectivement de 33 et 46 %.

La production commercialisée mesurée par la valeur des ventes des produits agricoles, exprimée en złotys, s'est accrue de 1960 à 1970 de plus de 100 % [6]. La voïevodie de Białystok s'est distinguée à l'échelle nationale par le rythme d'accroissement le plus rapide dans ce domaine.

Cette brève caractéristique de certains changements survenus dans l'économie agricole de la voïevodie de Białystok démontre que les types d'agriculture analysée se sont aussi modifiés surtout dans le secteur de l'économie paysanne individuelle. En principe leur nombre n'a pas changé, mais les types plus productifs et intensifs ont élargi leur territoire au détriment de types agricoles traditionnels et extensifs. Ceci trouve aussi sa confirmation dans les résultats des recherches du domaine de la typologie agricole polonaise, exécutées pour des périodes différentes mais à l'aide de méthodes identiques, par J. Kostrowicki [11].

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] *Atlas województwa białostockiego*, pod red. nauk. J. Kostrowickiego (L'Atlas de la voïevodie de Białystok, sous la rédaction de J. Kostrowicki), Warszawa 1968.

[2] *Białostockie*. Rozwój województw w 25-leciu Polski Ludowej (praca zbior. pod red. M. Gniatowskiego) (Voïevodie de Białystok. Développement des voïevodies dans les 25 ans de la Pologne Populaire, travail collectif sous la rédaction de M. Gniatowski), Warszawa 1969, 258 p.

[5] *Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), op. cit.
[6] *Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), op. cit. p. 310, tabl. 126.

http://rcin.org.pl

[3] Bakun, E. Barwijuk, A., Szyszkowska, A., *Województwo białostockie. Zarys geograficzno-gospodarczy* (Voïevodie de Białystok. Essai géographique et économique), Warszawa 1960, 337 p.

[4] Biegajło, W., Szachownica gruntów i gospodarka trójpolowa w woj. białostockim (Sum. : The land strip pattern and the three-field system in Białystok voivodship), *Przegl. Geogr.* 29 (1957), 3, p. 533-560.

[5] Biegajło, W., Recherches géographiques sur le système d'assolement triennal en Pologne, *Kwart. Hist. Kult. Mater.*, 1960, Ergon II, Fasc. suppl., p. 370-375.

[6] Biegajło, W., *Sposoby gospodarowania w rolnictwie województwa białostockiego* (Sum. : Ways of farming in the voivodship of Białystok), Prace Geogr., 35, Warszawa 1962, 187 p.

[7] Biegajło, W., The ways of transition from the field system to modern farming as currently observed in Poland's underdeveloped region of Białystok, *Geogr. Pol.*, 2, 1962, p. 1953-158.

[8] Biegajło, W., Rolnictwo (L'agriculture), en : *Województwo białostockie. Monografia geograficzno-gospodarcza*, Lublin 1967, p. 76-303.

[9] Biegajło, W., Types of agriculture in north-eastern Poland Białystok voivodship), *Geogr. Pol.*, 14, 1968, p. 275-282.

[10] Biegajło, W., *Typologia rolnictwa na przykładzie województwa białostockiego* (Sum. : Agricultural typology : a study made on the example of the Białystok voivodship), Prace Geogr., 100, Warszawa 1973, 163 p.

[11] Kostrowicki, J., et al., *Próba zarysowania przemian w strukturze przestrzennej rolnictwa Polski w latach 1960-1967 oraz hipoteza dalszych przemian w latach 1980-1990* (Essai d'une esquisse des transformations dans la structure spatiale de l'agriculture polonaise en 1960-1967 et hypothèse des transformations ultérieures pour les années 1980 et 1990), Warszawa 1972, 81 p. + notes, tableaux, cartes et graphiques.

[12] Kostrowicki, J., Szczęsny, R., A new approach to the typology of Polish agriculture, en : *Agricultural typology and land utilization*, Verona 1972, p. 213-223.

[13] Rosłaniec, S., *Samorzutne scalanie gruntów wśród mazowieckiej i podlaskiej szlachty zagrodowej* (Remembrement spontané des terres effectué par la petite noblesse de la Masovie et de Podlasie), Warszawa 1928.

[14] Stola, W., Kierunki użytkowania gruntów ornych w województwie białostockim (Sum. : The orientations in arable land utilization in the voivodship of Białystok), *Przegl. Geogr.*, 36 (1964), 1, p. 143-155.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

PROBLÈMES DE LA CAMPAGNE ET DE L'AGRICULTURE DANS LA VOÏEVODIE DE BIAŁYSTOK

WILHELM PETER

L'agriculture a constitué et constitue toujours le secteur principal de l'activité économique dans la voïevodie de Białystok, située à la périphèrie des centres nationaux mieux développés et dépourvue de richesses minières rentables.

Les hostilités de la dernière guerre ont non seulement détruit l'industrie et dépeuplé les villes, mais ont causé également d'immenses pertes à l'agriculture. Après la guerre, l'agriculture de la voïevodie de Białystok est repartie d'un niveau extrêmement bas. Le cheptel faisait défaut, les bâtiments étaient détruits ou sans valeur, il n'y avait pas d'engrais, et les techniques culturales connaissaient un très bas niveau.

Une reconstruction graduelle de l'économie du pays et de la voïevodie, la réalisation des plans économiques successifs, ont permis de transformer aussi bien le niveau et la structure de l'économie agraire que la structure socio-professionnelle de la campagne de Białystok.

Dans la période 1946-1970 la population de la voïevodie s'est accrue de 28 % et la part de la population rurale est tombée de 81,8 % à 63 % de la population totale. Dans le même temps, la population urbaine est passée de 176 000 à 434 000, alors que la population rurale stagnait autour de 740 000. Cette période se caractérise par un exode rural assez sensible, autant vers les villes de la voïevodie que vers d'autres. L'émigration vers les villes absorbait presqu'entièrement l'accroissement naturel de la population. Pendant que se produisaient ces changements démographiques quantitatifs, d'importantes modifications de structure s'opéraient, surtout dans les années 1960-1970. Au cours de cette prériode, la population rurale non-agricole a doublé et sa part dans la population rurale totale a atteint 22 % en 1970. Il faudrait constater à ce propos que l'accroissement de la population rurale non-agricole n'est lié que dans une faible mesure au développement des emplois non-agricoles à la campagne ; il découlait surtout du développement économique général de la voïevodie et en particulier du développement des villes. C'est aux environs des centres urbains industrialisés que le pourcentage de la population rurale non-agricole était le plus élevé.

L'habitat rural de la voïevodie de Białystok se caractérise par une nette prépondérance de petites unités. Le recensement national de 1970 y a relevé 3904 localités rurales, habitées par 740 000 personnes. Donc un village moyen de la voïevodie compte 190 habitants. Les villages de moins de 200 habitants constituent 70 % de tous les villages, et les villages au-dessous de 100 habitants — environ 30 %. Les villages de plus de 500 habitants n'en représentent

http://rcin.org.pl

que 5 %. Dans 7 districts (sur un nombre total de 19) les villages de moins de 100 habitants constituent plus de 40 % du nombre total des villages.

En ce qui concerne la répartition spatiale des villages, la région de Białystok compte 1584 localités à habitat dense, 1352 à habitat groupé et 968 à habitat dispersé.

L'habitat rural dispersé, formé sur la base de l'ancienne répartition des champs de colons, domine dans la partie nord de la voïevodie, en particulier dans les districts de Sejny (79 %), de Gołdap (69 %) et de Suwałki (63 %). Le développement des formes sociales de propriété des terres a créé un type d'habitat rural, en certain sens, nouveau. La répartition spatiale d'un village de PGR (Exploitation Agricole d'Etat) se caractérise par une grande concentration des champs, des blocs d'habitat et des bâtiments de ferme isolés. La voïevodie compte plus de 100 villages de ce type situés surtout dans ses trois districts septentrionaux.

Les transformations dans la répartition du réseau de l'habitat rural sont minimes et se limitent, en principe, à la création de nouvelles unités, liées à l'économie agricole socialisée, et au renforcement de certains chaînons de ce réseau. On observe par contre dans certains villages, des changements assez considérables qui découlent de la modernisation des constructions — du remplacement des bâtiments en bois par d'autres, ininflammables, ainsi que du développement des services et des installations techniques. La composition et la structure d'habitat rural dans la voïevodie de Białystok rendent difficile et onéreuse l'organisation d'un réseau convenable des services de tout genre pour la population et pour la production agricole. Il s'agit de l'équipement de la campagne en installations techniques (les plus grands succès ont été remportés dans l'électrification de la campagne : en 1946 18 villages étaient électrifiés, en 1972-3415), ainsi que des obstacles à la transformation des structures agraires et à la modernisation de la production agricole.

Les changements de la structure agraire se manifestent sur deux plans : sur celui de la structure de la propriété des terres et sur celui des dimensions des exploitations agricoles. D'un part, le pourcentage de l'économie socialisée augmente : celle-ci reprend les exploitations individuelles dont les propriétaires vu l'âge, l'état de santé, ou absence d'héritiers ne peuvent plus les gérer ; d'autre part le nombre des exploitations individuelles de superficie inférieure à 2 ha et supérieure à 10 ha augmente au détriment des exploitations moyennes.

Ces processus favorables se sont intensifiés au cours des dernières années, grâce à la réalisation conséquente des bases de la nouvelle politique agricole de l'Etat. Cette politique se pose comme but de créer des exploitations fournissant une production marchande et dont les dimensions permettraient une mécanisation rationnelle des processus de production, et la spécialisation de la production. De telles exploitations seraient capables de développer des méthodes modernes de production et assureraient à leurs propriétaires des revenus convenables.

L'actuelle structure dimensionnelle des exploitations individuelles qui gèrent 89,5 % de la S.A.U. de la voïevodie est la suivante :

exploitations de moins de 2 ha de la S.A.U. — 16,3 %,
„ de 2 à 7 ha de la S.A.U. — 29,8 %,
„ de 7 à 10 ha de la S.A.U. — 20,5 %,
„ de plus de 10 ha de la S.A.U. — 33,4 %.

Les conditions naturelles de la région de Białystok exercent une forte influence sur les orientations et le niveau de la production agricole. Le climat

http://rcin.org.pl

assez rude, la période de végétation plus courte — de 15 à 20 jours par rapport aux régions de la Pologne centrale et occidentale, un relief accidenté, surtout au sud de la voïevodie, favorisent les processus d'érosion et limitent les possibilités de mécanisation des travaux agricoles. Les sols généralement pauvres — on rencontre surtout des sols légers podzoliques aux caractères physiques et physico-chimiques défavorables aux cultures — ainsi que les rapports hydriques souvent mauvais, limitent les possibilités d'une élévation rapide et significative de la productivité. Evidemment le climat, le relief, et la qualité des sols sont des éléments peu susceptibles de modification, et qui pèseront longtemps sur la production agricole (également dans la période du plan prospectif). Par contre les rapports hydriques, du fait des activités planifiées, subissent d'importants changements, aussi bien au niveau des terres labourables qu'au niveau des prés et pâturages qui constituent plus de 30 % de la S.A.U. de la voïevodie de Białystok. 30 % de la superficie totale des terres labourables demandaient le drainage, 81 % soit 376 000 ha de prés et pâturages, sur une superficie totale de 465 000 ha, exigeaient une régularisation du régime des eaux. Jusqu'à 1972, on a amélioré les rapports hydriques sur 79 000 ha de terres arables et sur 165 000 ha de prés et pâturages. Le plan économique actuel ainsi que les plans prospectifs considèrent la continuation de ces travaux comme une des tâches principales.

Une des grandes réalisations des années passées, qui a permis d'augmenter les possibilités de production agricole, pour ainsi dire sans investissements, a été la liquidation du parcellaire traditionnel en damiers et de l'assolement triennal, qui apparaissaient dans de nombreuses régions de la voïevodie. On a remembré environ 200 000 ha et le problème de ce parcellaire en damiers pénible a été, en principe, supprimé dans la région.

C'est dans les conditions dont nous venons de donner une brève caractéristique que s'est développée et que se développe aujourd'hui la production agricole de la région de Białystok. Dans les cultures dominent les céréales et les pommes de terre. Cependant, au fur et à mesure que se développent les industries agricoles, la part des plantes industrielles dans l'ensemble des cultures s'accroît. Les possibilités croissantes d'accès des exploitants à des moyens de production de plus en plus modernes et variés, permettent d'obtenir des productions toujours en progression.

Dans la période 1946-1972, les résultats du développement de l'agriculture de la voïevodie ont été remarquables :

les récoltes des 4 céréales sont passées de	7,2	à	22,2	q/ha,
les récoltes des pommes de terre sont passées de	105	à	207	q/ha,
les récoltes des betteraves à sucre sont passées de	129	à	373	q/ha.

L'utilisation accrue des engrais chimiques par les exploitations agricoles du secteur privé a été particulièrement rapide au cours des dernières années. En 1967-1968, on utilisait environ 53 kg de NPK par ha de S.A.U., en 1969-1970 — 83,6 kg, et en 1971-1972 déjà 106 kg. Parallèlement aux changements dans la structure des exploitations agricoles, la mécanisation des travaux de culture a augmenté. Dans les années 1966-1972, les agriculteurs de la voïevodie ont acheté 5400 tracteurs. Les succès de l'élevage ont une importance particulière, compte tenu du fait que ce domaine de la production agricole est reconnu dans la voïevodie comme le domaine principal. Parallèlement au développement de la production fourragère, le cheptel bovin est passé dans les années 1946-1972 de 145 000 têtes à 700 000, le cheptel porcin de 125 000 têtes à 1 220 000, et le cheptel ovin de 85 000 têtes à 300 000. Seul le nombre des chevaux est en

http://rcin.org.pl

baisse constante. Les prémisses du plan prévoient pour 1980, 1 000 000 bovins et 1 500 000 porcins.

Parallèlement à l'augmentation permanente des moyens de production dans l'agriculture, on note un développement des services commerciaux, vétérinaires, de sélection des semences, d'insémination artificielle, et de protection des plantes. On attache une grande importance à l'enseignement agricole et au développement du niveau de l'économie agricole de la région. Actuellement, 8 000 élèves étudient dans les écoles secondaires et primaires agricoles, tandis que l'enseignement agricole non-scolaire regroupe 15 000 personnes par an.

Le développement des industries agro-alimentaires devient un stimulant important de la production agricole. Cette industrie occupe déjà dans la région une place de premier ordre. Les plus dynamiques sont les industries de viande, laitière et céréalière. Les plus importants investissements du plan quinquennal 1971-1975 sont dans la région : la construction d'une sucrerie à Łapy qui sera une de plus grandes et des plus modernes en Europe, ainsi qu'une usine de transformation de viande à Ełk.

Il nous reste encore beaucoup à faire pour transformer et moderniser la campagne et l'agriculture de notre région. Nous sommes cependant convaincus que déjà prochainement la voïevodie de Białystok sera rayée de la liste des territoires peu développés du pays.

Bureau du Plan Régional, Białystok.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LE RENOUVELLEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT SPATIAL SUR LES TERRITOIRES DU NORD-EST DE LA POLOGNE

BOHDAN WILAMOWSKI

Jusqu'à 1945 les territoires du nord-est de la Pologne appartenaient à l'Allemagne. Malgré d'importants subsides d'Etat, notamment sous la forme de l'*Osthilfe*, la Prusse-Orientale luttait constamment contre des difficultés économiques. Elles découlaient principalement de la position géopolitique défavorable et des conditions naturelles difficiles de cette province. La Prusse-Orientale constituait une enclave dans la partie nord de la Pologne. Cependant, du fait de la guerre économique menée contre la Pologne, sa principale source d'approvisionnement et d'écoulement fut l'Allemagne centrale et occidentale, c'est-à-dire des zones très éloignées. Les frais de transport étaient alors considérables, tandis que la frontière avec la Pologne, — arrière-pays naturel de la région, était presque morte.

Le manque de ressources naturelles locales ne favorisait pas le développement de l'industrie et de toute l'économie. Les conditions naturelles ne sont pas ici, non plus, favorables à la production agricole.

Ces territoires, et particulièrement la Varmie et la Masurie, habitées par les Polonais, jouissaient d'un croît naturel très élevé. A partir de 1860, on y observait un reflux considérable de la population vers l'Allemagne centrale et occidentale. Dans les années 1871—1933, le bilan négatif de la migration pour la Prusse-Orientale fut de 900 mille personnes, ce qui constituait 43,8 % du nombre de la population en 1933. En ce qui concerne les régions récupérées en 1945 par la Pologne, cette diminution constituait 62 % de la population de 1933 et 84 % de tout l'accroissement naturel.

Le reflux concernait principalement la population rurale et surtout les hommes jeunes. Dans les années 1895-1933, le bilan négatif de la migration rurale fut de 636 mille personnes et pour toute la population de la Prusse-Orientale 510 mille. Comme on le voit, le reflux de l'Est — *Ostflucht* fut surtout le reflux de la campagne — *Landflucht*.

Lors de ses préparatifs à la guerre, l'Allemagne hitlérienne a fait de la Prusse-Orientale la principale base de départ contre la Pologne. Ainsi, elle a voulu freiner les migrations de ces territoires et les ranimer économiquement. C'est à ces buts que servait notamment le plan de Koch, *Gauleiter* de la Prusse-Orientale d'alors.

Un des points fondamentaux du plan Koch fut le renforcement des liens attachant la population à ces territoires. Ainsi, on créa d'importantes exploitations paysannes, fondées à la suite du parcellement des propriétés terriennes moins bien gérées. Cependant, bien que dans la période 1933-1939, la part des

http://rcin.org.pl

exploitations de plus de 100 ha sur le territoire de l'actuelle voïevodie d'Olsztyn, soit passée de 44,2 % à 31,3 % de la superficie totale, la structure agraire est restée inchangée, quant au fond. Les exploitations de moins de 5 ha constituaient 30,1 % en 1933 et 31,7 % en 1939 du nombre total des exploitations. Les districts récupéres en 1945 par la Pologne étaient parmi les plus morcellés.

La grande dispersion des fermes constitue un des traits principaux de la région. Le relief très accidenté, une grande mosaïque des sols, de nombreux

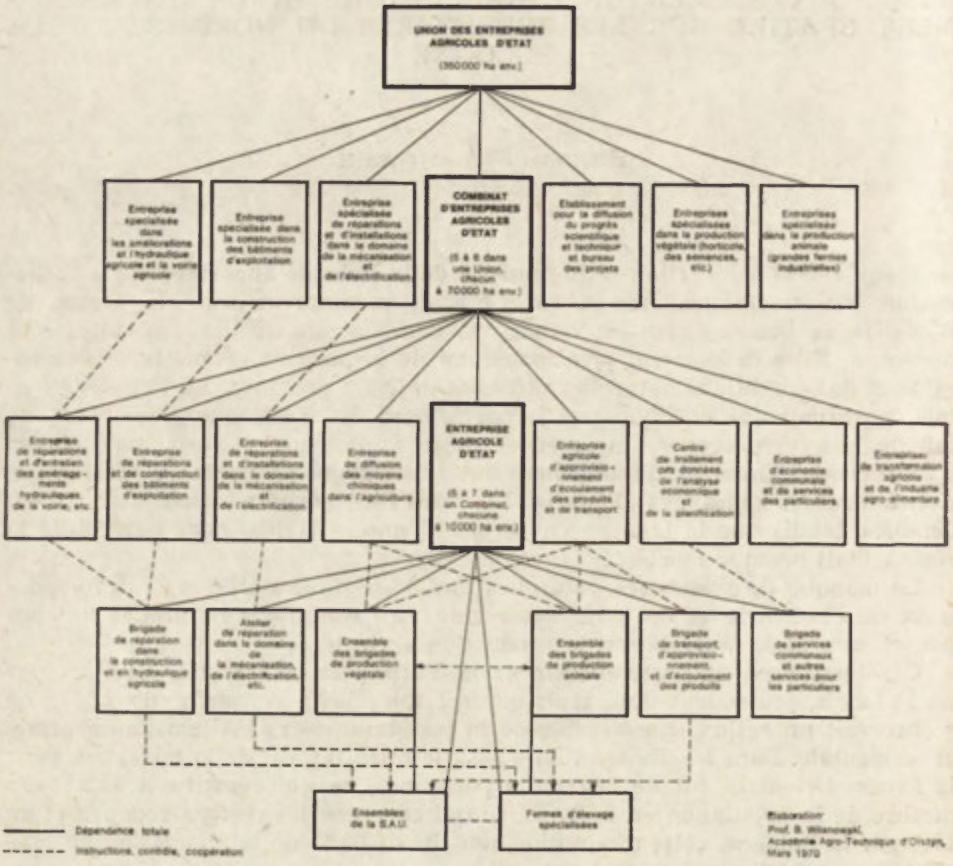


Fig. 1.
Organigramme des Entreprises Agricoles d'Etat (dans les régions à prépondérance de l'économie socialisée dans la production agricole)

lacs et forêts, font que les terres agricoles constituent souvent de petits îlots parmi d'autres terres. En conséquence les villages sont petits (le plus souvent de 20 à 30 exploitations) présentant souvent le type d'habitat " de colonie ".

Les territoires en question ont particulièrement souffert dans la phase finale de la dernière guerre. C'étaient les premières terres appartenant à l'Allemagne sur lesquelles entrèrent les armées soviétiques. Les combats y furent particulièrement lourds et acharnés. Les fermes ont été dans une grande mesure détruites. Lors de la reprise de ces territoires par les Polonais, au mois de mars 1945, il n'y avait presque pas de cheptel et les installations permanentes étaient impropres à l'usage et très rares. La main d'oeuvre manquait presque totale-

http://rcin.org.pl

ment. 15 % de la population seulement était restée, dont la plupart était composée de femmes, d'enfants et de vieillards. Ainsi, le repeuplement constituait le problème principal et le but numéro un de toute l'activité des autorités locales.

Etant donné que toutes les propriétés de plus de 100 ha et toutes les exploitations de la population allemande ont été reprises par l'Etat polonais, il y a été

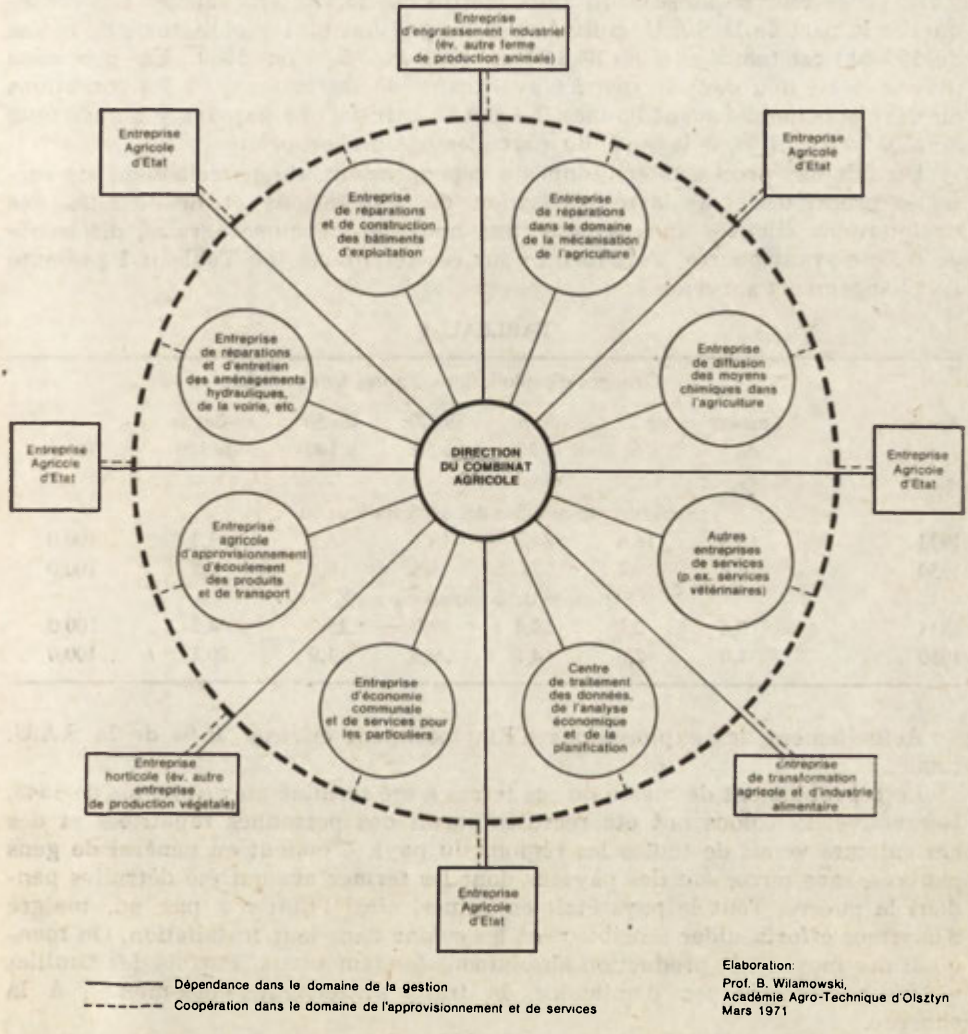


Fig. 2.
Organigramme du Combinat d'Entreprises Agricoles d'Etat

possible de former lors du repeuplement, une nouvelle structure agraire. Le type de cette structure fut un sujet de controverse. Les uns voulaient créer des grandes exploitations paysannes, même jusqu'à 50 ha, les autres proposaient comme limite 10 ha. Les militants paysans ont été pour le plus grand parcellement des propriétés. Ils trouvaient que les grandes exploitations ne devraient occuper que de 5 à 10 %, au maximum, de la supperficie totale. Finalement,

http://rcin.org.pl

on a decidé que les exploitations allouées ne dépasseraient pas 15 ha, exceptionnellement 20 ha. Cependant la diminution d'intérêt porté par les agriculteurs à la reprise des exploitations provenant du parcellement, faisait que déjà vers 1946, la dispute au sujet de la grandeur des exploitations était depassée.

Les dommages de guerre ont eu une grande influence sur les changements de la structure agraire. Ainsi, par exemple, le district de Braniewo a été tellement détruit que son repeuplement par des familles paysannes a été impossible. Le secteur socialisé a dû alors mettre ces terres en valeur. En conséquence la part de la S.A.U. cultivée par les paysans (des exploitations de moins de 100 ha) est tombée ici de 84,5 % en 1939 à 55,5 % en 1960. Un processus inverse a eu lieu dans le district avoisinant, de Bartoszyce, où les conditions du développement étaient bonnes. La S.A.U. utilisée par paysans y a augmenté de 37,0 % à 66,7 %, à la suite du parcellement des propriétés.

Du fait des processus conjoints du repeuplement, du parcellement de certaines propriétés et de la régularisation des dimensions et des limites des exploitations allouées aux paysans, une nouvelle structure agraire, différente de celle d'avant guerre, s'est formée sur ces territoires. Le Tableau 1 présente les changements survenus.

TABLEAU 1

Année	Groupes d'exploitations d'après leur grandeur en ha						
	moins de 2	de 2 à 5	de 5 à 20	de 20 à 50	de 50 à 100	au-dessus de 100	Total
	Structure du nombre des exploitations en %						
1933	13,5	16,6	44,3	16,1	6,2	3,3	100,0
1950	13,9	9,4	72,0	3,5	0,4	0,8	100,0
	Structure de la superficie en %						
1933	0,6	2,1	18,4	19,0	15,7	44,2	100,0
1950	1,0	2,6	64,8	9,6	1,9	20,1	100,0

Actuellement, les exploitations d'Etat occupent environ 35 % de la S.A.U. totale.

Le repeuplement de masse de ces terres a été terminé au printemps de 1948. Les nouveaux colons ont été recrutés parmi des personnes rapatriées et des agriculteurs venus de toutes les régions du pays. C'étaient en général de gens pauvres, sans terre, soit des paysans dont les fermes avaient été détruites pendant la guerre. Tout le pays était en ruines, ainsi l'Etat n'a pas pu, malgré d'énormes efforts, aider sensiblement les colons dans leur installation. On manquait des moyens de production absolument fondamentaux. Parfois des familles qui ne possédaient pas d'animaux de trait, s'attelaient, elles-mêmes, à la charrue.

Les agriculteurs qui étaient venus sur ces terres n'avaient ni l'expérience ni l'habitude d'une gestion agricole indépendante, ce qui augmentait encore les difficultés. En plus, ils ne connaissaient pas les conditions naturelles locales, qui sont tout à fait particulières. Malgré cela, et grâce à un travail particulièrement dévoué, l'agriculture s'est relevée assez vite des destructions de la guerre.

Dans la période 1949-1956, le développement agricole fut freiné. La collectivisation, menée sous la pression de l'administration découragea les paysans de travailler dans l'agriculture. Certains abandonnèrent même leurs fermes. Le

http://rcin.org.pl

manque de main d'oeuvre se fit sentir dans l'agriculture, surtout dans les districts du Nord, où la densité de population est relativement faible. Le niveau de la production agricole était bas.

L'année 1957 apporta des changements fondamentaux. Dans l'agriculture les besoins des paysans individuels sont passés au premier plan. On observa même une tendance au parcellement de certaines terres appartenant aux exploitations agricoles de l'Etat. Simultanément, l'animation englobe toute l'é-

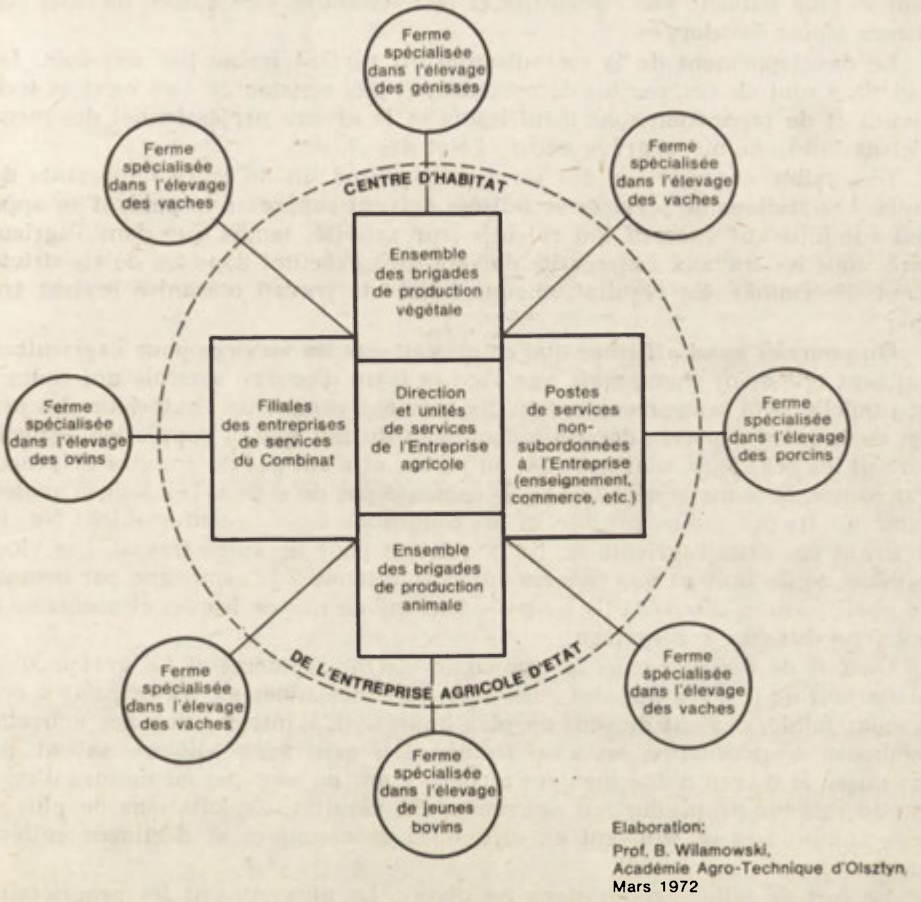


Fig. 3.
Organigramme de l'Entreprise Agricole d'Etat (8 à 10 000 ha env.)

conomie du pays. Les possibilités de travail en dehors de l'agriculture, et d'un travail bien rémunéré, croissent vite. De ces possibilités, profite en premier lieu la jeunesse rurale, à laquelle la Pologne Populaire a ouvert largement la porte à l'enseignement professionnel et a créé des facilités pour trouver un logement convenable dans les villes. En résultat, on observe le dépeuplement de la campagne, bien que l'accroissement naturel de la région, surtout dans les villages, soit le plus élevé en Pologne (au-dessus de 30 ‰). Ainsi, le besoin de la main d'oeuvre agricole se fait de plus en plus sentir.

Un accroissement simultané du degré d'intensité de la production agricole a augmenté encore les difficultés en ce qui concerne la main d'oeuvre. Le dé-

http://rcin.org.pl

veloppement de la mécanisation et des services de tout genre n'arrive pas à suivre le rythme d'accroissement de la production. On espérait que le système des cercles agricoles apporterait la solution de ces problèmes. Cependant, les cercles ont partiellement trompé les espérances. Leurs services dans le domaine de la mécanisation sont parfois décevants et les agriculteurs continuent à fonder la production surtout sur leurs propres forces de trait, principalement sur les animaux de trait, et utilisent leurs propres machines et outils agricoles, qui sont le plus souvent assez primitifs et peu rentables. Les autres services sont encore moins développés.

Le développement de la mécanisation est surtout freiné par son coût. Les machines sont chères, parfois défectueuses et peu résistantes. Les services techniques et de réparation sont insuffisants et le niveau professionnel des mecaniciens faible, ce qui aggrave encore l'état des choses.

Une faible organisation des services constitue un de leurs importants défauts. Les stations de services socialisées doivent supporter le poids d'un appareil administratif excessif qui ralentit leur activité, tandis que dans l'agriculture tous les travaux consécutifs doivent être exécutés dans les délais strictement déterminés. En résultat, chaque heure de travail mécanisé revient très cher.

On pourrait aussi affirmer que ce ne sont pas les services pour l'agriculture qui sont tellement chers, mais que c'est la main d'oeuvre agricole qui coûte si peu qu'elle peut concurrencer tous les services venant de l'extérieur. Le prix bas de la main d'oeuvre découle notamment du fait que la population agricole, surtout les gens âgés, sont habitués au labeur et n'ont pas de grandes exigences. Par contre, la jeune génération ne se contente pas de si peu. Les jeunes veulent avoir un travail moins pénible et les conditions de vie confortables. Ne les trouvant pas dans l'agriculture, ils la quittent pour un autre travail. Les vieux paysans ne les imitent que très rarement, — retenus à la campagne par manque de qualifications. Souvent ils ne possèdent même pas de brevet élémentaire ce qui rend difficile le recyclage.

Du fait de ces processus la campagne vieillit rapidement. Le groupe d'exploitations où il n'y a que des gens âgés, soit incapables au travail, soit à rendement faible, devient de plus en plus important. L'introduction des nouvelles méthodes de production est ainsi freinée. Les gens âgés soit ne savent pas organiser le travail d'une manière moderne, soit ne sont pas en mesure d'acheter de moyens de production nouveaux. En résultat, exploitations de plus en plus nombreuses se trouvent en difficultés économiques et déclinent entièrement.

Le sort de telles exploitations est divers. Le plus souvent les propriétaires cèdent la terre et parfois même toute l'exploitation à l'Etat contre une rente. Ces rentes ne sont pas élevées et n'ont pas tendance à encourager la cession des terres. Malgré cela le rythme des cessions en faveur de l'Etat ne faiblit pas. Dans les années 1957-1960 l'Etat a repris aux paysans 36 700 ha ; dans les années 1961-1965 déjà 79 700 ha et dans la période 1966—1970 86 100 ha. Cela signifie que dans les seules années 1966-1970 les paysans ont cedé à l'Etat 10 % des terres qui leur appartenaient. C'est surtout les exploitations agricoles d'Etat qui ont mis en valeur les terres reprises dans les dites périodes. Dans les années 1957-1960 elles n'ont mis en valeur que 13 700 ha, dans la période 1961-1965 déjà 62 900 ha et dans les années 1966-1970, un peu moins, à savoir 52 200 ha. Les réserves des terres reprises par l'Etat et qui n'étaient pas encore redistribuées s'élevaient encore vers la fin de 1970 à 164 000 ha, c'est-à-dire plus de 56 000 ha qu'en 1957. Dans l'actuel quinquennat les tendances restent

http://rcin.org.pl

les mêmes, mais le rythme de la reprise des terres et de leur mise en valeur s'est accéléré.

L'Etat n'a pas d'intérêt dans la disparition rapide des exploitations paysannes, ainsi on tend constamment à améliorer la situation dans l'agriculture.

C'est le souci de la production qui dicte la nécessité de freiner un processus trop rapide de liquidation des exploitations paysannes. La production doit augmenter pour faire face aux besoins toujours croissants et comme on le sait chaque réorganisation influe défavorablement sur son niveau. Il s'agit donc d'étaler dans le temps l'application de ce processus de transition. Il est aussi important d'utiliser pleinement tous les moyens et toute la force de travail dont dispose l'économie paysanne.

La tendance qui consiste a vouloir retarder quand c'est possible la liquidation des exploitations paysannes est aussi dictée par les difficultés dans la mise en valeur des terres reprises. Il devient de plus en plus difficile de trouver des familles qui voudraient reprendre une exploitation abandonnée, et la mise en valeur par l'Etat exige des investissements très coûteux. Même si on trouvait les moyens financiers nécessaires, on rencontrerait des difficultés quant aux matériaux de construction, les entreprises de construction n'arrivant pas à satisfaire les besoins existants.

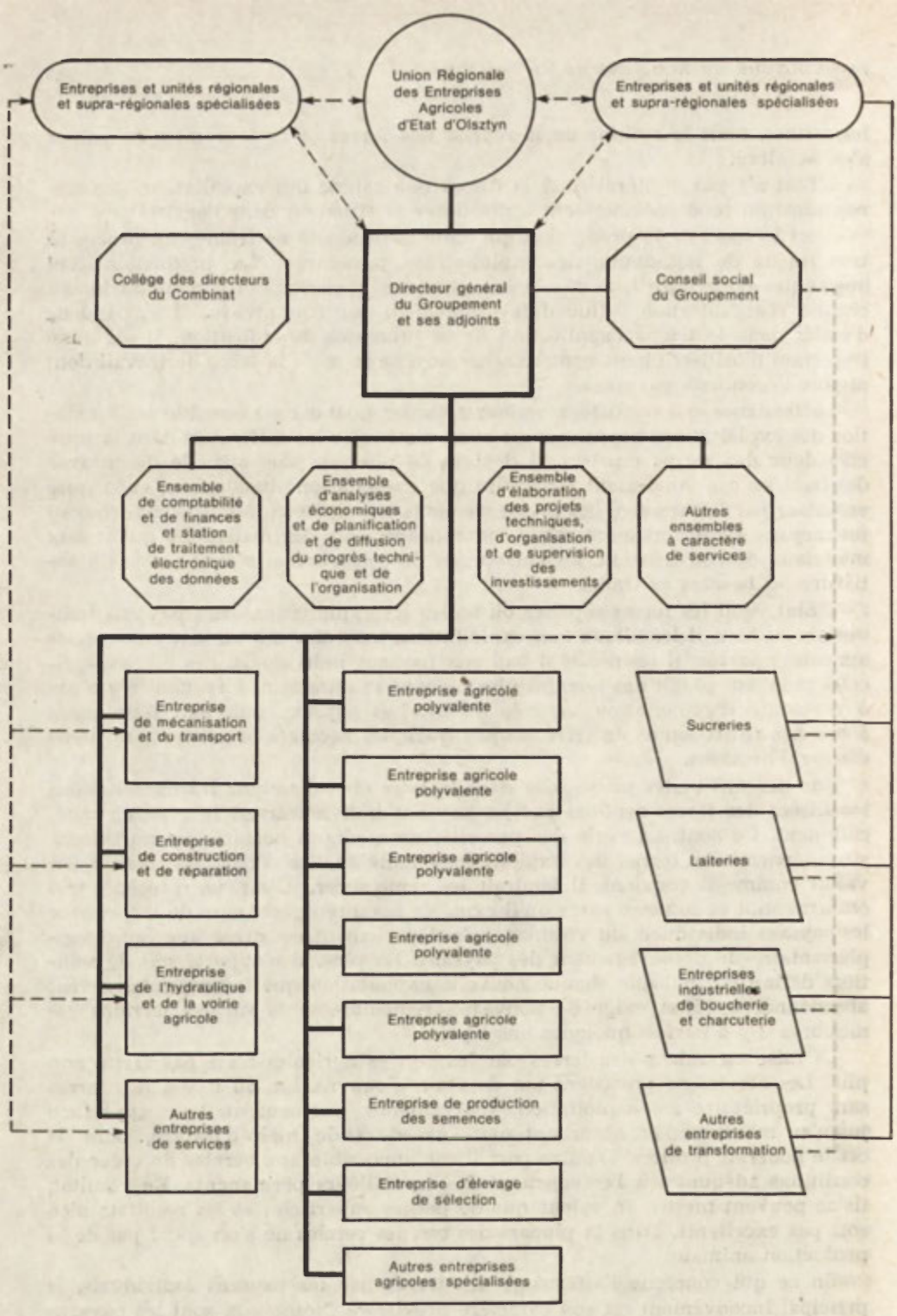
L'Etat vend les terres reprises ou toutes les exploitations aux paysans individuels ou bien il les alloue aux exploitations agricoles d'Etat, soit aux cercles agricoles ; parfois il les donne à bail aux paysans individuels. Les cercles agricoles prennent plutôt des terrains plus étendus et seulement lorsque il n'y a pas à proximité d'exploitation agricole d'Etat. Les paysans individuels prennent à bail des petits lopins de terre jusqu'à quelques hectares, très rarement d'une dizaine d'hectares.

Une des difficultés principales dans la mise en valeur par les exploitations socialisées des terres rendues par les paysans individuels est leur grand morcellement. Ce sont, en règle des parcelles de quelques hectares au maximum, situées parmi les terres des exploitations individuelles. Pour les mettre en valeur comme il convient, il faudrait les remembrer. C'est un procédé très embarrassant et coûteux parce qu'il exige de nombreux échanges de terres avec les paysans individuels du voisinage. Ce déplacement constitue une cause supplémentaire de découragement des paysans. En plus, il n'apporte pas de solutions définitives puisque chaque nouvelle exploitation que le propriétaire veut abandonner à l'Etat exige de nouveaux remembrements sur les terrains remembrés il y a parfois quelques ans à peine.

La mise en valeur des terres par les cercles agricoles n'est pas facile non plus. Les cercles ne possèdent pas de main d'oeuvre. La, où il y a des terres sans propriétaire les exploitations individuelles augmentent leur superficie jusqu'au maximum en absorbant tout l'excédent de main-d'oeuvre, dont le cercle pourrait profiter. D'autre part il est impossible aux cercles de créer des conditions adéquates à l'engagement des travailleurs permanents. En résultat, ils ne peuvent mettre en valeur que de petites superficies et les résultats n'en sont pas excellents. Dans la plupart des cas, les cercles ne s'occupent pas de la production animale.

En ce qui concerne l'affermage des terres par les paysans individuels, le principal inconvénient est son caractère provisoire. Nombreux sont les paysans qui prennent les terres à bail et quelques ans après, non seulement les rendent à l'Etat, mais y ajoutent encore leurs propres exploitations dont ils ne peuvent plus cultiver les terres à la suite du vieillissement et du reflux des jeunes. Dans les conditions locales, c'est surtout la mise en valeur par les exploitations agri-

http://rcin.org.pl



Elaboration:
Prof. B. Wilamowski,
Académie Agro-Technique d'Olsztyn,
Février 1972

Fig. 4.
Organigramme du Groupement des Entreprises Agro-Industrielles de la région de Kętrzyn

http://rcin.org.pl

coles d'Etat qui garantit la durée et l'efficacité de la culture des terres abandonnées.

Le problème de la reconstruction de l'agriculture, notamment par le changement du titre de propriété, de privé en socialisé, et la création des conditions encourageant les gens à se lier durablement avec la production agricole, est un des problèmes-clés de l'agriculture polonaise pour les années à venir. Comme la démontre l'expérience de la région, l'unique alternative constitue le passage à la production sur de grandes étendues. Dans les conditions du système socialiste, les grandes entreprises socialisées seules ouvrent la perspective d'un essor rapide de la production.

Ce sont les terres du Nord et en particulier la région en question, qui se trouvent en Pologne à l'avant-garde de la modernisation de l'agriculture. C'est sur ces territoires que les grandes exploitations socialisées disposent du plus grand pourcentage des terres, c'est ici que le rythme d'accroissement des exploitations socialisées est le plus rapide du fait du plus grand nombre de terres rendues à l'Etat, c'est ici, enfin, que la main-d'oeuvre est la plus déficitaire ce qui stimule au maximum le développement de la mécanisation, et l'application des moyens de production et des méthodes de cultures modernes. Ainsi, la réorganisation de toute la production alimentaire devient une nécessité.

Comme il découle de ce que nous venons de dire, la reconstruction de l'agriculture n'est pas un processus nouveau sur ces terres. Cependant, au cours des dernières années son rythme s'est constamment intensifié et il englobe des domaines nouveaux. Le passage des terres et de l'économie du secteur privé au secteur socialisé ne constitue qu'un des problèmes. En même temps, on observe des changements fondamentaux au sein des exploitations socialisées. Au cours des dernières années la nécessité s'est faite également d'intégrer des secteurs particuliers de l'agriculture, l'agriculture et les services, l'agriculture et l'industrie, en particulier l'industrie de transformation agricole.

Un des processus observés depuis des années est la concentration de la production. Jusqu'à présent elle ne s'exprimait que dans la concentration des terres. De ce fait, malgré un accroissement systématique de la S.A.U. des Exploitations Agricoles d'Etat (343 700 ha en 1960, 381 900 ha en 1972), le nombre des exploitations diminuait constamment. En 1960 il était de 633, en 1972 - 333, et à partir de l'année 1972 du fait de la création des Exploitations Agricoles d'Etat Réunies (WPGR) il est de 51 seulement. Ainsi la grandeur d'une exploitation d'Etat moyenne s'est accrue de 540 à 7 500 ha.

On ne prévoit pas d'augmenter sensiblement ce nombre par la création, à l'avenir, de nouvelles entreprises. Par contre, on continuera la reprise des terres paysannes, ce qui augmentera la S.A.U. des exploitations socialisées. On prévoit qu'elle atteindra environ 20 000 ha.

Jusqu'a présent on unissait des exploitations d'Etat particulières sans y avoir introduit de changements fondamentaux dans leur structure intérieure. Les modifications n'étaient que formelles et les anciennes exploitations restaient les mêmes établissements de production agricole. On réunissait seulement des cellules purement administratives comme comptabilité, caisse, comptes bancaires, direction, etc. Il y avait aussi des essais sporadiques de créer, à partir des exploitations réunies, des unités mieux organisées, telles que Combinats des Exploitations Agricoles d'Etat.

Le premier Combinat a été crée vers la fin de 1961 à partir de 9 exploitations, à Garbno, district de Kętrzyn, sur une superficie de 5922 ha. Jusqu'à 1972, ont été créés dans la voïevodie d'Olsztyn 4 combinats agricoles (de Garbno, de Sątopy, de Bezledy et de Zagaje).

http://rcin.org.pl

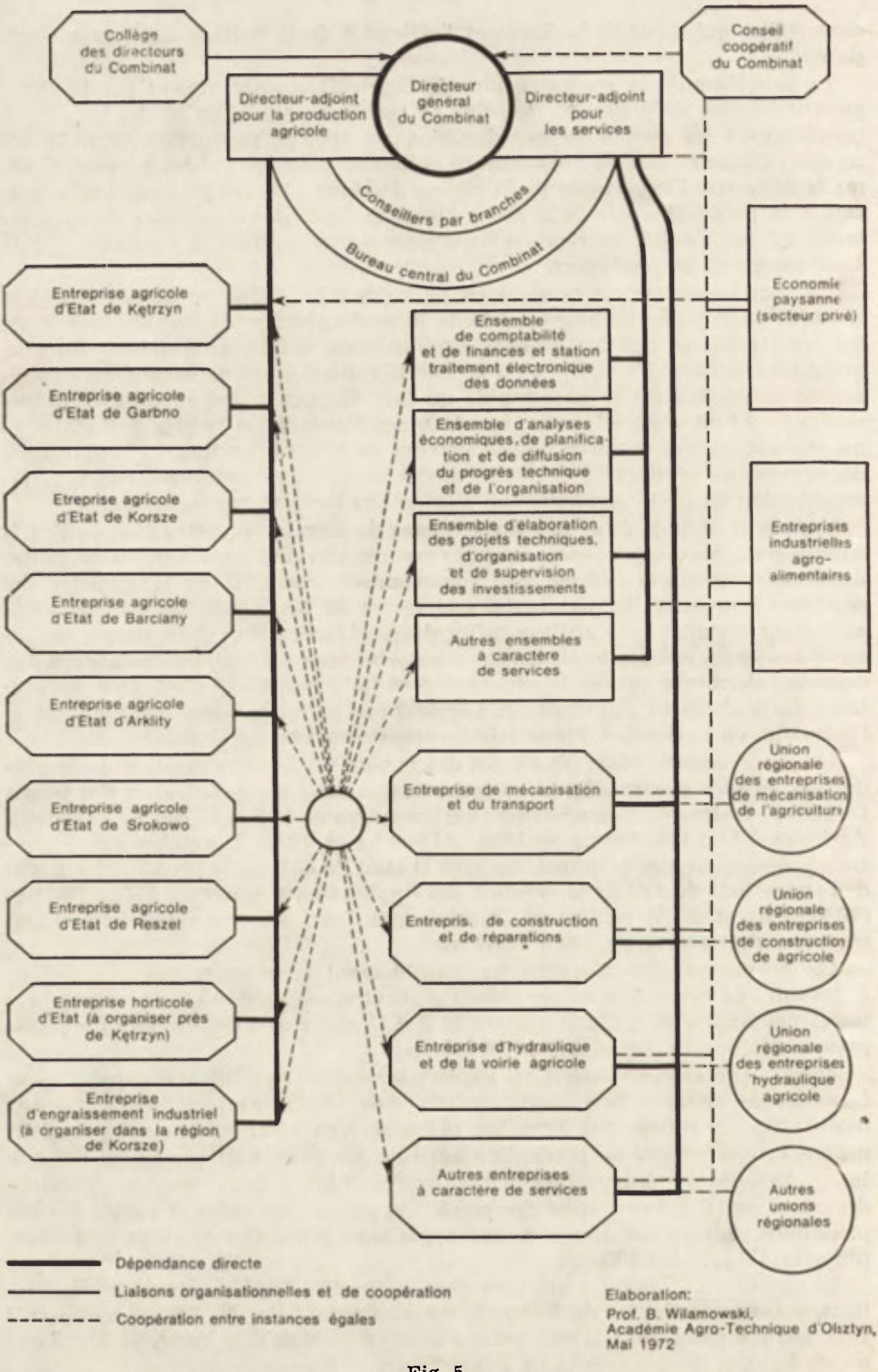


Fig. 5.
Organigramme du Combinat Agro-Industriel

http://rcin.org.pl

Les anciennes exploitations autonomes travaillaient dans le cadre des combinats en tant qu'établissements. On a fondé toute une série de postes de services, notamment de mécanisation, de construction, d'approvisionnement, de transport et de l'économie communale qui desservaient toutes les exploitations. On unissait également des exploitations en groupes constituant formes intermédiaires entre exploitation et combinat.

Les Exploitations Agricoles d'Etat Réunies (WPGR), fondées en 1972, rappellent quant à leur structure d'organisation les combinats. Elles en diffèrent souvent en ce qui concerne la répartition des champs. Les terres des combinats formaient une superficie compacte et les champs des exploitations particulières voisinaient étroitement. Les champs des paysans individuels n'y formaient que des enclaves peu étendues. Par contre, plusieurs WPRG réunissent des établissements agricoles dispersés. Les distances extrêmes atteignent 20 km et dans certains cas le dépassent même. Les champs des WPGR constituent souvent des enclaves entourées par les champs d'autres propriétaires, ce qui rend difficile une organisation rationnelle des établissements et de leur travail. Les conditions locales obligent parfois à créer des structures d'organisation spéciales, différentes de celles généralement admises.

Comme le démontre l'expérience, l'agriculture moderne dépend de plus en plus étroitement du développement des services divers. Elle exige aussi une coopération, toujours plus étroite, avec l'industrie. A côté de la concentration doit se développer la spécialisation, et ce qui s'ensuit la coopération de la production. Il devient ainsi nécessaire d'intégrer les établissements agricoles et l'économie paysanne ainsi que les entreprises de services et l'industrie de transformation agricole.

Le problème fondamental est cependant celui d'assurer à la population agricole et en général à toute la population rurale, des meilleures conditions de travail et d'existence, semblables à celles de la population urbaine. Si on ne trouve pas de solution adéquate à ces problèmes, et tout prochainement encore, la production agricole pourrait fléchir tout à fait, faute de travailleurs. Bien que la structure d'âge des travailleurs agricoles du secteur socialisé soit un peu meilleure que celle de l'économie privée, elle n'est point satisfaisante. Déjà aujourd'hui le nombre des travailleurs se retirant à la retraite dépasse celui des jeunes gens commençant le travail dans les Exploitations Agricoles d'Etat. Analysant ce problème il faudrait tenir compte du fait que le rythme de la reprise des terres par l'Etat et le rythme de l'accroissement du niveau d'intensité de la production, seront beaucoup plus rapides que l'accroissement de la mécanisation du travail qui pourrait suppléer à la main-d'oeuvre.

Comme il en découle, l'agriculture devrait adapter sa structure aux nouvelles conditions et exigences. Au cours de la prochaine quinzaine d'années, l'agriculture devrait faire d'importants investissements dans le domaine des moyens de production modernes et notamment dans la construction adaptée aux exigences modernes. Il est fondamental d'élaborer un modèle prospectif de l'agriculture, afin que des nouveaux investissements favorisent le progrès de la production agricole et du niveau de vie de la population rurale.

Le conservatisme constitue un des graves obstacles du développement rationnel de l'agriculture. Il est caractéristique à l'économie paysanne, mais apparaît aussi dans l'économie socialisée. Même les travailleurs scientifiques sont, en certain sens, porteurs de ses germes. Ceci découle, dans une grande mesure des méthodes scientifiques. Les recherches sont menées sur des objectifs déjà existants. On choisit les meilleures solutions et on recommande généralement leur mise en pratique. Ces meilleures solutions sont les plus favorables au mo-

http://rcin.org.pl

ment des recherches, mais déjà au moment de la publication, elles ne sont plus adaptées pleinement aux conditions et aux moyens nouveaux et peuvent freiner le développement.

L'élément qui limite le plus l'aptitude d'adaptation de la production agricole aux nouvelles exigences est constitué par le capital fixe, particulièrement les bâtiments. Ils sont utilisés parfois plus de 100 ans. Les constructions d'aujourd'hui, faites d'acier et de béton dureront plus encore. Même dans la période d'utilisation des bâtiments supposée de 25-30 ans, toute l'agriculture subira des changements fondamentaux. Le rythme d'usure, dite morale du capital fixe, a été particulièrement rapide au cours des dernières années ce qui est lié à l'accélération du progrès dans tous les domaines de la production agricole.

Jusqu'à présent, l'attention des travailleurs scientifiques et des agriculteurs a été concentrée sur l'aspect technique et technologique des bâtiments de ferme et des magasins. On observe un grand progrès dans ce domaine, particulièrement visible dans les étables, sous forme d'installations modernes pour distribuer la nourriture aux animaux, changer la litière pour la traite, etc. Recemment sont apparus de nouveaux élements du problème liés à la concentration et la spécialisation de la production. Les nouvelles constructions deviennent de plus en plus grandes et le problème de la localisation devient par conséquent plus important. D'ailleurs, il joue aussi un grand rôle dans la construction des habitations rurales.

Tous ces éléments obligent à élaborer, — notamment à partir des pronostics du développement des domaines particuliers, un plan complexe, relatif à la production alimentaire, c'est-à-dire non seulement l'agriculture, mais aussi les services et l'industrie agricole.

L'Institut d'Economie et d'Organisation de l'Agriculture près l'Académie Agro-Technique d'Olsztyn, dirigé par l'auteur du présent rapport, travaille depuis des années sur ces problèmes. L'orientation des recherches et des solutions adoptée a été appréciée positivement par le Ministère de l'Agriculture et les autorités politiques centrales. On a confié au centre d'Olsztyn la mission d'élaborer en détail un projet de solution pour un des districts. La conception élaborée sera mise en exécution, ensuite observée dans la pratique pour pouvoir y apporter des modifications, perfectionnée, et après toutes les vérifications, largement diffusée.

Pour terrain d'expérience on a choisi le district de Kętrzyn avec une partie du district de Węgorzewo et du district de Biskupiec, englobant au total 104 400 ha de la S.A.U., dont les terres des exploitations socialisées constituaient en 1970 - 58 %.

Le choix du district de Kętrzyn a été dicté par plusieurs raisons. En voici quelques-unes :

(1) Dans le district de Kętrzyn, les exploitations d'Etat disposent d'un très grand pourcentage des terres. Il y existe également une réserve considérable constituée par les terres reprises par l'Etat aux particuliers et qui forment le Fond d'Etat des Terres (PFZ). Le processus de la socialisation des terres par l'abandon des exploitations individuelles y est aussi trèe rapide. En somme ces territoires possèdent déjà maintenant les possibilités de développement de grandes exploitations agricoles socialisées. D'après les pronostics élaborés à l'Institut, ces exploitations d'Etat disposeront en 1990 d'environ 90 % de la S.A.U., totale de ces territoires.

(2) Ces territoires possèdent uns des meilleurs sols en Pologne (65 % des terres arables appartiennent à la III^{ème} classe, 27 % — à la IV^{ème} classe). Ce sont des sols assez lourds et par-là difficiles à travailler. Pour assurer leur cul-

http://rcin.org.pl

ture convenable il faut employer des machines et des outils lourds. Ainsi, la production agricole y devrait être très intensive. Les exploitations agricoles de la région devraient posséder une forte base technique.

(3) Les prairies permanentes y occupent environ 30 % de la S.A.U. Les précipitations annuelles atteignent 600 mm. Les rapports hydrologiques y sont favorables, et l'humidité relative de l'air est particulièrement élevée. Ceci crée des conditions favorables à la production du fourrage, surtout pour ruminants et en particulier pour les bovins. Une pleine et rationnelle utilisation de ces conditions pour l'élevage du bétail ne pourra être mise en oeuvre que par de grandes entreprises d'Etat, basées sur des fermes spécialisées, appliquant des méthodes industrielles.

(4) L'agriculture du district de Kętrzyn n'est jusqu'à présent que faiblement equipée en moyens de production. Dans les années à venir y doit être réalisé un large programme d'investissements. Pour qu'il apporte des effets maxima, les investissements doivent être adaptés autant que possible à une conception prospective de l'agriculture. Ceci retardera " la vétusté morale des investissements ", assurera leur utilité productive prolongée et favorisera le développement des formes modernes d'exploitation agricole.

(5) Le district de Kętrzyn est relativement bien situé en ce qui concerne l'industrie agro-alimentaire (compte tenu des conditions de la voïevodie d'Olsztyn). Le sous-développement de la production agricole fait que les possibilités de production des établissements laitiers ne sont utilisées qu'à 60 %, et les récoltes des betteraves à sucre du district ne couvrent que 20 % des besoins de la sucrerie locale. Dès que la production sera intensifiée, la production du district pourra non seulement subvenir aux besoins des sucreries mais aussi des laiteries. Les betteraves à sucre peuvent arriver à la sucrerie directement des champs et non, comme maintenant, y être transportées des districts éloignés, après avoir subi encore quelques transbordements ce qui augmente fortement les frais. La capacité, de production de l'industrie de boucherie et charcuterie est largement insuffisante par rapport aux besoins découlant de l'importance du bétail. L'agriculture locale est donc insuffisamment liée à l'industrie de transformation des produits agricoles. L'inclusion de ces deux branches de production dans le cadre organisationnel d'un Combinat créera des conditions favorisant la synchronisation de leur travail, ce qui permettra de développer fortement la production à l'exportation, qui y trouve des conditions particulièrement favorables.

(6) L'agriculture intensive qui devrait dominer dans le district de Kętrzyn exige des services hautement spécialisés, tandis que leur niveau actuel reste toujours très bas. Ceci découle notamment de la dispersion des services. Ainsi par exemple, presque toutes les entreprises possèdent leur propre base de transport et dans la plupart des cas aussi un atelier de réparation. L'utilisation de cette base et des moyens de transport est inégale. En plus, les services ne sont pas bien repartis dans le district. Les stations de services de divers organismes doublent souvent dans une région l'activité des ateliers de réparations des entreprises d'Etat, tandis que dans une autre région il n'y a pas de services mécaniques du tout. La création d'une entreprise de services liquidera plusieurs lacunes existantes aujourd'hui. L'inclusion des postes de services dans le cadre du Combinat permettra également de mieux adapter leur travail aux besoins des clients et de baisser les prix des services. L'interdépendance entre la situation matérielle des équipes de services et les résultats économiques des entreprises agricoles pourrait élever le rendement du travail aussi bien des uns que des autres.

http://rcin.org.pl

(7) Bien que le district ait un accroissement naturel très élevé, les difficultés dans le domaine de la main-d'oeuvre vont croissant, et ceci à cause de bilan négatif des migrations. Dans les années 1960 - 1970, l'accroissement naturel a été de 7000 personnes (et encore plus élevé dans les années précédentes), tandis que le nombre des personnes actives dans l'agriculture s'est accru pendant cette décennie de 101 personnes à peine. Sur 2700 exploitations existantes en 1970, déjà 800 ont été classées comme économiquement faibles et sans héritiers. Rien que dans les années 1966 - 1970, les paysans ont rendu à l'Etat 6148 ha des terres.

L'emploi dans les exploitations agricoles d'Etat était en 1970 de 9,6 travailleurs pour 100 ha. La jeunesse, et en règle une jeunesse éduquée, quitte le district, ce qui freine la production agricole. Ce phénomène défavorable ne pourra être stoppé que par la création d'entreprises agricoles socialisées et organisées d'une maniére moderne. De telles entreprises seulement sont en état d'alléger effectivement les conditions de travail (mécanisation, automatisation, climatisation, travail à deux équipes, jours libres, etc.) et les conditions de vie (centres d'habitat concentrés comportant toute sortes d'écoles, de la maternelle au lycée, centres de santé, maisons de culture, restaurants, magasins spécialisés et tous les services pour les particuliers). La concentration de l'habitat permettra aussi d'élever le niveau de la vie sociale et politique de la population. Tout ceci permettra de lier les jeunes paysans à la production agricole. Sans stabilisation des cadres l'agriculture moderne est inconcevable.

Au cours des travaux sur cette conception générale pour le district de Kętrzyn, on a discuté sur deux idées d'organisation : groupement ou combinat. Finalement on a adopté le nom *Combinat Agro-Industriel de Kętrzyn.* L'ensemble du projet contient notamment des tableaux détaillés, des graphiques, des cartes ainsi que des plans concernant la répartition et l'organisation des entreprises, et le réseau d'habitat. En font partie également les projets des normes de base au sujet de la création et du fonctionnement du Combinat de Kętrzyn et des entreprises qui en font partie.

Avant d'élaborer une conception concrète de l'expérimentation, on a dû établir les principes du fonctionnement du Combinat. Plusieurs questions furent sujettes à des discussions prolongées et il a été difficile d'en apporter une solution définitive.

Finalement, on a admis comme prémisses fondamentales, ce qui suit :

(1) La base du Combinat (éventuellement du groupement) est formée par grandes exploitations agricoles d'Etat. Leur superficie devrait s'élever au moment de la création (planifiée pour 1974) à environ 8000 ha en moyenne, et dans la phase finale de l'organisation (après la reprise des terres paysannes) à environ 15 000 ha.

(2) Chaque entreprise agricole sera composée de quelques grandes fermes, spécialisées dans la production animale. Ces fermes appliqueront des méthodes de production industrielles. En ce qui concerne les fourrages de ces fermes, ils seront basés sur les assolements, qui ne seront pas cependant étroitement liés. La répartition des champs en cultures particulières et la répartition des assolements seront déterminées par les exigences de la production végétale et surtout la qualité des sols et l'ensemble des conditions naturelles, ainsi que les besoins en fourrage des fermes animales voisines.

(3) L'organisation des entreprises agricoles se basera sur le système de brigades et de sections. L'établissement, en tant qu'unité clé de production, disparaîtra. Un chaînon de production fondamental sera la brigade qui travaillera sur la base des principes du calcul économique intérieur. Il y aura deux brigades principales, à savoir celle de la production végétale et celle de la production animale.

http://rcin.org.pl

(4) On observera une intégration poussée des exploitations d'Etat et des exploitations privées. La coopération entre elles englobera non seulement les services mais aussi la production même. On éliminera graduellement des postes qui doublaient leurs activités, notamment dans le transport, les services de mécanisation, de l'approvisionnement etc. Le rôle d'intégrateur principal sera accordé aux exploitations d'Etat. L'intégration des secteurs renforcera la position de l'agriculture par rapport aux entreprises et organismes non-agricoles et lui permettra de lutter pour une position qui lui revient.

(5) Des entreprises spécialisées de services agricoles seront aussi incluses au Combinat (après une éventuelle réorganisation). A côté des entreprises déjà existantes, telles le Centres d'Etat de Machines, Entreprises de Construction des bâtiments d'exploitation des districts, etc. seront créées des nouvelles, notamment : de transport agricole, de services chimiques pour l'agriculture, de l'économie communale. Le travail de ces entreprises devrait être mieux adapté aux besoins de l'agriculture. Elles devraient être des postes de services véritables.

(6) Dans les cadres du Combinat aura également lieu l'intégration des entreprises de transformation agricole et de l'industrie alimentaire, déjà existantes et nouvellement créées, aux entreprises agricoles. Cette intégration doit tenir compte des intérêts de l'agriculture et aussi de l'industrie. Les matières premières agricoles devraient être, si possible, transformées par l'industrie locale. Le transport des produits agricoles cause non seulement des pertes, mais diminue aussi leur valeur.

(7) Sur le terrain du Combinat, on organisera soit des agro-villes, soit des villages centraux, comptant en règle plus de 2000 habitants et disposant d'un réseau de services qui garantirait toutes les commodités de la vie urbaine. Les petits villages actuels disparaîtront progressivement. Les travailleurs se rendront des villages centraux à leur lieu de travail. La population pourrait également se rendre aux centres de services, mais ceci est une solution sensiblement plus mauvaise. Comme l'ont montré les expériences, le nombre des personnes venant aux agro-villes, serait beaucoup plus élevé que celui des travailleurs allant des agro-villes au travail.

(8) Pour développer les processus d'intégration doit exister une organisation supérieure à l'échelle de district, groupant les établissements et les entreprises de toutes les branches. Le rôle principal dans ce Combinat (ou Groupement) sera joué par l'agriculture et surtout par les entreprises agricoles d'Etat.

(9) La reconstruction de l'agriculture et des branches apparentées ne peut pas freiner la production. Au contraire, — simultanément au passage aux formes nouvelles doit croître le rendement de l'agriculture. Pour réaliser ce développement harmonieux il faut avoir une conception prospective et il faut bien définir et répartir les étapes et les moyens de leur réalisation.

(10) La conception pour le district de Kętrzyn, que nous venons de présenter, ne pourra être réalisée que dans les zones où domine le secteur socialisé. Pour les autres régions, le modèle doit être différent. Compte tenu du fait que dans d'autres districts le processus de socialisation de l'agriculture apparaît également, avec le temps, les principales idées de la conception qui s'appliquent au district de Kętrzyn, pourraient être appliquées dans toutes les régions typiquement agricoles. Au cours de travaux sur solutions-modèles on n'a pas évité de nombreuses discussions. Certains problèmes n'ont pas trouvé jusqu'à présent de solution satisfaisante.

Voici certains de ces problèmes :

(a) Une grande entreprise est plus avantageuse qu'une petite. Mais il existe une limite à son étendue. Les avantages des grandes entreprises sont généra-

http://rcin.org.pl

lement connus, les désavantages le sont moins. Les lignes de communications se prolongent excessivement. L'influence des stimulants économiques, basés sur le principe du calcul économique, faiblit, ce qui pourrait freiner l'accroissement du rendement de travail. Au fur et à mesure du développement des moyens de production, il devient nécessaire d'agrandir l'entreprise, notamment sa S.A.U., pour pouvoir utiliser pleinement de grands agrégats. Ainsi le projet prévoit-il l'augmentation de la S.A.U. des entreprises.

(b) Il y a des raisons parlant en faveur des grandes entreprises de services spécialisées, qui garantiront, par ses filliales dispersées dans le district, tous les services pour l'agriculture et la population. Les agriculteurs sont partisans de la conception selon laquelle chaque entreprise agricole possède des postes de services fondamentaux, exécutant des travaux de conservation, de petites réparations, des dépannages etc. Ceux-ci assureraient les services plus précieux, parce qu'immédiats. Les entreprises spécialisées devraient s'occuper seulement des services exigeant un personnel qualifié et des installations spéciales. Il existe cependant une difficulté dans la détermination des limites entre la zone d'activité des postes des entreprises agricoles et des entreprises de services spécialisées. Les difficultés de ce genre ne seront liquidées que par l'experience quotidienne.

(c) Il sera difficile de réconcilier le problème de la subordination des entreprises de services et industrielles aux autorités du Combinat avec celui de leur indépendance en tant que branches d'économie liées avec leurs propres organisations supérieures, telles que p. ex. unions, qui assurent la supervision professionnelle, la formation, l'approvisionnement etc., et rendent possible une spécialisation de plus en plus poussée de ces entreprises. Ainsi par exemple les Centres d'Etat des Machines se spécialisent dans la réparation des tracteurs, des moissonneuses-batteusses, etc. Cependant, il est important de subordonner le travail de ces postes aux besoins de l'agriculture et leur inclusion dans à l'organisation du Combinat est pleinement justifiée.

(d) Parmi les problèmes les plus compliqués, surtout du point de vue juridique et formel se trouve l'intégration dans les cadres du Combinat des exploitations individuelles, des entreprises coopératives, des cercles agricoles. Leur autonomie est garantie par la loi, cependant une coopération étroite dans les cadres du Combinat, est dans leur propre intérêt. D'autre part l'intérêt d'autres membres du Combinat est d'avoir une garantie quant à la durabilité de cette coopération. Une solution intermédiaire à cette situation est le règlement de la coopération par des contrats à long terme et la création d'un conseil, dit de coopération, qui réglerait les affaires non incluses dans les contrats.

De tout ce que nous venons de présenter ici découle une constatation generale : il existe un besoin pressant de créer dans le Nord de la Pologne, et à l'avenir dans d'autres régions du pays, de grandes entreprises agricoles modernes, caractérisées par leurs concentration, spécialisation et coopération, qui seraient basées sur une technique, une technologie et une organisation du travail modernes et qui disposeraient de travailleurs hautement qualifiés. Le travail de telles entreprises devrait être secondé par des entreprises de services et des entreprises de l'industrie agro-alimentaire qui prolongeraient en certain sens la production agricole. Afin d'approfondir leur intégration, ces entreprises devraient posséder une organisation économique commune.

Les entreprises ainsi organisées seulement pourraient, malgré un emploi relativement bas, faire face aux tâches toujours croissantes en ce qui concerne le développement de la production agricole. Le Combinat Agro-industriel de Kętrzyn, qui commencera son activité en 1974, devrait constituer le modèle experimental d'une telle solution.

http://rcin.org.pl

Avant d'élaborer la version qui doit être réalisée dans le district de Kętrzyn, ont été également préparés d'autres modèles. La Figure 1 présente un de ces modèles créés en 1970. Il prévoit la création sur le terrain de 6 à 7 districts septentrionaux de la voïevodie d'Olsztyn, englobant environ 350 000 ha, 5 à 6 combinats d'environ 70 000 ha chacun. Outre les combinats, l'Union dirigerait des entreprises spécialisées et des établissements de services, s'occupant par exemple de la construction de grands ensembles de production modernes, on exécutant d'importants investissements hydrauliques ou de bonification des sols, ainsi que des entreprises spécialisées dans la production végétale ou animale. Un Combinat doit englober 5 à 7 entreprises agricoles (d'environ 10 000 ha chacune), des entreprises de services et de transformation agricole. Les entreprises de services rempliront le rôle de conseillers professionnels, s'occuperant de la formation des cadres agricoles, notamment : conducteurs de tracteurs et de moissonneuses — batteuses, mécaniciens, spécialistes de la protection des plantes, etc.

Une entreprise agricole doit englober des fermes spécialisées dans la production animale et des ensembles de la S.A.U., desservis par des brigades de production et de services spécialisées. Pour assurer le perfectionnement de la structure et du travail des unités appartenant à l'Union on a prévu au plan de créer un établissement chargé de promouvoir le progrès scientifique et technique, et — dans les combinats, des centres de traitement des données de l'analyse économique et de la planification, basés sur les calculs à l'aide de la technique électronique.

La Figure 2 présenté la conception suivante, élaborée en 1971. On n'y a pas projeté la création d'une union, ni des entreprises de services spécialisées, desservant quelques districts. Cette conception modifiée prévoit la subordination de grandes fermes spécialisées dans la production animale (p.ex. engraissement industriel, élevage de sélection, etc). et dans la production végétale (horticulture, semences, etc.) directement aux autorités d'un combinat. Les autres problèmes devraient être resolus comme dans la première version de 1970.

La solution de l'année 1971, précise davantage l'organisation de l'entreprise agricole (Fig. 3). Cette conception, tout comme les principes du fonctionnement des entreprises agricoles (Fig. 6) a été appliquée avec certaines modifications, au projet du Combinat de Kętrzyn. La différence essentielle réside dans le fait, que pour Kętrzyn on a prévu des brigades indépendantes à la place des ensembles de brigades (comparez Figures 3 et 6). On a prévu également la création de grands centres d'habitat, bien délimités. Les centres d'habitat ne sont pas et ne devraient même pas être liés aux centres de production des entreprises agricoles ou de services. L'activité économique ne devrait pas troubler le calme des cités, ni surtout polluer l'air et l'eau.

La Figure 4 illustre la conception initiale de l'organisation du Combinat de Kętrzyn. Elle prévoit la formation d'un groupement, donc d'un lien intérieur plus souple que le Combinat. Après avoir discuté la conception avec les spécialistes sur le terrain on a présenté au Ministère de l'Agriculture une solution présentée sur les Figures 5 et 6.

Le Combinat est dirigé par un directeur, aidé par des vicedirecteurs et des conseillers par branches, ainsi qu'un personnel de bureau, réduit au minimum. Le Collège des directeurs du Combinat et le Conseil coopératif du Combinat sont des organes consultatifs et dans certains cas décisifs. Le Conseil est notamment constitué par les représentants du Conseil Populaire du district, des Cercles Agricoles et des institutions coopératives, des entreprises industrielles, de services, etc. Les ensembles de branches dépendent directement de la direction. Ils doivent desservir toutes les entreprises faisant partie du Combinat.

http://rcin.org.pl

Les entreprises de services faisant partie du Combinat gardent leurs liens avec les entreprises correspondant à l'échelle de la voïevodie, mais sur la base d'une coopération entre instances égales. Les entreprises de l'industrie agro-alimentaire seront liés aux autres membres du Combinat par des contracts à long terme. La coopération courante sera réglée notamment par le Conseil coopératif du Combinat. La coopération avec l'économie paysanne sera organisée par les entreprises agricoles sur le terrain de leur activité. Les problèmes

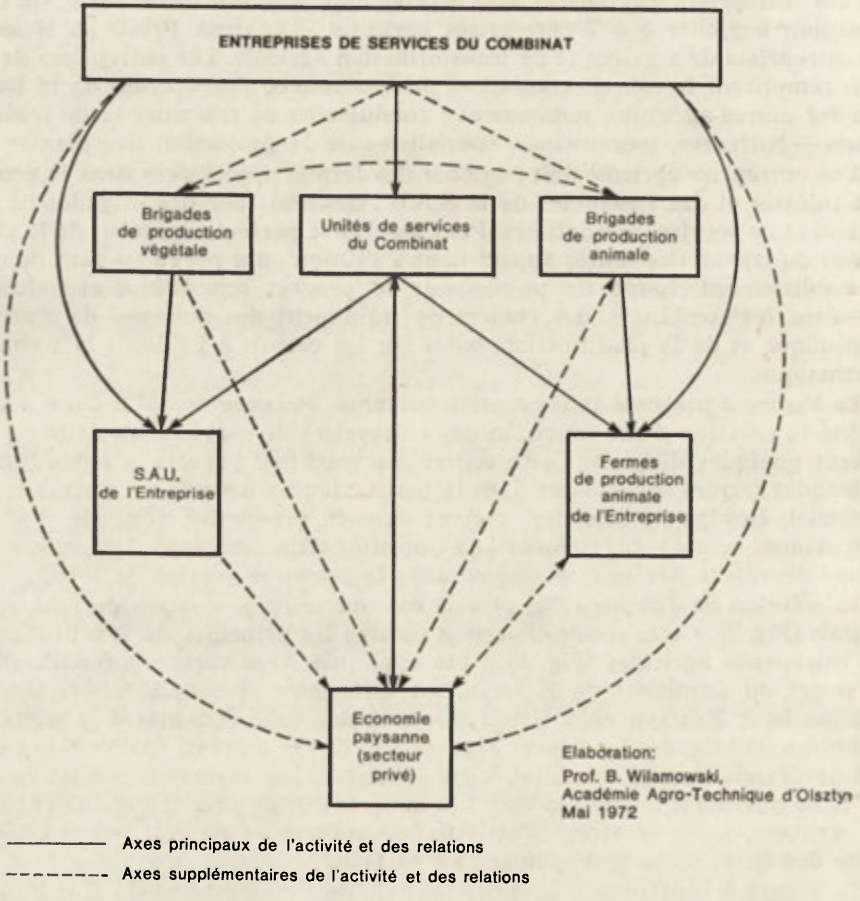


Fig. 6.
Rapports de production et de services d'une Entreprise Agricole d'Etat

communs pour tout le Combinat seront également réglés dans le cadre du Conseil coopératif.

Le plan de la répartition spatiale des entreprises agricoles, des fermes et des centres d'habitat, constitue une partie essentielle du projet du Combinat. Une carte ci-jointe (Fig. 7) presente la dernière version synthétique de cette proposition. Le projet adopté prévoit l'organisation de 7 entreprises agricoles d'Etat englobant 42 fermes de production animale. Dans la période transitoire les services pour l'économie paysanne et sa population seront concentrés dans 20 villages. Plus tard, au fur et à mesure du rétrécissement du secteur privé, ces centres disparaîtront progressivement. Dans certains d'entre eux seront

http://rcin.org.pl

créées des fermes d'exploitations d'Etat. En perspective, il y aura 14 centres d'habitat, dont 7 principaux et 7 qui seront probablement liquidés, eux-aussi, dans un avenir plus éloigné. Les autres changements dans le réseau d'habitat n'auront lieu qu'après l'an 2000.

Outre les arguments cités ci-dessus et parlant en faveur de la reconstruction de l'agriculture, et ce qu'il s'ensuit du réseau d'habitat, il faudrait encore men-



Fig. 7. Le Combinat de Kętrzyn

1 — Terres des Exploitations Agricoles d'Etat (PGR); 2 — Limites des districts; 3 — Zones d'influence du secteur socialisé; 4 — Routes; 5 — Voies ferrées; 6 — Terres du secteur paysan; 7 — Cours d'eau; 8 — Forêts; 9 — Lacs; 10 — Agrovilles avec services pour les particuliers et services pour l'agriculture; 11 — Villages de base avec services pour les particuliers; 12 — Fermes projetées; 13 — Centres de production complémentaires (sans extension prévue); 14 — Centres complémentaires du réseau des villages isolés; 15 — Bases des Exploitations Agricoles d'Etat et villages en voie de suppression; 16 — Villages — centres des services de la mécanisation; 17 — Microrégions de production (agrocomplexes).

tionner le problème de la spécialisation des cadres et de l'augmentation des investissements.

Le perfectionnement rapide des moyens et des méthodes de production exige un très grand savoir. Plusieurs fonctions agricoles, et notamment bonification des sols, protection des plantes, préparation des semences, mécanisation, élevage

http://rcin.org.pl

du bétail et des porcs, organisation du travail, etc., exigent des spécialistes différents. Une très grande entreprise agricole seulement peut avoir autant de spécialistes. Les exploitations paysannes qui n'ont pas de moyens, seront menacées dans leur existence.

Une agriculture moderne exige aussi de grands apports. Déjà au niveau actuel de production, chaque hectare demande des investissements d'environ 100 000 zlotys. Avec la moyenne de 5 à 10 personnes employées directement dans la production agricole pour 100 ha cela signifie, que dans les années à venir la valeur des moyens de production par chaque travailleur agricole sera de 1 à 2 millions de zlotys, ce qui dépasse largement les valeurs correspondantes dans une industrie moyennement modernisée. Seule l'économie d'Etat pourra envisager de tels investissements et c'est pourquoi l'avenir lui appartient.

Ainsi, le problème de la réalisation du projet du Combinat de Kętrzyn est lié à un large programme d'investissements. Comme il en découle, il y a des chances réelles de vérifier en pratique la conception moderne de l'organisation de l'agriculture, élaborée par le centre scientifique d'Olsztyn. Tout semble indiquer également que les idées fondamentales de cette conception trouveront plus tard une large application aussi dans d'autres régions de la Pologne.

Institut d'Economie et d'Organisation de l'Agriculture
Académie Agro-Technique d'Olsztyn.

http://rcin.org.pl

PROBLÈMES AGRICOLES DE LA CUJAVIE ET DU PAYS DE CHEŁMNO

WIESŁAWA TYSZKIEWICZ

I.

La Cujavie (*Kujawy*) — province historique de la Pologne est située entre la Haute Noteć, le lac de Gopło et la Vistule.

Grâce aux conditions naturelles favorables, la Cujavie fut une des zones les plus anciennes de colonisation du nord de la Pologne. Au début du Moyen-Age, y ont été fondés les premiers éléments d'organismes d'Etat. Un des premiers fut le petit état tribal de Goplans occupant le territoire dont le centre se trouvait en Cujavie. Ce centre fut probablement la ville de Kruszwica, qui fut fondée (comme le prouvent les découvertes archéologiques) au VI^{e} siècle de notre ère, et à laquelle sont liées les légendes concernant les origines de l'Etat polonais. Au X^{e} siècle, la tribu de Goplans est devenue partie d'un plus grand état tribal de Polans et par là une partie de l'Etat polonais déjà historique.

Tenant compte des données statistiques dont on disposait, les limites historiques de la Cujavie, ont été placées dans ce travail aux frontières de 5 districts (*powiats*) de la voïevodie de Bydgoszcz, à savoir les districts d'Aleksandrów, d'Inowroclaw, de Mogilno, de Radziejów et de Włocławek.

La Cujavie est l'une des régions les plus plates en Pologne. Les dénivellations n'y dépassent 1 à 3 mètres. Des profonds chenaux glaciaires occupés par des lacs constituent les uniques accidents prononcés du terrain. Le lac de Gopło, le plus grand dans cette région est de même origine. La région est couverte surtout par des formations quaternaires d'origine glaciaire, soit par des formations plus récentes — alluviales.

La différenciation spatiale des sols de la Cujavie [1] est très poussée, ce qui est caractéristique des régions post-glaciaires. Les plus caractéristiques d'entre eux sont les terres noires, très fertiles, dites cujaviennes. Elles occupent de vastes espaces et jouent un rôle particulièrement important (Fig. 1). Ces types de sols créent des conditions favorables à l'agriculture de la région.

La différenciation spatiale actuelle des formes, des moyens et des orientations dans l'utilisation du sol en Cujavie, est le résultat, parallèlement à l'in-

[1] Le rapport est dans une grande mesure, basé sur les recherches de terrain. Il est préparé d'après une carte générale de l'utilisation du sol, à l'échelle du 1:100 000, élaborée pour toute la région de la Cujavie et des cartes détaillées de l'utilisation du sol à l'échelle du 1:25 000, exécutées pour des unités selectionnées (villages, communes ou exploitations socialisées). On a également utilisé des matériaux provenant des observations directes et des enquêtes de terrain.

http://rcin.org.pl

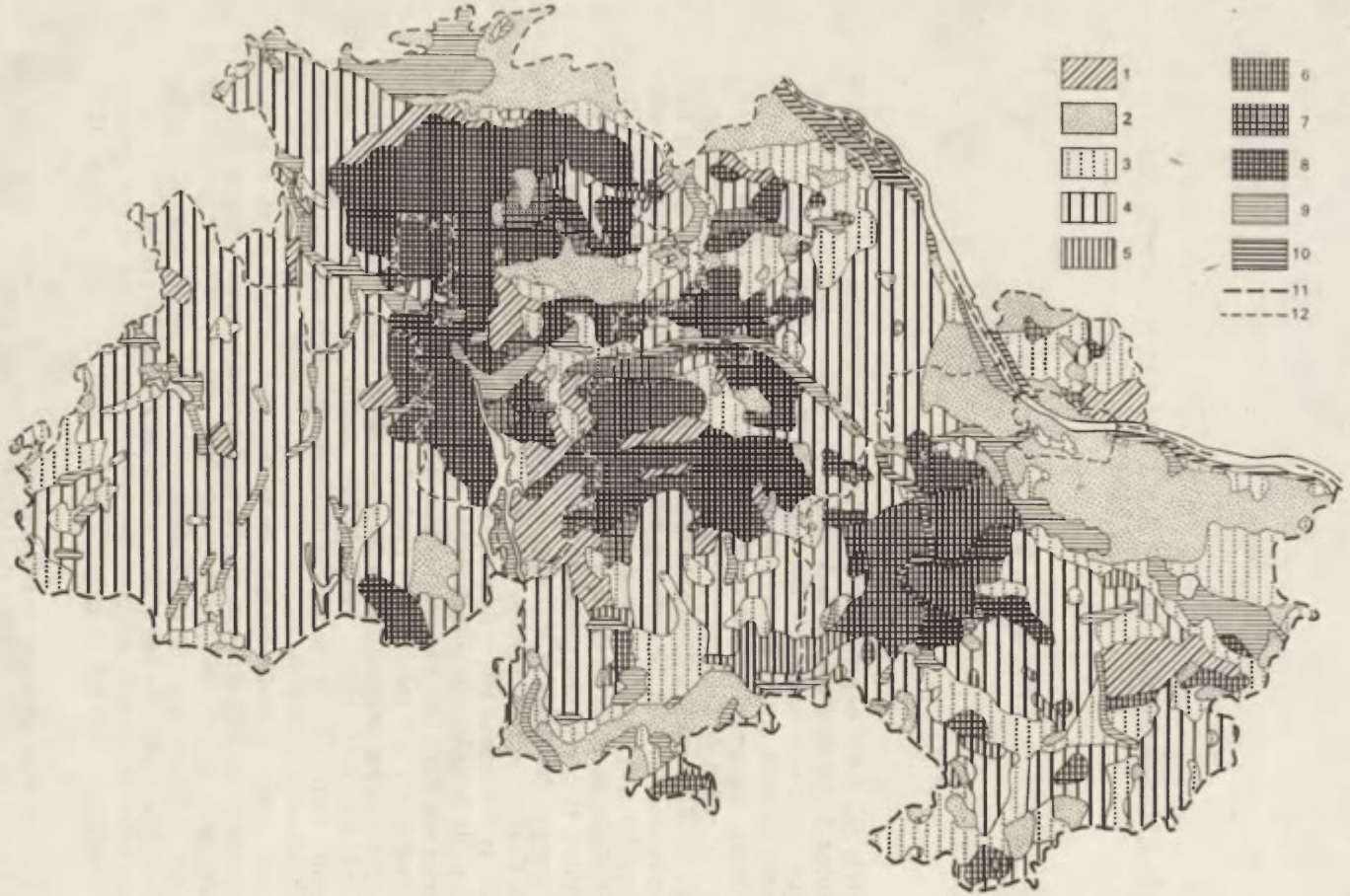


Fig. 1. Carte des sols

Sols bruns formés d'argiles morainiques ainsi que de sables sur argiles et limons : 1 — sols bruns légers, moyens et lourds ainsi que sols formés de sédiments poussiéreux d'origine aquatique. Sols podzoliques sableux : 2 — meubles, 3 — faiblement argileux et argileux. Sols formés d'argiles morainiques (dits podzols) ainsi que de sables sur argiles et limons : 4 — légers et moyens, 5 — lourds, 6 — formés de sédiments poussiéreux d'origine aquatique. Terres noires : 7 — formées de *sables (légères)*, 8 — *formées d'argiles* et de limons d'origines diverses. Sols marécageux · 9 — sols vaso-tourbeux et tourbeux. Sols alluviaux : 10 — légers, moyens et lourds ainsi que sols alluviaux sableux et sables fluviatiles, 11 — Limites de voïevodie, 12 — frontière d'Etat. Elaboré d'après *Mapa gleb Polski* (Carte des sols de la Pologne), IUNG 1961.

fluence des conditions naturelles, du passé historique. Dans la période des partages de la Pologne, la Cujavie a été divisée entre deux Etats (la Prusse et la Russie) à la structure économique différente et dont la politique agraire fut dissemblable. A cause de cette division on observe jusqu'à présent dans l'agriculture de la région des différences entre sa partie occidentale et sa partie orientale.

La partie occidentale de la Cujavie appartenait à la Prusse (districts d'Inowrocław et de Mogilno). L'Etat prussien assignait à ses provinces orientales le rôle de grenier à blé, qui devait approvisionner le large marché des provinces occidentales qui s'industrialisaient et s'urbanisaient rapidement. Ceci a créé des conditions favorables au développement de l'agriculture, qui est devenue hautement rentable et disposait alors de moyens pour son intensification ultérieure. dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle déjà on y améliorait les terres, on introduisait des assolements rationnels, on utilisait des engrais minéraux et on développait l'industrie de transformation agricole, en particulier l'industrie sucrière. De ce fait la productivité et la commercialisation de l'agriculture se sont accrues. L'essor de l'industrie et des villes faisait absorber tout excédent de population agricole, ce qui prévenait le surpeuplement rural et, conjointement avec la loi agraire prussienne, empêchait le morcellement des exploitations.

Dans la partie orientale de la Cujavie (districts d'Aleksandrów, de Radziejów et de Włocławek), annexée en 1815 par la Russie, la situation était tout à fait différente. L'affranchissement tardif des paysans (1864), le faible développement de l'industrie et des villes qui étaient incapables d'absorber le surplus agricole, le sous-développement du marché intérieur, d'où les prix très bas des produits agricoles, insuffisance du réseau de transport, concurrence du blé et du bétail russes, produits par des méthodes extensives sur les vastes steppes du sud de l'Empire, et en conséquence très bon marché, — autant de raisons expliquant le retard de l'agriculture de la région. Aussi la campagne accumulait-t-elle l'excédent de population ; cela provoquait les partages familiaux qui morcellaient de plus en plus les exploitations. Le niveau de l'agriculture, aussi bien des exploitations paysannes que des grandes propriétés terriennes était bas.

Dans ces conditions l'agriculture y avait un caractère plutót extensif, peu productif et peu commercial. Bien que pendant la période de l'entre-deux-guerres et après la II^{e} guerre mondiale les différences y aient été largement atténuées, les districts de Radziejów, d'Aleksandrów et de Włocławek diffèrent quand même sensiblement des districts de Mogilno et d'Inowrocław, notamment en ce qui concerne la structure agraire, la densité de la population agricole, l'habitat rural, l'état des habitations, l'infrastructure technique, le niveau technique de l'agriculture et l'ensemble de la production agricole.

Après la II^{e} guerre mondiale, dans les nouvelles conditions socio-économiques on a réalisé une réforme agraire. En 1945, environ 60 % de la S.A.U. a changé de propriétaires. Dans les années cinquante, des exploitations constituées sur la base de la réforme et des exploitations de colons constituaient de 50 à 70 % du total des exploitations dans les districts d'Inowrocław et de Mogilno, ainsi que de 30 à 50 % dans les districts d'Aleksandrów, de Radziejów et de Włocławek [2]. Dans les districts orientaux, où il y avait moins de grandes propriétés et aussi peu de travailleurs agricoles, et où la taille des exploitations

[2] *Wies w liczbach* (La campagne en chiffres), Institut de l'Economie Rurale (travail collectif), Warszawa 1954, III^{e} éd., 350 p.

http://rcin.org.pl

était en général plus basse, une superficie considérable a été consacrée pour agrandir les petites exploitations et pour créer de nouvelles.

Dans les districts occidentaux, où il y avait beaucoup de grandes propriétés et peu de petites exploitations, la plus grande partie de la S.A.U. a été répartie entre les ouvriers agricoles. Certaines des grandes propriétés ont été conservées comme fermes d'Etat.

Les exploitations paysannes nouvellement créées par la réforme, privées de bâtiments convenables, couvertes de dettes pendant plusieurs années ne pouvaient pas, au début, égaler les anciennes exploitations du point de vue économique. Leur plein essor ne commença que dans les années soixante.

Les trois formes de propriété, rencontrées dans l'agriculture polonaise : la propriété individuelle, la propriété coopérative et la propriété d'Etat, sont représentées en Cujavie dans des proportions différentes. En 1970, les exploitations individuelles occupaient 86,6 % de la S.A.U., les fermes d'Etat 11,7 % et les coopératives de production 1,4 % (Tableau 1). Dans la répartition spatiale la part des secteurs particuliers est différente ; les différences spatiales de la structure agraire coïncident ici avec la frontière entre des anciennes zones des partages (Fig. 2).

TABLEAU 1. Structure de propriété de la S.A.U. en 1970 (d'après districts)

District	La S.A.U. en %, dont:				
	Total	Exploitations individuelles	Coopératives de production	Exploitations d'Etat	Cercles agricoles
Aleksandrów Kuj.	100,0	96,9	0,4	2,7	0,0
Radziejów	100,0	94,9	0,2	4,9	0,0
Włocławek	100,0	94,8	0,2	4,8	0,2
Inowrocław	100,0	72,1	2,9	24,8	0,2
Mogilno	100,0	79,7	3,0	17,0	0,3
Total pour la Cujavie	100,0	86,6	1,4	11,7	0,3
Chełmno	100,0	82,2	2,4	15,2	0,1
Toruń	100,0	72,2	2,7	24,9	0,2
Total	100,0	76,3	2,6	21,0	0,1

Source : Office Central des Statistiques, Recensement agricole de 1970.

Dans la région examinée les dimensions des exploitations socialisées sont très différenciées (Tableau 2 et 3). Les différences de grandeur des fermes d'Etat et des coopératives de production, coïncident aussi généralement avec les limites des anciens partages. Les districts qui se trouvaient sur les territoires annexés par la Prusse possèdent en général des exploitations socialisées plus grandes ; les districts de la partie orientale de la Cujavie possèdent des exploitations plus petites.

Au cours des dernières années, on observe une tendance à la création de " domaines " qui unissent 2 ou 3 fermes d'Etat dans un ensemble. La création des " domaines " a pour but de renforcer le potentiel de production et de créer des bases appropriées à une économie moderne à haut niveau de production marchande.

http://rcin.org.pl

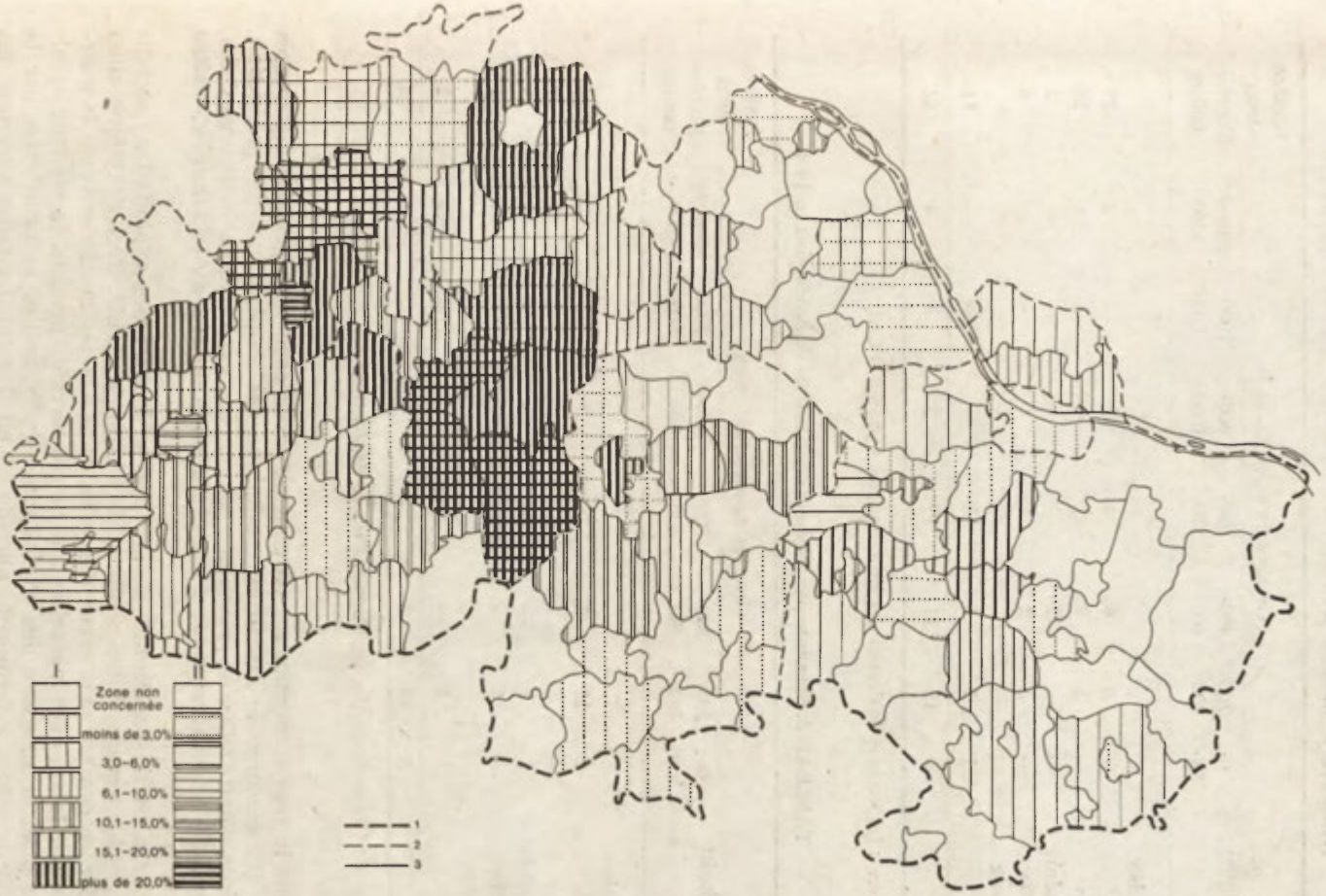


Fig. 2. Structure socio-agraire

I — part des exploitations agricoles d'Etat; II — part des coopératives de production : 1 — limites de voïévodie, 2 — limites de district, 3 — limites de commune

http://rcin.org.pl

TABLEAU 2. Structure par taille des exploitations agricoles d'Etat en 1970

District	Groupes de superficie en ha							Nombre total d'exploitations
	0-200	200-400	400-600	600-800	800-1000	1000-1200	plus de 1200	
Inowrocław + ville	2	6	6	8	2	—	3	27
Mogilno	—	2	9	2	—	3	1	16
Aleksandrów	—	—	2	—	—	—	—	2
Radziejów	—	2	2	1	1	—	—	6
Włocławek + ville	1	5	3	2	—	—	—	11
Total	3	15	21	13	3	3	4	62

Source : Inspections de district des Exploitations Agricoles d'Etat

TABLEAU 3. Structure par taille des coopératives de production en 1970

District	Groupes de superficie en ha							Nombre total d'exploitations
	0-100	100-200	200-300	300-400	400-500	500-600	plus de 600	
Inowrocław + ville	2	11	2	—	1	—	—	16
Mogilno	—	5	1	—	—	—	1	7
Aleksandrów	2	1	—	—	—	—	—	3
Radziejów	—	1	—	—	—	—	—	1
Włocławek + ville	1	1	—	—	—	—	—	2
Total	5	19	3	—	1	—	1	29

Source : Union de district des Coopératives de Production

Dans la région mentionnée on peut observer encore de grandes différences en ce qui concerne le niveau agrotechnique des coopératives de production. Certaines d'entre elles se présentent comme des exploitations bien organisées, par exemple la coopérative de Plebanka dans le district d'Aleksandrów, visitée pendant le Colloque.

Dans la partie occidentale de la Cujavie, la part des exploitations socialisées est plus grande. Elles occupent 24,4 % de la S.A.U. Ceci s'explique aussi bien par un nombre plus grand des grandes propriétés foncières avant la guerre, que par le moindre morcellement de ces terrains pendant la réforme agraire. De plus, la structure des exploitations individuelles se caractérise par la part importante des fermes de plus de 10 ha (Fig. 3). La taille moyenne des exploitations individuelles s'élève ici à 7,1 ha ; elle est supérieure des districts orientaux, où elle s'élève à 5,5 ha. En ce qui concerne la morphologie agraire, à l'ouest de la région prédominent les champs en blocs, liés à l'habitat dispersé ou résultant du remembrement des terres tout en conservant l'habitat groupé.

http://rcin.org.pl



Fig. 3. Part des exploitations de 5 à 7 ha, dans la superficie totale des exploitations individuelles, en %; 1-3 cf Fig. 2

http://rcin.org.pl

Dans cette partie de la Cujavie le nombre des parcelles par exploitation ne dépasse pas trois.

Dans la partie orientale de la région, l'agriculture socialisée n'occupe que 4,6 % de la S.A.U. Parmi les exploitations individuelles prédominent celles de 5 à 7 ha (Fig. 4), avec les champs en blocs résultant du remembrement ou de partage des anciennes grandes propriétés. Il est intéressant de noter que le morcellement du parcellaire des exploitations individuelles est plus faible dans la partie orientale de la région ; cela résulte du fait que la taille des exploitations agricoles est également plus réduite. Dans les districts d'Aleksandrów, de Radziejów et de Włocławek, plus de 50 % des exploitations ont leurs terres en une parcelle, et un pourcentage infime des exploitations seulement possède 5 parcelles ou plus [3].

En Cujavie, plus de 90 % des exploitations individuelles ont leurs terres réparties en 4 parcelles au maximum. Ainsi, dans la plupart des cas ce n'est pas le morcellement du parcellaire mais plutôt la grandeur des exploitations qui pourrait constituer un obstacle à l'application de méthodes agrotechniques rationnelles et au remplacement du travail vivant par le travail mécanisé.

Le nombre des personnes travaillant dans la production agricole est lié quantitativement à la structure de propriété et à la grandeur des exploitations. En général, dans la partie orientale de la Cujavie le pourcentage de la population agricole active est supérieur à celui de la partie occidentale. Aussi le densité de la population agricole pour 100 ha de la S.A.U. est différenciée de la même manière (Fig. 5). Dans la partie occidentale de la Cujavie elle est moindre — de 40 à 50 personnes pour 100 ha de la S.A.U. Ceci résulte de la dimension des exploitations individuelles qui y sont plus grandes, et du grand nombre d'exploitations socialisées, où l'emploi agricole pour 100 ha est bas. La partie orientale de la Cujavie se caractérise par une densité de population agricole plus grande (de 50 à 70 personnes pour 100 ha de la S.A.U.).

Tenant compte des remarques précédentes, ainsi que des résultats du travail de terrain, ont peut constater qu'il ne sera pas facile d'assurer à l'agriculture de la Cujavie la main d'oeuvre agricole nécessaire à une agriculture intensive (grande part des plantes industrielles dans la structure des emblavements). Ceci constitue un problème important, malgré une mécanisation assez poussée, surtout dans les districts de Mogilno et d'Inowroclaw où, simultanément à l'accroissement de l'industrialisation, on observe un grand reflux des jeunes vers les professions non-agricoles. Au contraire, l'agriculture de la partie orientale de la Cujavie garde jusqu'à présent un surplus relatif de la main d'oeuvre agricole assez important.

Dans les deux parties de la Cujavie le degré d'utilisation agricole du sol est élevé. Grâce à la fertilité des sols, la part des terres arables est partout en Cujavie très élevée ; on observe que les communes ayant le plus grand pourcentage de terres arables correspondent aux meilleurs sols. Les prairies et surtout les cultures permanentes jouent un rôle beaucoup moins important.

En ce qui concerne la différenciation assez poussée des méthodes agricoles, elle est liée surtout aux différents régimes fonciers et à la taille des exploitations individuelles.

Quant aux assolements appliqués en Cujavie on y observe surtout des différences entre l'agriculture socialisée et l'agriculture privée, et dans le cadre de cette dernière des différences entre la partie occidentale et la partie orientale de la région mentionnée. L'agriculture privée des districts d'Inowroclaw et de

[3] Recensement général du 6 XII 1960. Résultats définitifs. Exploitations agricoles individuelles, GUS, Warszawa 1965, p. 64, 72, 76.

http://rcin.org.pl



Fig. 4. Part des exploitations de plus de 10 ha, dans la superficie totale des exploitations individuelles, en %; 1-3 cf Fig. 2

http://rcin.org.pl

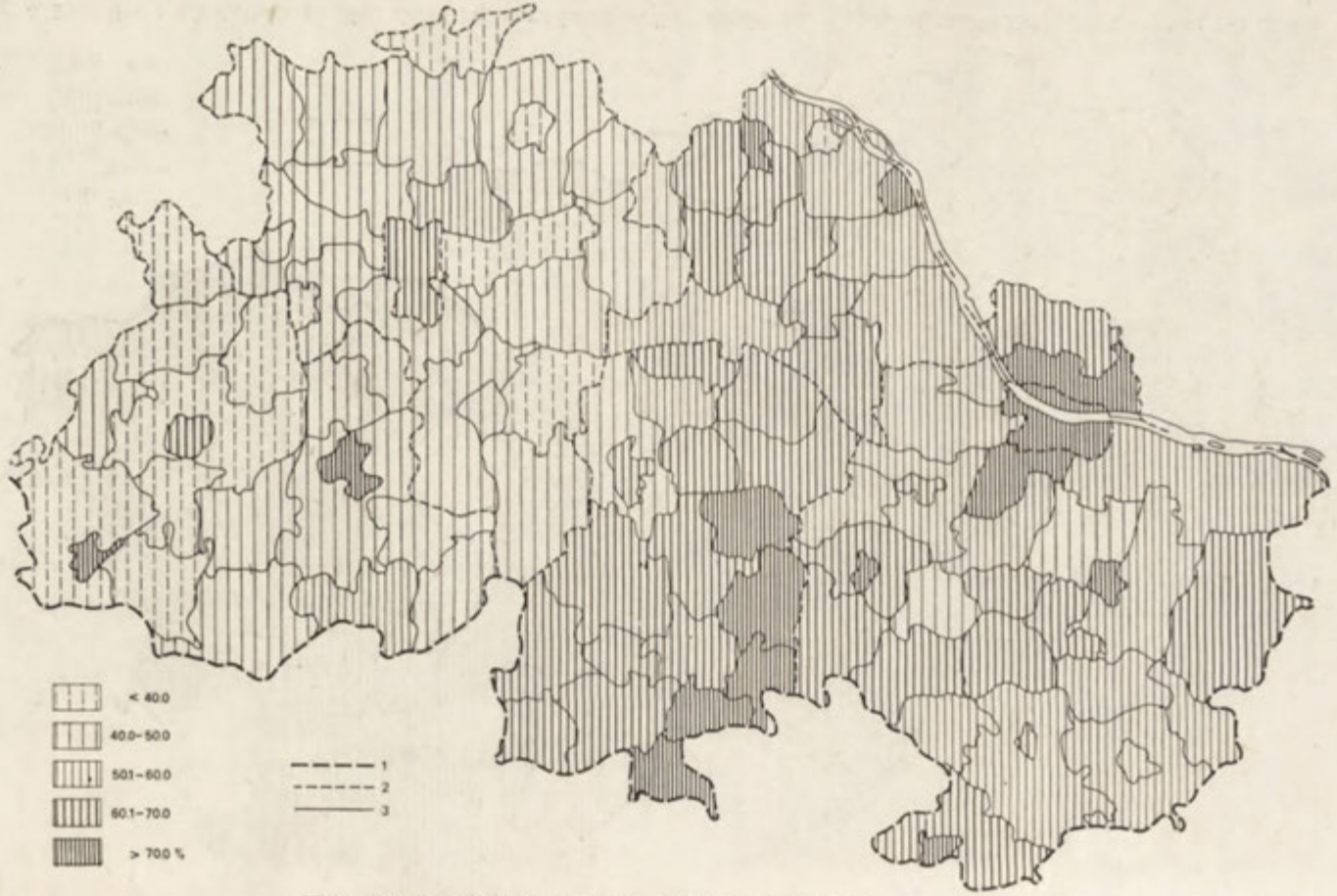


Fig. 5. Population agricole pour 100 ha de la S.A.U.; 1-3 cf Fig. 2

http://rcin.org.pl

Mogilno, ainsi que de la partie centrale du district de Radziejów, où les sols sont bons et la part des grandes exploitations individuelles élevée, donne la préférence aux assolements de 4 ou de 5 ans. La plus grande diversité des plantes dans les divers assolements indique une plus grande adaptation de l'agriculture de cette région aux conditions du milieu naturel, aux orientations de la production et aux possibilités d'écoulement. Parmi les céréales, l'orge de printemps et le froment y occupent une grande superficie. On cultive aussi beaucoup de plantes industrielles et de condiments, tels que cumin, coriandre et chicorée. La culture de betterave à sucre y est également relativement répandue. Voici des exemples d'assolements :

Assolements quadriennaux	Assolements quinquennaux
(1) pomme de terre ou betterave à sucre^{++}	(1) betterave à sucre^{++}
(2) froment	(2) orge de printemps
(3) cumin, pavot ou coriandre	(3) trèfle
(4) orge	(4) trèfle
	(5) colza

Dans la partie orientale de la Cujavie, où les sols sont en général moins fertiles, les exploitations de moins de 7 ha prédominent ; l'équipement en machines et outils est moins bon, l'assolement est d'habitude plus court, de 3 ou de 4 ans, et ce sont surtout les besoins intérieurs des exploitations qui décident du choix des plantes. La rotation des cultures est généralement la suivante :

Assolements triennaux	Assolements quadriennaux
(1) plantes sarclées^{++}	(1) pomme de terre^{++}
2) froment	(2) seigle
(3) seigle	(3) trèfle
	(4) trèfle

Les exploitations d'Etat et coopératives utilisent un système d'assolements régulier. La durée des rotations dépend des conditions du sol ainsi que de la spécialisation productive de l'exploitation ; le plus souvent elle est de 5 à 9 ans. L'équipement technique des exploitations d'Etat garantit un niveau élevé de mécanisation.

Si une exploitation possède sur son terrain des sols différents, elle s'y adapte convenablement par des assolements. Ainsi, plusieurs exploitations agricoles d'Etat appliquent deux systèmes d'assolements. Citons, comme exemple ceux de l'Exploitation Agricole d'Etat de Markowice (district de Mogilno) :

Assolement A	Assolement B
(1) betterave à sucre^{++}	(1) plantes sarclées^{++}
(2) orge de printemps avec culture dérobée du trèfle commun	(2) orge avec culture dérobée du trèfle blanc
(3) trèfle pour fourrage vert et pour semences	(3) trèfle blanc, luzerne houblon
(4) blé d'hiver	(4) seigle
(5) pomme de terre^{++}	
(6) papillonacées	

Si on observe des différences dans les systèmes d'assolements appliqués dans diverses parties de la Cujavie dans l'agriculture individuelle, les assolements appliqués dans l'agriculture socialisée dans les deux parties de la région, sont en général semblables.

http://rcin.org.pl

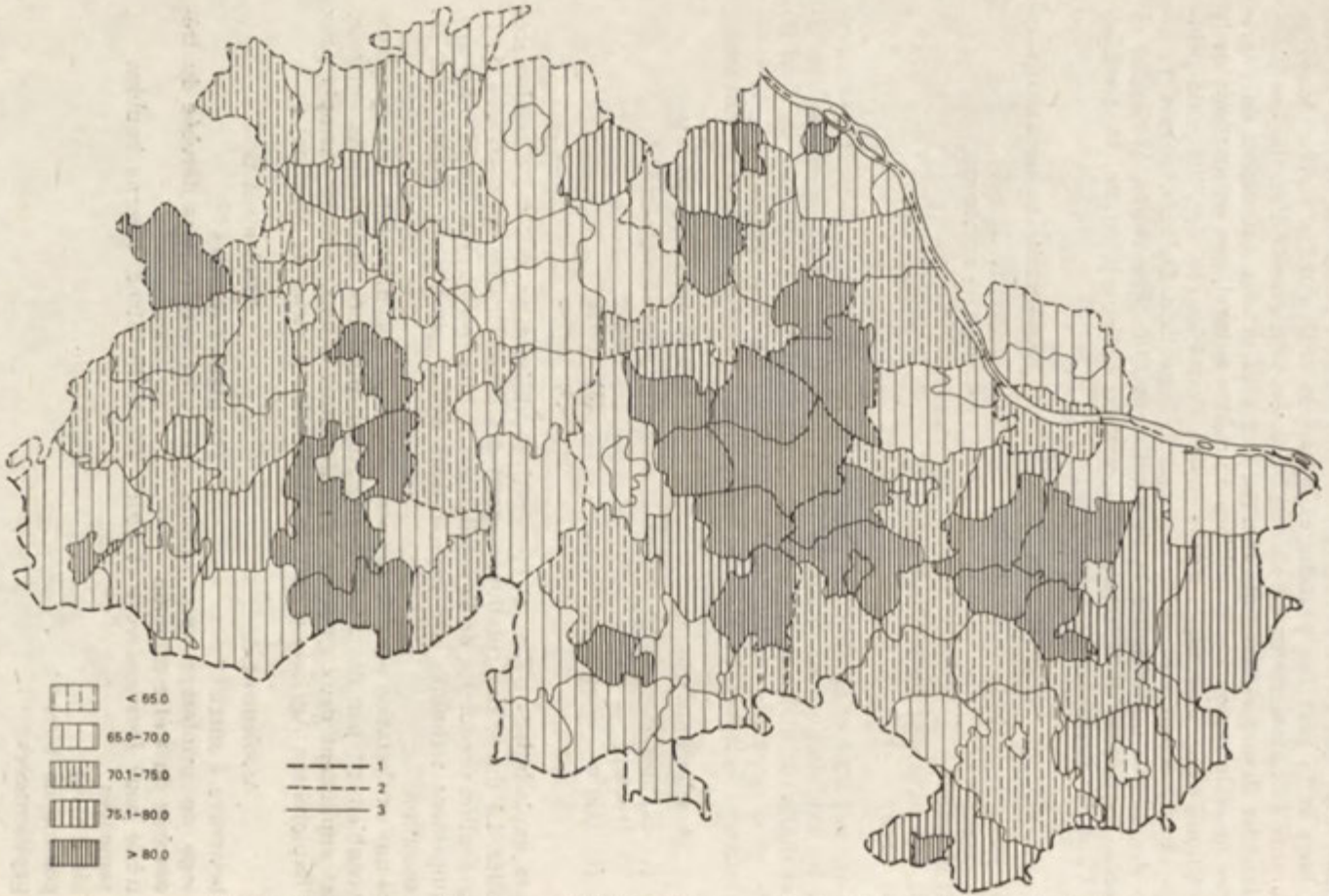


Fig. 6. Elevage, en unités de gros bétail (UGB) pour 100 ha de la S.A.U.; 1-3 cf Fig. 2

http://rcin.org.pl

Malgré la faible superficie des prairies, l'élevage est assez bien développé dans la région (Fig. 6). La densité du bétail dans l'agriculture individuelle est plus élevée que dans l'agriculture socialisée, respectivement 72 et 61 d'unités de gros bétail (U.G.B.) pour 100 ha de la S.A.U. La production animale se caractérise par la double orientation : les bovins comme les porcs y jouent un rôle important.

Les rapports de propriété et la structure agraire influent sensiblement sur le niveau et les orientations d'utilisation des terres arables, qui de son côté constituent cependant le reflet de la différenciation des conditions du milieu naturel.

Les orientations d'utilisation des terres arables pour la région de la Cujavie ont été déterminées par la méthode des quotients successifs [4], basée sur l'analyse des proportions des trois groupes principaux de cultures : cultures intensificatrices, cultures structurifères et cultures extractives, dans la superficie cultivée, et de la domination des plantes particulières dans chacun de ces groupes [5]. Les orientations d'utilisation des terres arables dans l'agriculture individuelle ont été déterminées sur la base des moyennes communales, et dans l'agriculture socialisée séparément pour chaque exploitation d'Etat ou coopérative. Pour l'agriculture individuelle de la Cujavie, on a trouvé dans 107 unités examinées (88 communes et 19 villes), 33 orientations d'utilisation des terres arables, qu'on a réuni sur la base de ressemblances en 5 groupes, différant surtout par leur intensité, ainsi que 2 variétés, différant du point de vue des plantes dominantes. Pour l'agriculture d'Etat, on a déterminé dans 62 exploitations examinées 56 orientations, rassemblées en 7 groupes et 11 variétés. Dans 29 coopératives de production, on a distingué 26 orientations d'utilisation des terres arables, qui ont donné 5 groupes et 11 variétés d'orientations.

Cette nette diversité des orientations d'utilisation des terres arables est provoquée par des différences fondamentales entre l'agriculture individuelle et socialisée — d'Etat et coopérative (Fig. 7 et 8). En comparant les orientations d'utilisation des terres arables dans les trois secteurs, on peut constater que l'agriculture individuelle donne la préférence à deux groupes d'orientations : céréalière moyennement intensive ($E_3I_2S_1$) [6], pratiquée dans 37,4 % des communes de la région examinée, et céréalière avec plantes sarclées (E_4I_2), qui apparaît dans 26,2 % des communes. La troisième place revient aux orientations plus intensives céréales-plantes sarclées (E_3I_3) dominant dans 21,5 % des communes. Les orientations peu intensives céréalières avec la participation des plantes sarclées et des plantes fourragères ($E_4I_1S_1$) constituent 11,2 %. Les plus rares sont les orientations intensives, plantes sarclées avec céréales et plantes fourragères ($E_2I_3S_1$), qui apparaissent sur le territoire de 4 villes. Dans l'économie socialisée prédominent nettement des orientations triples, céréales, plantes fourragères et plantes sarclées, soit céréales avec plantes sarclées et plantes fourragères. Les orientations à double dominante sont plus rares. Ceci découle d'une forte diminution de la part des plantes sarclées exigeant un grand apport de travail, en faveur des plantes fourragères.

Ainsi, dans les exploitations d'Etat, on rencontre le plus souvent (57,1 % des exploitations) des orientations céréalières peu intensives avec plantes four-

[4] Cf. J. Kostrowicki, Some methods of determining land use in the Polish land utilization and typological studies, *Geogr. Pol.*, 18, 1970, pp. 93-120, ainsi que du même auteur : Some methods and techniques to determine crop and other land use studies, en : *Symposium on Land Use in Developing Countries, Aligarh*, 1973.

[5] Cf. R. Kulikowski, J. Szyrmer, *Changements récents de l'utilisation du sol en Pologne*, dans le présent volume, pp. 205-217.

[6] E — plantes extractives, I — plantes intensificatrices, S — plantes structurifères.

http://rcin.org.pl

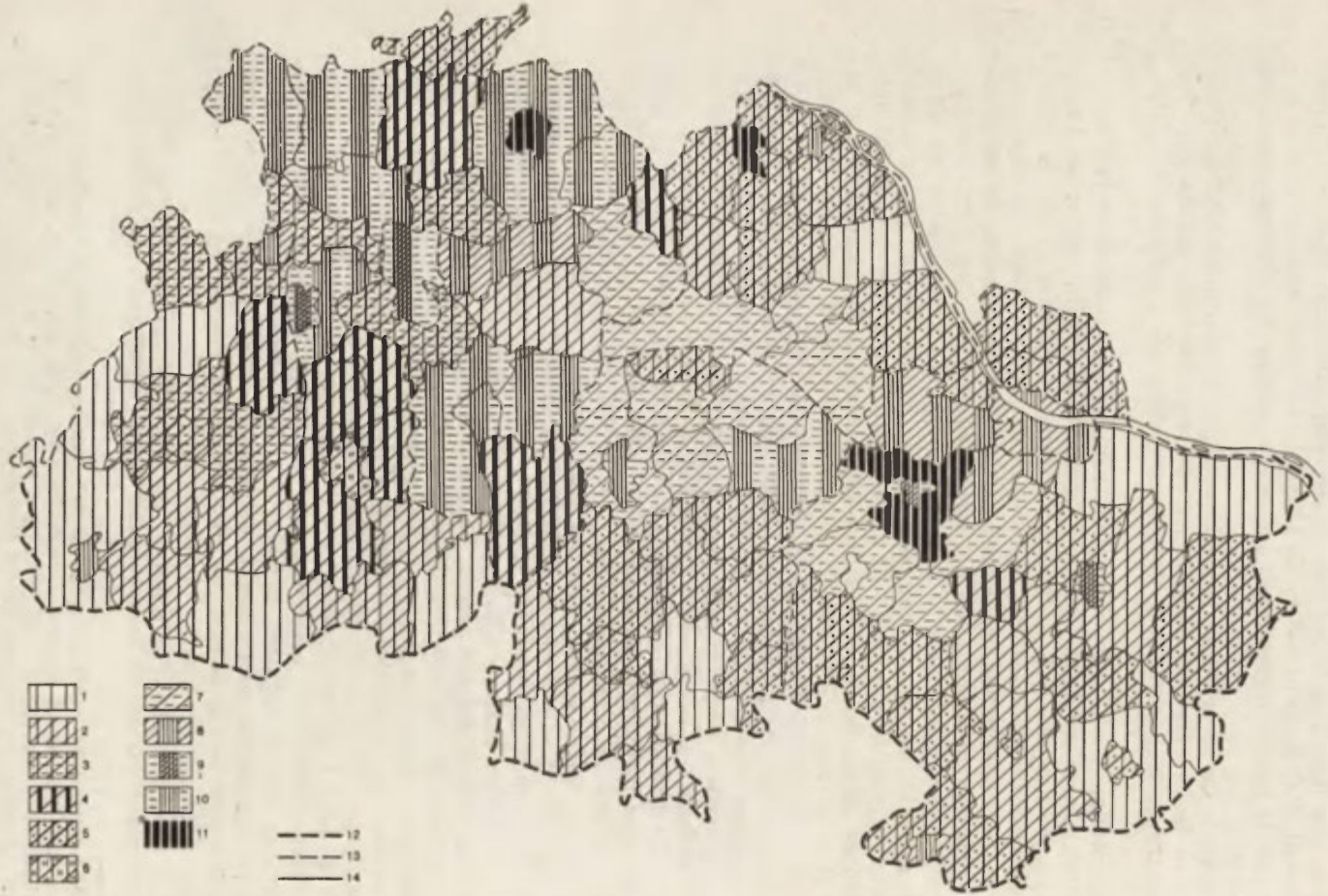


Fig. 7. Orientations dans l'utilisation des terres arables dans l'agriculture individuelle

1 — seigle avec pommes de terre et plantes fourragères, 2 — seigle avec pommes de terre, 3 — seigle-orge avec pommes de terre, 4 — seigle avec pommes de terre et betteraves à sucre, 5 — seigle avec pommes de terre et accessoirement avec trèfle ou trèfle et séradelle, 6 — seigle avec pommes de terre et betteraves à sucre et accessoirement avec trèfle, 7 — orge avec pommes de terre et accessoirement avec trèfle, 8 — seigle-pommes de terre, 9 — seigle-orge-pommes de terre, 10 — seigle-orge ou bien seigle-froment-pommes de terre-betteraves à sucre, 11 — pommes de terre avec seigle et orge et une partie des plantes fourragères (luzerne, trèfle ou séradelle), 12 — limites de voïevodie, 13 — limites de district, 14 — limites de commune

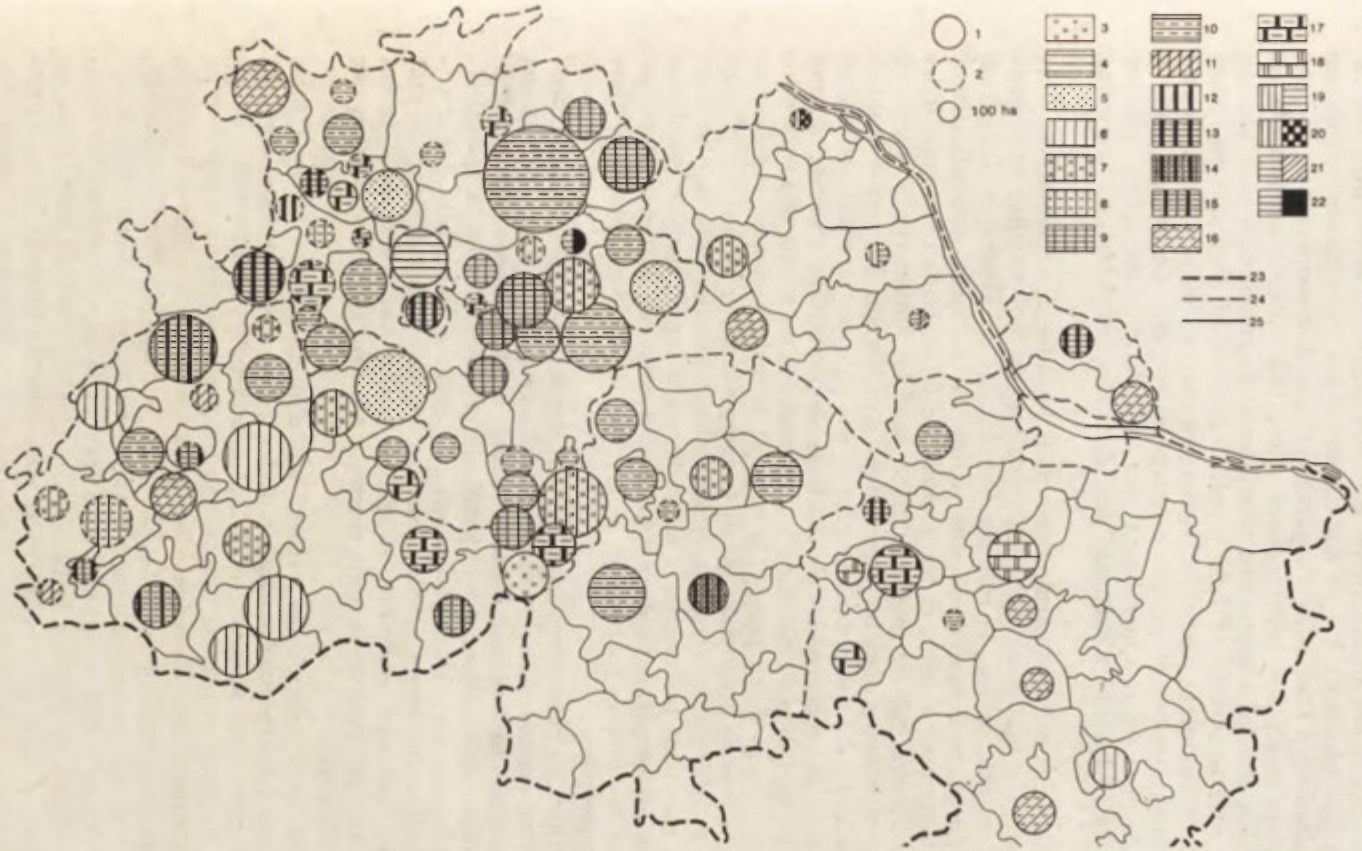


Fig. 8. Orientations dans l'utilisation des terres arables des exploitations d'Etat et coopératives

1 — exploitations agricoles d'Etat, 2 — coopératives de production, 3 — trèfle avec froment et orge, 4 — froment avec accessoirement trèfle ou trèfle et plantes fourragères associées, 5 — luzerne avec froment et orge et accessoirement betteraves à sucre, 6 — seigle avec plantes fourragères et accessoirement pommes de terre, 7 — seigle avec trèfle et luzerne et accessoirement betteraves à sucre et pommes de terre, 8 — seigle-orge avec plantes fourragères associées, et accessoirement betteraves à sucre et pommes de terre, 9 — froment-seigle avec trèfle et luzerne et accessoirement betteraves à sucre et maïs, 10 — froment-orge, ou froment avec trèfle et luzerne, et accessoirement betteraves à sucre et pommes de terre, 11 — seigle avec pommes de terre et pois gris, 12 — orge-seigle avec accessoirement betteraves à sucre et pois gris, 13 — froment-orge-betteraves à sucre-colza-plantes fourragères, 14 — avoine-froment-betteraves à sucre-pommes de terre-trèfle, 15 — seigle avec pommes de terre, betteraves à sucre et plantes fourragères, 16 — orge-seigle ou froment-seigle avec pommes de terre ou pommes de terre et betteraves à sucre et accessoirement trèfle et luzerne, 17 — froment-orge ou froment avec betteraves à sucre et pommes de terre et accessoirement trèfle, 18 — froment avec betteraves à sucre et maïs, 19 — seigle-froment-pommes de terre-betteraves à sucre, 20 — seigle-froment-betteraves à sucre-légumes, 21 — froment-pommes de terre, 22 — froment-lin, 23 — limites de voïevodie, 24 — limites de district, 25 — limites de commune

ragères et plantes sarclées ($E_3I_1S_2$), ensuite des orientations moyennement intensives céréalières avec plantes sarclées et plantes fourragères ($E_3I_2S_1$), qui dominent dans 25,4 % des exploitations agricoles d'Etat. D'autres orientations n'apparaissent que rarement. En ce qui concerne les orientations intensives dans les exploitations d'Etat, elles n'apparaissent pas. Les coopératives de production occupent une place intermédiaire entre l'agriculture individuelle et celle d'Etat. Bien que les orientations peu intensives, céréalières avec plantes fourragères et plantes sarclées ($E_3I_1S_2$) y prédominent aussi, leur part est moindre (44,9 %), tout comme la part (24,1 %) des orientations moyennement intensives avec plantes sarclées et plantes fourragères ($E_3I_2S_1$). Cependant, dans 4 coopératives de production apparaissent des orientations intensives plantes sarclées-céréales (E_3I_3), qui n'existent pas dans les exploitations agricoles d'Etat.

La répartition des cultures particulières dans le cadre des orientations données diffère un peu également dans les exploitations individuelles et socialisées. Dans l'économie privée, le rôle du froment est en général moindre, en faveur du seigle et de l'orge, tandis que parmi les cultures intensificatrices dominent les betteraves à sucre et les pommes de terre. Dans l'économie individuelle aucune autre culture intensificatrice, sauf les betteraves à sucre et pommes de terre, n'entre dans les orientations d'utilisation des terres arables. Le rôle des betteraves à sucre dans le groupe des cultures intensificatrices est aussi grand, en ce qui concerne les coopératives de production. Par contre dans les exploitations agricoles d'Etat, dans les orientations de production apparaissent parmi les cultures de ce groupe, le colza et le maïs, rarement représentés dans les coopératives de production. Aussi la composition du groupe des plantes structurifères est différente. Dans l'agriculture individuelle, c'est le plus souvent le trèfle, rarement la luzerne, la séradelle ou le lupin. Dans les exploitations d'Etat et les coopératives de production, à côté des cultures citées, on rencontre aussi des plantes fourragères mélangées, le pois des champs, et d'autres plantes fourragères.

Il apparaît que les orientations d'utilisation des terres arables dans l'économie socialisée et surtout dans les exploitations agricoles d'Etat, sont moins liées aux conditions locales, naturelles et autres (centres d'écoulement, transport, etc.) et dépendent surtout des objectifs de production et de la spécialisation fixés par le plan dans les exploitations particulières. Par contre, les orientations d'utilisation des terres arables dans les exploitations individuelles sont plus fortement liées aux conditions naturelles locales, aux dimensions de ces exploitations, aux réserves de la main d'oeuvre ainsi qu'à leur localisation par rapport aux débouchés.

L'analyse de la répartition des orientations d'utilisation des terres arables (Fig. 7 et 8) dans les exploitations individuelles qui se trouvent dans la région de la Cujavie, permet de constater qu'à l'est dominent les orientations : seigle avec pommes de terre et plantes fourragères ainsi que seigle avec pommes de terre. Elles voisinent avec les orientations plus intensives : seigle-pommes de terre et betteraves à sucre avec trèfle, ou seigle-pommes de terre, seigle-orge, ou bien encore seigle-froment-pommes de terre-betteraves à sucre. Ces orientations forment une ceinture qui s'étend à travers la partie centrale et méridionale de la région de l'Est de la Cujavie et se dirige vers l'Ouest. Dans les districts d'Inowrocław et de Mogilno, elles s'étendent et forment la zone principale des orientations seigle-orge-pommes de terre-betteraves à sucre. Les orientations froment-orge-betteraves à sucre se concentrent surtout dans le district d'Inowrocław. Le sud-est du district de Mogilno, où les sols sont moins

http://rcin.org.pl

bons préfère les orientations seigle avec pommes de terre et plantes fourragères, ou seigle avec pommes de terre.

Le caractère complexe des facteurs qui influent sur les orientations d'utilisation des terres arables dans l'agriculture individuelle, et surtout dans l'agriculture d'Etat et coopérative, fait que les espaces aux orientations semblables en ce qui concerne les groupes de cultures et leurs composantes n'apparaissent pas comme des espaces homogènes et groupés, mais sont souvent dispersés. Ce phénomène est particulièrement marqué dans l'agriculture d'Etat et coopérative et ceci à cause des différences dans la spécialisation des exploitations particulières.

Les orientations d'utilisation des terres arables observées dans la région indiquent que les exploitations socialisées donnent la préférence à la production céréalière, et surtout au froment et à l'orge, ainsi qu'aux plantes fourragères (particulièrement dans la partie occidentale), et dans un moindre degré aux plantes sarclées exigeant beaucoup de main-d'oeuvre. Dans les exploitations individuelles la part des plantes sarclées (betterave à sucre et pomme de terre) est beaucoup plus grande. A l'inverse de l'agriculture socialisée, la part des cultures structurifères et en particulier des plantes fourragères est moindre dans l'économie individuelle. Dans ces deux formes de propriété on observe des différences en ce qui concerne la partie orientale et la partie occidentale de la région. Tandis que dans la partie orientale les orientations les plus productives et les plus commerciales se limitent aux meilleurs sols, dans la partie occidentale elles s'étendent aussi sur des milieux moins favorables, ne laissant aux orientations moins intensives et moins commerciales que des sols les plus faibles.

A l'échelle nationale, la Cujavie présente une agriculture aux orientations multiples, à la productivité élevée et un assez grand niveau de commercialisation. Ceci concerne aussi bien l'agriculture individuelle que socialisée. La part de la production végétale dans la production agricole totale s'élève à plus de 63 %. Au niveau du district ce pourcentage varie considérablement. Il est plus

TABLEAU 4. Caractéristiques de la production agricole de la Cujavie et du Pays de Chełmno en 1970

District	Production globale	Production commerciale	Production globale en milliers de zlotys; en prix fixes, par actif agricole	Degré de commercialisation de l'agriculture en %
	en milliers de zlotys; en prix fixes, par ha de la S.A.U.			
Aleksandrów Kujawski	17,7	9,1	55,6	52,5
Radziejów	19,2	10,0	58,0	60,4
Włocławek	12,0	10,1	58,3	53,6
Inowrocław	19,9	11,4	79,3	57,5
Mogilno	18,9	10,7	82,1	56,5
Chełmno	20,9	11,3	71,2	54,2
Toruń	20,4	11,5	70,2	56,5

Èlaboré à la Section de Géographie Agricole de l'Institut de Géographie de l'APS, sur la base pes matériaux de l'Office Central des Statistiques.

http://rcin.org.pl

grand dans la partie occidentale que dans la partie orientale, où le développement de la production animale est favorisé par la taille plus petite des exploitations et une main d'oeuvre plus nombreuse. Pour ces mêmes raisons, le rendement du travail est supérieur dans les districts occidentaux, tandis que la productivité de la terre et le niveau de commercialisation sont à peu près les mêmes (Tabl. 4).

II.

Le Pays de Chełmno, située également dans la voïevodie de Bydgoszcz, et surtout les districts de Chełmno et de Toruń, ressemble en ce qui concerne les conditions naturelles et socioéconomiques à la partie occidentale de la Cujavie.

Les conditions pédologiques dans les deux districts sont variées. On y rencontre surtout des sols bruns, des sols podzoliques légers et moyens, formés d'argiles éboulées légères, moyennes et lourdes, sur les formations provenant des anciennes phases de la dernière glaciation.

Comme le Pays de Chełmno appartenait avant la première guerre mondiale à la Prusse, la structure agraire des districts de Chełmno et de Toruń ressemblait à celle de la partie occidentale de la Cujavie. Dans l'agriculture se sont formés deux types d'exploitations. Le premier englobait de nombreuses grandes propriétés foncières, le second regroupait une grande quantité de petites exploitations, où existait une réserve de main d'oeuvre agricole de quoi tirait profit la première catégorie d'exploitations.

Au cours de la réforme agraire de 1944 des ouvriers agricoles et d'autres familles sans terre ont reçu des parcelles de terre. La réforme a contribué aussi sensiblement au renforcement du groupe des exploitations moyennes. Tout comme dans la Cujavie, sur une partie des anciennes propriétés et sur les terres des exploitations abandonnées par les Allemands on a créé des exploitations agricoles d'Etat.

Les proportions des formes particulières de propriété dans l'utilisation du sol des districts de Chełmno et de Toruń ressemblent à la situation dans la partie occidentale de la Cujavie (Tabl. 1). Les exploitations individuelles occupent 76,3 % de la S.A.U., les exploitations d'Etat — 21 % et les coopératives de production 2,6 %.

Dans la structure des exploitations individuelles prédominent également les fermes de 5 à 10 ha (44,8 %) et de plus de 10 ha (41,6 %). La taille moyenne des exploitations y est un peu moindre que dans la partie occidentale de la Cujavie, à savoir : 6,8 ha dans le district de Chełmno et 6,5 ha dans le district de Toruń. Le degré de morcellement du parcellaire y est bas : plus que la moitié des exploitations individuelles ont leurs terres en une parcelle, dans les autres le nombre des parcelles ne dépasse pas quatre. Tout comme dans la Cujavie, le degré d'utilisation agricole des sols y est élevé.

Par opposition à la région de la Cujavie, les districts de Chełmno et de Toruń possèdent une plus grande densité de la population agricole, à savoir 66 personnes pour 100 ha. Ceci découle du fait que le nombre de petites exploitations y est supérieur, et qu'on utilise davantage des sols plus fertiles pour la culture des plantes demandant de grands apports du travail vivant. Il faudrait y ajouter, qu'un des traits caractéristiques de ces districts est, tout comme dans la Cujavie, un grand pourcentage de paysans-ouvriers (district de Chełmno — 15 %, de Toruń — 22 %, d'Inowrocław — 20,8 %, de Mogilno — 10,9 %, d'Aleksandrów — 21,2 %, de Radziejów — 9,7 %, de Włocławek — 10,5 %), qui cultivent ses terres et en même temps trouvent du travail dans l'industrie ou les divers services.

http://rcin.org.pl

En ce qui concerne les méthodes d'utilisation des terres arables, dans l'agriculture individuelle on rencontre le plus souvent l'assolement quadriennal. Dans l'agriculture socialisée on applique des assolements rationnels, adaptés aux conditions du milieu naturel et à l'orientation de la production agricole (p. ex. l'exploitation agricole de Raciniewo visitée par les participants au Colloque).

Tout comme dans la partie occidentale de la Cujavie, l'orientation principale de l'utilisation des terres arables dans les districts de Chełmno et de Toruń est représentée par l'orientation $E_3I_2S_1$ — moyennement intensive : froment ou froment-seigle avec pommes de terre, betteraves à sucre et trèfle. Aussi bien les exploitations individuelles que les exploitations socialisées sont orientées dans une grande mesure vers la production céréalière et les plantes industrielles, principalement les betteraves à sucre.

Dans la production commerciale de l'agriculture, le district de Chełmno donne la préférence à l'orientation betteraves à sucre-lait avec porcins. Le district de Toruń donne la préférence à l'orientation : lait avec froment, betteraves à sucre et porcins. La production commerciale par ha de la S.A.U. y ressemble à celle de la partie occidentale de la Cujavie (Tabl. 4), tandis que la production globale par ha de la S.A.U. est supérieure dans ces deux districts à celui de toute la région de la Cujavie. Le rendement du travail par actif agricole est le plus élevé dans la partie occidentale de la Cujavie ; par contre le degré de commercialisation de l'agriculture des deux districts ne diffère pas de celui de toute la Cujavie (Tabl. 4).

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] Dąbrowski, K., Systemy użytkowania ziemi (na przykładzie spółdzielni produkcyjnych) (Les systèmes de l'utilisation du sol — sur la base de l'exemple des coopératives de production), *Zag. Ekon. Rol.*, 1957, 3, p. 72-92.

[2] Galon, R., Kujawy Białe i Czarne (Cujavie Blanche et Noire), *Bad. Geogr. Pol. Płn.-Zach.*, 1929, 4/5, p. 47-76.

[3] Galon, R., Podstawy fizjograficzne rolnictwa województwa bydgoskiego (Sum. : The physiographical base of agriculture in the Bydgoszcz voivodship), *Przegl. Geogr.*, 36 (1964), 1, p. 37-54.

[4] Janicki, S., *Stosunki rolnicze Królestwa Kongresowego* (Les rapports agraires dans la Pologne du Congrès), Warszawa 1918, 641 p.

[5] Kiełczewska-Zaleska, M., *Województwo bydgoskie* (La voïevodie de Bydgoszcz), Warszawa 1952, 93 p.

[6] Kondracki, J. *Geografia fizyczna Polski, wyd. 3,* (Géographie physique de la Pologne, 3e éd.), Warszawa 1967, 573 p.

[7] Kopeć, B., *Systemy gospodarcze w rolnictwie polskim w latach 1955-1965* (Les systèmes économiques de l'agriculture polonaise de 1955 à 1965), Warszawa 1970, 538 p.

[8] Kostrowicki, J., Badania nad użytkowaniem ziemi w Polsce (Sum. : Research studies on land utilization in Poland), *Przegl. Geogr.*, 31 (1959), 3-4, p. 517-533.

[9] Kostrowicki, J., Problematyka geograficzno-rolnicza szczegółowego zdjęcia użytkowania ziemi w Polsce (Sum. : Geographic-agricultural problems in the

http://rcin.org.pl

detailed survey of land utilization in Poland), *Przegl. Geogr.*, 32 (1960), 3, p. 227-279.

[10] Kostrowicki, J., Geographical typology of agriculture in Poland, *Geogr. Pol.*, 1, 1964, p. 111-146.

[11] Kostrowicki, J., *Środowisko geograficzne Polski. Warunki przyrodnicze rozwoju gospodarki narodowej* (Le milieu géographique de la Pologne. Conditions naturelles du développement de l'économie nationale), Warszawa 1968, 3e éd., 609 p.

[12] Kostrowicki, J., Agricultural typology, agricultural regionalization, agricultural development, *Geogr. Pol.*, 14, 1968, p. 265-274.

[13] Kostrowicki, J., Szczęsny, R., New approach to the typology of Polish agriculture, en : *Agricultural typology and land utilization*, Verona 1972, p. 213-222.

[14] Kostrzewski, J., *Wielkopolska w pradziejach* (La Grande Pologne à l'aube de l'histoire), Warszawa 1955.

[15] Marchlewski, J., Stosunki społeczno-ekonomiczne w ziemiach polskich zaboru pruskiego (Les relations socio-économiques sur les terres polonaises sous l'occupation prussienne), en : *Pisma Wybrane*, Warszawa 1952, p. 179-522.

[16] *Problemy rozwoju rolnictwa w rejonie Kujaw* (Problèmes du développement de l'agriculture dans la région de Kujawy), PWRN, Bydgoszcz 1968 (polycopié), 538 p.

[17] Strzemski, M., Czarne ziemie jako wskaźnik odwodnienia kraju (Les terres noires en tant qu'indice de déshydratation du pays), *Gosp. Wod.*, 1954, 2, p. 46-47.

[18] Szczęsny, R., Problematyka i metody makroskalowych badań geograficzno-rolniczych (Les problèmes et méthodes des recherches géographiques et agricoles à grande échelle), *Dok. Geogr.*, 1968, 4, p. 56-68.

[19] Szemberg, A., Przemiany w strukturze agrarnej gospodarstw chłopskich (Les transformations dans la structure agraire des exploitations paysannes), Warszawa 1966, 243 p.

[20] Tyszkiewicz, W., The commune of Kruszwica on the Cuiavian Plain in Central Poland, *Geogr. Pol.*, 5, 1965, p. 125-156.

[21] Tyszkiewicz, W., Stosunki własnościowe a użytkowanie ziemi na przykładzie Kujaw (Sum. : Ownership relations and land use as exemplified by Cuiavia), *Dok. Geogr.*, 1968, 4, p. 75-81.

[22] Tyszkiewicz, W., *Użytkowanie ziemi a formy własności i rozmiary gospodarstw rolnych na Kujawach* (Utilisation du sol, formes de propriétés et dimensions des exploitations agricoles à Kujawy). Thèse de doctorat, Warszawa 1971 (dactyl.), 298 p.

[23] *Województwo bydgoskie. Krajobraz, dzieje, kultura, gospodarka* (Voïevodie de Bydgoszcz. Paysage, histoire, culture, économie), Poznań 1967, 573 p.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

LE REMODELAGE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN ALGÉRIE

PIERRE MARTHELOT

L'Algérie fait partie du groupe, encore majoritaire, des pays où le pourcentage de la population vivant de l'agriculture reste considérable : 1 300 000 travailleurs (population active) en 1970, ce qui représente environ 6 milions à 6 millions et demi de personnes, soit près de 50 % de la population totale. Signe caractéristique du sous-développement ? Sans doute ! Mais surtout " situation " dont il n'est pas sûr que l'Agérie puisse se détacher facilement même si l'on se place dans une perspective de développement qui n'est pas fatalement à dominante industrielle !

D'où l'extrême importance des deux problèmes, du reste intimement mêlés, du niveau de vie de cette population et des structures de l'exploitation dont il dépend largement — l'aspect technologique étant une autre composante de ce complexe socio-économique que représente l'agriculture dans un pays donné : il n'est pas sans lien, bien sûr, avec le problème des structures !

NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS AGRICOLES ET STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

Du niveau de vie des populations paysannes en Algérie on parlera peu ici. De nombreuses publications, avant l'indépendance et après, lui ont été consacrées. On retiendra que le niveau de vie des populations est tel que dans l'extrême dépendance dans laquelle elles se trouvent par rapport à la nature, toute saute climatique (et elles sont fréquentes dans un pays marginal par rapport à la zone aride proche), prend le caractère d'une catastrophe, qu'il s'agisse de la céréaliculture ou de l'élevage, notamment moutonnier ; par ailleurs, dans ces conditions aggravées par la situation démographique, une bonne partie de la population rurale ne peut subsister que grâce à des apports extérieurs, particulièrement grâce aux revenus de l'émigration proche ou lointaine. Naturellement, à ces données il faut apporter des corrections, en raison de la diversité régionale d'une part, et des disparités sociales d'autre part, qui font coexister une paysannerie aisée (mais tentée par l'absentéisme) avec un prolétariat de mini-propriétaires ou de paysans sans terre, dont nous dirons qu'ils sont plus souvent en état de survie, et qui sont dépendants de la production très insuffisante d'exploitations par essence irrationnelles. Le problème du salariat doit être mis à part ; aussi " exploité " était-il au temps colonial, il permettait du moins ce bien précieux de la stabilité de l'emploi et donc d'un niveau de vie garanti, même si c'était au point bas. On verra ce qu'il en est advenu.

Sur les structures de l'exploitation, au moment de l'indépendance, tout a été dit également, je pense. On retiendra, pour notre propos, les quelques données

http://rcin.org.pl

suivantes : sur environ 2 800 000 ha (soit 40 % des terres cultivables de l'Algérie du Nord) s'étendent les fermes de type colonial, au nombre d'environ 22 000. Elles sont diverses — de dimensions variables, diverses aussi par les productions auxquelles elles sont consacrées. Toutefois toutes ont pour caractéristique de former des terroirs homogènes sur sol meuble, je veux dire épierré, d'être généralement plus étendues que leurs homologues algériennes, et parfois même d'être très étendues : 90 % d'entre elles ont plus de 100 ha. Elles s'inscrivent dans un processus de modernisation, notamment par une mécanisation aussi poussée que le permet la nature des travaux : en contre-partie elles emploient peu de monde : soit au maximum 250 000 salariés, saisonniers compris. Enfin leur finalité est la commercialisation des produits et beaucoup plus sur le marché extérieur (généralement métropolitain) que sur le marché intérieur.

En face, ou autour, et plus souvent au-dessus, sur 6 000 000 ha, les terres exploitées par les paysans algériens, en gestion directe ou diversement affermés [1]. Il y a parmi ces terres des propriétés relativement grandes, héritées de la période précoloniale, ou bourgeonnement bâtard à l'intérieur des terres collectives, il y a aussi des terres collectives (dans le Sud et sur les Hautes Plaines), voire communales, et qui sont parfois de grande étendue : 3 % seulement de ses exploitations ont plus de 50 ha, mais elles couvrent le 1/4 des terres cultivables. Pour l'essentiel, cependant, les exploitations sont petites, appartenant à plus de 600 000 propriétaires. 75 % d'entre elles ont moins de 10 ha. Elles emploient beaucoup de monde : nettement plus d'un milion de travailleurs, beaucoup plus en comptant la main-d'oeuvre féminine, mais dans beaucoup de cas, et notamment dans la céréaliculture, largement répandue, le nombre de journées de travail est insuffisant et le rendement médiocre. Les terroirs manquent d'homogénéité, le sol est irrégulier, mal épierré, couvrant parfois d'une manière discontinue des pentes inégales. La technologie est le plus souvent rudimentaire, et comme l'on dit, traditionnelle (encore que des novations, à l'échelle réduite, n'en soient pas absentes). La finalité est souvent la subsistance du groupe (il faudrait dire la survie) avec, accessoirement, commercialisation des surplus sur le marché local.

C'est là la situation dit dualiste — qui repose pour partie sur des données naturelles (mais c'est la fraction algérienne de la population qui se situe sur la plus mauvaise part !), situation naturellement durcie, et systématisée par le système colonial. L'existance de ces deux secteurs, correspondant à des types d'exploitation différents, et quelles que soient les transitions de l'un à l'autre, ou les interférences évidentes, de l'un sur l'autre — est le problème majeur de l'agriculture algérienne. Il a été perçu à certaines époques, tardives, de l'histoire du pays sous domination coloniale : ainsi l'institution, très importante des S.A.P. (Sociétés algériennes de prévoyance) a-t-elle été créée pour venir en aide à la paysannerie algérienne. C'était une institution solide, encore qu'insuffisante, et qui a contribué à éviter le naufrage de l'agriculture coloniale après sa socialisation ; elle sert encore de support financier et technique à la Révolution agraire ; et de même la constitution des S.A.R. (Secteurs d'amélioration rurale), qui seront d'utiles prototypes d'organisation du territoire rural et d'intervention dans le domaine technico-social. Enfin, au cours de la guerre, la C.A.P.E.R. (Caisse d'accession à la propriété rurale) a tenté une timide réforme agraire par l'attribution de lots prélevés sur les domaines naguère possédés par de grandes sociétés financières.

---

[1] Sur l'agriculture paysanne en Algérie, voir H. de France, *Essai sur l'agriculture traditionnelle dans le Tell algérien.* Thèse, Grenoble 1971, 311 p. (dactyl.).

http://rcin.org.pl

QU'EST CE QUE TOUT CECI EST DEVENU LORS DE L'INDÉPENDANCE ET PAR LA SUITE ?

Ici se pose un grave problème : dans le domaine des structures tant foncières que sociales de l'agriculture, quel allait être l'impact de l'idéologie, incarnée dans une politique et disposant de toute la force d'un Etat socialiste ? Le programme dit de Tripoli (juin 1962) n'avait guère fait plus que d'affirmer des principes : la participation des travailleurs à la gestion de l'économie, l'instauration de formes collectives de mise en valeur pour l'agriculture, avec la création, prévue, de coopératives de production, et la création sur les terres expropriées, de fermes d'Etat, avec participation des ouvriers à la gestion et aux bénéfices. Par la suite, l'action de l'Etat devait s'exercer à l'occasion de la publication d'une série de décrets, déterminant la socialisation de l'agriculture par étapes successives : décrets historiques du 18, 22 et 28 mars 1963 institutionnalisant l'autogestion dans les terres vacantes du domaine colonial, effectivement constitué en " secteur socialiste agricole " par le décret de nationalisation du 1er octobre 1963, ordonnance du 30 décembre 1968, suivie de plusieurs décrets, réformant l'autogestion (nouvelle définition du collectif des travailleurs, ainsi que de la compétence et du fonctionnement des organes de l'autogestion), enfin ordonnance du 8 novembre 1971 portant Révolution agraire, et se référant au texte publié dans le même numéro du Journal Officiel sous le nom de Charte de la Révolution agraire (30 novembre 1971)[2]. On a donc là tout un appareil législatif, au travers duquel il devrait être possible de déterminer avec précision le modèle socialiste de l'exploitation agricole algérienne. En fait les choses ne sont pas si simples et les textes eux-mêmes, s'inspirant de très loin du programme de Tripoli, ont dû tenir compte de très sérieuses contraintes, qui ont également joué dans leur application.

L'une d'entre elles est la contrainte économique : ni le gouvernement algérien, ni le Parti n'ont osé affronter une réforme, peut-être souhaitée par les masses paysannes, et qui aurait consisté dans la redistribution des terres des colons, comme en d'autres pays, parfois moins socialistes, ont été redistribuées les grandes propriétés. Au contraire il s'est servi de l'autogestion, de l'autogestion empirique des débuts, mais combien fragile ! de l'autogestion suscitée par des éléments politisés et mobilisés de l'extérieur plus souvent[3] comme prétexte et occasion pour garder dans sa cohérence le secteur colonial, institué en secteur socialiste, de manière à ce que puisse être maintenue la production réputée bénéficiaire, et qui donc devait permettre de soutenir l'économie algérienne. Le calcul s'est révélé décevant : néanmoins, l'effet conservateur quant aux structures agraires, a été durable. Bien plus, dès le moment de l'Indépendance, la nécessité du contrôle de plus de 22 000 exploitations et l'insuffisance du personnel d'encadrement devait conduire au regroupement des domaines, ramenés dès 1963 à 2173, ce qui représente en moyenne 11 anciennes propriétés par domaine. C'est ainsi que le domaine de Tahar Bouche Saïd, à Bir Kadem,

---

[2] Bien qu'il date déjà de quelques années, on consultera toujours avec intérêt le livre de T. Tidafi, *L'agriculture algérienne et ses perspectives de développement*. Fr. Maspéro, Paris 1960, 223 p.

[3] Sur le caractère spontanéiste ou guidé de l'autogestion dans ses débuts, on se reportera à l'analyse de situation faite par Mme Cl. Caulet, à propos d'une ferme de la Mitidja, le domaine Souidani Boudjema (Cl. Chaulet, *La Mitidja autogérée*. S.N.E.D., Alger 1972, p. 51-59). Sur l'autogestion en général, voir S. Koulytchizky, *L'autogestion, l'homme et l'Etat*. Thèse, Bordeaux 1970, 3 vol., 1 208 p. (dactyl.), ainsi que la Thèse d'Etat, relevant de la meilleure politologie de G. Duprat, *Le socialisme algérien d'autogestion rurale*. Institut des Sciences Politiques, P.U.F., Paris 1973.

http://rcin.org.pl

près d'Alger, consacré au maraîchage, compred 33 anciennes fermes. A Zéralda sur le littoral, un immense domaine viticole de plus de 900 ha, Halimi Brahim, est constitué par le regroupement de 4 anciennes fermes. Les surfaces sont encore plus grandes dans le domaine de la céréaliculture : avec 20 fermes, dans la commune de Vialar, on fait 3 domaines, groupant 10 736 ha. Dans la même commune, 13 domaines seulement regroupent les terres de 72 anciennes fermes, sur 31 444 ha ![4]

On peut alors se demander dans ces conditions ce qu'il en est de l'autogestion, qui s'accommoderait mieux de domaines plus petits, on dirait presque à l'échelle humaine : on est bien obligé de constater que l'on a plutôt sacrifié à des impératifs techniques et économiques, qui appelleraient plus volontiers la structure de fermes d'Etat, quitte à ce que celles-ci soient gérées en observant à l'égard des ouvriers, qui seraient alors des salariés, une politique de participation démocratique à la gestion : celle précisément qui était prévue par le programme de Tripoli. En fait, le " gouvernement " autogestionnaire a été maintenu dans les domaines, mais avec un rôle très réduit accordé dans les faits à l'Assemblée Générale et au Président, et une très forte tutelle des agents de l'Etat, dont le directeur.

La contrainte économique n'est pas la seule à agir à l'occasion du remodelage des exploitations agricoles. D'autres se manifestent à propos de l'emploi : elles se répercutent à la fois sur la productivité des domaines et sur les niveaux de vie. En fait, l'autogestion a hérité du caractère restrictif, limitatif de l'exploitation coloniale en matière d'emploi ; une telle situation tenait à la fois à la forte mécanisation et au désir de la part des exploitants étrangers d'assurer une rentabilité sufficante. Si la mécanisation continue bien à jouer son rôle répulsif, sur le plan de la main-d'oeuvre, il se trouve que l'objectif de rentabilité, qui reste bien celui de l'administration, inquiète des aspects économiques de l'exploitation, n'apparaît que faiblement aux yeux des ouvriers de l'autogestion : aussi, malgré quelques mesures inspirées par des réflexes de défense des permanents (notamment, le maintien pendant plusieurs années du monopole du vote à l'assemblée) la pression des saisonniers est devenue si forte que nombre d'entre eux sont parvenus à se faire intégrer dans le collectif. Cette surcharge de personnel est une des raisons, pas la seule, qui a provoqué la brusque disparition des marges bénéficiaires dans les domaines autogérés, dont la finalité est ainsi devenue sociale, d'économique qu'elle était. Mais le problème n'est pas pour autant résolu : il n'est que de voir les villages spontanés, bien proches de bidonvilles des cités, qui s'agglomèrent près des domaines, et qui abritent toute une population appâtée par l'espoir d'un emploi possible. C'est que le décalage est parfois grand entre le niveau de vie, si médiocre soit-il, des bénéficiaires de l'autogestion, et celui de la majorité des fellah's du secteur libre, s'agissant notamment de microfundiaires et de fellah's sans terre.

PERSPECTIVES DE LA RÉFORME AGRAIRE

La structure de l'exploitation, héritée des colons, modifiée dans le sens du regroupement et d'une mécanisation accentuée, trouvera-t-elle assez de force dans le mythe socialiste de son autogestion pour résister à cette pression qu'une meilleure prise de conscience par les fellah's du secteur privé risque de rendre politiquement plus efficace ? C'est ici qu'interviennent sur le tard, les perspec-

[4] Chiffres empruntés au très intéressant mémoire de H. Ait-Amara pour l'obtention du diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes, *Décolonisation et autogestion agricole en Algérie*. Paris 1963 (dactyl.).

http://rcin.org.pl

tives de la Révolution agraire. Et là aussi, il s'agit d'une option, mais non plus cette fois comme pour l'autogestion, conservatrice des structures héritées, quoique sous modèle socialiste. L'option consiste, à l'occasion d'une redistribution des terres, à faire naître des structures nouvelles de caractère coopératif. Et l'enjeu, c'est précisément de rendre rentables ces nouvelles exploitations, pour les faire entrer dans le circuit économique général, en les modernisant, en les mécanisant autant qu'il est possible, et ainsi, en les faisant se rapprocher du modèle des domaines autogérés. A cela ne se bornent pas les objectifs de la Révolution agraire : ils ne visent à rien moins qu'à supprimer les effets du dualisme caractéristique de l'agriculture coloniale et post-coloniale, et donc à réaménager l'espace rural, enfin à restructurer l'habitat par la construction de nouveaux villages ; ils visent aussi, en constituant des unions paysannes à donner à l'ensemble de la paysannerie une structure et une animation politique qui lui manquent actuellement. Mais l'essentiel pour notre propos est dans les modifications apportées aux exploitations agricoles.

Tout d'abord on notera qu'il n'est question ni d'étatisation ni de collectivisation des exploitations : la Charte de la Révolution agraire, par la nationalisation de certains terres destinées à alimenter le Fonds National de la Révolution agraire s'attaque aux propriétaires absentéistes ainsi qu'aux grands propriétaires auxquels est imposée une limitation de la propriété. Elle prévoit aussi, en vue de leur redistribution, le versement au Fonds National de toutes les terres des collectivités publiques et privées, ce qui a l'inconvénient de priver les communes de ressources parfois appréciables. Par contre, la Charte ne supprime pas le droit de propriété, mais elle " confirme au contraire les droits des petits et moyens propriétaires qui cultivent eux-mêmes leurs terres et elle garantit les droits des petits et moyens exploitants ".

Bien plus, ceux des paysans qui sont aptes physiquement au travail de la terre, et qui par ailleurs sont démunis ou insuffisamment pourvus de terre, pourraient, avec certaines priorités, se voir affecter des parcelles précisément prélevées sur le Fonds National de la Révolution agraire. Il s'agit là d'affectation en jouissance perpétuelle — sans que soit envisagé quelque remboursement que ce soit (au contraire de maintes autres " réformes " agraires où est entretenue la fiction d'une paysannerie endettée en faveur de l'Etat, du fait des distributions de terres). Enfin, l'exploitation privée trouvera aide et garantie dans l'apurement des situations juridiques, dans l'aménagement du droit successoral et dans une politique progressive de remembrement.

Toutefois, et c'est le deuxième point sur lequel il convient d'insister, l'optique n'est pas d'en rester à la formule individualiste qui, bien que tempérée par des traditions d'entr'aide et d'assistance mutuelle, caractérise encore le secteur privé, et constitue depuis plus de dix ans une bien curieuse anomalie au sein d'un pays socialiste qui organisait et favorisait par ailleurs les collectifs autogestionnaires. Dans le mode d'affectation des terres du Fonds National de la Révolution agraire, il est prévu que " chaque fois que l'affectation portera sur les terres d'une unité de production homogène ou d'une exploitation nationalisée en totalité, et d'une façon générale, chaque fois que ceci sera possible ", l'affecation sera faite " au profit d'un groupe de paysans, afin qu'ils en assurent l'exploitation dans le cadre d'une coopérative ".

C'est en effet l'option coopérative qui se trouve au coeur même de la Révolution agraire, telle qu'elle est définie par les textes : coopératives agricoles polyvalentes de service, destinées à aider la modernisation de l'agriculture, et qui fonctionneront à côté des Assemblées communales élargies et de leurs comités techniques, mais aussi coopératives vouées à la gestion démocratique des

http://rcin.org.pl

moyens de production des petits exploitants. Or, si tous les propriétaires et exploitants agricoles peuvent adhérer — ou ne pas adhérer — aux coopératives de leur choix, " l'affectation des terres du Fonds National de la Révolution agraire est par contre assortie de l'obligation pour ses bénéficiaires d'adhérer à une coopérative ", ceci afin de favoriser la constitution d'unités de production viables. Certes il est prévu un échelonnement dans la constitution des coopératives de production, du fait des possibilités réduites d'aide par l'Etat en matière de crédit et de cadres. Pourtant l'objectif est bien de prendre l'essentiel du secteur privé dans le réseau des coopératives de production, et dès maintenant, dans celui des coopératives de service. Ainsi, bien que la Charte signale l'exploitation privée comme un des modes possibles d'exploitation de la terre, il est vraisemblable que, dans un avenir relativement proche, l'agriculture algérienne se partagera en fait entre les deux options socialistes que sont l'autogestion d'une part, la coopérative d'autre part. Le dualisme honni s'en trouvera atténué, mais non pas aboli. Est-il du reste possible qu'il le soit ?

Voici les intentions. Qu'en sera-t-il des réalités ? Il est encore trop tôt pour en traiter. Si la première phase de la Révolution agraire est accomplie (c'est-à-dire le recensement des terres susceptibles d'être versées au Fonds National de la Révolution agraire, la constitution de ce fonds par les premières donations et les premières nationalisations, enfin l'amorce des affectations), pour les coopératives, il n'existe encore que des prototypes. Elles ne seront créées qu'avec beaucoup de prudence : les responsables algériens ont suivi de près l'expérience tunisienne des unités coopératives de production, ils savent ce qu'il en a coûté de la contrainte sur les paysans et de la hâte finale. Et c'est ici qu'interviennent en effet les problèmes psychologiques, toujours suceptibles d'infléchir les textes au cours de leur application. Tout repose en effet sur les paysans. Cherchera-t-on à les contraindre, directement ou par pressions indirectes? Se laisseront-ils contraindre ?

Les coopératives créées, de quelle marge de liberté jouiront les coopérateurs ? Seront-elles comme il est souvent arrivé, de simples façades pour l'action directe de l'Etat et de ses fonctionnaires ? Ou seront-elles véritablement des unités de production relativement autonomes et démocratiques ? Si c'était la première hypothèse qui se réalise, l'expérience coopérative en viendrait rapidement à l'état dans lequel se trouve l'autogestion, et qui ne correspondra pas au vocable qu'elle utilise ni à l'esprit qui devait le caractériser.

Le problème central, le problème final étant de savoir si les paysans entreront véritablement dans le jeu, auquel cas le type d'exploitation des terres se trouverait singulièrement transformé, ou si devant ce qu'ils pourraient considérer comme une nouvelle manipulation (ils en ont connu bien d'autres) ils trouveront en eux-mêmes et dans un fatalisme " stratégique " d'infinies ressources pour échapper au remodelage auquel ils sont conviés [5].

*
* *

Mais une autre interrogation doit être posée. Dans la mesure où les coopératives de production se présenteront comme des cellules de modernisation, peut-on envisager qu'elles s'étendent à l'ensemble des terres qui forment actuellement le secteur privé ? A ce point, le géographe s'interroge. Il y a, hélas, en

[5] Ces problèmes dont l'appréhension scientifique est difficile, mais dont la solution est susceptible d'infléchir l'évolution des situations, ont été abordés dans leurs rapports avec les institutions communales, par N. Hakiki, *Conditions de participation au développement et politiques agraires dans les communes rurales en Algérie.* Thèse de 3e cycle, Paris 1973, 267 p. (dactyl.).

http://rcin.org.pl

Algérie un certain nombre de régions dans lesquelles les processus de dégradation de la végétation et des sols ont pris une telle ampleur qu'ils sont devenus irréversibles. Or ces régions restent peuplées — voire même surpeuplées — si l'on se place au point de vue des potentialités. Faudra-t-il les abandonner, en refaire des zones interdites pour retrouver leur population parquée dans de lointains bidonvilles, faute d'avoir pu assurer son besoin d'habitat correct et d'emploi ? Tel n'est sans doute pas l'esprit de la Révolution agraire, et c'est probablement en pensant (quoique sans référence régionale) à ces sortes de cas qu'il est prévu de laisser subsister des exploitations privées de paysans pauvres. C'est sur ces terres maudites et sur quelques autres qu'il faudrait réhabiliter et les types d'exploitations traditionnelles et leur technologie, reconstituer aussi les vieilles symbioses de l'homme et de l'animal, de l'animal et de la forêt, en recomposant et reconstituant les terroirs, en dosant les délestages de telle manière que soit atténué progressivement l'impact destructeur de la culture telle qu'elle est pratiquée actuellement. Ce sont là des régions qui ont besoin d'un traitement spécial et qui s'accomodent mal et pour longtemps de la volonté de modernisation inscrite dans la Charte.

Ainsi les exploitations agricoles en Algérie sont-elles dans une certaine incertitude, quant à la forme qu'elles revêtiront à l'avenir, et toujours dans la perspective que leur évolution, leur remodelage, devrait permettre d'atténuer les contrastes de structure et de technologie et, pour les exploitants, de niveau de vie, qui marquent encore fortement l'agriculture algérienne. Les textes sont formels, mais l'usage qu'en feront les collectivités paysannes n'est pas aussi déterminé : même sous un régime qui se veut socialiste, il faut bien réaliser que l'exploitation agricole engage des hommes, et que, de ce fait, elle est prise dans un champ de tensions, où se rencontrent, et peut-être s'affrontent, la violence planificatrice et assimilatrice du législateur et la prudence paysanne, qui se méfie des bouleversements, quelle que soit la préparation et les justifications idéologiques qui les accompagnent. Cela ne fait que rendre plus intéressante l'observation des faits actuels, pourvu qu'on évite de se laisser prendre aux façades.

Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

ESSAI DE TYPOLOGIE DES ESPACES RURAUX DANS LE TIERS MONDE EN VUE DE LEUR MODERNISATION

Marcin Rościszewski

I. INTRODUCTION

Les problèmes de la typologie de l'espace socio-économique dans les pays du Tiers Monde se trouvent aujourd'hui parmi les plus discutés. Ceci est compréhensible parce qu'ils concernent dans son essence même, la complexité du développement de ces pays, et aussi parce qu'à coté de l'essor des secteurs économiques particuliers, le développement régional n'est pas de moindre importance. Cependant sa réalisation rencontre des difficultés non seulement à cause du manque de moyens matériels, mais aussi du fait qu'on a affaire à une structure socio-économique bien compliquée, dont les composantes particulieres réagissent différemment aux stimulants de développement. Il devient alors compréhensible que dans les recherches sur le développement régional, on consacre autant d'attention à l'idée des espaces centraux et périphériques [3, 12]. Il faudrait observer que cette conception a sûrement un caractère très élastique. Elle pourait être appliquée dans le sens global, c'est-à-dire sur le plan des relations entre les pays hautement développés (centre) et faiblement développés (périphérie), ainsi que dans le sens régional, c'est-à-dire dans l'examen des pays particuliers et aussi de leurs divisions. Elle possède aussi cette valeur supplémentaire qu'elle permet de traiter le processus du développement socio-économique comme un tout, et ceci aussi bien dans le sens spatial que temporel, par rapport à l'espace dit fonctionnel, comme par rapport à l'espace géographique [7].

Dans les pays du Tiers Monde, on considère d'habitude comme espace périphérique tous les terrains qui se trouvent au-delà des zones urbaines, c'est-à-dire des terrains englobés par l'economie agricole [3]. Une telle opinion ne parait pas être juste. Les territoires agricoles du Tiers Monde ne sont pas du tout homogènes. L'espace agricole dans ce groupe de pays est particulièrement différencié et cela aussi bien du point de vue du développement des forces productives que des rapports de production [11]. Il n'est pas sans importance que cette différenciation s'étende au domaine culturel, et porte sur les attitudes, ethniques, nationales, et autres. Tout ceci est extrêmement important lorsqu'on cherche à définir une stratégie de développement pour un territoire donné.

Du point de vue des principes d'organisation des espaces englobés par l'agriculture dans les pays du Tiers Monde on pourrait, semble-t-il, distinguer au début deux types très généraux d'espaces socio-économiques :

(1) Espaces qui ont subi ou bien sont en train de subir des changements, s'exprimant par des innovations de tout genre. Sans caractériser ces espaces

http://rcin.org.pl

en détail, il faudrait dire ici qu'ils ont une série de traits propres aux espaces " centraux " bien qu'elles diffèrent des espaces centraux proprement dits, analysés jusqu'à présent dans la littérature, par le nombre inférieur des fonctions qu'elles possèdent et par leur moindre complexité. Il semble qu'on pourrait les définir comme espaces centraux incomplets, c'est-à-dire au nombre de fonctions limité. Il faut souligner que de tels espaces, à côté de l'aptitude (naturelle ou forcée) qu'ils ont à recevoir des stimulants d'innovations, entrainent le transfert de ces stimulants aux terrains environnants. Comme nous allons le démontrer ci-dessous, il existe une grande variété de ces espaces centraux, selon le caractère fonctionnel qu'ils présentent ;

(2) Espaces, où apparaît un système traditionnel de relations socio-économiques. L'activité productrice de ces terrains a surtout des buts de subsistance. Vu leur caractère et leurs fonctions, ce sont des espaces périphériques. Cependant, dans la majorité des cas, l'ancienne harmonie culturo-productive qui y existait a été profondément perturbée par le développement, imposé de l'extérieur, de l'économie marchande. En conséquence, on observe sur de tels territoires de forts processus de dégradation et de marginalisation. L'intensité de ces phénomènes n'est pas partout la même, ce qui contribue à la différenciation de telles étendues et ne permet pas de considérer les espaces périphériques du Tiers Monde comme homogènes.

II. LES ESPACES CENTRAUX DANS L'AGRICULTURE DES PAYS DU TIERS MONDE

Comme nous l'avons déjà constaté, les espaces centraux dans l'agriculture des pays du Tiers Monde n'ont pas, du point de vue de leurs fonctions, un caractère complet. Cependant, il nous semble qu'on peut les considérer comme espaces centraux parce que tout d'abord ils sont le terrain de diverses innovations, et ensuite, parce qu'ils possèdent des possibilités réelles ou potentielles de faire proliférer ces innovations, après qu'elles leur ont été déjà greffées. Il apparaît également qu'on peut distinguer ici des territoires de l'économie moderne, dont l'influence peut être soit positive soit négative. Dans le premier cas, il s'agit des procès de modernisation qui rayonnent depuis de tels territoires jusqu'aux régions avoisinantes, en contribuant à leur développement technique et économique et en y faisant naître des transformations sociales positives. Dans le deuxième cas, on peut observer dans les régions entourant un tel espace central l'approfondissement des processus de crise économique, accompagnés par des symptomes, plus ou moins marqués, de crise sociale.

Les structures socio-économiques existant jusqu'à présent se dégradent et prennent un caractère marginal, ce qui amène en conséquence la stagnation ou bien une baisse relative ou absolue du niveau de vie de la population locale. En effet il pourrait y avoir une migration de masse de la population rurale vers les villes, qui créerait ou approfondirait la crise d'urbanisation.

Ces remarques de caractère assez général exigent cependant quelques précisions, au moins préliminaires. Il s'agit de faire un essai de typologie générale des catégories particulières d'espaces centraux sur les territoires agricoles des pays du Tiers Monde et d'introduire un critère supplémentaire, qui permettrait de refléter la genèse de la formation des organismes socio-économiques spatiaux de ce type. Comme il apparaît, la principale ligne de partage pourrait être tracée ici entre les espaces qui se caractérisent par la prépondérance des liens fonctionnels exogènes et les espaces où prédominent des liens endogènes.

http://rcin.org.pl

On pourrait certainement opposer à ce partage toute une série de réserves, dont la plus importante serait qu'il est de plus en plus difficile de trouver actuellement des situations permettant de distinguer des types " purs ". Il est clair que chaque cas demande des études détaillées, et en outre, pour définir son caractère, il faut toujours le placer dans un temps concret. C'est pourquoi les différenciations présentées ici gardent également un caractère assez général, et indiquent seulement une des voies de recherche possibles dans ce domaine.

(1) Les espaces ruraux de caractère central à prédominance des relations exogènes

L'expansion européenne vers les territoires d'outre-mer a provoqué la création de territoires dont la fonction principale est devenue la production pour les besoins des centres de domination. Aussi la vie sociale de la population autochtone a été ici subordonnée à ces buts. Les processus en question n'ont pas épargné les terrains agricoles. Cependant les régions de production agricole organisées en vue de l'exportation n'avaient pas un caractère homogène. On y rencontre une grande quantité de formes d'organisation, variables dans le temps et dans l'espace, sous réserve cependant que chacune de leurs fonctions soit le reflet des besoins actuels de la métropole. En même temps, on observait sur ces terrains une tendance à utiliser les moyens de production, les outils et méthodes agro-techniques les plus avancés et aussi modernes que possible et ceci aussi bien pour garantir un niveau de production adéquat, que pour obtenir, en retour des placements effectués, des bénéfices maximaux. Les terrains de ce genre se distinguaient du point de vue de l'organisation du travail, des investissements, etc. Par contre, dans les régions environnantes où vivait la population autochtone, et où elle organisait sa production ont dominé d'une manière nette les méthodes de production, les formes d'organisation sociale et les modes de vie traditionnels.

Une question se pose alors : quelle est l'influence de ces espaces agricoles de caractère central sur les terrains périphériques qui l'entourent ? Dans la première période de formation, on a démoli, il est clair, des relations socio-économiques existant sur ces terrains, ou bien on les a adaptées aux nouvelles exigences. Souvent, la population locale était déplacée, parfois elle fournissait la main d'oeuvre indispensable au fonctionnement d'une économie de ce genre. Dans certains cas, comme ceci avait lieu dans de nombreuses régions de l'Amérique Latine, là où apparaissait, dans la première période du développement des plantations, un déficit aigu de main-d'oeuvre, on a fait venir des esclaves du continent africain. Pour s'assurer la main-d'oeuvre sur les terrains de l'agriculture produisant pour l'exportation, on utilisait toute une série de méthodes et notamment on imposait à la population autochtone les cultures déterminées.

Ainsi, sur les terrains agricoles en question, nous avons à faire à des formes très diverses d'économie. Il y existe aussi une grande variété de moyens d'influence sur les relations socio-économiques des espaces environnants. Il faudrait cependant faire une nette distinction entre les territoires, où avant l'expansion coloniale, la densité de population fut minime ou nulle, et où la vie agricole organisée n'existait pas point, et les territoires relativement bien peuplés, possédant une vie agricole organisée.

En simplifiant les choses, on pourrait distinguer trois types d'espaces agricoles de caractère central, où dominent des liens fonctionnels exogènes. On compte parmi ces trois types fondamentaux : l'espace de plantations, l'espace agricole exploité par des colons européens, l'espace consacré à la production d'exportation de la population autochtone.

http://rcin.org.pl

(a) *Plantations*

L'économie de plantations a contribué à la formation d'un type défini d'organisation de l'espace socio-économique dans de nombreux pays du Tiers Monde. Comme nous l'avons déjà remarqué ses effets ont été différents et dépendaient de la non-existence d'une vie agricole organisée sur sa zone d'influence.

Le premier cas, pourrait être assez précisément illustré par le développement de plantations de canne à sucre au Brésil dans la première période de colonisation du littoral au XVI^{ème} siècle [4]. Un heureux concours de circonstances a entrainé l'organisation des plantations par les Portugais et le developpement de l'industrie sucrière au Brésil. On y a adopté une technique de production appropriée et déjà connue ; on avait aussi bien les moyens financiers que le débouché assuré en Europe ; il ne manquait que la main-d'oeuvre. Ainsi, on l'a fait venir des territoires africains sous forme d'esclaves noirs La culture de canne à sucre a pris un essor considérable, et autour des moulins à sucre se sont formés les premiers centres d'habitat. Le premier moulin à sucre, construit en 1533, a donné, par exemple, naissance à l'actuelle ville de Santos. C'est alors, indépendamment de l'évolution ultérieure de l'économie de cette région, que le développement des plantations a assuré une nouvelle organisation socio-économique des terrains en question. Cette organisation, basée sur la monoculture, permettait cependant une certaine différenciation des fonctions à l'intérieur d'un tel territoire (notamment, les esclaves produisaient généralement eux-mêmes les moyens de leur subsistance). Dans le cas relaté ci-dessus, cette organisation agissait aussi, vu ses besoins, sur d'autres terrains (développement de l'élevage). Le surplus économique obtenu, allait par contre aux centres de domination — au Portugal et en Pays-Bas.

Cet exemple, ainsi que de nombreux exemples similaires, laisse supposer que les terrains où apparaît l'économie de plantations constituent indiscutablement le type d'espace central, avec prédominance d'une seule fonction. L'apport d'innovations diverses, comme ceci avait lieu au Brésil, contribuait à la création d'autres fonctions, ainsi que l'activation des territoires voisines en ce qui concerne les articles nécessaires à un tel centre. Toutes ces fonctions étaient évidemment secondaires, par rapport à la fonction principale, néanmoins elles ont provoqué la différenciation, avec le temps, de l'espace agricole. Cependant, ce fut la plantation qui continuait d'être le centre principal de cet espace, en influant sur les autres terrains et autres activités ; c'est autour d'elle que s'ordonnaient les autres activités de la population.

Comme second exemple, citons l'organisation de l'économie de plantation sur un territoire possédant une économie agricole déjà formée par la population autochtone. Nous allons parler ici de l'organisation de plantations du caféier par les Hollandais, à Java [6]. La Compagnie des Indes Orientales, créée en 1592, non seulement s'occupa du commerce asiatique, mais encore fut dotée de nombreuses autorisations pour conclure des traités, pour conquérir des territoires, etc. Le développement de la demande de café en Europe vers la fin du XVII^{ème} siècle a fait étendre la culture du caféier à Java, au début du XVIII^{ème} siècle. Le système d'organisation de plantations adopté ici consistait à forcer les paysans à cette culture et à imposer les prix de vente. En effet, Java était devenu une grande plantation de caféier — propriété de la Compagnie. Toute sa très dense population avait été vassalisée et son mode de vie profondément ébranlé. Comme le dit Panikkar, " il n'existe dans l'histoire aucun autre exemple d'utilisation du pouvoir souverain pour transformer toute une nation en coolies de plantation, et dégrader sa propre aristocratie au rôle de contremaî-

http://rcin.org.pl

tres et caporaux, qui sont devenus des appareils d'oppression" [6, p. 108]. Les profits réalisés allaient à la métropole.

Dans ce dernier exemple, nous avons aussi à faire à l'organisation de l'espace central avec une fonction dominante. Cependant on y observe une différence essentielle par rapport au premier exemple. Le développement de l'économie de plantation y avait lieu sur les terrains peuplés depuis longtemps et avec une agriculture organisée, qui ont subi des transformations déterminées sous l'influence d'une action extérieure. On ne saurait inclure cet exemple dans le groupe de territoires dont la population produit pour l'exportation. A Java cette production avait lieu sous la surveillance directe de l'appareil de la Compagnie qui avait le droit d'établir l'étendue des cultures. Evidemment ce n'est pas "toute l'île" qui est devenue plantation, cependant la population a été déplacée hors des terrains de plantations et ensuite obligée, au moins en partie, a y travailler. L'espace de plantations est devenu à Java un "espace central" influant sur le caractère de l'organisation des territoires environnants. Indépendamment de l'évolution ultérieure des relations sociales et économiques à Java et des changements dans l'utilisation du sol, il faudrait mentionner que c'est justement cet état de choses qui a suggéré à Boeke le sujet de son livre. Comme on le sait, ce fut le premier travail dans la littérature scientifique économique, qui a mis en évidence les problèmes de dualisme économique dans les pays du Tiers Monde.

L'organisation des plantations a subi toute une série de transformations, depuis l'époque où se situent nos exemples. Comme il paraît, ce qui a été changé c'est le rôle des plantations comme stimulus des transformations sur les territoires environnants. A partir de l'abolition du système de l'esclavage dans les colonies et pays dépendants, la situation des travailleurs a changé, au moins formellement. En réalité, on y rencontre jusqu'à nos jours des dépendances extra-économiques diverses.

Le problème suivant concerne le changement du rôle même de la plantation et sa place dans la vie économique du pays. Sauf l'exemple des républiques dites "de bananes" où les plantations restent à la disposition des étrangers et constituent le principal et parfois même l'unique domaine du secteur moderne de leurs économies, décidant du caractère général du pays, — cette forme d'activité économique dans beaucoup des cas a cessé d'être une force motrice de l'économie. Ce qui ne veut pas dire qu'on puisse minimiser son rôle, surtout dans certaines régions.

Enfin, il serait intéressant d'observer le rôle des plantations en tant qu'un des types d'espace central, au moment où elles subissent de plus en plus souvent, les processus de nationalisation. Il s'ensuit alors un changement essentiel de son caractère et partiellement de ses fonctions. En même temps il ne faut pas perdre de vue que la reprise même de la gestion par les structures locales signifie souvent une possibilité de dégradation du niveau de production existant jusqu'à la disparition de la plantation. Par contre, un élément essentiel ne change pas dans la plupart des cas, à savoir la dépendance du marché extérieur. Mais, on peut observer la liquidation de besoins d'importation de la part de l'ancienne métropole, ce qui influe sur la situation générale du pays. La nécessité de s'assurer l'ancien niveau des revenus malgré la diminution de la rentabilité, de la qualité de produits, etc., dans la mesure où l'exportation de plantation constitue parfois l'unique possibilité d'exportations, peut souvent obliger à élargir les terrains de plantations. Cet élargissement est d'habitude fait aux frais des territoires agricoles fournissant la production vivrière, surtout à ceux des territoires les plus fertiles. Ceci influe à son tour sur la dimi-

http://rcin.org.pl

nution de la production alimentaire et en rendant obligatoire des importations de ces produits, crée de graves difficultés économiques.

(b) *L'agriculture des colons européens*

Les territoires où a eu lieu la colonisation européenne d'une grande envergure, présentent un type différent d'organisation de l'espace socio-économique. Les plus caractéristiques sont ici les exemples du Maghreb [9, 10] et en particulier celui de l'Algérie ; le Kenya [14], la Rhodésie, ainsi que l'exemple peut-être le plus extrême — l'actuelle République Sud-Africaine. Aussi bien dans les pays du Maghreb qu'au Kenya la colonisation a été liquidée, mais elle a laissé des traces indélébiles dans l'organisation spatiale.

Les territoires touchés par la colonisation européenne peuvent être traités comme des espaces de caractère central. Ils se sont caractérisés par une différenciation des fonctions assez poussée ainsi que par leur hiérarchisation, par un profil d'activité productrice accidenté et par la variété des relations sociales existantes [1]. Dans ce dernier cas il s'agit aussi bien des relations dans le groupe constitué par la population européenne que dans celles du groupe constitué par la population autochtone et enfin des relations réciproques entre les deux groupes. Il ne faut pas perdre de vue, qu'indépendamment de cette différenciation intérieure, le but fondamental de l'activité dans ces régions, ainsi que leur fonction principale a été la production pour le marché extérieur.

Le caractère central des terrains en question trouve aussi son expression dans le réseau d'infrastructure technique, relativement développé. Ceci se rapporte non seulement aux communications, mais aussi au réseau commercial, aux moyens de financement et de crédit accordés aux exploitations agricoles, et enfin aux différents types d'installations de transformation des produits agricoles. Les exigences du marché ont eu pour conséquence la nécessité d'absorber les innovations dans le domaine des cultures et des méthodes de transformation, en adaptant le profil de production aux besoins du commerce.

Il faudrait souligner ici que sur l'espace agricole des colons européens d'importants changements sont survenus par rapport aux premières prémisses d'aménagement. Comme le démontre l'exemple de l'Algérie la colonisation agricole d'habitat, *sensu stricto*, a déçu les espoirs. Le nombre des colons agricoles et de leurs exploitations diminuait en faveur des exploitations de type spécialisé, à grandes unités de culture, appartenant souvent aux grandes sociétés, banques, etc. Le processus de concentration a duré pratiquement jusqu'au moment de l'indépendance, en entrainant des changements inévitables de l'organisation de l'espace socio-économique de ces régions.

L'économie agricole européenne en Algérie ou au Kenya utilisait une main-d'oeuvre locale relativement nombreuse. La spécialisation de la production a formé un personnel, parfois hautement spécialisé. Ce fait mérite d'être souligné, parce que, — comme ceci avait lieu en Algérie, c'est grâce à lui que le fonctionnement des exploitations agricoles a été possible après leur reprise par le secteur d'autogestion. Les échecs ultérieurs de ce secteur n'ont pas tellement été provoqués par le manque de savoir-faire, que parce qu'a craqué cette infrastructure " extérieure " — ce réseau de fournitures et livraisons, de transformation, de financement, etc.

Regardons comment se présente dans notre exemple le problème de l'influence de l'économie européenne sur l'économie autochtone traditionnelle. Cette influence pourrait être analysée sur deux plans généraux. En ce qui concerne la remise directe des expériences de production, d'organisation ainsi que des innovations provenant du secteur européen au secteur traditionnel, il est difficile de parler des effets plus étendus.

http://rcin.org.pl

Entre ces deux types d'économie il a toujours une différence trop profonde de niveau de développement socio-économique, et d'autre part le secteur européen fonctionnait sur des bases fondamentalement différentes, et était de plus entouré d'une protection très poussée de la part de la métropole. Dans ce sens, l'espace de l'économie européenne constituait une sorte d'enclave. Le fait qu'il existait un groupe restreint d'exploitations indigènes qui, grâce à des conditions favorables, ont réussi à se moderniser, en orientant leur production vers l'exportation, ne change pas notre opinion. Il reste par contre à évaluer le degré de cette modernisation et à comparer, ne fut-ce que sur le plan de la productivité, les exploitations de ce type avec les exploitations européennes. Notre second plan général concerne les relations socio-économiques. Dans ce domaine le type d'espace central relaté ici exerçait une influence indubitable sur le caractère des transformations survenant dans l'espace périphérique, c'est-à-dire dans les zones à économie traditionnelle. L'exclusion, sur de vastes territoires, de la population autochtone, par rapport au mécanisme économique brisait, le plus souvent, l'harmonie culturo-productive typique des relations sociales et économiques pré-capitalistes en provoquant le processus de leur dégradation et de leur marginalisation.

Aussi en prenant pour exemple l'Algérie, bien que ce soit peut-être là un cas extrême, on pourrait observer les transformations survenant dans la prépondérance des relations exogènes dans les espaces centraux, après le recouvrement par le pays de l'indépendance politique. Les changements des conditions d'exportation de la production spécialisée, destinée au marché jusqu'à présent privilégié, ont nécessité la reconversion du profil de production dominant jusqu'à présent sur ces terrains. Il fallait alors réfléchir à l'orientation de cette reconversion, dont les processus sont en cours. Ils concernent non seulement la sphère de production, mais aussi celle des problèmes sociaux. Il serait très intéressant d'observer comment et jusqu'à quel point ces territoires-ci seront intégrés à l'économie et à l'agriculture du pays.

(c) *Les activités agricoles d'exportation de la population autochtone*

Faut-il considérer les terrains où la population locale assure la production agricole destinée à l'exportation vers l'espace central, dont on parle ici ? Le problème est des plus discutables. Cependant, en faveur d'une réponse positive, il y a le fait que sur ces terrains, l'activité humaine est soumise dans une grande mesure aux exigences des clients extérieurs et du marché international. Dans un certain sens, ces territoires sont intégrés à un niveau global à l'espace central. Cet état de choses influe sur le caractère et les orientations de production et pose des exigences en ce qui concerne sa qualité. Il ne faudrait pas perdre de vue que bien que les activités productrices soient basées sur le travail individuel de l'agriculteur (éventuellement apparaît ici l'adaptation de certaines formes d'organisation collective elles sont surveillées par le facteur administratif (précédemment colonial et actuellement d'Etat), interessé aussi bien à la qualité qu'à la quantité des produits, étant donné la place qu'ils occupent dans les exportations d'Etat [5, 16]. Cette situation fait que les terrains en question sont l'objet d'innovations variées. Enfin, la population même, occupée à ce type de production, est beaucoup plus soumise aux influences de l'économie du marché et liée au marché mondial, que la population des territoires à agriculture traditionnelle.

Dans le groupe en question, on pourrait distinguer de nombreux sous-types, en ce qui concerne le caractère d'organisation de l'espace socio-économique. Il faudrait aussi prendre en considération les aspects historiques de la formation de cette organisation, d'autant plus qu'elle avait lieu dans différentes con-

http://rcin.org.pl

ditions politiques, économiques, sociales ou culturelles. Ainsi notamment l'application du système des cultures obligatoires dans les régions de l'Afrique Noire et son rôle dans le développement des terrains particuliers. Il serait aussi intéressant de citer l'exemple de l'organisation de l'espace dans le système des " planteurs itinérants du cacaotier " (*cocoa migrant farmers*) qu'on peut trouver sur certaines territoires de l'Afrique Occidentale, ou bien les aspects sociaux de l'organisation des plantations d'arachides au Sénégal. Encore un autre exemple est donné par les régions de production pour l'exportation dans certains pays d'Asie. La production de ces territoires est destinée au marché mondial. En même temps, les rapports sociaux qui y règnent font que les producteurs directs, c'est-à-dire les paysans, sont obligés de renoncer à la majorité de leur production pour payer le fermage. Ainsi, le paysan même, n'est en effet que très faiblement " inclu " dans le système de l'économie marchande. Le problème est encore compliqué par le fait que souvent le groupe social reprenant le produit du travail, est ethniquement étranger à la population rurale locale. Ce dernier cas, bien qu'il apparaisse à l'époque contemporaine, possède toute une série d'analogies avec l'organisation de l'espace basée sur le système de livraisons obligatoires, mentionnée ci-dessus. Evidemment, il faudrait tenir compte des conditions historiques différentes.

(d) *Les tendences d'évolution des espaces centraux à prédominance des relations exogènes*

Avec le recouvrement de l'indépendance politique par divers pays du Tiers Monde, on observe des changements variés survenant dans le caractère des espaces centraux agricoles avec la prédominance des relations exogènes. Il s'agit surtout des processus de nationalisation sur les territoires qui se trouvaient jusqu'à présent directement sous pouvoir étranger. Il est compréhensible que ces processus mènent dans de nombreux cas à des changements essentiels du caractère de l'aménagement spatial. En témoignent, ne fut-ce que l'exemple cité de l'Algérie ou bien, dans une certaine mesure l'exemple du territoire de la Gésireh au Soudan [2].

Dans le cas de la Gésireh de Soudan, il faudrait souligner que dans ce pays, le secteur-clé de l'économie nationale, est la monoculture du coton, développée sur les terrains irrigués de la Gésireh. Cette culture est sujette à des règles assez strictes découlant des exigences imposées par l'organisation des terrains irrigués. Ceci fait qu'une telle organisation de l'espace socio-économique est plus " rigide " et la discipline, aussi bien de production que d'organisation sociale, — plus rigoureuse. Actuellement, après la nationalisation des terrains irrigués, on commence à introduire sur ces territoires les cultures de vivrières. Ainsi, l'utilisation du sol devient diversifiée de même que la production, bien que le coton continue à occuper la position dominante. On peut supposer que dans ce domaine, la région de la Gésireh, se rapprochera graduellement du modèle égyptien. Il serait alors logique que dans l'avenir, on observe, comme en Egypte, une évolution tendant vers la transformation locale, au moins partielle, du coton, ce qui entraînerait le développement plus accentué de l'industrie textile nationale.

Les changements qui ont lieu actuellement sur des espaces agricoles où dominent des relations exogènes, permettent de supposer qu'ils perdent de plus en plus leur caractère d'enclaves. Dans le sens fonctionnel on peut observer aussi l'intensification du processus d'intégration de ces terrains à l'économie nationale. Il est évident qu 'une telle intégration n'est pas et ne peut pas être un acte unique, provoqué par un décret quelconque. C'est un long processus de totalisation de diverses composantes de l'économie, historiquement formées,

http://rcin.org.pl

exigeant une création consciente des conditions et la mise en marche de mécanismes menant à une intégration réelle, dans l'intérêt du développement socio-économique général du pays ou de la région.

(2) Les espaces ruraux de caractère central à prédominance des relations endogènes

Comme il résulte de ce que nous venons de dire, on observe actuellement de nombreux cas de formation des prémisses aux relations endogènes, sur des terrains, où jusqu'à présent dominaient les relations fonctionnelles avec les centres dispositifs extérieurs. Il ne suffirait pas de noter ce processus ; il faudrait encore l'observer attentivement et d'une manière suivie. Il provoque déjà actuellement, et provoquera sûrement dans l'avenir, des changements essentiels dans les régions analysées, en menant à la transformation de leur caractère actuel. Pour le moment, rappelons que, dans les pays du Tiers Monde, on note de plus en plus souvent le développement des zones fondées sur les prémisses du plan national. Plusieurs pays et notamment : Inde, Pakistan, Iran, Syrie, Maroc, etc. organisent des plans ambitieux d'aménagement des zones agricoles. Pour des raisons évidentes, les paysages les plus " visibles " sont ces régions où on a introduit l'irrigation.

Les territoires englobés par l'aménagement planifié sont particulièrement dignes d'attention, vu leur rôle dans l'organisation de l'espace socio-économique et la transformation de la campagne. L'analyse de ces initiatives exige cependant de tracer une ligne de partage suffisamment nette entre les régions où on se limite à l'aménagement technique et d'organisation (c'est-à-dire la construction de canaux, de digues, de prises d'eau, de routes, etc.) sans s'ingérer dans les relations sociales existantes, et les régions où on essaie également de transformer les structures sociales existantes afin que les couches sociales privilégiées jusqu'à présent ne profitent pas exclusivement des effets de cette valorisation des terrains. Le manque d'intervention ne signifie cependant pas que les relations et les structures, existant sur les terrains en cours d'aménagement, ne subissent pas de changements. Un des nombreux exemples pourrait être la région du bassin de la rivière Sébou, au Maroc, englobée dans un plan d'aménagement complexe, ou bien les territoires de la " révolution verte " en Inde.

Dans ces deux cas, nous avons à faire à des progrès assez visibles dans le domaine de la production agricole, de sa modernisation et de sa commercialisation. En même temps on y observe l'intensification et l'approfondissement des processus de stratification sociale, ainsi que l'accélération de la dégradation et de la marginalisation du milieu agraire traditionnel. A la place de l'ancien type traditionnel de relations socio-économiques, basé sur le principe des fermages divers, qui assurait l'existence à une nombreuse population agricole, les propriétaires actuels commencent à introduire une économie directe basée sur des principes agrotechniques modernes et sur le salariat agricole. Ainsi la plupart des anciens cultivateurs et leurs familles sont obligés de quitter ces terres et soit d'émigrer vers les villes, en y approfondissant les processus d'urbanisation, soit d'aller s'établir dans le voisinage des zones aménagés, en espérant d'y trouver du travail. Le côté positif, sous forme d'un accroissement de la production, n'est pas jusqu'ici capable d'équilibrer le côté négatif, sous forme de relations sociales altérées, aussi bien à l'échelle régionale que nationale.

En tenant compte de tous ces problèmes, il serait peut-être intéressant d'observer le développement des territoires agricoles irrigués, qui sont actuellement *in statu nascendi,* du fait de la construction du barrage sur l'Euphrate en Syrie. L'échelle de ce projet et l'étendue prévue des terrains récupérés pour l'agri-

http://rcin.org.pl

culture sont importants. On peut supposer que la mise en valeur de ces terrains changera d'une manière fondamentale la géographie économique du pays. Nous avons en vue non seulement les profits matériels qu'on pourra tirer de la production agricole, mais aussi les effets découlant de la colonisation de ces territoires (compte tenu de la taille de la population syrienne), et enfin des résultats secondaires liés aussi bien au développement de l'infrastructure technique et sociale, qu'à l'essor industriel l'accompagnant. Le développement des zones du nord-est de la Syrie pourrait devenir un exemple instructif de création d'un espace central, qui entraînera peut-être à l'échelle nationale le décalage des centres de gravités économiques et sociaux existants.

Il semble que des recherches plus poussées sur les zones de ce genre permettraient de distinguer un nombre plus grand de types ou sous-types. Ce serait sûrement utile non seulement pour les buts de la recherche, mais aussi et peut-être surtout, pour les buts pratiques, notamment pour la planification et le développement régional. Dans de nombreux pays de tels zones constituent ou bien constitueront des centres de transformations essentielles, ausi bien économiques que sociales.

(3) Les espaces ruraux périphériques

Sur les terrains agricoles du Tiers Monde les espaces de caractère central occupent en réalité relativement peu de place, et sont habités par une faible partie de la population. Il faudrait souligner que le caractère du développement de la majorité de ces pays, partiel, inarticulé et non-cumulatif, ne favorise pas la liquidation des difficultées croissantes en ce qui concerne l'activation des territoires en dehors du système moderne. Mais, c'est justement sur de tels territoires que vit la majorité de la population de ces pays Les espaces périphériques agricoles correspondent en principe aux terrains où dominent les reliquats encore nombreux des rapports de production pré-capitaliste [12].

Jusqu'à l'introduction dans les pays du Tiers Monde de l'économie de marché, monétaire, de type capitaliste, les territoires ruraux jouissaient d'une stabilité intérieure et d'une harmonie spécifique culturo-productive. Même si la campagne produisait un certain surplus économique, repris ensuite par la ville, cette situation ne changeait pas pour autant. Ceci explique dans une certaine mesure la stagnation de l'économie agricole ou éventuellement son accroissement conforme à l'accroissement de la population. C'est pourquoi probablement les changements survenant à l'échelle de la " super-structure " n'entrainaient pas de changements profond dans l'organisation de la vie rurale.

L'impulsion, qui a fait perdre à ce système sa stabilité relative, fut justement le mode de production capitaliste, venant de l'extérieur et dans la plupart des cas lié à des effets de domination. Evidemment ce n'était pas une impulsion unique, mais un processus étendu dans le temps et dans l'espace au degré d'intensité différent selon les territoires. Bien qu'il ait concerné, comme nous l'avons déjà dit, des terrains limités, le développement de ce secteur moderne (aussi bien exogène qu'endogène) a influé dans une manière déterminée sur la situation des terrains où dominaient les formes traditionnelles d'économie.

Un des traits principaux qu'on puisse observer en ce qui concerne l'espace périphérique est le processus de dégradation des formes de vie et d'activite traditionnelles. Ceci est causé par le transfert déjà mentionné aux terrains non préparés du modèle d'économie moderne, qui en plus, tend à se lier à des centres de domination extérieure. Les modes de vie traditionnels, possédant une grande stabilité intérieure, ont subi une érosion et une dégradation. Ils devenaient marginaux, ainsi que leur activité, et il s'est avéré qu'au moins une

http://rcin.org.pl

partie des terrains de caractère traditionnel (espace périphérique) devient actuellement " superflue ". et même freine sérieusement le fonctionnement de l'économie des pays en question. Conformément à la logique de développement contemporain ces pays s'orientent vers l'élargissement du secteur moderne de leurs économie.

Il faudrait souligner là que les espaces périphériques considérés, malgré le niveau des forces de production et le caractère des rapports de production qu'ils présentent, font partie intégrale du pays auquel ils appartiennent. C'est pourquoi il n'est pas juste de traiter de telles régions comme isolées fonctionnellement du monde extérieur. Au contraire, les espaces périphériques, faisant partie de l'ensemble spatial socio-économique, influent parfois très négativement sur les possibilités de développement des espaces centraux. Seulement à titre d'exemple, citons ici le rôle des élites tribales ou rurales. Puisant leurs forces et leur importance dans les modes traditionnels de relations socio-économiques à la campagne, et en même temps en cherchant à s'assurer une position adéquate dans les groupes au pouvoir, les élites mentionnées influent depuis le centre sur les décisions de ces groupes de telle façon que ces relations, qui leurs donnent cette importance, soient préservées.

Les territoires en pleine autarcie sont aujourd'hui rares dans les pays du Tiers Monde et n'ont pratiquement pas d'importance. Tous les autres espaces sont fortement différenciés intérieurement aussi bien du point de vue des formes d'économie ou du caractère de la production que du caractère ethnique, national, culturel, religieux, etc. Ainsi, le choix des critères de classement des différents types d'espace devient particulièrement important. Il semble que le critère du degré de commercialisation de l'économie, ainsi que du degré d'inclusion des populations y habitant dans les mécanisme de l'économie du marché et monétaire, puisse être un critère utile. Il permet de distinguer, d'une manière approximative les trois types suivants d'espaces périphériques.

Le premier — ce sont les espaces pleinement autarciques, dont nous avons déjà parlé. Les relations socio-économiques traditionnelles qui y persistent à l'état intact, présentent le plus souvent un degré d'organisation très bas. De tels espaces sont aussi pratiquement isolés du monde extérieur. Leur superficie diminue constamment et ils n'ont pratiquement pas d'importance pour les pays auxquels ils appartiennent (dans l'état actuel des relations socio-économiques). Tôt ou tard, ils disparaîtront, c'est-à-dire que leur autarcie sera liquidée et ils deviendront ouverts à l'influence du monde extérieur.

Le type suivant d'espace périphérique, se caractérise par la prédominance de l'économie de subsistance. L'organisation de cet espace est atomisée ; elle se compose de villages presque sans liens réciproques. L'échange des marchandises qui y apparaît n'a pas, sauf des cas sporadiques, le caractère d'échange monétaire. Néanmoins une partie des prestations en faveur de l'élite locale ou bien de l'administration d'Etat est réglée en argent. De ce fait, il devient nécessaire pour les paysans de commercialiser une partie de leurs produits, soit de chercher du travail en dehors de leurs village. L'économie a ici le caractère par excellence d'une économie de consommation, sans tendances à l'accumulation. C'est principalement le type d'économie familiale, souvent déjà altéré par les influences extérieures, avec les traces visibles des processus de dégradation et de marginalisation socio-économique.

Le troisième type d'espace périphérique se caractérise par une assez grande participation de l'économie de subsistance, mais aussi une part importante de l'économie commerciale, destinant au marché une certaine quantité de ses produits. Dans ce type nous avons à faire à une économie de caractère familial-

http://rcin.org.pl

-marchand ou bien dans certains cas même marchand — familial. Cependant la structure agraire et les nombreuses formes des relations sociales traditionnelles régnant à la campagne, constituent ici les principaux obstacles aux facteurs de développement. La structure agraire est marquée les par nombreux vestiges des relations pré-capitalistes dans le domaine institutionnel de la vie rurale. Y apparaissent et ainsi se superposent les éléments de tout genre, provenant des communes rurales et tribales ainsi que du régime féodal (bien que chacun de ces systèmes ait été déjà profondément ébranlé et dépourvu de sa cohésion et de ses motivations), et les formes institutionnelles et d'organisation avec leur contenu antérieur. Les élites locales traditionnelles se sont fortement émancipées, bien qu'elles se subordonnent toujours la population rurale se trouvant dans la sphère de leur influence, en freinant souvent les réformes de structure dans le domaine de la production agricole et des rapports de production. Ces élites, en reprenant possession des terres agricoles appartenant auparavant aux communes, y maintiennent les rapports de production précédents. L'existence d'une main-d'oeuvre peu onéreuse et très nombreuse, alors que se maintiennent les dépendances extra-économiques dans le domaine des relations sociales, permet d'obtenir des revenus relativement élevés sans ou presque sans investissements [13]. Le producteur direct vit dans les conditions de l'économie quasi naturelle, tandis que tout l'excédent produit par lui quitte le secteur agricole et est utilisé dans les villes. L'émancipation des élites locales, que nous avons mentionnée, se manifeste notamment dans les cas, où le susdit système cesse d'être rentable. On quitte alors avec facilité des anciennes formes de l'utilisation des terres et on passe vers les formes capitalistes, avec des ouvriers agricoles salariés et souvent avec un grand apport de capitaux. Ainsi l'introduction de tels territoires dans le mécanisme de l'économie marchande-capitaliste, mène aux processus de concentration de propriété des terres, aux changements des formes sociales de leur disposition et à l'évolution des relations sociales existantes.

Cela entraîne des processus de marginalisation pour une partie des exploitations et de la population.

La différenciation des espaces périphériques présentée ici n'épuise pas, bien sûr, toutes les possibilités d'autres classements, basés sur d'autres critères. Il serait nécessaire de remarquer que même dans le cadre de notre classement il serait, peut-être, utile d'introduire une différenciation entre les espaces périphériques de caractère " actif " et " passif " [15]. Cette classification prend en considération, dans une plus grande mesure, des éléments des possibilités potentielles du développement et aussi l'existence d'autres prémisses économiques et sociales — dans ce cas-là extra-agricoles — favorisant (ou non) le futur développement de tels territoires.

IV. CONCLUSION

Les problèmes de l'organisation de l'espace socio-économique dans les pays du Tiers Monde, présentés ici, attirent l'attention sur deux questions essentielles. D'une part, on observe dans ces pays la coexistence de nombreuses formes d'organisation de cet espace, et d'autre part y surviennent des changements très rapides dans ce domaine, changement non seulement quantitatifs, mais également qualitatifs. Comme on l'a déjà dit, le présent rapport n'épuise évidemment pas ces problèmes. Comme chaque interprétation, est formalisée dans une grande mesure, de par sa nature même, il résume plutôt toute une série de questions ce qui exigeait d'en simplifier quelques-unes ou d'en omettre

http://rcin.org.pl

d'autres. Néanmoins, en traçant la différenciation spatiale des pays en question et en indiquant des changements y survenant, notre rapport souligne la nécessité d'y mener des études régionales détaillées. La connaissance de ces réalités permettrait d'éviter les différents facteurs freinant le développement, et ceci d'autant plus, qu'il faut parfois utiliser sur un espace, souvent peu étendu, diverses stratégies du développement, aussi bien sur le plan social qu'économique [8].

L'importance des problèmes du développement régional commence à être appréciée à sa juste valeur par les pays du Tiers Monde. Trop souvent cependant en préparant les programmes de développement et en les réalisant, on passe outre à la diversité des structures socio-économiques, et les directives se limitent aux côtés technique et d'organisation. Négliger ou diminuer l'importance de cette diversité mène à des résultats négatifs dans les diverses initiatives, provoque le gaspillage des moyens destinés au développement, et enfin fait perdre confiance dans la société.

La rapidité des changements survenant dans les régions agricoles du Tiers Monde entraîne la nécessité d'observations suivies. Ayant en vue l'importance de ces problèmes non seulement pour des raisons scientifiques, mais aussi pratiques, une discussion qui élargirait notre connaissance des processus qui ont lieu dans l'espace agricole de ces pays, serait la bienvenue.

Institut de Géographie
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

BIBLIOGRAPHIE

[1] Belal, A. A., *L'investissements au Maroc (1912-1964)*, Ed. Mouton, Paris — La Haye 1968, 424 pp.

[2] *Expériences de développement rural en Afrique Tropicale.* Documents de la Conférence Régionale Européenne de A.I.D., 1968; Vol. I — 162 p., vol. II — 174 p., Ed. de la Section Française de l'A.I.D., Paris 1970.

[3] Friedmann, J., *A general theory of polarized development*, Ford Fundation. Revised draft 8/67, Santiago 1967 (mimeogr.).

[4] Furtado, C., *Formaçao económica do Brasil*, Ed. Fundo de Cultura S.A., Rio de Janeiro 1963, 387 p.

[5] Makings, S. M., *Agricultural problems of developing countries in Africa*, Oxford Univ. Press, Nairobi 1967, 378 p.

[6] Panikkar, K. M., *Asia and western domination*, Unwin Ltd., London 1959, 419 p.

[7] Perroux, F., *L'économie du XX^ème siècle*, P.U.F., Paris 1964, 692 p.

[8] Rościszewski, M., Badania geograficzne a problematyka krajów słabo rozwiniętych (Les recherches géographiques devant le problème des pays en voie de développement), *Przegl. Geogr.*, 39 (1967), 1, pp. 221-227.

[9] Rościszewski, M., *Kierunki ewolucji rolnictwa w krajach Maghrebu* (Sum.: Trends of agricultural evolution in Maghreb's countries), Prace Geogr. IG PAN, 88, Warszawa 1970, 128 pp.

[10] Rościszewski, M., Traditional sector in Maghreb agriculture, *Africana Bul.* (Warszawa), 1970, 11, pp. 25-57.

[11] Rościszewski, M., Zarys genezy i charakteru zróżnicowania przestrzennego w krajach rozwijających się (Sum. : Outline of origin and character of spatial differentiation in developing countries), *Przegl. Geogr.*, 42 (1970), 3, pp. 449-465.

http://rcin.org.pl

[12] Rościszewski, M., *Problemy rozwoju regionalnego w krajach Trzeciego Świata; kryteria analizy obszarów peryferyjnych* (Les problèmes du développement régional dans les pays du Tiers Monde ; les critères d'analyse des territoires périphériques), Warszawa K.P.Z.K. 1972 (mimeogr.).

[13] Rościszewski, M., Społeczno-gospodarcze uwarunkowanie powstawania nadwyżek ludnościowych w rolnictwie Maroka (Sum. : Formation of population surplus in Marocco's agriculture — social and economic aspects), en : *Zmiany w rolnictwie tradycyjnym i migracje ludności wiejskiej w krajach rozwijających się*, Prace Geogr. IG PAN, 98, Warszawa 1973, pp. 59-95.

[14] Soja, E. W., *The geography of modernization in Kenia*, Syracuse Geogr. Series, 2, 1968, 117 p.

[15] Stohr, W. B., *Regional planning as a necessary tool for the comprehensive development of a country*. Interregional Symposium of Training of Planners for Comprehensive Regional Development, United Nations, Warsaw 1971, ESA (SD) Meeting 1/2, 1972 (mimeogr.).

[16] Suret-Canal, J., *Afrique Noire : l'ère coloniale*, Ed. Sociales, Paris 1964, 637 p.

http://rcin.org.pl

GEOGRAPHIA POLONICA 29, 1974

À PROPOS DES INÉGALITÉS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

MAKSYMILIAN SKOTNICKI

Ce qui a été dit pendant notre Colloque sur la typologie des espaces des pays sous-développés demande quelques remarques supplémentaires. Voici qu'après les diverses tentatives pour saisir les inégalités de développement, viennent les notions de " centre " et de " périphérie ". Comparées à celles, par exemple, qui ont été fondées sur l'idée d'une structure dualiste, simplifiée et opposant deux univers homogènes, ces notions sont en effet plus souples, applicables à plusieurs phénomènes et à des niveaux d'approche très différents. Il est sans doute très utile d'examiner ces espaces en fonction de leur genèse et de voir s'ils sont liés davantage aux forces externes ou aux forces internes (les mécanismes de ces dernières semblent d'ailleurs beaucoup moins étudiés). Il est également certain qu'une approche historique peut être révélatrice et nous donner, entre autres, une appréciation sur la durabilité des facteurs de transformation, sur les conditions dans lesquelles l'impact des innovations est momentané ou a une influence durable, sur le rythme de cet impact, son caractère, sa solidité. Mais toutes ces démarches, certes nécessaires et efficaces pour établir des typologies générales, ne sont pas suffisantes dans la pratique lorsqu'il faut rendre l'approche géographique plus appliquée. D'où la nécessité de définir plus exactement ces inégalités en vue de l'application d'une politique d'intervention, pour leur suppression (ou, éventuellement, pour leur maintien, cette fois motivé) ; la nécessité de rechercher des critères pouvant servir d'indicateurs afin d'essayer de quantifier le phénomène — opération préconisée et déjà jugée indispensable en 1967 par M. Gallais au cours du colloque de Strasbourg sur " régionalisation et développement ". À ce stade, bien des problèmes se posent. Du point de vue statistique d'abord, même si les données fournies par l'administration étaient valables (ce qui n'est, bien entendu, presque jamais le cas), elles s'appliquent très souvent à des unités territoriales trop vastes pour une analyse régionale. Pour que cette analyse soit possible il est donc nécessaire, dans la plupart des cas, d'avoir recours à ses renseignements propres ; encore faut-il que leur collecte ne nécessite pas des enquêtes longues et coûteuses. De plus, en ce qui concerne le passage de l'espace fonctionnel à l'espace géographique, lorsqu'il s'agit de délimiter les territoires mieux ou moins bien développés, nombre de difficultés liées au processus de la généralisation, peuvent surgir, au fur et à mesure que l'échelle cartographique diminue. Il est par exemple possible que le développement ait un caractère linéaire, que les activités apparaissent le long des voies de communication — et que la population située entre ces axes ne soit nullement touchée par l'animation qu'ils provoquent. Enfin, et peut être le fond du problème : les indicateurs du dévelop-

http://rcin.org.pl

pement, même les plus adaptés aux conditions du Tiers Monde, reflèteront toujours l'optique des pays développés, ses systèmes de valeurs et ses besoins, qui ne sont pas ou qui ne doivent pas être nécessairement ceux des populations qui font l'objet de l'étude. Constatation banale, mais qui ne doit pas être perdue de vue lorsque l'on a à se servir de ces indicateurs pour une politique d'intervention. La question de l'interprétation des indices pris en considération se pose également dans le cadre d'une région sous-développée : en effet, la signification d'une donnée ne doit pas, ne peut pas être la même partout, à tous les niveaux ; elle peut avoir un autre sens dans le " centre " et dans la "périphérie ".

Il faut toujours analyser les phénomènes du développement dans leur contexte psycho-social et culturel ; or, les caractéristiques de ce contexte sont difficilement chiffrables. Pourrions-nous donc, même si nous arrivions à trouver une formule indiquant le degré de développement économique, affirmer, devant l'impossibilité de faire intervenir ce contexte non matériel, que le " centre ", même le plus prospère, est positif par rapport à la " périphérie ", même la plus reculée ? Cette question dépasse, bien sûr, et de loin, le cadre de cette intervention.

Quels sont donc ces indicateurs qui, comparés entre eux ou à une moyenne, peuvent refléter les inégalités du développement, quelle peut être leur signification et leur portée pour le monde rural ? Passons en revue quelques-uns de ceux qui peuvent être éventuellement pris en considération.

L'examen du niveau de vie, difficilement calculable, conduit à retenir la notion du revenu par habitant, et, par la suite, à celle du *degré de monétarisation,* du *taux de commercialisation,* s'il s'agit de la production agricole.

L'augmentation du degré de monétarisation révèle sans doute une certaine forme de développement économique. Il peut y avoir davantage d'innovations, les possibilités d'investissement augmentent, les changements dans les structures agraires peuvent être considérables et l'organisation traditionnelle devenir moins solide (tout cela peut, mais ne doit pas toujours susciter une évolution économique positive, ni dans l'organisation du travail, ni dans les techniques de production, ni dans ses effets). En somme, ce taux peut être révélateur et indiquer des transformations profondes. Cependant plusieurs remarques peuvent être encore formulées quant à l'utilisation et la signification de cet indicateur, devenu déjà classique car il sert depuis longue date à établir une distinction entre le secteur de subsistance et le secteur moderne, à une typologie des espaces dans les pays du Tiers Monde. Cette typologie s'imposait, car, bien sûr, entre la situation où toute la population ne produit que pour la commercialisation et celle où presque la totalité de la production est auto-consommée, existe une gamme très variée de stades intermédiaires. Dans l'optique du " centre " et de la " périphérie ", la question reste toujours la même : où faut-il placer la limite ? De plus, la définition de la monétarisation n'est pas très nette. Les agriculteurs qui produisent pour le marché, mais qui se procurent la monnaie uniquement en cas de nécessité, peuvent être classés dans le secteur " central ", alors que par leur mentalité et leur intégration dans le contexte moderne ils sont certainement dans la "périphérie ". Que dire de cette " périphérie " ? Est-ce que la situation de ceux qui ne sont pas englobés dans le circuit de la commercialisation (et qui d'ailleurs arrivent à organiser leurs propres systèmes, y compris, très souvent, les rapports d'échange non monétaires peut-être, mais néanmoins commerciaux, parfaitement intégrés dans leur contexte socio-culturel) est plus mauvaise que celle des gens dont les activités très souvent imposées et étrangères à la vie traditionelle, mais constituant le moteur

http://rcin.org.pl

et la condition de la monétarisation, sont vitales et déterminent le fonctionnement ou même le sort de la communauté rurale ? Avec la croissance de la monétarisation, donc avec le progrès, diminue l'autonomie de la société et augmente sa dépendance vis à vis des forces, généralement externes, sur lesquelles elle ne peut avoir aucune influence. La dépendance, enfin, s'accompagne de fragilité d'un système et de risques considérables.

Ajoutons à cela des remarques d'ordre pratique. Le calcul du taux de commercialisation peut paraître facile et il l'est effectivement lorsqu'il s'agit d'une approche plus générale, d'ensembles plus vastes ou de situations très nettes, c'est-à-dire où la production marchande est de telle nature, qu'elle doit passer obligatoirement par le circuit de la commercialisation. Mais généralement une partie de la production, même importante, passe en dehors de cette voie et risque de ne pas être retenue dans le calcul. A défaut d'enquêtes ou de statistiques valables, un chercheur non averti risque de se baser sur la nature des cultures, sur la distinction habituelle, mais très souvent artificielle, entre les plantes vivrières et les plantes commerciales. Grave erreur, surtout dans les pays de savanes où la culture des mils en des sorghos peut être très rémunératrice et même plus rentable que celle de l'arachide ou du coton, surtout si le commerce officiel est mal organisé ou s'il y a pénurie de denrées alimentaires, due p. ex. à la sécheresse.

La présence des villes, le *degré d'urbanisation* peut, ensuite, être pris en considération. Il est possible que la ville possède les pouvoirs de commandement, qu'elle constitue un lieu où prolifèrent les innovations et à partir duquel s'exercent des influences, se propagent les effets de croissance. Elle appartient généralement à l'espace " central ". Les effets de la présence d'une ville sur le milieu rural environnant peuvent être considérables et positifs. La demande urbaine en produits alimentaires ou destinés à être transformés par l'industrie, combinée avec la propagation des besoins nouveaux, peut développer la production agricole, provoquer sa diversification, sa valorisation (plantes industrielles, achats de peaux, de viande etc.) et sa spécialisation (p. ex. production maraîchère et fruitière) ; la ville peut provoquer le développement du commerce, des activités artisanales ou la création de nouvelles activités. Tout ceci à condition que la part de l'agriculture dans la vie des citadins ne soit pas trop importante et que la ville ait ses propres et réelles fonctions économiques. Sinon elle peut constituer une enclave et peser sur l'environnement rural. Comme c'est souvent le cas et comme les villes peuvent, malgré leur stagnation, servir de lieu d'immigration aux ruraux fuyant la campagne — le degré d'urbanisation peut exprimer des situations très diverses, se rattachant aussi bien au " centre " qu'à la " périphérie ".

L'importance des *activités industrielles,* qu'il est possible de calculer, peut donc constituer un indicateur intéressant. L'industrie extractive, des situations exceptionnelles mises à part, ne transforment pas radicalement la région, bien que les mines soient le lieu d'une immigration, plus ou moins importante en fonction de la nature et de l'organisation de la production ; dans certain cas elle peut être pratiquement sans aucune conséquence fonctionnelle. Par contre, toujours en ce qui concerne le milieu rural, la présence de l'industrie de transformation des produits agricoles (industrie alimentaire, textile, etc.) peut avoir les mêmes effets positifs que ceux qui ont été décrits à propos des villes — mais à condition que cette industrie, dans son propre intérêt, intervienne dans le milieu rural d'où elle tire ses matières premières, assure l'encadrement de la nouvelle production etc. Dans les autres cas l'industrie, dont la présence est

http://rcin.org.pl

toujours positive ne serait-ce que par l'augmentation du pouvoir d'achat, ne suscite pas de transformations dynamiques dans les zones environnantes.

La signification de plusieurs indicateurs peut être différente en fonction de la situation concrète et de la nature même de ces indicateurs. Il arrive qu'ils traduisent des situations opposées : celles des espaces " périphériques " et celles des espaces " centraux ". Il existe cependant un indice qui est rarement trompeur : c'est le *taux de migration*, le taux d'immigration non urbaine dans les espaces " centraux " et d'émigration dans les " périphéries ". Il est relativement facile à obtenir, même dans les régions d'émigration, généralement non contrôlées. Dans les régions d'immigration, il arrive qu'on puisse se servir des statistiques administratives. Enfin, comme l'émigration englobe surtout les hommes jeunes, ce taux se reflète dans d'autres données démographiques, dans le taux de masculinité ou dans la pyramide des âges. Mais le taux de migration est précieux surtout parce qu'il exprime presque toujours l'état réel des inégalités. Même si les autres indicateurs nous donnent à croire qu'une région est " centrale ", lorsque le taux d'émigration est considérable, force nous est de constater, à moins que la densité de population y soit très forte, que nous avons affaire à une " dépression régionale ", pour utiliser le terme de M. Gallais. En effet, l'émigration peut à la fois signifier des difficultés économiques, un malaise social ou psychologique. Aucun de ces traits, s'il est durable, ne doit accompagner un progrès véritable, chacun d'eux est donc caractéristique de la " périphérie ".

Bien sûr, les indicateurs du développement régional n'indiquent pas les causes profondes des inégalités. Il appartient à une étude systématique et toujours interdisciplinaire de déterminer les obstacles et les facteurs propices au développement, de déterminer enfin les possibilités, les potentialités régionales. La comparaison du découpage régional établi à partir de ces possibilités inégales avec le découpage résultant de l'étude des disparités du développement, peut être très enrichissante et orienter les recherches ainsi qu'une politique d'intervention.

Université de Varsovie

http://rcin.org.pl

CONTENTS OF VOLUMES

GEOGRAPHIA POLONICA

Vol. 1. 11 papers devoted to the present status of geography in Poland and 3 papers giving the results of research. List of Polish geographers, geographical institutions and geographical periodicals, 262 pp., 20 Figures, 1964.

Vol. 2. 34 papers prepared by Polish geographers for the XXth International Geographical Congress in London, July 1964, 259 pp., 91 Figures, 1964.

Vol. 3. Problems of Applied Geography II, Proceedings of the Second Anglo-Polish Seminar at Keel — Great Britain, September 9–20, 1962. Co-edited by the Institute of British Geographers. 21 papers by British and Polish geographers, 274 pp., 69 Figures, 1964.

Vol. 4. Methods of Economic Regionalization. Materials of the Second General Meeting of the Commission on Methods of Economic Regionalization, International Geographical Union, Jabłonna — Poland, September 9–14, 1963. Reports, communications and discussion, 200 pp., Figures, 1964.

Vol. 5. Land Utilization in East-Central Europe, 17 case studies on land use in Bulgaria, Hungary, Poland and Yugoslavia, 498 pp., 104 Figures, 16 colour maps, 1965.

Vol. 6. 14 papers prepared by Polish geographers for the Seventh World Conference of INQUA in U.S.A., September 1965, 150 pp., 86 Figures, 1965.

Vol. 7. 10 papers on the geography of Poland, mostly dealing with the economic-geographical problems of Poland, 132 pp., 46 Figures, 1965.

Vol. 8. Aims of Economic Regionalization. Materials of the Third General Meeting of the Commission on Methods of Economic Regionalization IGU, London, July 23, 1964, Raport and 5 papers, 63 pp., 7 Figures, 1965.

Vol. 9. Colloque de Géomorphologie des Carpathes, Materials of the geomorphological symposium held in Cracow and Bratislava, September 17–26, 1963. Report, 7 papers, 2 summaries, 116 pp., 22 Figures, 1965.

Vol. 10. Geomorphological Problems of Carpathians II. Introduction and 6 papers by Rumanian, Soviet, Polish, Hungarian and Czech geographers, 172 pp., 68 Figures, 1966.

Vol. 11. 11 papers prepared by Polish geographers dealing with the history of Polish geography, Polish studies on foreign countries and different economic-geographical questions concerning Poland, 154 pp., 36 Figures, 1967.

Vol. 12. Formation et l'Amènagement du Rèseau Urbain. Proceedings of the French-Polish Seminar in urban geography. Teresin, Poland, September 20–30, 1965. Papers by French and Polish geographers, discussion, 298 pp., 51 Figures, 1967.

Vol. 13. 9 papers embracing different fields of both, physical and economic geography, all of which have been devoted to methodological problems and research techniques, 130 pp., 41 Figures, 1968.

Vol. 14. Special issue for the 21st International Geographical Congress in New Delhi, 1968. 43 papers prepared by Polish geographers: 24 dealing with physical and 19 with economic and human geography. List of geographical institutions in Poland and of Polish geographers, 406 pp., 80 Figures, 1968.

http://rcin.org.pl

Vol. 15. Economic Regionalization and Numerical Methods. The volume contains the final report on the activities of the IGU Commission on Methods of Economic Regionalization, as well as a collection of 8 papers by American, Canadian, Soviet, and Polish authors, 240 pp., 54 Figures, 1968.

Vol. 16. 11 papers dealing with research problems and techniques in both economic and physical geography, 136 pp., 27 Figures, 1969.

Vol. 17. Special issue prepared for the 8th Congress of the International Union for Quaternary Research, Paris, 1969. 28 papers by Polish authors, including studies in stratigraphy and neotectonics (6), geomorphology and paleohydrology (10), paleobotany (3), sedimentology (5), archeology (4), 428 pp., 122 Figures, 1969.

Vol. 18. Studies in Geographical Methods. Proceedings of the 3rd Anglo-Polish Geographical Seminar, Baranów Sandomierski, September 1–10, 1967, 260 pp., 54 Figures, 1970.

Vol. 19. Essays on Agricultural Typology and Land Utilization, 20 papers presented at the meeting of the Commission on World Agricultural Typology of the IGU, held 1968 in New Delhi, 290 pp., 97 Figures, 1970.

Vol. 20. 9 papers on various aspects of both physical and economic geography, including urbanization, international trade, changes in rural economy, industrial development, urban physiography and hydrographic mapping, 183 pp., 67 Figures, 1972.

Vol. 21. 10 papers dealing with selected problems of economic growth, transportation, cartographic methods and theory, climatology and geomorphology 147 pp., 82 Figures, 1972.

Vol. 22. Special issue for the 22nd International Geographical Congress in Montreal, 1972. 15 papers prepared by Polish geographers: 5 dealing with physical and 10 vith economic and human geography. List of geographical institutions and of current geographical periodicals in Poland, 205 pp., 43 Figures, 1972.

Vol. 23. Present-day Geomorphological Processes. Issue prepared for the 22nd International Geographical Congress by the IGU Commission on Present-day Geonorphological Processes, 180 pp., 82 Figures, 1972.

Vol. 24. Geographical aspects of urban-rural interaction. Proceedings of the 4th Anglo-Polish Geographical Seminar, Nottingham, September 6–12, 1970, 256 pp., 76 Figures, 1972.

Vol. 25. Perspectives on spatial analysis. 7 papers presented at the meeting of the Commission on Quantitative Methods of the IGU, held 1970 in Poznań, Poland, 140 pp., 51 Figures, 1973.

Vol. 26. Scientific results of the Polish geographical expedition to Vatnajökull (Iceland), 311 pp., 253 Figures, 1973.

Vol. 27. 20 papers presented by the Soviet and Polish Geographers at the first Polish-Soviet Geographical Seminar in Warsaw, Szymbark and Cracow, 22nd May to 1st June, 1971, 189 pp., 25 Figures, 1973.

Vol. 28. 9 papers dealing with selected problems of economics and physical geography. 144 pp. 70 Figures, 1974.

Subscription orders for the GEOGRAPHIA POLONICA SHOULD BE PLACED WITH FOREIGN TRADE ENTERPRISE
ARS POLONA — RUCH

Warszawa, Krakowskie Przedmieście 7, Poland

Cables, ARSPOLONA, Warszawa

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl

Cena zł 120.—